This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 931,520

PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

LETTRES

DU

XVIIIe SIÈCLE

4744-92. — Corbeil. Imprimerie Crété

LETTRES

DU

XVIIIE SIÈCLE

LETTRES CHOISIES

DE VOLTAIRE,

Mme DU DEFFAND, DIDEROT, Mme ROLAND

et de divers auteurs

PUBLIÉES

AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTICES ET DES NOTES

PAR

Albert CAHEN

Professeur de rhétorique au Collège Rollin.

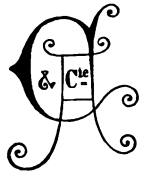

PARIS

ARMAND COLIN ET CIE, ÉDITEURS

5, RUE DE MÉZIÈRES

1894

Tous droits réservés.

840.8
C127

AVERTISSEMENT

Nous nous sommes proposé, en publiant ce recueil de lettres, de faire connaître, sous ses aspects les plus variés, l'esprit de la société française au XVIIIe siècle.

Nous ne pouvions donc nous borner à citer ici les lettres des plus grands écrivains de cette époque ; nous n'avons même pas cru devoir leur attribuer nécessairement la première place. Montesquieu, Buffon sont assurément, dans l'histoire de notre littérature, des personnages considérables ; mais plusieurs de leurs contemporains ont pu laisser des lettres qui soient d'une lecture plus agréable que les leurs, et qui nous instruisent davantage sur les mœurs de leur temps.

Toutefois nous n'avons pas voulu non plus recueillir de lettres d'un trop grand nombre d'auteurs. Pour admettre ici tous ceux qui se sont acquis quelque réputation au XVIIIe siècle, comme écrivains ou comme causeurs, il eût fallu leur mesurer, à chacun, trop parcimonieusement la place : or si l'on peut trouver plaisir à lire un petit nombre de lettres éloquentes ou spirituelles, même quand aucun lien ne les rattache entre elles, l'intérêt pourtant est tout autre, qu'on prend à suivre à travers toute la correspondance d'un homme illustre, quelquefois même d'un homme obscur, les péripéties dramatiques de sa vie.

C'est pour conserver autant que possible à notre livre cette espèce d'intérêt sans manquer au but principal que nous nous étions marqué, que nous avons choisi, pour les mettre au premier rang, quatre auteurs seulement ; mais, dans leurs lettres, tout le XVIIIe siècle revit : tout le XVIIIe siècle vraiment dans les lettres de Voltaire ; et, dans celles de Mme Du Deffand, la société la plus aristocratique de l'époque ; — le monde plus

libre des artistes, des philosophes, des journalistes dans les lettres de Diderot; et, dans celles de Mme Roland, la petite et la moyenne bourgeoisie à la veille et pendant les premières années de la Révolution.

A ne juger même que comme des œuvres littéraires les lettres de ces quatre écrivains, on ne s'étonnera pas trop, nous l'espérons, de notre choix. Il est inutile d'insister ici sur les mérites tant de fois et si justement célébrés de la correspondance de Voltaire, ni même de la correspondance de Diderot, dont les lettres mériteraient d'être mises au-dessus de toutes celles qu'un homme ait jamais écrites dans notre pays, si celles de Voltaire n'existaient pas. Les lettres de Mme Du Deffand ne sont pas moins connues; elles ne le cèdent en effet qu'à celles de Mme de Sévigné et peut-être de Mme de Rémusat, qui ont sur elle, il faut le reconnaître, l'avantage d'avoir été des mères admirables en même temps que des femmes de beaucoup d'esprit. — Quant aux lettres de Mme Roland, la langue n'en paraîtra pas toujours très aisée, très concise ou très sûre : mais que de traits éclatants, qui ne doivent rien à la rhétorique ! Quelle flamme, quel enthousiasme dans les confidences de cette âme héroïque et candide !

Cependant nous n'avons pas pensé qu'un livre consacré au XVIIIe siècle pût ne faire aucune part aux Montesquieu, aux Jean-Jacques Rousseau, aux Vauvenargues, aux d'Alembert, aux Buffon, aux Mirabeau; et, dans la dernière partie de notre volume, nous avons recueilli quelques lettres intéressantes de chacun de ces grands hommes. Nous y avons joint quelques pages du plus spirituel de tous les étrangers qui ont su se faire adopter par la société française du XVIIIe siècle, l'abbé Galiani, et de sa correspondante la plus fidèle, Mme d'Épinay. Enfin, nous avons cité, de Mme de Choiseul et de l'abbé Barthélemy, plusieurs lettres, qui sont comme une sorte d'annexe nécessaire à la correspondance de Mme Du Deffand.

Nous avons emprunté nos textes aux éditions les plus sûres, que nous avons toujours eu soin d'ailleurs d'indiquer avec exactitude. Mais nous ne nous sommes pas fait scrupule, citant le plus souvent des lettres entières, de ne donner de quelques autres que des fragments, soit qu'elles ne fussent pas également intéressantes dans toutes leurs parties, soit

qu'il n'y eût pas lieu d'en faire figurer certains passages dans un livre destiné d'abord aux jeunes gens.

Nos notes sont assez nombreuses : nous n'en avons cependant consacré aucune à provoquer en faveur du texte l'admiration du lecteur. Mais il est bien difficile de comprendre des lettres, de quelque époque qu'elles soient, sans une foule de renseignements qu'il n'est pas toujours très aisé de se procurer. Nous avons fait en sorte de ne laisser passer aucun nom d'homme ou de lieu, aucune allusion aux grands événements de l'histoire ou aux menus faits de la chronique mondaine, sans fournir à ce propos au lecteur tous les éclaircissements utiles.

C'est un devoir et un plaisir pour nous de remercier, en terminant, M. A.-J. Jacob, licencié de la Faculté de Paris, qui a bien voulu, pour hâter l'achèvement de notre travail, nous aider à recueillir et à annoter un grand nombre des lettres de Voltaire qu'on trouvera dans la première partie de ce recueil.

INTRODUCTION

DE L'ESPRIT DU XVIIIe SIÈCLE.

Le XVIIIe siècle a été l'objet dans ces dernières années des jugements les plus rigoureux : c'est la rançon sans doute de l'admiration peut-être un peu trop exclusive que lui avaient vouée quelques brillants esprits des générations qui nous ont précédés. Les préférences ou les rancunes politiques de certains historiens, à l'âme d'ailleurs généreuse, se sont trop souvent fait jour, en effet, jusque dans les jugements qu'ils ont portés sur les hommes qui leur semblaient avoir, dans le passé, le mieux représenté ou le plus favorisé l'esprit d'autorité et l'esprit de tradition. Louis XIV et Bossuet étaient les deux personnages de notre histoire politique et littéraire qui avaient le plus à souffrir de cette hostilité rétrospective, tandis qu'on exaltait, sans assez de restrictions, les mérites de Voltaire et des philosophes du XVIIIe siècle. — Nous sentions tous qu'il y avait à ces jugements bien de la partialité, et que, par exemple, ce n'était pas louer Bossuet comme il convenait que de vanter seulement la splendeur de ses périodes et la propriété de ses expressions en affectant de dédaigner ou de condamner en lui le théoricien et le penseur.

La réaction que nous souhaitions s'est produite, justifiée dans son principe, excessive dans les conclusions qu'elle en a tirées. Car voici que, dans leur désir d'en finir avec les lieux communs d'un libéralisme trop peu équitable, des écrivains, dont il faut respecter le talent et le caractère en combattant leurs sentiments, manquent à leur tour à l'équité. On ne se contente plus, par exemple, de protester avec beaucoup de raison que Bossuet n'est pas le docteur de l'intolérance : le reproche dont

INTRODUCTION

DE L'ESPRIT DU XVIIIe SIÈCLE.

Le XVIIIe siècle a été l'objet dans ces dernières années des jugements les plus rigoureux : c'est la rançon sans doute de l'admiration peut-être un peu trop exclusive que lui avaient vouée quelques brillants esprits des générations qui nous ont précédés. Les préférences ou les rancunes politiques de certains historiens, à l'âme d'ailleurs généreuse, se sont trop souvent fait jour, en effet, jusque dans les jugements qu'ils ont portés sur les hommes qui leur semblaient avoir, dans le passé, le mieux représenté ou le plus favorisé l'esprit d'autorité et l'esprit de tradition. Louis XIV et Bossuet étaient les deux personnages de notre histoire politique et littéraire qui avaient le plus à souffrir de cette hostilité rétrospective, tandis qu'on exaltait, sans assez de restrictions, les mérites de Voltaire et des philosophes du XVIIIe siècle. — Nous sentions tous qu'il y avait à ces jugements bien de la partialité, et que, par exemple, ce n'était pas louer Bossuet comme il convenait que de vanter seulement la splendeur de ses périodes et la propriété de ses expressions en affectant de dédaigner ou de condamner en lui le théoricien et le penseur.

La réaction que nous souhaitions s'est produite, justifiée dans son principe, excessive dans les conclusions qu'elle en a tirées. Car voici que, dans leur désir d'en finir avec les lieux communs d'un libéralisme trop peu équitable, des écrivains, dont il faut respecter le talent et le caractère en combattant leurs sentiments, manquent à leur tour à l'équité. On ne se contente plus, par exemple, de protester avec beaucoup de raison que Bossuet n'est pas le docteur de l'intolérance : le reproche dont

PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

efforts intimes de la nation, aspirant depuis ses origines à l'unité du gouvernement, d'autres ont fait sentir qu'au contraire les prétentions croissantes de l'autorité royale avaient modifié et fini par transformer une constitution qui, dans le principe, laissait tant de jeu à divers pouvoirs capables de modérer ses excès. —Ce qu'on avance de la politique française, on peut le dire encore de la pensée française.

Le XVIIe siècle ne continue pas le XVIe : son plus puissant effort est, au contraire, pour interrompre le progrès du torrent déchaîné par l'ardeur indocile de l'âge de la Réforme et de la Ligue. — Au XVIIIe siècle, les flots ont fini par tourner l'obstacle et par poursuivre leur cours.

Mais pourquoi ne parler que du XVIe siècle, s'il s'agit ici de l'éternelle résistance du sens propre à l'autorité? Cet invincible instinct, l'intérêt particulier ou la violence extérieure peuvent conspirer avec les mœurs publiques pour l'assoupir ou l'étouffer : la racine en subsiste toujours. Peu importent les prétextes sous lesquels, Louis XIV vivant, s'est dissimulé l'esprit de libre examen, les noms dont il s'est couvert : défenseurs des modernes contre les anciens, protestants, jansénistes, grands seigneurs de l'école des Retz, des Fénelon, des Saint-Simon, tous ces hommes de parti, qu'ils en aient ou non conscience, se réclament de lui, attestent ses droits jusque sous le joug d'un gouvernement despotique.

Quand Louis XIV ne fut plus, à plus forte raison des sentiments, longtemps mais à peine contenus, durent-ils éclater. Mais, de même que le XVIIe siècle ne s'était pas tout entier courbé sous l'autorité du roi, de l'Église ou de doctrines consacrées par un assentiment presque universel, de même, par une sorte de compensation, l'instinct de la liberté, au XVIIIe, ne reprenait pas entièrement ni tout d'un coup possession de ces âmes façonnées aux mœurs de la monarchie absolue. C'est ainsi par exemple que les plus hardis des novateurs peuvent n'être point du tout hostiles à la conservation de l'ordre politique de la France.

Laissons de côté Jean-Jacques, en raison de son étrangeté, avec les disciples nombreux, mais obscurs, que ses ouvrages lui recruteront dans la petite bourgeoisie ; nous ne verrons guère, parmi les hommes célèbres, que Diderot, qui, citoyen dévoué d'ailleurs à son pays et à son roi, paraisse être resté à peu près indifférent aux avantages qu'assure toujours à un homme d'un tel renom le respect affiché des lois et des conventions sociales. D'Alembert, en dépit de sa fière

on défend l'auteur de l'*Oraison funèbre de Michel Le Tellier*, on prétend le rejeter sur l'auteur même du *Traité de la Tolérance*. Que n'a-t-on pas contesté à Voltaire? la sincérité, le désintéressement, l'originalité, l'esprit même! Un auteur de notre temps, consulté par un journaliste sur quelque point d'histoire ou de littérature, commençait sa réponse en ces termes: « *Si* Voltaire avait eu de l'esprit... » — Les reproches d'ailleurs qu'on adresse à Voltaire, on les adresse à tout le siècle de Voltaire. Ce siècle n'est point français, a-t-on dit; dédaigneux des traditions nationales, impuissant dans l'art et dans la poésie, il a prétendu naïvement réformer l'humanité à la mesure d'un rationalisme outrecuidant et superficiel : la Révolution, qui est le fruit de ses efforts, est ainsi viciée dans son origine; elle a fait un trou dans notre histoire, et nous souffrons encore du déchirement.

Ainsi c'est jusque dans ses conséquences, et peut-être à cause de ces conséquences, qu'on cherche à déprécier aujourd'hui l'œuvre de Voltaire et de ses contemporains, comme on a voulu rabaisser jadis, avec Bossuet, l'esprit tout entier du XVIIe siècle. C'est répondre à un excès par un excès. A poursuivre une telle controverse, où sera le profit et pour la justice et pour la gloire de la France? — Quant à nous, nous avons dit ailleurs[1] notre admiration pour Bossuet et pour son temps : il nous sera permis ici de définir, s'il est possible, avec exactitude l'esprit du XVIIIe siècle.

Un premier point, d'abord, sur lequel partisans et adversaires s'accordent aisément, c'est que, dans leurs caractères les plus généraux, les deux siècles ne sont pas seulement différents: ils s'opposent l'un à l'autre. Tout, au XVIIe siècle, concourt à fortifier l'esprit d'autorité qui a triomphé partout, dans la politique, dans la théologie, dans les lettres; tout, au XVIIIe siècle, conspire à l'affaiblir et à le ruiner. Et qu'on n'aille pas dès maintenant en inférer que le XVIIIe siècle innove et brise toute tradition. Il serait peut-être plus juste de dire qu'il renouvelle, en les opposant à un système qui a touché son apogée, des traditions oubliées. « Ce qui est nouveau en France, a-t-on dit jadis, ce n'est pas la liberté, c'est le despotisme. » Et tandis que certains historiens, en effet, nous montrent dans la constitution de la monarchie absolue, telle que Louis XIV l'a comprise, le résultat des

1. Voyez notre édition des *Oraisons funèbres* de Bossuet (Paris, 1884).

efforts intimes de la nation, aspirant depuis ses origines à l'unité du gouvernement, d'autres ont fait sentir qu'au contraire les prétentions croissantes de l'autorité royale avaient modifié et fini par transformer une constitution qui, dans le principe, laissait tant de jeu à divers pouvoirs capables de modérer ses excès. —Ce qu'on avance de la politique française, on peut le dire encore de la pensée française.

Le XVIIe siècle ne continue pas le XVIe : son plus puissant effort est, au contraire, pour interrompre le progrès du torrent déchaîné par l'ardeur indocile de l'âge de la Réforme et de la Ligue. — Au XVIIIe siècle, les flots ont fini par tourner l'obstacle et par poursuivre leur cours.

Mais pourquoi ne parler que du XVIe siècle, s'il s'agit ici de l'éternelle résistance du sens propre à l'autorité? Cet invincible instinct, l'intérêt particulier ou la violence extérieure peuvent conspirer avec les mœurs publiques pour l'assoupir ou l'étouffer : la racine en subsiste toujours. Peu importent les prétextes sous lesquels, Louis XIV vivant, s'est dissimulé l'esprit de libre examen, les noms dont il s'est couvert : défenseurs des modernes contre les anciens, protestants, jansénistes, grands seigneurs de l'école des Retz, des Fénelon, des Saint-Simon, tous ces hommes de parti, qu'ils en aient ou non conscience, se réclament de lui, attestent ses droits jusque sous le joug d'un gouvernement despotique.

Quand Louis XIV ne fut plus, à plus forte raison des sentiments, longtemps mais à peine contenus, durent-ils éclater. Mais, de même que le XVIIe siècle ne s'était pas tout entier courbé sous l'autorité du roi, de l'Église ou de doctrines consacrées par un assentiment presque universel, de même, par une sorte de compensation, l'instinct de la liberté, au XVIIIe, ne reprenait pas entièrement ni tout d'un coup possession de ces âmes façonnées aux mœurs de la monarchie absolue. C'est ainsi par exemple que les plus hardis des novateurs peuvent n'être point du tout hostiles à la conservation de l'ordre politique de la France.

Laissons de côté Jean-Jacques, en raison de son étrangeté, avec les disciples nombreux, mais obscurs, que ses ouvrages lui recruteront dans la petite bourgeoisie ; nous ne verrons guère, parmi les hommes célèbres, que Diderot, qui, citoyen dévoué d'ailleurs à son pays et à son roi, paraisse être resté à peu près indifférent aux avantages qu'assure toujours à un homme d'un tel renom le respect affiché des lois et des conventions sociales. D'Alembert, en dépit de sa fière

honnêteté et de son amour pour l'indépendance, se soumet plus docilement que son ami au pouvoir qui l'opprime, proteste plus volontiers de son zèle pour des croyances dont son cœur est pourtant détaché.

Quant à Voltaire, de vingt ans plus âgé qu'eux, et qu'ils reconnaissent comme leur chef et comme leur patriarche, que poursuit-il? La destruction de l'ordre social? La ruine « du trône et de l'autel »? Nullement. Il doit trop lui-même à l'ordre établi; il sait trop ce que les monarchies assurent d'avantages aux écrivains qui les illustrent. Il n'est pas jusqu'à la religion dont il ne se promette de bons offices. « Si Dieu n'existait pas, dit-il dans un vers célèbre, il faudrait l'inventer. » Aussi lui élève-t-il un temple sur ses domaines.

Mais ce qu'il veut, c'est le divorce de l'autorité civile et de la religion, et l'on ne se tromperait guère en résumant ainsi ses pensées à ce sujet : « Quand les rois se sont soumis à Rome, l'intolérance en a profité pour répandre le sang de leurs sujets ; quand ils lui ont résisté, Rome a suscité contre eux des factions fanatiques. Le triomphe de la philosophie délivrerait les souverains du souci de cette odieuse alternative, en laissant subsister l'utile croyance à l'existence de Dieu, et toutes les forces de l'État ne seraient plus dès lors employées qu'au développement des beaux-arts ou des arts utiles, des lettres et des sciences. » Louis XIV, celui de tous les rois du monde qui, par ses conquêtes, son administration, et la protection surtout qu'il accordait aux grands hommes, a porté son pays au plus haut point de gloire, qui s'est le plus appliqué à y effacer partout les vestiges de la barbarie, Louis XIV reste décidément le héros de Voltaire, et serait à ses yeux le modèle accompli du souverain, s'il ne s'était pas borné à résister aux prétentions du pape, et s'il avait relégué la religion au rang que le philosophe lui-même lui assigne dédaigneusement dans son *Siècle de Louis XIV*.

Voilà, sans doute, des opinions assez complexes, et qui supposent l'union de sentiments que l'expérience et la logique nous conduiraient plutôt à regarder comme opposés entre eux et contradictoires : l'amour de la monarchie, la confiance dans l'efficacité bienfaisante du pouvoir des rois, et, d'autre part, la défiance et l'hostilité déclarée à l'égard de la seule autorité qui soit capable de fournir à toutes les autres un inébranlable fondement, de celle à laquelle on ne touche jamais sans danger pour l'ordre social, et particulièrement pour les monarchies.

Mais, d'un autre côté, ceux qui ont le plus d'intérêt à ce que rien ne soit changé dans l'organisation politique de la France, ne peuvent s'empêcher d'être gagnés, séduits par les doctrines des philosophes; et plus d'une fois les âmes restent suspendues, incertaines et débiles, entre des croyances auxquelles elles ne se laissent plus retenir et des doctrines dont elles n'attendent que de funestes effets. Tel est, par exemple, l'état d'une Du Deffand. La foi n'a plus d'empire sur son cœur et, sans doute, elle trouve à la conversation d'un Voltaire bien du charme, comme à ses lettres et à ses ouvrages; mais d'amitié pour l'homme, elle n'en sent point ; elle se défie surtout de sa séquelle, déplorant par avance les ravages que ces hommes de rien vont semer par leurs dangereuses leçons, et quand les amis des philosophes les plus modérés et les plus généreux arriveront au pouvoir, un Malesherbes, un Turgot, elle n'aura pour eux que des paroles d'insulte et de dérision.

Certes, lorsque l'on compare cette société, où les âmes apparaissent non seulement diverses entre elles, mais dépourvues d'unité, de consistance, à ce XVIIe siècle, où la parole d'un Bossuet, toujours d'accord avec elle-même, était assurée d'éveiller dans presque tous les cœurs français un écho sympathique en célébrant la gloire de Dieu et la gloire du roi, serviteur de Dieu, le contraste est saisissant. Mais l'esprit qui puise ses forces dans la certitude, s'il a sans doute quelque chose de plus fort et de plus imposant, mérite-t-il plus d'affection et plus d'estime que celui qui cherche et qu'on désespère quelque temps de voir se fixer?

N'instituons pas ici de parallèle importun, et qui tourne au désavantage ou du XVIIe, ou du XVIIIe siècle. Cherchons seulement ce que la France semble avoir perdu, ce qu'elle paraît avoir acquis à l'école des « philosophes. »

Or, en dépit de ce que ce nom consacré pourrait faire préjuger, deux grandes pertes s'accusent tout d'abord: la morale individuelle se relâche ; — l'esprit devient moins apte à la spéculation métaphysique.

Si l'on peut constituer une morale indépendante de tout dogme religieux, c'est une question qui, à l'heure présente, reste encore à débattre ; mais cette question, il importait beaucoup aux philosophes de la tenir pour résolue et de montrer que la vie humaine peut s'ordonner par des raisons purement humaines, et, comme nous disons, tout expérimen-

tales : car, à l'exception de Rousseau et de ses disciples, les philosophes du XVIIIe siècle, plus ou moins hardis dans l'expression de leur pensée, sont tous conquis au système qui ne reconnaît à l'activité humaine d'autre mobile que le plaisir ou l'intérêt, d'autre borne que le sentiment de l'utilité sociale. Et certes, on sait assez qu'en partant de tels principes, un Bentham, un Stuart Mill surtout, ont pu s'élever jusqu'à la conception d'une règle morale austère et généreuse : encore la théorie de Stuart Mill elle-même est-elle loin d'être inattaquable. Mais c'est sous sa forme la plus superficielle que les Français, comme avides de montrer que leur morale ne devait plus rien à la révélation, acceptèrent alors une doctrine que les adeptes de la philosophie positive devaient plus tard ennoblir en l'approfondissant. Or, si l'obligation se réduit au discernement de notre véritable intérêt, s'il n'est d'autre sanction que celle par lesquelles les lois écrites punissent les crimes et les délits, toute action devient légitime, ou peu s'en faut, que le plaisir commande, que les lois ne répriment pas ou n'atteindront pas, et qui ne compromet pas l'intérêt social, ou qui ne le compromet que très peu, dans une mesure tout à fait insensible. De là cette déplorable facilité de mœurs qui fait tache dans la vie de quelques-uns des plus grands écrivains du XVIIIe siècle, et dont l'insolente apologie s'étale dans les ouvrages des moins discrets. — C'est un premier dommage. Il en faut déplorer un second.

Les philosophes du XVIIIe siècle ne se sont pas seulement défiés des religions, mais de tout système qui, dépassant les limites des phénomènes sensibles, assigne au monde une cause et une raison d'être. Le cartésianisme leur est à peine moins suspect que le christianisme. On a dit qu'ils s'étaient montrés ingrats à l'égard de Descartes, leur vrai père, ajoute-t-on, selon l'esprit. Le reproche n'est qu'à moitié fondé. En un sens, il est vrai, on peut dire que tous ceux qui, en France, se réclament du droit de la raison à chercher par elle-même la vérité, se rattachent à Descartes, mais seulement parce que Descartes a été le premier chez nous à rappeler le vrai caractère de toute philosophie qui prétend à une existence indépendante et ne se réduit pas au rôle de « servante de la théologie. » Descartes est le père de tous les rationalistes français, si l'on entend par là désigner, d'une manière générale, ceux qui pensent que l'homme ne doit consentir qu'aux vérités avouées par sa raison. Mais dès lors, tous les philosophes, en tant que philo-

sophes, sauf les mystiques et les purs sceptiques, s'il en est sont des rationalistes. Les hommes du XVIIIe siècle — hors Rousseau, que nous mettons toujours à part avec ses disciples — sont donc, si l'on veut, des rationalistes, mais, plus précisément, ce sont, pour nous servir d'un mot consacré, quoique mal fait ou perfide, des *sensualistes*[1]. Ils se rattachent à une école qui se confond si peu avec celle de Descartes, qu'elle en est tout l'opposé. Aussi bien, cette opposition est-elle éternelle dans l'histoire de la philosophie. Dès qu'il s'est trouvé des hommes qui ont voulu *savoir*, savoir par eux-mêmes, sans se contenter de ce que la tradition leur enseignait sur la constitution du monde, les uns ont dû s'en tenir à ce que leur apprenaient l'expérience et les sens, désespérant de pouvoir rien connaître des choses, en dehors de l'impression qu'elles produisent sur nous ; les autres, avides de comprendre, c'est-à-dire, en fin de compte, de trouver l'*un* sous le *divers*, ont cherché à s'élever, par delà les apparences transitoires, jusqu'à l'être réel, qui se dérobe à l'expérience, mais que la raison, en s'abandonnant aux lois qui la constituent, conçoit, pour ainsi dire, nécessairement.

C'est précisément la différence qui distingue l'entreprise de l'Anglais Bacon et celle de notre Descartes. Toutes les deux sont inspirées par un même désir : substituer la science véritable aux « idoles » de la tradition. Mais tandis que Descartes, par les seules forces du raisonnement, se saisissant d'abord dans sa propre essence, s'élève tout d'un coup, de ce premier degré, jusqu'à l'essence de Dieu, jusqu'à la cause première, Bacon, ouvrant les yeux sur le monde qui l'entoure, ne prétend qu'à s'avancer lentement, d'observation en observation, d'expérience en expérience, et n'espère que du temps l'achèvement de cette science qui s'ébauche si péniblement, mais, à son gré, si sûrement[2]. L'un part comme d'un fondement solide, pour édifier sa métaphysique ou son ontologie, de ces idées qu'il appelle *innées*, et qui sont à ses yeux comme la forme constitutive de notre esprit. Les

1. Nom donné par Cousin à ceux qui croient, avec Locke et Condillac, que nos sensations sont l'unique origine de nos connaissances.

2. Cela soit dit d'ailleurs sans porter atteinte non seulement à la gloire scientifique de Descartes, considéré comme un mathématicien dont l'esprit et la méthode semblent recevoir, de nos jours, des progrès mêmes de la physique, un lustre nouveau, mais à ses mérites d'observateur et d'expérimentateur: il était, dit un historien de la philosophie (Weber), savant anatomiste et physiologiste, autant qu'on pouvait l'être de son temps.

disciples de l'autre se refuseront de croire à l'existence de quoi que ce soit d'inné ; ils chercheront dans notre expérience l'unique source de nos connaissances, et réduiront toute la psychologie à l'étude du mécanisme de l'entendement qui conçoit les idées, puis les combine et les met en œuvre.

Or, c'est à cette seconde école, nullement à la première, que se rattachent les philosophes français du XVIIIe siècle. Descartes, Malebranche, Spinoza, Leibnitz, tous les hommes à système sont pour eux des visionnaires ou des sophistes. Le nom de Locke, au contraire, cet ingénieux psychologue, leur paraît, peu s'en faut, le plus grand de l'histoire de la philosophie moderne.

Cette erreur de jugement devait entraîner au moins deux conséquences fâcheuses. D'abord, ce n'est pas impunément que l'esprit se désintéresse, quand même elles ne devraient jamais atteindre leur objet, de ces recherches qui ne développent pas seulement sa souplesse et sa subtilité, mais qui donnent à la pensée comme une certaine habitude de la gravité et de la profondeur, qui l'exercent à pénétrer les choses jusque dans leurs dessous complexes et dans leurs intimes contradictions. — Puis, qu'est-ce que l'étude de la métaphysique? Ce n'est pas seulement « l'aspiration éternelle de la raison humaine vers la connaissance de l'inconnu, » comme le dit Claude Bernard, mais vers l'unité, vers cette unité dont notre esprit ne peut se passer, parce qu'elle est à la fois l'être et la raison d'être. A mesure que les analyses des disciples de Locke, et de Condillac au XVIIIe siècle, de Stuart Mill et de Taine au XIXe, deviennent plus exactes, à mesure aussi que la science expérimentale multiplie et disperse ses efforts, l'unité de notre esprit et l'unité du monde, la personne et l'être nous échappent davantage. C'est une perte à laquelle nous ne saurions nous résigner [1].

Mais si ce n'est pas sans dommage, ce n'est pas non plus

1. La littérature même ne semble-t-elle pas s'être ressentie des défiances excessives de nos *philosophes* à l'égard des systèmes? Sans parler du défaut de gravité, qui est le mal de tout le siècle, et qui se trahit, pour un observateur sévère, jusque dans les gentillesses ou dans les élégances recherchées du style d'un Montesquieu et d'un Buffon, ce que nous sommes aujourd'hui tentés de reprocher le plus à ces ouvrages de grande étendue, qui d'ailleurs font tant d'honneur au XVIIIe siècle, l'*Esprit des lois*, l'*Histoire naturelle*, n'est-ce pas précisément de manquer de cette unité dont l'étude de la métaphysique entretient le goût et le sentiment? — Et de Voltaire même, combien connaissons-nous d'ouvrages dont on puisse dire qu'ils sont « composés » ?

sans profit que les hommes de ce temps renoncent aux spéculations métaphysiques. L'esprit, désormais, ne veut plus avouer comme connaissances acquises que les notions parfaitement éclaircies. On est curieux de faits bien établis dans l'ordre physique, et l'on prétend apporter la même netteté à l'étude des sciences sociales, qui commencent à naître. C'est ainsi, par exemple, qu'on arrive et très tôt — il semble que ce soit une pensée très précise dans l'esprit de Voltaire dès son retour d'Angleterre — à concevoir l'État [1], d'une manière toute positive, comme une association d'intérêts. Tout ce qui sert cette association, tout ce qui la fortifie, tout ce qui l'enrichit doit être protégé, favorisé, encouragé. De tous les États, le mieux administré c'est celui dont la constitution est telle que le plus grand nombre de ses membres ait intérêt à sa conservation et que nulle force n'y soit perdue. On voit quelles conséquences se déduisent de la théorie. N'envisageons ici que les plus générales, les conséquences morales, pour ainsi dire, sans nous occuper de celles qui sont plus proprement économiques ou politiques : c'est d'abord la disparition du préjugé qui avilit l'exercice des arts utiles, du commerce et de l'agriculture. Voltaire, dédaignant d'avance les sottes railleries qui ne lui furent pas épargnées à cette occasion, dédie sa tragédie de *Zaïre* à M. Falkener « marchand anglais » ; il se fera lui-même, dans la dernière partie de sa vie, industriel et cultivateur; de grands seigneurs tiendront à honneur de passer pour bons agronomes, et ce n'est pas un événement plus indifférent dans l'histoire des mœurs que dans celle des lettres que le succès de pièces telles que *la Partie de chasse de Henri IV* et *le Philosophe sans le savoir*.

D'autre part, la nouvelle notion de l'Etat laisse en dehors d'elle-même tout ce qui est sans rapport avec les intérêts dont l'État est le lien et la sauvegarde. Dès lors on ne peut pas dire seulement que la liberté de conscience est

1. L'*État*, disons-nous, et non la *nation* ou la *patrie*. La conception de l'Etat, n'intéresse que la raison : c'est un cadre, c'est un système de règles auquel nous nous soumettons volontairement dans notre intérêt et dans l'intérêt de la *patrie*. Mais la patrie elle-même, c'est notre naissance qui nous fait ses enfants, et, comme nous tirons d'elle toute notre substance, nous lui sommes attachés par des liens multiples avant que la raison nous démontre que c'est en effet pour nous un devoir de l'aimer et de la servir. L'idée de patrie est donc fort complexe : le XVIIIe siècle, avec sa rigueur rationnelle, n'a guère réussi à l'analyser. On comparera utilement, pour en juger, l'article PATRIE du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire à la belle et célèbre conférence de Renan : « Qu'est-ce qu'une nation ? »

assurée dans l'État : elle n'y fait même pas question. A la Bourse de Londres [1] le quaker et l'anglican, le chrétien et le juif travaillent également à l'accroissement de leur fortune et de la fortune de l'Angleterre : à la fin de la journée, les affaires finies, ils redeviennent différents les uns des autres par leurs mœurs et par leurs croyances ; mais par la force de l'habitude, des occupations communes, du commerce quotidien, ils sont pénétrés de ce sentiment que, par delà les différences qui les séparent, ils sont tous également des hommes et que, de cette identité foncière, résultent des obligations réciproques.

Ainsi se trouve tout d'abord introduite dans la philosophie du XVIIIe siècle cette notion de la tolérance, qu'une autre considération fortifie encore. L'expérience de tous les jours, en effet, et l'histoire des systèmes montrent assez à l'homme combien faible est sa raison, combien lente dans ses progrès, combien éloignée de comprendre jamais, comme dit Pascal, « la fin des choses et leur principe. » Dès lors, comment un homme se croirait-il le droit de forcer un autre homme à quitter une opinion douteuse pour en professer une autre qui ne le serait pas moins ? Car — c'est un point sur lequel il n'est pas superflu d'insister — cette faiblesse de la raison que les sectateurs de Pyrrhon, et, chez les modernes, de Montaigne, de Pascal, de Huet, ont pris tant de plaisir à exagérer, nul n'en a plus et mieux parlé que ces philosophes du XVIIIe siècle qu'on accuse volontiers de l'avoir méconnue.

La raison, que le ciel nous a donnée pour nous conduire, n'est qu'une lueur, pensent-ils, et c'est pas à pas que l'humanité s'avance vers la connaissance de la vérité. Mais il est vrai que ce progrès est incessant, indéfini ; et d'ailleurs, quand le terme ne devrait jamais être atteint, de quel autre secours, en attendant, pourrions-nous nous réclamer pour règler notre vie et pour ordonner la société des hommes ?

C'est ici qu'intervient une objection célèbre. L'Anglais Burke, dans ses *Réflexions sur la Révolution française*, Joseph de Maistre dans son *Essai sur les principes générateurs des constitutions politiques*, Taine enfin, dans ses *Origines de la France contemporaine*, l'ont tour à tour développée avec éclat : la politique, disent-ils, n'est pas une science où la raison seule « décide en maîtresse » ; il n'en va pas d'une nation comme

1. Voltaire, *Lettres philosophiques*, VI.

d'une figure de géométrie, qu'un effort de l'esprit crée en un moment, ou d'un échiquier sur lequel le joueur fait mouvoir des pièces insensibles. C'est à travers les siècles qu'elle s'est constituée, organisée ; et son développement est le résultat, non d'une convention rationnelle, mais d'une suite infinie de circonstances multiples; les événements de l'histoire, inextricable écheveau aux yeux du logicien, forment cependant une trame solide et continue que le temps déroule et que les hommes ourdissent, sans bien connaître leur œuvre, sous l'impulsion de leurs bonnes et de leurs mauvaises passions. Interrompre tout d'un coup ce travail des siècles pour reconstituer une nation de toutes pièces, c'est à peu près comme si l'on s'avisait de séparer de ses racines un arbre irrégulier, mais vigoureux dans sa croissance, pour en rectifier plus aisément le tronc suivant les lois de la géométrie.

Il y a sans doute beaucoup de force dans cette objection qui vise la Révolution elle-même en même temps que les hommes qui l'ont préparée; et, s'il y faut revenir encore, avouons de nouveau que les philosophes du XVIIIe siècle n'étaient guère préparés à concevoir, ainsi que nous le faisons volontiers aujourd'hui, la nation comme une sorte d'organisme vivant, et non pas seulement comme un être de raison. N'allons pas croire cependant qu'ils méconnaissent autant qu'on le dit la puissance de la tradition et l'heureuse fortune d'un pays tel que l'Angleterre, qui a vu la liberté se développer chez elle par un progrès spontané et continu. Mais, en France, à quelle tradition se rattacher? Des divers pouvoirs politiques qui, en s'unissant ou en se combattant, s'étaient exercés sur le sol de notre pays, féodalité, parlements, états généraux, royauté, ce dernier seul était resté debout, asservissant ou détruisant les autres. Cette royauté, nul n'en peut contester l'incomparable grandeur : à mesure qu'elle est devenue plus forte, la France a été plus unie et plus puissante. Mais cette politique si bien suivie, et qui n'a d'ailleurs cessé de s'inspirer de certaines vues théoriques, quand elle eut atteint son idéal et que Louis XIV en eut montré pendant plus d'un demi-siècle la magnifique réalisation, que pouvait-on encore en attendre ? qu'elle se maintînt ? Nous savons que c'était impossible : trop de forces opprimées devaient, à la mort du grand roi, se réveiller et profiter ou de l'inertie ou de la faiblesse et de l'insuffisance de ses successeurs. L'édifice du gouvernement personnel ébranlé de toutes parts, sur quelle force traditionnelle le

libéralisme naissant devait-il donc s'appuyer? Sur les débris d'une féodalité qui avait perdu toute raison d'être, et dont les membres, pour la plupart, n'avaient eux-mêmes plus conservé la notion des devoirs qui justifiaient jadis leurs privilèges? Sur les parlements, insuffisant levier, que les rois ont brisé chaque fois qu'il a paru menacer les bases de leur autorité? Sur les états généraux dont, depuis un siècle et demi, la monarchie avait volontairement laissé s'éteindre le souvenir? Certes on ne peut mettre en doute ni la perspicacité ni l'érudition politique de Mirabeau. Nul, on l'avouera, n'a mieux distingué la spéculation de la pratique; nul ne s'est plus défié des théoriciens et des déclarations de principes. Ce véritable homme d'État cependant, et qui vivait au milieu des événements, n'eut, au moment de la convocation des états généraux de 1789, qu'une seule crainte: ce n'est pas qu'on oubliât les traditions de notre ancienne histoire, c'est qu'on cherchât au contraire à les renouer, et que, profitant de la similitude des noms, le roi, après cent soixante-quinze ans écoulés, et quand tant de changements s'étaient produits dans les mœurs et dans l'esprit de la nation, prétendît se reporter, pour constituer la nouvelle assemblée et pour en fixer les attributions, aux règles qu'on avait suivies lors de la convocation des états généraux de 1614.

Ne nous faisons donc point si facilement, par amour du paradoxe, les complices des détracteurs de la Révolution, et convenons que l'orgueil des hommes du XVIIIe siècle, un peu trop naïvement étalé peut-être, n'était pas injustifiable, lorsque, fiers des progrès qu'ils voyaient la science accomplir sous leurs yeux, et saluant d'avance l'avènement de la liberté politique et de la liberté de penser, ils se vantaient, comme d'un grand titre de gloire, de vivre au « siècle de la raison. »

Car ils ont joint l'enthousiasme à l'activité. Bien différents des philosophes du paganisme, qui ne promettaient le bonheur qu'au sage, à l'initié, c'est au bonheur de l'humanité tout entière, qu'en cherchant à affranchir l'individu, ceux du XVIIIe siècle ont pensé travailler. Et voilà comment, pour le dire en passant, ce libéralisme rationnel, né au sein d'une société chrétienne, au moment même qu'il croit s'écarter le plus du christianisme, montre qu'il est tout pénétré de sa bienfaisante influence.

La foi de nos philosophes dans les progrès illimités de la science ne les enflammait pas moins que leur amour pour les

hommes. Aussi aurait-on le droit de s'étonner que cette glorieuse époque n'eût pas produit son poète, si nous ne savions que le temps de combattre n'est pas celui de chanter : si vieux que soit Homère, les exploits qu'il célèbre sont plus anciens que ses épopées. Mais les événements de la fin du XVIIIe siècle ne laissèrent pas le temps de naître au poème qui devait célébrer les victoires de sa philosophie. Déjà pourtant la poésie nouvelle s'était révélée dans quelques-uns des plus beaux vers de Voltaire, dans ceux, par exemple, de son *Épître sur la philosophie de Newton.* C'est le modèle dont se serait inspiré, dans son *Hermès*, le grand poète qui se proposait d'être notre Lucrèce, après avoir tenté d'être le Pindare de notre liberté naissante.

Le sentiment de l'art n'a pas plus manqué que celui de la poésie aux hommes de cette époque. Certes ils ont jugé trop souvent en littérateurs de la musique et des arts du dessin. Avides de précision et de clarté, ils ont en général mis au-dessus des autres les œuvres dont le sujet peut facilement s'exprimer, se traduire en paroles, et si, par surcroît, ces paroles offrent un sens moral et philosophique, le but le plus élevé que l'artiste se puisse proposer leur paraît atteint. Mais qu'on y prenne garde, si l'œuvre de Greuze procède en grande partie de cette théorie — encore ne peut-on nier qu'elle ne fasse quelque honneur à l'art français, — l'œuvre de David, après celle de Vien, son maître, n'en procède pas moins ; l'on n'en peut surtout nier l'influence sur l'illustre compositeur allemand qui, en venant mettre son génie au service de nos exigences, assura le triomphe universel et définitif du goût français dans la tragédie lyrique. Il est permis de ne pas approuver les principes sur lesquels se fonde la critique de Diderot dans ses *Salons* : on ne peut nier que ces études d'un écrivain sur les œuvres des peintres n'aient fait entrer pour la première fois chez nous la critique d'art dans la conversation des honnêtes gens, en la maintenant également éloignée des généralités de la rhétorique et de la précision technique des traités spéciaux. Il faut bien également reconnaître que l'histoire de l'art dans notre pays n'a pas enregistré le souvenir d'une lutte, ne disons pas seulement plus vive, mais plus intéressante par les principes qui y étaient engagés, que celle d'où Gluck est sorti victorieux.

N'exagérons rien cependant : ce n'est assurément pas entre 1715 et 1789 que la France a produit ses plus grands poètes et

ses plus grands artistes; c'est sans doute que le sentiment, génie, l'inexplicable, tout ce qui résiste aux analyses de raison, tient trop de place dans l'art et dans la poésie. Aus est-ce par ailleurs qu'il faut relever décidément la gloire, son tour incomparable, de cette grande époque.

L'esprit scientifique et la liberté sont les deux ressorts q mettent en mouvement le monde moderne. C'est l'honne commun des hommes du XVIIIe siècle de l'avoir pressenti d'avoir, par leurs efforts, aidé la société nouvelle à naître à se connaître. Leur seul tort fut peut-être de ne pas vo que les promesses de la science ne suffiraient jamais à calm les anxiétés de notre âme et que la liberté, qui affranchit l hommes, mais qui les isole, peut devenir, si nul sentime généreux n'en tempère l'instinct, féconde pour le mal auta que pour le bien. La psychologie de Pascal, s'ils ne l'avaie méprisée, les eût préservés de leurs erreurs : elle leur a rait appris la puissance, dans l'âme des individus comm dans celle des nations, de ces « raisons que la raison ne co naît pas. »

Mais quels novateurs surent jamais renfermer leurs théori dans de justes limites? C'est au temps, à l'expérience, corriger d'inévitables excès, qui ne diminuent point le pr des vérités conquises et des progrès accomplis.

LETTRES
DU
DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

LETTRES CHOISIES
DE VOLTAIRE (FRANÇOIS-MARIE-AROUET)
(1694-1778)

NOTICE

Les éditeurs ont jusqu'à présent recueilli près de dix mille lettres de Voltaire[1]. Les premières, adressées à un camarade de collège, ont été écrites à Louis-le-Grand : Voltaire était alors dans sa dix-septième année ; la dernière est un billet admirable, dicté de son lit, quatre jours avant sa mort. Il est certain que nous n'avons pas encore — nous ne les aurons sans doute jamais — toutes les lettres de Voltaire ; telle qu'elle est cependant, cette correspondance s'étend, presque sans interruption, sur une

1. L'édition la plus récente et la plus complète des *Œuvres de Voltaire*, celle de M. Moland (Paris, 1877-1883), contient 9098 lettres de notre auteur. Depuis, plusieurs lettres inédites ont encore été publiées. Contentons-nous de mentionner ici le livre de MM. Perey et Maugras, *la Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney* (Paris, 1885), qui contient 33 lettres inédites de Voltaire, et le tome III de la *Bibliographie des œuvres de Voltaire* de M. Georges Bengesco (Paris, 1889), qui en contient 100. — Voir la note 1 de la page 8.

période de soixante-sept ans, et nous permet de suivre au jour le jour, depuis l'adolescence jusqu'à la mort de Voltaire, cette vie qui peut passer elle-même pour l'image, le miroir le plus fidèle de l'activité sans égale du XVIIIe siècle.

Né à Paris le 20 novembre 1694, François-Marie Arouet écrit des vers dès le collège. Sorti de Louis-le-Grand et incapable d'accepter pour lui-même la prévision d'un avenir assuré mais médiocre, il ne songe, en dépit des objurgations, des précautions paternelles, qu'à se pousser dans le monde. Grâce à son tuteur, l'abbé de Châteauneuf, la société du Temple[1] lui est ouverte ; son talent naissant, la liberté de son esprit et de sa conduite, ses disgrâces mêmes, qui lui fournissent autant de prétextes à s'amuser en amusant les autres, tout contribue à son succès. La représentation d'*Œdipe* (1719) consacre sa jeune célébrité. Ses lettres nous le montrent, à cette époque, flatteur délicat et s'ingéniant à se faire des amis de tous ceux dont la voix, dans la littérature, compte alors pour quelque chose.

Déjà Voltaire (c'était le nom qu'il s'était choisi dès 1718), auteur joué à la cour, pensionné du roi et de la reine, et dont les salons, qui continuent d'applaudir à tant de pièces de vers charmantes et quelquefois profondes, attendent avec impatience l'apparition d'une œuvre décisive, ce poème de *la Ligue*, auquel il a travaillé pendant une année d'emprisonnement à la Bastille, Voltaire peut croire à son tour sa situation bien assise, quand un événement imprévu survient, qui semble faire crouler d'un coup tout l'édifice de ses espérances. L'un de ces jeunes seigneurs dont Voltaire avait cru que ses talents le faisaient l'égal, le chevalier de Rohan, blessé de quelques propos du poète, le fait un soir bâtonner par ses gens. C'est le premier incident vraiment grave de la vie de Voltaire. S'il souffrait patiemment cet outrage, c'en était fait : il gardait aux yeux des gentilshommes le rôle dont les écrivains d'autrefois avaient dû trop souvent se contenter, celui d'un amuseur souffert, et, au besoin, gagé par les grands, mais qu'on remettait à sa place quand il essayait d'en sortir. Un demi-siècle auparavant La Fontaine pouvait ne voir qu'un sujet de raillerie dans l'indigne traitement qu'un confrère, Furetière, avait souffert du comte de Guilleragues ;

1. Voir la note 4 de la page 9. — L'abbé de Châteauneuf (1645-1708) avait la réputation d'un homme d'esprit et d'un érudit : il a laissé deux ouvrages sur la musique des anciens. — Son frère, le marquis de Châteauneuf (mort en 1728), ambassadeur en Hollande, emmena avec lui à La Haye, en 1713, sur la prière d'Arouet le père, le jeune François-Marie, qu'il dut renvoyer en France au bout de peu de temps.

Racine et Boileau devaient se réclamer de l'amitié du prince de Condé pour échapper aux coups de bâton dont les menaçait le comte de Nevers. On peut donc dire que jusqu'à un certain point la dignité des hommes de lettres était engagée dans cette affaire avec celle de Voltaire, et, quoique sans doute la rage et le dépit aient suffi à les lui inspirer, il faut lui savoir gré des démarches passionnées auxquelles il se livra pour obtenir satisfaction : la correspondance nous en conserve le souvenir. Pour y mettre fin, la famille de Rohan obtint que Voltaire fût d'abord enfermé à la Bastille et reçût, quelques jours après, en sortant de prison, l'ordre de s'embarquer sans retard pour l'Angleterre. Voltaire partit (mai 1726), mais ce fut pour rentrer secrètement en France quelques semaines plus tard, revenir à Paris et y chercher de nouveau son insulteur. Ses efforts furent vains ; il dut reprendre le chemin de l'exil, et il eut alors — la correspondance semble bien en garder la trace — unmoment de découragement. Mais ce ne fut qu'un moment. Il avait en France connu lord Bolingbroke, lorsque cet homme d'État y avait passé les années de son exil. Depuis 1723 Bolingbroke était rentré dans son pays : fort de sa protection et des appuis qu'elle lui attira, lié bientôt avec tout ce que l'Angleterre comptait d'écrivains illustres, apprécié à la cour, Voltaire sentit sans doute le prix du bienfait que recouvrait l'apparente trahison de sa fortune : ce séjour en Angleterre, qui dura trois ans (1726-1729), exerça sur la direction de son esprit une influence décisive. C'est là qu'il apprit à connaître la philosophie de Locke, le système de Newton, les tragédies de Shakespeare ; c'est là que la notion qu'il avait commencé sans doute à se former de l'État put se préciser, quand il eut sous les yeux le spectacle d'un grand pays se gouvernant lui-même, et dont tous les citoyens, actifs à faire leur fortune, étaient animés d'un zèle pareil pour les intérêts de la patrie, en professant, sur les choses de la métaphysique et de la religion, les doctrines les plus diverses.

Quand il revint à Paris, un an après la publication de son poème épique, *la Henriade*, il y rapportait, outre l'ébauche d'une tragédie de *Brutus* (1730), « pleine de vers républicains, » ses *Lettres philosophiques ou lettres sur les Anglais*, dont la forme est si agréable et le fond si riche. Mais l'apparition de l'ouvrage est le signal d'une nouvelle persécution (1734). Voltaire, qui, deux ans auparavant, n'avait pu que subrepticement publier sa brillante et inoffensive *Histoire*

de Charles XII (1732), n'évite cette fois d'être arrêté qu'en s'enfuyant chez Mme du Châtelet, à Cirey, en Champagne. Toute cette période de vingt ans d'ailleurs, qui s'étend du retour d'Angleterre au départ pour la cour de Frédéric II (1729-1749), est singulièrement féconde : c'est alors que Voltaire donne sa *Zaïre* (1732), écrite en vingt-deux jours, *la Mort de César* (1735), *Alzire* (1736), *Mahomet* (1741), *Mérope* (1745), *le Temple du goût*, cette piquante mais dangereuse critique des écrivains médiocres, les *Discours sur l'homme* (1734-1737) et tant d'épîtres, d'odes, de fantaisies et de poésies légères. Et pendant ce temps, la correspondance devient plus abondante, et nous montre Voltaire occupé non seulement de la composition de ses ouvrages, mais des moyens d'en assurer la publication, en les préservant, par des subterfuges, qui ne sont pas toujours honorables, des tracasseries juridiques et administratives. Partagé entre mille soins divers, sa conduite peut être tour à tour l'objet de jugements contradictoires. Il ne perd pas une occasion de plaider devant le public la cause des lettres, d'affirmer leur puissance et leur utilité ; il n'en perd pas une non plus d'augmenter sa fortune par des opérations ou des placements avantageux. Mme Du Deffand le félicitera quelque jour[1] d'avoir eu l'esprit de devenir riche. Il y a, en effet, travaillé de toutes ses forces, voyant dans la richesse non seulement un avantage, mais la condition de la dignité et de l'indépendance de l'écrivain. Patriote à sa manière et, pourrait-on dire, malheureusement, à ses heures, il se fait, devant les étrangers, le héraut de la gloire de Louis XIV, des mérites de notre langue, du génie de nos grands hommes ; une victoire remportée par nos armées provoque son enthousiasme. Mais toujours courtisan, il se laisse aller à écrire à Frédéric, qui vient de jouer la diplomatie française par une odieuse défection (1742), une lettre de félicitations qui soulève la réprobation publique et qu'il est misérablement réduit à désavouer, quoiqu'elle soit de lui. Lui-même il s'était fait berner, sans seulement s'en apercevoir, par son royal ami, dans deux ambassades que la cour de France avait eu la naïveté de confier à l'homme le moins capable qui fut jamais de s'effacer, de se ménager, d'attendre et de se taire.

Toutes ces négociations avec la cour de France et avec le roi de Prusse se compliquent, s'entremêlent de peines, de tracas de toutes sortes dont les représentations de *Mahomet* (1741)

1. Voir sa lettre, pages 175-777.

sont l'occasion, ainsi que les démarches de Voltaire pour entrer à l'Académie, où il ne fut reçu qu'en 1746. L'année précédente, il avait été nommé historiographe du roi. Mais en dépit de ce retour apparent de la bienveillance royale, sa faveur à la cour ne parvient pas à se fixer, et il a tant d'amis et tant d'ennemis, qui, les uns et les autres, ont tant de raisons de le trouver charmant ou haïssable, qu'on ne saurait s'étonner de ces alternatives de succès et de disgrâce, qui finirent par le lasser. Il se décida, après la mort de Mme du Châtelet (1749), à prêter l'oreille aux propositions du roi de Prusse, et, le 28 juin 1750, il quitta Paris pour se rendre à la cour de Berlin, où l'attendaient titres, honneurs et pensions.

Bien des déboires l'y attendaient aussi, et des mortifications sans nombre. Un esprit, non pas plus net, ni plus fin, mais moins aveuglé par l'amour-propre que celui de Voltaire, les eût prévus avant le départ. C'est justement ici l'intérêt de la *Correspondance* de nous faire suivre le progrès des sentiments par lesquels il passa, l'enthousiasme d'abord et la satisfaction, puis l'inquiétude, conçue sur un rapport, peut-être mensonger, sur quelques blessures, peut-être involontaires, enfin le dépit, le désenchantement, le désaccord complet éclatant entre les deux hommes, le roi et le poète, l'Apollon de la France et le Salomon du Nord, et la fuite hâtive et plaisamment rancunière (1753), de celui des deux qui n'ayant pas « 50 000 moustaches à son service » pouvait le moins « prétendre faire la guerre. »

Mais où se fixer maintenant? Ce furent deux ans de recherches et de soucis nouveaux. Mais comme ses démêlés avec Frédéric ne l'avaient pas empêché de donner ses soins à l'achèvement et à la publication du *Siècle de Louis XIV*, ses pérégrinations dans tout l'est de la France n'interrompirent pas les études qu'il poursuivait pour livrer enfin au public cet *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, qui parut en 1758, et qui, encore qu'on puisse justement reprocher à l'auteur d'avoir trop souvent cherché, dans le récit des faits, l'occasion de faire parade de ses sentiments philosophiques, et de s'en être laissé aveugler jusqu'au point de méconnaître complètement çà et là le sens des événements, n'en reste pas moins un chef-d'œuvre d'aisance, de lucidité, d'érudition et de critique. Enfin Voltaire qui, en 1755, avait déjà acheté la terre des Délices sur le lac de Genève, s'établit définitivement, à partir de 1760, au château de Ferney, situé en terre française, à la frontière même de la France et de la Suisse.

C'est alors, dans ce pays qu'il transforme et qu'il enrichit en y relevant l'agriculture et l'industrie, que sa correspondance devient le plus admirable et le plus extraordinaire. Voltaire est à ce moment véritablement roi, roi de la pensée en Europe : les savants, les hommes de lettres, les grands seigneurs, les souverains de tous les pays correspondent avec lui. Point de question à laquelle son génie veuille rester indifférent : tissage, horlogerie, commerce, agronomie, travaux publics, administration, finances, jurisprudence, il s'intéresse à tout ; sa sagacité n'est jamais en défaut, quand il s'agit d'aider ou d'applaudir aux efforts de ceux qui, de quelque manière que ce soit, travaillent pour le bien et pour le bien-être de l'humanité. Lui-même il élève victorieusement la voix dans toutes les affaires qui passionnent l'opinion publique, celle de Calas, de Sirven, du chevalier de La Barre ; l'annonce que le roi vient de réformer une sentence injuste provoquera, à la veille de sa mort, son dernier cri de joie et d'espérance. Son ardeur, souvent intempérante, excessive, téméraire, outrageuse — tout cela est vrai — à défendre les vérités qui lui sont chères, s'est accrue, au lieu de s'éteindre, à mesure que l'âge lui a donné plus d'autorité. Mais le souci de la guerre à poursuivre et d'un véritable parti à diriger ne le détournent point des lettres qui ont été le charme et la gloire la plus incontestée de sa vie. En 1760, il donne encore une de ses tragédies les plus pathétiques, les plus originales, *Tancrède*, et c'est pour diriger dans sa quatre-vingt-quatrième année, les répétitions d'une autre tragédie, *Irène*, qu'il rentrera à Paris comme un triomphateur, rappelé par l'enthousiasme universel. Nul, à l'Académie, ne travaille plus que lui : pour constituer une dot à une petite-nièce de Corneille, qu'il a recueillie et élevée, il demande de Ferney (1761) à l'illustre compagnie de patronner une édition du grand tragique, pour laquelle il écrit un commentaire très étendu. Il devait mourir le 10 mai 1778 : le 7 il avait apporté à l'Académie le plan d'un nouveau dictionnaire, auquel il allait se mettre à travailler lui-même, quand la maladie l'arrêta.

Tel est ce Voltaire que les jeunes gens verront revivre sous leurs yeux en parcourant les lettres qui vont suivre. Quels qu'en soient le charme et la finesse, elles n'ont vraiment été écrites que pour satisfaire aux nécessités de chacun des moments de sa vie, pour instruire ses divers correspondants et non pour divertir la postérité ou pour la séduire. Aussi peut-on chercher et trouver, dans cette correspon-

dance, comme dans celle de Cicéron, la seule qu'on doive lui comparer, les plus graves motifs d'accusation contre son auteur. Nous espérons pourtant qu'à cette lecture, cette opinion s'affermira, que, dans l'œuvre immense de Voltaire, le bien en définitive l'emporte sur le mal, et qu'il est juste que la postérité lui garde, avec son admiration, qu'elle ne lui marchande pas sérieusement, une sorte de reconnaissance filiale. Ne dissimulons aucune de ses faiblesses ; et commençons par reconnaître son injustice et son aveuglement dans toute discussion qui touche à la religion et à la foi : il n'a compris ni la nature ni la puissance des sentiments religieux; il est descendu, pour les combattre, jusqu'aux plaisanteries les plus basses. Le désir de faire rire le public, pour s'en faire applaudir à tout prix, a trop rarement chez lui laissé place aux délicatesses du cœur : son fâcheux poème de la *Pucelle* en serait au besoin la preuve, si l'on n'était encore en droit de lui reprocher tant d'attaques calomnieuses, de démarches compromettantes, de dénégations mensongères, que les ardeurs de la lutte et les périls que courait alors un écrivain à dire ouvertement sa pensée expliquent sans les justifier. Enfin il manque à Volaire, pour s'attirer sûrement l'affection des hommes d'avoir connu l'amour ou l'amitié. Voltaire a eu des admirateurs et des disciples, auxquels il a donné le nom d'amis : il n'a jamais, au vrai, aimé qu'un homme au monde : lui-même. Mais il a passionnément aimé l'humanité. Le cœur, a-t-on dit[1], est, lui aussi, capable d'abstraction : le XVIIIe siècle peut fournir à cette assertion plus d'un témoignage ; aucun n'est plus fort, plus éclatant que l'exemple de Voltaire, et cet amour qui a rempli sa vie, qui anime toute son œuvre, doit suffire à nous rendre sa mémoire chère et presque sacrée. Il n'a pas seulement aimé l'humanité ; il l'a servie avec toutes les ressources d'une intelligence prodigieusement active et diverse. De cet amour et de ces services, il n'est aucun d'entre nous qui ne sente encore l'effet aujourd'hui. Certes il faut garder jalousement le culte de tous nos grands hommes, de Molière, de Bossuet, de Pascal, de Corneille : c'est par ceux-là qu'est arrivé jusqu'à nous, enrichi encore par leur génie, le trésor des vérités générales sur lesquelles la société humaine a toujours été fondée. Mais il semble que l'esprit de Voltaire, plus rapproché par le temps, ait avec celui de notre siècle des liens plus étroits, des rapports mieux définis.

1. M. Darlu : *l'Enseignement de la morale*, discours prononcé à la distribution des prix du concours général en 1890.

Il a eu, par avance, notre universelle curiosité. Il a eu foi, comme nous, dans le succès des efforts continus de la raison, non pas une foi aveugle, car nul n'a mieux senti que lui notre faiblesse et ne l'a plus ingénieusement et plus souvent fait sentir; mais si la raison n'est peut être pas en nous la seule faculté par laquelle nous connaissions le vrai, c'est assurément la seule que nous soyons les maîtres de diriger avec méthode vers la recherche de la vérité : ce n'est donc que d'elle que nous pouvons, en tant qu'hommes, suivant le mot de Descartes, attendre notre progrès. Enfin, il n'est personne dont les écrits aient plus contribué que ceux de Voltaire à faire regarder la tolérance et le respect des consciences, non pas seulement comme un devoir, mais comme la loi même des gouvernements modernes.

Les disciples de Voltaire, les voltairiens, comme on a dit, n'ont pas toujours bien servi les intérêts de sa gloire. Ces sectateurs de la raison ont imprudemment prétendu nier tout ce qui dépasse les forces de la raison; ces amis de la tolérance sont devenus parfois les intolérants prédicateurs du déisme ou de l'athéisme. Méprisons ces excès, dont nous pouvons avouer que Voltaire lui-même, dans l'ardeur de la lutte, n'a pas toujours su se défendre; mais retenons les bienfaits de la doctrine : elle est faite tout entière d'esprit critique et de modération [1].

---

1. — A M. FYOT DE LA MARCHE [2].

1711.

Monsieur, j'ai différé deux ou trois jours à vous écrire afin de pouvoir vous dire des nouvelles de la tragédie que le Père Lejay vient de faire représenter [3]; une grosse

1. Les lettres qui suivent sont tirées, pour la plupart, de l'édition de M. Moland (voir la note de la page 1). Quelques-unes sont empruntées aux autres publications que nous avons mentionnées, celle de MM. Perey et Maugras (lettres 33 et 74) et celle de M. Bengesco (lettres 43, 44 et 52).

2. Condisciple de Voltaire à Louis-le-Grand, il venait de sortir du collège, d'où son ami lui écrivit cinq lettres, dont celle que nous publions ci-dessus. Fyot de la Marche était fils d'un président à mortier du parlement de Bourgogne, et devint lui-même plus tard premier président de cette compagnie. En 1761, Voltaire et M. de la Marche furent remis en relation par un ami commun, le président de Ruffey, et, après un intervalle de cinquante ans, échangèrent de nouveau quelques lettres.

3. A la distribution des prix. Le P. Lejay (mort en 1735), professeur de rhétorique, a composé plusieurs tragédies latines.

pluie a fait partager le spectacle en deux après-dînées, ce qui a fait autant de plaisir aux écoliers que de chagrin au Père Lejay; deux moines se sont cassé le col l'un après l'autre si adroitement qu'ils n'ont semblé tomber que pour servir à notre divertissement; le nonce de Sa Sainteté nous a donné huit jours de congé. M. Thénard a chanté, le Père Lejay s'est enroué, le Père Porée[1] a prié Dieu pour obtenir un bon temps; le ciel n'a pas été d'airain pour lui; au plus fort de sa prière, le ciel a donné une pluie abondante; voilà à peu près ce qui s'est passé ici. Il ne me reste plus pour jouir des vacances que d'avoir le plaisir de vous voir à Paris; mais, bien loin de pouvoir vous posséder, je ne puis même avoir le bonheur de contenter mon amitié par une plus longue lettre; la poste, qui va partir, me force de me dire à la hâte votre très humble et très obéissant serviteur et ami.

AROUET.

2. — A M. L'ABBÉ DE CHAULIEU[2].

De Sully[3], 20 juin 1716.

Monsieur, vous avez beau vous défendre d'être mon maître, vous le serez, quoi que vous en disiez. Je sens trop le besoin que j'ai de vos conseils; d'ailleurs les maîtres ont toujours aimé leurs disciples, et ce n'est pas là une des moindres raisons qui m'engagent à être le vôtre. Je sens qu'on ne peut guère réussir dans les grands ouvrages sans un peu de conseils et beaucoup de docilité. Je me souviens bien des critiques que M. le grand prieur[4] et vous me

1. Le P. Porée (1675-1741), également professeur de rhétorique, a composé, lui aussi, des œuvres dramatiques en latin. Voltaire lui témoigna toujours beaucoup d'affection.

2. *L'abbé de Chaulieu* (1639-1720), auteur de poésies légères qui furent très goûtées par la société du Temple (voir les deux notes suivantes), dont il fut, avec La Fare (1644-1712), le poète favori.

3. Sully-sur-Loire, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Loiret. Voltaire y avait été exilé à la suite de la publication de pièces satiriques contre le Régent, qu'on lui avait attribuées. Mais, au château de Sully, qui appartenait alors à Maximilien-Henri de Béthune, duc de Sully, il retrouva plusieurs des familiers du Temple.

4. *Le grand prieur*. Philippe de Vendôme (1655-1727). Il était en effet grand prieur de France; c'était la plus haute dignité de l'ordre de Malte en France. En cette qualité il habitait un hôtel

fîtes dans un certain souper, chez M. l'abbé de Bussi[1]. Ce souper-là fit beaucoup de bien à ma tragédie[2], et je crois qu'il me suffirait pour faire un bon ouvrage de boire quatre ou cinq fois avec vous. Socrate donnait ses leçons au lit, et vous les donnez à table ; cela fait que vos leçons sont sans doute plus gaies que les siennes.

Je vous remercie infiniment de celles que vous m'avez données sur mon épître *à M. le Régent*[3]; et quoique vous me conseilliez de louer, je ne laisserai pas de vous obéir.

Malgré le penchant de mon cœur,
A vos conseils je m'abandonne.
Quoi ! je vais devenir flatteur !
Et c'est Chaulieu qui me l'ordonne !

Je ne puis vous en dire davantage, car cela me saisit. Je suis, avec une reconnaissance infinie, etc.

3. — A Mgr LE DUC D'ORLÉANS, RÉGENT[4].

1718.

Monseigneur, faudra-t-il que le pauvre Voltaire ne vous ait d'autres obligations que de l'avoir corrigé par une année de Bastille[5] ? Il se flattait que, après l'avoir mis en purgatoire, vous vous souviendriez de lui dans le temps que vous ouvrez le paradis à tout le monde.

Il prend la liberté de vous demander trois grâces : la première, de souffrir qu'il ait l'honneur de vous dédier la

situé dans l'enclos du Temple à Paris : D'où le nom de *société du Temple* donné au groupe d'écrivains et de gens du monde qui se réunissaient chez lui pour y parler fort librement de toutes choses.

1. *L'abbé de Bussi :* fils de Bussi-Rabutin, le cousin de Mme de Sévigné. Il fut membre de l'Académie française et mourut en 1736 évêque de Luçon.

2. *Œdipe*, tragédie qui ne fut représentée qu'en 1718, mais à laquelle il travaillait déjà en 1714.

3. *Epître au Régent.* Composée en 1716 à la louange de Philippe d'Orléans, contre lequel il avait été faussement accusé d'avoir écrit des couplets satiriques (voir encore les deux premières notes de la lettre suivante).

4. *Philippe d'Orléans* (1674-1723), neveu de Louis XIV qui le désigna pour présider le conseil de régence en 1715. Mais il se fit donner par le parlement un pouvoir absolu. On sait que ce fut un prince intelligent, brave, généreux, mais insouciant et corrompu.

5. *Une année de Bastille.* Il y était en effet resté onze mois (mai 1717-avril 1718) à la suite de la publication d'une satire dont il n'était pas plus l'auteur que des vers qui l'avaient fait précédemment exiler à Sully.

tragédie[1] qu'il vient de composer ; la seconde, de vouloir bien entendre quelque jour des morceaux d'un poème épique[2] sur celui de vos aïeux auquel vous ressemblez le plus ; et la troisième, de considérer que j'ai l'honneur de vous écrire une lettre où le mot de souscription ne se trouve point.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, de Votre Altesse Royale, le très humble et très pauvre secrétaire des niaiseries.

VOLTAIRE[3].

4. — A M. J.-B. ROUSSEAU[4].

23 janvier 1722.

M. le baron de Breteuil[5] m'a appris, monsieur, que vous vous intéressez encore un peu à moi, et que le poème de *Henri IV*[6] ne vous est pas indifférent ; j'ai reçu ces marques de votre souvenir avec la joie d'un disciple tendrement attaché à son maître. Mon estime pour vous et le besoin que j'ai des conseils d'un homme seul capable d'en donner de bons en poésie, m'ont déterminé à vous envoyer un plan que je viens de faire à la hâte de mon ouvrage : vous y trouverez, je crois, les règles du poème épique observées.

Le poème commence au siège de Paris, et finit à sa prise ; les prédictions faites à Henri IV, dans le premier chant, s'accomplissent dans tous les autres ; l'histoire n'est point altérée dans les principaux faits, les fictions y sont

1. Il s'agit d'*Œdipe* : voir la note 2 de la page précédente.

2. *Un poème épique. La Ligue*, qu'il appela plus tard *la Henriade*. C'est en effet à la Bastille qu'il avait commencé d'y travailler.

3. *Voltaire*. C'est la première fois que notre auteur signe de ce nom.

4. J.-B. Rousseau (1671-1741). Ce célèbre poète lyrique s'était attiré bien des ennemis par sa vanité et son humeur satirique et mordante : à la suite d'un procès en diffamation sur les conclusions duquel on discute encore aujourd'hui, le poète dut s'exiler (1712). Il eut la consolation de trouver à l'étranger de puissants protecteurs et particulièrement, à Vienne, le prince Eugène. Il n'en passa pas moins ses dernières années dans la misère et mourut à Bruxelles.

5. Le baron de Breteuil, lecteur du roi et introducteur des ambassadeurs, ami fidèle de Rousseau, père de la marquise du Châtelet.

6. *Le poème de Henri IV*. Voir ci-dessus la note 2.

toutes allégoriques ; nos passions, nos vertus et nos vices y sont personnifiés ; le héros n'a de faiblesses que pour faire valoir davantage ses vertus. Si tout cela est soutenu de cette force et de cette beauté continue de la diction dont l'usage était perdu en France sans vous[1] je me flatte que vous ne me désavouerez point pour votre disciple. Je ne vous ai fait qu'un plan fort abrégé de mon poème, mais vous devrez m'entendre à demi-mot ; votre imagination suppléera aux choses que j'ai omises. Les lettres que vous écrivez à M. le baron de Breteuil me font espérer que vous ne me refuserez pas les conseils que j'ose dire que vous me devez. Je ne me suis point caché de l'envie que j'ai d'aller moi-même consulter mon oracle. On allait autrefois de plus loin au temple d'Apollon, et sûrement on n'en revenait point si content que je le serai de votre commerce. Je vous donne ma parole que, si vous allez jamais aux Pays-Bas, j'y viendrai passer quelque temps avec vous. Si même l'état de ma fortune présente me permettait de faire un aussi long voyage que celui de Vienne, je vous assure que je partirais de bon cœur pour voir deux hommes aussi extraordinaires dans leurs genres que M. le prince Eugène[2] et vous. Je me ferais un véritable plaisir de quitter Paris, pour vous réciter mon poème devant lui à ses heures de loisir. Tout ce que j'entends dire ici de ce prince à tous ceux qui ont l'honneur de le voir me le fait comparer aux grands hommes de l'antiquité. Je lui ai rendu, dans mon sixième chant[3], un hommage qui, je crois, doit d'autant moins lui déplaire, qu'il est moins suspect de flatterie, et

1. *Sans vous.* Disciple de Boileau, Jean-Baptiste Rousseau pouvait légitimement passer, malgré toutes les lacunes de son talent, pour le dernier représentant du goût et des traditions du XVIIe siècle : Voltaire ne risquait donc pas trop de se faire accuser d'adulation en lui adressant le compliment qu'on vient de lire. Toutefois, il faut noter qu'il parla plus tard de Rousseau dans de tout autres termes ; on a même de lui une lettre adressée en 1716 à M. de La Faye, dans laquelle Rousseau est très sévèrement jugé.

2. François-Eugène de Savoie (1663-1736), était le fils d'Olympe Mancini, mariée au duc de Savoie-Carignan, comte de Soissons. Louis XIV ayant refusé ses services, il entra dans l'armée autrichienne, parvint rapidement au grade de feld-maréchal, se distingua dans les guerres contre les Turcs et dans celle de la succession d'Espagne. Il fut, on le sait, avec Marlborough et le Hollandais Heinsius, l'âme de la coalition contre la France. Vainqueur à Hochstaedt, Oudenarde et Malplaquet, il fut vaincu à son tour par le maréchal de Villars à Denain (1712).

3. *Mon sixième chant*, devenu le septième dans l'édition définitive.

que c'est à la seule vertu que je le rends. Vous verrez, par l'argument de chaque livre de mon ouvrage, que le sixième est une imitation du sixième de Virgile. Saint Louis y fait voir à Henri IV les héros français qui doivent naître après lui ; je n'ai point oublié parmi eux M. le maréchal de Villars ; voici ce qu'en dit saint Louis :

> Regardez dans Denain l'audacieux Villars
> Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,
> Arbitre de la paix que la victoire amène,
> Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène.

C'était là effectivement la louange la plus grande qu'on pouvait donner à M. le maréchal de Villars, et il a été lui-même flatté de la comparaison. Vous voyez que je n'ai point suivi les leçons de La Motte[1], qui, dans une assez mauvaise ode à M. le duc de Vendôme, crut ne pouvoir le louer qu'aux dépens de M. le prince Eugène et de la vérité.

Comme je vous écris tout ceci, Mme la duchesse de Sully m'apprend que vous avez mandé à M. le commandeur[2] de Comminges que vous irez cet été aux Bas-Pays. Si le voisinage de la France pouvait vous rendre un peu de goût pour elle, et que vous pussiez ne vous souvenir que de l'estime qu'on y a pour vous, vous guéririez nos Français de la contagion du faux bel esprit, qui fait plus de progrès que jamais. Du moins, si on ne peut espérer de vous revoir à Paris, vous êtes bien sûr que j'irai chercher à Bruxelles le véritable antidote contre le poison des La Motte. Je vous supplie, monsieur, de compter toute votre vie sur moi, comme sur le plus zélé de vos admirateurs.

Je suis, etc.

1. *La Motte* (1672-1731), Antoine Houdart de La Motte, membre de l'Académie française. Il a laissé des tragédies (voir la note 1 des pages 18 et 23), des fables et une *Iliade* en douze chants ; il prétendait avoir ainsi allégé Homère d'un fatras inutile. Mme Dacier (1654-1720) soutint contre lui le parti d'Homère et de toute l'antiquité.

2. *Commandeur*, dignitaire de l'ordre de Malte, qui comprenait des prieurés, des commanderies et des bailliages.

5. — A M***, MINISTRE DU DÉPARTEMENT DE PARIS.

1726.

Le sieur Voltaire remontre très humblement qu'il a été assassiné par le brave chevalier de Rohan[1], assisté de six coupe-jarrets, derrière lesquels il était hardiment posté; qu'il a toujours cherché, depuis ce temps-là, à réparer, non son honneur, mais celui du chevalier, ce qui était trop difficile. S'il est venu de Versailles, il est très faux qu'il ait été demander ni qu'il ait fait demander le chevalier de Rohan-Chabot chez M. le cardinal de Rohan[2].

Il lui est très aisé de prouver le contraire, et il consent de rester toute sa vie à la Bastille s'il en impose. Il demande la permission de manger avec M. le gouverneur de la Bastille et de voir du monde. Il demande avec encore plus d'instance, la permission d'aller incessamment en Angleterre. Si on doute de son départ, on peut l'envoyer avec un exempt jusqu'à Calais.

6. — A M. THIERIOT[3].

Le 12 août 1726.

J'ai reçu bien tard, mon cher Thieriot, une lettre de vous, du 11 du mois de mai dernier. Vous m'avez vu bien malheureux à Paris. La même destinée m'a poursuivi partout. Si le caractère des héros de mon poème[4] est

1. Pour se venger de traits caustiques que lui avait décochés Voltaire, le chevalier de Rohan-Chabot l'avait fait bâtonner en pleine rue Saint-Antoine, devant l'hôtel de Sully. Voltaire voulut se venger, provoquer son insulteur; mais celui-ci, grâce au puissant crédit des Rohan, obtint l'incarcération du poète à la Bastille (17 avril). On ne l'y garda pas plus de quinze jours, à la suite desquels il fut exilé en Angleterre. — Le billet qu'on va lire a été écrit à la Bastille même.

2. *Cardinal de Rohan* (1674-1749), évêque de Strasbourg, grand aumônier de France.

3. Thieriot, un des plus assidus correspondants de Voltaire, était clerc chez Me Alain, procureur, quand le père d'Arouet y plaça son fils. Les deux jeunes gens ne tardèrent pas à se lier; mais l'amitié fut bien plus sincère et plus active du côté de Voltaire. Thieriot était paresseux et ami du plaisir. Il ne put vivre qu'en parasite. Frédéric II le chargea pendant quelque temps de lui envoyer des chroniques et des nouvelles sur la vie littéraire à Paris. Il mourut en 1772.

4. *La Henriade*, dont la première édition authentique parut en 1728.

aussi bien soutenu que celui de ma mauvaise fortune, mon poème assurément réussira mieux que moi. Vous me donnez par votre lettre des assurances si touchantes de votre amitié, qu'il est juste que j'y réponde par de la confiance. Je vous avouerai donc, mon cher Thieriot, que j'ai fait un petit voyage à Paris, depuis peu. Puisque je ne vous y ai point vu, vous jugerez aisément que je n'ai vu personne. Je ne cherchais qu'un seul homme[1] que l'instinct de sa poltronnerie a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. Enfin la crainte d'être découvert m'a fait partir plus précipitamment que je n'étais venu. Voilà qui est fait, mon cher Thieriot; il y a grande apparence que je ne vous reverrai plus de ma vie. Je suis encore très incertain si je me retirerai à Londres. Je sais que c'est un pays où les arts sont tous honorés et récompensés, où il y a de la différence entre les conditions, mais point d'autre entre les hommes que celle du mérite. C'est un pays où on pense librement et noblement, sans être retenu par aucune crainte servile. Si je suivais mon inclination, ce serait là que je me fixerais, dans l'idée seulement d'apprendre à penser. Mais je ne sais si ma petite fortune, très dérangée par tant de voyages, ma mauvaise santé, plus altérée que jamais, et mon goût pour la plus profonde retraite, me permettront d'aller me jeter au travers du tintamarre de Whitehall[2] et de Londres. Je suis très bien recommandé en ce pays-là et on m'y attend avec assez de bonté; mais je ne puis pas vous répondre que je fasse le voyage. Je n'ai plus que deux choses à faire dans ma vie: l'une de la hasarder avec honneur dès que je le pourrai; et l'autre, de la finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient à ma façon de penser, à mes malheurs et à la connaissance que j'ai des hommes.

J'abandonne de bon cœur mes pensions du roi et de la reine; le seul regret que j'aie est de n'avoir pu réussir à

1. Le chevalier de Rohan-Chabot. Voir la lettre précédente.

2. *Whitehall*, palais de Londres, devant lequel fut exécuté Charles Ier (1649). Le quartier de Whitehall, situé à l'entrée de la *Cité*, est le centre d'une circulation très active.

vous les faire partager. Ce serait une consolation pour moi dans ma solitude de penser que j'aurais pu, une fois en ma vie, vous être de quelque utilité; mais je suis destiné à être malheureux de toutes façons. Le plus grand plaisir qu'un honnête homme puisse ressentir, celui de faire plaisir à ses amis, m'est refusé....

Si j'ai encore quelques amis qui prononcent mon nom devant vous, parlez de moi sobrement avec eux, et entretenez le souvenir qu'ils veulent bien me conserver.

Pour vous, écrivez-moi quelquefois, sans examiner si je fais exactement réponse. Comptez sur mon cœur plus que sur mes lettres.

Adieu, mon cher Thieriot; aimez-moi malgré l'absence et la mauvaise fortune.

7. — AU P. PORÉE[1].

Paris[2], 7 janvier 1730.

Je vous envoie, mon cher Père, la nouvelle édition qu'on vient de faire de la tragédie d'*Œdipe*. J'ai eu soin d'effacer, autant que je l'ai pu, les couleurs fades d'un amour déplacé, que j'avais mêlées malgré moi aux traits mâles et terribles que ce sujet exige.

Je veux d'abord que vous sachiez, pour ma justification, que, tout jeune que j'étais quand je fis *Œdipe*, je le composai à peu près tel que vous le voyez aujourd'hui : j'étais plein de la lecture des anciens et de vos leçons, et je connaissais fort peu le théâtre de Paris; je travaillai à peu près comme si j'avais été à Athènes. Je consultai M. Dacier[3], qui était du pays; il me conseilla de mettre un chœur dans toutes les scènes, à la manière des Grecs : c'était me conseiller de me promener dans Paris avec la robe de Platon. J'eus bien de la peine seulement à obtenir

1. Voir la note 1 de la page 9.
2. Voltaire, qui avait dû, on l'a vu par les lettres précédentes, s'exiler en Angleterre en 1726, avait pu rentrer en France en 1729.
3. *Dacier* (1651-1722), membre de l'Académie française, publia des traductions d'auteurs anciens, Horace, Plutarque, Platon. Sa femme, Mme Dacier, se fit encore, comme traductrice et comme érudite, un plus grand renom que lui.

que les comédiens de Paris voulussent exécuter les chœurs qui paraissent trois ou quatre fois dans la pièce; j'en eus bien davantage à faire recevoir une tragédie presque sans amour. Les comédiennes se moquèrent de moi quand elles virent qu'il n'y avait point de rôle pour l'amoureuse. On trouva la scène de la double confidence[1] entre Œdipe et Jocaste, tirée en partie de Sophocle, tout à fait insipide. En un mot, les acteurs, qui étaient dans ce temps-là petits-maîtres et grands seigneurs, refusèrent de représenter l'ouvrage.

J'étais extrêmement jeune; je crus qu'ils avaient raison : je gâtai ma pièce, pour leur plaire, en affadissant par des sentiments de tendresse[2] un sujet qui le comporte si peu. Quand on vit un peu d'amour, on fut moins mécontent de moi; mais on ne voulut point du tout de cette grande scène entre Jocaste et Œdipe : on se moqua de Sophocle et de son imitateur. Je tins bon; je dis mes raisons, j'employai des amis; enfin ce ne fut qu'à force de protections que j'obtins qu'on jouerait *Œdipe*.

Il y avait un acteur nommé Quinault (Dufresne)[3], qui dit tout haut que, pour me punir de mon opiniâtreté, il fallait jouer la pièce telle qu'elle était, avec ce mauvais quatrième acte tiré du grec. On me regardait d'ailleurs comme un téméraire d'oser traiter un sujet où Pierre Corneille avait si bien réussi. On trouvait alors l'*Œdipe* de Corneille[4] excellent : je le trouvais un fort mauvais ouvrage et je n'osais le dire; je ne le dis enfin qu'au bout de dix ans, quand tout le monde est de mon avis.

Il faut souvent bien du temps pour que justice soit rendue : on l'a faite un peu plus tôt aux deux *Œdipes* de

1. *Double confidence.* Dans la première scène de l'acte IV, Jocaste avoue à Œdipe qu'elle a fait assassiner son enfant pour éviter le parricide dont, suivant un oracle, il devait se rendre coupable. Lui, de son côté, raconte qu'il a tué en Phocide un voyageur qui pourrait bien être l'ancien roi de Thèbes, le premier mari de Jocaste, Laïus.

2. *Sentiments de tendresse :* Voltaire, pour faire recevoir sa pièce, imagina un amour déplacé de Philoctète, prince d'Eubée, pour Jocaste.

3. *Quinault-Dufresne* (1695-1767) : d'une famille d'acteurs, célèbre acteur lui-même; il créa le rôle d'Œdipe avec un grand succès. Dans la suite il joua les principaux rôles des tragédies de Voltaire.

4. *Œdipe* de Corneille. Le sujet de cette tragédie était déparé par une intrigue fade et langoureuse, ce qui ne l'empêcha pas d'être applaudie pendant un siècle.

M. de La Motte[1]. Le Révérend P. de Tournemine[2] a dû vous communiquer la petite préface[3] dans laquelle je lui livre bataille. M. de La Motte a bien de l'esprit : il est un peu comme cet athlète grec qui, quand il était terrassé, prouvait qu'il avait le dessus.

Je ne suis de son avis sur rien ; mais vous m'avez appris à faire une guerre d'honnête homme. J'écris avec tant de civilité contre lui, que je l'ai demandé lui-même pour examinateur de cette préface, où je tâche de lui prouver son tort à chaque ligne ; et il a lui-même approuvé ma petite dissertation polémique. Voilà comme les gens de lettres devraient se combattre ; voilà comme ils en useraient, s'ils avaient été à votre école ; mais ils sont d'ordinaire plus mordants que des avocats, et plus emportés que des jansénistes. Les lettres humaines sont devenues très inhumaines ; on injurie, on cabale, on calomnie, on fait des couplets. Il est plaisant qu'il soit permis de dire aux gens par écrit ce qu'on n'oserait pas leur dire en face ! Vous m'avez appris, mon cher père, à fuir ces bassesses, et à savoir vivre comme à savoir écrire.

Les Muses, filles du Ciel,
Sont des sœurs sans jalousie :
Elles vivent d'ambrosie[4],
Et non d'absinthe et de fiel ;
Et quand Jupiter appelle
Leur assemblée immortelle
Aux fêtes qu'il donne aux dieux,
Il défend que le Satyre
Trouble les sons de leur lyre
Par ses sons audacieux.

Adieu, mon cher et Révérend Père : je suis pour jamais à vous et aux vôtres, avec la tendre reconnaissance que je vous dois, et que ceux qui ont été élevés par vous ne conservent pas toujours, etc.

1 *La Motte* (voir la note 1 de la page 13) avait composé deux *Œdipes*, l'un en vers et l'autre en prose. Le premier seul fut représenté, et sans grand succès.

2. *Tournemine* (1661-1739), savant jésuite, qui dirigea, de 1702 à 1736, le célèbre *Journal de Trévoux*. Il avait salué avec enthousiasme les brillants débuts de Voltaire.

3. *La petite préface*. Voltaire fit imprimer en 1729 une préface d'*Œdipe* pour répondre aux critiques de La Motte. Il soutient contre son adversaire le parti des trois unités et combat l'opinion de La Motte sur l'inutilité de la poésie dans l'art dramatique.

4. *Ambrosie* ou *ambroisie* : les deux orthographes sont admises.

8. — A M. DE CIDEVILLE [1].

(*A vous seul.*)

Paris, 30 janvier 1731.

Vous m'avez toujours un peu aimé, mon cher Cideville : il s'agit de me procurer le moyen de vivre avec vous quelque temps, en bonne fortune. Je voudrais faire imprimer à Rouen une *Histoire de Charles XII, roi de Suède* [2], de ma façon. C'est mon ouvrage favori, et celui pour qui je me sens des entrailles de père. Si je pouvais trouver un endroit où je demeurasse *incognito* dans Rouen, et un imprimeur qui se chargeât de l'ouvrage, je partirais dès que j'aurais reçu votre réponse.

Il y a deux manières de s'y prendre pour faire imprimer cette histoire. La première, c'est d'en montrer un exemplaire à M. le premier président [3], qui donnerait une permission tacite ; la seconde [4], d'avoir un de ces imprimeurs qui font tout sans permission.

Dans le premier cas, on pourrait peut-être craindre que le premier président ne fît quelques difficultés de laisser imprimer ici un ouvrage dont on a suspendu l'impression à Paris, par ordre du garde des sceaux.

Dans le second cas, il y aurait à craindre d'être découvert. Il est bien triste pour la littérature d'être dans ces

1. Un des plus sincères amis du poète, l'*aimable* Cideville (1693-1776), était conseiller au parlement de Rouen. Aimant et cultivant les lettres, il composa des poésies et des comédies.

2. Voltaire, qui travaillait à son *Charles XII* depuis quatre ans, avait obtenu un privilège pour publier le premier volume ; 2600 exemplaires étaient tirés, quand le ministre garde des sceaux lui retira l'autorisation. On avait craint de froisser le roi de Pologne, Auguste II de Saxe, détrôné par Charles XII et remonté sur son trône après la victoire des Moscovites à Pultava (1709). On sait que Charles XII avait donné la couronne de Pologne à Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV.

3. *M. le premier président.* C'était alors M. Camus de Pontcarré. Précédemment le même magistrat avait déjà permis l'impression d'un ouvrage proscrit par l'administration du sceau et cette indulgence ne lui avait attiré aucun reproche ; c'est sans doute sur ce précédent que se fondait l'espoir de Voltaire. Mais Camus de Pontcarré n'osa pas ou ne voulut pas prendre sur lui de favoriser l'édition clandestine de *Charles XII.*

4. *La seconde :* c'est à celle-là que l'auteur s'arrêta ; il s'aboucha avec un libraire nommé Jore, dont il n'eut guère à se louer.

transes et dans ces extrémités, au sujet de tous les livres écrits avec un peu de liberté. La seule chose qui me rassure, c'est que, n'ayant mis dans mon ouvrage que de ces vérités qu'un magistrat et un citoyen doivent approuver, je pourrais aisément compter sur la connivence du premier président, en cas que la chose lui fût bien recommandée. Mais tout cela exigerait un profond secret; et il faudrait qu'en ce cas-là même, le libraire chargé de l'impression n'en fût que plus secret et plus diligent.

Voilà, mon cher monsieur, mon ancien ami, et mon ancien camarade, et mon confrère en Apollon, ce qui lutine pour le présent ma pauvre petite tête.

Dans cet embarras, je vais vous envoyer, par le carrosse, le premier volume de cette histoire. C'est le seul exemplaire qui me reste de deux mille six cents qui ont été saisis, après avoir été munis d'une approbation au sceau.

Je m'adresse à vous hardiment pour redresser ce tort. Peut-être, en lisant l'ouvrage, le trouverez-vous moins indigne de l'impression, et vous intéresserez-vous à la destinée de mon pauvre enfant, qu'on a si mal traité.

Quand vous l'aurez lu, je laisse à votre amitié et à votre prudence à m'indiquer la voie la plus sûre pour réussir dans cette affaire, que j'ai extrêmement à cœur. Surtout je vous demande en grâce que vous ne fassiez point courir ce livre dans Rouen, que qui que ce soit ne sache mon dessein d'y venir, et que le livre ne soit communiqué qu'à la personne qui pourra se charger d'obtenir cette permission tacite, en cas que vous ne vouliez pas vous compromettre.

S'il arrive, par malheur, qu'aucune des voies que je vous propose ne puisse réussir, alors vous me renverrez mon livre par la voie que j'aurai l'honneur de vous indiquer.

En attendant, je vous prie de m'adresser votre réponse sous l'enveloppe de M. de Livry[1], secrétaire du roi, rue

1. Conseiller du roi au bureau des finances, père de Suzanne Gravet de Casembleu Livry, que Voltaire avait aimée. Après des essais infructueux au théâtre, elle avait épousé le marquis de Gouvernet.

de Condé. Je vous aime et estime trop pour vous faire des excuses de la liberté que je prends avec vous ; il n'y a personne dans le monde à qui je fusse plus aise d'avoir obligation : songez que le plaisir que je vous demande est un des plus sensibles que je puisse jamais avoir ; c'est celui de pouvoir être à portée de vous voir pendant trois mois.

Adieu ; je suis pour toute ma vie votre très humble et obéissant serviteur.

9. — A M. DE FORMONT [1].

A Paris, 25 juin 1732.

Grand merci, mon cher ami, des bons conseils que vous me donnez sur le plan d'une tragédie ; mais ils sont venus trop tard. La tragédie était faite [2]. Elle ne m'a coûté que vingt-deux jours. Jamais je n'ai travaillé avec tant de vitesse. Le sujet m'entraînait, et la pièce se faisait toute seule. J'ai enfin osé traiter l'amour, mais ce n'est pas l'amour galant et français [3]. Mon amoureux n'est pas un jeune abbé à la toilette d'une bégueule : c'est le plus passionné, le plus fier, le plus tendre, le plus généreux, le plus justement jaloux, le plus cruel, et le plus malheureux de tous les hommes [4]. J'ai enfin tâché de peindre ce que j'avais depuis si longtemps dans la tête, les mœurs turques opposées aux mœurs chrétiennes, et de joindre, dans un même tableau, ce que notre religion peut avoir de plus imposant et même de plus tendre, avec ce que

1. Magistrat lettré, comme son ami Cideville (voir page 19, note 1), dont il était le collègue à Rouen, Formont (mort en 1758), fut ami de Voltaire et de Mme Du Deffand.

2. *Zaïre*, représentée le 13 août suivant.

3. Voltaire a toujours pensé que l'amour, dans la tragédie, devait tenir la première place, ou n'en avoir aucune. Il jugeait avec raison que les scènes de galanterie qui se trouvent dans les tragédies de Racine étaient comme la partie caduque de ces belles œuvres. De là, dans le théâtre de Voltaire, deux pièces en apparence aussi opposées que *Zaïre* et *Mérope* par exemple, et qui procèdent du même dessein : l'une, mettant en scène « ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux », l'autre, où l'amour maternel est le seul ressort de l'action.

4. Orosmane, « soudan de Jérusalem », le principal personnage de *Zaïre*, imité de l'*Othello* de Shakespeare.

l'amour a de plus touchant et de plus furieux. Je fais transcrire à présent la pièce : dès que j'en aurai un exemplaire au net, il partira pour Rouen et ira à MM. de Formont et Cideville.

A peine eus-je achevé le dernier vers de ma pièce turco-chrétienne que je suis revenu à *Ériphyle*[1] comme Perrin Dandin se délassait à voir des procès[2]. Je crois avoir trouvé le secret de répandre un véritable intérêt sur un sujet qui semblait n'être fait que pour étonner. J'en retranche absolument le grand prêtre. Je donne plus au tragique et moins à l'épique, et je substitue, autant que je peux, le vrai au merveilleux. Je conserve pourtant toujours mon ombre[3], qui n'en fera que plus d'effet lorsqu'elle parlera à des gens pour lesquels on s'intéressera davantage. Voilà, en général, quel est mon plan. Je me sais bon gré d'en avoir arrêté l'impression[4], et de m'être retenu sur le bord du précipice dans lequel j'allais tomber comme un sot.

Adieu, je vous aime bien tendrement, mon cher ami ; il faudra que vous reveniez ici, ou que je retourne à Rouen, car je ne peux plus me passer de vous voir.

10. — AU MÊME.

Le ... septembre 1732.

Je viens d'apprendre, par notre cher Cideville, qui part de Rouen, que vous y revenez. Je ne savais où vous prendre pour vous remercier, mon cher ami, mon juge éclairé, de la lettre obligeante que vous m'avez écrite de Gaillon[5]. Je suis bien fâché que vous n'ayez vu que la première représentation de *Zaïre*[6]. Les acteurs jouaient mal, le par-

1. Tragédie représentée le 7 mars 1732 et qui ne réussit qu'à moitié. Voltaire la retoucha, ainsi qu'il le dit ici, mais ne la publia pas.
2. Allusion au dernier vers des *Plaideurs* de Racine.
3. L'ombre d'Amphiaraüs, qui apparaît à sa veuve Eriphyle, dans la tragédie de ce nom, comme on voit l'ombre du père d'Hamlet apparaître dans la tragédie de Shakespeare.
4. Voir, plus haut, la note 1 ; *Ériphyle* ne fut publiée qu'après la mort de Voltaire.
5. *Gaillon*. Aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Louviers (Eure).
6. *Zaïre*, voir la lettre précédente.

terre était tumultueux, et j'avais laissé dans la pièce quelques endroits négligés qui furent relevés avec un tel acharnement, que tout l'intérêt était détruit. Petit à petit j'ai ôté ces défauts, et le public s'est raccoutumé à moi. *Zaïre* ne s'éloigne pas du succès d'*Inès de Castro*[1] ; mais cela même me fait trembler. J'ai bien peur de devoir aux grands yeux noirs de Mlle Gaussin[2], au jeu des acteurs, et au mélange nouveau des plumets et des turbans, ce qu'un autre croirait devoir à son mérite. Je vais retravailler la pièce comme si elle était tombée. Je sais que le public, qui est quelquefois indulgent au théâtre, par caprice, est sévère à la lecture, par raison. Il ne demande pas mieux qu'à se dédire, et à siffler ce qu'il a applaudi. Il faut le forcer à être content. Que de travaux et de peines pour cette fumée de vaine gloire! Cependant que ferions-nous, sans cette chimère? elle est nécessaire à l'âme comme la nourriture l'est au corps. Je veux refondre *Ériphyle*[3] et la *Mort de César*[4], le tout pour cette fumée. En attendant, je suis obligé de travailler à des additions que je prépare pour une édition de Hollande de *Charles XII*. Il a fallu s'abaisser à répondre à une misérable critique faite par La Motraye[5]. L'homme ne méritait pas de réponse ; mais, toutes les fois qu'il s'agit de la vérité, et de ne pas tromper le public, les plus misérables adversaires ne doivent pas être négligés. Quand je me serai dépêtré de ce travail ingrat, j'achèverai ces *Lettres anglaises*[6] que vous connaissez ; ce sera tout au plus le travail d'un mois ; après

1. *Inès de Castro :* Tragédie de La Motte (voir la note 1 de la page 13), qui fut représentée en 1723 avec beaucoup de succès.

2. *Mlle Gaussin* (1711-1767), célèbre actrice de la Comédie-Française ; elle créa le rôle de Zaïre et le public lui attribua en grande partie le succès de la pièce. Elle se retira du théâtre en 1765.

3. *Eriphyle.* Voir p. 22, note 1.

4. *La Mort de César.* Tragédie en trois actes, imitée de Shakespeare, représentée en 1735 au collège d'Harcourt et jouée en 1743 au Théâtre-Français.

5. *La Motraye.* Voyageur français mort en 1743. Il parcourut l'Asie antérieure, la Suède et la Laponie. Pendant ses voyages en Turquie il fut en rapports avec Charles XII alors à Bender. Il avait publié en 1732 des remarques historiques et critiques sur le *Charles XII* de Voltaire. Ce dernier réfuta les assertions de La Motraye dans une nouvelle édition, l'année suivante.

6. *Lettres anglaises* ou *Lettres philosophiques* sur la religion, les mœurs, la philosophie, la science, la littérature des Anglais. Elles parurent en 1734 et furent condamnées à être brûlées : Voltaire lui-même dut alors quitter Paris, pour se réfugier à Cirey, en Champagne, chez Mme du Châtelet.

quoi il faudra bien revenir au théâtre, et finir enfin par l'histoire du *Siècle de Louis XIV*[1]. Voilà, mon cher Formont, tout le plan de ma vie. Je la regarderai comme très heureuse, si je peux en passer une partie avec vous. Vous m'aplaniriez les difficultés de mes travaux, vous m'encourageriez, vous m'en assureriez le succès, et il m'en serait cent fois plus précieux. Que j'aime bien mieux laisser aller dorénavant ma vie dans cette tranquillité douce et occupée que si j'avais eu le malheur d'être conseiller au parlement! Tout ce que je vois me confirme dans l'idée où j'ai toujours été de n'être jamais d'aucun corps, de ne tenir à rien qu'à ma liberté et à mes amis. Il me semble que vous ne désapprouvez pas trop ce système et qu'il ne faudra pas prêcher longtemps Cideville, pour le lui faire embrasser, dans l'occasion. Il vient de m'écrire, mais il me mande qu'il va à la campagne et je ne sais où lui adresser ma réponse. Aimez-moi toujours, mon cher Formont, et que votre philosophie nourrisse la mienne des plaisirs de l'amitié.

11. — A M. LEFEBVRE[2].

1732.

Votre vocation, mon cher Lefebvre, est trop bien marquée pour y résister. Il faut que l'abeille fasse de la cire, que le ver à soie file, que M. de Réaumur[3] les dissèque, et que vous les chantiez. Vous serez poète et homme de lettres, moins parce que vous le voulez, que parce que la nature l'a voulu. Mais vous vous trompez beaucoup en imaginant que la tranquillité sera votre partage. La carrière des lettres, et surtout celle du génie, est plus épi-

1. *Siècle de Louis XIV.* — Voir les lettres 14 et 17.

2. *M. Lefebvre.* Jeune poète que Voltaire venait de recueillir, et qui mourut peu de temps après. — La lettre que Voltaire lui adresse a l'apparence d'une sorte de manifeste : aussi a-t-elle été publiée dès 1742 avec le titre de *Lettre sur les inconvénients attachés à la littérature.*

3. *Réaumur* (1683-1757), physicien et naturaliste français. Il fut reçu à l'âge de 25 ans à l'Académie des sciences. On lui doit le thermomètre qui porte son nom, des travaux sur la métallurgie et une méthode de botanique.

neuse que celle de la fortune. Si vous avez le malheur d'être médiocre (ce que je ne crois pas), voilà des remords pour la vie; si vous réussissez, voilà des ennemis : vous marchez sur le bord d'un abîme, entre le mépris et la haine.

« Mais quoi, me direz-vous, me haïr, me persécuter, parce que j'aurai fait un bon poème, une pièce de théâtre applaudie, ou écrit une histoire avec succès, ou cherché à m'éclairer et à instruire les autres! »

Oui, mon ami, voilà de quoi vous rendre malheureux à jamais. Je suppose que vous ayez fait un bon ouvrage : imaginez-vous qu'il vous faudra quitter le repos de votre cabinet pour solliciter l'examinateur[1] ; si votre manière de penser n'est pas la sienne, s'il n'est pas l'ami de vos amis, s'il est celui de votre rival, s'il est votre rival lui-même, il vous est plus difficile d'obtenir un privilège, qu'à un homme qui n'a point la protection des femmes d'avoir un emploi dans les finances. Enfin, après un an de refus et de négociations, votre ouvrage s'imprime; c'est alors qu'il faut ou assoupir les Cerbères de la littérature, ou les faire aboyer en votre faveur. Il y a toujours trois ou quatre gazettes littéraires en France, et autant en Hollande; ce sont des factions différentes. Les libraires de ces journaux ont intérêt qu'ils soient satiriques; ceux qui y travaillent servent aisément l'avarice du libraire et la malignité du public. Vous cherchez à faire sonner ces trompettes de la Renommée; vous courtisez les écrivains, les protecteurs, les abbés, les docteurs, les colporteurs : tous vos soins n'empêchent pas que quelque journaliste ne vous déchire. Vous lui répondez, il réplique : vous avez un procès par écrit devant le public, qui condamne les deux parties au ridicule.

C'est bien pis si vous composez pour le théâtre. Vous commencez par comparaître devant l'aéropage de vingt comédiens, gens dont la profession, quoique utile et agréable, est cependant flétrie par l'injuste et irrévocable cruauté du public. Ce malheureux avilissement où ils sont

1. *Examinateur :* Le censeur royal sur l'avis duquel le permis d'imprimer était ou accordé ou refusé.

les irrite; ils trouvent en vous un client, et ils vous prodiguent tout le mépris dont ils sont couverts. Vous attendez d'eux votre première sentence; ils vous jugent; ils se chargent enfin de votre pièce : il ne faut plus qu'un mauvais plaisant dans le parterre pour la faire tomber. Réussit-elle, la farce qu'on appelle *italienne*[1] celle de la Foire vous parodient; vingt libelles vous prouvent que vous n'avez pas dû réussir. Des savants qui entendent mal le grec, et qui ne lisent point ce qu'on fait en français, vous dédaignent ou affectent de vous dédaigner[2].

Vous portez en tremblant votre livre à une dame de la cour; elle le donne à une femme de chambre qui en fait des papillotes; et le laquais galonné qui porte la livrée du luxe insulte à votre habit qui est la livrée de l'indigence.

Enfin, je veux que la réputation de vos ouvrages ait forcé l'envie à dire quelquefois que vous n'êtes pas sans mérite; voilà tout ce que vous pouvez attendre de votre vivant : mais qu'elle s'en venge bien en vous persécutant! On vous impute des libelles que vous n'avez pas même lus, des vers que vous méprisez, des sentiments que vous n'avez point. Il faut être d'un parti, ou bien tous les partis se réunissent contre vous.

Il y a dans Paris un grand nombre de petites sociétés où préside toujours quelque femme qui, dans le déclin de sa beauté, fait briller l'aurore de son esprit. Un ou deux hommes de lettres sont les premiers ministres de ce petit royaume. Si vous négligez d'être au rang des courtisans, vous êtes dans celui des ennemis, et on vous écrase. Cependant, malgré votre mérite, vous vieillissez dans l'opprobre et dans la misère. Les places destinées aux gens de lettres sont données à l'intrigue, non au talent. Ce sera un précepteur qui, par le moyen de la mère de son élève, emportera un poste que vous n'oserez pas seulement regarder. Le parasite d'un courtisan vous enlèvera l'emploi auquel vous êtes propre.

1. *Farce italienne :* Les comédiens italiens établis en France depuis deux siècles avaient la spécialité des parodies.

2. On représentait aux foires de Saint-Laurent et de Saint-Germain, des pièces comiques, signées quelquefois de noms célèbres.

Que le hasard vous amène dans une compagnie où il se trouvera quelqu'un de ces auteurs réprouvés du public, ou de ces demi-savants qui n'ont pas même assez de mérite pour être de médiocres auteurs, mais qui aura quelque place ou qui sera intrus dans quelque corps : vous sentirez, par la supériorité qu'il affectera sur vous, que vous êtes justement dans le dernier degré du genre humain.

Au bout de quarante ans de travail, vous vous résolvez à chercher par les cabales ce qu'on ne donne jamais au mérite seul ; vous vous intriguez comme les autres pour entrer dans l'Académie française, et pour aller prononcer, d'une voix cassée, à votre réception, un compliment qui le lendemain sera oublié pour jamais. Cette Académie française est l'objet secret des vœux de tous les gens de lettres...

Il n'est pas étonnant qu'ils désirent d'entrer dans un corps où il y a toujours du mérite, et dont ils espèrent, quoique assez vainement, d'être protégés. Mais vous me demanderez pourquoi ils en disent tous tant de mal jusqu'à ce qu'ils y soient admis, et pourquoi le public, qui respecte assez l'Académie des sciences, ménage si peu l'Académie française. C'est que les savants de l'Académie française sont exposés aux yeux du grand nombre, et les autres sont voilés. Chaque Français croit savoir sa langue, et se pique d'avoir du goût ; mais il ne se pique pas d'être physicien. Les mathématiques seront toujours pour la nation en général une espèce de mystère, et par conséquent quelque chose de respectable. Les équations algébriques ne donnent de prise ni à l'épigramme, ni à la chanson, ni à l'envie ; mais on juge durement ces énormes recueils de vers médiocres, de compliments, de harangues, et ces éloges qui sont quelquefois aussi faux que l'éloquence avec laquelle on les débite. On est fâché de voir la devise de l'*immortalité* à la tête de tant de déclamations qui n'annoncent rien d'éternel que l'oubli auquel elles sont condamnées.

Il est très certain que l'Académie française pourrait servir à fixer le goût de la nation. Il n'y a qu'à lire ses

Remarques sur le Cid[1]; la jalousie du cardinal de Richelieu a produit au moins ce bon effet. Quelques ouvrages dans ce genre seraient d'une utilité sensible. On les demande depuis cent années au seul corps dont ils puissent émaner avec fruit et bienséance. On se plaint que la moitié des académiciens soit composée de seigneurs qui n'assistent jamais aux assemblées, et que, dans l'autre moitié, il se trouve à peine huit ou neuf gens de lettres qui soient assidus. L'Académie est souvent négligée par ses propres membres. Cependant, à peine un des Quarante a-t-il rendu les derniers soupirs, que dix concurrents se présentent; un évêché n'est pas plus brigué; on court en poste à Versailles; on fait parler toutes les femmes; on fait agir tous les intrigants; on fait mouvoir tous les ressorts; des haines violentes sont souvent le fruit de ces démarches. La principale origine de ces horribles couplets qui ont perdu à jamais le célèbre et malheureux Rousseau, vient de ce qu'il manqua la place qu'il briguait à l'Académie[2]. Obtenez-vous cette préférence sur vos rivaux, votre bonheur n'est bientôt qu'un fantôme : essuyez-vous un refus, votre affliction est réelle. On pourrait mettre sur la tombe de presque tous les gens de lettres :

Ci-gît, au bord de l'Hippocrène[3],
Un mortel longtemps abusé.
Pour vivre pauvre et méprisé,
Il se donna bien de la peine.

Quel est le but de ce long sermon que je vous fais? est-ce de vous détourner de la route de la littérature? Non, je ne m'oppose point ainsi à la destinée : je vous exhorte seulement à la patience.

1. La Bruyère, comme Voltaire, pensait beaucoup de bien des *Sentiments de l'Académie sur le Cid* (*Des ouvrages de l'esprit*, 30). Cet opuscule, dont la rédaction fut confiée à Chapelain, fut publié par l'Académie pour donner satisfaction au cardinal de Richelieu, qui avait demandé à cette compagnie de se prononcer entre Corneille et Scudéry, auteur des *Observations sur le Cid*.

2. Parmi les couplets satiriques et diffamatoires qu'on attribuait à J.-B. Rousseau et qui le firent bannir de France (voir page 11, note 3), s'en trouvaient plusieurs qu'on l'accusait d'avoir écrits à la suite de son échec à l'Académie française (1710).

3. *Hippocrène*. Nom de la fontaine que Pégase fit jaillir des fleurs de l'Hélicon. Elle était consacrée aux Muses et à Apollon.

12. — A UN PREMIER COMMIS [1].

20 juin 1733.

Puisque vous êtes, monsieur, à portée de rendre service aux belles-lettres, ne rognez de si près les ailes à nos écrivains, et ne faites pas des volailles de basse-cour de ceux qui, en prenant l'essor, pourraient devenir des aigles; une liberté honnête élève l'esprit, et l'esclavage le fait ramper. S'il y avait eu une inquisition littéraire à Rome, nous n'aurions aujourd'hui ni Horace, ni Juvénal, ni les œuvres philosophiques de Cicéron. Si Milton [2], Dryden [3], Pope [4] et Locke [5] n'avaient pas été libres, l'Angleterre n'aurait eu ni des poètes, ni des philosophes : il y a je ne sais quoi de turc à proscrire l'imprimerie : et c'est la proscrire que la trop gêner. Contentez-vous de réprimer sévèrement les libelles diffamatoires, parce que ce sont des crimes; mais tandis qu'on débite hardiment des recueils de ces infâmes *calottes* [6], et tant d'autres productions qui méritent l'horreur et le mépris, souffrez au moins que Bayle [7] entre en France et que celui qui fait tant d'honneur à sa patrie n'y soit pas de contrebande.

Vous me dites que les magistrats qui régissent la douane de la littérature se plaignent qu'il y a trop de livres. C'est

1. *Premier commis*. Un premier commis était un haut fonctionnaire des ministères. Les premiers commis se partageaient les attributions multiples de chaque département et dirigeaient un ou plusieurs bureaux. Celui dont il s'agit devait appartenir à la direction de la librairie relevant du lieutenant de police, si tant est que cette lettre, qui fut, dès 1746, publiée dans une édition des *Œuvres de Voltaire*, ait été réellement envoyée à son adresse et qu'il ne faille pas y voir une espèce de dissertation satirique sous forme de lettre.

2. *Milton* (1608-1674), auteur du *Paradis perdu*.

3. *Dryden* (1631-1701), poète lyrique, satirique, dramatique.

4. *Pope* (1688-1744), poète, auteur de l'*Essai sur l'homme* et de l'*Essai sur la critique*.

5. *Locke* (1632-1704), célèbre philosophe auquel se rattachent presque tous les philosophes français du XVIIIe siècle (voir notre *Introduction*) : son principal ouvrage est l'*Essai sur l'entendement humain*.

6. *Calottes*. Pamphlets très violents, œuvres d'un groupe d'écrivains, qui s'appelaient eux-mêmes le *régiment de la Calotte*.

7. *Bayle* (1647-1706), érudit français, qui vécut en Hollande et dont les œuvres, notamment le célèbre *Dictionnaire historique et critique* (1697), rédigées avec autant de modestie que de bonne foi, sans aucun souci du succès mondain, peuvent être regardées comme un monument de cet esprit de libre examen qui devait animer les plus grands écrivains du XVIIIe siècle, moins désintéressés d'ailleurs, pour la plupart, que leur illustre devancier.

comme si le prévôt des marchands se plaignait qu'il y eût à Paris trop de denrées : en achète qui veut. Une immense bibliothèque ressemble à la ville de Paris, dans laquelle il y a près de huit cent mille hommes : vous ne vivez pas avec tout ce chaos : vous y choisissez quelque société et vous en changez. On traite les livres de même ; on prend quelques amis dans la foule. Il y aura sept ou huit mille controversistes, quinze ou seize mille romans, que vous ne lirez point ; une foule de feuilles périodiques que vous jetterez au feu après les avoir lues. L'homme de goût ne lit que le bon, mais l'homme d'État permet le bon et le mauvais.

Les pensées des hommes sont devenues un objet important de commerce. Les libraires hollandais[1] gagnent un million par an, parce que les Français ont eu de l'esprit. Un roman médiocre est, je le sais bien, parmi les livres ce qu'est dans le monde un sot qui veut avoir de l'imagination. On s'en moque, mais on le souffre. Ce roman fait vivre et l'auteur qui l'a composé, et le libraire qui le débite, et le fondeur, et l'imprimeur, et le papetier, et le colporteur, et le marchand de mauvais vin, à qui tous ceux-là portent leur argent. L'ouvrage amuse encore deux ou trois heures quelques femmes avec lesquelles il faut de la nouveauté en livres, comme en tout le reste. Ainsi tout méprisable qu'il est, il a produit deux choses importantes, du profit et du plaisir.

Les spectacles méritent encore plus d'attention. Je ne les considère pas comme une occupation qui retire les jeunes gens de la débauche ; cette idée serait celle d'un curé ignorant. Il y a assez de temps avant et après les spectacles, pour faire usage de ce peu de moments qu'on donne à des plaisirs de passage, immédiatement suivis du dégoût. D'ailleurs on ne va pas aux spectacles tous les jours, et dans la multitude de nos citoyens, il n'y a pas quatre mille hommes qui les fréquentent avec quelque assiduité.

Je regarde la tragédie et la comédie comme des leçons

1. Les imprimeries et librairies de Hollande jouissaient d'une réputation d'ailleurs méritée. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, ce pays eut comme le monopole des éditions clandestines et des contrefaçons littéraires. — Voir encore la note de la page 49.

de vertu, de raison et de bienséance. Corneille, ancien Romain parmi les Français, a établi une école de grandeur d'âme; et Molière a fondé celle de la vie civile. Les génies français formés par eux appellent du fond de l'Europe les étrangers qui viennent s'instruire chez nous et qui contribuent à l'abondance de Paris. Nos pauvres sont nourris du produit de ces ouvrages, qui nous soumettent jusqu'aux nations qui nous haïssent. Tout bien pesé, il faut être ennemi de sa patrie pour condamner nos spectacles. Un magistrat qui, parce qu'il a acheté cher un office de judicature, ose penser qu'il ne lui convient pas de voir *Cinna*, montre beaucoup de gravité et bien peu de goût.

Il y aura toujours dans notre nation polie de ces âmes qui tiennent du Goth et du Vandale; je ne connais pour vrais Français que ceux qui aiment les arts et les encouragent. Ce goût commence, il est vrai, à languir parmi nous. Nous jouissons des veilles des grands hommes qui ont travaillé pour nos plaisirs et pour ceux des siècles à venir, comme nous recevons les productions de la nature; on dirait qu'elles nous sont dues. Il n'y a que cent ans que nous mangions du gland; les Triptolèmes[1] qui nous ont donné le froment le plus pur nous sont indifférents; rien ne réveille cet esprit de nonchalance pour les grandes choses, qui se mêle toujours avec notre vivacité pour les petites.

Nous mettons tous les ans plus d'industrie et plus d'invention dans nos tabatières et dans nos autres colifichets, que les Anglais n'en ont mis à se rendre les maîtres des mers, à faire monter l'eau par le moyen du feu[2] et à calculer l'aberration de la lumière[3]. Les anciens Romains élevaient des prodiges d'architecture[4] pour faire combattre

1. *Triptolème :* roi d'Éleusis, qui apprit aux hommes à cultiver le blé. Cérès l'avait, dit-on, initié aux secrets de l'agriculture, en récompense de l'hospitalité qu'elle avait reçue de son père.

2. *Faire monter l'eau par le moyen du feu.* Allusion aux travaux des Anglais, dont les premières machines à vapeur, inventées en 1705 par le forgeron Newcommen, servirent à élever de l'eau.

3. *Aberration de la lumière.* Phénomène par l'effet duquel les étoiles sont vues de la terre dans une direction différente de la direction réelle. La découverte en est due à l'astronome Bradley (1692-1762).

4. *Des prodiges d'architecture :* Le

des bêtes; et nous n'avons pas su depuis un siècle bâtir seulement une salle passable, pour y faire représenter les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Le centième de l'argent des cartes[1] suffirait pour avoir des salles de spectacle plus belles que le théâtre de Pompée; mais quel homme dans Paris est animé de l'amour du bien public? On joue, on soupe, on médit, on fait de mauvaises chansons, et on s'endort dans la stupidité, pour recommencer le lendemain son cercle de légèreté et d'indifférence. Vous, monsieur, qui avez au moins une petite place dans laquelle vous êtes à portée de donner de bons conseils, tâchez de réveiller cette léthargie barbare, et faites, si vous pouvez, du bien aux lettres, qui en ont tant fait à la France.

13. — AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE[2].

A Paris, le 26 août 1736.

Monseigneur, il faudrait être insensible pour n'être pas infiniment touché de la lettre dont Votre Altesse Royale a daigné m'honorer. Mon amour-propre a été trop flatté; mais l'amour du genre humain, que j'ai toujours eu dans e cœur, et qui, j'ose dire, fait mon caractère, m'a donné un plaisir mille fois plus pur quand j'ai vu qu'il y a dans le monde un prince qui pense en homme, un prince philosophe qui rendra les hommes heureux.

Souffrez que je vous dise qu'il n'y a point d'homme sur la terre qui ne doive des actions de grâces au soin que vous prenez de cultiver, par la saine philosophie, une âme née pour commander. Croyez qu'il n'y a eu de véritablement bons rois que ceux qui ont commencé comme vous par s'instruire, par connaître les hommes, par aimer le

Colisée, le théâtre de Marcellus, celui de Pompée dont les proportions étaient très vastes.

1. Entendez : l'argent qu'on dépense à jouer aux cartes.

2. *Prince royal de Prusse*, plus tard Frédéric II le Grand. Il succéda à son père Frédéric-Guillaume Ier en 1740 à l'âge de vingt-huit ans. Jusqu'alors il s'était fait remarquer par ses idées libérales, son goût pour les lettres et son commerce avec les grands écrivains. Il avait envoyé à Voltaire, le 8 août 1736 une lettre très flatteuse où il se montrait plein de déférence pour l'auteur de *la Henriade*.

vrai, par détester la persécution et la superstition. Il n'y a point de prince qui, en pensant ainsi, ne puisse ramener l'âge d'or dans ses Etats. Pourquoi si peu de rois recherchent-ils cet avantage? Vous le sentez, monseigneur; c'est que presque tous songent plus à la royauté qu'à l'humanité : vous faites précisément le contraire. Soyez sûr que, si un jour le tumulte des affaires et la méchanceté des hommes n'altèrent point un si divin caractère, vous serez adoré de vos peuples et chéri du monde entier. Les philosophes dignes de ce nom voleront dans vos États; et, comme les artisans célèbres viennent en foule dans le pays où leur art est plus favorisé, les hommes qui pensent viendront entourer votre trône.

L'illustre reine Christine [1] quitta son royaume pour aller chercher les arts; régnez, monseigneur, et que les arts viennent vous chercher.

Puissiez-vous n'être jamais dégoûté des sciences par les querelles des savants! Vous voyez, monseigneur, par les choses que vous daignez me mander, qu'ils sont hommes, pour la plupart, comme les courtisans mêmes. Ils sont quelquefois aussi avides, aussi intrigants, aussi faux, aussi cruels; et toute la différence qui est entre les pestes de cour et les pestes de l'école, c'est que ces derniers sont plus ridicules.

Il est bien triste pour l'humanité que ceux qui se disent les déclarateurs des commandements célestes, les interprètes de la Divinité, en un mot les théologiens, soient quelquefois les plus dangereux de tous; qu'il s'en trouve d'aussi pernicieux dans la société qu'obscurs dans leurs idées, et que leur âme soit gonflée de fiel et d'orgueil, à proportion qu'elle est vide de vérités. Ils voudraient troubler la terre pour un sophisme, et intéresser tous les rois à venger par le fer et par le feu l'honneur d'un argument *in ferio* ou *in barbara* [2].

1. *Christine* (1626-1689), fille de Gustave-Adolphe. Elle régna sur la Suède de 1644 à 1654, année où elle abdiqua. Elle voyagea en Europe, séjourna en France, à Fontainebleau, où elle fit tuer son écuyer Monaldeschi, et mourut à Rome. Elle fut en relations très suivies avec les savants de son temps, particulièrement avec Descartes.

2. Noms de deux des figures du syllogisme.

Tout être pensant qui n'est pas de leur avis est un athée, et tout roi qui ne les favorise pas sera damné. Vous savez, monseigneur, que le mieux qu'on puisse faire, c'est d'abandonner à eux-mêmes ces prétendus précepteurs et ces ennemis réels du genre humain. Leurs paroles, quand elles sont négligées, se perdent en l'air comme du vent, mais si le poids de l'autorité s'en mêle, ce vent acquiert une force qui renverse quelquefois le trône[1].

Je vois, monseigneur, avec la joie d'un cœur rempli d'amour pour le bien public, la distance immense que vous mettez entre les hommes qui cherchent en paix la vérité, et ceux qui veulent faire la guerre pour des mots qu'ils n'entendent pas. Je vois que les Newton[2], les Leibnitz[3], les Bayle, les Locke[4], ces âmes si élevées, si éclairées et si douces, sont ceux qui nourrissent votre esprit, et que vous rejetez les autres aliments prétendus, que vous trouveriez empoisonnés ou sans substance.

Je ne saurais trop remercier Votre Altesse Royale de la bonté qu'elle a eue de m'envoyer le petit livre concernant M. Wolff[5]. Je regarde ses idées métaphysiques comme des choses qui font honneur à l'esprit humain. Ce sont des éclairs au milieu d'une nuit profonde ; c'est tout ce qu'on peut espérer, je crois, de la métaphysique. Il n'y a pas d'apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus. Les souris qui habitent quelques

1. On saisit bien ici, dans son principe, le plan de la politique que Voltaire ne cessera de suivre, comme chef du parti philosophique : il s'efforcera toujours d'exciter la défiance de l'autorité civile contre la religion et ses représentants, et de montrer une sorte d'hostilité latente entre les deux pouvoirs dont Bossuet et tant de théologiens avaient célébré l'union comme nécessaire et bienfaisante. On retrouvera le même sentiment dans ce qu'il dit plus bas de sa *Henriade*.

2. *Newton* (1642-1727), illustre savant anglais, célèbre par ses découvertes en mathématiques et en physique. On lui doit notamment la découverte de la décomposition de la lumière et celle de la gravitation universelle.

3. *Leibnitz* (1646-1716), illustre savant et philosophe, né à Leipzig. Ses ouvrages les plus connus sont l'*Essai de Théodicée* et les *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*. Il soutint contre Newton une longue polémique sur la question de savoir auquel des deux revenait la priorité de la découverte du calcul infinitésimal.

4. Voir les notes 5 et 7 de la p. 29.

5. *Wolff* (1679-1754), célèbre philosophe allemand, avait été accusé d'impiété et avait dû, en 1723, abandonner sa chaire à l'université de Halle et s'exiler. Il ne rentra à Halle qu'à l'avènement de Frédéric II, qui, comme prince royal, avait pris soin de faire publier une justification du philosophe : c'est à cet opuscule que Voltaire fait ici allusion.

petits trous d'un bâtiment immense ne savent ni si ce bâtiment est éternel, ni quel en est l'architecte, ni pourquoi cet architecte a bâti. Elles tâchent de conserver leur vie, de peupler leurs trous, et de fuir les animaux destructeurs qui les poursuivent. Nous sommes les souris et le divin architecte qui a bâti cet univers n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous. Si quelqu'un peut prétendre à deviner juste, c'est M. Wolff. On peut le combattre, mais il faut l'estimer : sa philosophie est bien loin d'être pernicieuse ; y a-t-il rien de plus beau et de plus vrai que de dire, comme il fait, que les hommes doivent être justes, quand même ils auraient le malheur d'être athées ?

La protection qu'il semble que vous donnez, monseigneur, à ce savant homme, est une preuve de la justesse de votre esprit et de l'humanité de vos sentiments.

Vous avez la bonté, monseigneur, de me promettre de m'envoyer le *Traité de Dieu, de l'âme et du monde*[1]. Quel présent, monseigneur, et quel commerce ! L'héritier d'une monarchie daigne, du sein de son palais, envoyer des instructions à un solitaire ! Daignez me faire ce présent, monseigneur ; mon amour extrême pour le vrai est la seule chose qui m'en rende digne. La plupart des princes craignent d'entendre la vérité, et ce sera vous qui l'enseignerez.

A l'égard des vers dont vous me parlez, vous pensez sur cet art aussi sensément que sur tout le reste. Les vers qui n'apprennent pas aux hommes des vérités neuves et touchantes ne méritent guère d'être lus. Vous sentez qu'il n'y aurait rien de plus méprisable que de passer sa vie à renfermer dans des rimes des lieux communs usés, qui ne méritent pas le nom de pensées[2]. S'il y a quelque chose de plus vil, c'est de n'être que poète satirique, et de n'écrire que pour décrier les autres[3]. Ces poètes sont au Parnasse ce que sont dans les écoles ces docteurs qui ne

1. Ouvrage de Wolff (1719).
2. Frédéric, dans sa lettre, avait, en félicitant Voltaire de son talent de poète, exprimé les théories que reprend ici notre auteur.
3. Allusion à J.-B. Rousseau (voir page 11, note 4, et page 28, note 2).

savent que des mots, et qui cabalent contre ceux qui écrivent des choses.

Si *la Henriade* a pu ne pas déplaire à Votre Altesse Royale, j'en dois rendre grâce à cet amour du vrai, à cette horreur que mon poème inspire pour les factieux, pour les persécuteurs, pour les superstitieux, pour les tyrans et pour les rebelles. C'est l'ouvrage d'un honnête homme : il devait trouver grâce devant un prince philosophe.

Vous m'ordonnez de vous envoyer mes autres ouvrages : je vous obéirai, monseigneur; vous serez mon juge, et vous me tiendrez lieu du public. Je vous soumettrai ce que j'ai hasardé en philosophie; vos lumières seront ma récompense : c'est un prix que peu de souverains peuvent donner. Je suis sûr de votre secret; votre vertu doit égaler vos connaissances.

Je regarderai comme un bonheur bien précieux celui de venir faire ma cour à Votre Altesse Royale. On va à Rome pour voir des églises, des tableaux, des ruines et des bas-reliefs. Un prince tel que vous mérite bien mieux un voyage : c'est une rareté plus merveilleuse. Mais l'amitié, qui me retient dans la retraite où je suis, ne me permet pas d'en sortir[1]. Vous pensez sans doute, comme Julien[2], ce grand homme si calomnié, qui disait que les amis doivent toujours être préférés aux rois.

Dans quelque coin du monde que j'achève ma vie[3], soyez sûr, monseigneur, que je ferai continuellement des vœux pour vous, c'est-à-dire pour le bonheur de tout un peuple. Mon cœur sera au rang de vos sujets; votre gloire me sera toujours chère. Je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, et que les autres rois vous ressemblent. Je suis avec un profond respect, de Votre Altesse Royale, le très humble, etc.

1. Allusion à Mme du Châtelet (voir, plus bas, la note 3).

2. *Julien* dit l'Apostat (331-363), neveu de Constantin, empereur en 361, et qui affecta toujours sur le trône la plus grande simplicité. On a de lui des compositions satiriques des discours et des lettres.

3. Allusion à la persécution que lui avait attirée la publication de ses *Lettres anglaises* (voir la note 6 de la page 23). Il avait dû quitter Paris et se réfugier chez Mme du Châtelet à Cirey. Beuchot soupçonne même que la lettre qu'on vient de lire, quoique datée de Paris, a été écrite dans cette résidence.

14. — A M. L'ABBÉ DUBOS[1].

A Cirey, le 30 octobre 1738.

Il y a déjà longtemps, monsieur, que je vous suis atta-
é par la plus forte estime ; je vais l'être par la reconnais-
nce. Je ne vous répéterai point ici que vos livres doivent
·e le bréviaire des gens de lettres, que vous êtes l'écri-
in le plus utile et le plus judicieux que je connaisse ; je
is si charmé de voir que vous êtes le plus obligeant, que
suis tout occupé de cette dernière idée.

Il y a longtemps que j'ai assemblé quelques matériaux
ur faire l'histoire du siècle de Louis XIV[2]. Ce n'est
int simplement la vie de ce prince que j'écris, ce ne
nt point les annales de son règne, c'est plutôt l'histoire
l'esprit humain, puisée dans le siècle le plus glorieux
'esprit humain.

Cet ouvrage est divisé en chapitres ; il y en a vingt en-
·on destinés à l'histoire générale ; ce sont vingt tableaux
s grands événements du temps. Les principaux person-
ges sont sur le devant de la toile ; la foule est dans
nfoncement. Malheur aux détails ! la postérité les
glige tous ; c'est une vermine qui tue les grands ouvrages.
qui caractérise le siècle, ce qui a causé des révolutions,
qui sera important dans cent années, c'est là ce que je
ux écrire aujourd'hui.

Il y a un chapitre pour la vie privée de Louis XIV ;
ux pour les grands changements faits dans la police du
yaume, dans le commerce, dans les finances ; deux pour
gouvernement ecclésiastique, dans lequel la révocation
l'édit de Nantes et l'affaire de la Régale[3] sont com-

. *Abbé Dubos* (1670-1742), histo-
n français. Il s'adonna tout
bord à la théologie, s'employa
s tard à des missions confiden-
lles sous les ministères de
rcy et de Dubois et consacra ses
ıées de loisir à l'histoire et à la
érature. Il succéda en 1722 à
cier comme secrétaire perpétuel
l'Académie française, où il avait
reçu en 1720. Son principal ou-
vrage fut l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, dont les théories, réfutées par Montesquieu, ont été remises aujourd'hui en honneur par certains historiens.

2. Voir encore la lettre 17 et la note 1 de la page 24.

3. *Régale :* droit en vertu duquel le roi percevait les revenus des évêchés et monastères vacants et

prises ; cinq ou six pour l'histoire des arts, à commencer par Descartes et à finir par Rameau[1].

Je n'ai d'autres mémoires, pour l'histoire générale, qu'environ deux cents volumes de mémoires imprimés que tout le monde connaît; il ne s'agit que de former un corps bien proportionné de tous ces membres épars, et de peindre avec des couleurs vraies, mais d'un trait, ce que Larrey, Limiers, Lamberti, Roussel[2], etc., etc., falsifient et délayent dans des volumes.

J'ai, pour la vie privée de Louis XIV, les *Mémoires du marquis de Dangeau*[3], en quarante volumes, dont j'ai extrait quarante pages ; j'ai ce que j'ai entendu dire à de vieux courtisans, valets, grands seigneurs, et autres, et je rapporte les faits dans lesquels ils s'accordent. J'abandonne le reste aux faiseurs de conversations et d'anecdotes. J'ai un extrait de la fameuse lettre du roi au sujet de M. de Barbézieux[4], dont il marque tous les défauts auxquels il pardonne en faveur des services du père : ce qui caractérise Louis XIV bien mieux que les flatteries de Pélisson[5]

conférait, pendant les vacances, les bénéfices afférents à ces évêchés. Une discussion relative à l'exercice de ce droit, qui s'éleva entre Innocent XI et Louis XIV, fut l'occasion de la célèbre assemblée du clergé de 1682, qui promulgua les articles fondamentaux de l'Eglise Gallicane.

1. *Rameau* (1683-1764) illustre compositeur, le plus grand des musiciens français antérieurs à Glück. — Voltaire a sensiblement modifié le plan de la dernière partie du *Siècle de Louis XIV*. Au lieu de terminer en effet l'ouvrage par l'espèce de tableau des progrès de l'esprit humain qu'il semble promettre ici, il affecta de consacrer, avec une nuance marquée de dédain, les derniers chapitres aux querelles religieuses. On sait que le *Siècle de Louis XIV* ne parut qu'en 1751.

2. *Larrey, Limiers, Lamberti, Roussel*, auteurs d'histoires ou de mémoires relatifs au règne de Louis XIV : les deux premiers sont des protestants.

3. *Dangeau* (1638-1720), un des courtisans les plus assidus de Louis XIV. Aide de camp du roi membre de l'Académie française e de l'Académie des sciences, pro tecteur des écrivains, il fut l témoin de tous les grands événe ments et de toutes les petites intrigues de la cour. Son célèbr *Journal* va de 1680 à 1720.

4. *Barbézieux* (1668-1701) : c'était l troisième fils de Louvois. Il n'avai que vingt-trois ans à la mort d son père et néanmoins il lui suc céda au ministère de la guerre. I se montra au début administrateu énergique et habile, mais ne tard pas à négliger les affaires pour le plaisirs ; le roi écrivit à l'arche vêque de Reims, oncle de Barbé zieux, une lettre très digne où il s plaignait de la négligence du jeun ministre.

5. *Pélisson* (1624-1693), ou mieu *Pellisson*, membre de l'Académi française, dont il écrivit l'histoire protégé de Fouquet, il composa pou sa défense trois *Mémoires* célèbre Né calviniste, il se convertit a catholicisme en 1670. En 1668 avait été nommé historiographe d roi, et c'est lui qui rédigea en grand partie les *Mémoires* de Louis XI

Je suis assez instruit de l'aventure de l'*Homme au masque de fer*[1], mort à la Bastille. J'ai parlé à des gens qui l'ont servi.

Il y a une espèce de mémorial, écrit de la main de Louis XIV, qui doit être dans le cabinet de Louis XV. M. Hardion[2] le connaît sans doute; mais je n'ose en demander communication.

Sur les affaires de l'Eglise, j'ai tout le fatras des injures de parti, et je tâcherai d'extraire une once de miel de l'absinthe des Jurieu, des Quesnel, des Doucin[3], etc.

Pour le dedans du royaume, j'examine les mémoires des intendants, et les bons livres qu'on a sur cette matière. M. l'abbé de Saint-Pierre[4] a fait un journal politique de Louis XIV que je voudrais bien qu'il me confiât. Je ne sais s'il fera cet acte de *bienfaisance*[5] pour gagner le paradis.

A l'égard des arts et des sciences, il n'est question, je crois, que de tracer la marche de l'esprit humain en philosophie, en éloquence, en poésie, en critique; de marquer les progrès de la peinture, de la sculpture, de la musique, de l'orfèvrerie, des manufactures de tapisserie, de glaces, d'étoffes d'or, de l'horlogerie. Je ne veux que peindre, chemin faisant, les génies qui ont excellé

1. *L'homme au masque de fer :* On connaît l'histoire de ce personnage mystérieux qui fut enfermé à Pignerol, aux îles Sainte-Marguerite, et qui mourut à la Bastille. Voltaire est porté à croire que le masque de fer cachait un frère jumeau de Louis XIV, ayant une très grande ressemblance avec le roi. On est encore réduit à de simples conjectures sur l'identité du « Masque de fer. »

2. *Hardion* (1686-1766), adjoint au garde des livres du cabinet du roi. — Le mémorial dont il s'agit est sans doute le discours du roi mourant à son petit-fils. En sa qualité d'historiographe du roi, Voltaire put, en 1745, obtenir communication de ce document.

3. *Jurieu, Quesnel, Doucin.* Jurieu (1639-1713), controversiste calviniste, contre lequel Bossuet a beaucoup écrit. Quesnel (1634-1719), Doucin (mort en 1726) se sont signalés par les controverses passionnées qu'ils soutinrent, l'un pour défendre, l'autre pour attaquer les jansénistes.

4. *L'abbé de Saint-Pierre* (1658-1743) s'est rendu célèbre par ses théories philanthropiques et politiques. Entré à l'Académie en 1695 il en fut exclu en 1718 pour avoir critiqué trop librement Louis XIV dans son *Discours sur la Polysynodie*, ouvrage dans lequel il proposait l'établissement de conseils supérieurs techniques pour remplacer les divers ministères. — Ses *Annales politiques*, auxquelles Voltaire fait allusion, ne furent publiées qu'en 1757.

5. « *Bienfaisance*, dit Littré, ne se trouve dans le dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762. Ce mot est dû à l'abbé de Saint-Pierre. » Le XVIe siècle a cependant employé, avec le même sens, la forme *bénéficence*.

dans ces parties. Dieu me préserve d'employer trois cents pages à l'histoire de Gassendi[1]! La vie est trop courte, le temps trop précieux, pour dire des choses inutiles.

En un mot, monsieur, vous voyez mon plan mieux que je ne pourrais vous le dessiner. Je ne me presse point d'élever mon bâtiment :

.....Pendent opera interrupta, minæque
Murorum ingentes.....

Si vous daignez me conduire, je pourrai dire alors :

.....Æquataque machina cœlo[2].
(*Æneid.*, lib. IV, v. 88.)

Voyez ce que vous pouvez faire pour moi, pour la vérité, pour un siècle qui vous compte parmi ses ornements.

A qui daignerez-vous communiquer vos lumières, si ce n'est à un homme qui aime sa patrie et la vérité, et qui ne cherche à écrire l'histoire ni en flatteur, ni en panégyriste, ni en gazetier, mais en philosophe? Celui qui a si bien débrouillé le chaos de l'origine des Français m'aidera sans doute à répandre la lumière sur les plus beaux jours de la France. Songez, monsieur, que vous rendrez service à votre disciple et à votre admirateur.

Je serai toute ma vie, avec autant de reconnaissance que d'estime, etc.

1. *Gassendi* (1592-1655), philosophe français, qui essaya de concilier les enseignements du christianisme avec la doctrine épicurienne.

2. Voici le vrai sens de ces deux vers de Virgile : « Les travaux interrompus restent en suspens, murailles au faîte élevé, échafaudage qui touche au ciel. » Mais Voltaire, en coupant en deux la citation semble vouloir dire à peu près ceci : « Maintenant mon travail reste en suspens, comme les murs au faîte élevé de cette ville de Carthage que la Didon de Virgile n'achève pas de bâtir; mais si vous daignez me conduire, je pourrai dire alors : mon échafaudage est terminé, touche au ciel. »

15. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT [1].

Ce 4 décembre 1738.

Partit hier, par le carrosse de Joinville [2], un paquet plat contenant une pièce peut-être fort plate [3]; je l'adresse à M. l'abbé Moussinot; mais comme les jansénistes n'aiment point les pièces de théâtre, elle est destinée à un honnête Jésuite, nommé le Père Brumoy [4], qui demeure rue Saint-Jacques. Il faut, s'il vous plaît, mon cher abbé, que ce manuscrit soit rendu en main propre au jésuite, avec serment [5], sans restriction mentale [6], que copie n'en sera point tirée, et que le manuscrit sera remis [7] au greffe de Saint-Merry.

J'avertis mon chanoine janséniste qu'il peut lire l'ouvrage à toute force.

Premièrement, parce que la pièce est sans amour. Secondement, parce qu'étant probablement ennuyeuse, elle pourra passer pour le huitième des psaumes pénitentiaux [8].

Sur ce, je vous embrasse et suis tout à vous.

1. Trésorier du chapitre de Saint-Merry, dont il faisait partie, administrateur de la caisse du parti janséniste — de la *Boîte à Perrette*, comme on disait — l'abbé Moussinot s'occupa, entre 1736 et 1741, de gérer à Paris les intérêts de Voltaire, qui, ayant, et à juste titre, toute confiance dans sa probité et son habileté, le chargea de ses achats, ventes, cadeaux, aumônes, recouvrements ou placements de fonds, etc....

2. *Joinville*, aujourd'hui dans le département de la Haute-Marne et l'arrondissement de Vassy. Voltaire était alors à Cirey (voir page 36, note 3), tout près de Joinville.—Nous supprimons, au début et à la fin de cette lettre, la mention de quelques commissions, nous bornant seulement à signaler les deux suivantes : « Cent francs ou environ à M. Thieriot (voir page 14, note 3); mais, pour plus grosses sommes, un mot d'avis. — Voulez-vous bien donner douze livres à ce Bourguignon (*personnage inconnu*), en attendant mieux, s'il est dans la pauvreté. »

3. *Mérope*, qui ne fut représentée qu'en 1743.

4. *Le Père Brumoy* (1688-1742) est l'auteur d'un ouvrage qui fut célèbre, le *Théâtre des Grecs* (1730), contenant des traductions ou des analyses des œuvres des tragiques grecs, avec trois dissertations ou *Discours*.

5. *Avec serment :* à condition que le Père Brumoy jure, promette.

6. Allusion à un artifice que Pascal, dans ses *Provinciales*, reproche aux casuistes de la Société de Jésus d'autoriser.

7. *Remis :* rapporté par le Père Brumoy.

8. Les *Psaumes pénitentiaux*, qu'on dit avoir été composés par David se repentant de ses fautes, sont, on le sait, au nombre de sept.

16. — AU MÊME.

Cirey, 2 janvier 1739.

Mon très cher abbé, une compote de marrons glacés, de dragées et de louis d'or, est arrivée avec tant de mélange, de bruit et de sassements[1] continuels, que la boîte a crevé. Tout ce qui n'était pas or est en cannelle, et cinq louis d'or se sont échappés dans les batailles; ils ont fui si loin qu'on ne sait où ils sont. Bon voyage à ces messieurs.

Quand vous ferez tant, mon cher ami, que de m'en envoyer encore cinquante, pour Dieu ! mettez-les bien à part, bien empaquetés, à l'abri des culbutes.

Je vous demande mille pardons, mais ma délégation[2] est un droit et ce serait l'infirmer que de le soumettre au prince de Guise[3] : point de politesse dangereuse.

Je vous recommande dans quelques jours les Lézeau, les d'Auneil. Il est bon de les accoutumer à un payement exact et de ne leur pas laisser contracter de mauvaises habitudes.

Je recommande la *Mérope*[4], la lettre au Père Porée, l'envoi à M. de Cideville.

Vous pourrez recevoir ce mois-ci, de mon frère, de M. Clément, de M. le duc de Villars, de M. d'Auneuil, de M. d'Estaing, de M. de Lézeau.

Vale et nos ama[5].

17. — A MILORD HERVEY[6], GARDE DES SCEAUX D'ANGLETERRE.

1740.

Je fais compliment à votre nation, milord, sur la prise

1. *Sassement*, action de remuer, comme pour passer au sas, au tamis. — Employé dès le XVIe siècle, le mot n'est cependant pas resté dans la langue.

2. *Délégation*. Clause d'un acte par laquelle un débiteur transporte à son créancier ses droits et actions contre un tiers.

3. *Prince de Guise*, débiteur de Voltaire comme tous les autres personnages nommés dans cette lettre (sauf Cideville et le Père Porée). La plupart d'entre eux lui avaient emprunté des sommes assez considérables moyennant le payement d'une rente viagère. Lézeau, pour une somme de 18000 livres paya, pendant près de quarante ans, une annuite de 2300 livres.

4. Voir la note 3 de la page 41.

5. *Portez-vous bien et aimez-nous*. Formule d'adieu fréquente à la fin des lettres latines.

6. *Milord Hervey* (1696-1743), que Voltaire avait connu lors de

de Porto-Bello[1], et sur votre place de garde des sceaux. Vous voilà fixé en Angleterre; c'est une raison pour moi d'y voyager encore. Je vous réponds bien que, si certain procès est gagné[2], vous verrez arriver à Londres une petite compagnie choisie de newtoniens à qui le pouvoir de votre attraction, et celui de milady Hervey, feront passer la mer. Ne jugez point, je vous prie, de mon *Essai sur le siècle de Louis XIV* par les deux chapitres imprimés en Hollande avec tant de fautes qui rendent mon ouvrage inintelligible. Si la traduction anglaise est faite sur cette copie informe, le traducteur est digne de faire une version de l'*Apocalypse*[3]; mais surtout, soyez un peu moins fâché contre moi de ce que j'appelle le siècle dernier le *Siècle de Louis XIV*. Je sais bien que Louis XIV n'a pas eu l'honneur d'être le maître ni le bienfaiteur d'un Bayle, d'un Newton, d'un Halley, d'un Addison, d'un Dryden[4]; mais dans le siècle qu'on nomme de Léon X[5], ce pape Léon X avait-il tout fait? N'y avait-il pas d'autres princes qui contribuèrent à polir et à éclairer le genre humain? Cependant le nom de Léon X a prévalu, parce qu'il encouragea les arts plus qu'aucun autre. Eh! quel roi a donc en cela rendu plus de services à l'humanité que Louis XIV? Quel roi a répandu plus de bienfaits, a marqué plus de goût, s'est signalé par de plus beaux établissements? Il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire, sans doute, parce qu'il était homme; mais il a fait plus

son séjour à Londres. Il ne garda les sceaux qu'une année.

1. *Porto-Bello.* Port des États-Unis de Colombie dans l'isthme de Panama. Les Anglais s'en emparèrent en 1740.

2. Un cousin du marquis du Châtelet, le marquis de Trichâteau était mort à Cirey. Sa succession comprenait une principauté entre Trèves et Juliers. Pour s'en défaire, les époux du Châtelet, héritiers du défunt, durent engager un long et fatigant procès. L'affaire se plaidait à Bruxelles où Voltaire accompagna ses hôtes.

3. *Apocalypse.* Livre du Nouveau Testament, où saint Jean l'Evangéliste a exposé les révélations que Dieu lui fit à Patmos. Le style en est obscur, et les allégories mystérieuses.

4. *Bayle, Newton, Dryden* (voir page 29, notes 3 et 7, et page 34, note 2). *Halley* (1656-1742), célèbre astronome anglais. *Addison* (1672-1719) poète, auteur dramatique et journaliste.

5. Jean de Médicis, deuxième fils de Laurent le Magnifique, pape sous le nom de Léon X (1513-1521), fut en effet le contemporain de quelques-uns des plus grands écrivains et des plus grands artistes de l'Italie; il ne les protégea d'ailleurs pas tous également : du moins peut-on citer Raphaël au premier rang de ceux qu'il favorisa le plus

qu'aucun autre, parce qu'il était un grand homme : ma plus forte raison pour l'estimer beaucoup, c'est qu'avec des fautes connues il a plus de réputation qu'aucun de ses contemporains ; c'est que, malgré un million d'hommes dont il a privé la France, et qui tous ont été intéressés à le décrier, toute l'Europe l'estime, et le met au rang des plus grands et des meilleurs monarques.

Nommez-moi donc, milord, un souverain qui ait attiré chez lui plus d'étrangers habiles, et qui ait plus encouragé le mérite dans ses sujets. Soixante savants de l'Europe reçurent à la fois des récompenses de lui, étonnés d'en être connus.

« Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivait M. Colbert, il veut être votre bienfaiteur ; il m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. » Un Bohémien, un Danois, recevaient de ces lettres datées de Versailles. Guglielmini[1] bâtit une maison à Florence des bienfaits de Louis XIV ; il mit le nom de ce roi sur le frontispice ; et vous ne voulez pas qu'il soit à la tête du siècle dont je parle !

Ce qu'il a fait dans son royaume doit servir à jamais d'exemple. Il charge de l'éducation de son fils et de son petit-fils[2] les plus éloquents et les plus savants hommes de l'Europe. Il eut l'attention de placer trois enfants de Pierre Corneille[3], deux dans les troupes, et l'autre dans l'Église ; il excita le mérite naissant de Racine, par un présent considérable pour un jeune homme inconnu et sans bien[4] ; et, quand ce génie se fut perfectionné, ces talents, qui souvent sont l'exclusion de la fortune, firent la sienne. Il eut plus que la fortune, il eut la faveur, et quelquefois la familiarité d'un maître dont un regard était un bienfait ; il était, en 1688 et 1689, de ces voyages de Marly

1. *Guglielmini* (1655-1710), célèbre ingénieur bolonais. Mais, au chapitre XXVIII du *Siècle de Louis XIV*, Voltaire raconte du géomètre florentin Viviani (1622-1703), le trait qu'il rapporte ici de Guglielmini.

2. *De son fils et de son petit-fils.* Rappelons que Bossuet fut le précepteur du grand dauphin et Fénelon celui du duc de Bourgogne.

3. *Trois enfants de Pierre Corneille.* Pierre et Charles Corneille, tous deux officiers, et l'abbé d'Aiguesvives.

4. Il serait plus juste de dire *par plusieurs présents :* Racine reçut du roi des gratifications importantes en 1660, 1663, 1664, 1665, 1667, 1668, cette dernière à l'occasion du succès d'*Andromaque*.

tant brigués par les courtisans; il couchait dans la chambre du roi pendant ses maladies, et lui lisait ces chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie qui décoraient ce beau règne[1].

Cette faveur, accordée avec discernement, est ce qui produit de l'émulation et qui échauffe les grands génies; c'est beaucoup de faire des fondations, c'est quelque chose de les soutenir; mais s'en tenir à ces établissements, c'est souvent préparer les mêmes asiles pour l'homme inutile et pour le grand homme; c'est recevoir dans la même ruche l'abeille et le frelon.

Louis XIV songeait à tout; il protégeait les Académies[2], et distinguait ceux qui se signalaient. Il ne prodiguait point ses faveurs à un genre de mérite, à l'exclusion des autres, comme tant de princes qui favorisent, non ce qui est bon, mais ce qui leur plaît; la physique et l'étude de l'antiquité attirèrent son attention. Elle ne se ralentit pas même dans les guerres qu'il soutenait contre l'Europe; car, en bâtissant trois cents citadelles, en faisant marcher quatre cent mille soldats, il faisait élever l'Observatoire, et tracer une méridienne d'un bout du royaume à l'autre, ouvrage unique dans le monde. Il faisait imprimer dans son palais les traductions des bons auteurs grecs et latins; il envoyait des géomètres et des physiciens au fond de l'Afrique et de l'Amérique chercher de nouvelles connaissances. Songez, milord, que, sans le voyage et les expériences de ceux qu'il envoya à Cayenne, en 1672, et sans les mesures de M. Picard[3], jamais Newton n'eût fait ses découvertes sur l'attraction. Regardez, je vous prie, un Cassini[4] et un Huygens[5], qui renoncent tous deux à leur

1. C'est au *Journal* de Dangeau que Voltaire emprunte ces renseignements; toutefois Dangeau ne parle que de la lecture des *Vies* de Plutarque, que Racine, qui couchait dans la chambre du roi, alors malade, lui fit en 1696.

2. *Les Académies*. Ce fut Colbert qui proposa au roi la création des Académies des inscriptions (1663), des sciences (1666) et d'architecture (1671). L'Académie de peinture et de sculpture avait été fondée par Mazarin en 1648.

3. *Picard* (1620-1684), astronome français, qui publia, en 1671, la *Mesure de la terre* et contribua à la fondation de l'observatoire de Paris.

4. *Cassini* (1625-1712), professait l'astronomie à Bologne quand Colbert l'appela en France (1669), où il organisa l'observatoire de Paris.

5. *Huygens* (1629-1695), illustre mathématicien et astronome hollan-

patrie qu'ils honorent, pour venir en France jouir de l'estime et des bienfaits de Louis XIV. Et pensez-vous que les Anglais mêmes ne lui aient pas d'obligation? Dites-moi, je vous prie, dans quelle cour Charles II[1] puisa tant de politesse et tant de goût. Les bons auteurs de Louis XIV n'ont-ils pas été vos modèles? N'est-ce pas d'eux que votre sage Addison[2], l'homme de votre nation qui avait le goût le plus sûr, a tiré souvent ses excellentes critiques? L'évêque Burnet[3] avoue que ce goût, acquis en France par les courtisans de Charles II, réforma chez vous jusqu'à la chaire, malgré la différence de nos religions; tant la saine raison a partout d'empire! Dites-moi si les bons livres de ce temps n'ont pas servi à l'éducation de tous les princes de l'empire. Dans quelles cours de l'Allemagne n'a-t-on pas vu des théâtres français? Quel prince ne tâchait pas d'imiter Louis XIV? Quelle nation ne suivait pas alors les modes de la France?

Vous m'apportez, milord, l'exemple du czar Pierre le Grand, qui a fait naître les arts dans son pays, et qui est le créateur d'une nation nouvelle; vous me dites cependant que son siècle ne sera pas appelé dans l'Europe le *siècle du czar Pierre;* vous en concluez que je ne dois pas appeler le siècle passé le *siècle de Louis XIV*. Il me semble que la différence est bien palpable. Le czar Pierre s'est instruit chez les autres peuples; il a porté leurs arts chez lui; mais Louis XIV a instruit les nations; tout, jusqu'à ses fautes, leur a été utile. Des protestants, qui ont quitté ses Etats, ont porté chez vous-mêmes une industrie qui faisait la richesse de la France. Comptez-vous pour rien tant de manufactures de soie et de cristaux? Ces dernières surtout furent perfectionnées chez vous par nos réfugiés, et nous avons perdu ce que vous avez acquis.

dais. Il fut appelé à Paris par Colbert et nommé membre de l'Académie des sciences. Il retourna en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes (1685).

1. Les mœurs et la littérature anglaise, sous le règne de Charles II (1660-1685), pensionné lui-même par Louis XIV, se sont en effet beaucoup réglées sur le goût français.

2. *Addison* (voir page 43, note 4) est l'écrivain anglais, qui par sa pureté un peu froide devait s'accommoder le mieux au goût classique de l'ancienne France.

3. *Burnet* (1643-1715), évêque de Salisbury; il a publié une célèbre *Histoire de la réformation de l'Eglise d'Angleterre* et une *Histoire de mon temps*.

Enfin la langue française, milord, est devenue presque la langue universelle. A qui en est-on redevable? Était-elle aussi étendue du temps de Henri IV? Non, sans doute; on ne connaissait que l'italien et l'espagnol. Ce sont nos excellents écrivains qui ont fait ce changement. Mais qui a protégé, employé, encouragé ces excellents écrivains? C'était M. Colbert, me direz-vous; je l'avoue, et je prétends bien que le ministre doit partager la gloire du maître. Mais qu'eût fait un Colbert sous un autre prince, sous votre roi Guillaume[1], qui n'aimait rien, sous le roi d'Espagne Charles II[2], sous tant d'autres souverains?

Croiriez-vous bien, milord, que Louis XIV a réformé le goût de sa cour en plus d'un genre? Il choisit Lulli pour son musicien, et ôta le privilège à Cambert[3], parce que Cambert était un homme médiocre et Lulli un homme supérieur. Il savait distinguer l'esprit du génie; il donnait à Quinault[4], les sujets de ses opéras; il dirigeait les peintures de Lebrun[5], il soutenait Boileau, Racine et Molière, contre leurs ennemis; il encourageait les arts utiles comme les beaux-arts, et toujours en connaissance de cause: il prêtait de l'argent à Van Robais[6] pour établir ses manufactures; il avançait des millions à la Compagnie des Indes, qu'il avait formée; il donnait des pensions aux savants et aux braves officiers. Non seulement il s'est fait de grandes choses sous son règne, mais c'est lui qui les faisait. Souf-

1. Guillaume III (1688-1702).

2. *Charles II* (1665-1700), roi débile, sous le règne duquel l'Espagne s'affaiblit beaucoup.

3. *Cambert*, surintendant de la musique d'Anne d'Autriche, avait obtenu, avec le poète Perrin, le privilège d'établir une Académie royale de musique (1669): les deux collaborateurs y firent représenter le premier par la date des opéras français, *Pomone* (1671). Mais l'année suivante, le privilège lui fut retiré en faveur de Lulli (1633-1687), surintendant de la musique du roi, le plus grand des musiciens français du XVIIe siècle, et qu'on peut regarder comme le fondateur des traditions de notre tragédie lyrique.

4. *Quinault* (1635-1688) débuta par des comédies et des tragédies romanesques, qui, en peu de temps et à juste titre, parurent démodées. Il consacra la seconde partie de sa vie à l'*opéra* et écrivit d'excellentes tragédies lyriques dont Lulli composa la musique : *Alceste* (1673), *Atys* (1676), *Armide* (1686), etc....

5. *Lebrun* (1619-1690), élève de Poussin et de Vouet, fut nommé en 1662 peintre du roi et directeur de l'Académie de peinture.

6. *Van Robais* (1630-1685) né à Courtrai, créateur de l'industrie du drap en France. Sur l'ordre de Colbert il fonda à Abbeville une manufacture de draps dont les produits rivalisèrent bientôt avec ceux de la Hollande et de l'Angleterre.

frez donc, milord, qne je tâche d'élever à sa gloire un monument que je consacre encore plus à l'utilité du genre humain.

Je ne considère pas seulement Louis XIV parce qu'il a fait du bien aux Français, mais parce qu'il a fait du bien aux hommes ; c'est comme homme, et non comme sujet, que j'écris ; je veux peindre le dernier siècle, et non pas simplement un prince. Je suis las des histoires où il n'est question que d'un roi, comme s'il existait seul, ou que rien n'existât que par rapport à lui ; en un mot, c'est encore plus d'un grand siècle que d'un grand roi que j'écris l'histoire.

Pélisson [1] eût écrit plus éloquemment que moi ; mais il était courtisan, et il était payé. Je ne suis ni l'un ni l'autre ; c'est à moi qu'il appartient de dire la vérité.

J'espère que, dans cet ouvrage, vous trouverez, milord, quelques-uns de vos sentiments ; plus je penserai comme vous, plus j'aurai droit d'espérer l'approbation publique.

18. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE [2].

A La Haye, le 20 juillet 1740.

Tandis que Votre Majesté
Allait en poste au pôle arctique [3],
Pour faire la félicité
De son peuple lithuanique [4],
Ma très chétive infirmité
Allait, d'un air mélancolique,
Dans un chariot détesté,
Par Satan sans doute inventé,
Dans ce pesant climat belgique.
Cette voiture est spécifique

1. *Pélisson*. Voir, sur cet écrivain, la note 5 de la page 38.

2. Frédéric, étant prince royal, avait composé une réfutation du *Prince* de Machiavel, qu'il avait chargé Voltaire de faire éditer chez un libraire de La Haye nommé Van Duren. Devenu roi de Prusse par la mort de son père (juin 1740), il demanda à Voltaire (lettre du 27 juin) de racheter toute l'édition de l'*Anti-Machiavel*. Mais l'impression même n'étant pas terminée, Voltaire dut se mettre en campagne pour essayer de retirer ou de corriger le manuscrit, ainsi qu'on le verra par la lettre qu'on va lire.

3. *Au pôle arctique*, c'est-à-dire vers le Nord, à Kœnigsberg, dans la Prusse propre.

4. La Lithuanie est limitrophe de la Prusse propre.

Pour trémousser et secouer
Un bourguemestre[1] apoplectique ;
Mais certe il fut fait pour rouer
Un petit Français très étique.
Tel que je suis, sans me louer.

J'arrivai donc hier à La Haye, après avoir eu bien de la peine d'obtenir mon congé[2].

Mais le devoir parlait, il faut suivre ses lois :
Je vous immolerais ma vie :
Et ce n'est que pour vous, digne exemple des rois,
Que je peux quitter Émilie.

Vos ordres me semblent positifs, la bonté tendre et touchante avec laquelle Votre Humanité[3] me les a donnés me les rendait encore plus sacrés. Je n'ai donc pas perdu un moment. J'ai pleuré de voyager sans être à votre suite ; mais je me suis consolé, puisque je faisais quelque chose que Votre Majesté souhaitait que je fisse en Hollande.

Un peuple libre et mercenaire[4],
Végétant dans ce coin de terre,
Et vivant toujours en bateau,
Vend aux voyageurs l'air et l'eau.
Quoique tous deux n'y valent guère,
Là plus d'un fripon de libraire
Débite ce qu'il n'entend pas,
Comme fait un prêcheur en chaire :
Vend de l'esprit de tous États,
Et fait passer en Germanie
Une cargaison de romans
Et d'insipides sentiments,
Que toujours la France a fournie[5].

La première chose que je fis hier, en arrivant, fut d'aller chez le plus retors et le plus hardi libraire du pays, qui s'était chargé de la chose en question. Je répète encore à Votre Majesté que je n'avais pas laissé dans le ma-

1. *Bourguemestre* est écrit ainsi par licence : l'orthographe est *bourgmestre*.

2. *Mon congé*, de la part de Mme du Châtelet, celle qu'il appelle *Émilie*, et chez qui il demeurait à Cirey, en Champagne.

3. *Votre Humanité* comme on dit, en général, Votre Majesté : Voltaire veut faire entendre par là qu'il est vrai philosophe couronné. Frédéric, qui est homme avant d'être roi, se montre plus fier du premier titre que du second.

4. *Mercenaire*, composé de marchands.

5. Un grand nombre d'écrivains français, pour échapper aux vexations des règlements sur la librairie, se faisaient éditer en Hollande.

nuscrit un mot dont personne en Europe pût se plaindre. Mais malgré cela, puisque Votre Majesté avait à cœur de retirer l'édition, je n'avais plus d'autre volonté ni d'autre désir. J'avais déjà fait sonder ce hardi fourbe nommé Jean Van Duren, et j'avais envoyé en poste un homme qui, par provision, devait au moins retirer, sous des prétextes plausibles, quelques feuilles du manuscrit, lequel n'était pas à moitié imprimé ; car je savais bien que mon Hollandais n'entendrait à aucune proposition. En effet, je suis venu à temps ; le scélérat avait déjà refusé de rendre une page du manuscrit. Je l'envoyai chercher, je le sondai, je le tournai de tous les sens ; il me fit entendre que, maître du manuscrit, il ne s'en dessaisirait jamais pour quelque avantage que ce pût être, qu'il avait commencé l'impression, qu'il la finirait.

Quand je vis que j'avais affaire à un Hollandais qui abusait de la liberté de son pays, et à un libraire qui poussait à l'excès son droit de persécuter les auteurs, ne pouvant ici confier mon secret à personne, ni implorer le secours de l'autorité, je me souvins que Votre Majesté dit, dans un des chapitres de l'*Anti-Machiavel*, qu'il est permis d'employer quelque honnête finesse en fait de négociation. Je dis donc à Jean Van Duren que je ne venais que pour corriger quelques pages du manuscrit : « Très volontiers, monsieur, me dit-il ; si vous voulez venir chez moi, je vous le confierai généreusement feuille à feuille, vous corrigerez ce qu'il vous plaira, enfermé dans ma chambre, en présence de ma famille et de mes garçons. »

J'acceptai son offre cordiale ; j'allai chez lui, et je corrigeai en effet quelques feuilles qu'il reprenait à mesure, et qu'il lisait pour voir si je ne le trompais point. Lui ayant inspiré par là un peu moins de défiance, j'ai retourné aujourd'hui dans la même prison où il m'a enfermé de même, et ayant obtenu six chapitres à la fois, pour les confronter, je les ai raturés de façon, et j'ai écrit dans les interlignes de si horribles galimatias et des coq-à-l'âne si ridicules, que cela ne ressemble plus à un ouvrage. Cela s'appelle faire sauter son vaisseau en l'air pour n'être point pris par l'ennemi. J'étais au désespoir de sacrifier un si

bel ouvrage; mais enfin j'obéissais au roi que j'idolâtre, et je vous réponds que j'y allais de bon cœur. Qui est étonné à présent et confondu? c'est mon vilain. J'espère demain faire avec lui un marché honnête, et le forcer à me rendre le tout, manuscrit et imprimé; et je continuerai à en rendre compte à Votre Majesté [1].

19. — A MADAME LA COMTESSE DE MAILLI [2].

13 juillet 1742.

Madame, j'ai appris avec la plus vive douleur qu'il court de moi au roi de Prusse une lettre [3] dont toutes les expressions sont falsifiées. Si je l'avais écrite telle que l'on a la cruauté de la publier, et telle qu'elle est parvenue, dit-on, entre vos mains, je mériterais votre indignation.

Mais, si vous saviez, madame, quelle est, depuis six ans, la nature de mon commerce avec le roi de Prusse, ce qu'il m'écrivit avant cette lettre, et dans quelle circonstance j'ai fait ma réponse [4], vous ne seriez véritablement indignée que de l'injustice que j'essuie; et je serais aussi sûr de votre protection que vous l'êtes d'être aimée et estimée de tout le monde.

Il ne m'appartient pas de vous fatiguer de détails au

1. Van Duren rétablit tant bien que mal les passages effacés par Voltaire et publia le livre. Voltaire en donna une autre édition avec ses corrections. Frédéric fit désavouer l'une et l'autre publication et fit faire une nouvelle édition, sous ses yeux, à Berlin : il en fait part à Voltaire dans sa lettre du 7 octobre 1740.

2. Marie-Anne de Mailli, duchesse de Châteauroux, à ce moment toute-puissante sur le cœur et l'esprit de Louis XV. Elle sut le décider à quitter Versailles et à partir pour la frontière pendant la guerre de la succession d'Autriche.

3. *Une lettre.* La lettre était bien de Voltaire. Elle félicitait Frédéric II, notre allié au début de la guerre, de la paix secrète qu'il avait signée le 21 juin 1742 avec Marie-Thérèse, qui lui abandonnait la Silésie. C'était une odieuse défection. La France restait presque seule à soutenir le poids de la lutte. La favorite avait été indignée de cette désinvolture du poète. L'affaire n'eut d'ailleurs pas de suites fâcheuses pour lui. On a supposé avec beaucoup de raison, que Frédéric avait divulgué lui-même la lettre pour contraindre l'auteur de *la Henriade* à quitter la France.

4. *J'ai fait ma réponse.* Frédéric avait écrit à Voltaire le 18 juin une lettre commençant par ces vers :

Les palmes de la paix font cesser [les alarmes;
Au tranquille olivier, nous suspen- [dons nos armes.
Déjà l'on n'entend plus le sangui- [naire son
Du tambour redoutable et du [bruyant clairon.

sujet de cette lettre, que je n'ai jamais montrée à personne, et au sujet de toutes celles du roi de Prusse, dont je n'ai jamais abusé.'

Si je pouvais un jour, madame, avoir l'honneur de vous entretenir un quart d'heure, vous verriez en moi un bon citoyen, un homme attaché à son roi et à sa patrie, qui a résisté à tout, dans l'espoir de vivre en France; un homme qui ne connaît que l'amitié, la société, et le repos. Il veut vous devoir ce repos, madame; la France lui est plus chère, depuis qu'il a eu l'honneur de vous faire un moment sa cour, et ses sentiments méritent votre protection. J'ai l'honneur...

VOLTAIRE.

20. — A M. L'ABBÉ AUNILLON [1].

Octobre 1742.

Allah ! illah ! Allah ; Mohammed rezoul, Allah [2] !

Je baise les barbes de la plume du sage Aunillon, fils d'Aunillon, resplendissant entre tous les imans [3] de la foi du Christ.

Votre lettre a été pour moi ce que la rosée est pour les fleurs, et les rayons du soleil pour le tournesol. Que Dieu vous couronne de prospérité comme vous l'êtes de sagesse, et qu'il augmente la rondeur de votre face ! Mon cœur sera dilaté de joie, et la reconnaissance sera dans lui comme sur mes lèvres, quand mes yeux pourront lire les doctes pages du généreux iman qui fortifie la faiblesse de mon drame par la force de son éloquence. J'attends avec impatience sa docte dissertation [4]. Mais comme la poste des infidèles est très chère, et que le plus petit paquet coûte un sultanin [5], je vous supplie de vouloir mettre

1. *Abbé Aunillon* (vers 1690-1766), auteur d'une comédie représentée au Théâtre-Français, il avait écrit à Voltaire une lettre en style oriental au sujet de la tragédie de *Mahomet*.

2. *Allah ! illah ! Allah.* Exactement : *La ilah illâ'llah ! Mohamed resoul Allah !* Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu (littéralement : *nulli dii nisi Deus*) ! Mahomet est le prophète de Dieu.

3. *Iman*, prêtre de la religion musulmane.

4. Cette dissertation de l'abbé Aunillon sur *Mahomet* ne paraît pas avoir été publiée, ni connue d'un autre que Voltaire.

5. *Sultanin :* Monnaie d'or ayant

promptement au coche de Bruxelles[1] cet écrit bien ficelé et point cacheté, selon les usages de la peu sublime Porte de Bruxelles. Ce paquet arrivera en six ou sept jours, attendu qu'il n'y a que dix-sept cent vingt-huit stades[2] de Paris à celle où la divine Providence nous retient actuellement. Que Dieu vous accorde toutes les églantines de Toulouse et toutes les médailles des Quarante[3]! que le bordereau de la fortune tombe de ses mains entre les vôtres!

Écrit dans mon bouge, sur la place de Louvain, affligé d'une énorme colique, le 8 de la lune du neuvième mois, l'an de l'hégire 1122[4].

Si la divine Providence permet que vous voyiez le plus généreux et le plus aimable des enfants des hommes, d'Argental[5] fils de Ferriol, dont Dieu croisse la chevance[6], nous vous prions de l'assurer que nous soupirons après l'honneur de le voir avec plus d'ardeur que les adjes ne soupirent après la vue de la pierre noire de Caaba[7], et qu'il sera toujours ainsi que sa compagne ornée de grâces, l'objet des plus vives tendresses de notre cœur.

21. — A M. DE VAUVENARGUES[8], A NANCY.

Paris, le 15 avril 1743.

J'eus l'honneur de dire hier à M. le duc de Duras[9] que

cours dans tous les pays musulmans de la Méditerranée.

1. *Bruxelles.* Voltaire y demeurait alors, étant parti à la fin du mois d'août de Paris, où il devait rentrer à la fin de novembre. Il avait fait ce voyage avec l'assentiment du cardinal Fleury, qui espérait se servir de Voltaire comme d'un ambassadeur officieux auprès de Frédéric. Voltaire alla en effet trouver le roi de Prusse à Aix-la-Chapelle (2-10 septembre) : on sait que cette ambassade n'eut point de résultat.

2. *Dix-sept cent vingt-huit stades* ou 310 kilomètres en comptant 180 mètres au stade. Bruxelles est en réalité à 280 kilomètres de Paris.

3. L'églantine d'or est le prix décerné aux concours des Jeux floraux de Toulouse. — Les *Quarante*, les membres de l'Académie française.

4. *L'an de l'hégire* 1122. L'hégire datant de l'an 622, et l'année lunaire ne comptant que 354 jours, 1742 est la 1155e année de l'hégire.

5. *D'Argental* (voir p. 59, n. 7).

6. *Chevance*, vieux mot qui signifie patrimoine, bien, propriété (littéralement : ce dont on est venu à *chef*, à bout, et, par conséquent, ce qu'on possède).

7. *Caaba.* Mot arabe qui signifie carré. Il désigne le bâtiment du temple de La Mecque dans lequel est enchâssée une pierre noire tombée miraculeusement du ciel. Cette pierre est usée par les baisers des fidèles accourus de toutes les parties du monde mahométan. Ces fidèles portent le nom de *hadji*, pèlerins, que Voltaire écrit adjes.

8. Voir page 414.

9. Le *duc de Duras* (1745-1789),

je venais de recevoir une lettre[1] d'un philosophe plein d'esprit, qui d'ailleurs était capitaine au régiment du Roi. Il devina aussitôt M. de Vauvenargues. Il serait en effet fort difficile, monsieur, qu'il y eût deux personnes capables d'écrire une telle lettre ; et, depuis que j'entends raisonner sur le goût, je n'ai rien vu de si fin et de si approfondi que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Il n'y avait pas quatre hommes dans le siècle passé qui osassent s'avouer à eux-mêmes que Corneille n'était souvent qu'un déclamateur ; vous sentez, monsieur, et vous exprimez cette vérité en homme qui a des idées bien justes et bien lumineuses. Je ne m'étonne point qu'un esprit aussi sage et aussi fin donne la préférence à l'art de Racine, à cette sagesse toujours éloquente, toujours maîtresse du cœur, qui ne lui fait dire que ce qu'il faut, et de la manière dont il le faut ; mais, en même temps, je suis persuadé que ce même goût, qui vous a fait sentir si bien la supériorité de l'art de Racine, vous fait admirer le génie de Corneille, qui a créé la tragédie dans un siècle barbare. Les inventeurs ont le premier rang, à juste titre, dans la mémoire des hommes. Newton en savait assurément plus qu'Archimède ; cependant les *Équipondérants* d'Archimède[2] seront à jamais un ouvrage admirable. La belle scène d'Horace et de Curiace[3], les deux charmantes scènes du *Cid*[4], une grande partie de *Cinna*, le rôle de Sévère, presque tout celui de Pauline[5], la moitié du dernier acte de *Rodogune*, se soutiendraient à côté d'*Athalie*, quand même ces morceaux seraient faits aujourd'hui. De quel œil devons-nous donc les regarder quand nous songeons au temps où Corneille a écrit ! J'ai toujours dit : *In domo patris mei mansiones multæ sunt*[6]. Molière ne m'a point empêché d'estimer *le Glorieux*[7] de M. Destouches ;

maréchal de France, qui fut membre de l'Académie française (1775).

1. Voir cette lettre page 421.

2. On a d'Archimède (287-212), un traité de l'*Equilibre des corps plongés dans un fluide*. Sur Newton, voir la note 2 de la page 34.

3. *Horace*, acte II, sc. III.

4. Les deux entrevues de Rodrigue et de Chimène (*le Cid*, III, VI, et V, I).

5. Appréciation de la tragédie de *Polyeucte* tout à fait injuste pour le caractère du principal héros de cette pièce.

6. Saint Jean, XIV, 2. C'est un mot que Voltaire cite en effet plus d'une fois.

7. *Le Glorieux* (1732), la plus connue des comédies de Destouches (1680-1754), et la meilleure, avec *le Philosophe marié* (1727).

Rhadamiste[1] m'a ému, même après *Phèdre*. Il appartient à un homme comme vous, monsieur, de donner des préférences, et point d'exclusions.

Vous avez grande raison, je crois, de condamner le sage Despréaux d'avoir comparé Voiture à Horace[2]. La réputation de Voiture a dû tomber, parce qu'il n'est presque jamais naturel, et que le peu d'agréments qu'il a sont d'un genre bien petit et bien frivole. Mais il y a des choses si sublimes dans Corneille, au milieu de ses froids raisonnements, et même des choses si touchantes, qu'il doit être respecté avec ses défauts. Ce sont des tableaux de Léonard de Vinci qu'on aime encore à voir à côté des Paul Véronèse et des Titien[3]. Je sais, monsieur, que le public ne connaît pas encore assez tous les défauts de Corneille; il y en a que l'illusion confond encore avec le petit nombre de ses rares beautés.

Il n'y a que le temps qui puisse fixer le prix de chaque chose; le public commence toujours par être ébloui.

On a d'abord été ivre de ces *Lettres persanes* dont vous me parlez. On a négligé le petit livre de la *Décadence des Romains*, du même auteur; cependant je vois que tous les bons esprits estiment le grand sens qui règne dans ce bon livre d'abord méprisé, et font assez peu de cas de la frivole imagination des *Lettres persanes*, dont la hardiesse, en certains endroits, fait le plus grand mérite. Le grand nombre des juges décide, à la longue, d'après les voix du petit nombre éclairé; vous me paraissez, monsieur, fait pour être à la tête de ce petit nombre. Je suis fâché que le parti des armes, que vous avez pris, vous éloigne d'une ville où je serais à portée de m'éclairer de vos lumières; mais ce même esprit de justesse qui vous fait préférer l'art de Racine à l'intempérance de

1. *Rhadamiste et Zénobie* (1711), la meilleure des tragédies de Crébillon (1674-1762).

2. Allusion à ce passage de la *Satire IX* de Boileau :

...A moins d'être au rang d'Horace [et de Voiture
On rampe dans la fange avec l'abbé [de Pure.

3. *Léonard de Vinci* (1452-1519), *Titien* (1477-1570), *Paul Véronèse* (1528-1588). Les deux derniers de ces illustres artistes appartiennent à l'école vénitienne; le premier, à l'école florentine. Au reste rien de plus superficiel et de plus contestable que la comparaison que Voltaire établit entre ces trois peintres d'une part, et Corneille et Racine, de l'autre.

Corneille, et la sagesse de Locke à la profusion de Bayle[1], vous servira dans votre métier. La justesse sert à tout. Je m'imagine que M. de Catinat[2] aurait pensé comme vous.

J'ai pris la liberté de remettre au coche de Nancy un exemplaire que j'ai trouvé d'une des moins mauvaises éditions de mes faibles ouvrages; l'envie de vous offrir ce petit témoignage de mon estime l'a emporté sur la crainte que votre goût me donne. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

22. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT[3], A VERSAILLES.

A Champs[4], ce 14 septembre 1744.

Le roi, pour chasser son ennui,
Vous lit, et voit votre personne;
La gloire a des charmes pour lui,
Puisqu'il voit celui qui la donne.

En qualité de bon citoyen et de votre serviteur, je dois être charmé que le roi vous lise, et je le serais plus encore s'il vous écoutait. Vous savez bien, très honorable président, que vous avez tiré Mme du Châtelet du plus grand embarras du monde; car cet embarras commençait à la Croix-des-Petits-Champs, et finissait à l'hôtel de Charost[5]; c'était des reculades de deux mille carrosses,

1. Sur *Locke* et *Bayle*, auxquels Vauvenargues avait fait allusion dans sa lettre (page 425), voir les notes 5 et 7 de la page 29.

2. *Catinat* (1687-1712) presque aussi célèbre par la solitude et la rectitude de son esprit que par ses talents militaires.

3. *Le président Hénault* (1685-1770), conseiller au parlement de Paris, fut nommé à l'âge de vingt-cinq ans président de la première chambre des enquêtes et plus tard surintendant de la maison de la reine. Il a laissé plusieurs pièces de théâtre, notamment une tragédie en prose, *François II*, des poésies et un *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, qui fut traduit en plusieurs langues. Membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions, familier de la cour, ami de Mme Du Deffand, il méritait, à tous ces titres, les égards que lui témoignait Voltaire. Il s'employa d'ailleurs assez souvent pour notre auteur.

4. *Champs*. Village du canton de Chelles (Seine-et-Marne), sur la rive gauche de la Marne, où le duc de la Vallière avait un château.

5. *L'hôtel de Charost* se trouvait dans la rue Saint-Honoré, non loin de la place Vendôme.

en trois files, des cris de deux ou trois cent mille hommes semés auprès des carrosses, des ivrognes, des combats à coups de poing, des fontaines de vin et de suif[1] qui coulaient sur le monde, le guet à cheval[2] qui augmentait l'imbroglio[3]; et, pour comble d'agréments, Son Altesse[4] Royale revenant paisiblement au Palais-Royal avec ses grands carrosses, ses gardes, ses pages, et tout cela ne pouvant ni reculer, ni avancer jusqu'à trois heures du matin. J'étais avec Mme du Châtelet; un cocher qui n'était jamais venu à Paris, l'allait faire rouer intrépidement. Elle était couverte de diamants; elle met pied à terre, criant à l'aide, traverse la foule sans être ni volée ni bourrée, entre chez vous, envoie chercher la poularde chez le rôtisseur du coin, et nous buvons à votre santé tout doucement dans cette maison[5] où tout le monde voudrait vous voir revenir.

Suave, mari magno turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem.
Lucr., lib. II, v, 1.

J'ai laissé *la Princesse de Navarre*[6] entre les mains de M. d'Argental[7], et le divertissement entre les mains de Rameau[8]. Ce Rameau est aussi grand original que grand musicien. Il me mande « que j'aie à mettre en quatre

1. Les fontaines de vin coulaient sans doute conformément au programme de la fête (voir ci-dessous la note 3); quant au suif que Voltaire y associe plaisamment, c'est par accident qu'il coulait des chandelles.

2. Créé par Louis IX, augmenté par Colbert et Turgot, le guet à cheval comprenait une centaine de cavaliers. En 1789 le guet formait une troupe d'environ 1200 hommes, dont 250 à cheval.

3. *Imbroglio* : la *confusion* causée par l'affluence de la foule au feu d'artifice tiré sur la place de Grève pour fêter la guérison du roi. On sait qu'au début de la guerre de la succession d'Autriche Louis XV était tombé malade à Metz (août 1744). Autant la consternation avait été profonde à ce moment, autant la nouvelle de sa convalescence causa de joie et d'enthousiasme dans la population.

4. *Son Altesse.* Louis d'Orléans, fils du Régent, mort en 1752.

5. Le président, que les devoirs de sa charge retenaient souvent à Versailles, avait son hôtel à Paris, rue Saint-Honoré, près de la place Vendôme.

6. Comédie-ballet, composée à l'occasion du mariage du dauphin avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne. La représentation eut lieu le 25 février 1745 avec un certain succès. Voltaire y avait travaillé pendant dix mois. Il fut nommé à cette occasion historiographe du roi.

7. *D'Argental* (voir p. 59, n. 7).

8. *Rameau* (voir p. 203, n. 2). Ce célèbre compositeur était d'un caractère très difficile, dont presque tous ses collaborateurs eurent à souffrir.

vers tout ce qui est en huit, et en huit tout ce qui est en quatre. » Il est fou ; mais je tiens toujours qu'il faut avoir pitié des talents. Permis d'être fou à celui qui a fait l'acte des *Incas*[1]. Cependant, si M. Richelieu[2] ne lui fait pas parler sérieusement, je commence à craindre pour la fête.

Je suis le plus trompé du monde si Royer[3] n'a pas fait de belles choses dans *Prométhée* ; mais Royer n'a pas eu la plus grande part de ce monde au larcin du feu céleste. Le génie est médiocre ; on en peut cependant tirer parti. Je voudrais bien, monsieur, qu'à votre retour nous fissions exécuter quelque chose devant vous. Il est juste qu'on amuse celui qui passe sa vie à joindre *utile dulci*.

Adieu, monsieur ; vous êtes aimé où je suis, comme partout ailleurs, et je crois toujours me distinguer un peu dans la foule, car, en vérité, je sens bien vivement tout ce que vous valez. Je le dis de même, et je vous suis attaché de même.

1. *Incas*. Deuxième entrée des *Indes Galantes*, opéra de Rameau représenté en 1735.

2. *M. de Richelieu* (1696-1788), maréchal de France, arrière-petit-neveu du cardinal par les femmes ; il fut nommé membre de l'Académie française en 1720, ambassadeur à Vienne en 1725, maréchal de camp en 1738, prit part à la guerre de la succession de Pologne, reçut en 1744 la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi ; lieutenant général la même année, il se distingua à la bataille de Fontenoy. En 1755 il obtint le gouvernement de la Guyenne et de la Gascogne. Au commencement de la guerre de Sept ans, en 1756, il enleva d'assaut, avec un courage admirable, la forteresse de Port-Mahon dans l'île de Minorque. Mais il ne sut pas profiter de ses succès dans la campagne du Hanovre. On sait qu'il encourageait ses soldats au pillage et qu'il avait reçu d'eux le surnom de Père La Maraude. Il bâtit avec le fruit de la campagne le pavillon de Hanovre. — En qualité de premier gentilhomme il dirigeait les fêtes de la cour. Il avait commandé *la Princesse de Navarre* à Voltaire et avait fait venir l'auteur à Paris. Malgré son amitié un peu hautaine pour Voltaire il protégea peu les gens de lettres.

3. *Royer* (1705-1755), compositeur français. Ses principaux opéras sont *Pyrrhus*, *Zaïde* et *Pandore*, que Voltaire appelle ici *Prométhée*.

23. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON [1].

Jeudi 13 mai 1745, à 11 heures du soir [2].

Ah! le bel emploi pour votre historien [3]! Il y a trois cents ans que les rois de France n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie.

Bonsoir, monseigneur.

24. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET [4].

1749.

Ne crois pas m'échapper, consul que je dédaigne ;
Tyran par la parole, il faut finir ton règne [5].

Mon cher maître, ce *tyran par la parole* est-il, ou une hardiesse heureuse, ou une témérité condamnable? mettez, s'il vous plaît, votre avis au bas de ce billet [6]. V.

25. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL [7].

A Potsdam, ce 24 juillet 1750.

Mes divins anges, je vous salue du ciel de Berlin [3]; j'ai

1. *Le marquis d'Argenson* (1694-1757). D'une famille d'hommes d'État, le marquis d'Argenson débuta dans la magistrature, fut ensuite nommé intendant du Hainaut et prit en 1744 la direction des affaires étrangères. Il protégea les écrivains et les philosophes, en particulier Voltaire, dont il avait été le condisciple à Louis-le-Grand. Le frère du marquis, le comte d'Argenson (1696-1764) fut successivement lieutenant général de police, directeur de la librairie et ministre de la guerre en 1743. Il fut membre de l'Académie française et de celle des inscriptions.

2. On venait de recevoir à Paris la nouvelle de la victoire de Fontenoy que le maréchal de Saxe avait, le 11 mai, remportée sur les Anglais.

3. *Votre historien :* Voltaire venait d'être nommé historiographe du roi (voir page 57, note 6).

4. *L'abbé d'Olivet* (1682-1768), avait été l'un des maîtres de Voltaire au collège Louis-le-Grand. Membre de l'Académie française, il publia l'histoire de cette compagnie (pour faire suite au livre de Pelisson), des ouvrages de grammaire et des traductions.

5. Vers qui n'entrèrent décidément pas dans le texte définitif de la tragédie de *Rome sauvée*. — Frédéric II avait blâmé le second, et c'est à ce propos que Voltaire consulta l'abbé d'Olivet.

6. « Je ne vois rien là, répondit l'abbé, qui ne soit très grammatical ».

7. Charles de Ferriol, comte d'Argental (1700-1788) conseiller au parlement de Paris était un des hommes dans le goût littéraire desquels Voltaire avait le plus confiance ; il l'appelait volontiers son « ange gardien ; » de là ce nom de « divins anges » qu'il donne souvent au comte et à la comtesse.

8. Après la mort de la marquise du Châtelet (10 septembre 1749),

et qu'il a été jugé ici, pour le fond et pour les détails, tout comme à Paris, vous ne vous en soucieriez peut-être que très médiocrement. J'ai d'ailleurs le cœur plus rempli et plus déchiré de ma résolution que je ne suis ébloui de nos fêtes; et je sens bien que le reste de mes jours sera empoisonné, malgré la liberté, malgré la douceur d'une vie tranquille, malgré les excessives bontés d'un roi qui me paraît ressembler en tout à Marc-Aurèle[1], à cela près que Marc-Aurèle ne faisait point de vers, et que celui-ci en fait d'excellents, quand il se donne la peine de les corriger. Il a plus d'imagination que moi, mais j'ai plus de routine que lui. Je profite de la confiance qu'il a en moi pour lui dire la vérité plus hardiment que je ne la dirais à Marmontel[2], ou à d'Arnaud, ou à ma nièce. Il ne m'envoie point aux carrières[3] pour avoir critiqué ses vers; il me remercie, il les corrige, et toujours en mieux. Il en a fait d'admirables. Sa prose vaut ses vers pour le moins; mais dans tout cela il allait trop vite. Il y avait de bons courtisans qui lui disaient que tout était parfait; mais ce qui est parfait, c'est qu'il me croit plus que ses flatteurs, c'est qu'il aime, c'est qu'il sent la vérité. Il faut qu'il soit parfait en tout. Il ne faut pas dire *Cæsar est supra grammaticam*. César écrivait comme il combattait. Frédéric joue de la flûte comme Blavet[4]; pourquoi n'écrirait-il pas comme nos meilleurs auteurs ? Cette occupation vaut bien le jeu et la chasse. Son *Histoire de Brandebourg*[5] sera

grand succès. Cependant Frédéric II lui avait adressé une Epître très élogieuse, dans laquelle il le saluait comme le rival de Voltaire, qui, disait-il, « s'achemine à sa décadence. » Le dépit qu'en avait éprouvé Voltaire n'avait pas été sans influence sur la résolution qu'il avait prise de partir lui-même pour la Prusse.

1. *Marc-Aurèle* (121-180), empereur, romain de la famille des Antonins, pratiqua, sur le trône, on le sait, les maximes de la philosophie stoïcienne, dont il était un adepte fervent.

2. *Marmontel* (1723-1799), très protégé par Voltaire, venait d'obtenir ses premiers succès au théâtre et dans les concours académiques.

3. Comme on dit que Denys de Syracuse y envoya le poète Philoxène (IVe siècle) pour le punir de sa franchise.

4. *Blavet* (1700-1768), musicien de l'Opéra de Paris où il tenait l'emploi de flûtiste, et compositeur. Frédéric II dont la flûte était la grande passion, voulut l'attirer à sa cour. Blavet aurait dit du roi de Prusse : « Vous croyez qu'il aime la musique, vous vous trompez, il n'aime que la flûte, ou pour mieux dire, que sa flûte. »

5. *Histoire de Brandebourg*. Il s'agit des *Mémoires pour servir à l'histoire de Brandebourg*, que Voltaire épluchait à ce moment.

à Paris? Mme d'Argental a-t-elle eu besoin des eaux? Il y a un mois que j'ignore ce que j'ai le plus d'envie de savoir. On m'a mandé que *l'Esprit et le Sentiment* de Mme de Graffigny[1] avait réussi. Ma troupe[2] a joué chez moi *Jules César*. Mais je ne sais point ce que font mes anges; j'ai attendu, pour leur écrire, que je fusse un peu stable, et que je pusse recevoir de leurs nouvelles. J'en attends avec la double impatience de l'absence et de l'amitié.

Adieu, mes anges, mon Frédéric le Grand fait un peu de tort à *Aurélie*. Il prend mon temps et mon âme. La caverne d'Euripide[3] vaut mieux pour faire une tragédie, que les agréments d'une cour. Les devoirs et les plaisirs sont les ennemis mortels d'un si grand ouvrage.

Conservez-moi tous des bontés qui me feront adorer votre société, et chérir *poemata tragica et omnes has nugas*, jusqu'au dernier moment de ma vie.

26. — AU MÊME.

A Charlottenbourg[4], le 20 août 1750.

Mes chers anges, si je vous disais que nous avons eu ici un feu d'artifice dans le goût de celui du Pont-Neuf[5], que nous allons aujourd'hui à Berlin voir *Phaéton*[6] dont les décorations seront de glace, que tous les jours sont des fêtes, que d'Arnaud[7] a fait jouer son *Mauvais riche*,

1. *Mme de Graffigny* (1695-1758), avait publié un roman, *Lettres péruviennes*, qui avait eu du succès. Le drame dont parle Voltaire est plus connu sous le nom de *Cénie*.

2. *Ma troupe* : Voltaire, irrité des mauvais procédés des artistes de la Comédie-Française, avait installé un théâtre dans sa maison de la rue Traversière-Saint-Honoré; une troupe parfaitement organisée et dont Lekain fit partie, y représentait les tragédies du maître. On avait ainsi joué *Mahomet*, *Catilina*, *la Mort de César*, etc.

3. *La caverne d'Euripide*, où le poète tragique s'enfermait, dit-on, pour composer ses tragédies.

4. *Charlottenbourg*. Petite ville située à 7 kilomètres de Berlin, sur la Sprée. C'est dans le château de Charlottenbourg que se trouvent aujourd'hui les tombeaux des rois de Prusse et empereurs d'Allemagne.

5. Allusion sans doute au feu d'artifice, qui se donnait d'habitude en l'honneur de la Saint-Louis, le 25 août.

6. *Phaéton*, opéra de Quinault, traduit pour la circonstance en italien. La musique est de Lulli.

7. Baculard d'Arnaud (1718-1805), ancien protégé de Voltaire, qui, après avoir été pendant deux ans le correspondant littéraire de Frédéric II à Paris, s'était rendu à Berlin au commencement de l'année 1750. Son *Mauvais riche*, comédie en cinq actes, avait été représenté à Paris avant son départ et sans

et qu'il a été jugé ici, pour le fond et pour les détails, tout comme à Paris, vous ne vous en soucieriez peut-être que très médiocrement. J'ai d'ailleurs le cœur plus rempli et plus déchiré de ma résolution que je ne suis ébloui de nos fêtes; et je sens bien que le reste de mes jours sera empoisonné, malgré la liberté, malgré la douceur d'une vie tranquille, malgré les excessives bontés d'un roi qui me paraît ressembler en tout à Marc-Aurèle[1], à cela près que Marc-Aurèle ne faisait point de vers, et que celui-ci en fait d'excellents, quand il se donne la peine de les corriger. Il a plus d'imagination que moi, mais j'ai plus de routine que lui. Je profite de la confiance qu'il a en moi pour lui dire la vérité plus hardiment que je ne la dirais à Marmontel[2], ou à d'Arnaud, ou à ma nièce. Il ne m'envoie point aux carrières[3] pour avoir critiqué ses vers; il me remercie, il les corrige, et toujours en mieux. Il en a fait d'admirables. Sa prose vaut ses vers pour le moins; mais dans tout cela il allait trop vite. Il y avait de bons courtisans qui lui disaient que tout était parfait; mais ce qui est parfait, c'est qu'il me croit plus que ses flatteurs, c'est qu'il aime, c'est qu'il sent la vérité. Il faut qu'il soit parfait en tout. Il ne faut pas dire *Cæsar est supra grammaticam*. César écrivait comme il combattait. Frédéric joue de la flûte comme Blavet[4]; pourquoi n'écrirait-il pas comme nos meilleurs auteurs? Cette occupation vaut bien le jeu et la chasse. Son *Histoire de Brandebourg*[5] sera

grand succès. Cependant Frédéric II lui avait adressé une Epître très élogieuse, dans laquelle il le saluait comme le rival de Voltaire, qui, disait-il, « s'achemine à sa décadence. » Le dépit qu'en avait éprouvé Voltaire n'avait pas été sans influence sur la résolution qu'il avait prise de partir lui-même pour la Prusse.

1. *Marc-Aurèle* (121-180), empereur, romain de la famille des Antonins, pratiqua, sur le trône, on le sait, les maximes de la philosophie stoïcienne, dont il était un adepte fervent.

2. *Marmontel* (1723-1799), très protégé par Voltaire, venait d'obtenir ses premiers succès au théâtre et dans les concours académiques.

3. Comme on dit que Denys de Syracuse y envoya le poète Philoxène (IVe siècle) pour le punir de sa franchise.

4. *Blavet* (1700-1768), musicien de l'Opéra de Paris où il tenait l'emploi de flûtiste, et compositeur. Frédéric II dont la flûte était la grande passion, voulut l'attirer à sa cour. Blavet aurait dit du roi de Prusse : « Vous croyez qu'il aime la musique, vous vous trompez, il n'aime que la flûte, ou pour mieux dire, que sa flûte. »

5. *Histoire de Brandebourg*. Il s'agit des *Mémoires pour servir à l'histoire de Brandebourg*, que Voltaire épluchait à ce moment.

un chef-d'œuvre, quand il l'aura revue avec soin ; mais un roi a-t-il le temps de prendre ce soin? un roi qui gouverne seul une vaste monarchie ? oui; voilà ce qui me confond ; je ne sors point de surprise. Sachez encore que c'est le meilleur de tous les hommes, ou bien je suis le plus sot. La philosophie a encore perfectionné son caractère. Il s'est corrigé, comme il corrige ses ouvrages. Voilà précisément, mes anges, pourquoi j'ai le cœur déchiré ; voilà pourquoi je ne vous reverrai qu'au mois de mars. Comptez qu'ensuite, quand je reviendrai en France, je n'y reviendrai que pour vous seuls, pour vous, mes anges, qui faites toute ma patrie. Je vous demande en grâce d'encourager Mme Denis [1] à venir avec moi s'établir au mois de mars, à Berlin, dans une bonne maison où elle vivra dans la plus grande opulence. Le roi de Prusse lui assure, à Paris, une pension après ma mort. Il m'a promis que les reines [2] (qui ne savent encore rien de nos petits desseins) l'honoreront des distinctions et des bontés les plus flatteuses. Elle fera ma consolation dans ma vieillesse. Disposez-la à cette bonne œuvre. Il n'y a plus à reculer ; le roi de Prusse m'a fait demander au roi, et je ne suis pas un objet assez important pour qu'on veuille me garder en France. Je servirai le roi dans la personne du roi de Prusse, son allié et son ami [3]. Ce sera une chose honorable pour notre patrie qu'on soit obligé de nous appeler quand on veut faire fleurir les arts. Enfin je ne crois pas qu'on refuse le roi de Prusse ; et si, par un hasard que je ne prévois pas, on le refusait, vous sentez bien que, la première démarche étant faite, il la faudrait soutenir, et obtenir, par des sollicitations pressantes, ce qu'on n'aurait pas accordé d'abord à ses prières, et que je ne peux plus vivre en France, après avoir voulu la quitter. Il y a un mois que je suis à la torture, j'en ai été malade ; un tel parti coûte sans doute. Vous êtes bien sûr que c'est vous qui déchirez mon âme ; mais, encore

1. *Mme Denis* (voir p. 64, n. 1).
2. *Les reines.* La reine mère et la femme de Frédéric II.
3. *Son allié et son ami.* Depuis la guerre de la succession d'Autriche et la paix d'Aix-la-Chapelle, Frédéric II était en effet l'allié de France.

une fois, quand je vous parlerai, vous m'approuverez. Ne me condamnez point avant de m'entendre ; conservez-moi des bontés qui me sont aussi précieuses pour le moins que celles du roi de Prusse. J'ai les yeux mouillés de larmes en vous écrivant. Adieu.

27. — A MADAME DENIS [1].

A Potsdam [2], le 28 octobre 1750.

Je ne sais pas pourquoi le roi me prive de la place d'historiographe de France [3], et qu'il daigne me conserver le brevet de son gentilhomme ordinaire : c'est précisément parce que je suis en pays étranger que je suis plus propre à être historien ; j'aurais moins l'air de la flatterie ; la liberté dont je jouis donnerait plus de poids à la vérité. Ma chère enfant, pour écrire l'histoire de son pays, il faut être hors de son pays.

Me voilà donc à présent à deux maîtres. Celui qui a dit qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois avait assurément bien raison ; aussi pour ne point le contredire, je n'en sers aucun. Je vous jure que je m'enfuirais s'il me fallait remplir les fonctions de chambellan [4] comme dans les autres cours. Ma fonction est de ne rien faire. Je jouis de mon loisir. Je donne une heure par jour au roi de Prusse pour arrondir un peu ses ouvrages de prose et de vers ; je suis son grammairien, et point son chambellan. Le reste du jour est à moi, et la soirée finit par un souper agréable. Il arrivera qu'en dépit des titres dont je ne fais nul cas, je n'exercerai pas du tout la chambellanie, et que j'écrirai l'histoire.

J'ai apporté ici heureusement tous mes extraits sur Louis XIV. Je ferai venir de Leipzig les livres dont

1. *Mme Denis.* Fille de la sœur de Voltaire, Mme Mignot. Mme Denis, veuve depuis 1744, passa dès lors presque toute sa vie auprès de son oncle. Toutefois elle n'avait pas voulu le suivre en Prusse.

2. *Potsdam.* Ville du Brandeboug à 30 kilomètres S.-O. de Berlin, résidence royale que Frédéric II fit embellir à grands frais.

3. *Le roi me prive de la place d'historiographe :* à la suite du départ pour Berlin.

4. *Chambellan.* Frédéric lui avait donné la charge de chambellan avec une pension de 20 000 livres.

J'aurai besoin, et je finirai ici ce *Siècle de Louis XIV*, que peut-être je n'aurais jamais fini à Paris. Les pierres dont j'élevais ce monument, à l'honneur de ma patrie, auraient servi à m'écraser. Un mot hardi eût paru une licence effrénée; on aurait interprété les choses les plus innocentes avec cette charité qui empoisonne tout. Voyez ce qui est arrivé à Duclos[1], après son *Histoire de Louis XI*. S'il est mon successeur en *historiographerie*, comme on le dit, je lui conseille de n'écrire que quand il fera, comme moi, un petit voyage hors de France.

Je corrige à présent la seconde édition que le roi de Prusse va faire de l'*Histoire* de son pays. Un auteur comme celui-là peut dire ce qu'il veut sans sortir de sa patrie. Il use de ce droit dans toute son étendue. Figurez-vous que, pour avoir l'air plus impartial, il tombe sur son grand-père[2] de toutes ses forces. J'ai rabattu les coups tant que j'ai pu. J'aime un peu ce grand-père, parce qu'il était magnifique et qu'il a laissé de beaux monuments. J'ai eu bien de la peine à faire adoucir les termes dans lesquels le petit-fils reproche à son aïeul la vanité de s'être fait roi ; c'est une vanité dont ses descendants retirent des avantages solides, et le titre n'en est point du tout désagréable. Enfin je lui ai dit : « C'est votre grand-père, ce n'est pas le mien, faites-en tout ce que vous voudrez ; » et je me suis réduit à éplucher des phrases. Tout cela amuse et rend la journée pleine; mais, ma chère enfant, ces journées se passent loin de vous. Je ne vous écris jamais sans regrets, sans remords, et sans amertume.

1. *Duclos* (1704-1772), secrétaire perpétuel de l'Académie française depuis 1755, renommé pour son franc-parler et son esprit caustique. Il se fit connaître d'abord par une *Histoire de Louis XI*, exacte et impartiale, mais dans laquelle on put signaler trop d'épigrammes. Nommé historiographe après le départ de Voltaire pour Berlin, il publia en 1751 son meilleur ouvrage, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*.

2. *Son grand-père*. Il s'agit de l'électeur de Brandebourg (1657-1713), Frédéric III, devenu roi de Prusse sous le nom de Frédéric Ier. L'empereur Léopold, pour le récompenser de son intervention dans la guerre contre les Turcs, avait érigé en 1701 le duché de Prusse en royaume.

rerez un très grand bonheur, celui de vous voir. Permettez-moi de vous prier d'assurer de mes respects M. d'Argenson et Mme Du Deffand[1]. Bonsoir ; je me meurs et vous aime.

P.-S. — Que je vous demande pardon d'avoir dit qu'il y avait quarante à cinquante pas à nager au passage du Rhin ; il n'y en a que douze ; Pélisson même le dit. J'ai vu une femme qui a passé vingt fois le Rhin sur son cheval, en cet endroit, pour frauder la douane de cet épouvantable fort du *Tholus*[2]. Le fameux fort de Schenck[3], dont parle Boileau, est une ancienne gentilhommière qui pouvait se défendre du temps du duc d'Albe[4]. Croyez-moi, encore une fois, j'aime la vérité et ma patrie ; je vous prie de le dire à M. d'Argenson[5].

29. — A MADAME DENIS.

A Berlin, le 18 décembre 1752.

Je vous envoie, ma chère enfant, les deux contrats du duc de Wurtemberg[6] ; c'est une petite fortune assurée pour votre vie. J'y joins mon testament. Ce n'est pas que je croie à votre ancienne prédiction que le roi de Prusse me *ferait mourir de chagrin*. Je ne me sens pas d'humeur à mourir d'une si sotte mort ; mais la nature me fait beaucoup plus de mal que lui, et il faut toujours avoir son pied à l'étrier, pour voyager dans cet autre monde où,

1. *Mme Du Deffand.* Voir page 162.
2. *Tholus.* Tolhuys, village de la province de Gueldre (Hollande), situé sur le Rhin.
3. *Schenck.* Petite forteresse placée au-dessous de Tolhuys, sur le Rhin.
4. *Duc d'Albe* (1508-1582). Grand capitaine espagnol ; se signala par ses rigueurs impitoyables à l'égard des Flamands, sous le règne de Philippe II qui l'avait nommé gouverneur des Pays-Bas.
5. Il s'agit ici du comte d'Argenson (1696-1764), alors ministre de la guerre et à qui, quinze jours plus tard, Voltaire écrivait encore une lettre pour protester de ce patriotisme, qu'on avait mis en doute lors du départ pour Berlin.
6. *Les deux contrats du duc de Wurtemberg.* Voltaire, qui goûtait fort ce genre de placements, avait prêté au duc Charles-Eugène une somme de trois cent mille francs remboursable en rentes viagères placées sur sa tête et sur celle de Mme Denis. Ces rentes devaient être garanties par la terre de Horbourg, située en Alsace. A son retour de Berlin, Voltaire visita ce domaine. L'hypothèque n'avait pas grande valeur et la rente ne fut pas toujours exactement payée.

ma patrie respectable aux yeux de l'Europe, et de détruire une partie des impressions odieuses que tant de nations conservent encore contre Louis XIV et contre nous. Si j'en avais dit davantage, j'aurais révolté. On parle notre langue dans l'Europe, grâce à nos bons écrivains ; nous avons enseigné les nations ; mais on n'en hait pas moins notre gouvernement ; croyez-en un homme qui a vu l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande.

Si vous pouvez, par votre suffrage et par vos bons offices, m'obtenir la permission tacite de laisser publier en France l'ouvrage tel que je l'ai réformé, vous empêcherez que l'édition imparfaite qui commence à percer en Allemagne, ne paraisse en France. On ne pourra certainement empêcher que les libraires de Rouen et de Lyon ne contrefassent cette édition vicieuse, et il vaut mieux laisser paraître le livre bien fait que mal fait.

Ces difficultés sont abominables. J'ai sans peine un privilège de l'empereur pour dire que Léopold était un poltron [1] ; j'en ai un en Hollande pour dire que les Hollandais sont des ingrats, et que leur commerce dépérit ; je peux hardiment imprimer sous les yeux du roi de Prusse, que son aïeul, le grand électeur [2], s'abaissa inutilement devant Louis XIV, et lui résista aussi inutilement. Il n'y aurait donc qu'en France où il ne me serait pas permis de faire paraître l'éloge de Louis XIV et de la France ! et cela, parce que je n'ai eu ni la bassesse ni la sottise de défigurer cet éloge par de honteuses réticences et par de lâches déguisements. Si on pense ainsi parmi vous, ai-je eu tort de finir ailleurs ma vie ? Mais franchement, je crois que je la finirai dans un pays chaud ; car le climat où je suis me fait autant de mal que les désagréments attachés en France à la littérature me font de peine.

Voyez, mon cher et illustre confrère, si vous voulez avoir le courage de me servir. En ce cas, vous me procu-

1. Dans le chapitre XIV du *Siècle de Louis XIV*. Léopold Ier (1640-1705), empereur d'Allemagne, prit part aux grandes coalitions organisées contre Louis XIV.

2. *Son aïeul, le grand électeur* (1620-1688). Frédéric-Guillaume, dit le grand-électeur, est le bisaïeul, et non l'aïeul de Frédéric II. Ses conquêtes sur les Polonais et sur les Suédois commencèrent la puissance de sa maison.

jamais rassurée. *Vous êtes philosophe,* disait-il; *je le suis de même.* Ma foi, Sire, nous ne le sommes ni l'un ni l'autre.

Ma chère enfant, je ne me croirai tel que quand je serai avec mes pénates et avec vous. L'embarras est de sortir d'ici. Vous savez ce que je vous ai mandé dans ma lettre du 1er novembre[1]. Je ne peux demander de congé qu'en considération de ma santé. Il n'y a pas moyen de dire: « Je vais à Plombières », au mois de décembre.

Il y a ici une espèce de ministre du saint Évangile, nommé Pérard[2], né comme moi en France; il demandait permission d'aller à Paris pour ses affaires; le roi lui fit répondre qu'il connaissait mieux ses affaires que lui-même, et qu'il n'avait nul besoin d'aller à Paris.

Ma chère enfant, quand je considère un peu en détail tout ce qui se passe ici, je finis par conclure que cela n'est pas vrai, que cela est impossible, qu'on se trompe, que la chose est arrivée à Syracuse, il y a quelque trois mille ans. Ce qui est bien vrai, c'est que je vous aime de tout mon cœur, et que vous faites ma consolation.

30. — A FRANÇOIS Ier, EMPEREUR D'ALLEMAGNE[3].

A Francfort[4], le 5 juin 1753.

Sire, c'est moins à l'empereur qu'au plus honnête homme de l'Europe que j'ose recourir dans une circonstance[5] qui l'étonnera peut-être et qui me fait espérer en secret sa protection.

1. Cette lettre ne nous est pas parvenue.

2. *Pérard.* Jacques de Pérard faisait partie de l'Académie de Berlin.

3. *François Ier, empereur d'Allemagne* (1708-1765). Prince de la maison de Lorraine, il renonça au duché paternel, qu'il cédait au roi Stanislas pour prendre celui de Toscane, qui lui fut assuré par le traité de Vienne (1738). Il épousa Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI (1736), mais ne fut nommé empereur lui-même que cinq ans après la mort de son beau-père c'est-à-dire en 1745. Il fut le père de la reine Marie-Antoinette.

4. Francfort-sur-le-Mein était ville libre impériale. Voltaire y était arrivé le 31 avril au soir, ayant quitté Berlin le 26 mars.

5. *Dans une circonstance.* Frédéric, après de longs atermoiements, avait permis à Voltaire de quitter Berlin: le poète emportait des caisses remplies de manuscrits et de volumes parmi lesquels se trouvaient les lettres et les œuvres de Frédéric. Craignant que Voltaire n'abu-

Sa Sacrée Majesté me permettra d'abord de lui faire voir comment le roi de Prusse me fit quitter ma patrie, ma famille, mes emplois, dans un âge avancé. La copie ci-jointe[1], que je prends la liberté de confier à la bonté compatissante de Sa Sacrée Majesté, l'en instruira.

Après la lecture de cette lettre du roi de Prusse, on pourrait être étonné de ce qui vient de se passer secrètement dans Francfort.

J'arrive à peine dans cette ville, le 1er juin, que le sieur Freytag[2], résident de Brandebourg, vient dans ma chambre, escorté d'un officier prussien et d'un avocat, qui est du sénat, nommé Rücker. Il me demande un livre imprimé, contenant les poésies du roi son maître, en vers français.

C'est un livre où j'avais quelques droits, et que le roi de Prusse m'avait donné, quand il fit les présents de ses ouvrages.

J'ai dit au résident de Brandebourg que je suis prêt de remettre[3] au roi son maître les faveurs[4] dont il m'a honoré, mais que ce volume est peut-être encore à Hambourg, dans une caisse de livres prête à être embarquée ; que je vais aux bains de Plombières, presque mourant, et que je le prie de me laisser la vie en me laissant continuer ma route.

Il me répond qu'il va faire mettre une garde à ma porte[5] ;

sât des unes et des autres, surtout du *Palladion*, poème burlesque et satirique, le roi de Prusse (11 avril) donna à Freytag, son agent à Francfort, l'ordre de se saisir du poète et de ne le relâcher qu'après avoir mis la main sur les œuvres royales. Freytag, esprit borné, désireux de plaire à son souverain, outrepassa ses ordres, et se montra fort brutal. Voltaire protestait avec raison auprès de l'empereur contre une impudente violation du droit des gens. Mme Denis, qui était venue le rejoindre le 9 mai, fut maltraitée à son tour ; l'oncle et la nièce ne furent relâchés que le 7 juillet, après payement des frais de procédure et de détention.

1. *La copie ci-jointe :* La fameuse lettre du 23 août 1750 (voir la dernière ligne de la page 69).

2. *Freytag*, simple représentant du Brandebourg dans une ville libre, n'avait pas qualité pour arrêter Voltaire ; aussi s'était-il adjoint, en l'absence du conseiller aulique Schmidt, qui devait l'assister le sénateur Rücker, membre de l'Assemblée municipale de Francfort.

3. *Prêt de*, on emploie aujourd'hui la locution *prêt à*.

4. *Les faveurs.* Il s'agit des insignes de chambellan, de la croix de l'ordre du Mérite, et des titres des pensions, que Frédéric tenait à recouvrer.

5. *Une garde à ma porte.* Voltaire subit en effet cette mésaventure le 20 juin. Il avait voulu s'échapper :

il me force à signer un écrit par lequel je promets de ne point sortir jusqu'à ce que les poésies du roi son maître soient revenues ; et il me donne un billet de sa main conçu en ces termes :

« Aussitôt le grand ballot que vous dites d'être à Leipzig ou à Hambourg sera arrivé, et que vous aurez rendu l'*œuvre de poëshie* à moi, que le roi redemande, vous pourrez partir où bon vous semblera. »

J'écris sur-le-champ à Hambourg pour faire revenir l'*œuvre de poëshie* pour lequel je me trouve prisonnier dans une ville impériale, sans aucune formalité, sans le moindre ordre du magistrat, sans la moindre apparence de justice. Je n'importunerais pas Sa Sacrée Majesté s'il ne s'agissait que de rester prisonnier jusqu'à ce que l'*œuvre de poëshie,* que M. Freytag redemande, fût arrivée à Francfort ; mais on me fait craindre que M. Freytag n'ait des desseins plus violents, en croyant faire sa cour à son maître, d'autant plus que toute cette aventure reste encore dans le plus profond secret.

Je suis très loin de soupçonner un grand roi de se porter, pour un pareil sujet, à des extrémités que son rang et sa dignité désavoueraient, aussi bien que sa justice, contre un vieillard moribond qui lui avait tout sacrifié, qui ne lui a jamais manqué, qui n'est point son sujet, qui n'est plus son chambellan, et qui est libre. Je me croirais criminel de le respecter assez peu pour craindre de lui une action odieuse... Mais il n'est que trop vraisemblable que son résident se portera à des violences funestes, dans l'ignorance où il est des sentiments nobles et généreux de son maître.

C'est dans ce cruel état qu'un malade mourant se jette aux pieds de Votre Sacrée Majesté, pour la conjurer de daigner ordonner, avec la bonté et le secret qu'une telle situation me force d'implorer, qu'on ne fasse rien contre les lois, à mon égard, dans sa ville impériale de Francfort.

mais Freytag le rattrapa à la porte même de Francfort, le fit ramener en ville et garder à vue dans une mauvaise auberge. Frédéric envoya bien de nouvelles instructions, mais elles arrivèrent trop tard. Quant à Freytag, le roi ne lui reprocha que sa maladresse.

Elle peut ordonner à son ministre en cette ville de me prendre sous sa protection ; elle peut me faire recommander à quelque magistrat attaché à son auguste personne.

Sa Sacrée Majesté a mille moyens de protéger les lois de l'empire et de Francfort ; et je ne pense pas que nous vivions dans un temps si malheureux que M. Freytag puisse impunément se rendre maître de la personne et de la vie d'un étranger, dans la ville où Sa Sacrée Majesté a été couronnée [1].

Je voudrais, avant ma mort, pouvoir être assez heureux pour me mettre un moment à ses pieds. Son Altesse Royale Madame la duchesse de Lorraine, sa mère [2], m'honorait de ses bontés. Peut-être d'ailleurs Sa Sacrée Majesté pousserait l'indulgence jusqu'à n'être pas mécontente, si j'avais l'honneur de me présenter devant elle, et de lui parler.

Je supplie Sa Majesté Impériale de me pardonner la liberté que je prends de lui écrire, et, surtout, de la fatiguer d'une si longue lettre ; mais sa bonté et sa justice sont mon excuse.

Je la supplie aussi de faire grâce à mon ignorance, si j'ai manqué à quelque devoir dans cette lettre, qui n'est qu'une requête secrète et soumise. Elle m'a déjà daigné donner une marque de ses bontés [3], et j'en espère une de sa justice.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

VOLTAIRE,

Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne.

1. On sait que l'empereur, chef du Saint-Empire romain était couronné dans la salle du *Römer*, hôtel de ville de Francfort.

2. *Sa mère :* Elisabeth-Charlotte d'Orléans (1676-1744), sœur du Régent et par conséquent nièce de Louis XIV. On lui donnait le titre de Madame Royale.

3. L'empereur avait envoyé, en 1752, une montre et une tabatière à Voltaire, pour le remercier de lui avoir adressé son *Siècle de Louis XIV*.

31. — A M. THIERIOT.

Aux Délices [1], le 24 mars 1755.

Je ne vous ai point écrit, mon ancien ami, depuis longtemps; je me suis fait maçon, charpentier, jardinier; toute ma maison est renversée; et malgré tous mes efforts, je n'aurai pas de quoi loger tous mes amis comme je voudrais. Rien ne sera prêt pour le mois de mai; il faudra absolument que nous passions deux mois à Prangins [2] avec Mme de Fontaine [3] avant qu'on puisse habiter mes Délices. Ces Délices sont à présent mes tourments. Nous sommes occupés, Mme Denis et moi, à faire bâtir des loges pour nos amis et pour nos poulets. Nous faisons faire des carrosses et des brouettes; nous plantons des orangers et des oignons, des tulipes et des carottes; nous manquons de tout; il faut fonder Carthage. Mon territoire n'est guère plus grand que celui de ce cuir de bœuf qu'on donna à la fugitive Didon. Mais je ne l'agrandirai pas de même. Ma maison est dans le territoire de Genève, et mon pré dans celui de France. Il est vrai que j'ai à l'autre bout du lac une maison qui est tout à fait en Suisse [4]; elle est aussi un peu bâtie à la suisse. Je l'arrange en même temps que mes Délices; ce sera mon palais d'hiver, et la cabane où je suis à présent sera mon palais d'été.

Prangins est un véritable palais, mais l'architecte de Prangins a oublié d'y faire un jardin, et l'architecte des Délices a oublié d'y faire une maison. Ce n'est point un Anglais

1. *Délices.* Après un séjour de trois mois en Alsace, Voltaire s'était dirigé vers la Suisse en passant par la Franche-Comté et la Bourgogne. Il acheta dans la banlieue de Genève, sur un coteau dominant le Rhône et l'embouchure de l'Arve, une maison avec de beaux jardins en terrasse, connue sous le nom de Saint-Jean, et qu'il appela les Délices : notre auteur, à qui le séjour de Paris était d'ailleurs interdit et qui n'aurait pas voulu s'exposer aux rigueurs du parlement, s'installait ainsi aux portes de la France, sur un territoire libre d'où il pouvait communiquer facilement avec ses amis, les *Encyclopédistes.*

2. *Prangins.* Château situé au nord-est de Nyon, sur la pointe qui termine la partie du Léman appelée le Petit-Lac. Le château actuel, qui n'est qu'une dépendance de l'ancien, appartient à la famille Bonaparte. Voltaire était à Prangins l'hôte d'un de ses amis, qui avait acheté cette baronnie, le banquier suisse Louis Giger ou Guiguer.

3. *Mme de Fontaine*, nièce du poète et sœur de Mme Denis (voir la note 1 de la page 64); elle se remaria avec le marquis de Florian, oncle du fabuliste.

4. Monrion, p. 75, n. 4.

qui a habité mes Délices, c'est le prince de Saxe-Gotha[1]. Vous me demanderez comment ce prince a pu s'accommoder de ce bouge ; c'est que ce prince était alors un écolier, et que d'ailleurs les princes n'ont guère à donner des chambres d'amis.

Je n'ai trouvé ici que de petits salons, des galeries, et des greniers ; pas une garde-robe. Il est aussi difficile de faire quelque chose de cette maison que des livres et des pièces de théâtre qu'on nous donne aujourd'hui.

J'espère cependant que, à force de soins, je me ferai un tombeau assez joli. Je voudrais vous engraisser dans ce tombeau, et que vous y fussiez mon vampire.

Je conçois que la rage de bâtir ruine les princes aussi bien que les particuliers. Il est triste que le duc de Deux-Ponts[2] ôte à son agent littéraire ce qu'il donne à ses maçons. Je vous conseillerais, pour vous remplumer, de passer un an sur notre lac ; vous y seriez alimenté, désaltéré, rasé, porté de Prangins aux Délices, des Délices à Genève, à Morges[3], qui ressemble à la situation de Constantinople, à Monrion[4], qui est ma maison près de Lausanne ; vous y trouveriez partout bon vin et bon visage d'hôte ; et, si je meurs dans l'année, vous ferez mon épitaphe. Je tiens toujours qu'il faudrait que M. de Prangins[5] vous amenât avec Mme de Fontaine, à la fin de mai. Je viendrais vous y joindre à Prangins dès que vous y seriez, et je me chargerais de votre personne pour tout le temps que vous voudriez philosopher avec nous. Ne repoussez donc pas l'inspiration qui vous est venue de revoir votre ancien ami.

1. La mère de ce prince, la duchesse régnante de Saxe-Gotha, avait reçu Voltaire à sa cour, après qu'il se fut enfui de celle de Frédéric, et c'est pour elle que le philosophe entreprit d'écrire les *Annales de l'empire*.

2. Thieriot, après avoir été, comme nous l'avons vu (page 14, note 3), le nouvelliste gagé de Frédéric II, s'était fait le correspondant du duc de Deux-Ponts, Chrétien IV (1722-1775), atteint, comme tous les petits souverains de l'Allemagne à cette époque, de la manie de bâtir, et de bâtir des châteaux sur le modèle de Versailles.

3. *Morges*. Petite ville de 4000 habitants, à 49 kilomètres de Genève et à 12 de Lausanne. Voltaire semble comparer l'étendue du lac entre Evian et Morges à celle du Bosphore entre Constantinople et Scutari. Cette comparaison manque de justesse.

4. *Monrion*. Petit village situé à mi-côte entre la station d'Ouchy et la ville de Lausanne.

5. *M. de Prangins* (voir page 74, note 2) était alors à Paris.

On m'a envoyé quelques fragments de *la Pucelle* qui courent Paris; ils sont aussi défigurés que mon *Histoire générale* [1].

On estropie tous mes enfants; cela fait saigner le cœur.

J'attends Lekain [2] ces jours-ci; nous le coucherons dans une galerie, et il déclamera des vers aux enfants de Calvin. Leurs mœurs se sont fort adoucies; ils ne brûleraient pas aujourd'hui Servet [3], et ils n'exigent point de *billets de confession* [4].

Je vous embrasse de tout mon cœur, et prends beaucoup plus d'intérêt à vous qu'à toutes les sottises de Paris, qui occupent si sérieusement la moitié du monde.

32. — A M. JEAN-JACQUES ROUSSEAU, A PARIS [5].

30 août 1755.

J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain [6]; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes, à qui vous dites leurs vérités, mais vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les

1. *La Pucelle*, poème héroï-comique dans lequel Voltaire eut le tort, moins senti, il est vrai, par ses contemporains que par les nôtres, de profaner par de fâcheuses plaisanteries, le souvenir de Jeanne d'Arc : des copies ou fragments manuscrits en couraient depuis vingt ans, quand l'ouvrage parut tout entier, sans l'assentiment de l'auteur, dans les derniers mois de 1755. — Quant à l'*Histoire générale* (*Essai sur les mœurs*), Voltaire n'en donna la première édition qu'en 1756.

2. *Lekain* (1728-1778), célèbre tragédien, était entré au Théâtre Français en 1752, surtout sur la recommandation de Voltaire, qui appréciait beaucoup son talent.

3. *Servet*. Michel Servet, médecin espagnol que la hardiesse de ses doctrines théologiques avait fait chasser de sa patrie, puis de France, s'était réfugié à Genève. Mais Calvin, implacable contre ses adversaires, le dénonça au conseil. — Servet fut condamné au bûcher et exécuté en 1553.

4. *Des billets de confession*. En 1713 le pape Clément XI avait lancé la bulle *Unigenitus* pour condamner des doctrines jansénistes exposées dans un livre du Père Quesnel (1634-1719). La bulle fut le sujet d'âpres discussions entre le clergé et le parlement. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, connu d'ailleurs par son inépuisable charité, décida que les derniers sacrements seraient refusés aux mourants qui ne souscriraient pas à la bulle *Unigenitus* et qui ne pourraient présenter des billets de confession prouvant leur orthodoxie.

5. Lettre destinée à la publicité, et qui fut en effet imprimée dans la première édition de *l'Orphelin de la Chine*, tragédie (septembre 1755).

6. *Contre le genre humain*. Il s'agit du discours *Sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1754). Sur Jean-Jacques, voir page 385.

horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada ; premièrement, parce que les maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe [1], et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris [2] ; secondement, parce que la guerre est portée dans ces pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être.

Je conviens avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du Tasse [3] firent de sa vie un tissu de malheurs ; ceux de Galilée [4] le firent gémir dans les prisons, à soixante et dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre ; et ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter. Dès que vos amis eurent commencé le *Dictionnaire encyclopédique* [5], ceux qui osèrent être leurs rivaux les traitèrent de *déistes*, d'*athées* et même de *jansénistes*.

Si j'osais me compter parmi ceux dont les travaux n'ont

1. Le Genevois Théodore Tronchin (1709-1781), le vulgarisateur de l'inoculation en France.

2. *Missouris*. Nom que l'on donnait aux populations sauvages habitant la haute vallée du Missouri.

3. *Torquato Tasso* (1544-1595) l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, l'un des plus célèbres poètes de l'Italie, fut en effet en butte à de cruelles inimitiés. Il eut à lutter contre la misère, et sa raison même finit par s'altérer.

4. *Galileo Galilei* (1564-1642), illustre savant italien, fut à deux reprises, en 1615 et en 1632, inquiété par l'Inquisition, qui lui fit défense de professer la doctrine de Copernic sur le système du monde.

5. Les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*, entreprise par Diderot et d'Alembert avec le concours de tous les écrivains du parti philosophique, avaient paru en 1751 ; puis la publication en fut, par ordre, suspendue pendant dix-huit mois ; elle devait l'être de nouveau en 1757.

eu que la persécution pour récompense, je vous ferais voir des gens acharnés à me perdre du jour que je donnai la tragédie d'*Œdipe*; une bibliothèque de calomnies ridicules imprimées contre moi; un prêtre ex-jésuite[1], que j'avais sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avais rendu; un homme[2], plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du *Siècle de Louis XIV* avec des *notes* dans lesquelles la plus crasse ignorance vomit les plus infâmes impostures; un autre, qui vend à un libraire quelques chapitres d'une prétendue *Histoire universelle*, sous mon nom; le libraire assez avide pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits et de noms estropiés; et enfin des hommes assez lâches et assez méchants pour m'imputer la publication de cette rapsodie[3]. Je vous ferais voir la société infectée de ce genre d'hommes inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de manœuvre, soit de laquais, et sachant malheureusement lire et écrire, se font courtiers de littérature, vivent de nos ouvrages, volent des manuscrits, les défigurent et les vendent. Je pourrais me plaindre que des fragments d'une plaisanterie faite, il y a près de trente ans, sur le même sujet que Chapelain[4] eût la bêtise de traiter sérieusement, courent aujourd'hui le monde par l'infidélité et l'avarice de ces malheureux qui ont mêlé leurs grossièretés à ce badinage, qui

1. *Un prêtre.* L'abbé Desfontaines (1685-1745) que Voltaire avait en effet jadis sauvé d'un procès déshonorant, et qui cependant se distingua parmi les critiques les plus mordants du philosophe.

2. *Un homme.* La Beaumelle (1726-1773). La publication dont parle Voltaire est de 1753 (Francfort).

3. Un libraire de La Haye et de Berlin, Jean Néaulme, avait publié (1753) un *Abrégé de l'Histoire universelle*, d'après un manuscrit de Voltaire, que celui-ci supposa avoir été livré méchamment par Frédéric II. Voltaire, qui se réservait de retoucher encore, avant de le donner au public, l'ouvrage qui devait devenir l'*Essai sur les mœurs* (voir page 76, note 1), protesta contre une publication qui contenait et des inexactitudes et des passages compromettants. Ce fut en vain : Louis XV refusa de laisser rentrer à Paris le philosophe, qui venait de se brouiller avec Frédéric et qui ne savait trop où il irait s'établir.

4. Il s'agit de *la Pucelle*. On ne peut dire de Chapelain (1595-1674), comme le veut Voltaire, qu'il *eut la bêtise de traiter sérieusement un tel sujet*. Il faut regretter seulement que le talent lui ait fait défaut. Au contraire, la mémoire de Voltaire souffre encore aujourd'hui de la fâcheuse méprise qui lui a fait voir dans l'admirable histoire de Jeanne d'Arc le sujet d'un *badinage*.

en ont rempli les vides avec autant de sottise que de malice, et qui enfin, au bout de trente ans, vendent partout en manuscrit ce qui n'appartient qu'à eux et qui n'est digne que d'eux. J'ajouterais qu'en dernier lieu on a volé une partie des matériaux que j'avais rassemblés dans les archives publiques pour servir à l'*Histoire de la guerre de 1741*, lorsque j'étais historiographe de France [1]; qu'on a vendu à un libraire de Paris ce fruit de mon travail; qu'on se saisit à l'envi de mon bien, comme si j'étais déjà mort, et qu'on le dénature pour le mettre à l'encan. Je vous peindrais l'ingratitude, l'imposture et la rapine, me poursuivant depuis quarante ans jusqu'au pied des Alpes, jusqu'au bord de mon tombeau. Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations? Que je ne dois pas me plaindre; que Pope, Descartes, Bayle, le Camoëns [2] et cent autres ont essuyé les mêmes injustices, et de plus grandes; que cette destinée est celle de presque tous ceux que l'amour des lettres a trop séduits.

Avouez, en effet, monsieur, que ce sont là de ces petits malheurs particuliers dont à peine la société s'aperçoit. Qu'importe au genre humain que quelques frelons pillent le miel de quelques abeilles? Les gens de lettres font grand bruit de toutes ces petites querelles, le reste du monde ou les ignore ou en rit.

De toutes les amertumes répandues sur la vie humaine, ce sont là les moins funestes. Les épines attachées à la littérature et à un peu de réputation ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui, de tout temps, ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Varron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace, n'eurent la moindre part aux proscriptions. Marius était un ignorant; le barbare Sylla, le crapuleux Antoine, l'imbécile Lépide, lisaient peu Platon et Sophocle; et pour ce tyran sans

1. Voltaire avait été nommé historiographe du roi en 1745; il perdit sa charge lorsqu'il quitta la France pour la cour de Frédéric (1750); mais dès 1746, il avait écrit une *Histoire de la guerre de* 1741, qui fut publiée contre sa volonté en 1755, mais, qu'il devait faire entrer plus tard dans son *Précis du siècle de Louis XV* (1768).

2. Sur Pope, et Bayle, voir p. 29, n. 4 et 7. Camoëns (1525-1579) le plus célèbre des poètes portugais, auteur de l'épopée nationale des *Lusiades*. Sa vie fut, comme le dit Voltaire, remplie de troubles et de malheurs.

courage, Octave Cépias[1], surnommé si lâchement *Auguste*, il ne fut un détestable assassin que dans le temps où il fut privé de la société des gens de lettres.

Avouez que Pétrarque et Boccace[2] ne firent pas naître les troubles de l'Italie; avouez que le *badinage*[3] de Marot n'a pas produit la Saint-Barthélemy, et que la tragédie du *Cid* ne causa pas les troubles de la Fronde. Les grands crimes n'ont guère été commis que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-Kan[4], qui ne savait pas lire, jusqu'à un commis de la douane qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent; elles vous servent, monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles: vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, et comme le Père Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination[5].

Si quelqu'un doit se plaindre des lettres, c'est moi, puisque dans tous les temps et dans tous les lieux elles ont servi à me persécuter; mais il faut les aimer malgré l'abus qu'on en fait, comme il faut aimer la société dont tant d'hommes méchants corrompent les douceurs; comme il faut aimer sa patrie, quelque injustice qu'on y essuie; comme il faut aimer et servir l'Être suprême, malgré les superstitions et le fanatisme qui déshonorent si souvent son culte.

1. *Cépias*. Surnom héréditaire (*cognomen*) de la famille d'Auguste, suivant Dion Cassius.

2. *Pétrarque* (1304-1374), l'un des plus grands poètes de l'Italie, célèbre par son amour pour Laure de Noves et les poésies qu'il lui a consacrées. Il a aussi beaucoup écrit en latin. Ses contemporains admirèrent même son poème épique *Africa*, plus que ses poésies italiennes. Quant à *Boccace* (1313-1375) il a aussi écrit des poésies en italien et plusieurs traités en latin; mais son œuvre la plus connue est un recueil de contes en prose, *le Décaméron*.

3. Allusion au vers célèbre (96) du premier chant de l'*Art poétique* de Boileau :

Imitez de Marot l'élégant badinage.

4. *Thamas Kouli-Kan*, chef des serviteurs de Thamas ou plutôt Thamasp. C'est le nom que prit d'abord l'aventurier Nadir (1688-1747) quand il s'engagea au service du roi de Perse Thamasp II, mais il détrôna plus tard son maître au profit d'Abbas III, enfant de huit mois qui vécut quatre ans. En 1736 Nadir monta lui-même sur le trône, et, détesté pour sa tyrannie, fut enfin tué par ses propres généraux.

5. Au livre II du traité *De la Recherche de la vérité*.

M. Chappuis[1] m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudrait la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches et brouter nos herbes.

Je suis très philosophiquement et avec la plus tendre estime, etc.

33. — A MADAME GALLATIN VAUDENET [2].

Comment se porte notre chère malade, notre chère victime, notre chère fille[3]?

J'ai été aux vignes, madame. Les guêpes mangent tout, et ce qu'elles ne mangent point est sec.

Le vigneron de Mme du Tremblay[4] est venu me faire ses représentations.

— Mes tonneaux ne sont pas reliés, a-t-il dit.

— Relie tes tonneaux, ai-je dit.

— Vos raisins ne sont pas mûrs, a-t-il dit.

— Va les voir, ai-je dit.

Il y a été, il a vu.

— Vendangez au plus vite, a-t-il dit.

Qu'ordonnez-vous, madame, au voisin Voltaire?

34. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, près de Genève, avril 1756.

Prenez Port-Mahon[5], mon *héros*; c'est mon affaire. Vous savez qu'un fou d'Anglais parie vingt contre un, à bureau ouvert dans Londres, qu'on vous mènera prisonnier en Angleterre avant quatre mois. J'envoie commission à Londres de déposer vingt guinées contre cet extravagant,

1. Receveur des sels du Valais.
2. Voisine et amie de Voltaire, pendant son séjour aux Délices. — La lettre qu'on va lire, et qui n'est pas datée, doit avoir été écrite vers 1755 ou 1756.
3. Il s'agit de la femme du fils de Mme Gallatin, qui était souffrante.
4. Autre voisine.
5. *Port-Mahon*. Ville de l'île de Minorque, qui appartenait aux Anglais, et défendue par le fort Saint-Philippe qui passait pour imprenable. Richelieu débarqua dans l'île au mois d'avril 1756 et prit le fort d'assaut après six semaines de siège. L'île fut rendue à la fin de la guerre de Sept ans aux Anglais, mais elle devint possession espagnole en 1782.

et j'espère bien gagner quatre cents livres sterling, avec quoi je donnerai un beau feu de joie le jour que j'apprendrai que vous avez fait la garnison de Saint-Philippe prisonnière de guerre. Je ne suis pas le seul qui parie pour vous. Vous vengerez la France, et vous enrichirez plus d'un Français. Je me flatte que, malgré la fatigue et les chaleurs, la gloire vous donne de la santé, à vous et à M. le duc de Fronsac[1]. Vous avez auprès de vous toute votre famille[2]. Permettez-moi de souhaiter que vous buviez tous à la glace dans ce maudit fort de Saint-Philippe, couronnés de lauriers, comme des Romains triomphant des Carthaginois.

Je n'ose pas vous supplier d'ordonner à un de vos secrétaires de m'envoyer les bulletins ; mais si vous pouvez me faire cette faveur, vous ne pouvez assurément en honorer personne plus intéressé à vos succès.

Permettez que les deux Suisses[3] vous présentent leur tendre respect.

35. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 13 septembre 1756.

Mon cher ange, vous vous êtes tiré d'affaire très courageusement avec notre conseiller d'État[4]. Cet *Apollon*-Tronchin n'aurait pas réussi à Paris comme l'*Esculape*-Tronchin[5]. Notre Esculape nous gouverne à présent ; il y a un mois que la pauvre Mme de Fontaine[6] est entre ses mains. Je ne sais qui est le plus malade d'elle ou de moi; nous avons besoin l'un et l'autre de patience et de courage.

1. *Le duc de Fronsac :* Titre que portait le fils aîné des ducs de Richelieu. Celui-ci reçut en récompense de sa glorieuse conduite la croix de Saint-Louis et la survivance de la charge de premier gentilhomme. Son fils fut le célèbre ministre de Louis XVIII.

2. *Toute votre famille.* Le duc de Fronsac, son fils, et le comte d'Egmont, son gendre.

3. Voltaire lui-même, et sa nièce Mme Denis.

4. Allusion à l'avis défavorable envoyé par d'Argental (voir page 59, note 7) sur une tragédie que Tronchin, conseiller d'État à Genève, frère du célèbre médecin de ce nom, lui avait envoyé par l'entremise de Voltaire.

5. *Esculape-Tronchin* (voir p. 77, n. 1). Le grand médecin avait été appelé à Paris pour inoculer les enfants du duc d'Orléans, et il y avait reçu un accueil très flatteur.

6. Voir page 74, note 3.

Mme Denis espère que vingt-quatre mille Français passeront bientôt par Francfort[1]; elle leur recommandera un certain M. Freytag, agent du *Salomon du Nord*[2], lequel s'avise quelquefois de faire mettre des soldats avec la baïonnette au bout du fusil, dans la chambre des dames. Je voudrais que le maréchal de Richelieu commandât cette armée. Puisque les Français ont battu les Anglais, ils pourront bien déranger les rangs des Vandales[3]. Avez-vous vu le vainqueur de Mahon dans sa gloire? s'est-il montré au spectacle? a-t-il été claqué comme Mlle Clairon[4]? On dit que Mme de Graffigny[5] va donner une comédie grecque[6], où l'on pleurera beaucoup plus qu'à *Cénie*. Je m'intéresse de tout mon cœur à son succès; mais des tragédies bourgeoises, en prose, annoncent un peu le complément de la décadence.

On dit que Marie-Thérèse[7] est actuellement l'idole de Paris, et que toute la jeunesse veut actuellement s'aller battre pour elle en Bohême. Il peut résulter de là quelque tragédie. Je ne me soucie pas que la scène soit bien ensanglantée, pourvu que le bon M. Freytag soit pendu. On attend, dans peu de jours, la décision de cette grande affaire. On ne sait encore s'il y aura paix ou guerre. Le *Salomon du Nord* a couru si vite que la reine de Saba pourrait bien s'arrêter. La paix vaut encore mieux que la vengeance. Adieu, mon cher et respectable ami; portez-vous mieux que moi, et aimez-moi.

36. — A L'AMIRAL BYNG[8].

1757.

Monsieur, quoique je vous sois presque inconnu, je

1. La guerre de Sept ans venait de commencer.
2. Voir page 69.
3. *Vandales*. Nom que Voltaire donne quelquefois aux Prussiens.
4. *Mlle Clairon* (voir p. 85, n. 1).
5. *Mme de Graffigny* (voir p. 61, n. 1).
6. *La fille d'Aristide*.
7. *Marie-Thérèse*. L'impératrice s'alliait au roi de France pendant que Frédéric II, le *Salomon du Nord*, signait un traité avec les Anglais. La Saxe, qui s'était engagée dans l'alliance française, fut envahie aussitôt par le roi de Prusse et l'armée de la *reine de Saba*, Marie-Thérèse, fut arrêtée à Lowositz (1er octobre 1756). La paix que Voltaire préfère à la vengeance ne devait être signée qu'après sept ans de défaites et d'humiliations.
8. Le ministère anglais, à la nouvelle du siège de Port-Mahon, avait

pense qu'il est de mon devoir de vous envoyer une copie de la lettre que je viens de recevoir de M. le maréchal de Richelieu; l'honneur, l'humanité, l'équité, m'ordonnent de la faire passer entre vos mains. Ce témoignage si noble et si inattendu de l'un des plus sincères et des plus généreux de mes compatriotes, me fait présumer que vos juges vous rendront la même justice. Je suis avec respect,

VOLTAIRE.

37. — A M. DE MONCRIF [1].

A Monrion, 27 mars 1757.

Mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre souvenir, et affligé de la bienséance qui empêche le maître du château [2] d'écrire un petit mot ; mais je conçois qu'il aura été excédé de la multitude des lettres inutiles et embarrassantes auxquelles on n'a que des choses vagues à répondre. Il est toujours bon qu'il sache qu'il y a deux espèces de Suisses [3] qui l'aiment de tout leur cœur. Tavernier [4], qui avait acheté la terre d'Aubonne [5], à quelques lieues de mon ermitage, interrogé par Louis XIV pourquoi il avait

confié à l'amiral Byng le commandement d'une flotte destinée à protéger l'île de Minorque. Byng arriva trop tard pour empêcher le débarquement des Français et il fut battu le 20 mai 1716 par La Galissonnière. Ce fut une cruelle humiliation pour les Anglais qui affectaient de dédaigner la marine française. L'amiral Byng paya de sa tête la honte que la défaite de Port-Mahon faisait rejaillir sur la marine anglaise. Il fut condamné à Portsmouth et *arquebusé* le 14 mars 1757. — Le 20 décembre 1756, Voltaire ayant appris le terrible sort qui menaçait l'amiral, avait assuré le maréchal de Richelieu qu'un témoignage venu de lui en faveur de l'infortuné marin pourrait beaucoup pour son salut. Richelieu envoya, peu de jours après, à Voltaire, la lettre que celui-ci avait sollicitée : il y protestait que la conduite de Byng était « celle d'un habile marin et digne d'être admirée avec justice. » C'est cette lettre que Voltaire fit parvenir à l'amiral avec le billet qu'on vient de lire.

1. *Moncrif* (1687-1770), membre de l'Académie française, auteur de poésies légères, de quelques œuvres dramatiques et d'un livre bizarre, *Histoire des chats*.

2. Moncrif, qui devait à la protection du comte d'Argenson la place de secrétaire de la surintendance des postes, témoigna de son attachement à ce ministre quand il fut disgracié (février 1757), en allant demeurer quelque temps avec lui dans son château des Ormes.

3. Voltaire et Mme Denis.

4. *Tavernier* (1605-1686), célèbre explorateur qui a laissé le récit de ses voyages en Turquie, en Perse et aux Indes.

5. *Aubonne*. Ville de Suisse dans le canton de Vaud à 18 k. S.-S.-O. de Lausanne.

choisi une terre en Suisse, répondit, comme vous savez : *Sire, j'ai été bien aise d'avoir quelque chose qui ne fût qu'à moi.* Je n'ai pas tant voyagé que Tavernier, mais je finis comme lui.

Vous avez donc soixante-neuf ans, mon cher confrère : qui est-ce qui ne les a pas à peu près ? Voici le temps d'être à soi, et d'achever tranquillement sa carrière. C'est une belle chose que la tranquillité ! Oui, mais l'ennui est de sa connaissance et de sa famille. Pour chasser ce vilain parent, j'ai établi un théâtre à Lausanne, où nous jouons *Zaïre*, *Alzire*, *l'Enfant prodigue*, et même des pièces nouvelles. N'allez pas croire que ce soient des pièces et des acteurs suisses : j'ai fait pleurer, moi bonhomme Lusignan, un parterre très bien choisi ; et je souhaite que les Clairon[1] et les Gaussin[2], jouent comme Mme Denis. Il n'y a dans Lausanne que des familles françaises, des mœurs françaises, du goût français, beaucoup de noblesse, de très bonnes maisons dans une très vilaine ville. Nous n'avons de suisse que la cordialité ; c'est l'âge d'or avec les agréments du siècle de fer.

Je suis histrion les hivers à Lausanne, et je réussis dans les rôles de vieillard : je suis jardinier au printemps, à mes Délices, près de Genève, dans un climat plus méridional que le vôtre. Je vois de mon lit le lac, le Rhône, et une autre rivière[3]. Avez-vous, mon cher confrère, un plus bel aspect ? avez-vous des tulipes au mois de mars ? Avec cela, on barbouille de la philosophie et de l'histoire ; on se moque des sottises du genre humain et de la charlatanerie de vos physiciens qui croient avoir mesuré la terre, et de ceux qui passent pour des hommes profonds, parce qu'ils ont dit qu'on fait des anguilles avec de la pâte aigre[4].

1. *Clairon* (1723-1803). Célèbre tragédienne qui entra au Théâtre-Français en 1743.

2. *Mlle Gaussin* (1711-1767), célèbre tragédienne, créatrice du rôle de Zaïre.

3. L'Arve, affluent du Rhône.

4. Allusion à Maupertuis (voir page 69, note 3), auteur d'un ouvrage sur la *Figure de la terre* (1738), auquel Voltaire avait jadis applaudi, et à l'abbé Needham (1713-1781), célèbre par ses observations microscopiques. Il avait, à tort, hasardé la théorie de la génération spontanée, et Voltaire, dont il avait attaqué les doctrines philosophiques, se vengea en revenant à plusieurs reprises, pour ridiculiser Needham, sur la bizarre et prétendue découverte de petites anguilles dans de la farine échauffée.

On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada[1]. On est libre comme l'air depuis le matin jusqu'au soir. Mes vergers, et mes vignes, et moi, nous ne devons rien à personne. C'est encore là ce que je voulais, mais je voudrais aussi être moins éloigné de vous ; c'est dommage que le pays de Vaud ne touche pas à la Touraine.

Adieu, Tithon et l'Aurore[2]. Je vous embrasse tendrement.

Le Suisse VOLTAIRE.

38. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[3].

Aux Délices. 4 juin 1757.

Ma conscience m'oblige, monseigneur, de vous présenter les *remontrances*[4] de mon parlement : ce parlement est le parterre. Je suis assassiné de lettres qui disent que Lekain[5] est le seul acteur qui fasse plaisir, le seul qui se donne de la peine, et le seul qui ne soit pas payé. On se plaint de voir des moucheurs de chandelles qui ont part entière, dans le temps que celui qui soutient le théâtre de Paris n'a qu'une demi-part. On s'en prend à moi; on dit que vous ne faites rien en ma faveur, et on croit que je ne vous demande rien ; cependant, je demande avec instance. Je conviens que Baron[6] avait un plus bel organe que Lekain, et de plus beaux yeux ; mais Baron avait deux parts ; et faut-il que Lekain meure de faim, parce qu'il a

1. Il est regrettable que Voltaire ait parlé avec tant de légèreté, et à plusieurs reprises, de cet immense pays, que Montcalm défendait alors héroïquement, en dépit de l'infériorité de ses forces, contre les Anglais, à qui le traité de Paris (1763) l'attribua définitivement.

2. Allusion au titre d'un petit poème de Monerif.

3. Richelieu était premier gentilhomme de la chambre et c'est à ce titre que Voltaire le sollicite en faveur d'un comédien.

4. *Remontrances*. On sait que sous la monarchie, les parlements pouvaient retarder l'enregistrement des lois, édits et ordonnances qui leur semblaient injustes en adressant au roi des *remontrances*, souvent très fières et très hardies.

5. *Lekain* (voir p. 76, n. 2). Dès ses débuts à la Comédie-Française. Lekain avait eu à lutter contre le dépit et la jalousie du comité. Il n'avait pu se faire admettre dans la Société qu'au bout de dix-sept mois.

6. *Baron* (1653-1729) acteur célèbre, qui fit partie de la troupe de Molière, et qui créa les principaux rôles des tragédies de Racine.

les yeux petits et la voix quelquefois étouffée? Il fait ce qu'il peut; il fait mieux que les autres: les amateurs font des vers à sa louange; mais il faut que son métier lui procure des chausses; il n'a que la moitié d'un cothurne, je vous conjure de lui donner un cothurne tout entier.

J'aimerais mieux vous écrire en faveur de quelque Prussien que vous auriez fait prisonnier de guerre vers Magdebourg[1]; mais puisqu'à présent vous êtes occupé d'emplois pacifiques, souffrez que je vous parle en faveur d'Orosmane, de Mahomet et de Gengis-kan[2]. Les *héros* doivent-ils laisser mourir de faim les héros? On dit que vos chevaux manquent de fourrage en Westphalie et qu'on leur donne du jambon. Pour Dieu, faites donner à dîner à Lekain, tout laid qu'il est.

Vous avez dû recevoir les dernières volontés de l'amiral Byng[3]; les miennes sont que je vous serai attaché toute ma vie avec le plus tendre respect.

39. — A M. JEAN SCHOUVALOW[4], CHAMBELLAN DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE, A MOSCOU.

Aux Délices, 24 juin 1757.

Monsieur, j'ai reçu les cartes que Votre Excellence a eu la bonté de m'envoyer. Vous prévenez mes désirs, en me facilitant les moyens d'écrire une *Histoire de Pierre le Grand*[5], et de faire connaître l'empire russe. La lettre dont vous m'honorez redouble mon zèle. La manière dont vous parlez notre langue me fait croire que je travaillerai pour mes compatriotes, en travaillant pour vous et pour votre cour. Je ne doute pas que Sa Majesté l'impératrice

1. *Magdebourg*. Chef-lieu de la Saxe prusienne, sur l'Elbe entre Berlin et Leipzig. Place forte redoutable, Magdebourg est aussi un des marchés les plus considérables de l'Allemagne. — Le duc de Richelieu prit en effet le commandement de l'armée du Hanovre qui occupait la région située à l'ouest de Magdebourg quelques temps après.

2. *Orosmane, Mahomet, Gengis-kan*, rôles joués par Lekain dans *Zaïre, Mahomet*, et *l'Orphelin de la Chine*.

3. *Byng* (voir p. 83, n. 8).

4. Ivan Schouvalow (1727-1798), chambellan de l'impératrice Elisabeth (1741-1762), fille de Pierre le Grand.

5. Le premier volume de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* parut en 1759, le second en 1763.

n'agrée et n'encourage le dessein que vous avez formé pour la gloire de son père.

Je vois avec satisfaction, monsieur, que vous jugez comme moi que ce n'est pas assez d'écrire les actions et les entreprises en tout genre de Pierre le Grand, lesquelles pour la plupart sont connues : l'esprit éclairé, qui règne aujourd'hui dans les principales nations de l'Europe, demande qu'on approfondisse ce que les historiens effleuraient autrefois à peine.

On veut savoir de combien une nation s'est accrue; quelle était sa population avant l'époque dont on parle, quel est, depuis cette époque, le nombre de troupes régulières qu'elle entretenait, et celui qu'elle entretient; quel a été son commerce, et comment il s'est étendu; quels arts sont nés dans le pays; quels arts y ont été appelés d'ailleurs, et s'y sont perfectionnés; quel était à peu près le revenu ordinaire de l'État, et à quoi il monte aujourd'hui; quelle a été la naissance et le progrès de la marine; quelle est la proportion du nombre des nobles avec celui des ecclésiastiques et des moines, et quelle est celle de ceux-ci avec les cultivateurs, etc.

On a des notions assez exactes de toutes ces parties qui composent l'État, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne; mais un tel tableau de la Russie serait bien plus intéressant, parce qu'il serait plus nouveau, parce qu'il ferait connaître une monarchie dont les autres nations n'ont pas des idées bien justes, parce qu'enfin ces détails pourraient servir à rendre Pierre le Grand, l'impératrice sa fille, et votre nation, et votre gouvernement, plus respectables. La réputation a toujours été comptée parmi les forces véritables des royaumes. Je suis bien loin de me flatter d'ajouter à cette réputation : ce sera vous, monsieur, qui ferez tout en m'envoyant les mémoires que vous voulez bien me faire espérer, et je ne serai que l'instrument dont vous vous servirez pour travailler à la gloire d'un grand homme et d'un grand empire.

Je vous avoue, monsieur, que les médailles sont de trop[1].

1. Voltaire avait déjà fait savoir au comte Schouvalow qu'il se contenterait de la reproduction des médailles qu'il trouvait dans diffé-

Je suis confus de votre générosité, et je ne sais comment m'y prendre pour vous en témoigner ma reconnaissance. Je sens tout le prix de votre présent : mais un présent non moins cher sera celui des mémoires qui me mettront nécessairement en état de travailler à un ouvrage, qui sera le vôtre.

40. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre 1757.

Ne pourriez-vous point, mon cher ange, faire tenir à M. L. de B.[1] la lettre que je vous écris ? vous me feriez grand plaisir. Serait-il possible qu'on eût imaginé que je m'intéresse[2] au roi de Prusse ? J'en suis pardieu bien loin. Il n'y a mortel au monde qui fasse plus de vœux pour le succès des mesures présentes. J'ai goûté la vengeance de consoler un roi qui m'avait maltraité ; il n'a tenu qu'à M. de Soubise[3] que je le consolasse davantage. Si on s'était emparé des hauteurs que le diligent Prussien garnit d'artillerie et de cavalerie, tout était fini. Le général Marschall[4] entrait de son côté dans le Brandebourg. Nous

rents recueils, et que la matière de ces médailles en faisait des objets d'un prix trop élevé pour qu'il en pût accepter le présent : on voit que le comte passa outre à ce refus que Voltaire lui opposait par discrétion.

1. *M. L. de B.* L'abbé de Bernis (1715-1794). Poète aimable et précieux, il sut plaire à Mme de Pompadour et fit une rapide fortune. Nommé membre de l'Académie française à vingt-neuf ans il obtint l'ambassade de Venise puis le chapeau de cardinal et arriva en 1756 au ministère des affaires étrangères, qu'il quitta en 1758 pour céder la place à Choiseul. A ce moment Voltaire, réconcilié avec Frédéric, essayait d'amener un rapprochement entre le roi de Prusse et la cour de France, mais le ministre n'avait pas fait aux ouvertures du poète l'accueil qu'il en attendait.

2. *Que je m'intéresse au roi de Prusse.* On reprochait à Voltaire son voyage à Berlin, son amitié pour Frédéric et l'insouciance qu'il manifestait dans des lettres récentes au sujet de nos revers. Il faut cependant convenir que Voltaire était dans le vrai quand il préférait l'alliance prussienne à celle de l'Autriche. Mais l'influence de Mme de Pompadour, dévouée à l'Autriche, était toute-puissante.

3. *M. de Soubise* (1715-1787). Cet homme de guerre commandait les troupes alliées au commencement de la guerre de Sept ans. Il se fit battre à Rosbach le 5 novembre 1757 par Frédéric, que de récents désastres avaient un instant abattu. Le roi de Prusse avait en effet garni les hauteurs de Rosbach de canons qui furent démasqués au moment où l'armée prussienne changeant subitement de front attaquait par le flanc les troupes françaises.

4. Général autrichien chargé d'occuper la route de Berlin.

voilà renvoyés bien loin, avec une honte qui n'est pas courte. Figurez-vous que, le soir de la bataille, le roi de Prusse, soupant dans un château voisin chez une bonne dame, prit tous ses vieux draps pour faire des bandages à nos blessés. Quel plaisir pour lui! que de générosités adroites, qui ne coûtent rien et qui rendent beaucoup! et que de bons mots, et que de plaisanteries! Cependant je le tiens perdu, si on veut le perdre et se bien conduire. Mais qu'en reviendra-t-il à la France? de rendre l'Autriche plus puissante que du temps de Ferdinand II [1], et de se ruiner pour l'agrandir. Le cas est embarrassant. Point de *Fanime* [2] quand on nous bat et qu'on se moque de nous; attendons des hivers plus agréables. Bonsoir, mon divin ange.

Nota bene que ce que j'ai confié à M. L. de B. prouve que le roi de Prusse était perdu, si on s'était bien conduit. Ce n'est pas là chercher à déplaire à Marie-Thérèse [3], et ce que j'ai mandé méritait un mot de réponse vague, un mot d'amitié.

41. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND [4].

Aux Délices, 12 janvier 1759.

Libre d'ambition, de soins et d'esclavage,
Des sottises du monde éclairé spectateur,
Il se garda bien d'être acteur,
Et fut heureux autant que sage.
Il fuyait le vain nom d'auteur:
Il dédaigna de vivre au temple de Mémoire,
Mais il vivra dans votre cœur :
C'est sans doute assez pour sa gloire.

Les fleurs que je jette, madame, sur le tombeau de no-

1. *Ferdinand II* (1578-1637). Petit-neveu de Charles-Quint, roi de Bohême en 1617, et empereur en 1619. Les généraux Tilly et Wallenstein lui assurèrent la victoire dans la première période de la guerre de Trente ans.

2. *Fanime*. Nom qui désigne ici la tragédie de *Zulime* (voir page 98, note 1).

3. Voltaire se heurtait à l'influence toute-puissante de Mme de Pompadour dévouée à l'Autriche : il soutenait avec raison que la politique belliqueuse de la favorite était contraire à toutes nos traditions. L'abbé de Bernis fut obligé de le reconnaître lui-même quelques mois après. Il faut cependant avouer que Frédéric II, par ses nombreuses défections, avait fait tout le nécessaire pour décourager les partisans d'une alliance avec la Prusse.

4. Voir, page 175, la lettre à laquelle répond celle de Voltaire.

tre ami Formont[1], sont sèches et fanées comme moi. Le talent s'en va; l'âge détruit tout. Que pouvez-vous attendre d'un campagnard qui ne sait plus que planter et semer dans la saison ? J'ai conservé de la sensibilité, c'est tout ce qui me reste, et ce reste est pour vous ; mais je n'écris guère que dans les occasions.

Que vous dirais-je du fond de ma retraite ? Vous ne me manderiez[2] aucune nouvelle de la roue de fortune sur laquelle tournent nos ministres du haut en bas, ni des sottises publiques et particulières. Les lettres qui étaient autrefois la peinture du cœur, la consolation de l'absence et le langage de la vérité, ne sont plus à présent que de tristes et vains témoignages de la crainte d'en trop dire, et de la contrainte de l'esprit. On tremble de laisser échapper un mot qui peut être mal interprété. On ne peut plus penser par la poste[3].

Je n'écris point au président Hénault, mais je lui souhaite, comme à vous, une vie longue et saine. Je dois la mienne au parti que j'ai pris. Si j'osais, je me croirais sage, tant je suis heureux. Je n'ai vécu que du jour où j'ai choisi ma retraite ; tout autre genre de vie me serait insuqportable. Paris vous est nécessaire ; il me serait mortel ; il faut que chacun reste dans son élément. Je suis très fâché que le mien soit aussi incompatible avec le vôtre, et c'est assurément ma seule affliction.

Vous avez voulu essayer de la campagne ; mais, madame, elle ne vous convient pas. Il vous faut une société de gens aimables, comme il fallait à Rameau[4] des connaisseurs en musique. Le goût de la propriété et du travail est d'ailleurs absolument nécessaire dans des terres. J'ai de très vastes possessions que je cultive. Je fais plus de cas de votre appartement que de mes blés et de mes pâturages ; mais ma destinée était de finir entre un semoir, des vaches et des Genevois.

Ces Genevois ont tous une raison cultivée. Ils sont si

1. Sur Formont, voir p. 21, note 1.
2. Entendez : quand même je vous prierais de m'en donner.
3. Mme Du Deffand se plaint souvent, elle aussi, que les lettres soient décachetées et lues à la poste.
4. Voir, sur Rameau, la note 2 de la page 203.

raisonnables qu'ils viennent chez moi, et qu'ils trouvent bon que je n'aille jamais chez eux.

Voilà ma vie, madame, telle que vous l'avez devinée, tranquille et occupée, opulente et philosophique, et surtout entièrement libre. Elle vous est absolument consacrée dans le fond de mon cœur, avec le respect le plus tendre et l'attachement le plus inviolable.

42. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mai 1759.

C'est aujourd'hui, mon cher ange, le 19 de mai, et c'est le 22 d'avril qu'un vieux fou commença une tragédie[1] finie hier. Vous sentez bien, mon divin ange, qu'elle est finie et qu'elle n'est pas faite, et que nos maçons, mes bœufs, mes moutons, et les loups nommés fermiers généraux[2], contre lesquels je combats, et deux ou trois procès[3] qui m'amusent, et des correspondances nécessaires, ne me permettront pas de vous envoyer mon griffonnage, l'ordinaire prochain. Mon cher ange, je vous avais bien dit que la liberté et l'honneur rendus à la scène française[4] échauffaient ma vieille cervelle. Ce que vous verrez ne ressemble à rien, et peut-être ne vaut rien. Mme Denis et moi, nous avons pleuré ; mais nous sommes trop proches parents de la pièce et il ne faut pas croire à nos larmes. Il faut faire pleurer mes anges, et leur faire battre des ailes. Vous aurez sur le théâtre des drapeaux portés en triomphe, des armes suspendues à des colonnes, des processions de

1. *Tancrède*, tragédie dédiée à Mme de Pompadour, et représentée le 3 septembre 1760 avec grand succès.

2. *Fermiers généraux*. Voltaire avait acquis au mois de février 1759 la terre de Ferney ; deux mois auparavant il avait loué le domaine de Tourney au président de Brosses. Grâce à Mme de Pompadour il obtint pour ces seigneuries des brevets du roi qui les exemptaient de tous impôts et taxes. Tant qu'il n'eut pas le brevet il fut obligé de lutter contre les réclamations des fermiers généraux, chargés, comme on le sait, du recouvrement de l'impôt.

3. *Procès*. Avec le curé de Moëns, entre autres, à propos de la dîme que ce dernier exigeait des habitants de Ferney.

4. *Rendus à la scène française*. Suivant le vœu de Voltaire, un grand seigneur, le comte de Lauraguais, avait fait supprimer les bancs qui obstruaient la scène du Théâtre-Français (23 avril 1759), en donnant pour cela trente mille francs aux sociétaires.

guerriers, une pauvre fille excessivement tendre et résolue et encore plus malheureuse, le plus grand des hommes et le plus infortuné, un père au désespoir. Le cinquième acte commence par un *Te Deum*, et finit par un *De profundis*.

Il n'y a eu jamais sur aucun théâtre aucun personnage dans le goût de ceux que j'introduis, et cependant ils existent dans l'histoire, et leurs mœurs sont peintes avec vérité. Voilà mon énigme ; n'en devinez pas le mot, ~~et,~~ si vous le devinez, gardez-moi le secret le plus inviolable. Conspirons, mais ne nous décelons pas ; donnons la pièce *incognito*. Jouissons une fois de ce plaisir ; il est très amusant, et d'ailleurs je crois le secret nécessaire. La mesure des vers[1] est aussi neuve au théâtre que le sujet. Mme Denis n'en a point été choquée ; au quatrième vers, elle s'y est accoutumée. Elle a trouvé ce genre plus naturel que l'ancien, et quelquefois plus convenable au pathétique. Il met le comédien plus à son aise, j'entends le bon comédien. Avec tout cela, nous pouvons être sifflés, et il faut tâcher de ne l'être pas sous mon nom.

Gardez-vous bien d'être aussi empressés de faire voir mon monstre que je l'ai été à le former. Silence, anges, ou point de pièce...

Nota bene que, dans notre petite drôlerie, nous n'avons ni rois, ni reines, ni princes, ni princesses, ni même de *gouverneur de toute la province*[2], comme dit Pierre Corneille ; et c'est encore un agrément.

Voyez, ô anges, quel pouvoir vous avez sur un Suisse !

Je viens de lire *Titus*[3]. C'est un tour que vous m'avez joué pour me punir d'avance de l'ennui que je vous causerai ; et, pour vous punir, je vous adresse ma réponse au petit Métastase[4]. Il ne m'a pas donné son adresse ; prenez-vous-en à vous, si j'en use si librement.

1. *La mesure des vers.* La tragédie est écrite en vers croisés.

2. En parlant de Polyeucte (acte IV, sc. III) :

Gendre du gouverneur de toute [la province.

3. *Titus.* Tragédie imitée de la *Clémence de Titus* de l'italien de Métastase (1698-1782), par de Belloy (voir p. 134, n. 1).

4. *Le petit Métastase :* De Belloy Nous n'avons pas la *réponse* dont parle ici Voltaire.

43. — A M. GEORGE KEATE [1].

Aux Délices, 16 avril 1760.

Ce n'est pas, monsieur, parce que vous m'écrivez en anglais que je me borne à vous répondre en français; c'est parce que je ne peux écrire, et que je suis obligé de dicter. Je n'ai point vu encore votre compatriote qui devait m'apporter votre poème sur *Rome ancienne et moderne* [2].

Soyez sûr que de tous les voyageurs ce gentilhomme est celui que je désire le plus de voir. J'attends avec bien de l'impatience le contraste de Rome la grande et de Rome la sainte, de la Rome des Titus et des Trajan et de celle des papes et des cardinaux, du Capitole où triompha Paul-Émile et du Capitole où des Récollets disent la messe. Vous faites bien de l'honneur à Genève [3]; elle ne vaut ni Rome l'ancienne, ni celle d'aujourd'hui; il s'en faut beaucoup qu'on soit à Genève aussi libre qu'en Angleterre [4] : c'est un couvent assez ennuyeux dans lequel il y a des gens de beaucoup d'esprit. Je n'ai choisi ma retraite dans les environs de ce petit pays que pour me consoler de ne pouvoir vivre à Londres. Je ne veux point me brouiller avec vous pour Shakespeare [5]; je conviens avec vous que la nature avait fait beaucoup pour lui; elle lui donna tous ses diamants, mais son siècle ne permit pas qu'ils fussent polis. Que m'importe qu'un auteur tragique ait du génie, si aucune de ses pièces ne peut être représentée en aucun pays du monde?

1. *George Keate* (1729-1797), poète anglais, qui avait habité quelque temps Genève, et resta dès lors en correspondance avec Voltaire.

2. Ce poème, qui venait de paraître, fut bien accueilli et commença la réputation de son auteur.

3. Keate méditait un *Tableau abrégé de l'histoire ancienne, du gouvernement actuel et des lois de la république de Genève* qui parut l'année suivante, dédié à Voltaire.

4. Voltaire avait eu à se plaindre de l'intolérance des Genevois (voir page 124, note 3).

5. Dans une lettre du 16 janvier précédent, qui est écrite en anglais, Voltaire disait à Keate : « Quoique je n'aime pas les monstrueuses irrégularités de Shakespeare, je ne laisse pas d'admirer les traits de génie qui brillent dans ses créations. » Keate protesta sans doute contre la première partie de ce jugement, et c'est à cette réponse que Voltaire fait ici allusion. En 1769 Keate devait encore soutenir le parti de Shakespeare dans une épître adressée à Voltaire et intitulée *Ferney*.

Cimabue[1] avait du génie pour la peinture, mais ses tableaux ne valent rien. Lulli[2] avait un très grand génie pour la musique; mais personne en Europe ne chante ses airs, excepté nous[3], encore commençons-nous à nous en dégoûter. Les jardins d'Alcinoüs[4] étaient fort beaux dans leur temps; aujourd'hui ils composeraient à peine le jardin d'un bon fermier.

Personne ne sait plus que moi les beaux endroits qui se trouvent, par-ci par-là, dans Shakespeare; mais je vous dirai avec Pope[5] que ce n'est pas un nez et un menton qui font un beau visage, et qu'il faut un assemblage régulier. Si Addison avait pu mettre un peu plus de chaleur dans son *Caton*[6], il eût été mon homme. Vous avez encore un Thomson[7] qui ne fait pas mal les vers; mais son génie était à la glace. Otway[8] était plus chaud; mais on voit un homme qui prend Shakespeare pour son modèle, et qui n'en approche point; je ne saurais souffrir le mélange du tragique et du bouffon : cela me paraît un monstre. D'ailleurs, je ne vous donne pas mon avis comme bon, mais comme mien; je vous expose mon goût comme Dieu me l'a donné; nous sommes tous à table, chacun mange et boit ce qu'il lui plaît : je ne me querellerai pas avec mon voisin, s'il aime mieux le bœuf, et moi le mouton...

Adieu, monsieur, je vous ennuie, mais je vous aime de tout mon cœur.

Your for ever.

V.

1. *Cimabue* (1240-1302), célèbre peintre italien, dont les procédés paraissent tout à fait archaïques, mais qui passa, à son époque, pour un novateur hardi, et fut le véritable fondateur de l'école florentine.
2. Voir page 47, note 3.
3. *Nous* : les Français.
4. Roi du peuple fabuleux des Phéaciens, dont Homère, dans l'*Odyssée*, vante la libérale hospitalité.
5. Dans *l'Essai sur la critique*. Sur Pope, voir p. 29, n. 4.
6. Sur Addison, voir p. 43, n. 4 et p. 46, n. 2. Voltaire s'est inspiré de *Caton* dans la tragédie de *Brutus*, et en a traduit un monologue dans ses *Lettres anglaises*.
7. Voir page 140, note 4.
8. Otway (1651-1685), poète dramatique anglais, auteur de la célèbre tragédie *Venise sauvée*.

44. — A MADAME DE LORDELOT [1]

Aux Délices, route de Genève, 1er octobre 1760.

Madame,

Votre lettre m'a fait relire le petit article qui regarde M. Jouvenet. Je vois qu'il y est regardé comme *un bon peintre*, quoique inférieur en quelques parties à Le Brun. Il est vrai qu'il avait quelquefois un coloris un peu jaune; et ce léger défaut est moindre que celui de Le Brun et de Poussin [2] qui étaient souvent beaucoup trop rembrunis. Les *Sept Sacrements* [3] de Poussin sont devenus si noirs qu'ils ne sont plus beaux aujourd'hui que dans les estampes. Chaque peintre, comme chaque écrivain, a ses défauts. Je serais très mortifié de compter parmi les miens celui de ne pas rendre justice aux grands talents. J'ai appelé M. Jouvenet *bon peintre*; c'est un éloge que je confirmerai toujours, et je me ferai un devoir, à la première occasion, d'ajouter tout ce qui pourra servir à sa gloire et plaire à sa fille, dont j'ai reconnu tout le mérite dans la lettre dont elle m'honore.

Je suis avec respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

45. — A MADEMOISELLE CLAIRON [4].

16 octobre 1760.

Belle Melpomène, ma main ne répondra pas à la lettre

1. Fille du peintre Jouvenet (1647-1717). Dans le catalogue des artistes célèbres qui est en tête du *Siècle de Louis XIV*, Voltaire avait dit de lui : « Elève de Le Brun, inférieur à son maître, quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes. » Mme de Lordelot avait sans doute trouvé l'éloge insuffisant, et c'est à sa lettre, que nous n'avons pas, que répond Voltaire.

2. *Poussin* (1594-1665); — *Lebrun* (1619-1690).

3. Poussin a composé, sur ce sujet, deux séries de sept tableaux : elles sont toutes deux à Londres.

4. Voir page 85, note 1.

dont vous m'honorez[1], parce qu'elle est un peu impotente; mais mon cœur, qui ne l'est pas, y répondra.

Raisonnons ensemble, raisonnons.

Les monologues, qui ne sont pas des combats de passions, ne peuvent jamais remuer l'âme et la transporter. Un monologue, qui n'est et ne peut être que la continuation des mêmes idées et des mêmes sentiments, n'est qu'une pièce nécessaire à l'édifice; et tout ce qu'on lui demande, c'est de ne pas refroidir. Le mieux, sans contredit, dans votre monologue du second acte[2], est qu'il soit court, mais pas trop court. On peut faire venir Fanie[3], et finir par une situation attendrissante. Je tâcherai d'ailleurs de fortifier ce petit morceau, ainsi que bien d'autres. On a été forcé de donner *Tancrède* avant que j'y eusse pu mettre la dernière main. Cette pièce ne m'a jamais coûté un mois. Vos talents ont sauvé mes défauts; il est temps de me rendre moins indigne de vous.

Je ne suis point du tout de votre avis, ma belle Melpomène, sur le petit ornement de la Grève[4] que vous me proposez. Gardez-vous, je vous en conjure, de rendre la scène française dégoûtante et horrible, et contentez-vous du terrible. N'imitons pas ce qui rend les Anglais odieux. Jamais les Grecs, qui entendaient si bien l'appareil du spectacle, ne se sont avisés de cette invention de barbares. Quel mérite y a-t-il, s'il vous plaît, à faire construire un échafaud par un menuisier? En quoi cet échafaud se lie-t-il à l'intrigue? Il est beau, il est noble de suspendre des armes et des devises[5]. Il en résulte qu'Orbassan, voyant le bouclier de Tancrède sans armoiries, et sa cotte d'armes sans faveurs des belles, croit avoir bon marché de son adversaire[6]; on jette le gage de bataille, on le relève;

1. C'est-à-dire que Voltaire dicte sa lettre à un secrétaire.

2. A la fin du second acte de *Tancrède*, qui avait été représenté le 3 septembre. Mlle Clairon y jouait le principal rôle, celui d'*Aménaïde*, et elle avait demandé à Voltaire d'y apporter quelques retouches.

3. *Fanie*, confidente d'Aménaïde.

4. On exécutait les criminels, à Paris, sur la place de Grève. Au troisième acte de *Tancrède*, l'héroïne doit être conduite au supplice : Mlle Clairon demandait que l'on dressât l'échafaud sur la scène.

5. Au premier acte.

6. Parce que ces indices prouvent, suivant les lois de la chevalerie, que *Tancrède* n'a pas encore combattu.

tout cela forme une action qui sert au nœud essentiel de la pièce. Mais faire paraître un échafaud, pour le seul plaisir d'y mettre quelques valets de bourreau, c'est déshonorer le seul art par lequel les Français se distinguent, c'est immoler la décence à la barbarie ; croyez-en Boileau. qui dit :

> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille, et reculer des yeux.
> (*L'Art poét.*, chant III, v. 53.)

Ce grand homme en savait plus que les beaux esprits de nos jours.

J'ai crié, trente ou quarante ans, qu'on nous donnât du spectacle dans nos conversations en vers, appelées tragédies ; mais je crierais bien davantage si on changeait la scène en place de Grève. Je vous conjure de rejeter cette abominable tentation.

J'enverrai dans quelque temps *Tancrède*, quand j'aurai pu y travailler à loisir ; car figurez-vous que, dans ma retraite, c'est le loisir qui me manque. *Fanime*[1] suivra de près ; nous venons de l'essayer[2] en présence de M. le duc de Villars, de l'intendant de Bourgogne, et de celui de Languedoc. Il y avait une assemblée très choisie. Votre rôle est plus décent, et par conséquent plus attendrissant, qu'il n'était ; vous y mourez d'une manière qu'on ne peut prévoir, et qui a fait un effet terrible, à ce qu'on dit. La pièce est prête. Je vais bientôt donner tous mes soins à *Tancrède*. Quand vous aurez donné la vie à ces deux pièces, je vous supplierai d'être malade, et de venir vous mettre entre les mains de Tronchin[3], afin que nous puissions être tous à vos pieds.

46. — A M. DE BASTIDE[4].

1760.

Je n'imagine pas, monsieur le *Spectateur* du *monde*,

1. Cette tragédie fut jouée, en 1671, sous le nom de *Zulime* : ce n'était d'ailleurs qu'un remaniement d'une pièce déjà représentée sous ce dernier titre en 1740.

2. Chez Voltaire, à Ferney : Mme Denis jouait le principal rôle.

3. *Tronchin*. Voir la note 1 de la page 77.

4. *M. de Bastide* (1724-1798). Écri-

que vous projetiez de remplir vos feuilles du monde physique. Socrate, Épictète, et Marc-Aurèle, laissaient graviter toutes sphères les unes sur les autres, pour ne s'occuper qu'à régler les mœurs. Est-ce donc le monde moral que vous prenez pour objet de vos spéculations? Mais que lui voulez-vous, à ce monde moral que les précepteurs des nations ont déjà tant sermonné avec tant d'utilité?

Il est un peu fâcheux pour la nature humaine, j'en conviens avec vous, que l'or fasse tout, et le mérite presque rien; que les vrais travailleurs, derrière la scène, aient à peine une subsistance honnête, tandis que des personnages en titre fleurissent sur le théâtre; que les sots soient aux nues et les génies dans la fange; qu'un père déshérite six enfants vertueux, pour combler de biens un premier-né[1] qui souvent le déshonore; qu'un malheureux, qui fait naufrage ou qui périt de quelque autre façon dans une terre étrangère, laisse au fisc de cet État la fortune de ses héritiers.

On a quelque peine à voir, je l'avoue encore, ceux qui labourent dans la disette, ceux qui ne produisent rien dans le luxe; de grands propriétaires qui s'approprient jusqu'à l'oiseau qui vole et au poisson qui nage; des vassaux tremblants qui n'osent délivrer leurs maisons du sanglier qui les dévore; des fanatiques qui voudraient brûler tous ceux qui ne prient pas Dieu comme eux; des violences dans le pouvoir, qui enfantent d'autres violences dans le peuple; le droit du plus fort faisant la loi, non seulement de peuple à peuple, mais encore de citoyen à citoyen.

Cette scène du monde, presque de tous les temps et de tous les lieux, vous voudriez la changer! voilà votre folie, à vous autres moralistes. Montez en chaire avec Bourdaloue, ou prenez la plume avec La Bruyère, temps perdu: le monde ira toujours comme il va. Un gouvernement qui pourrait pourvoir à tout en ferait plus en un an que

vain français d'une fécondité extraordinaire qui aborda tous les genres, roman, conte, comédie, tragédie, et qui édita plusieurs journaux. Il venait de publier deux ouvrages, *le Nouveau Spectateur* (1758) et *le Monde comme il est* (1770), qu'il avait envoyés à Voltaire.

1. Le droit d'aînesse, d'institution féodale, a été aboli par la loi du 15 mars 1790. Sous l'ancien régime l'exercice de ce droit, lié aux successions nobles, va d'ailleurs selon les provinces.

tout l'ordre des frères prêcheurs n'en a fait depuis son institution.

Lycurgue, en fort peu de temps, éleva les Spartiates au-dessus de l'humanité. Les ressorts de sagesse que Confucius[1] imagina il y a plus de deux mille ans ont encore leur effet à la Chine.

Mais, comme ni vous ni moi ne sommes faits pour gouverner, si vous avez de si grandes démangeaisons de réforme, réformez nos vertus, dont les excès pourraient à la fin préjudicier à la prospérité de l'État. Cette réforme est plus facile que celle des vices. La liste des vertus outrées serait longue ; j'en indiquerai quelques-unes, vous devinez aisément les autres.

On s'aperçoit, en parcourant nos campagnes, que les enfants de la terre ne mangent que fort au-dessous du besoin : on a peine à concevoir cette passion immodérée pour l'abstinence. On croit même qu'ils se sont mis dans la tête qu'ils seront plus saints en faisant jeûner les bestiaux.

Qu'arrive-t-il ? les hommes et les animaux languissent, leurs générations sont faibles, les travaux sont suspendus, et la culture en souffre.

La patience est encore une vertu que les campagnes outrent peut-être. Si les exacteurs des tributs s'en tenaient à la volonté du prince, patienter serait un devoir ; mais questionnez ces bonnes gens qui nous donnent du pain, ils vous diront que la façon de lever les impôts[2] est cent fois plus onéreuse que le tribut même. La patience les ruine et les propriétaires avec eux.

La chaire évangélique a cent fois reproché aux grands et aux rois leur dureté envers les indigents. Cette capitale s'est corrigée à toute outrance : les antichambres regorgent

1. *Confucius.* Célèbre philosophe chinois (551-479 av. J.-C.), qui réforma les mœurs de son pays en prêchant une morale toute pratique qu'observent encore les Chinois de nos jours.

2. *La façon de lever les impôts.* Allusion aux fermiers généraux, qui prenaient à bail la perception des revenus publics. Ils poursuivaient avec une impitoyable rigueur le payement des impôts, protégés d'ailleurs par des lois fiscales d'une sévérité excessive. Grâce à de véritables exactions, ils arrivaient à réaliser des bénéfices considérables aux dépens de l'Etat et des contribuables.

de serviteurs mieux nourris, mieux vêtus que les seigneurs des paroisses d'où ils sortent. Cet excès de charité ôte des soldats à la patrie, et des cultivateurs aux terres.

Il ne faut pas, monsieur le *Spectateur* du *monde*, que le projet de réformer nos vertus vous scandalise : les fondateurs des ordres religieux se sont réformés les uns les autres.

Une autre raison qui doit vous encourager, c'est qu'il est peut-être plus facile de discerner les excès du bien que de prononcer sur la nature du mal. Croyez-moi, monsieur le *Spectateur*, je ne saurais trop vous le dire, attachez-vous à réformer nos vertus ; les hommes tiennent trop à leurs vices.

47. — A M. DU MOLARD[1].

A Ferney, 15 janvier 1761.

Mon cher ami, nous ne montrons encore que le français à Cornélie[2] ; si vous étiez ici, vous lui apprendriez le grec. Nous ne cessons, jusqu'à présent, de remercier M. Titon et M. Le Brun de nous avoir procuré le trésor que nous possédons. Le cœur paraît excellent, et nous avons tout sujet d'espérer que, si nous n'en faisons pas une savante, elle deviendra une personne très aimable, qui aura toutes vertus, les grâces et le naturel qui font le charme de la société.

Ce qui me plaît surtout en elle, c'est son attachement pour son père, sa reconnaissance pour M. Titon, pour M. Le Brun, et pour toutes les personnes dont elle doit se souvenir. Elle a été un peu malade. Vous pouvez juger si Mme Denis en a pris soin ; elle est très bien servie ; on lui

1. *Du Molard* (1709-1772), littérateur et philologue, protégé de Voltaire. La lettre que nous citons est la seule qui lui soit adressée.

2. *Cornélie*, nom que Voltaire donne, par allusion au nom de l'illustre auteur du *Cid* et au principal personnage de la tragédie de *Pompée*, à Mlle Marie Corneille, arrière-petite-fille d'un oncle du grand poète. On l'avait crue d'abord arrière-petite-fille du poète lui-même. Ecouchard Le Brun (1720-1807) ayant appris par un article de Titon du Tillet (1677-1762), qu'elle vivait misérablement, composa une ode, assez médiocre d'ailleurs, pour la recommander à Voltaire. Du Molard lui écrivit, de son côté, pour lui recommander également la jeune fille. Voltaire l'accueillit chez lui, entreprit sa fameuse édition de Corneille pour lui constituer une dot avec l'argent qu'elle rapporterait et la maria très honorablement.

a assigné une femme de chambre qui est enchantée d'être auprès d'elle ; elle est aimée de tous les domestiques ; chacun se dispute l'honneur de faire ses petites volontés et assurément ses volontés ne sont pas difficiles. Nous avons cessé nos lectures depuis qu'un rhume violent l'a réduite au régime et à la cessation de tout travail. Elle commence à être mieux. Nous allons reprendre nos leçons d'orthographe. Le premier soin doit être de lui faire parler sa langue avec simplicité et avec noblesse. Nous la faisons écrire tous les jours : elle m'envoie un petit billet, et je le corrige : elle me rend compte de ses lectures : il n'est pas encore temps de lui donner des maîtres ; elle n'en a point d'autres que ma nièce et moi. Nous ne lui laissons passer ni mauvais termes ni prononciations vicieuses ; l'usage amène tout. Nous n'oublions pas les petits ouvrages de la main. Il y a des heures pour la lecture, des heures pour les tapisseries de petit point. Je vous rends un compte exact de tout. Je ne dois point omettre que je la conduis moi-même à la messe de paroisse. Nous devons l'exemple, et nous le donnons. Je crois que M. Titon et M. Le Brun ne dédaigneront point ces petits détails, et qu'ils verront avec plaisir que leurs soins n'ont pas été infructueux. Je souhaite à M. Titon ce qu'on lui a sans doute tant souhaité [1], les années du mari de l'Aurore. Dites, je vous prie, à M. Le Brun, que personne ne lui est plus obligé que moi. On dit que son *Ode* a encore un nouveau mérite auprès du public par les impertinences de ce malheureux Fréron [2]. Il est pourtant bien honteux qu'on laisse aboyer ce chien. Il me semble qu'en bonne police on devrait étouffer ceux qui sont attaqués de la rage.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. En raison d'un calembour facile : le mari de l'Aurore s'appelait Titon. L'Aurore avait demandé pour lui l'immortalité, mais non la jeunesse éternelle : aussi parvint-il à une vieillesse très avancée, jusqu'au moment où il fut changé en cigale. Titon du Tillet avait quatre-vingt-trois ans.

2. Le journaliste Fréron (1718-1776), celui de tous les adversaires de Voltaire dont les attaques l'irritèrent le plus, avait publié dans l'*Année littéraire*, un article où il raillait, non sans malice, le grand éclat qu'on faisait de l'acte généreux du philosophe (voir encore la note 2 de la page 104).

48. — A M. DUCLOS [1].

A Ferney, 1er mai 1761.

Après le *Dictionnaire de l'Académie*[2], ouvrage d'autant plus utile que la langue commence à se corrompre, je ne connais point d'entreprise plus digne de l'Académie [3], et plus honorable pour la littérature que celle de donner nos auteurs classiques avec des notes instructives.

Voici, monsieur, les propositions que j'ose faire à l'Académie, avec autant de défiance de moi-même que de soumission à ses décisions. Je pense qu'on doit commencer par Pierre Corneille, puisque c'est lui qui commença à rendre notre langue respectable chez les étrangers. Ce qu'il y a de beau chez lui est si sublime, qu'il rend précieux tout ce qui est moins digne de son génie : il me semble que nous devons le regarder du même œil que les Grecs voyaient Homère, le premier en son genre, et l'unique, même avec ses défauts. C'est un si grand mérite d'avoir ouvert la carrière, les inventeurs sont si au-dessus des autres hommes, que la postérité pardonne leurs plus grandes fautes. C'est donc en rendant justice à ce grand homme, et en même temps en marquant les vices de langage où il peut être tombé [4], et même les fautes contre son art, que je me propose de faire une édition in-quarto [5] de ses ouvrages.

J'ose croire, monsieur, que l'Académie ne me désavouera pas, si je propose de faire cette édition pour l'avan-

1. *Duclos* (voir page 65, note 1).

2. *Dictionnaire de l'Académie.* Duclos fut l'un des plus actifs collaborateurs du *Dictionnaire.* On lui doit une grande partie de l'édition de 1762.

3. *D'entreprise plus digne de l'Académie.* Ce projet, exposé par Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie*, avait été discuté plusieurs fois depuis 1714 mais sans résultat et venait d'être remis à l'étude. Voltaire s'était empressé d'écrire à Duclos pour lui faire savoir qu'il tenait à écrire le commentaire sur Corneille (lettre du 10 avril).

4. Voltaire s'est montré, à ce sujet, d'une sévérité excessive à l'égard de Corneille, taxant souvent ce grand poète d'impropriété, de bassesse ou d'incorrection, là où une critique plus judicieuse eût noté seulement une tournure ou une expression usitée dans les premières années du XVIIe siècle et tombée depuis en désuétude.

5. *Une édition in-quarto.* La 1re édition est de 1764 en 12 vol. in-8°.

tage du seul homme qui porte aujourd'hui le nom de Corneille, et pour celui de sa fille[1].

Je ne peux laisser à Mlle Corneille qu'un bien assez médiocre ; ce que je dois à ma famille ne me permet pas d'autres arrangements. Nous tâchons, Mme Denis et moi, de lui donner une éducation digne de sa naissance. Il me paraît de mon devoir d'instruire l'Académie des calomnies que le nommé Fréron[2] a répandues au sujet de cette éducation. Il dit dans une des feuilles de cette année, que cette demoiselle, aussi respectable par son infortune et par ses mœurs que par son nom, est élevée chez moi par un bateleur de la Foire[3], que je loge et que je traite comme mon frère.

Je peux assurer l'Académie, qui s'intéresse au nom de Corneille, et à qui je crois devoir compte de mes démarches, que cette calomnie absurde n'a aucun fondement ; que ce prétendu acteur de la Foire est un chirurgien dentiste du roi de Pologne, qui n'a jamais habité au château de Ferney, et qui n'y est venu exercer son art qu'une seule fois. Je ne conçois pas comment le censeur[4] des feuilles du nommé Fréron a pu laisser passer un mensonge si personnel, si insolent, et si grossier, contre la nièce du grand Corneille.

J'assure l'Académie que cette jeune personne, qui rem-

1. Il s'agit de Jean-François, fils d'un cousin germain du grand Corneille, et père de Marie Corneille, dont il a été parlé dans la lettre précédente.

2. *Fréron* (1719-1776), journaliste et critique, fondateur de l'*Année littéraire* ; il soutint contre Voltaire une lutte acharnée et ne lui épargna pas les appréciations les plus sévères. Ce dernier riposta par la comédie *l'Ecossaise* où Fréron, représenté sous le nom de Frélon, était accablé de traits sanglants. Cependant il s'était, l'un des premiers, intéressé au sort de la famille Corneille. Grâce à son intervention, la Comédie-Française avait représenté *Rodogune* au profit de Jean-François et de sa fille.

3. *Un bateleur de la Foire.* Fréron avait conçu quelque dépit en voyant la jeune fille recueillie à Ferney. Il l'avait manifesté d'une façon fâcheuse en écrivant dans l'*Année littéraire* (10 décembre 1760) : *Il y a près d'un an que M. de Voltaire fait le même bien au sieur Lécluse, ancien acteur de l'Opéra-Comique qu'il loge chez lui, qu'il nourrit, en un mot qu'il traite en frère. Il faut avouer qu'en sortant du couvent, Mlle Corneille va tomber en de bonnes mains.* — En réalité L'Ecluse, qui avait, dans sa jeunesse, joué à l'Opéra-Comique, était alors chirurgien dentiste.

4. Voltaire s'adressa même à M. de Malesherbes, directeur de la librairie, pour obtenir justice de cet outrage ; il voulut intenter un procès à Fréron, mais ses démarches n'eurent aucun résultat. Il se vengea lui-même dans un pamphlet des plus caustiques : *les Anecdotes sur Fréron* (1761).

plit tous les devoirs de la religion et de la société, mérite tout l'intérêt que j'espère qu'on voudra bien prendre à elle. Mon idée est que l'on ouvre une simple souscription, sans rien payer d'avance.

Je ne doute pas que les plus grands seigneurs du royaume, dont plusieurs sont nos confrères, ne s'empressent à souscrire pour quelques exemplaires. Je suis persuadé même que toute la famille royale donnera l'exemple[1].

Pendant que quelques personnes zélées prendront sur elles le soin généreux de recueillir ces souscriptions, c'est-à-dire seulement le nom des souscripteurs, et devront les remettre à vous, monsieur, ou à celui qui s'en chargera, les meilleurs graveurs de Paris entreprendront les vignettes et les estampes à un prix d'autant plus raisonnable, qu'il s'agit de l'honneur des arts et de la nation. Les planches seront remises ou à l'imprimeur de l'Académie, ou à la personne que vous indiquerez. L'imprimeur m'enverra des caractères qu'il aura fait fondre par le meilleur fondeur de Paris : il me fera venir aussi aussi le meilleur papier de France; il m'enverra un habile compositeur et un habile ouvrier. Ainsi tout se fera par des Français et chez des Français. Ce libraire n'aura aucune avance à faire ; les deniers de ceux qui acquerront l'ouvrage imprimé seront remis à une personne nommée par l'Académie, et le profit sera partagé entre l'héritier du nom de Corneille et votre libraire, sous le nom duquel les œuvres de Corneille seront imprimés; la plus grosse part, comme de raison, pour M. Corneille.

Je supplie l'Académie de daigner en accepter la dédicace. Chaque amateur souscrira pour tel nombre d'exemplaires qu'il voudra.

Je crois que chaque exemplaire pourra revenir à cinquante livres.

1. Le roi Louis XV souscrivit pour deux cents exemplaires; l'empereur et l'impératrice d'Allemagne, pour le même nombre; l'impératrice de Russie et sa belle-fille, pour deux cent cinquante. Les grands seigneurs, les financiers, les gens de robe, les étrangers voulurent également figurer sur la liste. — Voltaire offrit des exemplaires aux gens de lettres sans fortune.

Les sieurs Cramer[1] se feront un plaisir et un honneur de présider sous mes yeux à cet ouvrage; on leur donnera pour leurs honoraires un certain nombre d'exemplaires pour les pays étrangers.

Je prendrai la liberté de consulter quelquefois l'Académie dans le cours de l'impression. Je la supplie d'observer que je ne peux me charger de ce travail, à moins que tout ne se fasse sous mes yeux; ma méthode étant de travailler toujours sur les épreuves des feuilles, attendu que l'esprit semble plus éclairé quand les yeux sont satisfaits. D'ailleurs il m'est impossible de me transplanter, et de quitter un moment un pays que je défriche.

Je peux répondre que l'édition une fois commencée, sera faite au bout de six mois. Telles sont, monsieur, mes propositions, sur lesquelles j'attends les ordres de mes respectables confrères.

Il me paraît que cette entreprise fera quelque honneur à notre siècle et à notre patrie; on verra que nos gens de lettres ne méritaient pas l'outrage qu'on leur a fait, quand on a osé leur imputer des sentiments peu patriotiques, une philosophie dangereuse, et même de l'indifférence pour l'honneur des arts qu'ils cultivent.

J'espère que plusieurs académiciens voudront bien se charger des autres auteurs classiques. M. le cardinal de Bernis et M. l'archevêque de Lyon[2] feraient une chose digne de leur esprit et de leurs places de présider à une édition des *Oraisons funèbres* et des *Sermons* des illustres Bossuet et Massillon. Les *Fables de La Fontaine* ont besoin de notes, surtout pour l'instruction des étrangers. Plus d'un académicien s'offrira à remplir cette tâche qui paraîtra aussi agréable qu'utile.

Pour moi, j'imagine qu'il me convient d'oser être le commentateur du grand Corneille, non seulement parce qu'il est mon maître, mais parce que l'héritier de son nom est un nouveau motif qui m'attache à la gloire de ce grand homme.

1. Libraires de Genève.

2. Montazet (1712-1788), membre de l'Académie française en 1757, avait succédé au cardinal de Tencin à Lyon : prélat connu pour l'appui qu'il donna aux jansénistes, il désapprouva entièrement l'attitude de l'archevêque de Paris dans l'affaire des billets de confession (voir p. 76, n. 4).

Je vous supplie donc, monsieur, de vouloir bien faire convoquer une assemblée assez nombreuse pour que mes offres soit examinées et rectifiées, et que je me conforme en tout aux ordres que l'Académie voudra bien me faire parvenir par vous, etc.

49. — A M. ABEILLE [1].

Aux Délices, par Genève, 7 février 1762.

Vous ne devez douter, monsieur, ni du plaisir que vous m'avez fait, ni de ma reconnaissance. Je suis le moindre des agriculteurs, et dans un pays qui peut se vanter d'être le plus mauvais de France, quoiqu'il soit des plus jolis; mais quiconque fait croître deux brins d'herbe où il n'en venait qu'un rend au moins un petit service à sa patrie. J'ai trouvé de la misère et des ronces sur de la terre à pots. J'ai dit aux possesseurs des ronces : « Voulez-vous me permettre de vous défricher ? » ils me l'ont permis, en se moquant de moi. J'ai défriché, j'ai brûlé, j'ai fait porter de la terre légère ; on a cessé de me siffler, et on me remercie. On peut toujours faire un peu de bien partout où l'on est. Le livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, monsieur, en doit faire beaucoup. Je le lis avec attention. Corneille ne me fait point oublier Triptolème [2]. Agréez mes sincères remerciements, et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

50. — AU SIEUR FEZ, LIBRAIRE D'AVIGNON.

Aux Délices, 17 mai 1762.

Vous me proposez, par votre lettre d'Avignon, du

1. *Abeille* (1719-1807), membre de la Société d'agriculture de Paris, inspecteur général des manufactures, puis secrétaire général du conseil du bureau du commerce. Il venait de publier en 1761 un *Corps d'observations de la Société d'agriculture, de commerce et des arts établie par les états de Bretagne*, qu'il avait envoyé à Voltaire.

2. *Triptolème*, suivant la Fable, apprit de Cérès et enseigna à son tour aux hommes l'art de cultiver la terre.

30 d'avril, de me vendre pour mille écus l'édition tière d'un recueil de mes *Erreurs sur les faits histori et dogmatiques*, que vous avez, dites-vous, imprim terre papale. Je suis obligé en conscience, de vous a tir qu'en relisant, en dernier lieu, une nouvelle éd de mes ouvrages, j'ai découvert dans la précédente plus de deux mille écus d'erreurs ; et comme en qu d'auteur je me suis probablement trompé de moit mon avantage, en voilà au moins pour douze mille li Il est donc clair que je vous ferais tort de neuf mille fr si j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du matique ; c'est une chose qui intéresse particulièrei toutes les puissances qui sont en guerre, depuis la Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas été que vous me mandiez que *l'ouvrage est désiré unive lement.*

M. le général Laudon[1], et toute l'armée impériale manqueront pas d'en prendre au moins trente r exemplaires, que vous vendez, dites-vous, deux li pièce, ci..... 60 000

Le roi de Prusse, qui aime passionnément le *Dogmatique*, et qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à peu près la même quantité, ci..... 60 000

Vous devez aussi compter beaucoup sur Mgr le prince Ferdinand[2] ; car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques ; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci..... 40 000

A l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les

A reporter..... 160 000

1. Général autrichien (1716-1790), qui se distingua pendant la guerre de Sept ans.

2. Le prince Ferdinand de I swick, était général de l'armé Frédéric II.

Report.....	160000 liv.
armées autrichiennes et prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille exemplaires, qui, à quarante sous la pièce, font.	200000
Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral Anson[1] qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci.....	200000
Quant aux moines et aux théologiens, que le *Dogmatique* regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de.....	600000
Joignez à cette liste environ cent mille amateurs du *Dogmatique* parmi les séculiers, pose.....	200000
Somme totale.....	1360000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais, mais le produit net sera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de trois mille livres une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre proposition, ce serait la crainte de déplaire à M. l'inquisiteur de la foi, ou pour la foi, qui a sans doute approuvé votre édition. Son approbation une fois donnée ne doit point être vaine; il faut que les fidèles en jouissent; et je craindrais d'être excommunié si je supprimais une édition si utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme[2] qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie : je vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi bien qu'à votre marchand d'encre.

1. Amiral anglais (1697-1762).
2. Cet auteur anonyme était le P. Nonnotte (1711-1793), de la Compagnie de Jésus, l'un de ses adversaires que Voltaire a le plus accablé de ses railleries.

51. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT [1].

Aux Délices, ce 11 juin 1762.

Je vous adresse, monsieur, la plus infortunée de toutes les femmes [2], qui demande la chose la plus juste. Mandez-moi je vous prie, sur-le-champ, quelles mesures on peut prendre ; je me chargerai de la reconnaissance : je suis trop heureux de l'exercer envers un talent aussi beau qu'est le vôtre. Ce procès [3], d'ailleurs si étrange et si capital, peut vous faire un honneur infini ; et l'honneur, dans votre noble profession, amène tôt ou tard la fortune. Cette affaire, à laquelle je prends le plus vif intérêt, est si extraordinaire, qu'il faudra aussi des moyens extraordinaires. Soyez sûr que le parlement de Toulouse ne donnera point des armes contre lui ; il a défendu que l'on communiquât

1. *Élie de Beaumont* (1732-1786), célèbre avocat au parlement de Paris. Obligé de renoncer aux plaidoiries il se consacra à des travaux écrits, mémoires, requêtes, consultations. Il composa en faveur des Calas un mémoire qui lui assura une immense réputation.

2. Mme veuve Calas. Le 25 mars 1762 Voltaire écrivait à M. Fyot de la Marche (voir p. 8, n. 2) : « Il vient de se passer au parlement de Toulouse une scène qui fait dresser les cheveux à la tête ; on l'ignore peut-être à Paris ; mais si on en est informé, je défie Paris, tout frivole, tout opéra-comique qu'il est, de n'être pas pénétré d'horreur. Il n'est pas vraisemblable que vous n'ayez appris qu'un vieux huguenot de Toulouse, nommé Calas, père de cinq enfants, ayant averti la justice que son fils aîné, garçon très mélancolique, s'était pendu, a été accusé de l'avoir pendu lui-même en haine du papisme, pour lequel ce malheureux avait, dit-on, quelque penchant secret. Enfin le père a été roué, et le pendu, tout huguenot qu'il était, a été regardé comme un martyr, et le parlement a assisté pieds nus à des processions en l'honneur du nouveau saint. Trois juges ont protesté contre l'arrêt ; le père a pris Dieu à témoin de son innocence en expirant, a cité ses juges au jugement de Dieu, et pleuré son fils sur la roue. Il y a deux de ses enfants dans mon voisinage qui remplissent le pays de leurs cris ; j'en suis hors de moi ; je m'y intéresse comme homme, un peu même comme philosophe. Je veux savoir de quel côté est l'horreur du fanatisme. L'intendant de Languedoc est à Paris ; je vous conjure de lui parler ou de lui faire parler ; il est au fait de cette aventure épouvantable : ayez la bonté, je vous en supplie, de me faire savoir ce que j'en dois penser. »

3. Le drame de Toulouse remontait au 13 octobre 1761, l'exécution de Calas père au 10 mars 1762. Sur les conseils de Voltaire, la famille fit appel au grand conseil ; mais pour soutenir sa cause elle avait besoin des pièces du procès. Le parlement de Toulouse, qui se sentait en défaut, refusa de les communiquer. C'est alors que le patriarche de Ferney réclama l'intervention d'Elie de Beaumont. La sentence ne fut cassée qu'après deux ans d'efforts incessants. L'opinion publique s'était hautement déclarée pour les Calas. La réhabilitation fut prononcée le 9 mars 1765, c'est-à-dire, à trois ans d'intervalle, le même jour que la condamnation.

les pièces à personne, et même l'extrait de l'arrêt. Il n'y a qu'une grande protection qui puisse obtenir de M. le chancelier[1] ou du roi un ordre d'envoyer copie des registres[2]. Nous cherchons cette protection : le cri du public, ému et attendri, devrait l'obtenir. Il est de l'intérêt de l'État qu'on découvre de quel côté est le plus horrible fanatisme. Je ne doute pas que cette entreprise ne vous paraisse très importante ; je vous supplie d'en parler aux magistrats et aux jurisconsultes de votre connaissance, et de faire en sorte qu'on parle à M. le chancelier. Tâchons d'exciter sa compassion et sa justice, après quoi vous aurez la gloire d'avoir été le vengeur de l'innocence, et d'avoir appris aux juges à ne se pas jouer impunément du sang des hommes. Les cruels ! ils ont oublié qu'ils étaient hommes. Ah ! les barbares !

Monsieur, j'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

52. — A M. LE DUC DE CHOISEUL ET A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT[3].

Ferney, 25 janvier 1763.

Monseigneur et Madame,

Je n'ai pas osé, mais j'ose vous demander si je peux vous supplier de permettre que votre beau nom décore le contrat de mariage de Marie Corneille[4]. Vous êtes ses protecteurs, elle vous doit tout[5]. Son nom est aussi fort beau dans son genre : serait-ce trop présumer au milieu des réformes et de tant d'affaires ? Deux mots de votre

1. *M. le chancelier.* Guillaume de Lamoignon (1683-1772). Fils et petit-fils de présidents au parlement, père du célèbre Malesherbes, il fut nommé chancelier en 1750. Il dut donner sa démission en 1768 pour céder la place à Maupeou.

2. *Copie des registres.* Un arrêt du grand conseil contraignit les magistrats de Toulouse à délivrer la procédure, mais la copie dura six mois et la veuve Calas dut payer 1500 livres de frais.

3. Voir page 490, note 5.

4. Voir page 101, note 2.

5. Le duc de Choiseul et la duchesse de Grammont avaient souscrit pour une très forte somme à l'édition de Corneille, annotée par Voltaire, dont le produit devait former la dot de la jeune fille (voir la lettre du 1er mai 1761).

main. *Nous commettons la marmotte*[1] *Voltaire pour signer en notre nom au contrat de mariage de la nièce à Pierre*[2].

Agréez le profond respect de la marmotte.

VOLTAIRE.

53. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND[3].

A Ferney, 19 auguste (car il est trop barbare[4] d'écrire *aoust* et de prononcer *ou*) 1763.

L'aveugle Voltaire à l'aveugle marquise du Deffand.

Les gens de notre espèce, madame, devraient se parler au lieu de s'écrire, et nous devrions nous donner rendez-vous aux Quinze-Vingts, d'autant plus qu'ils sont dans le voisinage de M. le président Hénault. On m'a mandé qu'il avait été dangereusement malade ces jours passés, mais qu'il se porte mieux. Je m'intéresse bien vivement à votre santé et à la sienne; car enfin il faut que ce qui reste à Paris de gens aimables vive longtemps, quand ce ne serait que pour l'honneur du pays.

Êtes-vous de l'avis de Mécène, qui disait : « Que je sois goutteux, sourd et aveugle, pourvu que je vive, tout va bien ? » Pour moi, je ne suis pas tout à fait de son opinion, et j'estime qu'il vaut mieux n'être pas que d'être si horriblement mal. Mais, quand on n'a que deux yeux et une oreille de moins, on peut encore soutenir son existence tout doucement.

J'ai eu une grande dispute avec M. le président Hénault, au sujet de *François II*[5]; et je vous en fais juge. Je voudrais que quand il se portera bien, et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il pressât le dia-

1. Par allusion aux régions dans lesquelles il vit, et au genre de vie qu'il prétend y mener.

2. Nous avons le texte du contrat de mariage de Marie Corneille, qui est du 20 février 1763 : les noms du duc de Choiseul et de la duchesse de Grammont n'y figurent pas.

3. Voir la réponse à cette lettre, page 178, et consulter les notes.

4. *Aoust* vient pourtant tout naturellement, et suivant les lois ordinaires de la dérivation spontanée, populaire, du latin en français, du mot *Augustum*.

5. Tragédie en prose du président Hénault; elle avait paru en 1747; une seconde édition parut en 1768.

logue, qu'il y jetât plus de terreur et de pitié, et même qu'il se donnât le plaisir de le faire en vers blancs, c'est-à-dire en vers non rimés. Je suis persuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces historiques de Shakespeare, et qu'on pourrait traiter les principaux événements de notre histoire dans ce goût.

Mais il faudait pour cela un peu de cette liberté anglaise qui nous manque. Les Français n'ont encore jamais osé dire la vérité tout entière. Nous sommes de jolis oiseaux à qui on a rogné les ailes. Nous voletons, mais nous ne volons pas.

Je vous supplie, madame, de lui dire combien je lui suis attaché.

Adieu, madame; je ne sais si nous avons jamais bien joui de la vie, mais tâchons de la supporter. Je m'amuse à entendre sauter, courir, déraisonner Mlle Corneille, son petit mari, sa petite sœur, dans mon petit château, pendant que je dicte des commentaires sur *Agésilas* et *Attila*[1]. Et vous, madame, à quoi vous amusez-vous? Je vous présente mon très tendre respect.

54. — A M. PIERRE ROUSSEAU, AUTEUR DU « JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE[2]. »

Aux Délices, près de Genève, 19 novembre 1764.

Il est vrai, monsieur, comme vous le dites dans votre lettre du 4 du courant, qu'on débite toujours quelque chose sous mon nom, comme on donne quelquefois du vin du cru pour des vins étrangers. Ceux qui font ce négoce se trompent encore plus qu'ils ne trompent le public; mon vin a toujours été fort médiocre, et ceux qui débitent le leur sous mon nom ne feront pas fortune.

J'apprends que, pour surcroît, on vient d'imprimer en Hollande mes *Lettres secrètes*; je crois qu'en effet ce

1. Sur Mlle Corneille, devenue Mme Dupuits par son mariage (1763) avec un officier de dragons, et sur les *commentaires* dont il est ici question, voir la lettre du 15 janvier 1761 et celle du 1er mai de la même année.

2. Ce journal, publié par Pierre Rousseau, de Toulouse (1725-1785), paraissait à Liège, deux fois par mois, depuis 1756.

recueil sera très secret, et que le public n'en saura rien du tout. Il me semble que c'est à la fois offenser ce public et violer tous les droits de la société que de publier les lettres d'un homme avant sa mort, sans son consentement; mais lui imputer des lettres qu'il n'a point écrites, c'est le métier d'un faussaire. Ce recueil n'est point parvenu dans ma retraite ; on m'assure qu'il est fort mauvais, et j'en suis très bien aise.

Je présume au reste que, dans ces lettres familières qu'on débite sous mon nom, il n'y en aura aucune qui commence comme celles de Cicéron : « Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise ; pour moi, je me porte bien. » Ce serait là trop clairement un mensonge imprimé.

Je conçois qu'on imprime les lettres de Henri IV, du cardinal d'Ossat, de Mme de Sévigné; Racine le fils a même donné au public quelques lettres de son illustre père, dont on pardonne l'inutilité en faveur de son grand nom; mais il n'est permis d'imprimer les lettres des hommes obscurs que quand elles sont aussi plaisantes que celles que vous connaissez sous le titre de : *Epistolæ obscurorum virorum*[1].

Ne voilà-t-il pas un beau présent à faire au public que de lui présenter de prétendues lettres très inutiles et très insipides écrites par un homme retiré du monde à des gens que le monde ne connaît pas du tout! Il faut être aussi malavisé pour imprimer de telles fadaises que frivole pour les lire : aussi toutes ces paperasses tombent-elles au bout de quinze jours dans un éternel oubli; et presque toutes les brochures de nos jours ressemblent à cette foule innombrable de moucherons qui meurent après avoir bourdonné un jour ou deux, pour faire place à d'autres qui ont la même destinée.

La plupart de nos occupations ne valent guère mieux, et ce n'était pas un sot que celui qui dit le premier que tout était vanité, excepté la jouissance paisible de soi-même.

La substance de tout ce que je vous dis, monsieur,

1. Ouvrage célèbre (1516) d'Ulrich de Hutten (1488-1523).

mériterait une place dans votre journal, si elle était ornée par votre plume.

V.

55. — A M. DAMILAVILLE [1].

Au château de Ferney, 1er mars 1765.

J'ai dévoré, mon cher ami, le nouveau mémoire de M. de Beaumont sur l'innocence des Calas; je l'ai admiré, j'ai répandu des larmes, mais il ne m'a rien appris; il y a longtemps que j'étais convaincu; et j'avais eu le bonheur de fournir les premières preuves.

Vous voulez savoir comment cette réclamation de toute l'Europe contre le meurtre juridique du malheureux Calas, roué à Toulouse, a pu venir d'un petit coin de terre ignoré, entre les Alpes et le mont Jura, à cent lieues du théâtre où se passa cette scène épouvantable.

Rien ne fera peut-être mieux voir la chaîne insensible qui lie tous les événements de ce malheureux monde.

Sur la fin de mars 1762, un voyageur [2] qui avait passé par le Languedoc, et qui vint dans ma retraite à deux lieues de Genève, m'apprit le supplice de Calas, et m'assura qu'il était innocent. Je lui répondis que son crime n'était pas vraisemblable, mais qu'il était moins vraisemblable encore que des juges eussent, sans aucun intérêt, fait périr un innocent par le supplice de la roue.

J'appris le lendemain qu'un des enfants [3] de ce malheureux père s'était réfugié en Suisse, assez près de ma chaumière. Sa fuite me fit présumer que la famille était coupable. Cependant je fis réflexion que le père avait été condamné au supplice comme ayant seul assassiné son fils

1. *Damilaville* (1721-1768), premier commis au bureau des vingtièmes (le vingtième était un impôt de 5 p. 100 sur le revenu des biens-fonds), qui avait le privilège de la franchise postale. Ses amis les encyclopédistes, et Voltaire plus que tout autre, en profitèrent largement. Damilaville se prêtait de bonne grâce à tous les services qu'on lui demandait. C'est lui que Voltaire chargea des nombreuses démarches relatives à l'affaire Calas. — La lettre qu'on va lire fut publiée par Damilaville lui-même, peu de temps après qu'il l'eut reçue.

2. *Un voyageur.* C'était un négociant de Marseille, M. Audibert.

3. Le plus jeune, Donat, en apprentissage à Nîmes, s'était enfui de cette ville à la nouvelle du malheur qui frappait sa famille.

pour la religion, et que ce père était mort âgé de soixante-neuf ans. Je ne me souviens pas d'avoir jamais lu qu'aucun vieillard eût été possédé d'un si horrible fanatisme. J'avais toujours remarqué que cette rage n'attaquait d'ordinaire que la jeunesse, dont l'imagination ardente, tumultueuse et faible, s'enflamme par la superstition. Les fanatiques des Cévennes[1] étaient des fous de vingt à trente ans, stylés à prophétiser dès l'enfance. Presque tous les convulsionnaires[2] que j'avais vus à Paris en très grand nombre étaient de petites filles et de jeunes garçons. Les vieillards chez les moines sont moins emportés, et moins susceptibles des fureurs du zèle, que ceux qui sortent du noviciat. Les fameux assassins, armés par le fanatisme, ont tous été de jeunes gens[3], de même que tous ceux qui ont prétendu être possédés ; jamais on n'a vu exorciser un vieillard. Cette idée me fit douter d'un crime qui d'ailleurs n'est guère dans la nature. J'en ignorais les circonstances.

Je fis venir le jeune Calas chez moi. Je m'attendais à voir un énergumène tel que son pays en a produit quelquefois. Je vis un enfant simple, ingénu, de la physionomie la plus douce et la plus intéressante, et qui, en me parlant, faisait des efforts inutiles pour retenir ses larmes. Il me dit qu'il était à Nîmes en apprentissage chez un fabricant, lorsque la voix publique lui apprit qu'on allait condamner dans Toulouse toute sa famille au supplice ; que presque tout le Languedoc la croyait coupable, et que, pour se dérober à des opprobres si affreux, il était venu se cacher en Suisse.

Je lui demandai si son père et sa mère étaient d'un caractère violent : il me dit qu'ils n'avaient jamais battu un seul de leurs enfants, et qu'il n'y avait point de parents plus indulgents et plus tendres.

1. *Les fanatiques des Cévennes* qui se révoltèrent après la révocation de l'édit de Nantes sous la conduite de Cavalier et de Roland. Le maréchal de Villars parvint à étouffer cette sanglante rébellion.

2. *Convulsionnaires*, fanatiques jansénistes qui se rendaient au cimetière Saint-Médard sur la tombe du diacre Pâris mort en 1727. L'enthousiasme, l'exaltation aidant, ils étaient pris de crises convulsives, se livraient à d'horribles contorsions et faisaient scandale. On dut, en 1732, fermer le cimetière.

3. Jacques Clément avait vingt-deux ans ; Ravaillac, trente et un.

J'avoue qu'il ne m'en fallut pas davantage pour présumer fortement l'innocence de la famille. Je pris de nouvelles informations de deux négociants[1] de Genève, d'une probité reconnue, qui avaient logé à Toulouse, chez Calas. Il me confirmèrent dans mon opinion. Loin de croire la famille Calas fanatique et parricide, je crus voir que c'étaient des fanatiques qui l'avaient accusée et perdue. Je savais depuis longtemps de quoi l'esprit de parti et la calomnie sont capables.

Mais quel fut mon étonnement, lorsque, ayant écrit en Languedoc sur cette étrange aventure, catholiques et protestants me répondirent qu'il ne fallait pas douter du crime des Calas! Je ne me rebutai point. Je pris la liberté d'écrire à ceux mêmes qui avaient gouverné la province, à des commandants de provinces voisines, à des ministres d'État[2]; tous me conseillèrent unanimement de ne point me mêler d'une si mauvaise affaire; tout le monde me condamna, et je persistai : voici le parti que je pris.

La veuve de Calas, à qui, pour comble de malheur et d'outrage, on avait enlevé ses filles, était retirée dans une solitude où elle se nourrissait de ses larmes, et où elle atttendait la mort. Je ne m'informai point si elle était attachée ou non à la religion protestante, mais seulement si elle croyait un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes. Je lui fis demander si elle signerait au nom de ce Dieu que son mari était mort innocent; elle n'hésita pas. Je n'hésitai pas non plus. Je priai M. Mariette[3] de prendre au conseil du roi sa défense. Il fallait tirer Mme Calas de sa retraite, et lui faire entreprendre le voyage de Paris.

On vit alors que, s'il y a de grands crimes sur la terre, il y a autant de vertus; et si la superstition produit d'horribles malheurs, la philosophie les répare.

1. Le négociant Debrus et le banquier Cathala, auxquels Voltaire a écrit des lettres nombreuses touchant la famille Calas en 1762 et 1763.

2. *A des ministres d'État*, Louis Phelypeaux de Saint-Florentin (1705-1777), chef du département des affaires générales de la religion prétendue réformée, qu'il réunit plus tard au ministère de la maison du roi.

3. *Mariette*, avocat au conseil du roi. Voltaire loue plusieurs fois le *Mémoire* qu'il composa pour les Calas.

Une dame[1] dont la générosité égale la haute naissance, qui était alors à Genève pour faire inoculer ses filles[2], fut la première qui secourut cette famille infortunée. Des Français retirés en ce pays la secondèrent ; des Anglais qui voyageaient se signalèrent ; et, comme le dit M. de Beaumont[3], il y eut un combat de générosité entre ces deux nations, à qui secourrait le mieux la vertu si cruellement opprimée.

Le reste, qui le sait mieux que vous? qui a servi l'innocence avec un zèle plus constant et plus intrépide? combien n'avez-vous pas encouragé la voix des orateurs, qui a été entendue de toute la France et de l'Europe attentive? Nous avons vu renouveler les temps où Cicéron justifiait, devant une assemblée de législateurs, Amerinus[4] accusé de parricide. Quelques personnes, qu'on appelle *dévotes*, se sont élevées contre les Calas ; mais, pour la première fois depuis l'établissement du fanatisme, la voix des sages les a fait taire.

La raison remporte donc de grandes victoires parmi nous! Mais croiriez-vous, mon cher ami, que la famille des Calas, si bien secourue, si bien vengée, n'était pas la seule alors que la religion accusât d'un parricide, n'était pas la seule immolée aux fureurs du préjugé? Il y en a une plus malheureuse encore, parce qu'éprouvant les mêmes horreurs, elle n'a pas eu les mêmes consolations ; elle n'a point trouvé des Mariette, des Beaumont et des Loiseau[5].

Il semble qu'il y ait dans le Languedoc une furie infernale amenée autrefois par les inquisiteurs à la suite de

1. *Une dame.* Louise-Élisabeth de La Rochefoucauld, duchesse d'Enville (voir encore page 214, note 2).

2. *Pour faire inoculer ses filles.* On venait à Genève de tous les points de l'Europe se faire vacciner par Tronchin (voir page 77, note 1).

3. *Élie de Beaumont.* Voir page 110, note 1.

4. Sextus Roscius, de la ville d'Amérie, était accusé de parricide par un favori de Sylla alors tout-puissant. Cicéron, âgé de vingt-six ans (80 av. J.-C.), entreprit de le défendre. Il y avait à cette résolution quelque hardiesse : aussi ce procès célèbre contribua-t-il beaucoup à la popularité du jeune orateur.

5. *Loiseau* de Mauléon, avocat du temps qui, comme Mariette et Beaumont, composa un *Mémoire* pour les Calas. — Damilaville, qui publia cette lettre (voir page 115, note 1), y joignit, à cet endroit, la note suivante : « Nous devons dire, à l'honneur de l'humanité, que M. de Beaumont se dispose à défendre l'honneur de Sirven, comme il a fait celui des Calas. Je le marquais à M. de Voltaire en même temps qu'il m'écrivait cette lettre. »

Simon de Montfort[1], et que depuis ce temps elle secoue quelquefois son flambeau.

Un feudiste de Castres[2], nommé Sirven, avait trois filles. Comme la religion de cette famille est la prétendue réformée, on enlève, entre les bras de sa femme, la plus jeune de leurs filles. On la met dans un couvent, on la fouette pour lui mieux apprendre son catéchisme ; elle devient folle : elle va se jeter dans un puits[3], à une lieue de la maison de son père. Aussitôt les zélés ne doutent pas que le père, la mère et les sœurs n'aient noyé cet enfant. Il passait pour constant, chez les catholiques de la province, qu'un des points capitaux de la religion protestante est que les pères et mères sont tenus de pendre, d'égorger ou de noyer tous leurs enfants qu'ils soupçonneront avoir quelque penchant pour la religion romaine. C'était précisément le temps où les Calas étaient aux fers, et où l'on dressait leur échafaud.

L'aventure de la fille noyée parvient incontinent à Toulouse. « Voilà un nouvel exemple, s'écrie-t-on, d'un père et d'une mère parricides ! » La fureur publique s'en augmente ; on roue Calas, et on décrète Sirven, sa femme et ses filles. Sirven épouvanté n'a que le temps de fuir avec toute sa famille malade. Ils marchent à pied, dénués de tout secours, à travers des montagnes escarpées, alors couvertes de neige. Une de ses filles accouche parmi les glaçons ; et, mourante, elle emporte son enfant mourant dans ses bras : ils prennent enfin leur chemin vers la Suisse.

Le même hasard qui m'amena les enfants de Calas veut encore que les Sirven s'adressent à moi. Figurez-vous, mon ami, quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir mangé un agneau ; voilà ce que je vis. Il m'est impossible de vous peindre tant d'innocence et tant de malheurs. Que devais-je faire et qu'eussiez-vous fait à ma

1. *Simon de Montfort*, chef de la croisade contre les Albigeois de 1208 à 1218. Il mena la guerre avec une impitoyable cruauté.

2. Le *feudiste* s'occupait des questions relatives à la législation et à l'administration des fiefs. *Castres*, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Tarn.

3. *Elle va se jeter dans un puits.* C'était dans la nuit du 17 décembre 1761, et le cadavre ne fut retrouvé que le soir du 3 janvier 1762.

place ? Faut-il s'en tenir à gémir sur la nature humaine ? Je prends la liberté d'écrire à M. le premier président du Languedoc[1], homme vertueux et sage ; mais il n'était point à Toulouse. Je fais présenter par un de vos amis un placet à M. le vice-chancelier[2]. Pendant ce temps-là, on exécute vers Castres, en effigie, le père, la mère, les deux filles ; leur bien est confisqué, dévasté, il n'en reste plus rien.

Voilà toute une famille honnête, innocente, vertueuse, livrée à l'opprobre et à la mendicité chez les étrangers : ils trouvent de la pitié sans doute ; mais qu'il est dur d'être jusqu'au tombeau un objet de pitié ! On me répond enfin qu'on pourra leur obtenir des lettres de grâce. Je crus d'abord que c'était de leurs juges qu'on me parlait et que ces lettres étaient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimerait mieux mendier son pain de porte en porte et expirer de misère, que de demander une grâce qui supposerait un crime trop horrible pour être graciable ; mais aussi comment obtenir justice ? comment s'aller remettre en prison dans sa patrie, où la moitié du peuple dit encore que le meurtre de Calas était juste ? Ira-t-on une seconde fois demander une évocation au conseil[3], tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique que l'infortune de Calas a peut-être épuisée, et qui se lassera d'avoir des accusations de parricide à réfuter, des condamnés à réhabiliter, et des juges à confondre ?

Ces deux événements tragiques, arrivés coup sur coup, ne sont-ils pas, mon ami, des preuves de cette fatalité inévitable à laquelle notre misérable espèce est soumise ? Vérité terrible, tant enseignée dans Homère et dans Sophocle ; mais vérité utile, puisqu'elle nous apprend à nous résigner et à savoir souffrir...

1. Il s'appelait de Bastard.

2. *Le vice-chancelier* Meaupou, qui devait, en 1768, succéder au chancelier Lamoignon.

3. *Une évocation au conseil.* Les Sirven avaient été condamnés le 29 mars 1764 par le juge de Mazamet (Tarn), un procureur fiscal nommé Trinquier. Le 11 septembre 1764 ils avaient été exécutés en effigie. Le parlement de Toulouse confirma la sentence, mais, comme elle avait été prononcée par contumace, les Sirven ne purent se pourvoir au conseil du roi. Il fallut que Sirven se constituât prisonnier le 31 août 1769. La cause fut jugée à nouveau, et Sirven reconnu innocent. Le parlement confirma cette réhabilitation le 25 novembre 1771, dix ans après le suicide d'Elisabeth Sirven, sept ans après la condamnation des parents.

les passions sont l'amour de la vertu, l'humanité, la
ne de la calomnie. La conformité de nos caractères a
duit notre amitié. J'ai passé ma vie à chercher, à
blier cette vertu que j'aime...

e n'ai donc fait, dans les horribles désastres de Calas
le Sirven, que ce que font tous les hommes : j'ai suivi
n penchant. Celui d'un philosophe n'est pas de plaindre
malheureux, c'est de les servir.

e sais avec quelle fureur le fanatisme s'élève contre la
losophie. Elle a deux filles qu'il voudrait faire périr
ime Calas, ce sont la *Vérité* et la *Tolérance* ; tandis
la philosophie ne veut que désarmer les enfants du
atisme, le *Mensonge* et la *Persécution*.

les gens qui ne raisonnent pas ont voulu décréditer
x qui raisonnent : ils ont confondu le philosophe avec le
histe; ils se sont bien trompés. Le vrai philosophe peut
lquefois s'irriter contre la calomnie qui le poursuit lui-
ne ; il peut couvrir d'un éternel mépris le vil merce-
e qui outrage deux fois par mois[1] la raison, le bon
t, et la vertu : il peut même livrer, en passant, au
cule ceux qui insultent à la littérature dans le sanc-
re[2] où ils auraient dû l'honorer : mais il ne connaît ni
cabales, ni les sourdes pratiques, ni la vengeance. Il
, comme le sage de Montbard[3], comme celui de Voré[4],
dre la terre plus fertile, et ses habitants plus heureux.
vrai philosophe défriche les champs incultes, augmente
ombre des charrues, et par conséquent des habitants ;
ape le pauvre et l'enrichit ; encourage les mariages,
olit l'orphelin ; ne murmure point contre des impôts
essaires, et met le cultivateur en état de les payer avec
gresse. Il n'attend rien des hommes, et il leur fait
le bien dont il est capable. Il a l'hypocrite en hor-
, mais il plaint le superstitieux ; enfin il sait être
.

e m'aperçois que je fais votre portrait, et qu'il n'y

Fréron dans l'*Année littéraire*.
Dans le sanctuaire. Allusion au
ours de réception à l'Académie
du poète Le Franc de Pompi-
qui y avait attaqué Voltaire
et le parti philosophique (1759).
3. *Le sage de Montbard*. Buffon.
4. *Celui de Voré*. Helvétius (1715-
1771). — Montbard est dans la Côte-d'Or, et Voré dans l'Orne.

manquerait rien si vous étiez assez heureux pour habiter la campagne.

56. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle[1], 16 juillet 1766.

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grâce de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation des avocats[2]; c'est un monument de générosité, de fermeté et de sagesse, dont j'ai d'ailleurs un très grand besoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai transcrire, et je vous le renverrai ausitôt.

L'atrocité de cette aventure me saisit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la lisière d'un pays où l'on commet de sang-froid, et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres. Et c'est là ce peuple si doux, si léger, et si gai! Arlequins anthropophages! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la Grève à l'Opéra-Comique; rouez Calas, pendez Sirven, brûlez cinq pauvres jeunes gens[3] qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare; je ne veux pas respirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'inquisition est fade en compa-

1. *Rolle*. Petite ville située au bord du lac Léman, entre Genève et Lausanne. Les eaux de Rolle jouissaient d'une grande réputation au XVIIIe siècle.

2. *La consultation* signée par huit avocats pour obtenir la revision du procès d'Abbeville (voir la note suivante). Les auteurs de ce Mémoire firent preuve d'une réelle indépendance et peu s'en fallut que le parlement ne rompît toutes relations avec le corps des avocats.

3. Dans la nuit du 8 au 9 août 1765, on avait mutilé un crucifix de bois placé sur le Pont-Neuf d'Abbeville et profané un autre crucifix dans le cimetière Sainte-Catherine. Cinq jeunes gens, le chevalier de la Barre, Moinel, Douville de Maillefeu, Dumaisniel de Saveuse et d'Etallonde de Morival furent accusés d'avoir commis ces sacrilèges. Le premier seul fut exécuté : on brûla son corps après l'exécution en même temps que le *Dictionnaire philosophique* que l'on avait trouvé dans la bibliothèque de l'accusé. La Barre avait dix-huit ans, Moinel dix-sept. D'Etallonde avait été condamné au même supplice, mais il avait pu s'échapper de Saint-Lazare, prison de Paris.

son de vos jansénistes de grand'chambre et de Tour-
le[1]. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en
eils cas; il n'y a que le diable qui soit capable de
ller les hommes en dépit de la loi. Quoi! le caprice de
q vieux fous[2] suffira pour infliger des supplices qui au-
ent fait trembler Busiris[3]! Je m'arrête, car j'en dirais
n davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux
aimer mes anges.

57. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS[4].

Ferney, 22 décembre 1766.

Monseigneur, je souhaite la bonne année à Votre Émi-
ice, s'il y a de bonnes années; car elles sont toutes
ez mêlées, et j'en ai vu soixante-treize dont aucune n'a
fort bonne. Je ne m'imaginerai jamais que vous aban-
niez entièrement les belles-lettres; vous seriez un in-
t. Vous aimerez toujours les vers français, quand même
is feriez des hymnes latins. Je ne dis pas que vous
ierez les miens, mais vous me les ferez faire meilleurs.
us m'avez accoutumé à prendre la liberté de vous con-
ter : je présente donc à votre muse archiépiscopale une
gédie[5] profane pour ses étrennes. Il m'a paru si plai-
t de mettre sur la scène tragique une princesse qui
commode ses chemises, et des gens qui n'en ont pas,
je n'ai pu résister à la tentation de faire ce qu'on n'a
ais fait. Il m'a paru que toutes les conditions de la vie
naine pouvaient être traitées sans bassesse; et quoique
difficulté d'ennoblir un tel sujet soit assez grande, le

Grand'chambre et Tournelle. La
nd'chambre était la chambre
ncipale de tout parlement. A
is on avait institué en 1453 une
mbre spéciale qui jugeait en
nier ressort les affaires crimi-
es, la Tournelle. Il y avait
si une Tournelle civile.

Cinq vieux fous. Sur vingt-cinq
es, dix, dont le président et le
porteur, furent favorables aux
usés. Les quinze autres opi-
ent pour la confirmation pure
et simple du jugement d'Abbe-
ville.

3. *Busiris.* Nom d'un tyran légen-
daire qui aurait vécu en Egypte.
Il faisait mettre à mort les étran-
gers qui passaient par ses États.
On raconte qu'Hercule le punit de
ses cruautés et le tua.

4. *Cardinal de Bernis* (voir la note 1
de la page 89.

5. *Une tragédie. Les Scythes,*
qui furent joués, sans grand succès
le 26 mars 1767.

plaisir de la nouveauté m'a soutenu, et j'ai oublié le *senescentem*[1] ; mais, si vous me dites *solve*, je jett au feu. Jetez-y surtout ces étrennes si elles vous enn et tenez-moi compte seulement du désir de vous p Je me flatte que vous jouissez d'une bonne santé, e vous êtes heureux. Je sais du moins que vous fait heureux, et c'est un grand acheminement pour Vous faites de grands biens dans votre diocèse ; vous templez de loin les orages, et vous attendez tranquill l'avenir.

Pour moi, chétif, je fais la guerre jusqu'au dernie ment, jansénistes, molinistes[2], Frérons, Pompign droite, à gauche, et des prédicants[3], et J.-J. Rouss Je reçois cent estocades, j'en rends deux cents, et Je vois à ma porte Genève[5] en combustion pour des relles de bibus[6], et je ris encore ; et Dieu merci, je re ce monde comme une farce qui devient quelquefo gique.

Tout est égal au bout de la journée, et tout est e plus égal au bout de toutes les journées.

Quoi qu'il en soit, je me meurs d'envie que vous mon juge, et je vous demande en grâce de me dire pu vous amuser une heure. Vous êtes pasteur, et une tragédie dont les pasteurs sont les héros. Il es que des bergers de Scythie ne ressemblent pas ouailles d'Albi ; mais il y a quelques traits où l'on ret son monde. On aime à voir dans des peintures, qu imparfaites, quelque chose de ce qu'on a vu autrefoi réminiscences amusent et font penser. En un mot,

1. *Solve senescentem.* Horace, *Épitres*, I, I, 8 :

Solve senescentem mature sanus equum.

« Dételle sans attendre, si tu es sage, le cheval qui vieillit. »

2. *Molinistes*, partisans du jésuite espagnol Louis Molina (1535-1601), dont les doctrines sur le libre-arbitre et la grâce furent attaqués par les jansénistes.

3. Voltaire appelle ainsi les ministres protestants de Genève, avec lesquels il était brouillé depuis qu'ils s'étaient opposés à ce philosophe établit un théât Délices.

4. Voir page 385.

5. Les troubles auxquels était alors en proie fourni Voltaire l'occasion d'écri poème burlesque, *la Guerre nève* (1768).

6. *Querelles de bibus.* Qu de peu d'importance. On l'origine de cette expr dont Littré cite un autre e tiré de Voltaire, et un de lieu.

seigneur, aimez toujours les vers, pardonnez aux miens, et conservez vos bontés pour votre vieux et attaché serviteur.

58. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET [1].

A Ferney, 5 janvier 1767.

Cher doyen de l'Académie,
Vous vîtes de plus heureux temps :
Des neuf Sœurs la troupe endormie
Laisse reposer les talents ;
Notre gloire est un peu flétrie.
Ramenez-nous, sur vos vieux ans,
Et le bon goût et le bon sens
Qu'eut jadis ma chère patrie.

Dites-moi si jamais vous vîtes, dans aucun bon auteur de ce grand siècle de Louis XIV, le mot *vis-à-vis* employé une seule fois pour signifier *envers, avec, à l'égard* [2]. Y en a-t-il un seul qui ait dit *ingrat vis-à-vis de moi*, au lieu d'ingrat envers moi ; *il se ménageait vis-à-vis ses rivaux*, au lieu de dire avec ses rivaux ; *il était fier vis-à-vis de ses supérieurs*, pour fier avec ses supérieurs, etc. ? Enfin ce mot de *vis-à-vis*, qui est très rarement juste et jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, et la cour, et le barreau, et la société ; car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persiflé* [3] Boileau, si Bossuet a *persiflé* Pascal, et si l'un et l'autre ont *mystifié* [4] La Fontaine, en abusant quelquefois de sa simplicité ? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait *au parfait* [5] ; que *la*

1. L'abbé d'Olivet (voir p. 59, n. 4), venait de publier ses *Remarques sur la langue française*, contenant un *Traité de la prosodie française* : il avait alors quatre-vingt-cinq ans et devait mourir l'année suivante.

2. Littré confirme l'assertion de Voltaire : « C'est J.-J. Rousseau, dit-il, qui introduisit en France cette locution vicieuse, fort en usage à Genève, et c'est en effet à Rousseau que Voltaire prétend ici s'attaquer. » *Vis* (du latin *visum*, participe passé de *videre*, voir, s'employait dans l'ancien français avec le sens de *visage*.

3. Littré ne cite point d'exemple de ce mot qui soit emprunté à un écrivain antérieur à J.-J. Rousseau.

4. *Mystifier* est un mot dont il est difficile d'indiquer l'étymologie et qui fut appliqué, pour la première fois, par plaisanterie, à Poinsinet (1735-1769), l'auteur du *Cercle ou la Soirée à la mode*, qui était célèbre par son excessive crédulité.

5. *Au parfait*, locution qui signifiait *parfaitement* et qui n'a point passé dans la langue.

coupe[1] des tragédies de Racine était heureuse? On va jusqu'à imprimer que les princes sont quelquefois mal *éduqués*[2]. Il paraît[3] que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon, Pellisson, voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagements, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, etc., ils ne disaient point : J'ai suivi mes *errements*, j'ai travaillé sur mes *errements*.

Errement a été substitué par les procureurs au mot *erres*, que le peuple emploie au lieu d'*arrhes* : *arrhes* signifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulé *Don Sanche d'Aragon* (acte V, scène VI) :

> Ce présent donc renferme un tissu de cheveux
> Que reçut don Fernand pour arrhes de mes vœux.

Le peuple de Paris a changé *arrhes* en *erres* : des *erres* au coche : donnez-moi des *erres*. De là, *errements*[4] ; et aujourd'hui je vois que, dans les discours les plus graves, le roi a suivi ses derniers *errements vis-à-vis* des rentiers.

Le style barbare des anciennes formules commence à se glisser dans les papiers publics. On imprime que Sa Majesté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait*[5] été endommagée par des inondations.

En un mot, monsieur, la langue paraît s'altérer tous les jours ; mais le style se corrompt bien davantage : on prodigue les images et les tours de la poésie en physique ; on parle d'anatomie en style ampoulé ; on se pique d'em-

1. Littré ne cite aucun exemple du mot employé dans ce sens.
2. *Éduqués* n'a pas passé dans la langue.
3. On voit bien.
4. *Erres* était en effet une prononciation, vicieuse sans doute, mais usuelle de *arrhes* : au reste il n'y a aucun rapport, quoi qu'en pense Voltaire, entre ce mot, même déformé et *errements*, qui est très ancien en France dans le sens de *procédés habituels*.
5. Ce remarquable emploi du conditionnel pour exprimer un fait qui n'est pas certain, qu'on ne connaît que par ouï-dire, paraît en effet avoir été emprunté aux formules judiciaires. C'est ainsi que Racine a écrit dans les *Plaideurs* :

> Lequel Hiérosme, après plusieurs [rébellions.
> Aurait atteint, frappé moi, sergent, [à la joue.
> (Act. II, sc. IV.)

Ployer des expressions qui étonnent, parce qu'elles ne conviennent point aux pensées.

C'est un grand malheur, il faut l'avouer, que, dans un livre[1] rempli d'idées profondes, ingénieuses et neuves, on ait traité du fondement des lois en épigrammes. La gravité d'une étude si importante devait avertir l'auteur de respecter davantage son sujet : et combien a-t-il fait de mauvais imitateurs qui, n'ayant pas son génie, n'ont pu copier que ses défauts !

Boileau, il est vrai, a dit après Horace :

> Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix légère,
> Passer du grave au doux, du plaisant au sévère[2] !

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangeât tous les styles. Il ne voulait pas qu'on mît le masque de Thalie sur le visage de Melpomène[3], ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer son style à son sujet.

Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce, il pèse dans ses balances d'épicier le mérite du duc de Sulli et du grand ministre Colbert; et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sulli, il l'appelle l'*ami d'Henri IV* : et il s'agit de vendre des saucissons et des harengs frais !

Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable : mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère.

Des hommes même de beaucoup d'esprit ont fait des livres ridicules, pour vouloir avoir trop d'esprit. Le jésuite

1. *L'Esprit des lois*, de Montesquieu. La critique de Voltaire est excessive, mais elle n'est pas sans fondement : Montesquieu voulait à toute force se donner, même en traitant de sujets très sérieux, les airs d'un homme du monde et d'un homme d'esprit, éviter de passer pour un pédant ou simplement pour un homme grave : les traces de cette préoccupation ne sont que trop nombreuses dans son livre.

2. *Art poétique*, I, 75-76. Horace *Art poétique*, 343.

3. *Thalie*, muse de la comédie *Melpomène*, muse de la tragédie.

Castel[1], par exemple, dans sa *Mathématique universelle*, veut prouver que si le globe de Saturne était emporté par une comète dans un autre système solaire, ce serait le dernier de ses satellites que la loi de la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoute à cette bizarre idée que la raison pour laquelle le satellite le plus éloigné prendrait cette place, c'est que les souverains éloignent d'eux, autant qu'ils le peuvent, leurs héritiers présomptifs.

Cette idée serait plaisante et convenable dans la bouche d'une femme qui, pour faire taire des philosophes, imaginerait une raison comique d'une chose dont ils chercheraient la cause en vain; mais que le mathématicien fasse le plaisant quand il doit instruire, cela n'est pas tolérable.

Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui; c'est à qui renchérira sur le siècle passé. On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple, noble, aisée, décente, des Pellisson, des Fénelon, des Bossuet, des Massillon...

On descend d'un style violent et effréné au familier le plus bas et le plus dégoûtant ; on dit de la musique du célèbre Rameau, l'honneur de notre siècle, qu'elle *ressemble à la course d'une oie grasse et au galop d'une vache*[2]. On s'exprime enfin aussi ridiculement que l'on pense, *rem verba sequuntur*[3]; et, à la honte de l'esprit humain, ces impertinences ont eu des partisans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagants abus, si je n'aimais pas mieux me livrer au plaisir de vous remercier des services continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la déshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre *Traité de la prosodie*; c'est un livre classique qui durera autant que la langue française.

1. *Le P. Castel* (1688-1757), mathématicien savant, mais d'un esprit bizarre.

2. Sur Rameau, voir page 203, note 2. Les paroles que cite Voltaire sont rapportées, mais très inexactement, d'un opuscule de Rousseau, *Une Lettre à Grimm*, à propos de la reprise (1752) d'un médiocre opéra de Lamotte, mis en musique par Destouches, *Omphale*. — Voltaire et Rousseau étaient depuis longtemps brouillés (voir à ce sujet la note 1 de la page 393).

3. Les paroles suivent la pensée (Horace, *Art poét.*, 311).

Avant d'entrer avec vous dans des détails sur votre nouvelle édition, je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonspection avec laquelle vous parlez du célèbre, j'ose presque dire de l'inimitable Quinault, le plus connu peut-être de nos poètes dans les belles scènes de ses opéras, et l'un de ceux qui s'exprimèrent avec le plus de pureté, comme avec le plus de grâce. Vous n'assurez point, comme tant d'autres, que Quinault ne savait que sa langue. Nous avons souvent entendu dire, Mme Denis et moi, à M. de Beaufrant son neveu, que Quinault savait assez de latin pour ne jamais lire Ovide que dans l'original, et qu'il possédait encore mieux l'italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il composa ces vers harmonieux et sublimes de la première scène de *Proserpine* (acte I, scène 1) :

Les superbes géants armés contre les dieux
Ne nous donnent plus d'épouvante ;
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage expirante.
Jupiter est victorieux.
Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.

S'il n'avait pas été rempli de la lecture du Tasse, il n'aurait pas fait son admirable opéra d'*Armide*. Une mauvaise traduction ne l'aurait pas inspiré.

Tout ce qui n'est pas, dans cette pièce, air détaché, composé sur les canevas du musicien, doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne sont pas là de

... Ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique [1].

On commence à savoir que Quinault valait mieux que Lulli [2]. Un jeune homme d'un rare mérite [3], déjà célèbre

1. Boileau, *Satires*, X, 141-142.

2. Les progrès de la musique au XVIIIe siècle avaient eu pour effet de faire paraître bien vieille et bien démodée la musique de Lulli (1633-1687). Au contraire, on avait, et à juste titre, continué à faire tant d'estime de Quinault, que l'illustre Gluck devait, en 1777, reprendre son *Armide*, pour y adapter une musique nouvelle.

3. La Harpe, qui avait alors vingt-huit ans, avait remporté le prix d'éloquence à l'Académie et fait représenter avec succès une tragédie, *Warwick* (1763).

par le prix qu'il a remporté à notre Académie, et par une tragédie qui a mérité son grand succès, a osé s'exprimer ainsi en parlant de Quinault et de Lulli :

> Aux dépens du poète on n'entend plus vanter
> De ces airs languissants la triste psalmodie,
> Que réchauffa Quinault du feu de son génie[1].

Je ne suis pas entièrement de son avis. Le récitatif de Lulli me paraît très bon[2], mais les scènes de Quinault encore meilleures.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites que « les étrangers ont peine à distinguer quand la consonne finale a besoin ou non d'être accompagnée d'un *e* muet, » et vous citez les vers du philosophe de Sans-Souci[3] :

> La nuit, compagne du repos,
> De son *crêp* couvrant la lumière,
> Avait jeté sur ma paupière
> Les plus léthargiques pavots.

Il est vrai que, dans les commencements, nos *e* muets embarrassent quelquefois les étrangers ; le philosophe de Sans-Souci était très jeune[4] quand il fit cette épître : elle a été imprimée à son insu par ceux qui recherchent toutes les pièces manuscrites, et qui, dans leur empressement de les imprimer, les donnent souvent au public toutes défigurées.

Je veux vous assurer que le philosophe de Sans-Souci sait parfaitement notre langue. Un de nos plus illustres confrères[5] et moi nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ses lettres, écrites avec autant de pureté que de génie et de force, *eodem animo scribit quo pugnat*[6] : et je vous dirai, en passant, que l'honneur d'être encore

1. *Discours sur les préjugés et les injustices littéraires.*

2. Voltaire n'était pas grand clerc en musique, et il s'en tenait volontiers aux admirations de sa jeunesse : il est vrai d'ailleurs que la déclamation dramatique est souvent dans Lulli d'un très beau caractère.

3. Frédéric II. Sans-Souci est une résidence royale qu'il avait fait construire près de Potsdam. Les vers cités ici sont les premiers d'une pièce qui remplit presque toute la lettre de Frédéric à Voltaire du 20 février 1750.

4. En 1750, Frédéric avait trente-huit ans.

5. Il s'agit de D'Alembert. Voir page 437 et suivantes.

6. Il écrit du même cœur qu'il combat.

dans ses bonnes grâces, et le plaisir de lire les pensées les plus profondes, exprimées d'un style énergique, font une des consolations de ma vieillesse. Je suis étonné qu'un souverain, chargé de tout le détail d'un grand royaume, écrive couramment et sans effort ce qui coûterait à un autre beaucoup de temps et de ratures.

M. l'abbé de Dangeau[1], en qualité de puriste, en savait sans doute plus que lui sur la grammaire française. Je ne puis toutefois convenir avec ce respectable académicien qu'un musicien, en chantant : *la nuit est loin encore*, prononce, pour avoir plus de grâces : la nuit est *loing* encore. Le philosophe de Sans-Souci, qui est aussi grand musicien qu'écrivain supérieur[2], sera, je crois, de mon opinion.

Je suis fort aise qu'autrefois Saint-Gelais[3] ait justifié le *crép* par son *Bucéphal*. Puisqu'un aumônier de François Ier retranche un *e* à *Bucéphale*, pourquoi un prince royal de Prusse n'aurait-il pas retranché un *e* à *crêpe*? Mais je suis un peu fâché que Melin de Saint-Gelais, en parlant au cheval de François Ier, lui ait dit :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole est trop forte, et j'y aurais voulu plus de finesse.

Vous me critiquez, mon cher doyen, avec autant de politesse que vous rendez de justice au singulier génie du philosophe de Sans-Souci. J'ai dit, il est vrai, dans le *Siècle de Louis XIV*, à l'article des MUSICIENS, que nos rimes féminines, terminées toutes par un *e* muet, font un effet très désagréable dans la musique, lorsqu'elles finissent un couplet. Le chanteur est absolument obligé de prononcer :

Si vous aviez la rigueur
De m'ôter votre cœur,
Vous m'ôteriez la *vi-eu*[4].

1. L'abbé de Dangeau (1643-1723), membre de l'Académie française, frère du marquis de Dangeau, le célèbre auteur du *Journal de la cour de Louis XIV*, était surtout connu par ses *Essais de grammaire* (1711).

2. Il reste quelques compositions musicales de Frédéric II.

3. *Melin de Saint-Gelais* (1487-1558), le meilleur, après Clément Marot, des poètes de son école.

4. Quinault, *Armide* (V, 1).

Arcabonne est forcée de dire :

> Tout me parle de ce que j'*aim-eu*.
> (*Amadis*[1], acte II, scène II).

Médor est obligé de s'écrier :

> .... Ah ! quel tourment
> D'aimer sans *espérance-eu* [2] !

La gloire et la victoire, à la fin d'une tirade, font presque toujours la *gloire-eu*, la *victoire-eu*. Notre modulation exige trop souvent ces tristes désinences [3]. Voilà pourquoi Quinault a grand soin de finir, autant qu'il le peut, ses couplets par des rimes masculines ; et c'est ce que recommandait le grand musicien Rameau à tous les poètes qui composaient pour lui.

Qu'il me soit donc permis, mon cher maître, de vous représenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites « qu'il est inutile, et peut-être ridicule, de chercher l'origine de cette prononciation *gloire-eu*, *victoire-eu*, ailleurs que dans la bouche de nos villageois. » Je n'ai jamais entendu de paysan prononcer ainsi en parlant : mais ils y sont forcés lorsqu'ils chantent. Ce n'est pas non plus une prononciation vicieuse des acteurs et des actrices de l'Opéra ; au contraire, ils font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable, et ne peuvent souvent en venir à bout. C'est un petit défaut attaché à notre langue, défaut bien compensé par le bel effet que font nos *e* muets dans la déclamation ordinaire.

Je persiste encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui fasse sentir les *e* muets, excepté la nôtre. Les Italiens et les Espagnols n'en ont pas. Les Allemands et les Anglais en ont quelques-uns ; mais ils ne sont jamais sensibles ni dans la déclamation ni dans le chant.

Venons maintenant à l'usage de la rime, dont les Italiens et les Anglais se sont défaits dans la tragédie, et dont nous ne devons jamais secouer le joug. Je ne sais si c'est moi

1. *Amadis*, de Quinault (II, II).
2. *Roland*, de Quinault (I, III).
3. Remarquons toutefois qu'il est toujours loisible au musicien de ne pas placer cette désinence sur un temps fort, afin de ne pas produire l'effet désagréable que Voltaire redoute avec raison.

[illegible]

[illegible] écrire comme on parle, pourvu qu'on ne change pas trop l'usage, pourvu que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot.

Comme je suis très tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous pardonnerez surtout ce style négligé à un *Français* ou à un *François* qui *avait* ou qui *avoit* été élevé à Paris, dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu

1. Voir la note 1 de la page 13.
2. Les capucins se rattachaient à l'ordre de Saint-François et Voltaire était en rapports d'amitié avec les capucins de Gex.
3. Et non *Anglois*.

engourdi depuis treize ans, au milieu des montagnes de glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudrait la lumière de l'Académie pour m'éclairer et m'échauffer; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentiments d'attachement et de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaise, depuis plus de soixante années.

59. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, le 19 avril 1767.

Je suis bien touché, monsieur, de vos sentiments nobles, de votre lettre et de vos vers[2]. Il n'y a point de pièces de théâtre qui aient excité en moi tant de sensibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que tous les Frérons ne peuvent lui faire de honte. On reconnaît bien en vous le véritable talent. Il ressemble parfaitement au portrait que saint Paul fait de la charité[3]; il la peint indulgente, pleine de bonté, et exempte d'envie; c'est le meilleur morceau de saint Paul, sans contredit; et vous me pardonnerez de vous citer un apôtre le saint jour de Pâques.

Il est vrai que nos beaux-arts penchent un peu vers leur chute; mais ce qui me console, c'est que vous êtes jeune, et que vous aurez tout le temps de former des auteurs et des acteurs. Les vers que vous m'envoyez sont charmants. J'ai avec moi M. et Mme de La Harpe[4], qui en sentent tout le prix, aussi bien que ma nièce.

Il y a longtemps que nous aurions joué *le Siège de Calais* sur notre petit théâtre de Ferney, si notre compa-

1. *De Belloy* (1727-1775), exerça d'abord la profession d'avocat pour laquelle il n'avait aucun goût, passa plusieurs années à Saint-Pétersbourg, où il fut acteur, et revint à Paris en 1758 pour y faire jouer sa tragédie de *Titus*. Dès lors il se consacra aux lettres et composa plusieurs tragédies sur des sujets nationaux : *le Siège de Calais*, *Gaston et Bayard*, *Gabrielle de Vergy*, et *Pierre le Cruel*. *Le Siège de Calais* (1765) obtint un grand succès, qui fit entrer un peu plus tard (1772) l'auteur à l'Académie française.

2. *Sur la première représentation des Scythes* (voir page 123, note 5).

3. *Aux Corinthiens*, XIII, 4.

4. La Harpe (1739-1803), dont Voltaire avait beaucoup loué la tragédie de *Warwick* (1763), était, de tous les jeunes écrivains, le plus empressé à faire sa cour au philosophe. Il alla, en 1767, passer quelque temps à Ferney (voir encore la note 3 de la page 129).

gnie eût été plus nombreuse. Nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. M. de Chabanon[1] va venir chez nous avec une tragédie; nous la jouerons; et, dès que vous aurez donné la comtesse de *Vergy*[2], notre petit théâtre s'en saisira. On ne s'est pas mal tiré de *la Partie de chasse de Henri IV*, de M. Collé[3]. Où est le temps que je n'avais que soixante-dix ans! je vous assure que je jouais les vieillards parfaitement. Ma nièce faisait verser des larmes, et c'est là le grand point. Pour M. et Mme de La Harpe, je ne connais guère de plus grands acteurs.

Vous voyez que vos beaux fruits de Babylone[4] croissent entre nos montagnes de Scythie[5] : mais ce sont des ananas cultivés à l'ombre dans une serre, loin de votre brillant soleil.

Adieu, monsieur; vous me faites aimer plus que jamais les arts, que j'ai cultivés toute ma vie. Je vous remercie, je vous aime, je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires, qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié.

V.

60. — A M. DEPARCIEUX[6].

A Ferney, le 17 juillet 1767.

Vous avez dû, monsieur, recevoir des éloges et des remerciements de tous les hommes en place : vous n'en recevez aujourd'hui que d'un homme bien inutile, mais bien sensible à votre mérite et à vos grandes vues patriotiques. Si ma vieillesse et mes maladies m'ont fait renon-

1. *M. de Chabanon* (1730-1792), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, fit des tragédies, des traductions d'auteurs anciens (Pindare, Théocrite), et un traité *De la musique*.

2. *Gabrielle de Vergy*, imprimée en 1770, fut représentée en 1777.

3. *Collé* (1709-1783), auteur dramatique et chansonnier, dont les deux meilleures comédies sont *Dupuis et Desronais* (1763) et *la Partie de chasse de Henri IV*, qui ne fut représentée qu'en 1774, après avoir été jouée sur différents théâtres de société.

4. Paris.

5. La Suisse.

6. *Deparcieux* (1703-1768), ingénieur et mathématicien, membre de l'Académie des sciences. Il avait publié en 1763 des *Mémoires sur la possibilité et la facilité d'amener, auprès de l'Estrapade, à Paris, les eaux de la rivière d'Yvette*.

cer à Paris, mon cœur est toujours votre concitoyen. Je ne boirai plus des eaux de la Seine, ni d'Arcueil[1], ni de l'Yvette[2], ni même de l'Hippocrène ; mais je m'intéresserai toujours au grand monument que vous voulez élever. Il est digne des anciens Romains, et malheureusement nous ne sommes pas Romains. Je ne suis point étonné que votre projet soit encouragé par M. de Sartines[3]. Il pense comme Agrippa[4]; mais l'hôtel de ville de Paris n'est pas le Capitole. On ne plaint point son argent pour avoir un Opéra-Comique, et on le plaindra pour avoir des aqueducs dignes d'Auguste. Je désire passionnément de me tromper. Je voudrais voir la fontaine d'Yvette former un large bassin autour de la statue de Louis XV[5] : je voudrais que toutes les maisons de Paris eussent de l'eau, comme celles de Londres. Nous venons les derniers en tout. Les Anglais nous ont précédés et instruits en mathématiques, les Italiens en architecture, en peinture, en sculpture, en poésie, en musique ; et j'en suis fâché.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime infinie que vous méritez, et avec la reconnaissance d'un concitoyen, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

61. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE[6].

A Ferney, 3 novembre 1767.

Les arbres dont vous me gratifiez, monsieur, sont heu-

1. *Arcueil.* Village du département de la Seine, au sud de Paris, où passe le bel aqueduc construit par les Romains, et reconstruit par Marie de Médicis pour amener les eaux du village de Rungis jusqu'au Luxembourg. En 1868 la ville de Paris en a fait élever un nouveau au-dessus de l'ancien pour porter à Paris les eaux de la Vanne.

2. *Yvette*, petite rivière de 50 kilomètres, qui prend sa source dans le département de Seine-et-Oise au N.-E. de Rambouillet et qui se jette dans l'Orge près de Longjumeau.

3. *De Sartines* (1729-1801), fut nommé en 1759 lieutenant général de police et remplit ses fonctions avec beaucoup de zèle et d'intelligence. Nommé conseiller d'Etat en 1767, il devait devenir plus tard secrétaire d'Etat à la marine (1774-1780).

4. *Agrippa.* Gendre de l'empereur Auguste, qui fit exécuter à Rome plusieurs travaux d'embellissement et d'assainissement.

5. *La statue de Louis XV.* Place de la Concorde.

6. *François-Thomas Moreau de la Rochette*, inspecteur général des pépinières royales de France (1720-1791). Il était directeur des fermes du roi à Melun, quand il

reusement arrivés à Lyon. Je vais les envoyer chercher. La saison est encore favorable. Je sens également l'excès de vos bontés, et le ridicule de planter à mon âge[1]; mais ce ridicule est bien compensé par l'utilité dont il sera à mes successeurs, et au petit pays inconnu[2] que j'ai tâché de tirer de la barbarie et de la misère.

J'ai eu dans mes terres, en dernier lieu, la moitié du régiment de Conti et de la légion de Flandre[3]; ils auraient été obligés de coucher à la belle étoile il y a dix ans. Les officiers et les soldats ont été fort à leur aise. Je suis toujours très convaincu que la France en vaudrait mieux d'un tiers, si les possesseurs des terres voulaient bien en prendre soin eux-mêmes[4]; mais je gémis toujours sur les déprédations des forêts.

Je ne pense pas du tout que la France soit aussi dépeuplée qu'on le dit. Je vois par le dénombrement exact des feux, fait en 1753, qu'il y a environ vingt millions de personnes dans le royaume, en comptant les soldats, les moines et les vagabonds. Je vois que l'industrie se perfectionne tous les jours, et qu'au fond la France est un corps robuste qui se rétablit aisément en peu d'années par du régime, après ses maladies et ses saignées.

Je ne suis point du nombre des gens de lettres qui

s'avisa de défricher, aux environs de la ville, un terrain inculte et rocailleux, *la Rochette*. Il y appliqua les meilleures méthodes agricoles : ce fut en quelques années une métamorphose extraordinaire. Sur les terres de la Rochette il installa de grandes pépinières et une école d'agriculture pour les enfants-trouvés. En treize ans, un million d'arbres de tige et trente et un millions de plants sortirent de son établissement. Quatre cents enfants tirés des hôpitaux y avaient reçu une excellente éducation professionnelle. On sait que la ville de Paris, s'inspirant des plans de Moreau a créé aux environs de Paris plusieurs écoles d'horticulture pour les enfants abandonnés. Voltaire, dans une lettre du 1er juin 1767 lui avait demandé deux cents ormeaux et une centaine de sorbiers. Il avait eu lui aussi l'idée de « faire venir quelques enfants à Ferney pour les élever. »

1. Voltaire songe à l'octogénaire de La Fontaine.

2. De ce pauvre hameau entouré de terres arides et désertes Voltaire fit un véritable jardin. Ferney-Voltaire compte aujourd'hui quinze cents habitants.

3. *La moitié du régiment de Conti et de la légion de Flandre.* Ces troupes furent envoyées à Genève pour y réprimer les troubles causés dans la république par la condamnation de l'*Emile*.

4. Ce qui a le plus contribué à la ruine de l'agriculture au XVIIIe siècle, c'est l'insouciance des grands propriétaires, qui, attirés à Paris et à Versailles par le luxe de la cour et de la ville, ne songeaient qu'à dépenser leurs revenus et faisaient gérer les domaines par des intendants plus ou moins habiles ou honnêtes.

gouvernent la France du fond de leurs greniers, et qui prouvent que la France n'a jamais été si malheureuse; mais je suis du petit nombre de ceux qui défrichent en silence des terres abandonnées, et qui améliorent leur terrain et celui de leurs vassaux.

Je vous dois bien des remerciements, monsieur, de m'avoir aidé dans mon petit travail. Je dois payer au moins la peine de vos enfants-trouvés, qui ont arraché les arbres, et qui les ont fait transporter à Chailli[1]. Je vous supplie de vouloir bien me dire à qui et comment je puis faire tenir une petite lettre de change.

Continuez, monsieur, à être utile à l'État, par le bel établissement à la tête duquel vous êtes ; jouissez de vos heureux succès; comptez-moi parmi ceux qui en sentent tout le prix, et qui sont véritablement sensibles au bien public.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que d'estime, monsieur, votre, etc.

62. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 8 février 1768.

Je n'écris point, madame, cela est vrai, et la raison en est que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en mets dix ou douze à souffrir, et que le reste est occupé par des sottises qui m'accablent comme si elles étaient sérieuses. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a eu le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif Dupuits[2] est pénétré de vos bontés; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne suis sorti de ma maison, il y a un an que je ne sors point de mon cabinet, et six mois que je ne sors guère de mon lit.

M. de Chabrillant[3] a été chez moi six semaines. Il peut

1. *Chailli*. Village situé à 9 kilomètres de Melun, sur la route de Paris à Fontainebleau.

2. *Dupuits*, jeune officier qui avait épousé Marie Corneille, adoptée par le poète (voir lettre du 25 janvier 1763). Il venait à Paris pour obtenir son maintien en activité.

3. *M. de Chabrillant*. Colonel du régiment de Conti, qui avait logé

vous dire que je ne me suis pas mis à table avec lui une seule fois. La faculté digérante étant absolument anéantie chez moi, je ne m'expose plus au danger. J'attends tout doucement la dissolution de mon être, remerciant très sincèrement la nature de m'avoir fait vivre jusqu'à soixante-quatorze ans, petite faveur à laquelle je ne me serais jamais attendu.

Vivez longtemps, madame, vous qui avez un bon estomac et de l'esprit, vous qui avez regagné en idées ce que vous avez perdu en rayons visuels[1], vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille ressources dans votre courage d'esprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je suis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards posthumes que je ne connais point[2]. Je suis mort, vous dis-je : mais, du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je suis occupé de votre état. Je suis en colère contre la nature qui m'a trop bien traité en me laissant voir le soleil, et en me permettant de lire, tant bien que mal, jusqu'à la fin : mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait.

Cela seul me fait détester les romans qui supposent que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même longtemps avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrants est infini : la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous : et, comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, madame, je vous aime de tout mon cœur.

au château de Ferney pendant que ses soldats tenaient garnison sur la route de Genève. Voir la note 3 de la page 137.

1. Rappelons que Mme Du Deffand était aveugle.

2. Dénégation sans sincérité. Voltaire fait allusion au petit opuscule *le Dîner du comte de Boulainvilliers* et au roman *l'Homme aux quarante écus*, qui sont de lui l'un et l'autre.

63. — A M. DUPONT.

Ferney, le 7 juin 1769.

Vous donnez[2] à M. de Saint-Lambert[3] les éloges qu'il a droit d'attendre d'un citoyen et d'un écrivain tel que vous.

Vous ne ressemblez pas à celui qui fournit des nouvelles de Paris à quelques gazettes étrangères, et qui en dernier lieu, parmi une foule d'erreurs injurieuses au gouvernement, à la réputation des particuliers, et à l'honneur des lettres, a mandé que le poème français des *Saisons* est inférieur au poème anglais de Thomson[4]. S'il m'appartenait de décider, je donnerais sans difficulté la préférence à M. de Saint-Lambert[4]. Il me paraît non seulement plus agréable, mais plus utile. L'Anglais décrit les saisons, et le Français dit ce qu'il faut faire dans chacune d'elles. Ses tableaux m'ont paru plus touchants et plus riants : je compte encore pour beaucoup la difficulté des rimes surmontée. Les vers blancs sont si aisés à faire, qu'à peine ce genre a-t-il du mérite; l'auteur alors, pour se sauver de la médiocrité et de la langueur prosaïque, est obligé d'employer souvent des idées et des expressions gigantesques par lesquelles il croit suppléer à l'harmonie qui lui manque.

1. *Dupont de Nemours* (1739-1815), membre de l'Institut et député aux états généraux, l'un des meilleurs économistes de la fin du XVIIIe siècle. Disciple du docteur Quesnay, il dirigea la publication de deux écrits périodiques, le *Journal d'agriculture* et les *Ephémérides du citoyen*, et rédigea de nombreux *Mémoires*; quand Turgot fut appelé au contrôle général, il s'assura le concours de Dupont pour exécuter son plan de réformes. Plus tard M. de Vergennes le chargea de préparer des bases d'un traité de commerce avec l'Angleterre (1786). En 1789 le bailliage de Nemours l'élut député aux états généraux. Le cahier de la paroisse de Nemours, rédigé par Dupont, est un modèle de précision et de clarté. C'est l'exposé le plus complet des abus économiques de l'ancien régime, et des revendications du tiers état.

2. Dans un article des *Ephémérides du citoyen*.

3. *M. de Saint-Lambert* (1717-1803), membre de l'Académie française. Il suivit d'abord la carrière militaire, se fixa auprès du roi Stanislas à Nancy, où il connut Voltaire et Mme du Châtelet et renonça au service pour se consacrer tout à fait aux lettres. Il se lia avec les encyclopédistes. En 1769 il fit paraître son meilleur ouvrage, *les Saisons*, poème descriptif assez froid et qui obtint cependant quelques succès.

4. *Thomson* (1700-1748), poète écossais qui publia, de 1726 à 1730, un poème, *les Saisons*, en quatre chants séparés.

Despréaux recommandait, dans le grand siècle des arts, qu'on polît un écrit :

> Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses,
> Fît des plus secs chardons des œillets et des roses ;
> Et sût, même aux discours de la rusticité,
> Donner de l'élégance et de la dignité[1].

Je pense que M. de Saint-Lambert a pleinement exécuté ce précepte. Peut-on exprimer avec plus de justesse et de noblesse à la fois l'action du laboureur?

> Et le soc, enfoncé dans un terrain docile,
> Sous ses robustes mains ouvre un sillon facile[2].

Voyez comme il peint, auprès de ses brebis et de son chien,

> La naïve bergère, assise au coin d'un bois,
> Et roulant le fuseau qui tourne sous ses doigts[3].

Comme toutes ces peintures, si vraies et si riantes, sont encore relevées par la comparaison des travaux champêtres avec le luxe et l'oisiveté des villes !

> Tandis que sous un dais la Mollesse assoupie
> Traîne les longs moments d'une inutile vie[4].

Thomson, que d'ailleurs j'estime beaucoup, a-t-il rien de comparable ?

Je ne sais même s'il est possible qu'un habitant du Nord puisse chanter les saisons aussi bien qu'un homme né dans des climats plus heureux. Le sujet manque à un Écossais tel que Thomson ; il n'a pas la même nature à peindre. La vendange, chantée par Théocrite, par Virgile, origine joyeuse des premières fêtes et des premiers spectacles, est inconnue aux habitants du cinquante-quatrième degré. Ils cueillent tristement de misérables pommes sans goût et sans saveur, tandis que nous voyons sous nos fenêtres cent filles et cent garçons danser autour des chars qu'ils ont chargés de raisins délicieux : aussi Thomson

1. Boileau, *Ép.* XI, 49.
2. *Saisons*, chant I, 121.
3. *Saisons*, chant I, 147.
4. *Ibid.*, 117.

n'a pas osé toucher à ce sujet, dont M. de Saint-Lambert a fait de si agréables peintures.

Un grand avantage de notre poète philosophe, c'est d'avoir moins parlé aux simples cultivateurs qu'aux seigneurs des terres qui vivent dans leurs domaines, qui peuvent enrichir leurs vassaux, encourager leurs mariages, et être heureux du bonheur d'autrui, loin de l'insolente rapacité des oppresseurs : il s'élève contre ces oppresseurs avec une liberté et un courage respectables.

Je sais bien qu'il y a des âmes aussi basses que jalouses qui pourront me reprocher de rendre à M. de Saint-Laurent éloges pour éloges, et de faire avec lui trafic d'amour-propre[1]. Je leur déclare que je ne saurais l'en estimer moins, quoiqu'il m'ait loué : je crois me connaître en vers mieux qu'eux ; je suis sûr d'être plus juste qu'eux. Je raye les louanges qu'il a daigné me donner, et je n'en vois que mieux son mérite.

Je regarde son ouvrage comme une réparation d'honneur que le siècle présent fait au grand siècle passé, pour la vogue donnée pendant quelque temps à tant d'écrits barbares, à tant de paradoxes absurdes, à tant de systèmes impertinents, à ces romans politiques, à ces prétendus romans moraux dont la grossièreté, l'insolence et le ridicule étaient la seule morale, et qui seront bientôt oubliés pour jamais.

Permettez-moi, monsieur, de vous parler à présent de la réflexion que vous faites sur les chaumières des laboureurs, sur ces *cabanes*, sur ces asiles du pauvre ; vous condamnez ces expressions dans le poème des *Saisons*, que vous estimez d'ailleurs autant que moi.

Vous dites, avec très grande raison, qu'une cabane ne peut être le logement d'un agriculteur considérable ; qu'il faut des écuries commodes, des étables faites avec soin, des granges vastes et solides, des laiteries voûtées et fraîches, etc.

Oui, sans doute, monsieur, et personne n'est entré mieux que vous dans le détail de l'exploitation rurale ;

1. Saint-Lambert, au chant IV des *Saisons*, appelle Voltaire :

Vainqueur des deux rivaux qui [régnaient sur la scène.

personne n'a mieux fait sentir combien un laboureur doit être cher à l'État. J'ai l'honneur d'être laboureur, et je vous remercie du bien que vous dites de nous ; mais, puisqu'il s'agit ici de fermiers, comparez, je vous prie, les hôtels des fermiers généraux du bail de 1725 [1] avec les logements de nos fermiers de campagne, et vous verrez que les termes de chaumière, de cabane, ne sont que trop convenables ; les logements des plus gros laboureurs, en Picardie et dans d'autres provinces, ont des toits de chaume.

Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique dans laquelle entrent et sortent, par quatre grandes portes cochères, des chariots chargés de toutes les dépouilles de la campagne ; les colonnes de chêne qui soutiennent toute la charpente sont placées à des distances égales sur des socles de roche ; de longues écuries règnent à droite et à gauche. Cinquante vaches proprement tenues occupent un côté avec leurs génisses, les chevaux et les bœufs sont de l'autre ; leur pâture tombe dans leurs crèches du haut de greniers immenses ; les granges où l'on bat les grains sont au milieu ; et vous savez que tous les animaux, logés chacun à leur place dans ce grand édifice, sentent très bien que le fourrage, l'avoine qu'il renferme, leur appartiennent de droit.

Au midi de ces beaux monuments d'agriculture sont les basses-cours et les bergeries ; au nord sont les pressoirs, les celliers, la fruiterie ; au levant, les logements du régisseur et de trente domestiques ; au couchant s'étendent les grandes prairies pâturées et engraissées par tous ces animaux, compagnons du travail de l'homme.

Les arbres du verger, chargés de fruits à noyaux et à pépins, sont encore une autre richesse. Quatre ou cinq cents ruches sont établies auprès d'un petit ruisseau qui arrose ce verger; les abeilles donnent au possesseur une récolte abondante de miel et de cire, sans qu'il s'embar-

1. *Du bail de* 1725. On renouvelait à certaines époques le privilège de la perception des impôts moyennant une somme annuelle, qui augmenta avec les besoins de la monarchie. En 1725 la ferme fut adjugée pour une somme annuelle de 80 millions.

rasse de toutes les fables qu'on a débitées sur ce peuple industrieux...

Il y a des allées de mûriers à perte de vue ; les feuilles nourrissent ces vers précieux qui ne sont pas moins utiles que les abeilles.

Une partie de cette vaste enceinte est fermée par un rempart impénétrable d'aubépine proprement taillée, qui réjouit l'odorat et la vue.

La cour et les basses-cours ont d'assez hautes murailles.

Telle doit être une bonne métairie ; il en est quelques-unes dans ce goût vers les frontières que j'habite ; et je vous avouerai même sans vanité que la mienne ressemble en quelque chose à celle que je viens de vous dépeindre ; mais, de bonne foi, y en a-t-il beaucoup de pareilles en France ?

Vous savez bien que le nombre des pauvres laboureurs et des métayers, qui ne connaissent que la petite culture, surpasse des deux tiers au moins le nombre des laboureurs riches que la grande culture occupe.

J'ai dans mon voisinage des camarades qui fatiguent un terrain ingrat avec quatre bœufs, et qui n'ont que deux vaches : il y en a dans toutes les provinces qui ne sont pas plus riches. Soyez très sûr que leurs maisons et leurs granges sont de véritables chaumières où habite la pauvreté : il est impossible qu'au bout de l'année ils aient de quoi réparer leurs misérables asiles ; car, après avoir payé tous les impôts, il faut qu'ils donnent à leurs curés la dîme du produit clair et net de leurs champs, et ce qui est appelé *dîme*, très improprement, est réellement le quart de ce que la culture a coûté à ces infortunés.

Cependant, quand un paysan trouve un seigneur qui le met en état d'avoir quatre bœufs et deux vaches, il croit avoir fait une grande fortune : en effet, il a de quoi vivre et rien au delà ; c'est beaucoup pour lui et pour sa famille, et cette famille connaît encore la joie ; elle chante dans les beaux jours et dans les temps de récolte.

Ne sachons donc pas mauvais gré, monsieur, à l'aimable auteur des *Saisons* d'avoir parlé des chaumières de mes camarades les laboureurs. Il est certain qu'ils

seraient tous plus à leur aise, si les seigneurs habitaient leurs terres neuf mois de l'année, comme en Angleterre : non seulement alors les possesseurs des grands domaines feraient quelquefois du bien par générosité à ceux qui souffrent, mais ils en feraient toujours par nécessité à ceux qu'ils feraient travailler. Quiconque emploie utilement les bras des hommes rend service à la patrie.

Je sais bien qu'il y a plus de deux cent mille âmes à Paris qui s'embarrassent fort peu de nos travaux champêtres. De jeunes dames, soupant au sortir de l'Opéra-Comique, ne s'informent guère si la culture de la terre est en honneur : et beaucoup de bourgeois qui se croient de bonnes têtes dans leur quartier pensent que tout va bien dans l'univers, pourvu que les rentes sur l'Hôtel de Ville soient payées : ils ne songent pas que c'est nous qui les payons, et que c'est nous qui les faisons vivre.

Le gouvernement nous doit toute sa protection : c'est un crime de lèse-humanité de gêner nos travaux, c'en est un de nous condamner encore, dans certains temps de l'année, à une honteuse et funeste oisiveté deux ou trois jours de suite [1] : on nous oblige de refuser, après midi, à la terre, les soins qu'elle nous demande, après que nous avons rendu le matin nos hommages au ciel : on encourage nos manœuvres à perdre leur raison et leur santé dans un cabaret au lieu de mériter leur subsistance par un travail utile. Cet horrible abus a été réformé en partie ; mais il ne l'a pas été assez : eh ! qui peut réformer tout ?

Est quadam prodire tenus, si non datur ultra [2].
(Hor., lib. I, ep. I, v. 32.)

Je n'en dirai pas davantage, monsieur, sur des sujets que vous et vos associés avez si bien approfondis pour l'avantage du genre humain.

1. Allusion aux chômages imposés par la loi de l'Etat à l'occasion de certaines fêtes religieuses.

2. On peut toujours, s'il ne nous est pas donné de dépasser un certain point, s'avancer jusque-là.

64. — A MADAME NECKER [1].

21 mai 1770.

Ma juste modestie, madame, et ma raison me faisaient croire d'abord que l'idée d'une statue [2] était une bonne plaisanterie ; mais puisque la chose est sérieuse, souffrez que je vous parle sérieusement.

J'ai soixante-seize ans, et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pendant six semaines. M. Pigalle, doit, dit-on, venir modeler mon visage ; mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage ; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti. Ce que je vous dis là n'est point coquetterie : c'est la pure vérité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état ; M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui ; et, pour moi, j'ai tant d'amour-propre, que je n'oserais jamais paraître en sa présence. Je lui conseillerais, s'il veut mettre fin à cette étrange aventure, de prendre à peu près son modèle sur la petite figure en porcelaine de Sèvres. Qu'importe, après tout, à la postérité, qu'un bloc de marbre ressemble à un tel homme ou à un autre? Je me tiens très philosophe sur cette affaire. Mais, comme je suis encore plus reconnaissant que philosophe, je vous donne, sur ce qui me reste de corps, le même pouvoir que vous avez sur ce qui me reste d'âme. L'un et l'autre sont fort en désordre ;

1. *Mme Necker* (Suzanne Curchod de Nasse), morte en 1794. Son père était ministre protestant en Suisse et sa mère appartenait à une ancienne famille de Provence. Elle reçut une éducation très soignée. Elle épousa Necker en 1764, vint se fixer à Paris et sut réunir dans son salon une société d'élite où brillaient Buffon, Marmontel, Saint-Lambert, Thomas. Elle s'occupa de l'organisation des prisons et des hôpitaux et fonda à Paris l'hôpital qui porte son nom.

2. *L'idée d'une statue.* On y songea pour la première fois au mois d'avril 1770 : seize littérateurs réunis chez Mme Necker décidèrent qu'on ouvrirait une souscription et que l'exécution du projet serait confiée à Pigalle (voir p. 276, n. 3). La statue est placée aujourd'hui dans la Bibliothèque de l'Institut ; Elle porte l'inscription suivante : « A M. de Voltaire, par les gens de lettres ses compatriotes et ses contemporains, 1770. » Le roi de Danemark, Frédéric II, le duc d'Albe et même J.-J. Rousseau participèrent à la souscription.

mais mon cœur est à vous, madame, comme si j'avais vingt-cinq ans, et le tout avec un très sincère respect. Mes obéissances, je vous en supplie, à M. Necker.

65. — A M. LE COMTE D'ARANDA [1].

A Ferney, 20 décembre 1771.

Monsieur le comte, vos manufactures sont fort au-dessus des miennes ; mais aussi Votre Excellence m'avouera qu'elle est un peu plus puissante que moi.

Je commence par la manufacture de vos vins, que je regarde comme la première de l'Europe. Nous ne savons à qui donner la préférence du Canarie, ou du Garnacha, ou du Malvasia [2], ou du muscatel da Malaga. Si ce vin est de vos terres, il s'en faut bien que la terre promise en approche. Nous avons pris la liberté d'en boire à votre santé, dès qu'il fut arrivé.

Jugez quel effet il a dû faire sur des gens accoutumés aux vins de Suisse.

Votre manufacture de demi-porcelaine est très supérieure à celle de Strasbourg. Ma poterie est, en comparaison de votre porcelaine, ce qu'est la Corse en comparaison de l'Espagne.

Je fais aussi des bas de soie, mais ils sont grossiers, et les vôtres sont d'une finesse admirable.

Pour du drap, je ne vas pas jusque-là. Vos beaux moutons [3] sont inconnus chez nous. Votre drap est moelleux, aussi ferme que fin, et très bien travaillé, sans avoir cet apprêt qui gâte, à mon gré, les draps d'Angleterre et de France, et qui n'est fait que pour tromper les yeux.

Agréez avec bonté mes remerciements, mes observations,

1. *D'Aranda* (1718-1799), ministre espagnol. Charles III le nomma président du conseil de Castille en 1766. Il prépara et dirigea l'expulsion des jésuites hors des Etats espagnols (1776). Forcé plus tard (1773) d'abandonner ses fonctions, il reçut l'ambassade de France qu'il occupa pendant neuf ans.

2. *Garnacha*, *Malvasia* : Grenache, Malvoisie. *Muscatel da Malaga* : vin de muscat de Malaga. Le vrai mot espagnol est *moscatel*.

3. Les moutons mérinos, dont la toison est formée de filaments fins, onctueux et soyeux. La race du mérinos a été importée en France vers la fin du XVIIIe siècle. — Moins usitée que *je vais*, la forme *je vas* n'est pas incorrecte.

et mon admiration pour un homme qui descend dans tous ces petits détails, au milieu des plus grandes choses. Il me semble que, du temps des ducs de Lerme[1] et des comtes d'Olivarès[2], l'Espagne n'avait pas de ces fabriques,

Je conserve précieusement l'arrêt solennel du 7 février 1770[3], qui décrie un peu les fabriques de l'inquisition; mais c'est à l'Europe entière à vous en remercier.

Si jamais vous voulez orner le doigt de quelque illustre dame espagnole d'une montre en bague, à répétition, à secondes, à quart et demi-quart, avec un carillon, le tout orné de diamants, cela ne se fait que dans mon village, et on y sera à vos ordres. Ce n'est pas par vanité ce que j'en dis, car c'est le pur hasard qui m'a procuré le seul artiste qui travaille à ces petits prodiges. Les prodiges ne doivent pas vous déplaire.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

66. — A M. FABRY[4].

7 novembre 1772.

Monsieur, voilà un pauvre homme de Sacconex[5] qui prétend qu'il fournit du lait d'ânesse à Genève; il dit que ces ânesses portaient du son pour leur déjeuner, et qu'on les a saisies avec leur son. Je ne crois pas que ce soit l'intention du roi de faire mourir de faim les ânesses et les ânes de son royaume. Je recommande ce pauvre diable, qui a six enfants, à votre charité, et je saisis cette occasion de

1. *Des ducs de Lerme.* François de Lerme (mort en 1625), ministre de Philippe III, roi d'Espagne, qui voulut accomplir de nombreuses réformes économiques mais qui en fut empêché par l'état précaire des finances espagnoles et par les intrigues des nobles jaloux de son crédit. Il fut ministre jusqu'en 1618 et dut céder la place à son propre fils le duc d'Uzeda qui le fit exiler.

2. *Les comtes d'Olivarès* (1587-1643), ministre de Philippe IV. Comme le duc de Lerme il conçut le projet de rendre à l'Espagne son ancienne prospérité. Il engagea son pays dans la guerre malheureuse contre la France et encouragea dans le même temps les chefs des complots tramés contre la vie de Richelieu. Les succès de son rival, l'échec de ses intrigues, des soulèvements en Catalogne et au Portugal le firent disgracier.

3. Qui assignait une borne restrictive aux tribunaux de l'Inquisition en Espagne.

4. Premier syndic général du tiers état du pays de Gex.

5. Village près de Genève.

vous renouveler les respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

67. — A M. le Chevalier DE LALLY-TOLLENDAL [1].

A Ferney, 28 avril 1773.

J'avais eu l'honneur, de connaître particulièrement M. de Lally [2], et de travailler avec lui, sous les yeux de M. le maréchal de Richelieu, à une entreprise [3] dans laquelle il déployait tout son zèle pour le roi et pour la France. Je lus avec attention tous les mémoires qui parurent au temps de sa malheureuse catastrophe. Son innocence me parut démontrée : on ne pouvait lui reprocher que son humeur aigrie par les contretemps qu'on lui fit essuyer. Il fut persécuté par plusieurs membres

1. *M. le chevalier de Lally-Tollendal* (1751-1830) : fils du malheureux général (voir la note suivante); il consacra les années de sa jeunesse à la réhabilitation de la mémoire de son père. Il fut député aux états généraux, quitta la France quand la Révolution devint sanglante, et voulut cependant revenir pour défendre Louis XVI. Il se tint à l'écart sous l'empire; il fut nommé pair de France sous la restauration. Il était membre de l'Académie française.

2. *M. de Lally* (1702-1766) était le fils du colonel Gérald Lally commandant d'un régiment irlandais. Sa brillante conduite, ses talents militaires lui assurèrent un avancement rapide. Il était maréchal de camp lorsqu'en 1756 le comité de la Compagnie des Indes vint supplier le ministre d'Argenson d'obtenir du roi que Lally commandât les troupes envoyées aux Indes pour en chasser les Anglais. Le ministre, qui connaissait la droiture, la sévérité et la franchise de Lally, prévit les intrigues et les trahisons dont le général allait être victime. En effet, malgré des prodiges de valeur, d'activité, de science stratégique, malgré un dévouement de tous les instants et le sacrifice de sa fortune personnelle, Lally dut abandonner ses conquêtes, capituler dans Pondichéry et revenir en Europe. Ses ennemis le firent accuser de concussion et de haute trahison. Lally vint lui-même s'offrir à la justice. On l'enferma pendant dix-neuf mois sans l'interroger, on lui refusa par trois fois un conseil. Au bout de cette longue détention, il n'obtint pas même huit jours pour préparer sa défense. Il fut condamné, au mépris de toutes les règles juridiques. C'était, comme il le disait, « la récompense de cinquante-cinq ans de service. » Le roi pouvait faire grâce, et le maréchal de Soubise l'avait demandée à genoux, au nom de l'armée. Il répondit qu'il était trop tard. Lally fut exécuté le 9 mai 1766.

3. *A une entreprise.* Il s'agit d'une expédition contre l'Angleterre, organisée en 1745, après la bataille de Fontenoy, pour soutenir les prétentions du chevalier de Saint-George, fils de Jacques II. Le fils du chevalier, Charles-Edouard, venait de débarquer en Ecosse avec une poignée d'hommes et il avait proclamé son père roi. Le plan échoua et Lally ne put qu'aider le prétendant de ses conseils. Sa tête fut mise à prix mais il parvint à s'échapper grâce à un heureux stratagème.

de la Compagnie des Indes, et sacrifié par le parlement.

Ces deux Compagnies ne subsistent plus, ainsi le temps paraît favorable [1] ; mais il me paraît absolument nécessaire de ne faire aucune démarche sans l'aveu et sans la protection de M. le chancelier.

Peut-être ne vous sera-t-il pas difficile, monsieur, de produire des pièces qui exigeront la revision du procès ; peut-être obtiendrez-vous d'ailleurs la communication de la procédure. Une permission secrète au greffier criminel pourrait suffire. Il me semble que M. de Saint-Priest [2], conseiller d'État, peut vous aider beaucoup dans cette affaire. Ce fut lui qui, ayant examiné les papiers de M. de Lally, et étant convaincu non seulement de son innocence, mais de la réalité de ses services, lui conseilla de se remettre entre les mains de l'ancien parlement. Ainsi la cause de M. de Lally est la sienne aussi bien que la vôtre : il doit se joindre à vous dans cette affaire si juste et si délicate.

Pour moi, je m'offre à être votre secrétaire, malgré mon âge de quatre-vingts ans, et malgré les suites très douloureuses d'une maladie qui m'a mis au bord du tombeau. Ce sera une consolation pour moi que mon dernier travail soit pour la défense de la vérité.

Je ne sais s'il est convenable de faire imprimer le manuscrit que vous m'avez envoyé ; je doute qu'il puisse servir, et je crains qu'il ne puisse nuire. Il ne faut, dans une pareille affaire, que des démonstrations fondées sur les procédures mêmes. Une réponse à un petit libelle inconnu ne ferait aucune sensation dans Paris. De plus, on serait en droit de vous demander des preuves des discours que vous faites tenir à un président du parlement, à un avocat général, au rapporteur, à des officiers ; et, si ces discours n'étaient pas avoués par ceux à qui vous les attribuez, on vous ferait les mêmes reproches que vous faites à l'auteur

1. Voltaire avait applaudi à la destruction de l'ancien parlement de Paris par le président Maupeou (1771).

2. *Saint-Priest* (Guignard de), conseiller d'État, intendant du Languedoc, administrateur habile et connu par sa longue expérience des affaires. Il était parent du comte de Saint-Priest, qui fut ministre de Louis XVI et qui mourut en 1821.

du libelle. Cette observation me paraît très essentielle.

D'ailleurs ce libelle m'est absolument inconnu, et aucun de mes amis ne m'en a jamais parlé. Il serait bon, monsieur, que vous eussiez la bonté de me l'envoyer par M. Marin[1], qui voudrait bien s'en charger.

Souffrez que ma lettre soit pour Mme la comtesse de La Heuze[2] comme pour vous. Ma faiblesse et mes souffrances présentes ne me permettent pas d'entrer dans de grands détails. Je lui écris simplement pour l'assurer de l'intérêt que je prends à la mémoire de M. de Lally. Je vous prie l'un et l'autre d'en être persuadés.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

68. — A M. BOURGELAT[3].

A Ferney, 18 mars 1775.

Mes maladies continuelles, monsieur, m'ont empêché de vous remercier plus tôt du mémoire[4] utile et digne de vous, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingt et un ans que je souffre, et que je vois tout souffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je suis, l'agriculture est toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort des bouchers, et que les chevaux n'eussent pour leurs

1. *Marin* (1721-1809), avocat au parlement de Paris, nommé censeur royal par le comte de Saint-Florentin, à qui il avait dédié son principal ouvrage, *Histoire de Saladin*. En 1763 il recevait le titre de secrétaire général à la direction de la librairie. Lié avec Voltaire, fréquentant les philosophes et les encyclopédistes, il leur rendit de nombreux services, ce qui le fit accuser de partialité. Il obtint en 1771 la direction de la *Gazette de France*. A la mort de Louis XV on lui retira toutes ses fonctions. Voltaire, pour le récompenser de ses bons offices essaya, mais sans succès, de le faire recevoir à l'Académie française.

2. Sœur de Lally-Tollendal le fils.

3. *Bourgelat* (1712-1779), avait débuté par le barreau. Ayant gagné une cause qu'il reconnut trop tard être mauvaise, il renonça à la profession d'avocat et entra aux mousquetaires. Il devint un écuyer très habile, fit des études d'anatomie et de physiologie comparées et fonda en 1761, à Lyon, la première école vétérinaire connue en Europe. Il a laissé de nombreux travaux sur l'hippiatrique, qu'il a créée, la maréchalerie et les épizooties. Bourgelat fut reçu à l'Académie des sciences en 1763.

4. On a, de l'année 1775, un *Mémoire* de Bourgelat *sur les maladies contagieuses du bétail.*

Hippocrates que des maréchaux ferrants. Les vrais secours manquent dans les pays les plus policés. Vous avez seul mis fin à cet opprobre si pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin. Nous les traitons avec autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais, et les moines de Franche-Comté[1] traitent leurs paysans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de sel ailleurs que chez eux[2].

Je voudrais qu'on cherchât des préservatifs contre les maladies contagieuses de nos bestiaux, dans le temps qu'ils sont en bonne santé, afin de les essayer quand ils sont malades. On pourrait alors, sur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de remèdes différents, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques-uns qui réussiraient.

Il y a, dans le moment présent, une maladie contagieuse en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines.

La dureté du climat que j'habite, entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'est par là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, malgré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature.

1. *Les moines de Franche-Comté*, qui prétendaient avoir droit de seigneurie sur les habitants de Saint-Claude, que Voltaire travailla et réussit à faire affranchir du servage.

2. *Ailleurs que chez eux.* On sait que le prix du sel variait selon les provinces. Dans les pays de grande gabelle on payait le quintal 62 livres, dans les provinces franches 9 livres ou moins. Les familles étaient obligées d'acheter aux greniers royaux une quantité de sel déterminée. Aussi dans les pays de grande et de petite gabelle et sur les frontières comme à Ferney se livrait-on à une contrebande très active. Cet impôt du sel n'amenait pas moins de dix-huit cents condamnations aux galères, chaque année

Le grand malheur des paysans est d'être imbéciles, et un autre malheur est d'être trop négligés : on ne songe à eux que quand la peste les dévaste, eux et leurs troupeaux... Je vous serai très obligé, monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter.

69. — A M. L'ABBÉ BAUDEAU[1].

Le 1775

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Éphémérides*. Les vérités utiles y sont si clairement énoncées, que j'y apprends toujours quelque chose, quoique à mon âge on soit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y est traitée comme elle doit l'être ; et cet avantage inestimable serait encore plus grand, si l'État avait pu dépenser en canaux de province à province[2] la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres[3], dont la première fut entièrement inutile et l'autre funeste. S'il y a jamais eu quelque chose de prouvé, c'est la nécessité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux services essentiels que M. Turgot[4] veut rendre à la France ; et, en cela, son administration sera très supérieure à celle du grand Colbert. J'ai toujours admiré cet habile ministre du temps de Louis XIV, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire ; car vous savez que son

1. *L'abbé Baudeau* (1730-1792), économiste distingué qui publia, de 1774 à 1776, les *Nouvelles Ephémérides économiques*, pour faire suite aux *Ephémérides du citoyen*, de Dupont de Nemours (voir p. 140, note 1).

2. Beaudeau avait publié en 1768 un *prospectus* du canal de Bourgogne pour la jonction des deux mers.

3. *Deux guerres*. La guerre de la succession d'Autriche (1741-1748), et la guerre de Sept ans. Elles nous coûtèrent près de trois milliards. Trois cent mille soldats y avaient péri.

4. *Turgot* (1727-1781), ministre de la marine en juillet 1774 et contrôleur général des finances le mois suivant. Son avènement au ministère fut accueilli avec enthousiasme par les écrivains, les philosophes, les économistes, les savants dont Turgot s'était fait le protecteur et l'ami. Intendant de la province de Limoges à partir de l'année 1761, il avait été un véritable bienfaiteur pour les habitants de la région. Dans son intendance, il avait supprimé la corvée, permis la circulation des grains, diminué la taille, construit des routes, favorisé la culture

plan était d'écarter pour jamais les traitants[1]. La guerre plus brillante que sage de 1672[2] détruisit toute son économie. Il fallut servir la gloire de Louis XIV, au lieu de servir la France ; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'imposer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième[3].

Que la France soit administrée comme l'a été la province de Limoges, et alors cette France, sortant de ses ruines, sera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je suis bien content, monsieur, de tout ce que vous dites sur les entraves des artistes[4], sur les maîtrises, sur les jurandes. J'ai sous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée en fait de commerce, aussi bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait, dans le plus bel aspect de l'Europe après Constantinople, mais dans le sol le plus ingrat et le plus malsain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme[5], avec un bien honnête, acheta ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire dessécher des marais empestés ; il défricha ; il fit venir des artistes étrangers de toute espèce, et surtout des horlogers, qui ne connurent ni maîtrise, ni jurande, ni compagnonnage, mais qui travaillèrent avec une industrie merveilleuse, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de Choiseul les protégea avec cette noblesse et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite.

M. d'Ogny[6] les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

M. Turgot, voyant en eux des étrangers devenus Français, et des gens de bien devenus utiles, leur a

1. *Les traitants :* financiers qui prenaient à bail la perception des impôts ; ils exploitaient le Trésor auquel ils ne versaient qu'une faible partie des recettes. Colbert les força de rembourser 110 millions d'un seul coup.

2. La guerre de Hollande, qui dura six ans.

3. Cet impôt, établi sur tous les revenus sans exception, fut appliqué vers 1710, à la fin de la guerre de la succession d'Espagne.

4. *Artistes*, artisans.

5. Voltaire lui-même, qui veut parler ici de Ferney.

6. *M. d'Ogny*, intendant des postes, à qui Voltaire eut recours pour expédier plusieurs fois en franchise les produits de ses fabriques

donné toutes les facilités qui se concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante sauvages est devenu une petite ville opulente[1], habitée par douze cents personnes utiles, par des physiciens de pratique, par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avait assujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu serait encore un désert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, monsieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec lesquels nos ministres élèveront le temple de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, etc.

70. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet 1776.

Mon cher ange, j'apprends que Mme de Saint-Julien[2] arrive dans mon désert avec Lekain[3]. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux ; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du *tripot*, contre un nommé Tourneur[4], qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespeare comme le seul modèle de la véritable tragédie ? Il l'appelle le *dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine ; ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient pro-

1. Ferney comptait des fabriques de montres, de tulle de soie, de blonde, de poteries. Aujourd'hui c'est un riant village aux rues droites et larges. Sa population est d'environ 1300 habitants. Ferney sera bientôt traversé par une voie ferrée reliant Gex à Genève.

2. Née comtesse de La Tour du Pin ; amie et admiratrice de Voltaire, elle est une des personnes pour qui il éprouva le plus d'affection dans la dernière partie de sa vie. Elle mourut en 1820.

3. Voir page 76, note 2.

4. Le Tourneur (1736-1788), venait de commencer à publier sa traduction de Shakespeare.

noncés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce Shakespeare qu'on prendrait pour des pièces de la Foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine et toute la famille royale, à souscrire à son ouvrage.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura cinq volumes ? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile ? souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France ? Vous et M. de Thibouville, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France ; et, pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespeare ; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être aussi en colère que moi ; sans quoi, je me sens capable de faire un mauvais coup. Je reviens à Lekain. On dit qu'il jouera six pièces pour les Genevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué *Olympie* à Paris ; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorsqu'il n'écrase pas tous les autres[1]...

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaise humeur, daignez m'écrire un petit mot.

71. — AU MÊME

Mardi matin, 3 février 1778.

Mon cher ange, c'est moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'est pas Mme Denis[2] ; c'est moi qui suis désespéré de

1. Lekain avait pourtant, en 1763, créé le rôle du grand prêtre dans cette tragédie.

2. *Mme Denis.* Elle devait partir le jour même pour Paris, avec le marquis et la marquise de Vil-

ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes[1], et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'âme supporte des fatigues que le corps ne soutient pas ; mais, avec le temps, on vient à bout de tout; et quand les cent lieues mènent dans votre voisinage, on les fait gaiement. Je ne suis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maisons, qui est ruiné, qui a dix procès, et dix actes de tragédie sur le corps n'a pas de quoi rire.

Quand est-ce donc que ce pauvre éclopé aura le bonheur de vous embrasser, vous et votre aimable secrétaire? Je vais accompagner Mme Denis jusqu'à la première poste. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de Thibouville[2] ; ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre.

72. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN[3], A BIJOU-FERNEY.

A Paris, 15 mars 1778.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à M. et à Mme de Florian. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis son accident[4]. Il a fallu passer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il saisit un moment où

lette. Voltaire ne quitta Ferney que le 5 février.

1. *Dix actes.* Les deux tragédies d'*Irène* et d'*Agathocle*, auxquelles il travaillait depuis les premiers mois de l'année 1777. La première fut jouée à la Comédie-Française le 16 mars 1778. C'est à la sixième représentation, le 30 mars, que Voltaire vit son buste couronné sur la scène aux acclamations enthousiastes de la salle entière. La pièce fut cependant retirée, après la représentation suivante, le 4 avril. Quant à la tragédie d'*Agathocle*, elle fut représentée sans grand succès, le 31 mai 1779, pour l'anniversaire de la mort de l'auteur.

2. Le marquis *de Thibouville* (1710-1784), littérateur et auteur dramatique qui composa de médiocres tragédies, fut avec d'Argental l'intermédiaire de Voltaire auprès des acteurs et des imprimeurs. Il s'était particulièrement occupé des laborieuses négociations auxquelles donna lieu la distribution des rôles d'*Irène*.

3. Le *marquis de Florian* avait épousé en premières noces la sœur de Mme Denis, veuve elle-même de M. de Fontaine (voir page 74, note 3). Après la mort de sa première femme (1772), il épousa, la même année, Mme Rillet, de Genève, puis, en 1774, Mlle Joly. Voltaire avait fait bâtir pour le marquis une jolie maison qu'on voit encore aujourd'hui et qu'il avait nommée Bijou-Ferney.

4. Quelques jours après son arrivée à Paris, Voltaire, épuisé par les fatigues du voyage et les visites dont on l'accablait, était tombé gravement malade : il ne pou plus prendre d'aliments, et les j bes avaient enflé.

il souffre un peu moins, pour dire à M. et à Mme de Fl« rian qu'il serait mort en les aimant de tout son cœur, « en comptant sur leur souvenir.

Vous savez que tout parle guerre[1] à Paris ; que le roi déclaré, par son ambassadeur à Londres, qu'il veut la paix, mais qu'il fera respecter son pavillon et le commerce de ses sujets. Le traité avec les Américains est public. J'ai vu M. Franklin[2] chez moi, étant très malade : il a voulu que je donnasse ma bénédiction à son petit-fils. Je la lui ai donnée, en disant *Dieu et la liberté*, en présence de vingt personnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambassadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de la ville a été bien au delà de mes espérances et même de mes souhaits ; mais je ne crois pas que ce temps-ci puisse être convenable pour demander des grâces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi est trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immense. Les billets de la loterie de M. Necker perdent chacun quatre-vingts sur mille[3]. Il y en a cinq mille à prendre, dont personne ne veut. Il n'est plus question d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'Estaing[4] commande une escadre formidable, M. de La Motte-Piquet[5] une autre.

1. Le gouvernement ne s'était pas nettement déclaré en faveur des colonies américaines soulevées contre la métropole depuis le 4 juillet 1776. Cependant le ministère avait envoyé aux Américains des subsides par l'intermédiaire de Beaumarchais. L'année précédente, les volontaires français étaient partis sous la conduite de La Fayette. Ce fut le 6 février 1778 que la France sortit de sa neutralité apparente.

2. *Franklin* (Benjamin) (1706-1790). On sait que le célèbre physicien avait été désigné par le Congrès américain pour venir solliciter l'appui de la France dans la guerre de l'Indépendance. Il obtint de Louis XVI un traité d'alliance offensive et défensive et un traité de commerce (6 février 1778). Il resta en France comme ministre plénipotentiaire et signa en 1783 le traité qui mit fin à la guerre.

3. La loterie était alors une institution officielle. Le mauvais état des finances devait avoir pour effet de diminuer la confiance du public et de produire, comme on dit, une baisse du prix des billets.

4. *D'Estaing* (Charles-Hector, comte) (1729-1794), amiral français. Il avait d'abord servi dans l'infanterie et fait la campagne des Indes. Nommé vice-amiral en 1778 il prit part à ses succès à la guerre d'Amérique. Dévoué aux idées libérales, il devait devenir amiral en 1792, mais n'en périt pas moins sur l'échafaud pendant la Terreur.

5. *La Motte-Piquet* (1720-1791). Capitaine de vaisseau au moment où éclata la guerre d'Amérique, il escorta avec sept vaisseaux et trois frégates un convoi américain qui put échapper aux attaques des Anglais. Nommé chef d'escadre il prit part au combat d'Ouessant (1778), puis rejoignit le comte d'Estaing, se signala au combat

Vous savez que M. Dupuits est à Paris, et qu'il espère être employé. Il est à croire que, sans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui suis très pacifique, je ne songe qu'à être défait de tous les polissons qui me parlent de Shakespeare, de Faxhall[1], de roastbeef, de sauteurs anglais et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de Florian d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant sa maison ; mais je vois qu'il est plus aisé de guérir un vomissement de sang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre Racle[2]. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises, et de toutes les horreurs possibles.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embrasser tendrement le seigneur et la dame de Bijou !

73. — A M. D'ALEMBERT.

Le.... 1778.

Très aimable chef de notre Académie[3], je vous prie de m'apprendre si cette épître dédicatoire[4] n'est pas indigne d'elle et de vous, et si je pourrais espérer qu'elle fût de quelque utilité. Je voulais courir à l'Académie ; deux maladies cruelles me retiennent.

de Fort-Royal (1779). Les exploits de La Motte-Piquet, pendant ses quarante-six ans de service et ses vingt-huit campagnes, sont légendaires.

1. *Faxhall.* Un certain Faulk avait créé à Londres un jardin où se donnaient des concerts et qui fut, vers le milieu du XVIIIe siècle, le rendez-vous des gens à la mode : cet établissement prit, par corruption, le nom de Vauxhall (au lieu de Faulk-hall). Des établissements du même genre furent, par imitation créés à Paris. C'est à eux sans doute que pense Voltaire, en en écorchant le nom.

2. *Racle* (1736-1791), architecte et ingénieur, que Voltaire avait chargé des travaux entrepris à Ferney. Racle dressa les plans du port de Versoix, fondé, en 1770, sur le lac de Genève, construisit le premier pont de fer que l'on vit en France, établit des manufactures de faïence et inventa un enduit, l'*argile marbre*, qui revêt la « chambre du cœur » à Ferney.

3. D'Alembert était secrétaire perpétuel depuis 1772.

4. L'Académie avait envoyé une députation au poète pour le féliciter du succès d'*Irène*. Voltaire offrit à la Compagnie la dédicace de sa tragédie et composa l'épître dont il parle ici, et dans laquelle il chercha à établir la supériorité de nos tragiques sur Shakespeare

Mon très cher secrétaire et maître perpétuel, je vous recommande, et à mes respectables confrères, les vingt-quatre lettres de l'alphabet[1].

74. — A M. WAGNIÈRE[2].

7 mai 1778, à Paris, quai des Théatins.
Partira quand pourra.

Je vous embrasse, mon cher Wagnière, vous, votre femme, et Mimi[3]; je suis bien fâché de vous avoir laissé partir seul. Je vous prie d'ajouter à la caisse de livres que vous m'enverrez, tout ce qui touche à la langue française, comme la *Grammaire* de Port-Royal, celle de Restaut, les *Synonymes* de Girard, les *Tropes* de Dumarsais[4], les *Remarques* de Vaugelas, le *Petit Dictionnaire des proverbes*, les *Lettres* de Pellisson. Vous trouverez tous ces petits livres, à gauche du poêle, au bord de la bibliothèque. Plus le livre de chirurgie de Thévenin[5] in-4°; j'ajoute encore un livre en deux volumes sur l'orthographe française, qui doit être sur le bureau de la bibliothèque.

Revenez le plus tôt que vous pourrez, mon cher ami, je ne peux me passer ni de vous, ni de mes livres.

Si vous ne revenez pas bien vite, je pars, mort ou vif, vous chercher.

V.

1. *Les vingt-quatre lettres de l'alphabet.* Voltaire avait proposé à l'Académie un plan de dictionnaire, et l'on avait partagé séance tenante les vingt-quatre lettres de l'alphabet entre les membres compétents. Lui se chargea de la lettre A et travailla aussi à la lettre T. Grimm (*Correspondance littéraire*, 1778), raconte qu'en sortant de la séance, Voltaire disait à ses confrères : « Messieurs, je vous remercie au nom de l'alphabet. — Et nous, monsieur, répondit le chevalier de Chastellux, nous vous remercions au nom des lettres. »

2. Secrétaire de Voltaire, Wagnière avait conseillé à l'illustre vieillard, conformément à l'avis de Tronchin (voir page 77, note 1), de quitter Paris, pour échapper à des fatigues incessantes qui l'épuisaient, et de retourner à Ferney. Mme Denis, qui tenait au contraire à rester à Paris, avait réussi à faire partir précipitamment Wagnière lui-même, à la fin du mois d'avril

3. Fille de Wagnière.

4. *Restaut* (1696-1764); *l'abbé Girard* (1677-1748), membre de l'Académie française; — *Dumarsais* (1676-1756).

5. Célèbre chirurgien français, dont les œuvres (publiées en 1658) contiennent, outre plusieurs traités, un *Dictionnaire des mots grecs servant à la médecine.*

75. — A M. LE COMTE DE LALLY.

26 mai 1778.

Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle [1] ; il embrasse bien tendrement M. de Lally ; il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content [2].

1. *Cette grande nouvelle* (voir lettre 67). Les efforts du fils de Lally venaient d'être récompensés. Le roi avait ordonné la revision du procès et la sentence inique avait été cassée. La mémoire du défenseur de Pondichéry était enfin réhabilitée.

2. *Il mourra content.* Après avoir dicté ces lignes, Voltaire fit attacher à la tapisserie de son lit un papier sur lequel on avait écrit : « Le 26 mai, l'assassinat juridique commis par Pasquier (conseiller au parlement qui avait été le rapporteur du procès), en la personne de Lally, a été vengé par le conseil du roi. »

DEUXIÈME PARTIE

LETTRES CHOISIES

DE

Mme DU DEFFAND

(MARIE DE VICHY-CHAMROND)

(1697-1780)

NOTICE

Marie de Vichy-Chamrond, marquise Du Deffant (d'après un dessin de Carmontelle).

Le lieu et la date de la naissance de Marie de Vichy-Chamrond, marquise Du Deffand, ne peuvent être fixés d'une manière tout à fait certaine. On croit cependant qu'elle naquit en 1697, au château de Chamrond, près de Charolles (Saône-et-Loire). Élevée à Paris, chez les bénédictines du couvent de la Madeleine du Traisnel[1], elle épousa, le 2 août 1718, M. de la Lande, marquis Du Deffand, fils d'une cousine de sa mère, lieutenant général de l'Orléanais, alors âgé de trente ans. Ce mariage ne fut pas heureux. Quand M. Du Deffand mourut en 1750, il était depuis longtemps séparé de sa femme, qui, de son côté, s'était fait, à Sceaux,

1. Situé rue de Charonne.

dans le salon de la duchesse du Maine, et partout où elle avait passé, une grande réputation d'esprit. Cette réputation s'accrut encore quand Mme Du Deffand se fut définitivement (1753) installée au couvent de Saint-Joseph [1] : son salon devint le rendez-vous de tout ce que Paris comptait d'habitants ou d'hôtes illustres, sans ressembler à aucun des autres salons célèbres du XVIIIe siècle. Mme Du Deffand ne pouvait, « dans son tonneau, » comme elle dit, aspirer à faire oublier la frivole somptuosité des fêtes de Sceaux, ni essayer de rivaliser avec sa jeune amie la duchesse de Choiseul, dont les réceptions à Chanteloup eurent toujours un caractère grandiose et seigneurial : d'autre part, la réputation d'esprit et d'austérité tout ensemble dont jouirent une Mme de Lambert au début du siècle, une Mme Necker à la fin, ne parait point avoir eu d'attraits pour elle ; enfin, quoiqu'elle fût très libre de préjugés, elle conserva toujours pour les *philosophes*, ces novateurs remuants et dangereux, sans modération et sans scrupules, une sorte d'aristocratique dédain, qui s'accrut encore et se changea presque en haine, quand ces philosophes assurèrent, en y fréquentant, la réputation du salon de Mlle de Lespinasse et de celui de Mme Geoffrin.

D'Alembert et Voltaire sont à peu près les seuls écrivains qui aient forcé son intimité par l'éclat de leur renommée. D'ailleurs ses amis se distinguent tous par leur esprit délicat et par leurs mœurs très libres ou très tolérantes ; mais tous aussi, par leur naissance ou leurs fonctions, appartenaient à cette société aristocratique, noblesse de robe, de cour ou d'épée, dont Mme Du Deffand, femme du lieutenant général de l'Orléanais, petite-fille d'un premier président au parlement de Bourgogne, sœur d'un maréchal de France, nièce de la duchesse de Luynes, grand'tante de l'archevêque de Toulouse, parente du duc de Choiseul, faisait elle-même partie : ce sont des magistrats, le président Hénault, le froid et spirituel comte de Pont-de-Veyle, président au parlement de Metz, M. de Formont, un de ses amis les plus modestes et les plus sûrs, Montesquieu ; — des diplomates, M. de Alleurs, ambassadeur à Constantinople, M. de Bernstorff, envoyé extraordinaire du roi de Danemark, le baron de Scheffer, ambassadeur de Suède, M. Saladin, résident de l'électeur du Hanovre auprès de la cour de France, plus tard

1. Situé rue Saint-Dominique : le ministère de la guerre en occupe aujourd'hui l'emplacement.

cet Horace Walpole, qui devait occuper tant de place dans sa vie, et les nobles Anglais de passage à Paris, qui se recommandèrent de son amitié, lord Rochford, ambassadeur d'Angleterre, Caraccioli, ambassadeur de Naples, M. de Gleichen, envoyé du roi de Danemark, M. de Creutz, successeur de M. de Scheffer; — de grands seigneurs et de grandes dames, les Brancas, les Beauvau, les Choiseul, Mme de La Vallière, Mme de Luxembourg, bien d'autres encore dont le nom revient souvent au cours de la correspondance de Mme Du Deffand.

Au milieu de cette société si brillante, dont chaque membre s'honorait d'être son ami, Mme Du Deffand, quand la jeunesse s'en fut allée, sans laisser dans son âme l'empreinte d'aucune direction, d'aucune règle morale, commença à devenir la proie d'un mal que les années devaient aggraver, d'un ennui incurable et de plus en plus profond, fruit d'un égoïsme sceptique et dédaigneux, dont elle souffrait elle-même et dont les circonstances ne permirent pas qu'elle s'affranchît.

En 1754, la vue de Mme Du Deffand, qui baissait depuis longtemps, parut définitivement perdue. Elle supporta ce malheur avec courage; mais elle songea, pour en adoucir l'amertume, à faire venir auprès d'elle une compagne aimante et dévouée. M. de Vichy-Chamrond, frère de Mme Du Deffand, gardait chez lui, par commisération ou par prudence, une jeune fille, Mlle de Lespinasse, que la mère de Mme de Vichy-Chamrond, Mme d'Albon, avait eue chez elle, jusqu'à sa mort, et qu'elle avait chérie comme sa propre fille. Mécontente cependant de l'attitude, sans doute trop altière, de M. et de Mme de Vichy-Chamrond, Mlle de Lespinasse les avait quittés pour se retirer dans un couvent de Lyon. C'est là que Mme Du Deffand l'alla chercher malgré les reproches de son frère, pour l'installer chez elle et en faire sa compagne : « Venez faire, lui dit-elle, le bonheur et la consolation de ma vie; il ne tiendra pas à moi que cela ne soit réciproque. » Une pareille protestation est comme la marque d'une confiance, d'une sorte d'enthousiasme affectueux qui surprend presque quand on connaît la réserve habituelle et l'esprit naturellement froid et défiant de Mme Du Deffand.

Cette confiance, Mlle de Lespinasse la paya d'une trahison dont Mme Du Deffand ressentit la blessure avec une extraordinaire vivacité. Esprit aimable, cultivé, délicat, cœur ardent, passionné, et sans doute ambitieux de venger par de retentissants triomphes d'anciennes humiliations, Mlle de Lespinasse fut assez habile pour attirer dans sa chambre les

sportunes ou les illustres amis de Mme Du Deffand avant qu'ils puissent être reçus par la marquise elle-même, ou, dormant mal la nuit, le se serait une bonne part dans la journée. L'homme qui s'était pour Mlle de Lespinasse d'une passion durable, le premier secrétaire d'ambassade avec un nombre de ses amis, dans lui s'habitua peu à peu à causer chez Mlle de Lespinasse avant d'entrer chez Mme Du Deffand, par qui ils étaient peut-être le se sucrèrent plus du tout d'être reçus le tous les habitués de son salon. L'homme était un le jour où Mme Du Deffand avait le plus d'affection elle devait pourtant un l'un remarquait d'ailleurs fier et aloise, comme il est naturel, de sa renommée et du grand nombre de ses admirateurs et de ses amis. Mme Du Deffand, quand elle connut l'inexcusable perfidie de sa rivale intime, la chassa de chez elle avec une hauteur dont elle ne se départit plus à son égard et qu'on se marque encore dans quelques lignes d'une lettre écrite douze ans plus tard : « Mlle de Lespinasse est morte cette nuit, à deux heures après minuit. J'aurais été pour moi autrefois un événement aujourd'hui ce n'est rien du tout. »

Dans cette dans la seule affection vraiment douce et sans mélange à laquelle elle se fut jamais laissée aller jusque-là, Mme Du Deffand, qui semblait haïr pour l'aimer personne, devait encore subir une nouvelle et sans doute une plus douloureuse épreuve.

Un de ses élèves, monsieur anglais Robert Walpole, Horace Walpole, déjà connu en Angleterre comme homme politique, comme écrivain et comme critique d'art, vint à Paris, qu'il avait déjà visité vingt-quatre ans plus tôt, en 1739. Présenté à Mme Du Deffand, il lui inspira presque aussitôt une vive affection, qui se traduit dans les premières lettres qu'elle lui écrivit, après qu'il fut de retour à Londres. Il semble que, pour la première fois, le cœur, resté sec et glacé si longtemps, s'anima, s'échauffa pour s'attacher à un objet digne de lui, digne de se tendresse. Mais Mme Du Deffand avait alors soixante-neuf ans. Walpole était une âme capable de sentiments généreux et affectueux, mais d'une franchise un peu rude. Sa sincère amitié pour Mme Du Deffand ne l'empêcha pas de songer d'abord que l'affection presque passionnée que lui témoignait sa vieille amie — il n'avait encore lui-même que quarante-huit ans — pouvait prêter à de malignes interprétations. Il arrivait souvent alors que ses lettres fussent décachetées à la poste : Walpole

souciait pas de passer pour le tendre objet de l'amour d'une vieille femme. Dans sa crainte du ridicule, il entreprit de ramener sans tarder Mme Du Deffand, par le ton dur, dédaigneux, presque outrageant, de ses réponses, à des sentiments plus mesurés que ceux qu'il avait peur d'avoir inspirés. Mme Du Deffand se résigna, non sans protester contre la « fatuité » et la dureté de son ami avec une douceur douloureuse, qui une fois au moins[1] fit place à un sentiment de révolte et d'indignation dont on est heureux de trouver l'expression sous sa plume : car on a pris avec elle parti contre les inutiles cruautés de Walpole.

Celui-ci fit encore trois séjours à Paris en 1767, 1769 et 1775. Ce furent trois grandes joies pour Mme Du Deffand, les seules qu'elle connût jusqu'à sa mort. Fêtée, entourée, admirée, Mme Du Deffand ressentit de jour en jour davantage le vide et la monotonie d'une vie qui semblait aux autres si enviable. Les dures leçons de Walpole avaient définitivement forcé à se replier cette âme qui, si tardivement, mais d'une manière si touchante, avait aspiré à sortir d'elle-même. Le cœur de Mme Du Deffand se resserra de plus en plus; et rien n'est plus pénible que de suivre, à travers sa correspondance des dernières années, les progrès de son ennui, de sa lassitude, de sa défiance railleuse à l'égard des hommes, et des plus vertueux d'entre eux, un Turgot, un Malesherbes.

Mais nulle lecture aussi n'est plus attachante. Sa correspondance n'a ni la variété ni sans doute le naturel et l'aisance de celle de Mme de Sévigné. Il n'est pas sûr cependant que ceux qui s'intéressent par-dessus tout à l'étude profonde des âmes ne gardent à ces lettres, que celle qui les écrit ne consacre presque qu'à se peindre elle-même, une préférence secrète. Mme de Sévigné, dans le cours d'une vie presque toujours heureuse, n'a guère éprouvé que les malheurs communs auxquels nul être humain ne peut échapper : libre de soucis, heureuse d'aimer sa fille, elle a promené partout, pour le plus grand plaisir de celle qu'elle chérissait, son infatigable curiosité. Mme Du Deffand, au milieu de la société la plus brillante, s'est sentie isolée; elle en a souffert, et, quoique son égoïsme et son scepticisme aient presque tout seuls fait son malheur, on ne peut s'empêcher de la plaindre et de ressentir avec elle de plus en plus douloureusement les tourments de son tragique ennui[2].

1. Voir la lettre du 8 juillet 1772. | 2. Les lettres qui suivent sont

I. — AU PRÉSIDENT HÉNAULT[1].

De Forges[2], lundi 2 juillet 1764.

J'arrive dans l'instant à Forges sans aucun accident, et même sans une extrême fatigue : ce n'est pas que j'aie dormi cette nuit, et que nous n'ayons été bien cahotés aujourd'hui, depuis les huit heures du matin que nous sommes partis de Gisors[3], jusqu'à ce moment que nous arrivons : il n'y a que pour quinze heures de chemin de Paris à Forges. Nous fîmes hier dix-sept lieues en neuf heures de temps, et aujourd'hui onze en six heures et demie : les chemins ne sont nulle part dangereux dans ce temps-ci, mais on conçoit aisément qu'ils sont impraticables l'hiver. Je ne mangeai hier, pour la première fois du jour, qu'à onze heures du soir : bien m'en avait pris d'avoir porté des poulardes ; car nous ne trouvâmes rien à Gisors que quelques mauvais œufs et un petit morceau de veau dur comme du fer : j'avais grand'faim, je mangeai cependant peu, et je n'en ai pas mieux digéré ni dormi..... Mais venons à un article bien plus intéressant, c'est ma compagne[4]. O mon Dieu ! qu'elle me déplaît ! Elle est radicalement folle : elle ne connaît point d'heure pour ses repas ; elle a déjeuné à Gisors à huit heures du matin, avec du veau froid ; à Gournay[5], elle a mangé du pain trempé dans le pot[6], pour nourrir un Limousin[7], ensuite un morceau de brioche, et puis trois assez grands biscuits. Nous arrivons, il n'est que deux heures et demie,

extraites de deux recueils qui contiennent tout ce qui a été publié de Mme Du Deffand : *Correspondance complète de la marquise Du Deffand avec ses amis*, publiée par de Lescure (Paris, 1865), et *Correspondance complète de Mme Du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt*, publiée par le marquis de Sainte-Aulaire (Paris, 1877).

1. Voir page 56, note 3.

2. *Forges*, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Neufchâtel (Seine-Inférieure), célèbre par ses eaux minérales. Mme du Deffand s'y était rendue sur l'ordonnance des médecins.

3. *Gisors*, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement des Andelys (Eure).

4. *Ma compagne*, la duchesse de Pecquigny, très connue de la société du temps pour son esprit fin, brillant, profond, mais souvent bizarre et d'une excessive mobilité.

5. *Gournay*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Neufchâtel.

6. *Pain trempé dans le pot* où cuit la viande : c'est ce qu'on appelle encore croûte au pot.

7. *Un Limousin*, un maçon.

et elle veut du riz et une capilotade [1] ; elle mange comme un singe, ses mains ressemblent à leurs pattes ; elle ne cesse de bavarder. Sa prétention est d'avoir de l'imagination et de voir toutes choses sous des faces singulières, et comme la nouveauté des idées lui manque, elle y supplée par la bizarrerie de l'expression, sous prétexte qu'elle est naturelle. Elle me déclare toutes ses fantaisies, en m'assurant qu'elle ne veut que tout ce qui me convient ; mais je crains d'être forcée à être sa complaisante ; cependant je compte bien que cela ne s'étendra pas sur ce qui intéressera mon régime. Elle est avare et peu entendue, elle me paraît glorieuse, enfin elle me déplaît au possible. Elle comptait tout à l'heure s'établir dans ma chambre pour y faire ses repas, mais je lui ai dit que j'allais écrire : je l'ai priée de faire dire à Mme la Roche [2] les heures où elle voulait manger et ce qu'elle voudrait manger, et où elle voulait manger ; et que, pour moi, je comptais avoir la même liberté : en conséquence, je mangerai du riz et un poulet à huit heures du soir.

Notre maison est jolie, ma chambre assez belle, et mon lit et mon fauteuil me consoleront de bien des choses. Voilà tout ce que je peux vous mander aujourd'hui....

2. — AU MÊME.

8 juillet.

J'ai été ce matin à huit heures à la fontaine, j'y ai eu grand froid ; il est vrai qu'il y a deux chambres où l'on fait faire du feu, et j'en ai usé. La compagnie y est terrible ; je n'y trouvai qu'une dame d'Orléans qui m'ait intéressée, parce que sa maladie a quelque rapport avec la mienne.... Nous [3] donnons aujourd'hui un festin : nous nous y sommes déterminées, pour n'être pas prises en aversion ; nous en donnerons encore un autre, et nous aurons eu tous les habitants de Forges qui ont figure humaine ; après

1. *Capilotade*, ragoût fait avec des viandes déjà cuites.
2. C'est sans doute l'hôtesse.
3. *Nous*, Mme Du Deffand et Mme de Pecquigny (voir la note 4 de la page précédente).

quoi, il n'en sera plus question, et notre prétexte sera que, n'ayant point d'heures réglées pour nos repas, et ne mangeant pas même toujours ensemble, nous ne pouvons aller dîner dehors ni en donner....

Ce dimanche à sept heures du soir.

Ma lettre a été interrompue par notre compagnie de dîner ; nous avions six convives : voulez-vous savoir qui? M. et Mme la présidente de Bancour, le chevalier de Sommery, M. Leroy, Mlle Desmazy, Mme de Tavannes. Nous leur avons fait fort bonne chère ; après quoi j'ai joué au quadrille[1], ensuite j'ai été me promener dans la forêt[2] en carrosse ; on est à chaque pas en danger de la vie ; je n'y retournerai plus ; ensuite je me suis promenée à pied *aux Capucins* : toutes les deux promenades avec Mme de Tavannes et Mme de Bancour, qui sont les seules à qui l'on puisse parler.

Mme de Pecquigny va tous les jours à cheval avec Mlle Desmazy, qui est une espèce de Cent-Suisse[3] de soixante ans. Mme de Bancour a trente ans, elle n'est pas vilaine ; elle est très douce et très polie, et ce n'est pas sa faute de n'être pas plus amusante ; c'est faute d'avoir rien vu : car elle a du bon sens, n'a nulle prétention et est fort naturelle ; son ton de voix est doux, naïf et même un peu niais dans le goût de Jeliot[4] ; si elle avait vécu dans le monde, elle serait aimable : je lui fais conter sa vie ; elle est occupée de ses devoirs, sans austérité ni ostentation ; si elle ne m'ennuyait pas, elle me plairait assez.

Mme de Tavannes[5] n'est pas bête ; elle a plus l'air du monde, et sent sa fille de condition : elle me conte ses regrets de la mort de son abbesse, la peur qu'elle a de Mme de Montmorin, tout ce qui se passe à Fontevrault ; mais tout cela est bien près d'être épuisé.

Pour nos hommes, ils sont affreux, et surtout le prési-

1. *Quadrille*, jeu de cartes.
2. La forêt de Bray.
3. *Cent-Suisses*, compagnie d'élite attachée à la maison militaire du roi de France.
4. Jeliot, ou plutôt Jelyotte (1710-1788), célèbre chanteur de l'Opéra.
5. Mme de Tavannes, religieuse des bénédictines de Fontevrault.

dent de Bancour, qui a à Paris je ne sais combien de comtesses et de marquises qui sont ses cousines ; qui connaît particulièrement M. de Rambures[1], sur le crédit duquel il fonde de grandes espérances. Il sait des particularités singulières sur toutes les choses dont on parle ; M. de Gaumont, le conseiller d'État, lui a confié des choses importantes ; il nous tire par la manche pour nous dire à demi-voix qu'il veut nous faire part d'une réponse fort plaisante que lui fit un jour un savetier ; il lui demandait quel était son métier : « Je suis cordonnier mineur, » lui dit-il ; il trouva cette réponse extrêmement comique, ainsi du reste ; mais il compte vivre beaucoup avec Mme de Pecquigny et moi, quand il viendra à Paris. J'ai cependant beaucoup baissé de considération auprès de lui, parce que j'ai eu l'imprudence de lui apprendre que je n'avais point d'équipage ; mais comme il avait quelque disposition à faire cas de moi, il veut croire que c'est parce que je ne veux pas en avoir.

3. — A D'ALEMBERT.

Mâcon, 22 mars 1753.

Si vous avez jamais entendu parler du greffier de Vaugirard[2], faites-m'en l'application. Vous vous avisez de me dire que vous avez fait voir de mes lettres à l'abbé de Canaye[3], et qu'il en a été content. Comment voulez-vous que je continue à vous écrire ? Cela me dérange l'imagination. Mais comme vous ne lui montrerez pas ma lettre, si vous trouvez qu'elle n'en vaut pas la peine, je me dis qu'il ne verra pas celle-ci, et cela me met à mon aise. Je serai ravie si vous pouvez engager cet abbé

1. Gentilhomme sans notoriété, sans doute seigneur du village de Rambures, près d'Abbeville en Picardie : M. de Bancour était président au présidial (tribunal de bailliage) de cette dernière ville.

2. *Le greffier de Vaugirard*, qui ne peut écrire quand on le regarde. Littré dit que « ce proverbe vient d'un greffier, à Vaugirard, près Paris, qui, tenant son greffe en un lieu obscur, n'y voyait plus quand on le regardait par la seule fenêtre qui lui donnait du jour. »

3. L'abbé de Canaye (1694-1782), oratorien, professeur au collège de Juilly, qui fut membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; c'était un ami de D'Alembert. Sur ce dernier, voir page 432

à faire connaissance avec moi; mais vous n'en viendrez point à bout : il en sera tout au plus comme de Diderot, qui en a eu assez d'une visite : je n'ai point d'atomes accrochants[1].

J'ai écrit à Formont[2] qu'il vous mandât lui-même son avis sur vos ouvrages. Il pense à peu près comme moi : il trouve votre *Essai sur les grands, les Mécènes*, etc.[3], traité un peu trop longuement; mais il est enchanté du style : il prétend que le genre de La Bruyère aurait été plus convenable; il convient que vous n'avez pas eu tort de ne le point suivre, parce que trop de gens s'en sont mêlés. Il serait désespéré, ainsi que moi, que vous vous claquemurassiez dans votre géométrie : c'est tout ce que les prétendus beaux esprits et les petits auteurs désirent, et à quoi ils cherchent à parvenir, en déclamant contre vous. Soyez philosophe jusqu'au point de ne vous pas soucier de le paraître; que votre mépris pour les hommes soit assez sincère pour pouvoir leur ôter les moyens et l'espérance de vous offenser.

Je compte vous revoir bientôt, c'est-à-dire plus tôt que je ne le prévoyais, à moins qu'il ne me survienne quelque accident que je ne saurais prévoir. Je serai à Paris dans le courant du mois de juin; je serai fort fâchée si, en y arrivant, j'apprends que vous soyez à la campagne. J'ai une véritable impatience de vous voir, de causer avec vous; la vie que je mènerai vous conviendra, à ce que j'espère; nous dînerons souvent ensemble, tête à tête, et nous nous confirmerons l'un et l'autre dans la résolution de ne faire dépendre notre bonheur que de nous-mêmes; je vous apprendrai peut-être à supporter les hommes, et vous, vous m'apprendrez à m'en passer. Cherchez-moi quelque secret contre l'ennui, et je vous aurai plus d'obligation que si vous me donniez celui de la pierre philosophale. Ma santé n'est pas absolument mau-

1. Allusion à la théorie épicurienne qui explique la formation de tous les corps par des agrégations d'atomes crochus ou accrochants, c'est-à-dire formés de manière à arrêter au passage et à s'adjoindre les autres atomes.

2. Voir la note 1 de la page 21.

3. Le vrai titre est : *Essai sur la société des gens de lettres avec les grands*. L'ouvrage parut en janvier 1753 dans les *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* de D'Alembert, et fit grand bruit.

vaise, mais je deviens aveugle. Je compte aller la semaine prochaine à Lyon; j'y verrai le cardinal [1]. Je doute que la pourpre qui l'environne le rende aussi heureux que l'est dans son tonneau [2] un certain neveu qu'il a par le monde. Que ce voyage que je vous annonce ne vous empêche pas de m'écrire; il sera fort court, et je recevrai également vos lettres. Adieu. Travaillez de votre mieux auprès de l'abbé de Canaye pour l'engager à faire connaissance avec moi....

4. — A MADEMOISELLE DE LESPINASSE [3].

13 février 1754.

Je suis fort aise, ma reine, que vous soyez contente de mes lettres et du parti que vous avez pris de faire expliquer nettement M. d'Albon [4]; je ne suis point de votre avis sur le succès que vous en attendez. Je suis persuadée qu'il se déterminera à vous assurer une pension, il se ferait jeter la pierre par tout le monde s'il en usait autrement; ainsi, je vois mes projets [5] bien éloignés, mais en cas qu'il vous refuse, vous y gagnerez la liberté entière de faire toutes vos volontés, et alors je souhaite que vous ayez toujours celle de vivre avec moi; mais il faudra, ma reine, vous bien examiner, et être bien sûre que vous ne vous en repentirez point. Vous m'écrivez dans votre dernière lettre les choses les plus tendres et les plus flat-

1. Le cardinal de Tencin (1680-1758), archevêque de Lyon, frère de la mère de D'Alembert.

2. Sa retraite, son petit appartement; expression que Mme Du Deffand emploie souvent aussi à propos d'elle-même, par allusion au célèbre tonneau de Diogène.

3. Sur Mlle de Lespinasse, (1732-1776), et ses rapports avec Mme Du Deffand, voir la notice.

4. *M. d'Albon*, frère de Mme de Vichy-Chamrond, belle-sœur de Mme du Deffand. Mme d'Albon, sa mère, qui avait toujours traité Mlle de Lespinasse comme sa propre fille, avait laissé à cette dernière, en mourant, une somme assez considérable, dont Mlle de Lespinasse refusa de profiter au détriment de M. d'Albon le fils. Quand Mlle de Lespinasse se fut résolue à quitter M. et Mme de Vichy-Chamrond, chez qui elle vivait depuis la mort de Mme d'Albon et chez qui elle se trouvait malheureuse, elle demanda à M. d'Albon s'il avait l'intention de lui servir la pension à laquelle il semblait qu'elle eût droit en vertu des dernières volontés de Mme d'Albon : c'est à quoi fait ici allusion Mme Du Deffand.

5. *Mes projets*. Allusion au désir que Mme Du Deffand avait déjà exprimé de prendre Mlle de Lespinasse pour dame de compagnie.

teuses, mais vous ressouvenez-vous qu'il y a deux ou trois mois que vous ne pensiez pas de même ? et que vous m'avouâtes que vous étiez effrayée de l'ennui que je vous faisais prévoir, et que, quoique vous y fussiez accoutumée, il vous deviendrait plus insupportable au milieu du grand monde, qu'il ne vous l'était dans votre retraite[1]; que vous tomberiez alors dans un découragement qui vous rendrait insupportable, m'inspirerait du dégoût et du repentir ? C'étaient vos expressions, et c'est apparemment cette faute que vous voulez que je vous pardonne, et que vous me priez d'oublier; mais, ma reine, ce n'est point une faute de dire sa pensée et d'expliquer ses dispositions, c'est au contraire tout ce qu'on peut faire de mieux; aussi, bien loin de vous en faire des reproches, je vous mandai que je vous savais bon gré de votre sincérité, et que quoiqu'elle me fît abandonner mes projets, je ne vous en aimerais pas moins tendrement; je vous répète aujourd'hui la même chose; réfléchissez sur le parti que vous prendrez. Je vous ai déjà dit la vie que vous mèneriez avec moi, je vais vous le répéter encore, pour que vous ne puissiez pas être dans la moindre erreur.

Je n'annoncerai votre arrivée à personne, je dirai aux gens qui vous verront d'abord, que vous êtes une demoiselle de ma province qui veut entrer dans un couvent, et que je vous ai offert un logement en attendant que vous ayez trouvé ce qui vous convient. Je vous traiterai non seulement avec politesse, mais même avec compliment dans le monde, pour accoutumer d'abord à la considération que l'on doit avoir pour vous; je confierai mes véritables intentions à un très petit nombre d'amis, et après l'espace de trois, quatre ou cinq mois, nous saurons l'une et l'autre comment nous nous accommodons ensemble, et alors nous pourrons nous conduire avec moins de réserve. Je n'aurai point l'air, dans aucun temps, de chercher à vous introduire; je prétends vous faire désirer, et si vous me connaissez bien, vous ne devez point avoir d'inquiétude sur la façon dont je traiterai votre amour-propre;

1. *Votre retraite.* Après avoir quitté M. et Mme de Vichy-Chamrond, elle s'était retirée dans un couvent à Lyon.

mais il faudra vous en rapporter à la connaissance que j'ai du monde. Si l'on croyait d'abord que vous fussiez établie auprès de moi, on ne saurait (quand même je serais une bien plus grande dame) de quelle manière on devrait traiter avec vous.... Il faut donc que l'on connaisse votre mérite et vos agréments avant toute autre chose. C'est à quoi vous parviendrez aisément, aidée de mes soins et de ceux de mes amis ; mais il faut vous préparer à supporter patiemment l'ennui des premiers temps. Il y a un second article sur lequel il faut que je m'explique avec vous, c'est que le moindre artifice, et même le plus petit art que vous mettriez dans votre conduite avec moi me serait insupportable. Je suis naturellement défiante, et tous ceux en qui je crois de la finesse me deviennent suspects au point de ne pouvoir plus prendre aucune confiance en eux. J'ai deux amis intimes, qui sont Formont[1] et D'Alembert; je les aime passionnément, moins par leur agrément, et par leur amitié pour moi, que par leur extrême vérité. Je pourrais y ajouter Devreux[2], parce que le vrai mérite rend tout égal, et que je fais par cette raison plus de cas d'elle que de tous les potentats de l'univers. Il faut donc, ma reine, vous résoudre à vivre avec moi avec la plus grande vérité et sincérité, ne jamais user d'insinuation, ni d'exagération, en un mot, ne vous point écarter, et ne jamais perdre un des plus grands agréments de la jeunesse, qui est la naïveté. Vous avez beaucoup d'esprit, vous avez de la gaieté, vous êtes capable de sentiments ; avec toutes ces qualités vous serez charmante, tant que vous vous laisserez aller à votre naturel et que vous serez sans prétention et sans entortillage.

Je ne doute point de votre désintéressement, et c'est une raison de plus pour moi de faire pour vous tout ce qui sera en mon pouvoir.

Quand vous aurez vu M. D.[3], vous me rendrez compte du résultat de votre conversation. Jusqu'à ce que j'en sois instruite, je n'ai rien à vous dire de plus.

Devreux m'a montré la lettre que vous lui avez écrite;

1. Voir la note 1 de la page 21. Sur D'Alembert, voir page 437.

2. *Devreux*, sa femme de chambre.

3. *M. D.* Sans doute M. d'Albon.

elle est remplie d'amitié, mais la quantité de *mademoiselle* que vous y avez placée est une espèce d'annulant. Vous me trouverez bien épilogueuse, mais je vous jure que je ne le suis sur rien, excepté sur ce qui altère la sincérité ; mais sur cet article, je suis sans miséricorde. Adieu, ma reine ; vous pouvez montrer cette lettre à notre ami [1]. Je ne lui cache rien de ce que je pense.

5. — A VOLTAIRE [2].

Je croyais que vous m'aviez oubliée, monsieur : je m'en affligeais sans me plaindre, mais la plus grande perte que je pouvais jamais faire, et qui met le comble à mes malheurs, m'a rappelée à votre souvenir. Nul autre que vous n'a si parfaitement parlé de l'amitié ; la connaissant si bien, vous devez juger de ma douleur. L'ami que je regretterai toute ma vie me faisait sentir la vérité de ces vers qui sont dans votre discours de *la Modération* [3] :

O divine amitié ! félicité parfaite ! etc.

Je le disais sans cesse avec délices ; je le dirai présentement avec amertume et douleur ! Mais, monsieur, pourquoi refusez-vous à mon ami un mot d'éloge [4] ? Sûrement, vous l'en avez trouvé digne : vous faisiez cas de son esprit, de son goût, de son jugement, de son cœur et de son caractère. Il n'était point de ces philosophes in-folio qui enseignent à mépriser le public, à détester les grands, qui voudraient n'en reconnaître dans aucun

1. *Notre ami*, sans doute le cardinal de Tencin, qui connaissait et approuvait les projets de Mme du Deffand.

2. Cette lettre ne porte point de date ; mais elle répond à une lettre de Voltaire du 27 décembre 1758 : Formont (voir p. 21, n. 1) était mort le mois précédent.

3. *La Modération*, le troisième des *Discours sur l'homme*.

4. Voltaire s'était borné dans sa lettre à dire : « J'apprends, madame, que votre ami et votre philosophe Formont a quitté ce vilain monde. Je ne le plains pas ; je vous plains d'être privée d'une consolation qui vous était nécessaire. » Dans la lettre du 12 janvier par laquelle il répondit à Mme Du Deffand, il inséra huit vers à la gloire de Formont, en s'excusant de ne jeter sur le tombeau de Formont que des fleurs sèches et fanées : « Le talent s'en va, dit-il, l'âge détruit tout. » Il avait alors un peu plus de soixante-quatre ans : voir cette lettre, page 90.

genre, et qui se plaisent à bouleverser les têtes par des sophismes et des paradoxes fatigants et ennuyeux ; il était bien éloigné de ces extravagances : c'était le plus sincère de vos admirateurs, et, je crois, un des plus éclairés. Mais, monsieur, pourquoi ne serait-il loué que par moi ? Quatre lignes de vous, soit en vers, soit en prose, honoreraient sa mémoire et seraient pour moi une vraie consolation.

Si vous êtes mort, comme vous le dites [1], il ne doit plus rester de doute sur l'immortalité de l'âme : jamais sur terre on n'eut tant d'âme que vous en avez dans le tombeau ! Je vous crois fort heureux. Me trompé-je ? Le pays où vous êtes [2] semble avoir été fait pour vous : les gens qui l'habitent sont les vrais descendants d'Ismaël, ne servant ni Baal ni le Dieu d'Israël. On y estime et admire vos talents sans vous haïr ni vous persécuter. Vous jouissez encore d'un fort grand avantage, beaucoup d'opulence, qui vous rend indépendant de tout et vous donne la facilité de satisfaire vos goûts et vos fantaisies. Je trouve que personne n'a si habilement joué que vous : tous les hasards ne vous ont pas été heureux, mais vous avez su corriger les mauvais, et vous avez tiré un bien bon parti des favorables.

Enfin, monsieur, si votre santé est bonne, si vous jouissez des douceurs de l'amitié, le roi de Prusse a raison [3] : vous êtes mille fois plus heureux que lui, malgré la gloire qui l'environne et la honte de ses ennemis.

Le président fait toute la consolation de ma vie ; mais il en fait aussi tout le tourment, par la crainte que j'ai de le perdre. Nous parlons de vous bien souvent. Vous êtes cruel de nous dire que vous ne nous reverrez jamais [4] ! Jamais ! C'est effectivement le discours d'un mort ; mais,

1. « Je ne vous écris presque jamais, disait Voltaire dans sa lettre du 27 décembre, parce que je suis mort et enterré entre les Alpes et le mont Jura... »

2. Les Délices, près de Genève (voir la note 1 de la page 74).

3. « Le roi de Prusse, disait encore Voltaire dans la même lettre, me mande quelquefois que je suis plus heureux que lui ; il a vraiment grande raison. »

4. « Je ne vous reverrai jamais, madame : j'ai acheté des terres considérables autour de ma retraite... » (Voltaire, *même lettre*.)

Dieu merci, vous êtes bien en vie, et je ne renonce point à l'espérance de vous revoir.

Je me rappelle peut-être un peu trop tard que vous avez été dégoûté d'entretenir un commerce de lettres avec moi[1]; la longueur de celle-ci va m'exposer aux mêmes inconvénients.

Adieu, monsieur. Personne n'a pour vous plus de goût, plus d'estime, plus d'amitié : il y a quarante ans que je pense de même.

6. — AU MÊME.

Paris, 5 septembre 1760.

J'étais en colère contre vous; votre dernière lettre m'avait déplu; vous m'y annonciez que vous ne m'enverriez plus rien, vous me reprochiez[2] d'aimer Fréron; vous me traitiez comme l'amie ou l'alliée des Pompignan et des Palissot[3]; j'en ai été indignée et on le serait à moins; mais faisons la paix; venez, que je vous embrasse.

Je fus avant-hier à la première représentation de *Tancrède*. J'y ai pleuré à chaudes larmes : j'avais été quelques semaines auparavant à *l'Écossaise*[4], qui m'avait fait un plaisir extrême. Vous avez balayé notre théâtre de tous les marmousets d'auteurs qui l'avilissaient et le salissaient depuis deux ou trois ans. Je suis folle de vous, et eussiez-

1. Voltaire n'avait pas écrit à Mme Du Deffand depuis le 5 mai 1756.

2. *Vous me reprochiez*, etc. Allusion à une lettre de Voltaire du 14 juillet 1760.

3. *Fréron* (1718-1776), rédacteur de l'*Année littéraire*, celui de tous les adversaires de Voltaire dont les attaques lui causèrent la plus vive irritation. — Jean-Jacques *Le Franc de Pompignan* (1709-1784), membre de l'Académie française, et son frère Jean-Georges (1715-1790), évêque du Puy, et plus tard (1774) archevêque de Vienne, ont été couverts de ridicule par Voltaire : ce n'en étaient pas moins tous deux de fort honnêtes gens, et le premier un poète très estimable. — *Palissot* (1730-1814), qui se déclarait l'admirateur de Voltaire, mais qui se montra l'adversaire acharné des autres philosophes, les avait attaqués dans ses *Petites lettres contre de grands philosophes* (1757), et surtout dans sa comédie des *Philosophes* (1760), comédie misérable, qui obtint cependant un grand succès.

4. *L'Écossaise*, comédie romanesque de Voltaire, en cinq actes et en prose (26 juillet 1760), dans laquelle il prétendit représenter Fréron sous les traits d'un misérable gazetier anglais du nom de *Wasp* (frelon).

vous mille fois plus de torts avec moi, je vous admirerais toujours et n'admirerais que vous, je vous le déclare net: je ne puis révérer de certaines choses que vous approuvez tant, je suis comme Mardochée :

> Je n'ai devant Aman pu fléchir les genoux,
> Ni lui rendre un honneur que l'on ne doit qu'à vous.

J'entends par Aman, nombre d'auteurs que vous honorez de votre protection et que je trouve fort ennuyeux et fort orgueilleux. Mlle Clairon joue à ravir[1]. Il y a un « *Eh bien, mon père*, » qui remue l'âme depuis le bout des pieds jusqu'à la pointe des cheveux.

Préville est charmant dans le rôle de *Freeport*[2] ; enfin, vous m'avez fait rire et pleurer, ce qu'il y avait longtemps qui ne m'était arrivé et que je n'espérais plus ; je vous en fais mille et mille remerciements. Je soupai hier avec Marmontel[3] ; je lui ai parlé de vous sans fin, sans cesse ; il dit que vous vous portez à merveille, et que vous n'êtes point du tout changé. Il n'en est pas ainsi de moi, mais si j'étais avec vous, je prendrais patience. Aurez-vous bien la cruauté de ne me rien envoyer? Je ne me paye point de vos raisons, ce ne sont que des prétextes.

7. — L'AVEUGLE DU DEFFAND AU SOI-DISANT AVEUGLE MAIS TRÈS CLAIRVOYANT VOLTAIRE[4].

Paris, 30 septembre 1763.

Je ne vous dirai point pourquoi j'ai tant tardé à vous

1. Dans *Tancrède*. L'exclamation que va citer Mme Du Deffand fut regardée par tous les contemporains comme un des plus beaux effets de la tragédie. L'héroïne vient de lire la dernière lettre écrite avant sa mort par celui qu'elle aime, et dans laquelle ce chevalier l'accuse d'une trahison qu'elle n'a point commise. Le père de la jeune fille n'est pas étranger à la confusion qui s'est produite : mais elle ne veut pas l'accabler de reproches, et sa douleur ne s'exprime que par ce « *Eh bien, mon père* » dont Mme Du Deffand fut si émue (acte V, sc. VI).

2. *Freeport*, négociant anglais, personnage de *l'Écossaise*. Préville (1721-1799), un des plus célèbres comédiens du Théâtre-Français au XVIIIe siècle ; Mlle Clairon, célèbre tragédienne, qui joua le rôle d'Aménaïde dans *Tancrède* (1723-1803).

3. Alors âgé de trente-sept ans, Marmontel, qui devait entrer à l'Académie trois ans plus tard, était déjà célèbre par ses succès au théâtre et dans les concours de l'Académie, et par ses *Contes moraux*.

4. Réponse à une lettre (nous la citons page 112) de « l'aveugle Voltaire à l'aveugle marquise Du Deffand. » Mme Du Deffand était en

répondre [1]. Si vous avez appris la mort de Mme de Luynes [2], vous avez dû deviner quelles étaient mes raisons; vous en faire le détail serait un grand ennui pour vous et une grande fatigue pour moi. J'aime bien mieux vous raconter ce qui se passa l'autre jour chez le roi de Pologne [3]. La reine y était, la cour était nombreuse, on parla de l'*Instruction pastorale de l'évêque du Puy* [4]; on loua l'ouvrage, on exalta l'auteur. « C'est un saint, » disait le roi de Pologne; « C'est un homme bien savant, » disait l'autre. « Tout cela est vrai, dit M. le prince de Beauvau [5], mais il n'aura jamais la célébrité de son frère [6]. »

Platon est revenu de la cour de Denys [7]; il en dit des merveilles. Il prétend que ce n'est point à ses pieds qu'on doit chercher ses oreilles, enfin il est comblé de gloire, en attendant qu'il soit vêtu de moire [8].

J'aimerais à la folie avoir une correspondance avec vous, si vous étiez bien aise d'en avoir avec moi, mais vous n'avez jamais rien à me dire; ce n'est que par le public que j'apprends ce que vous pensez, ce que vous dites, ce que vous faites; vous ne me jugez digne d'aucune confiance.

Laissons *François II* [9] tel qu'il est; c'est un genre qu'il est difficile de perfectionner; il est plus court de ne pas l'admettre.

effet complètement aveugle depuis plusieurs années.

1. La lettre de Voltaire était du 19 août.

2. Mme la duchesse *de Luynes*, tante maternelle de Mme Du Deffand (1684-1763) : dame d'honneur de Marie Leczinska, elle avait rendu des services à Mme Du Deffand qui avait pour elle beaucoup de préférence et d'affection.

3. Stanislas Leczinski (1677-1766), père de la reine de France, dépossédé de la Pologne par le traité de Vienne qui lui laissait le titre de roi (1738) : il avait reçu de l'Autriche en toute souveraineté le gouvernement de la Lorraine, qui devait, après sa mort, revenir à la France.

4. Jean-Georges Le Franc de Pompignan (voir p. 77, n. 3).

5. *Le prince de Beauvau* (1720-1793), qui fut plus tard maréchal de France et membre de l'Académie française.

6. Allusion à la célébrité fâcheuse que Voltaire faisait à Le Franc de Pompignan, le poète, par ses attaques multipliées et ses mordantes railleries.

7. *D'Alembert* venait de passer trois mois à la cour de Frédéric II.

8. Frédéric songeait à faire de D'Alembert le président de l'Académie de Berlin.

9. *François II*, tragédie en cinq actes et en prose, du président Hénault, inspirée par l'exemple des grandes pièces historiques de Shakespeare. Voltaire en avait parlé dans la lettre à laquelle répond Mme Du Deffand

Oh! monsieur de Voltaire, avez-vu lu M. Thomas[1]? Il devait dire avant son discours: « Allons, faquins, il vous faut du sublime! » Je suis indignée de l'éloquence régnante, j'aime mieux le style des halles. La pièce de Saurin[2] vient de tomber à plat.

Adieu, monsieur; ne m'oubliez pas, et envoyez-moi quelque chose qui m'amuse, j'en ai besoin: je péris de langueur et d'ennui.

8. — A MADEMOISELLE DE LESPINASSE.

Mercredi, 9 mai 1764.

Je ne puis consentir à vous revoir sitôt, mademoiselle; la conversation que j'ai eue avec vous, et qui a déterminé notre séparation[3], m'est dans le moment encore trop présente. Je ne saurais croire que ce soient des sentiments d'amitié qui vous fassent désirer de me voir, il est impossible d'aimer ceux dont on sait qu'on est détesté, abhorré, etc., etc., par qui l'amour-propre est sans cesse humilié, écrasé, etc., etc., etc., ce sont vos propres expressions, et la suite des impressions que vous receviez depuis longtemps de ceux que vous dites être vos véritables amis; ils peuvent l'être en effet, et je souhaite de tout mon cœur qu'ils vous procurent tous les avantages que vous en attendez; agrément, fortune, considération, etc., etc. Que feriez-vous de moi, aujourd'hui, de quelle utilité pourrais-je vous être? Ma présence ne vous serait

1. *Thomas* (1732-1785) venait de voir couronner par l'Académie française son *Eloge de Sully*, dont l'emphase est insupportable.

2. *Blanche et Guiscard*, tragédie en cinq actes de Saurin (1706-1781), dont le succès ne paraît pas avoir été si misérable que le dit Mme Du Deffand.

3. Mme Du Deffand avait renvoyé d'auprès d'elle Mlle de Lespinasse à la suite d'incidents dont on trouvera le récit pages 164-165. La lettre de Mme Du Deffand répond au billet suivant de Mlle de Lespinasse (8 mai 1764): « Vous m'avez fixé un terme, madame, pour avoir l'honneur de vous voir; ce terme me paraît bien long, et je serais bien heureuse si vous vouliez l'abréger; je n'ai rien de plus à cœur que de mériter vos bontés; daignez me les accorder et m'en donner la preuve la plus chère, en m'accordant la permission de vous aller renouveler moi-même l'assurance d'un respect et d'un attachement qui ne finira qu'avec ma vie, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très humble et très obéissante servante,

» LESPINASSE.

point agréable, elle ne servirait qu'à vous rappeler les premiers temps de notre connaissance, les années qui l'ont suivie, et tout cela n'est bon qu'à oublier. Cependant, si par la suite vous veniez à vous en souvenir avec plaisir, et que ce souvenir produisît en vous quelque remords, quelque regret, je ne me pique point d'une fermeté austère et sauvage, je ne suis point insensible, je démêle assez bien la vérité; un retour sincère pourrait me toucher et réveiller en moi le goût et la tendresse que j'ai eus pour vous; mais en attendant, mademoiselle, restons comme nous sommes, et contentez-vous des souhaits que je fais pour votre bonheur.

9. — A VOLTAIRE.

Paris, 16 mai 1764.

Je suis ravie, monsieur, que *l'honneur* vous déplaise[1] : il y a longtemps qu'il me choque; il refroidit, il nuit à la familiarité, et ôte l'air de vérité. Je proposai, il y a quelque temps, à une personne de mes amis, de le bannir de notre correspondance : elle me répondit : *Faisons plus que François Ier, perdons jusqu'à l'honneur.*

Vous avez bien mal lu ma dernière lettre, puisque vous avez compris que j'étais en liaison avec Mme de Pompadour[2]. Je vous mandais « que j'avais été fort occupée de » sa maladie et de sa mort, et que je m'y intéressais autant » que tant d'autres à qui cela ne faisait rien. »

Jamais je ne l'avais vue ni rencontrée; mais je lui avais cependant de l'obligation, et, par rapport à mes amis[3], j'appréhendais fort sa perte : il n'y a pas d'apparence, jusqu'à présent, qu'elle produise aucun changement dans leur situation....

Un autre article de ma lettre que vous avez encore mal entendu, c'est que je vous disais que le plus grand de tous les malheurs était d'être né[4]. Je suis persuadée de cette

1. Allusion à la formule usitée : « J'ai eu l'honneur de vous écrire. » Mme Du Deffand répond à une lettre de Voltaire du 9 mai.

2. Mme de Pompadour, venait de mourir à quarante-quatre ans.

3. *Mes amis*, le duc et la duchesse de Choiseul.

4. Voltaire avait cru voir dans cette pensée de Mme Du Deffand

vérité, et qu'elle n'est pas particulière à Judas, Job et moi ; mais à vous, mais à feu Mme de Pompadour, à tout ce qui a été, à tout ce qui est, et à tout ce qui sera. Vivre sans aimer la vie ne fait pas désirer sa fin, et même ne diminue guère la crainte de la perdre. Ceux de qui la vie est heureuse, ont un point de vue bien triste ; ils ont la certitude qu'elle finira. Tout cela sont des réflexions bien oiseuses, mais il est certain que si nous n'avions pas de plaisir il y a cent ans, nous n'avions ni peines ni chagrins ; et des vingt-quatre heures de la journée, celles où l'on dort me paraissent les plus heureuses. Vous ne savez point, et vous ne pouvez savoir par vous-même quel est l'état de ceux qui pensent, qui réfléchissent, qui ont quelque activité, et qui sont en même temps sans talent, sans passion, sans occupation, sans dissipation : qui ont eu des amis, qui les ont perdus sans pouvoir les remplacer ; joignez à cela de la délicatesse dans le goût, un peu de discernement, beaucoup d'amour pour la vérité : crevez les yeux à ces gens-là, et placez-les au milieu de Paris, de Pékin, enfin où vous voudrez, et je vous soutiendrai qu'il serait heureux pour eux de n'être pas nés. L'exemple que vous me donnez de votre jeune homme est singulier[1] ; mais tous les maux physiques, quelque grands qu'ils soient (excepté les douleurs), attristent et abattent moins l'âme que le chagrin que nous causent le commerce et la société des hommes. Votre jeune homme est avec vous, sans doute qu'il vous aime ; vous lui rendez des soins, vous lui marquez de l'intérêt, il n'est point abandonné à lui-même, je comprends qu'il peut être heureux. Je vous surprendrais, si je vous avouais que de toutes mes peines mon aveuglement[2] et ma vieillesse sont les moindres. Vous conclurez peut-être de là que je n'ai pas une bonne tête, mais ne me dites point que c'est ma faute, si vous ne voulez pas vous contredire vous-même. Vous m'avez écrit, dans une de vos dernières lettres, que

l'expression d'un désir de mourir mentir.

1. Voltaire lui avait raconté qu'un de ses parents, resté paralytique à la suite d'un accident, s'était accoutumé à son état et aimait la vie « comme un fou. »

2. *Aveuglement*, cécité.

nous n'étions pas plus maîtres de nos affections, de nos sentiments, de nos actions, de notre maintien, de notre marche, que de nos rêves. Vous avez bien raison et rien n'est si vrai. Que conclure de tout cela ? Rien, et mille fois rien : il faut finir sa carrière en végétant le plus qu'il est possible.

Une seule chose me ferait plaisir, c'est de vous lire. Si j'étais avec vous, j'aurais l'audace de vous faire quelques représentations sur quelques-unes de vos critiques sur Corneille[1]. Je les trouve presque toutes fort judicieuses : mais il y en a une dans les *Horaces* à laquelle je ne saurais souscrire : mais vous vous moqueriez de moi si j'entreprenais une dissertation.

Avez bien soin de votre santé : vous adoucissez mes malheurs par l'assurance que vous me donnez de votre amitié et le plaisir que me font vos lettres.

10. — AU MÊME.

Paris, 31 juillet 1766.

Vous vous trouvez peut-être fort bien de l'interruption de notre correspondance : mais ne m'en faites jamais l'aveu, je vous prie. Je n'ai point de plus sensible plaisir que de recevoir de vos lettres, ni d'occupations plus agréables que d'y répondre : je sais bien que le marché n'est point égal entre nous, mais qu'est-ce que cela fait ? ce n'est point à vous à compter rie à rie.

Je vous en demande très humblement pardon, mais je vous trouve un peu injuste sur Corneille[2]. Je conviens de tous les défauts que vous lui reprochez, excepté quand vous dites qu'il ne peint jamais la nature. Convenez du moins qu'il la peint suivant ce que l'éducation et les mœurs du pays peuvent l'embellir ou la défigurer, et qu'il n'y a point dans ses personnages l'uniformité qu'on trouve dans presque toutes les pièces de Racine. Corneille est plus grande que nature, j'en conviens, mais vous

1. Voir la note 1 de la page 102. 2. Voir la note 1 de la page 102.

étaient les Romaines; et presque toutes les grandes actions des Romains étaient le résultat de sentiments et de raisonnements qui s'éloignaient du vrai. Il n'y a peut-être que l'amour qui soit une passion naturelle, et c'est presque la seule que Racine ait peinte et rendue, et presque toujours à la manière française. Son style est enchanteur et continûment admirable. Corneille n'a, comme vous dites, que des éclairs; mais qui enlèvent, et qui font que, malgré l'énormité de ses défauts, on a pour lui du respect et de la vénération. Il faut être bien téméraire pour oser vous dire si librement son avis. Mais permettez-moi de n'en pas rester là, et souffrez que je vous juge ainsi que ces deux grands hommes. Vous avez la variété de Corneille, l'excellence du goût de Racine, et un style qui vous rend préférable à tous les deux[1], parce qu'il n'est ni ampoulé, ni sophistiqué, ni monotone; enfin vous êtes pour moi ce qu'était pour l'abbé Pellegrin sa *Péloppée*[2].

Adieu, monsieur, soyez persuadé que personne n'est à vous aussi parfaitement que moi.

11. — AU MÊME.

Paris, 28 février 1766.

Vos lettres et surtout la dernière[3] me font faire une ré-

1. Un an après la mort de Voltaire, Mme Du Deffand écrivait (8 octobre 1779) : « Je lis actuellement les *Théâtres* de Corneille, Racine et Voltaire; je trouve ce dernier bien inférieur, nullement digne d'être comparé aux deux autres; tous ses personnages ne sont que lui-même; autant il est charmant dans ses *Epîtres*, et dans plusieurs morceaux de sa *Henriade*, autant il est froid et médiocre dans ses tragédies. »

2. Tragédie qui passa pour la moins mauvaise de cet abbé Pellegrin (1663-1745) « qui dînait de l'autel et soupait du théâtre. » Elle fut représentée en 1733.

3. *La dernière*. Elle était du 19 février. En voici la plus grande partie. « Il y a un mois, madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus triste et la plus épineuse, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

» Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne, mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai eu du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi, mais ils font tous les importants et je ne veux pas l'être j'avoue franchement mon ignorance.

» Je trouve d'ailleurs dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont

flexion. Vous croyez donc qu'il y a des vérités que vous ne connaissez pas et qu'il est important de connaître? Vous pensez donc qu'il ne suffit pas de savoir ce qui n'est pas, puisque vous cherchez à savoir ce qui est? Vous pensez apparemment que cela est possible, pensez-vous que cela soit nécessaire? Voilà ce que je vous supplie de me dire. Je me suis figuré jusqu'à présent que nos connaissances étaient bornées au pouvoir, aux facultés et à l'étendue de nos sens; je sais que nos sens sont sujets à l'illusion, mais quel autre guide peut-on avoir? Dites-moi très clairement quel penchant ou quel motif vous entraîne aux recherches qui vous occupent? Est-ce la simple curiosité, et comment ce seul sentiment peut-il vous garantir de tous les objets qui vous environnent? Quelque puérils qu'ils soient par eux-mêmes, il est naturel que nous en soyons plus affectés que d'idées vagues qui sont pour nous le chaos, ou même le néant. Pour moi, monsieur, je l'avoue, je n'ai qu'une pensée fixe, qu'un sentiment, qu'un chagrin, qu'un malheur, c'est la douleur d'être née; il n'y a point de rôle qu'on puisse jouer sur le théâtre du monde auquel je ne préférasse le néant, et ce qui vous paraîtra bien inconséquent, c'est que quand j'aurais la dernière évidence d'y devoir rentrer, je n'en aurais pas moins d'horreur pour la mort. Expliquez-moi à moi-même, éclairez-moi, faites-moi part des vérités que vous découvrirez; enseignez-moi le moyen de supporter la vie, ou d'en voir la fin sans répugnance. Vous avez toujours des idées claires et justes; il n'y a que vous avec qui je voudrais raisonner; mais malgré l'opinion que j'ai

si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux, et quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

» L'étude a cela de bon qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oisiveté et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous, pour aller dire et écouter des riens d'un bout de la ville à l'autre. Ainsi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

» Ne méditez-vous pas aussi, madame? Ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini? Je suis tenté de croire qu'on pense à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme *Mathieu Garo*, qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes... »

de vos lumières, je serai fort trompée si vous pouvez satisfaire aux choses que je vous demande.

Votre petit imprimé m'a fait plaisir. J'admire votre gaieté; vous n'en auriez pas tant, si vous étiez dans ce pays-ci. On dit que Jean-Jacques ne fait pas un grand effet en Angleterre[1]. On y est un peu plus occupé de l'affaire des colonies[2] que de lui, de ses ouvrages, de sa servante[3] et de son habit d'Arménien[4].

Le président[5] vous fait mille tendres compliments, et moi, monsieur, je vous dis, avec la plus grande vérité, que je vous aime tendrement.

12. — A HORACE WALPOLE[6].

Paris, dimanche 25 mai 1766.

Je ne sais pas si les Anglais sont durs et féroces[7], mais je sais qu'ils sont avantageux et insolents. Des témoignages d'amitié, de l'empressement, du désir de les revoir, de l'ennui, de la tristesse, du regret de leur séparation, — ils prennent tout cela pour une passion effrénée; ils en sont fatigués, et le déclarent avec si peu de ménagement, qu'on croit être surpris en flagrant délit; on rougit, on est honteux et confus, et l'on tirerait cent canons contre ceux qui ont une telle insolence. Voilà la disposition où je suis pour vous, et ce n'est que l'excès de votre folie qui vous fait obtenir grâce : ce qui me pique, c'est que vous me trouvez fort ridicule. Je ne sais

1. Il y était arrivé au mois de janvier.

2. L'établissement de l'impôt du timbre (1765) avait ouvert la série des démêlés de l'Angleterre et des colons américains.

3. *Sa servante.* Entendez : la servante d'auberge qu'il a épousée (Thérèse Levasseur).

4. Son habit d'Arménien, qu'il avait affecté de porter à Paris.

5. Le président Hénault (voir la note 3 de la page 56).

6. Sur Horace Walpole, voir page 165. Rappelons seulement ici que, désireux par-dessus tout de se garder du ridicule, il avait peur que le public ne vît matière à railler dans l'affection que lui témoignait Mme Du Deffand : il se plaignait, fort injustement d'ailleurs, du « ton tragique » de ses lettres et lui remontrait sans ménagement que « les soupçons et les inquiétudes perpétuelles » conviennent sans doute à l'amour, mais que l'amitié ne s'en accommode point.

7. Allusion à un passage de la lettre à laquelle elle répond : « Qu'on ne dise jamais, écrit Walpole, que les Anglais sont durs et féroces. »

pas comment vous aurez trouvé ma dernière lettre; c'était un examen de conscience ; elle vous aura peut-être ennuyé à la mort, mais je m'amusai beaucoup à l'écrire : je suis devenue si dissimulée depuis votre départ, que, quand je vous écris, je me laisse aller à dire tout ce qui me passe par la tête : s'il faut encore que je me contraigne, même avec vous, cela m'attristera bien. Vous voulez toujours rire; l'extravagance est votre élément, et moi je suis triste et mélancolique; de plus, je ne me porte pas bien; je vous l'avais mandé, mais cela ne vous fait rien; vous ne vous informez pas seulement de mes nouvelles. Vous êtes un original où je ne comprends rien; je crois quelquefois que vous avez de l'amitié pour moi, et puis tout de suite je pense tout le contraire : je n'aime point tous ces virevousses-là; cependant, à tout prendre, vous me divertissez.

Vous êtes étonnant avec votre Lally[1]. Si vous saviez toutes les horreurs dont il était coupable, combien il a ruiné et fait périr de malheureux! Joignez à cela que le public était persuadé que son argent le tirerait d'affaire, vous conviendrez qu'il fallait un exemple : qu'importe qu'il fût officier général? il en méritait davantage un plus grand châtiment. Je suis persuadée que Pondichéry n'a été pris que par ses trahisons; enfin on ne devrait jamais condamner au supplice aucun malfaiteur si on lui avait fait grâce. A l'égard des trois années qu'il a été en prison, elles ont été nécessaires pour l'information de son procès; il fallait faire venir les preuves des Indes; enfin, je suis, je crois, tout aussi compatissante que vous, je ne pense pas qu'il soit selon la loi naturelle de faire mourir personne ; mais puisque la loi civile s'en est arrogé le droit, M. de Lally a dû avoir la tête tranchée. A l'égard du bâillon et du tombereau, je les désapprouve; mais ne croyez point qu'il y ait été fort sensible; il a fini en enragé : de tous les hommes c'était le moins intéressant et, je crois, le plus coupable. Je me perds dans votre esprit; qu'importe? je veux toujours vous dire ce que je pense....

1. Voir la note 2 de la page 149. Walpole avait, dans sa lettre, témoigné de son horreur pour l'exécution du malheureux général.

Ne m'écrivez plus d'impertinences; il y a tel moment où elles me feraient beaucoup de peine. Ne me parlez plus de votre retour; il y a cinq mois d'ici au mois de novembre, et sept jusqu'au mois de février; je ne veux pas plus penser à cela qu'à l'éternité.

Je vous prie d'être infiniment persuadé que vous ne m'avez point tourné la tête, et que je prétends bien ne me pas plus soucier de vous que vous ne vous souciez de moi : adieu.

13. — AU MÊME.

Mardi 27 mai 1766.

.... Voyez ce qui m'est arrivé hier au soir : je fais copier la lettre que j'ai écrite au président, pour ne pas faire deux éditions.

« Je vais vous causer un moment de trouble, mais il ne durera pas : je ramenai hier Mme de Forcalquier[1] ; elle était dans le fond du carrosse, et moi sur le devant. Vis-à-vis de M. de Praslin[2], l'essieu de derrière rompit tout auprès de la roue; la roue tomba, nous versâmes sans que la glace de devant, ni que celle de la portière, du côté que la voiture versa, aient été cassées : mon cocher fut jeté par terre, ainsi que les trois laquais qui étaient derrière, personne n'a été blessé, et les chevaux, à qui tout cela ne fit rien, s'en revinrent tout seuls avec l'avant-train à la porte de Saint-Joseph[3] : le portier les reçut très honnêtement, et leur tint compagnie jusqu'à ce que mes gens les vinssent rechercher pour ramener la voiture. Nous ne fûmes pas si heureuses, Mme de Forcalquier et moi; le suisse de M. de Praslin nous refusa l'hospitalité : Monseigneur trouverait mauvais qu'il nous reçût;

1. *Mme de Forcalquier*, femme du fils aîné du maréchal de Brancas, amie de Mme Du Deffand, plus distinguée par sa beauté que par son esprit. On cite cependant d'elle un mot assez spirituel : prétendant avoir reçu un soufflet de son mari, elle demandait la séparation; ne pouvant l'obtenir, elle alla trouver M. de Forcalquier : « Tenez, monsieur, lui dit-elle, voilà votre soufflet; je n'en peux rien faire. »

2. Entendez : vis-à-vis l'hôtel du duc de Praslin, cousin du duc de Choiseul et alors ministre des affaires étrangères. Cet hôtel était situé au coin de la rue du Bac et du quai d'Orsay.

3. Le couvent où demeurait Mme Du Deffand : voir p. 163, n. 1.

monseigneur n'était point rentré : nous le prîmes sur le haut ton ; nous entrâmes malgré lui ; le pauvre homme était tout tremblant : monseigneur rentra ; Mme de Forcalquier proposa à ce suisse de lui aller dire que nous étions là. « Oh ! je n'en ferai rien. — Et pourquoi donc, » s'il vous plaît ? — Parce que je n'oserais ; monseigneur le » trouverait mauvais ; je ne dois pas quitter mon poste. » Un laquais d'une mine superbe passe devant la porte ; Mme de Forcalquier lui demande un verre d'eau. « Je » n'ai ni verre ni eau. — Mais nous en voudrions avoir. » — Où voulez-vous que j'en prenne ? — Allez dire à » M. de Praslin que nous sommes là. — Je m'en garde- » rai bien ; monseigneur est retiré. » Pendant ce temps-là, Mme de Valentinois[1], qui revenait de la campagne et qui était à six chevaux, passe devant l'hôtel de Praslin, voit notre voiture, demande à qui elle est, vient nous chercher, et nous tire de la chambre du suisse, et nous ramène chez nous. Il est bien dommage que M. le chevalier de Boufflers[2] ne soit pas ici ; beau sujet de couplets : il est bon d'avertir les voyageurs de ne pas verser devant l'hôtel de monseigneur de Praslin »...

La suite de cette aventure est que monseigneur n'a pas compromis sa dignité en envoyant savoir de nos nouvelles : Mme de Forcalquier, ainsi que moi, s'en porte bien : mon cocher a une bosse à la tête et a été saigné : ainsi finit l'histoire....

14. — A M. CRAWFORD[3].

Paris, mardi 3 juin 1766.

Vous serez toujours mon petit Crawford, quelque conduite que vous puissiez avoir : *Primo* parce que je vous aime, et je vous aime parce que je vous estime et que je crois que vous m'aimez quand vous vous souvenez de

1. *Mme de Valentinois*, princesse de Monaco.

2. Le chevalier de Boufflers (1738-1815), aimable poète qui entra à l'Académie française.

3. Crawford, ou Craufurt, ami de Walpole, fut membre du Parlement, et passa cependant une grande partie de sa vie à Paris. Il mourut à Londres en 1814.

moi, ce qui arrive à la vérité fort rarement; *secundo* parce que vous m'avez induite à aimer M. Walpole, dont je me trouve très bien, malgré toutes les duretés et les injures atroces dont il remplit ses lettres; une page me transporte de fureur, et tout de suite une autre me fait crever de rire; on n'a jamais été plus original, personne ne lui ressemble; je l'avais fort prié de me mander votre marche. J'avais des raisons pour vouloir la savoir ; je croyais que j'aurais besoin de vous pour quelque chose, et je n'en ai eu que faire.

Vous allez donc en Écosse? Je vous plains, je connais toute la puissance de l'ennui et l'impossibilité qu'il y a de le surmonter; mais il ne faut pas penser, mon cher monsieur, qu'il vaut mieux se ruiner que de s'ennuyer, à moins qu'on ne soit résolu de se pendre au lieu de mourir de faim. La pauvreté est un malheur insupportable par l'excessif ennui qui en est inséparable. Vous avez une très mauvaise tête. Que faire à cela?... Je n'en sais rien. Je voudrais que vous devinssiez amoureux à la rage d'une femme raisonnable; je ne vois que ce remède-là pour vous; vous aimez le jeu à la folie sans aimer l'argent; vous seriez bien aise d'entrer dans les affaires en les détestant. Vous avez tout l'esprit qu'on peut avoir sans nulle curiosité, sans nul désir de rien savoir; enfin, sans milord Ossory[1], que je suppose que vous aimez toujours, je craindrais sérieusement qu'on ne vous trouvât dans la Tamise ou attaché à quelque arbre. Vous voyez que j'esquive le mot propre[2] parce que je le trouve malsonnant. Vous n'avez d'autre rapport avec M. Walpole, dites-vous, que l'amitié que vous avez l'un et l'autre pour moi; si vous n'en aviez pas infiniment d'autres, croyez que je ne vous aimerais pas tous les deux autant que je fais. Vous êtes mélancolique, et lui est gai; tout l'amuse et tout vous ennuie : voilà les seules différences. Mais du côté de la morale et peut-être du sentiment, c'est, je crois en vérité, la même chose. Pourquoi vous persuadez-vous que vous avez de la peine à écrire?...

1. Ami de Crawford.

2. *Le mot propre :* pendu.

Votre style est trop naturel pour que cela soit ; vous êtes paresseux, mais d'une paresse qui ne vous rend point heureux ; elle ne vous ôte point le besoin de l'occupation ; vous êtes sans prétention, mais vous n'êtes pas sans amour-propre. Vous voudriez peut-être faire de belles lettres ? Ah ! bon Dieu ! si c'était votre projet et que vous réussissiez, je n'en voudrais jamais recevoir !... Je ne trouve rien de si fastidieux que ce que presque tout le monde appelle *éloquence*. Je n'aime et n'estime que les bâtons rompus. Les phrases, les propos suivis, les dissertations, les traités, etc., etc., sont faits pour nos beaux esprits français ; tenez-vous-en, vous autres Anglais, à être baroques, tantôt durs, tantôt tendres, tantôt farouches, tantôt apprivoisés ; enfin, à être toujours vrais, à n'avoir jamais un protocole[1] de compliment, de civilité banale et dont il résulte une *fastidiosité* très dégoûtante. Je vous avertis que *fastidiosité* est un mot de ma façon et non pas de notre langue....

Demandez à M. Walpole qu'il vous conte ma versade avec Mme de Forcalquier[2]. La conduite superbe de monseigneur de Praslin et de tous ses vassaux ; qu'il vous raconte aussi l'histoire de M. de Thiars et de Mme de Monaco[3] et que cela ne soit, je vous en prie, qu'entre nous deux. Je ne veux point qu'il revienne ici que j'écris la chronique scandaleuse ; ce qu'on dit à Londres parvient très facilement à Paris. Depuis votre départ, ou plutôt depuis que je suis sous la tutelle de M. Walpole[4], je suis devenue d'une prudence consommée. Aussi je suis plus importante et bien plus *conséquencieuse* que vous ne m'avez vue. *Conséquencieuse* est encore un terme de ma façon ; il ne veut pas dire être *conséquente*, mais être *de conséquence*. Vous êtes, par exemple, *conséquent*, parce que vous raisonnez bien, et monseigneur de Praslin est *conséquencieux*.

Écrivez-moi du moins une fois avant votre départ pour

1. *Protocole*, recueil de formules officiellement fixées.
2. Voir la lettre précédente.
3. Ces deux personnes avaient été convaincues d'avoir voulu, pendant une soirée chez la comtesse de Beuvron (famille d'Harcourt), forcer un secrétaire.
4. Elle appelait on le sait, Walpole « mon tuteur. »

l'Écosse, et ne promettez point de revenir ici dans le courant de l'année si vous pouvez changer de résolution. Adieu, mais encore un mot. Faites mes compliments à M. Selwyn [1], et dites-lui que quand on veut avoir réponse, il faut donner son adresse.

Avouez que vous me trouvez bien bavarde; je souhaite que cette lettre ne vous fatigue pas plus à lire qu'elle ne m'a fatiguée à l'écrire.

J'ai fait tous vos compliments, et vous croyez bien qu'on y répond.

15. — A HORACE WALPOLE.

Paris, 27 octobre 1766.

.... Je suis bien sûre que vous vous accoutumerez à Montaigne; on y trouve tout ce qu'on a jamais pensé, et nul style n'est aussi énergique : il n'enseigne rien, parce qu'il ne décide de rien; c'est l'opposé du dogmatisme : il est vain, et tous les hommes ne le sont-ils pas? et ceux qui paraissent modestes ne sont-ils pas doublement vains? Le *je* et le *moi* sont à chaque ligne, mais quelles sont les connaissances qu'on peut avoir, si ce n'est pas le *je* et le *moi*? Allez, allez, mon tuteur, c'est le seul bon philosophe et le seul bon métaphysicien qu'il y ait jamais eu. Ce sont des rapsodies, si vous voulez, des contradictions perpétuelles; mais il n'établit aucun système; il cherche, il observe, et reste dans le doute : il n'est utile à rien, j'en conviens, mais il détache de toute opinion, et détruit la présomption du savoir....

16. — AU MÊME.

Paris, jeudi 30 octobre 1766.

.... Je ne doute pas que vous ne soyez persuadé que la personne de France qui vous aime le mieux c'est moi;

1. Ami de Crawford et de Walpole, membre du Parlement.

eh bien! vous vous trompez; il y en a une autre qui vous aime cent fois davantage, et d'un amour si aveugle, qu'elle ne vous croit aucun défaut, et certainement je ne suis pas de même. Avant de vous la nommer, il faut que je vous y prépare par une petite histoire que peut-être vous savez, car tout Paris la sait; mais vous pouvez l'avoir oubliée, et le pis, c'est que vous l'entendiez pour la seconde fois. — La voici :

L'archevêque de Toulouse[1] avait un grand-père, ce grand-père était mon oncle, cet oncle était un sot, et ce sot m'aimait beaucoup; il me venait voir souvent. Un jour il me dit : « Ma nièce, je vais vous apprendre une chose qui vous fera grand plaisir; il y a un homme de beaucoup d'esprit, du plus grand mérite, qui fait de vous un cas infini; il vous est parfaitement attaché; vous pouvez le regarder comme votre meilleur ami, vous le trouverez dans toute occasion; il n'a pas été à portée de vous dire lui-même ce qu'il pense pour vous, mais je me suis chargé de vous l'apprendre. — Ah! mon oncle, nommez-le-moi donc bien vite. — C'est, ma nièce... c'est le *sacristain des Minimes*. » Eh bien, mon tuteur, cette personne qui vous aime tant, c'est Mlle Devreux[2]; c'est à son état qu'il faut attribuer cet apologue, car sa personne et son mérite la rendent bien préférable à toutes les princesses et idoles de comtesses. Cette pauvre Devreux vous adore, et elle ne veut pas que je sois jamais fâchée contre vous; elle trouve que vous avez toujours raison.

Savez-vous, mon tuteur, à quoi je vais m'amuser? à faire des portraits. Je fis hier celui de l'archevêque de Toulouse[3]; on le lut en lui donnant à deviner de qui il

1. Loménie de Brienne (1727-1794), archevêque de Toulouse depuis 1763, il devait être nommé archevêque de Sens et contrôleur général des finances en 1787. Mme de Brienne, sa mère, était fille de M. de Brulart, fils du premier président Brulart, et frère de Mme de Luynes (voir page 179, note 2) et de la mère de Mme Du Deffand.

2. Femme de chambre de Mme Du Deffand.

3. Nous avons encore ce portrait avec plusieurs autres composés également par Mme Du Deffand : ce goût des portraits, qui suppose tant de finesse dans l'esprit et dans le style, avait été très répandu dans la société du XVIIe siècle et l'on sait qu'il avait persisté dans le XVIIIe siècle.

était ; il s'y reconnut, comme s'il s'était vu dans un miroir. Si vous le connaissiez davantage, je vous enverrais ce portrait, et je ne sais si je ferais bien, car vous ne faites pas grand cas des productions de ma Minerve. Je pourrai bien quelque jour chercher à vous peindre [1], mais je ne sais pas si je vous connais bien ; enfin, nous verrons....

17. — AU MÊME.

Dimanche matin, 18 janvier 1767.

Enfin M. Selwyn [2] part aujourd'hui à midi, chargé de deux paquets pour vous ; il prétend qu'il sera vendredi à Londres, et qu'il vous les remettra le même jour.

Je prie le bon Dieu de vous mettre dans une disposition favorable, et de vous rendre un lecteur bénévole ; vous verrez du moins qu'il n'est pas impossible, et qu'il est même très facile d'écrire, quoiqu'il semble qu'on manque de sujet : il n'y a qu'à se laisser aller à dire tout ce qui passe par la tête.

Ah ! mon Dieu, que la tête de ce pauvre président [3] est en mauvais état ! Je viens de recevoir un billet de sa propre main, dans lequel il me raconte une chute qu'il fit hier dans sa chambre, dont il m'avait fait lui-même le récit hier au soir. Il n'a plus du tout de mémoire ; cela me serre le cœur, et me dégoûte bien de la vie. Peut-on désirer de vieillir ? Mais parlons d'autre chose.

Je soupai hier au soir chez Mme de Forcalquier ; il y avait la duchesse de Villeroy [4], avec qui j'ai lié connaissance. Je l'ai priée à souper demain chez le président, et je la prierai dans huit jours à souper chez moi : elle ne devine pas mon intention ; c'est à cause des comédies qu'elle a souvent chez elle, où joue Mlle Clairon [5] ; et puis

1. Mme Du Deffand mit son projet à exécution, et nous avons le portrait qu'elle traça de Walpole.

2. Voir la note de la page 192. Selwyn se trouvait alors à Paris. Mme Du Deffand avait dit de lui, dans une lettre précédente : « Il n'a que de l'esprit de tête et pas un brin de cœur. »

3. Hénault, qui avait alors quatre-vingt-deux ans.

4. Sur Mme de Forcalquier, voir la note 1 de la page 188. La duchesse de Villeroy, née d'Aumont.

5. *Mlle Clairon* (voir page 85, note 1) était alors retirée du théâtre : la comédie était un divertissement très à la mode. Mme Du

c'est une hurluberlue, un drôle de corps, que vous ne serez pas fâché de connaître; elle ne donne point dans l'*idolâtrie*[1]; enfin, si cela n'est pas excellent, cela est du moins sans inconvénient.

La maréchale de Mirepoix[2] donne vendredi un bal à tous les jeunes gens de la cour et de la ville. Sa figure suit la marche ordinaire, et elle atteindra soixante ans au mois d'avril prochain; mais son esprit rétrograde, et aujourd'hui il n'a guère plus de quinze ans; il est inouï d'avoir une aussi mauvaise tête. Elle est brouillée avec M. de Choiseul; elle a refroidi tous ses amis, ses connaissances, et elle a éteint la tendre amitié que j'avais pour elle; il me reste encore quelque pointe de goût, mais je ne m'y livrerai pas. J'ai trop, à mes périls, appris à la connaître; je suis cependant fort bien avec elle, ainsi qu'avec l'autre maréchale[3]; mais de ces amis-là je dis comme Socrate : *Mes amis, il n'y a point d'amis.* Ce mot-là est très bon quand il est bien placé.

A propos de Socrate, nous avons ici un comte de Paar, qui a, dit-on, une grande figure triste et froide; il grasseye les *rr*, parle très lentement et en hésitant. Il disait l'autre jour chez le président : « Quel est ce Socrif qui s'empoisonna en mangeant ou buvant des cigales? » Eh bien, j'aime mieux entendre ces choses-là que les excellentes maximes de morale de Mme de Verdelin, et les savantes dissertations de Mme d'Houdetot[4]; les remarques fines de Mme de Montigny[5] : j'en ajouterais encore bien d'autres, mais vous me gronderiez.

Deffand veut dire que, pour la remercier de son invitation, Mme de Villeroy l'invitera sans doute à son tour à venir chez elle.

1. La comtesse de Boufflers, célèbre par son esprit, était la reine de la société qui se réunissait chez le prince de Conti. Ce dernier, en sa qualité de grand prieur (le grand prieuré de France est, dans l'ordre de Malte, l'une des trois subdivisions de la *langue* ou *nation* de France), habitait au Temple : d'où le nom d'*idole du Temple* donné par Mme Du Deffand à Mme de Boufflers, qu'elle n'aimait pas *donner dans l'idolâtrie*, c'est donc fréquenter chez le prince de Conti.

2. *Mme de Mirepoix*, aimable et vertueuse amie de Mme Du Deffand, qui lui sut cependant mauvais gré de s'être brouillée avec M. et Mme de Choiseul.

3. Mme de Luxembourg (1707-1787), une des reines de la mode vers le milieu du XVIIIe siècle.

4. Amie de Mme de Luxembourg, dont Rousseau a vanté l'esprit. Mme d'Houdetot (1730-1813), cousine et belle-sœur de Mme d'Epinay, est une des figures les plus connues et les plus aimables de la société du XVIIIe siècle.

5. *Mme de Montigny*, femme du

Enfin, mon tuteur, j'ai le malheur de passer pour un bel esprit, et cette impertinente et malheureuse réputation me met en butte à tous les étalages et à toute l'émulation de ceux qui y prétendent. Je leur romps souvent en visière, et voilà l'occasion où je m'écarte de vos préceptes de prudence. Cependant, hier, chez le président, je fus d'une sagesse admirable, je me dis : Je suis à la comédie ; écoutons les acteurs, et gardons-nous bien de devenir actrice en leur disant un seul mot. Je m'en allai avec la tranquillité de la bonne conscience, c'est-à-dire avec la sécurité de n'avoir choqué personne.

Je ne fermerai ma lettre qu'à six heures du soir. Que sait-on? — j'en recevrai peut-être une d'ici à ce temps-là qui me fera ajouter quelque chose à celle-ci. Sinon, adieu, tout est dit.

18. — AU MÊME.

Paris, dimanche 17 mai 1767.

Si j'ai donné dans le travers de chercher la pierre philosophale[1], je n'en rougirai point, et je ne m'en repentirai peut-être pas. Si ne pouvant trouver à faire de l'or, on est parvenu à trouver d'autres secrets, on n'a pas perdu son temps : il n'y a de recette contre l'ennui que l'exercice du corps, l'application de l'esprit, ou l'occupation du cœur ; c'est être automate que de se passer de tous les trois; mais on le devient, ou du moins on doit le devenir, quand on pousse sa carrière plus loin qu'il ne faudrait.

Bon Dieu, quelle différence de votre pays au nôtre ! Je serais tentée de vous envoyer le discours que l'abbé Chauvelin[2] a fait au parlement pour lui dénoncer[3] la

fils de Trudaine (1703-1769), directeur des ponts et chaussées.

1. « C'est la pierre philosophale, disait Mme Du Deffand dans une lettre précédente, que de s'assurer de ne s'ennuyer jamais. »

2. *L'abbé Chauvelin* (1716-1770), chanoine de Notre-Dame, conseiller au parlement de Paris, adversaire implacable des jésuites, qui, bannis de la France en 1762, venaient de l'être encore de l'Espagne par la pragmatique sanction de Charles III (2 avril 1767).

3. *Dénoncer* : annoncer, faire connaître l'existence de....

sanction pragmatique; nos forcenés sont à la glace; jamais ils ne perdent de vue la prétention du bel esprit et du beau langage; on enragerait chez nous avec *urbanité*; ce qu'on appelle aujourd'hui éloquence m'est devenu si odieux que j'y préférerais le langage des halles; à force de rechercher l'esprit on l'étouffe. Vous autres Anglais, vous ne vous soumettez à aucune règle, à aucune méthode; vous laissez croître le génie sans le contraindre à prendre telle ou telle forme; vous auriez tout l'esprit que vous avez si personne n'en avait eu avant vous. Oh! nous ne sommes pas comme cela; nous avons des livres; les uns sont l'art de penser; d'autres l'art de parler, d'écrire, de comparer, de juger, etc., etc. Nous sommes les enfants de l'art : quelqu'un de parfaitement naturel chez nous devrait être montré à la foire; enfin ce serait un phénomène, mais il n'en paraîtra jamais.

Je fus avant-hier, vendredi, entendre Mlle Clairon[1] dans *Bajazet*, chez la duchesse de Villeroy; elle joua bien, mais elle ne cache pas assez son art; aussi on l'admire, mais elle ne touche pas; le reste des acteurs était affreux, et déshonora la pièce au point que je la trouvai très mauvaise, et en effet elle pourrait bien ne pas valoir grand'chose : elle est certainement de mauvais goût, puisque le bon goût est ce qui approche de la nature ou ce qui imite parfaitement ce qu'on veut représenter. Si vous saviez votre d'Urfé aussi bien que moi mon Scudéry[2], vous trouveriez que la scène de *Bajazet* devrait être au bord du Lignon, qu'Acomat est le grand druide Adamas; Bajazet, Céladon; et Atalide, la bergère Astrée...

Je vous remercie de vos livres[3], j'en ferai la distribution. Quelle idée que votre *Richard III*[4]! J'aurais

1. Voir la note 5 de la page 194.

2. Entendez : si vous connaissiez le roman pastoral d'Honoré d'Urfé (1568-1625), *l'Astrée*, aussi bien que vous prétendez que je connais les romans de Mlle de Scudéry (1627-1701) furent publiés sous le nom de son frère Georges (1601-1667).

3. Les ouvrages que Walpole faisait imprimer chez lui, dans sa villa de Strawberry-Hill, et que Mme Du Deffand se proposait de communiquer à quelques amis.

4. Walpole préparait un ouvrage qui parut l'année suivante: *Doutes historiques sur la vie et la mort du roi Richard III.*

passé cette fantaisie à notre abbé de Longuerue [1]; mais votre tête, votre tête! ah! je ne dis pas ce que j'en pense.

19. — AU MÊME.

Paris, mardi 27 octobre 1767.

.... Je soupai hier avec la grand'maman [2]; je lui remis votre lettre qu'elle m'avait envoyée sur-le-champ; elle en est charmée; elle la fit lire tout haut par l'abbé Barthélemy [3], en présence de Selwyn et du président à qui elle était venue rendre une petite visite avant souper.

J'écrivis hier au soir au comte de Broglie [4]; je lui fis le récit d'une petite aventure; et pour n'avoir pas l'embarras de la dicter deux fois, j'en ai fait faire une copie que je vous envoie.

M. du Châtelet a le régiment du Roi [5]; on ne sait pourquoi on a tant tardé à le nommer.

Adieu, mon tuteur, je suis trop engourdie aujourd'hui, demain je serai peut-être plus animée.

Mercredi, à dix heures du matin.

Je vous ai annoncé hier une histoire; je croyais qu'on n'aurait qu'à la copier; on a fait partir ma lettre, il faut la dicter de nouveau, ce qui m'est très pénible; cependant je la fis raconter hier par M. de Choiseul; je pourrai vous l'écrire cette après-dînée, mais j'attendrai que le facteur soit passé. Si par hasard il m'apportait une lettre, cela me mettrait de bonne humeur, et vous auriez l'histoire; si je n'ai point de lettre, vous vous en passerez; adieu; à tantôt.

1. *L'abbé de Longuerue* (1652-1733), célèbre érudit français. On lui prête ce mot, à propos des tragédies de Racine : « Qu'est-ce que cela prouve? »

2. Mme de Choiseul. La grand'mère de Mme Du Deffand avait été, par un second mariage, duchesse de Choiseul. C'est par allusion à ce souvenir que Mme Du Deffand prit plaisamment l'habitude d'appeler grand'maman la femme du célèbre ministre, quoiqu'elle eût près de quarante ans de moins qu'elle. Voir p. 472.

3. Voir page 489.

4. *Le comte de Broglie* (1709-1781), ancien ambassadeur de France en Pologne, frère du maréchal de Broglie.

5. *Régiment du Roi* : le régiment des gardes françaises. — *M. du Châtelet*, fils de Mme du Châtelet, l'amie de Voltaire.

A quatre heures.

Point de courrier. Voici l'histoire : elle est d'environ huit jours. Le roi, après souper, va chez Madame Victoire[1] ; il appelle un garçon de la chambre[2], lui donne une lettre, en lui disant : « Jacques, portez cette lettre au duc » de Choiseul, et qu'il la remette tout à l'heure à l'évêque » d'Orléans. » Jacques va chez M. de Choiseul, on lui dit qu'il est chez M. de Penthièvre[3], il y va ; M. de Choiseul est averti, reçoit la lettre, trouve sous sa main Cadet, premier laquais de Mme de Choiseul. Il lui ordonne d'aller chercher partout l'évêque, de lui venir promptement dire où il est. Cadet, au bout d'une heure et demie, revient, dit qu'il a d'abord été chez monseigneur, qu'il a frappé de toutes ses forces à la porte, que personne n'a répondu : qu'il a été par toute la ville sans trouver ni rien apprendre de monseigneur. Le duc prend le parti d'aller à l'appartement dudit évêque, il monte cent vingt-huit marches, et donne de si furieux coups à la porte, qu'un ou deux domestiques s'éveillent et viennent ouvrir en chemise. « Où est l'évêque ? — Il est dans son lit depuis dix heures du soir. — Ouvrez-moi sa porte ! » L'évêque s'éveille. « Qu'est-ce qui est là ?... — C'est moi, c'est une lettre du roi... — Une lettre du roi ! eh ! mon Dieu, quelle heure est-il ? — Deux heures, » et prend la lettre. « Je ne puis lire sans lunettes... — Où sont-elles ?... — Dans mes culottes. » Le ministre va les chercher, et, pendant ce temps-là, ils se disaient : « Qu'est-ce que peut contenir cette lettre ? L'archevêque de Paris est-il mort subitement ? Quelque évêque s'est-il pendu ? » Ils n'étaient ni l'un ni l'autre sans inquiétudes. L'évêque prend la lettre ; le ministre offre de la lire ; l'évêque croit plus prudent de la lire d'abord ; il n'en peut venir à bout, et la rend au

1. Fille de Louis XV, célèbre par ses vertus, comme Madame Adélaïde, sa sœur.

2. Les *garçons de la chambre* étaient de petits officiers attachés à la chambre du roi pour recevoir ses ordres.

3. *Le duc de Penthièvre* (1725-1793) était le fils du comte de Toulouse, fils de Louis XIV : sa fille épousa le duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe. Son fils était le prince de Lamballe, dont la veuve fut une des plus célèbres et des plus touchantes victimes des massacres de septembre 1792.

ministre, qui lut ces mots : « Monseigneur l'évêque d'Or-
» léans, mes filles ont envie d'avoir du cotignac[1] ; elles
» veulent de très petites boîtes, envoyez-en chercher si
» vous n'en avez pas, je vous prie... » Dans cet endroit de la lettre, il y avait une chaise à porteurs dessinée; au-dessous de la chaise, « d'envoyer sur-le-champ dans
» votre ville épiscopale en chercher, et que ce soit de
» très petites boîtes. Sur ce, monsieur l'évêque d'Orléans,
» Dieu vous ait en sa sainte garde. Signé, Louis. »

Et puis plus bas, en *post-scriptum* : « La chaise à por-
» teurs ne signifie rien ; elle était dessinée par mes filles
» sur cette feuille que j'ai trouvée sous ma main. »

Vous jugez de l'étonnement des deux ministres ; on fit partir sur-le-champ un courrier ; le cotignac arriva le lendemain : on ne s'en souciait plus. Le roi lui-même a conté l'histoire, dont les ministres n'avaient point voulu parler les premiers. Si nos historiens étaient aussi fidèles que l'est ce récit, on leur devrait toute croyance. M. de Choiseul nous dit que le roi avait fort bien traité M. du Châtelet[2], quand il lui a fait son remerciement; qu'il avait toujours eu l'intention de lui donner son régiment; mais qu'il avait voulu faire toutes les informations; que toutes lui avaient été très favorables, et qu'il comptait sur ses soins pour maintenir son régiment, etc., etc.

20. — AU MÊME.

Paris, lundi 21 mars 1768, à trois heures après midi.

Mademoiselle Sanadon[3] dîne en ville; je me suis fait lire toute la matinée, je ne sais que faire ; par désœuvrement, pour chasser l'ennui, je vais vous écrire tout ce qui me passera par la tête ; ce ne sera pas grand'chose, et sur cette annonce je vous conseille de jeter ma lettre au feu sans vous donner l'ennui de la lire.

1. Confiture ou pâte de coings. Le cotignac d'Orléans est renommé.
2. Voir la note 5 de la page 198.
3. Parente du savant jésuite Sanadon, auteur d'élégantes poésies latines, Mlle Sanadon était établie chez Mme Du Deffand comme demoiselle de compagnie.

Mes soupers des dimanches sont déplorables, j'en faisais hier la réflexion ; je me tourmente pour avoir du monde, nous étions douze, il n'y avait personne que j'écoutasse ni dont j'eusse envie de me faire écouter, et cependant, je l'avoue, j'aime mieux cela que d'être seule. Je n'ai point mal dormi cette nuit, et ce matin j'ai lu une trentaine de lettres de Mme de Maintenon. Ce recueil est curieux, il contient neuf années, depuis 1706 jusqu'à 1715. Je persiste à trouver que cette femme n'était point fausse; mais elle était sèche, austère, insensible, sans passion ; elle raconte tous les événements de ce temps-là, qui étaient affreux pour la France et pour l'Espagne, comme si elle n'y avait pas un intérêt particulier; elle a plus l'air de l'ennui que de l'intérêt. Ses lettres sont réfléchies; il y a beaucoup d'esprit, un style fort simple; mais elles ne sont point animées, et il s'en faut beaucoup qu'elles soient aussi agréables que celles de Mme de Sévigné. Tout est passion, tout est en action dans celles de cette dernière, elle prend part à tout, tout l'affecte, tout l'intéresse : Mme de Maintenon, tout au contraire, raconte les plus grands événements, où elle jouait un rôle, avec le plus parfait sang-froid; on voit qu'elle n'aimait pas le roi[1], ni ses amis, ni ses parents, ni même sa place. Sans sentiment, sans imagination, elle ne se fait point d'illusions, elle connaît la valeur intrinsèque de toutes choses, elle s'ennuie de la vie et elle dit : *Il n'y a que la mort qui termine nettement les chagrins et les malheurs.* Un autre trait d'elle qui m'a fait plaisir : *Il y a dans la droiture autant d'habileté que de vertu.* Il me reste de cette lecture, beaucoup d'opinion de son esprit, peu d'estime de son cœur, et nul goût pour sa personne; mais je le dis, je persiste à ne la pas croire fausse. Autant que je puis vous connaître, je crois que ces lettres vous feraient plaisir; cependant je n'en sais rien, car depuis feu Protée, personne n'a été si dissemblable d'un jour à l'autre que vous l'êtes.

1. L'accusation paraît injuste. Mme de Maintenon, dit M. Gréard dans l'étude qu'il lui a consacrée, « était passionnée pour la grandeur du roi, qu'elle ne séparait pas de la grandeur de la France. »

Vous avez actuellement votre *Pétrarque*[1], je ne comprends pas qu'on puisse faire un aussi gros volume à son occasion. Le fade auteur ! que sa Laure était sotte et précieuse ! que la cour d'amour était fastidieuse ! que tout cela était recherché, *agrimaché*[2], maniéré ! et tout cela vous plaît ! Convenez que vous savez bien allier les contraires....

Adieu. Je ne sais quand je reprendrai cette lettre ni même si je la continuerai.

Mardi 22.

Oh ! oui, je la continuerai, parce que la demoiselle Sanadon dîne encore dehors.

J'ai fait plusieurs connaissances nouvelles ; je suis comme Mme de Staal[3], qui cherchait à en faire, parce qu'elle était, disait-elle, fort lasse des anciennes ; on parierait, sans crainte de perdre, qu'on ne serait pas plus content des unes que des autres, mais il y a le piquant de la nouveauté.

Je viens d'écrire à Voltaire, je lui demande s'il n'a pas le projet d'aller voir sa Catherine[4] ; je lui dis que ce serait le comble de la folie ; on soupçonne que c'est son projet, mais je ne le crois pas.

On dit qu'il va paraître un arrêt du parlement pour diminuer le nombre des couvents et fixer l'âge où l'on pourra faire des vœux ; ce sera l'ouvrage de M. de Toulouse[5] ; je vous renvoie à la *Gazette* pour ces sortes de nouvelles, je ne saurais m'occuper de ce qui ne m'intéresse point. Je suis à peu près comme un homme que connaissait mon pauvre ami Formont ; il disait : *Apprenez que je ne m'intéresse qu'aux choses qui me regardent.*

1. Allusion à la publication de l'abbé de Sade (1705-1778), *Œuvres choisies de Pétrarque, traduites de l'italien et du latin*, avec des *Mémoires sur sa vie*. On sait que Pétrarque (1304-1374) s'est surtout illustré par les *canzone* que lui inspira son amour pour la belle Laure de Noves.

2. Mot forgé, à rattacher sans doute à grime, grimace, grimacer.

3. *Mlle Delaunay*, plus tard *Mme de Staal* (1684-1750), confidente de la duchesse du Maine, auteur de piquants et célèbres *Mémoires*. Mme Du Deffand avait eu pour elle beaucoup d'affection.

4. Catherine II de Russie.

5. Loménie de Brienne (voir page 193, note 1), qui désirait arriver au ministère et qui en effet y arriva en 1776.

Tout le monde est peut-être de même, mais il y a des gens qui étendent les regards sur beaucoup d'objets. Les miens sont fort circonscrits ; et de la chose publique, il n'y a que les rentes et les pensions qui m'intéressent. Ces sentiments sont un peu bas, mais du moins ils sont naturels. En voilà assez pour aujourd'hui, je ne fermerai cette lettre qu'après avoir reçu la vôtre; c'est le vent d'ouest, à ce qu'on m'a dit, qui les amène le mardi et le samedi; celui du nord est le plus fréquent, ainsi je ne les attends jamais que le mercredi ou le dimanche.

Dites-moi comment vous trouvez cette phrase de ma lettre à Voltaire.

« Ne voyez jamais votre Catherine que par le télescope » de votre imagination; laissez toujours entre elle et vous » la distance des lieux à la place de celle du temps; faites » un roman de son histoire et rendez-la aussi intéressante, » si vous le pouvez, que la Sémiramis de votre tragédie. »

21. — A VOLTAIRE.

Paris, ce 16 juillet 1769.

.... Nous avons eu ici un opéra-comique qui a eu un succès inouï, c'est *le Déserteur*. Il vous fera plaisir. Les paroles sont de Sedaine[1]. Je ne sais si les ouvrages de cet auteur passeront à la postérité. Je ne sais s'il ne serait pas dangereux qu'il devînt modèle; mais ce Sedaine a un genre qui fait grand effet. Il a trouvé de nouvelles cordes pour exploiter la sensibilité, il va droit au cœur et laisse là tous les détours d'une métaphysique que je trouve détestable en tout genre. On la place aujourd'hui partout, même en musique. Plus la musique est recherchée et travaillée, plus elle a de succès[2]. Il y a ici un fameux

1. *Sedaine* (1719-1797), l'auteur du *Philosophe sans le savoir* (1765).— La musique du *Déserteur* est le chef-d'œuvre du compositeur Monsigny 1729-1817.

2. Mme Du Deffand conserva toute sa vie un goût très vif pour la musique de l'école française, dont les deux grands maîtres étaient Lulli (1633-1687) et Rameau (1683-1764), et d'injustes préventions contre les productions plus souples et plus savantes de l'école italienne, et aussi, quand ils commencèrent à être connus en France (1774), contre les opéras de Gluck (1714-1787).

joueur de violon qui fait des prodiges sur sa chanterelle[1]. Un homme disait à un autre : « Monsieur, n'êtes-vous pas enchanté ? Sentez-vous combien cela est difficile ?... — Ah! monsieur, dit l'autre, je voudrais que cela fût impossible !... » C'est ce que je dirais de tous les auteurs qui sautent à pieds joints sur le bon sens pour nous faire des raisonnements fatigants, ennuyeux et faux. Je mettrais à leur tête M. Jean-Jacques et puis tous ses prosélytes....

22. — A WALPOLE.

Lundi 17 décembre 1770,

Je ne vous ai point écrit par la poste d'aujourd'hui, parce que je ne veux point vous accabler de lettres; vous en recevrez une de jeudi 13, et puis un petit billet qui accompagne le *Testament* de Voltaire[2]. Malgré les assurances que vous me donnez que mes lettres vous font plaisir, je ne perdrai plus jamais la retenue et la réserve qu'il me convient d'avoir. On dit qu'il faut juger des autres par soi-même, et moi je dis qu'il n'y a point de règle qui n'ait son exception; on courrait souvent le risque d'être fort indiscret et fort importun, si l'on en usait avec les autres comme on serait bien aise qu'ils en usassent avec nous.

Oui, j'ai reçu des nouvelles de madame votre nièce[3]; elle écrit à merveille, c'est-à-dire sans prétention et d'un naturel parfait. Je ne sais ce que vous voulez dire de mes *magnificences dont elle m'aurait dispensée*; je n'ai à me reprocher dans aucun genre (et moins dans celui-là que dans tout autre) d'avoir pu blesser sa vanité; elle m'a fait des présents considérables, je n'ai fait nulle difficulté de les recevoir, je n'en ai point été ni fâchée ni humiliée; n'était-il pas convenable qu'il en fût de même d'elle? Mais on éprouve à tous moments la vérité d'un très beau vers de ma façon :

Le monde, chère Agnès, est une étrange chose[4] !

1. La corde la plus aiguë du violon.
2. Il s'agit ici d'une brochure d'un certain Marchand, intitulée *Testament politique de Voltaire.*
3. Mme Cholmondeley.
4. Molière, *l'Ecole des femmes*, acte II, sc. VI.

Il est singulier qu'à mon âge il y ait tant de choses qui me paraissent nouvelles et qui me causent tant de surprise. C'est en vérité dommage qu'il me reste si peu de temps pour en tirer du profit ; peut-être n'en tirerai-je pas l'utilité que j'imagine, et si je n'étais pas dupe à certains égards, je le serais à d'autres ; je l'ai été jusqu'à présent par trop de confiance, je le deviendrais par trop de méfiance ; mais ce qui est sûr, c'est que j'ai acquis un fonds très profond de mépris pour les hommes ; je n'en excepte pas les dames, tout au contraire, je les trouve bien pis que les hommes. Il serait bien doux d'avoir un ami à qui l'on pût confier toutes ses observations, toutes ses remarques, mais il est impossible.

Vous aurez vu par mon billet que nous ne sommes pas dans un état tranquille ; je ne sais ce que tout ceci deviendra, mais je ne prévois rien de bon[1], vous êtes accoutumés chez vous aux divisions, aux factions ; vous en êtes quittes pour des changements de décorations : il n'en est pas de même chez nous. La scène est plus tragique. Elle se termine toujours par quelque catastrophe.

Mercredi 19.

Je ne sais que penser de la paix ou de la guerre ; je tâche d'être comme le sage, préparée à tout événement. Le mois prochain ne se passera pas sans qu'il en arrive d'assez importants pour moi. On serait bien heureux si on pouvait s'abandonner soi-même comme on peut abandonner les autres ; mais on est forcément avec soi, et fort peu d'accord avec soi ; la faiblesse apprécie la valeur des choses, et la raison en rend indépendante. Si l'on se soumettait à la raison, on se mettrait au-dessus de tout événement, on se détacherait de tout, on se passerait de tout : mais il faudrait avoir du courage. C'est un don qu'on reçoit de la nature et qu'elle ne m'a pas accordé. J'éprouve tous les jours qu'on avait grand tort d'être étonné de

1. *Je ne prévois rien de bon.* Mme Du Deffand prévoyait que la disgrâce de Choiseul, qui survint en effet le 24 décembre, serait le résultat des intrigues du duc d'Aiguillon et de Mme du Barry. Elle y fait encore allusion dans la suite de cette lettre.

l'aveu que faisait Madame la duchesse du Maine : *Je ne suis point assez heureuse,* disait-elle, *pour pouvoir me passer des choses dont je ne me soucie pas.* J'enchérirais sur elle, et j'ajouterais : de celles que je méprise. Ah ! oui, il y a bien des choses que je méprise, et que la crainte de l'ennui me rend nécessaires. C'est un terrible malheur que d'être née sujette à l'ennui, et de ne connaître qu'une seule arme pour le vaincre; quand cette arme manque, on est perdu sans ressource, on ne sait que devenir, on a recours à la dissipation, à la lecture, on ne trouve dans l'une ni dans l'autre rien qui satisfasse ni intéresse. Il y a longtemps que j'ai senti que, pour supporter le malheur d'être née, il faudrait partager les vingt-quatre heures en en donnant vingt-deux au sommeil et deux autres à manger; c'est à peu près ce que font la plupart des animaux.

Avouez que tout ceci vous déplaît beaucoup; mais il faut que vous me permettiez de me laisser aller à vous dire tout ce qui me passe par la tête, sans quoi je ne saurais écrire, ce serait pour moi une gêne d'observer toutes mes paroles.

N'ayez point d'inquiétude sur ce que je crains d'*important* pour moi le mois prochain[1]; ce n'est point un malheur particulier. Bien des gens le partageront; j'y serai plus sensible qu'un autre, parce qu'il influera beaucoup sur l'arrangement de ma vie; je ne crois point tomber dans la fatuité en voulant vous rassurer sur ce qui me regarde. Je me flatte que vous vous y intéressez. Adieu.

23. — A VOLTAIRE.

Paris, 28 décembre 1770.

Vous savez déjà tous nos malheurs[2]. Vous ne doutez pas de mon affliction. J'ai tout perdu, mon cher Voltaire, et il ne me reste plus à perdre que la vie. Il n'y a que vous pour qui la vieillesse soit supportable; vous avez passé, pour ainsi dire, de cette vie-ci, sans mourir, à

1. Voir la note précédente.
2. *Nos malheurs :* la disgrâce du duc de Choiseul (voir la note 1 de la page 205).

l'éternité. Vous vous êtes séparé du présent, vous tenez à tout l'univers sans tenir à personne; vous voyez, vous jugez les événements sans intérêt particulier, vous vous suffisez à vous-même. Mais moi, mon cher Voltaire, condamnée à un cachot perpétuel, je n'avais de ressource que la société, que l'amitié de la plus charmante personne[1] qui ait jamais existé. Je ne vous ferai point de détail sur ce triste événement, il me faudrait plus de liberté d'esprit. Tout ce que je puis vous dire, c'est que jamais séparation ne fut plus touchante et plus douloureuse. Au milieu des pleurs et des cris de ses amis, cette grand'maman a montré un courage, une fermeté, une douceur, une tranquillité inouïes. Ce fut le lundi 24 que M. de Choiseul reçut sa lettre de cachet, avec ordre de partir le mardi avant midi; ils sont arrivés le mercredi à Chanteloup[2]. Mme de Grammont[3] est partie ce jour-là pour les aller trouver. L'archevêque de Cambrai part demain, et M. de Stainville partira dimanche. M. de Praslin partira demain pour Praslin. On n'a point encore disposé de leurs places. On a proposé celle de la guerre à M. de Muy[4] qui l'a refusée.

Parmi toutes les raisons que j'ai d'être affligée, vous y entrez pour beaucoup, mon cher Voltaire; notre correspondance en souffrira[5], à moins que vous ne trouviez quelque expédient.

Je ne suis point contente du mal que vous me dites de notre ancien ami[6]. Je conviens qu'il était faible, mais il avait eu l'esprit bien agréable, et le meilleur ton du monde; il avait fait son testament[7] dans un temps où il s'était fort entêté d'une fille que j'avais auprès de moi, et qui était devenue mon ennemie[8].

1. Madame de Choiseul.
2. *Chanteloup* : voir la note 5 de la page 475.
3. Sœur du duc de Choiseul: l'archevêque de Cambrai et M. de Stainville, ses frères; M. de Praslin, son parent, qui avait été secrétaire d'État sous son administration.
4. *Le comte du Muy* (1711-1775) accepta le ministère à l'avénement de Louis XVI (1774).
5. Entendez : parce qu'on ouvrira nos lettres à la poste.
6. Le président Hénault (voir la note 3 de la page 56), mort le mois précédent.
7. Voltaire s'était indigné que le président n'eût pas laissé par son testament la moindre marque d'amitié à Mme Du Deffand.
8. Mlle de Lespinasse (voir la note 3 de la page 180).

Je vous remercie de votre complaisance; vos petits vers[1] sont fort jolis, et j'en ferai usage. Adieu, mon cher Voltaire, conservez-moi votre amitié.

24. — A LA DUCHESSE DE CHOISEUL[2].

Paris, ce 22 juillet 1771.

Faites-moi la grâce, je vous prie, chère grand'maman, de me transcrire la phrase de la lettre à laquelle vous répondez. Je ne saurais concevoir ce que j'ai pu écrire. Je ne me souviens pas d'avoir parlé de vous à Mme d'Aiguillon[3], si ce n'est avant-hier que je lui dis que je vous avais mandé que l'événement présent n'avait rien changé à sa conduite, à son maintien, etc., etc., et que vous m'aviez répondu que vous n'en étiez pas surprise, ayant d'elle la meilleure opinion à toutes sortes d'égards. Si c'est là une faute, je vous en demande pardon; mais vous m'en avez grondée d'avance, puisqu'elle n'a été commise qu'avant-hier.

Je serais bien fâchée que vous n'eussiez point d'amis plus agréables que moi; mais je voudrais que vous n'en eussiez point qui ne vous aimassent d'une façon aussi désintéressée et aussi prudente. Il y a beaucoup de gloire à vous être attachée et au grand-papa; mais ce n'est pas la gloire que je recherche. Je me contente du plaisir que j'y trouve, et d'être votre enfant. Je vis tranquille dans mon tonneau, sans le pouvoir d'obliger et la volonté de nuire. Je n'ai pas assez de crédit pour faire le bien, mais j'ai la ferme volonté de ne jamais faire le mal, et je comprends dans le mal toutes les imprudences qu'on pourrait faire en voulant servir ses amis, comme les bravades, les services indiscrets. Tout le monde, c'est-à-dire les gens dont je suis connue, savent l'attachement constant et inviolable

1. Vers que Mme Du Deffand avait demandés à Voltaire pour accompagner l'envoi de quelques volumes qu'elle se proposait d'offrir à Mme de Luxembourg; le poète les lui avait envoyés dans sa lettre du 16 décembre, à laquelle répond Mme Du Deffand.

2. Cette lettre répond à celle de la duchesse de Choiseul qu'on trouvera page 484, et qu'il est indispensable de lire pour comprendre celle-ci.

3. Femme du duc d'Aiguillon, qui venait de succéder à Choiseul comme premier ministre.

que j'ai pour la grand'maman, pour le grand-papa, et le désir que j'ai de les aller trouver.

Voilà le compte exact de mes sentiments et de ma conduite. Je ne sais pas si j'ai la fierté anglaise[1], mais j'ai la noblesse française, et mes parents[2] n'ont point à rougir de moi.

25. — A LA MÊME.

Ce vendredi, 27 septembre 1771.

Vous êtes trop bonne, chère grand'maman, d'être inquiète de ma santé. Je me porte beaucoup mieux. J'ai plus de force et je trouve que c'est tant pis. Je m'accommode très fort de l'état de faiblesse; elle engourdit l'âme. C'est un bien de n'avoir pas d'activité quand on n'a point occasion de l'exercer; et encore un plus grand bien d'avoir peu de sensibilité, quand elle ne sert qu'à faire souffrir. Il me semble que je me trouverais fort bien d'être orme ou chêne. J'imagine qu'ils sont contents de leur situation, surtout quand ils se trouvent placés au milieu d'une forêt; on ne les sépare pas des arbres leurs voisins, qui sont sans doute leurs amis. Je ne leur connais de malheur que celui de vieillir. Car pour l'ennui, je ne crois pas qu'ils le ressentent. Ne voilà-t-il pas une belle idée? Mais je vous conte tout ce qui me passe par la tête. Vous direz : il n'était pas nécessaire que la petite-fille fût arbre pour devenir bûche! Ah! je meurs de honte de toutes ces bêtises. Mais je n'ai pas dormi cette nuit, et je ne sais ce que je pense, ni ce que je dis, épargnez-moi la honte de montrer cette lettre.

Vous êtes donc actuellement au milieu de la jeunesse la plus brillante? Vous en êtes ravie, parce qu'elle divertit le grand-papa. Je voudrais bien, lorsque je pourrai vous aller trouver, n'être pas si désassortie que je le serais aujourd'hui à ce qui vous environne. Mais mon capitaine et la grand'maman[3] seront pour moi, dans toutes les cir-

1. Allusion à un mot de la lettre de Mme de Choiseul : « Si vous ne m'entendez pas, un Anglais doit m'entendre. »

2. *Mes parents*, les gens de ma famille, vous par conséquent.

3. On sait de reste que la grand'maman est Mme de Choiseul elle-

Pourquoi me traitez-vous ainsi, mon cher Voltaire? un refus valait mieux qu'une telle complaisance[1]. Voilà tout le remerciement que vous aurez. Malgré mon dépit, je ne vous en aime pas moins, et je n'en serai pas moins empressée à solliciter Mme d'Enville[2] pour qu'elle sollicite ceux qu'il faut solliciter; car il y a, comme vous pouvez juger, bien des bricoles.

Je suis toute consternée : vous ne vous êtes point prêté à ce que je désirais, et à ce que j'attendais de votre amitié; je croyais aussi vous faire plaisir en vous procurant une occasion de marquer votre attachement, en confirmant tout ce que depuis quatre ans vous m'en aviez fait écrire. Vous avez pris de l'humeur mal à propos : le mal n'est pas sans remède; m'entendez-vous, mon cher contemporain[3]?

30. — AU MÊME.

19 décembre 1774.

Votre dernière lettre est étonnante[4], je serais fort tentée de m'en tenir à ma signature et d'adresser sa réponse à l'abbé Pellegrin. Non, jamais mon ancien, mon bon ami Voltaire ne pouvait prendre un tel travers avec moi. Se fâcher de ce que je n'ai pas été contente de recevoir de francs noëls, au lieu de couplets dont M. et Mme de Choiseul fussent l'unique objet! Se vanter qu'ils ont été approuvés par une compagnie nombreuse *et du meilleur ton!* me prêcher l'indulgence dont vous n'avez eu ni n'aurez jamais besoin, et dont assurément vous n'avez jamais donné l'exemple; je ne saurais vous reconnaître à de semblables traits.

Cependant si c'est vous, je croirai sans peine que vous

1. Mme Du Deffand paraît croire, quoique rien ne l'indique, que Voltaire a trompé son attente à dessein.

2. Voltaire comptait sur la duchesse d'Enville, née La Rochefoucauld (voir la note 1 de la page 118), pour arriver à faire reviser le procès du chevalier d'Etallonde, ami et complice du malheureux chevalier de La Barre (voir page 122, note 3).

3. *Contemporain:* Voltaire n'avait que trois ans de plus que Mme Du Deffand. Le poète, cédant à la nouvelle invitation de sa correspondante, renvoya de nouveaux noëls, aussi détestables que les précédents.

4. Voir la lettre précédente avec les notes.

Voltaire, d'Helvétius[1] et de tous messieurs les athées; ce sont les premiers martyrs de leurs systèmes, et il n'est pas impossible qu'elle ne fasse des prosélytes. Je ne sais pas quelle impression cette aventure vous fera. Pour moi, elle m'étonne, et je trouve leur courage supérieur à celui de Caton[2], et je n'admire plus autant que je le faisais la mort d'Othon[3]; on ne parle que de cette aventure....

29. — A VOLTAIRE.

Paris, 7 décembre 1774.

Ah! oui, je vous garderai le secret, vous pouvez en être sûr. Jamais faveur n'a été plus promptement accordée, mais plus différente de celle qu'on espérait[4]. Vous n'avez point compris ma demande; il n'était point question de poupon, de bœuf, d'âne, de sainte famille, mais de la joie du retour; et puis je ne me fixais point à des couplets. Une petite épître, ou quelque petite pièce de vers m'aurait satisfaite. Je vois que j'ai eu tort, que j'ai fait une demande indiscrète, que j'ai eu trop de familiarité avec le grand Voltaire, et pour m'apprendre mon devoir, il m'a fait répondre par l'abbé Pellegrin[5].

Vous vous seriez diverti de ma grande joie, et de ma consternation subite. On m'apporte votre lettre : « Ouvrez vite; y a-t-il des vers? — Oui, quatre couplets. — Chantez-les. » Ah! mon Dieu! mon Dieu! est-il possible!

1. *Helvétius* (1715-1771), philosophe matérialiste, auteur du livre *De l'Esprit*.

2. *Caton le Jeune*, celui qui se tua à Utique (46 ans av. J.-C.), après la défaite du parti républicain par César.

3. L'empereur Othon se tua après la victoire de son rival Vitellius, pour éviter de prolonger la guerre civile (69 ans ap. J.-C.).

4. Mme Du Deffand, devant avoir à souper chez elle, le soir de Noël, M. et Mme de Choiseul, avait demandé à Voltaire quelques couplets qui pussent être chantés sur quelque air de vieux noël, ou, à défaut de couplets, une petite pièce de vers. Voltaire comprit-il mal? Toujours est-il qu'il envoya des couplets sans rapport avec le projet de Mme Du Deffand et qui ne sont qu'une grossière parodie des noëls véritables.

5. « Pour satisfaire à votre étrange empressement, disait Voltaire, j'ai invoqué l'ombre de l'abbé Pellegrin. » L'abbé Pellegrin (1663-1745), auteur de poésies et d'œuvres dramatiques médiocres, avait adapté à des airs de vaudevilles différents épisodes de l'Ecriture sainte, des fragments des Psaumes et de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

des augmentations de dépense, ce qui ne produira pas de diminution d'impôts. Mais on paye bien jusqu'à présent les pensions et les rentes, peu m'importe le reste....

32. — AU MÊME.

22 mai 1776.

J'ai envie de vous écrire ; il me semble que je vous dois rendre compte de tout ce qui m'intéresse ; je ne sais pas trop pourquoi.

Mlle de Lespinasse[1] est morte cette nuit, à deux heures après minuit ; ç'aurait été pour moi autrefois un événement, aujourd'hui ce n'est rien du tout.

24 mai.

J'ai été interrompue, je reprends aujourd'hui.

Le duc de Richmond[2] arriva hier à midi, il vint chez moi à six heures ; il m'apporta votre joli présent et une charmante petite boîte à thé de Mme la duchesse de Richmond. Recevez mes remerciements, et chargez-vous auprès d'elle de ceux que je lui dois. J'ai été ravie de voir le duc. Vous avez raison, on se plaît avec lui, et c'est parce qu'il est sensible ; il n'y a que ces gens-là avec qui l'on se plaît véritablement ; il soupera demain chez moi, et lundi avec moi chez la duchesse du Carrousel[3] ; sa fille[4], je crois, n'y sera pas ; elle est dans une violente douleur, ainsi que le vilain bossu[5]. Il y a un nombre considérable d'affligés qui concourent d'intelligence à mettre le comble à la célébrité de cette défunte[6] ; il ne reste plus rien d'elle ni des siens dans mon voisinage ; je n'enten-

1. Sur Mlle de Lespinasse, voir pages 164-165.

2. *Le duc de Richmond* (1735-1806), membre de la Chambre des lords, un des grands seigneurs et des hommes d'Etat anglais les plus connus au XVIIIe siècle : il occupa de hautes fonctions politiques et militaires et fut un protecteur généreux et éclairé des arts.

3. Elle appelle ainsi (il est assez difficile de dire pourquoi), la duchesse de La Vallière, une de ses plus anciennes amies, qui garda jusque dans la vieillesse sa beauté et son esprit.

4. La duchesse de Châtillon, fort amie de Mlle de Lespinasse et de ses amis les philosophes.

5. Le marquis d'Anlezy, de la famille de Damas.

6. Mlle de Lespinasse.

drai plus parler d'eux, et bientôt en effet on n'en parlera plus.

Je reçus hier une très aimable lettre de M. Necker, il me parle beaucoup de vous; je ne sais si vous avoueriez tout ce qu'il m'en dit; il y a un article que je ne crois pas, et qui est fait pour plaire, n'eût-il que le son [1].

J'attends dimanche pour continuer, votre lettre m'en fournira le moyen.

Dimanche.

Cette lettre arriva hier. Je vous passe vos préventions sur [2] les deux renvoyés [3]; ce sont d'honnêtes gens, je le crois; mais lisez la fable dixième du huitième livre de la Fontaine [4]. Vos prédictions pourront arriver, mais il faudra qu'elles soient précédées d'un nouvel événement. Je ne m'intéresse pas plus que vous à la politique; mes souhaits se bornent à bien digérer, à bien dormir, et à ne point m'ennuyer.

Je suis fort aise du retour des Necker; ils débarqueront à Saint-Ouen; ils m'ont fait dire que ce serait samedi ou dimanche. Ils ne vous plaisent pas beaucoup, je le vois bien; tous les deux ont de l'esprit, mais surtout l'homme; je conviens qu'il lui manque cependant une des qualités qui rend le plus agréable, une certaine facilité qui donne, pour ainsi dire, de l'esprit à ceux avec qui l'on cause; il n'aide point à développer ce que l'on pense, et l'on est plus bête avec lui que l'on ne l'est tout seul, ou avec d'autres.

Vous avez dû être surpris de l'auteur du portrait [5]; elle en a fait un de notre Pomone [6] qui est une vraie enseigne

1. Sans doute quelque phrase de Necker sur l'amitié, froide, au gré de Mme Du Deffand, mais très sincère et très profonde que Walpole avait pour elle.

2. *Sur.* Entendez : en faveur de.

3. Turgot et Malesherbes. Le premier seul avait été renvoyé (mai 1776); le second avait donné sa démission.

4. *L'Ours et l'Amateur des jardins.* On en connaît la morale :

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami;
Mieux vaudrait un sage ennemi.

5. Un portrait d'une dame de leurs amis qu'elle avait envoyé à Walpole et dont l'auteur était Mme de La Vallière (voir la note 3 de la page 216).

6. Mme Du Deffand appelle ainsi une Mme de Marchais, femme d'un valet de chambre du roi; liée avec

à bière ; je n'en ai pas pris copie ; c'est tous les lieux communs de louanges, qui ressemblent à tous les brimborions dont la Pomone se pare.

C'est certainement votre boîte [1], et c'est une restitution occasionnée par le jubilé [2], ou les pâques ; ce n'a été qu'au bout de plus d'un mois que j'ai deviné qu'elle pouvait être celle que vous aviez perdue ; j'avais interrogé tout ce que j'avais vu, enfin je me souviens que ce pouvait être à vous ; je vous la renverrai...

J'eus avant-hier, vendredi, le grand-papa [3], sa sœur, les Beauvau [4], la maréchale [5] et sa petite-fille et plusieurs autres ; j'aurai même compagnie jeudi prochain ; et samedi 1er juin, le grand-papa partira pour Chanteloup, sa sœur pour Brienne [6] ; elle y restera cinq ou six jours ; de là elle ira à Plombières, et ne reviendra à Paris qu'à la fin du mois d'août. Il n'y a point cette année de Compiègne [7], ce qui fera que je ne serai point entièrement isolée.

Si j'étais plus en train d'écrire, je pourrais vous dire mille petits riens ; mais je n'ai ni le goût ni le talent de Mme de Sévigné [8] : elle trouverait aujourd'hui matière à huit pages.

le directeur des bâtiments et jardins du roi, M. d'Angivillers, elle était connue pour les belles fleurs et les beaux fruits qu'on trouvait toujours chez elle ou qu'elle se plaisait à offrir à ses amis. C'était un esprit assez médiocre, à en croire Mme Du Deffand qui dit encore d'elle : « C'est la Pomone la plus fertile et la plus généreuse, la meilleure et la plus ridicule de toutes les femmes. »

1. Il s'agit d'une boîte d'une certaine valeur qu'on avait trouvé sous un coussin chez Mme Du Deffand : celle-ci pensa que cette boîte devait appartenir à Walpole, qui en avait en effet perdu une, et que, sans doute, c'était une restitution de celui qui l'avait volée.

2. Il s'agit sans doute du jubilé institué à propos de l'élévation au pontificat de Pie VI (1775), qui avait coïncidé avec le retour régulier du jubilé ordinaire.

3. M. de Choiseul (voir page 198, note 2). Sa sœur : Mme de Grammont.

4. Le maréchal de Beauvau (1720-1793), membre de l'Académie française, et sa femme, personne d'un esprit fort distingué, mais impérieux.

5. Mme de Luxembourg (voir page 195, note 3). Sa petite-fille était Mme de Lauzun.

6. Brienne, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bar-sur-Aube. La terre de Brienne appartenait à M. de Brienne de Loménie, frère de l'archevêque de Toulouse.

7. Entendez : il n'y aura point de séjour de la cour, ou de voyage des Choiseul à Compiègne.

8. Pour qui Walpole avait une très vive admiration.

33. — AU MÊME.

.... M'est-il permis de vous dire ce que je pense de nos ministres renvoyés [1] ? Le Malesherbes est un sot, bon homme, sans talent, mais modeste, qui n'avait accepté sa place que par sa faiblesse ; par lui-même il n'aurait fait ni bien ni mal ; il eût voulu le bien, mais il ne savait comment s'y prendre ; il aurait fait le mal qu'on lui aurait fait faire, faute de lumière et par sa déférence pour ses amis ; la preuve qu'il en a donnée a été de se charger de parler à la reine contre M. de Guines [2], ce qui n'aurait point été de son devoir, quand il aurait été persuadé que cet ambassadeur était coupable ; c'était l'affaire de M. de Vergennes [3], qui fut bien aise de ne pas se compromettre, et le Turgot se servit de son ascendant sur ce pauvre homme pour lui faire faire cette sotte démarche ; il ne s'en repent pas, parce qu'il ne lui en coûte que sa place, dont il est ravi d'être débarrassé.

Pour le Turgot, il n'en est pas de même. Il s'afflige, dit-il, non de sa disgrâce, mais de ce qu'il n'est plus en son pouvoir de rendre la France aussi heureuse qu'elle l'aurait été si ses beaux projets avaient réussi, et la vérité est qu'il aurait tout bouleversé. Sa première opération qui fut sur les blés, pensa à les faire manquer dans Paris, y causa une révolte [4] ; depuis il a attaqué toutes les propriétés ; il aurait ruiné le commerce, nommément celui de Lyon [5]. Le fait est que tout est renchéri depuis son administration ; aucune de ses entreprises n'a eu l'apparence de devoir réussir ; il avait les plus beaux systèmes du monde sans prévoir aucun moyen. Enfin, excepté les économistes et les encyclopédistes, tout le monde convient que c'est un fou, et aussi extravagant et présomptueux

1. Voir la note 3 de la page 217. La lettre qu'on va lire est de très peu postérieure à la précédente.

2. Ambassadeur de France en Angleterre, qui avait dû revenir en France pour se défendre de certaines accusations portées contre lui : c'était un ami de Mme du Deffand.

3. M. de Vergennes (1717-1787) était ministre des affaires étrangères depuis 1774.

4. En 1775.

5. En décrétant la liberté du travail et la suppression des jurandes et des maîtrises (janvier 1776) : c'est sans doute à quoi fait allusion Mme Du Deffand.

qu'il est possible de l'être ; on est trop heureux d'en être défait. Qui est-ce qui lui succédera? Je l'ignore, mais on ne peut pas avoir pis qu'un homme qui n'a pas le sens commun ; et mieux vaut pour le gouvernement un habile homme avec moins de probité, c'est-à-dire avec moins de bonnes intentions, qu'un homme qui, ne voyant pas plus loin que son nez, croit tout voir, tout comprendre, qui entreprend tout sans jamais prévoir comment il réussira ; voilà comme est celui dont vous faites votre héros ; de plus, il est d'un orgueil et d'un dédain à faire rire ; si vous le connaissiez, il vous serait insupportable. Je l'ai beaucoup vu autrefois, et je puis vous assurer qu'il est tel que je vous le dépeins ; un tel personnage est très dangereux dans un État comme le nôtre ; il pourrait brouiller tout au point qu'on n'y trouvât que difficilement du remède. Il ne suffit pas, pour être un bon ministre, d'être désintéressé ni de vouloir faire le bien ; il faut le connaître. En voilà assez sur ce sot animal[1]. Bien des gens croient que ce seront mes parents adoptifs et réels[2] qui pourront succéder ; si cela arrive, je n'en serai ni bien aise ni fâchée. J'ai tort ; j'en serai fâchée, si cela nous procure la guerre ; voilà le seul côté par où j'envisage notre chose publique, et c'est peut-être encore un intérêt de trop ; car, qu'est-ce que je puis avoir à y perdre ou à y gagner ? Vous vous moqueriez de moi, de ce que je penserais que cela me dût faire quelque chose.

34. — AU MÊME.

Mercredi 28 [mai 1777].

Je vous promis hier de vous parler de l'Empereur[3], je

1. Nous n'insistons pas sur de tels passages. La postérité s'est définitivement prononcée entre Turgot et ses détracteurs. — Pour l'appréciation de l'œuvre et des projets de ce grand homme, nous renvoyons le lecteur aux nombreuses monographies dont il a été l'objet. — Ajoutons, pour excuser jusqu'à un certain point Mme Du Deffand, qu'à ses préjugés aristocratiques s'ajoute pour lui dicter ses jugements partiaux, la haine qu'elle a conçue pour les philosophes amis de Mlle de Lespinasse.

2. Le duc de Choiseul et l'archevêque de Toulouse (voir la note 5 de la page 202 et la note 2 de la page 198).

3. Joseph II (1741-1790), empereur

vous tiendrai parole ; mais il faut auparavant que je vous parle de mon petit chien. Je l'aime à la folie, il a pour moi une tendresse qui lui a acquis mon cœur et fait que je lui pardonne tous ses défauts, quoiqu'ils soient très grands : il aboie, il mord. Il a innombrablement d'ennemis ; la liste de ses morsures et des manchettes déchirées est très longue ; mais c'est qu'il ne veut pas qu'on m'approche ; je le bats, mais il ne se corrige point. Il a quelques amis, un certain chevalier de Beauteville[1], les ambassadeurs de Naples et d'Espagne, Mme de Luxembourg, voilà à peu près tout, et voilà aussi tout ce que je vous en dirai. Venons à l'Empereur. Il a été partout, il a voulu voir *le passé*, *le présent* et *l'avenir*[2] : on ne pénètre point l'époque qu'il préfère. On croit qu'il partira vendredi ou samedi ; il visitera nos provinces, il veut voir les bords de la Loire, ce qui le conduira très près de Chanteloup[3] ; il a promis d'y rendre visite. Son séjour ici a été le double de ce qu'il avait projeté. On s'est peut-être trop accoutumé à le voir ; les impressions qu'il a faites se sont usées ; la simplicité plaît, mais à la longue paraît peu piquante[4]. Je crois que ses voyages lui seront fort utiles ; il écrit tous les soirs tout ce qu'il a vu, entendu et retenu ; sa tête sera remplie de beaucoup, il en peut résulter des idées. Enfin il y a toute apparence qu'il sera un très bon souverain, et qu'il ressemblera plus à votre Henri VII[5], à notre Charles V, qu'à Frédéric II. Ce pronostic est fort hasardé.

Connaissez-vous les *Éléments de l'histoire d'Angleterre*, par l'abbé Millot[6] ? J'aime beaucoup sa manière d'écrire. Savez-vous ce que je lis présentement ? La *Bible*. Si vous l'avez oubliée, relisez-la.

d'Allemagne depuis 1765 et corégent des Etats héréditaires d'Autriche, qui appartenaient à sa mère Marie-Thérèse, à laquelle il succèda en 1780 ; il était frère de Marie-Antoinette et se trouvait à Paris en 1777.

1. Il fut longtemps ambassadeur de France en Suisse.

2. Ce sont sans doute les propres expressions de Joseph II.

3. *Chanteloup*. Voir page 475, note 5.

4. Voir page 333, une lettre de Mme Roland, encore jeune fille, sur le même sujet.

5. Henri VII, roi d'Angleterre (1487-1509), dont l'administration fut assez heureuse et a été souvent louée, quoique son avarice lui ait fait multiplier les exactions et les confiscations.

6. L'abbé Millot, de la Société de Jésus (1726-1785), historien médiocre, qui fut membre de l'Académie française.

Jeudi 29.

Je vous plains de l'ennui de cette lettre; je serais tentée de la jeter au feu : c'est n'avoir songé qu'à tuer le temps. Allons, je veux me persuader que je suis avec vous, je vous conterai un petit fait de l'Empereur qui m'a fort amusée; le voici.

Dans un de ses voyages, je ne sais dans quel temps ni dans quel lieu, il rencontra sur le grand chemin une chaise de poste versée, et celui à qui elle appartenait fort embarrassé ; il s'arrêta et lui offrit une place dans sa voiture; l'homme accepta. Ne se connaissant ni l'un ni l'autre, l'Empereur l'interrogea, lui demanda d'où il venait, où il allait; il se trouva qu'ils faisaient la même route. L'homme à la chaise lui dit qu'il lui donnait à deviner ce qu'il avait mangé à son dîner. « Une fricassée de poulet? dit l'Empereur. — Non. — Un gigot? — Non. — Une omelette? — Non. » Enfin l'Empereur rencontra juste. « Vous l'avez dit, » dit-il en lui tapant sur la cuisse. « Nous ne nous connaissons point, dit l'Empereur; je veux vous donner à deviner à mon tour. Qui suis-je? — Peut-être un militaire. — Cela peut être, mais on est encore autre chose. — Vous êtes trop jeune pour être officier général; vous êtes colonel? — Non. — Major? — Non. — Commandant? — Non. — Seriez-vous gouverneur? — Non. — Qui êtes-vous? Êtes-vous donc l'Empereur? — Vous l'avez dit! » en lui tapant sur la cuisse. Ce pauvre homme resta confondu, s'humilia, voulut descendre. « Non, non, lui dit l'Empereur, je savais qui j'étais quand je vous ai pris; j'ignorais qui vous étiez; il n'y a rien de changé, continuons notre route. »

On nous dit hier que la Geoffrin [1] lui avait écrit qu'elle mourrait de douleur si elle ne le voyait pas; il a eu la complaisance d'y aller. Il part, dit-on, après-demain.

1. *La Geoffrin.* Mme Geoffrin, qui devait mourir quelques mois plus tard à l'âge de soixante-dix-huit ans, était une bourgeoise de Paris qui avait su réunir les plus distingués d'entre les philosophes dans son salon, où tous les étrangers illustres de passage à Paris demandaient à être présentés : Mme Du Deffand a plus d'une fois, comme ici, laissé percer sa jalousie contre elle.

35. — AU MÊME.

Février 1778.

Nous n'eûmes point de courrier dimanche, et votre lettre n'est arrivée que lundi 16.

Il est certain que si je persévère à vous parler de moi, il faudra que j'aie bon courage, et de plus un dessein formel de vous mettre au désespoir. Il faut que je disparaisse, et pour rendre la correspondance supportable, il ne faut pas que l'on puisse deviner de qui sont les lettres, ou du moins qu'on ne puisse le deviner que par les noms propres dont elles seront remplies, par exemple, celui de Voltaire. Il arriva[1], comme je vous l'ai mandé, le mardi 10. L'affluence a été grande; l'Académie a fait une députation, M. de Beauvau[2] a voulu s'en charger. Les comédiens ont été en corps le visiter, Belcourt[3] à leur tête; il lui dit que c'était le reste de la Comédie qui lui venait rendre hommage. Ce mot *reste* était en l'honneur de Le Kain qu'ils venaient de perdre. Voltaire leur répondit qu'il ne voulait plus vivre que par et pour eux. En conséquence, il leur apporte une tragédie à laquelle il ne cesse de retoucher, corriger, changer : il y a passé ses deux premières nuits; il l'avait nommée *Alexis Comnène*; et comme ce nom n'est pas favorable pour la rime, il l'a changé en celui d'*Irène*. Tous les acteurs iront chez lui ces jours-ci en faire la répétition. Il m'y a invitée; mais comme ce sera entre onze heures et midi, et que c'est souvent l'heure où je commence à dormir, il est douteux que je puisse m'y rendre. Il m'a marqué la plus grande amitié et la joie la plus vive de me revoir; elle a été réciproque. Il prétend s'en retourner ce carême, je ne crois pas qu'il le puisse; il a mal à la vessie, il a des hémorroïdes, on disait hier qu'il avait du dévoiement; son extrême vivacité le soutient, mais elle l'use; je ne serais pas étonnée qu'il mourût bientôt.

1. Sur le retour de Voltaire à Paris, voir pages 157 et suivantes.
2. Sur le prince *de Beauvau*, voir la note 5 de la page 179.
3. *Belcourt*, un des meilleurs acteurs du Théâtre-Français.

Le *Courrier de l'Europe* nous traduit tous vos discours du Parlement... Nous sommes comme vous; on croit alternativement la paix ou la guerre[1]; les militaires la désirent, les citoyens la craignent. Une partie du public ne s'occupe que de musique; les Gluck et les Piccini[2] partagent la cour et la ville; l'ambassadeur de Naples est à la tête du dernier parti; les gens de l'ancien temps n'aiment ni l'un ni l'autre....

Mercredi 18 février.

Cette lettre a été commencée lundi 16; il n'est rien arrivé depuis qui puisse vous intéresser.

36. — AU MÊME.

Dimanche 22 février 1778.

Je vous ai raconté ma première visite à Voltaire[3]; elle fut le 14, il était arrivé le 10, et de ses connaissances j'ai été la moins empressée. Je voulais le voir seul, c'est-à-dire avec M. de Beauvau[4]. Je lui fis hier ma seconde visite, encore avec M. de Beauvau; mais elle ne fut pas aussi agréable que la première. D'abord nous passâmes plusieurs pièces dont toutes les fenêtres étaient ouvertes; nous fûmes reçus par la nièce Denis, qui est la meilleure femme du monde, mais certainement la plus gaupe; par le marquis de Villette[5], plat personnage de comédie, et par sa jeune épouse qu'on dit être aimable; elle est appelée *Belle et Bonne* par Voltaire et sa suite. Étant arrivés dans le salon, nous n'y trouvâmes point Voltaire; il était

1. La guerre d'Amérique allait éclater.

2. Les partisans de Gluck et ceux de Piccini. Gluck (1714-1787) illustre musicien allemand, admirable surtout par l'art avec lequel il sut approprier la musique au sens et à l'accentuation des paroles : il séjourna à Paris de 1774 à 1780. L'Italien Piccini (1728-1800), qui vint à Paris en 1776, et qu'on voulut opposer à ce grand homme, était un compositeur agréable et fécond, mais dont les œuvres manquent de vérité et de force : la postérité a vengé Gluck des attaques et des préventions de ses adversaires : son rival est presque entièrement oublié, et déprécié non sans excès

3. Voir la lettre précédente.

4. Voir page 179, note 5.

5. Le marquis de Villette (1736-1797), que Voltaire avait pris en affection, avait épousé Mlle de Varicourt, fille adoptive de Mme Denis, nièce de Voltaire : celui-ci, à son arrivée à Paris, descendit chez le marquis de Villette.

enfermé dans sa chambre avec son secrétaire; on nous pria d'attendre ; mais le prince, qui avait affaire, me demanda son congé; je restai donc avec la nièce Denis, le marquis Mascarille et Belle et Bonne. Ils me dirent que Voltaire était mort de fatigue, qu'il avait lu dans l'après-dînée sa pièce tout entière aux comédiens, leur avait fait répéter leurs rôles, qu'il était épuisé et hors d'état de pouvoir parler; je voulus m'en aller, on me retint, et pour m'engager à rester, Voltaire m'envoya quatre vers qu'il a faits pour Pigalle, qui va faire sa statue ou son buste en marbre[1] : je viens de les chercher; mais il faut que j'aie laissé tombé hier au soir le petit portefeuille où ils sont, avec plusieurs autres, chez la grand'maman[2]; j'envoie dans ce moment chez elle pour qu'on le cherche. Après avoir attendu un bon quart d'heure, Voltaire arriva, disant qu'il était mort, qu'il ne pouvait pas ouvrir la bouche; je voulus le quitter, il me retint, il me parla de sa comédie[3]; il me proposa de nouveau d'en entendre la répétition générale qui s'en ferait chez lui, qu'il me ferait avertir; il n'a que cet objet dans la tête, c'est ce qu'il l'a fait venir à Paris, c'est ce qui le tuera, si elle n'a pas un grand succès; mais tout conspire à la faire réussir. Il a encore sans doute d'autres prétentions, celle d'aller à Versailles, de voir le roi, la reine, mais je doute qu'il en obtienne la permission. Il dit ensuite à M. le marquis de me raconter la visite qu'il avait eue d'un prêtre; mais M. le marquis s'y prenant fort mal, il le fit taire, prit la parole, et me dit qu'il avait reçu une lettre d'un abbé[4], qui lui marquait beaucoup de joie de son arrivée à Paris ; qu'il ne devait pas douter de l'empressement qu'on avait de connaître un homme tel que lui. « Accordez-moi, lui dit-il, la permission de vous venir voir; il y a trente ans que je suis prêtre; j'ai été vingt ans aux jésuites, je suis estimé et considéré de M. l'archevêque ; je rends des services, je prête mon ministère dans diverses cures à Paris; je vous offre mes soins; quelque supériorité que vous ayez sur

1. Voir, sur cette affaire, la lettre de la page 146.
2. Voir page 198, note 2.
3. La tragédie d'*Irène*.
4. L'abbé Gauthier, de Saint-Sulpice.

les autres hommes, vous êtes mortel comme eux; vous avez quatre-vingt-quatre ans, vous pouvez prévoir des moments difficiles à passer; je pourrais vous y être utile, je le suis à M. l'abbé de l'Attaignant[1], il est plus âgé que vous : je vais dîner et boire avec lui aujourd'hui : permettez-moi de vous venir voir. » Voltaire y a consenti; il l'a vu, il en est fort content; cela sauvera, dit-il, du scandale ou du ridicule.

37. — AU MÊME.

Paris, 12 avril 1778.

.... J'eus enfin la visite de Voltaire; je le mis à son aise en ne lui faisant aucun reproche; il resta une heure, et fut infiniment aimable. Je n'avais chez moi que Mme de Cambis[2], la Sanadona[3], et une de nos habitantes de Saint-Joseph. Il vient d'acheter une maison dans le quartier de Richelieu; il compte y passer huit mois de l'année, et les quatre autres à Ferney; il est aussi animé qu'il ait jamais été. Les honneurs qu'il a reçus ici sont ineffables; il n'y en a d'aucun genre qui lui ait manqué. Il est suivi dans les rues par le peuple qui l'appelle l'*homme aux Calas*. Il n'y a que la cour qui se refuse à l'enthousiasme; il a quatre-vingt-quatre ans, et en vérité je le crois presque immortel; il jouit de tous ses sens, aucun même n'est affaibli : c'est un être bien singulier, et en vérité fort supérieur. S'il me voit souvent, j'en serai fort aise; s'il me laisse là, je m'en passerai, je ne me permets plus ni désir ni projet....

Vous dites que l'on ne s'aperçoit pas de la diminution de mon esprit; oh! je suis bien sûre du contraire.

1. L'abbé l'Attaignant (1697-1779), assez connu par ses chansons et ses poésies légères.

2. *Cambis* (vicomtesse de), amie de Mme Du Deffand, sœur du prince de Chimay et de Mme de Caraman Elle mourut en 1809.

3. Voir la note 3 de la page 200.

38. — AU MÊME.

22 août 1780.

Je reçois votre lettre du 13 et 14. Je vous mandai, dans ma dernière, que je ne me portais pas bien, c'est encore pis aujourd'hui. Je n'ai point de fièvre, du moins on le juge ainsi, mais je suis d'une faiblesse et d'un abattement excessifs; ma voix est éteinte, je ne puis me soutenir sur mes jambes, je ne puis me donner aucun mouvement, j'ai le cœur enveloppé; j'ai de la peine à croire que cet état ne m'annonce une fin prochaine. Je n'ai pas la force d'en être effrayée, et ne vous devant revoir de ma vie, je n'ai rien à regretter. Les circonstances présentes font que je suis très isolée, toutes mes connaissances sont dispersées. Votre cousin est abîmé dans son procès, il y a huit jours que je ne l'ai vu.

Pouvez-vous penser qu'il sache comment je me porte? Oh! il est bien simple qu'il ne s'en occupe pas, et je suis bien loin de lui en savoir mauvais gré; il s'agit aujourd'hui de toute sa fortune et de celle de son fils qu'il adore [1].

Divertissez-vous, mon ami, le plus que vous pourrez; ne vous affligez point de mon état; nous étions presque perdus l'un pour l'autre; nous ne nous devions jamais revoir; vous me regretterez, parce qu'on est bien aise de se savoir aimé.

Peut-être que par la suite Wiart [2] vous mandera de mes nouvelles; c'est une fatigue pour moi de dicter.

1. M. Thomas Walpole était venu à Paris pour obtenir du gouvernement français les moyens de recouvrer une somme prêtée à un négociant de l'île de la Grenade (Petites-Antilles); cette île appartenait aux Anglais depuis 1762 et devait leur revenir en 1783 (traité de Versailles); mais en 1779, les Français, commandés par d'Estaing s'en étaient emparés.

2. Wiart était, on le sait, le secrétaire de Mme Du Deffand. Il joignit à cette lettre même de la marquise le post-scriptum suivant : « Wiart ne voulait point qu'une lettre aussi triste fût envoyée ; mais il n'a pu rien gagner : il convient, sans doute, que madame est fort faible, mais pas aussi malade qu'elle se croit ; il s'y mêle beaucoup de vapeurs, et elle voit tout en noir. M. Bouvard vient de lui ordonner deux onces de casse, elle en a pris ce soir la moitié, et elle prendra l'autre moitié demain matin ; elle vient de manger une bonne assiette de potage et un petit biscuit, elle est plus forte que tantôt; elle était dans une mau-

vaise disposition quand elle a écrit. Wiart aura soin de mettre un bulletin à chaque jour de poste, jusqu'à ce que la santé soit rétablie dans son état ordinaire. » — Deux mois après Wiart envoyait à Walpole le récit des derniers moments de Mme Du Deffand, dans une lettre dont voici la première partie : « Vous me demandez, monsieur, des détails de la maladie et de la mort de votre digne amie. Si vous avez encore la dernière lettre qu'elle vous a écrite, relisez-la, vous y verrez qu'elle vous fait un éternel adieu, et cette lettre est, je crois, datée du 22 août : elle n'avait point encore de fièvre alors, mais on voit qu'elle sentait sa fin approcher, puisqu'elle vous dit que vous n'auriez plus de ses nouvelles que par moi. Je ne puis vous dire la peine que j'éprouvais en écrivant cette lettre sous sa dictée : je ne pus jamais achever de la lui relire après l'avoir écrite; j'avais la parole entrecoupée de sanglots. Elle me dit : *Vous m'aimez donc ?* Cette scène fut plus triste pour moi qu'une vraie tragédie, parce que dans celle-ci on sait que c'est une fiction ; et dans l'autre je ne voyais que trop qu'elle disait la vérité, et cette vérité me perçait l'âme. Sa mort est dans le cours de la nature ; elle n'a point eu de maladie, ou du moins elle n'a point eu de souffrances : quand je l'entendais se plaindre, je lui demandais si elle souffrait de quelque part, elle m'a toujours répondu non. Les huit derniers jours de sa vie ont été une léthargie totale : elle n'avait plus de sensibilité ; elle a eu la mort la plus douce, quoique la maladie ait été longue. »

TROISIÈME PARTIE

LETTRES CHOISIES

DE

DENIS DIDEROT

(1713-1784)

NOTICE

Denis Diderot (d'après une estampe).

De dix-neuf ans moins âgé que Voltaire, Diderot peut passer, après lui, pour l'esprit le plus fécond et le plus étendu du XVIIIe siècle. Mais, autant Voltaire fut sec, égoïste, âpre à la défense de sa gloire et de ses intérêts, autant Diderot était sensible et généreux. Il fut l'époux peu fidèle d'une femme vertueuse, acariâtre et bornée, et il eut le tort de violer plus d'une fois les lois de la décence dans son style et dans sa conversation; il ne faut pas l'en excuser, mais il est juste de rappeler que la société au milieu de laquelle il vivait était indulgente pour des erreurs si répandues. D'ailleurs, ami constant et désintéressé, philosophe passionné pour la vérité, courageux à défendre les droits de la science et de la raison, il a dû

passer, et à juste titre, pour un des plus honnêtes hommes de son temps, encore que cette honnêteté aimable et peu rigoureuse n'ait rien qui ressemble à la probité circonspecte, mais inattaquable, d'un Montesquieu ou d'un Buffon.

Différent de Voltaire par le caractère, Diderot ne lui ressemble pas davantage par les qualités de l'esprit. Son talent est bien plus inégal : il n'est pas une page de Voltaire qui ne mérite d'être lue ; il est des livres entiers de Diderot d'où l'on n'extrairait pas une page intéressante et sobre. Mais, avec moins de finesse, Diderot, moins sûr de lui, moins capable de se posséder et de se surveiller, eut plus que Voltaire le don et le sens de la vie : *le Neveu de Rameau*, l'*Entretien d'un père avec ses enfants*, qui ne relèvent d'aucun genre, sont des chefs-d'œuvre que Voltaire n'eût jamais ni conçus ni écrits. Comme Voltaire, Diderot s'intéressa à tous les ordres de connaissances; mais, avec son universelle curiosité, Voltaire n'a guère eu que le goût de la science; il y a dans Diderot, directeur de l'*Encyclopédie*, dans Diderot philosophe, physiologiste, pédagogue, critique d'art et théoricien, quelque chose du génie divinateur des grands savants; il a pressenti quelques-unes des hypothèses les plus fécondes qu'aient développées les philosophes et les naturalistes de notre temps, et ses théories dramatiques le font à juste titre considérer comme le plus illustre précurseur, non des poètes romantiques, mais des grands écrivains qui ont renouvelé chez nous l'art de la comédie dans la seconde moitié du XIXe siècle.

A elle seule, la correspondance de Diderot nous donnerait de son œuvre si multiple une idée imparfaite : c'est que nous sommes loin de la posséder tout entière.

M. Maurice Tourneux, dans son admirable édition[1], est arrivé à réunir deux cent quatre-vingt-treize lettres de longueur fort inégale : il en est un peu plus de trente qui ne sont pas datées; les autres sont comprises entre les années 1749 et 1782, c'est-à-dire entre l'époque où Diderot publia cette *Lettre sur les Aveugles* qui le fit enfermer à Vincennes, et celle où il se décida, sentant sa santé s'affaiblir et sa fin approcher, à vivre dans la retraite et le repos. Mais certaines années ne sont représentées que par une seule lettre, et nous n'en avons aucune des années 1750, 1753, 1763, 1776, 1779. Enfin la plus grande affaire de sa vie fut certainement la pu-

1. Paris, 1876-1877 Nous empruntons à cette édition le texte des lettres qui vont suivre. — Cinq d'entre elles (1, 23, 24, 25, 26) sont citées en entier. Nous n'insérons des autres que des fragments.

blication de l'*Encyclopédie* (1749-1772) : aucune des lettres qui nous sont parvenues n'est relative aux difficultés de toute sorte contre lesquelles il eut à lutter en poursuivant l'exécution de son gigantesque et périlleux dessein : à peine y trouvons-nous çà et là quelques rapides allusions.

Mais telle qu'elle est, cette correspondance reflète la vive originalité de l'esprit de Diderot, la générosité de son cœur, l'affabilité de son caractère. Vraiment elle ne ressemble à nulle autre. Les plus intéressantes des lettres de Diderot ont la dimension d'un journal, d'une brochure, quand elles ne sont pas comme les longs chapitres d'un traité incessamment repris et développé. Rien ici cependant qui rappelle les fines mais austères dissertations qu'un Sénèque par exemple adressait, sous le nom de *lettres*, à son ami Lucilius. Les lettres de Diderot sont des *lettres* véritables, dont la longueur s'explique seulement par la fécondité de son esprit, par le plaisir qu'il trouve à discuter ou à conter, par cette spontanéité chaleureuse, exubérante et pittoresque, qui faisait le plus grand charme de sa conversation. C'était en effet un causeur incomparable, et il semble que ceux qu'il met en scène dans ses lettres, comme dans ses dialogues, aient emprunté quelque chose de son agrément et de son génie. Aussi bien ses héros sont-ils les Helvétius, les d'Holbach, les Grimm et les Galiani, c'est-à-dire les esprits, à tout prendre, les plus distingués de la société, non pas sans doute la moins honnête, mais assurément la moins rigide qui fut jamais. Et c'est pourquoi, parmi tous les mérites des lettres de Diderot, faut-il peut-être noter qu'elles nous introduisent dans un monde que ne nous faisaient assez connaître ni Voltaire, qui les a tous traversés, et qui, de tous, est resté détaché, ni Mme Du Deffand, trop grande dame pour ne pas mépriser un peu des écrivains hardis jusqu'au cynisme, et pour s'intéresser avec eux à beaucoup de discussions, qui sentent en effet l'homme de métier plutôt que « l'honnête homme. » Nous sommes moins dédaigneux. Diderot nous attache non seulement par ses dissertations sur les arts, les lettres, la philosophie, mais encore par tant de piquants commérages sur les artistes, les littérateurs et les philosophes; ses récits nous amusent comme ils ont amusé les lecteurs des premiers jours : le temps ne leur a rien fait perdre de leur fraîcheur et de leur vivacité.

---

1. — A VOLTAIRE.

14 juin 1758.

Si je veux de vos articles[1], monsieur et cher maître, est-ce qu'il peut y avoir de doute à cela? Est-ce qu'il ne faudrait pas faire le voyage de Genève[2] et aller vous les demander à genoux, si on ne pouvait les obtenir qu'à ce prix? Choisissez, écrivez, envoyez, envoyez souvent. Je n'ai pu accepter vos offres plus tôt; mon arrangement avec les libraires est à peine conclu. Nous avons fait ensemble un beau traité, comme celui du diable et du paysan de La Fontaine[3]. Les feuilles sont pour moi, le grain est pour eux; mais au moins ces feuilles me seront assurées. Voilà ce que j'ai gagné à la désertion de mon collègue[4]. Vous savez, sans doute, qu'il continuera de donner sa partie mathématique. Il n'a pas dépendu de moi qu'il ne fît mieux. Je croyais l'avoir ébranlé; mais il faut qu'il se promène. Il est tourmenté du désir de voir l'Italie. Qu'il aille donc en Italie[5]; je serai content de lui s'il revient heureux.

1. Pour l'*Encyclopédie* (voir, pages 437-438, la notice sur d'Alembert). Voltaire qui venait de composer pour ce dictionnaire les articles Histoire et Idolatrie s'étonnait de ne pas avoir reçu de Diderot un mot pour savoir s'il les acceptait.

2. Depuis 1755, Voltaire habitait son château des Délices, aux portes de Genève.

3. Allusion au contrat que, dans un conte de La Fontaine, le diable signe avec un paysan, et suivant lequel le paysan doit avoir les feuilles de tout ce qu'il plantera et le diable la racine : le paysan trouve assez aisément le moyen de faire tourner ce contrat au désavantage du diable; mais celui-ci, comme les libraires de Diderot, l'avait signé dans l'intention de laisser la peine au paysan et de prendre pour lui les profits.

4. Entendez : désormais du moins les bénéfices quels qu'ils soient seront pour moi seul. D'Alembert en effet, après avoir entrepris l'*Encyclopédie* avec Diderot, avait abandonné cette tâche féconde en tracas de toute sorte.

5. Ce voyage ne se fit pas.

2. — A MADEMOISELLE VOLLAND[1].

Langres[2], le 3 août 1759.

Nous avons ici une promenade charmante; c'est une grande allée d'arbres touffus qui conduit à un bosquet d'arbres rassemblés sans symétrie et sans ordre. On y trouve le frais et la solitude. On descend par un escalier rustique à une fontaine qui sort d'une roche. Ses eaux, reçues dans une coupe[3] coulent de là, et vont former un premier bassin; elles coulent encore et vont en remplir un second; ensuite, reçues dans des canaux, elles se rendent à un troisième bassin, au milieu duquel elles s'élèvent en jet. La coupe et ces trois bassins sont placés les uns au-dessous des autres, en pente, sur une assez longue distance. Le dernier est environné de vieux tilleuls. Ils sont maintenant en fleur; entre chaque tilleul on a construit des bancs de pierre : c'est là que je suis à cinq heures. Mes yeux errent sur le plus beau paysage du monde. C'est une chaîne de montagnes entrecoupées de jardins et de maisons au bas desquelles serpente un ruisseau qui arrose des prés et qui, grossi des eaux de la fontaine et de quelques autres, va se perdre dans une plaine. Je passe dans cet endroit des heures à lire, à méditer, à contempler la nature... Tandis que je suis là, mon frère, ma sœur et un ami arrangent nos affaires. Il me tarde bien qu'ils aient fait. Voici un trait qui m'a touché et qui vous touchera. Mon père avait une amie; c'était une parente pauvre, bonne femme à peu près de son âge : ils tombent malades presque en même temps; mon père mourut le jour de la Pentecôte. Elle apprit sa mort et mourut le lendemain. Ma sœur lui ferma les yeux, et on

1. Amie de Diderot, à qui sont adressées les lettres les plus nombreuses et les plus intéressantes qui nous restent de lui. Elle était fille d'un financier : nous ne connaissons point la date de sa naissance; elle commença à connaître Diderot vers 1753 et mourut avant lui. — Mlle Volland avait encore sa mère et deux sœurs, l'une mariée et l'autre veuve, pour qui Diderot avait de l'affection et de l'estime.

2. Diderot venait de perdre son père, et il était allé à Langres pour arranger quelques affaires entre sa sœur, Mlle Diderot, et son frère puîné, l'abbé Diderot.

3. La *coupe* d'une fontaine est le petit bassin en marbre ou en pierre qui reçoit l'eau du jet.

les a enterrés l'un à côté de l'autre. Fermer les yeux est une expression figurée à Paris; ici, c'est une action d'humanité réelle. Ma sœur me racontait hier qu'un fils qui était à côté du lit de son père expirant, crut qu'il était temps de lui rendre ce dernier devoir. Il se trompa ; son père sentit sa main, rouvrit les yeux, et lui dit : « Mon fils, dans un instant... »

Depuis que j'ai quitté cette ville, tous ceux que j'y connaissais sont morts ; je n'y ai retrouvé qu'une femme, amie d'une jeune fille que j'aimais autrefois, et qui n'est plus. J'ai revu cette femme avec joie ; nous avons un peu causé de notre ancien temps. Il faut que je vous raconte d'elle quelque chose qui vous touchera. Peu de temps après la mort de son amie et de la mienne, je fis un voyage en province. Je sortais un jour de chez moi, elle de chez elle : elle m'invita à l'accompagner à l'église ; je lui donnai le bras. Lorsque nous fûmes sur le cimetière, elle détourna la tête, et me montra du doigt l'endroit où celle que nous avions aimée l'un et l'autre était déposée. Jugez de l'impression que son silence et son geste firent sur moi.

Je jouis maintenant un peu plus de mon âme. J'ai fait le bien que je désirais : j'ai rapproché mon frère et ma sœur ; nous nous sommes embrassés tous les trois ; leurs larmes se sont mêlées ; ils vivront ensemble ; puissent-ils se rendre heureux! Et qui est-ce qui les en empêcherait? Ils sont sensibles et bienfaisants. Mais cela suffit-il? Je me fais illusion tant que je puis sur la diversité de leurs caractères. Il le faut bien, ou remporter d'ici une âme pleine d'amertume. J'attends un mot de vous pour écrire à madame votre mère. Adieu, adieu.

3. — A LA MÊME.

Langres, le 10 août 1759.

J'ai passé les premiers jours fort renfermé. Je ne me portais pas assez bien pour me répandre. Voici que je me porte mieux et que je commence à n'être plus à moi, c'est une maladie plus fâcheuse que la première. Ce sont des

visites à recevoir et à rendre sans fin, et des repas qui commencent le plus tôt et qui durent le plus tard qu'on peut. Ils sont gais, tumultueux et bruyants ; des plaisanteries ; ah ! Dieu ! quelles plaisanteries ! Je n'aime pas trop tout cela ; et puis, le sot personnage à faire que celui de buveur d'eau au milieu d'une cohue de gens dont le mérite principal pour eux et pour les autres est de bien boire. Il faut cependant se prêter et paraître content. On est à la vérité soutenu par le bon cœur du maître et de la maîtresse de la maison, qui se montre à tout moment. On est si aise de m'avoir ! le moyen de résister à cela ? J'ai regretté plusieurs fois d'avoir renoncé au vin ; il est excellent. On en boirait tant qu'on voudrait et sans conséquence ; et l'on serait, au moins sur la fin de la nuit, de niveau avec ses convives...

Que faites-vous, vous et votre chère sœur ? Vous causez, vous ; vous vous faites les moments les plus doux, tandis que moi je parle affaires, je joue au trictrac et je dispute. Au milieu de cela, j'envoie quelquefois ma pensée aux lieux où vous êtes, et je me distrais. Combien j'irai vite en m'en retournant ! Un oiseau qui a rompu le fil qui le tenait attaché n'aura pas de meilleures ailes. Je soupçonne mon frère et ma sœur de tirer les choses en longueur pour me retenir auprès d'eux plus longtemps. Ils ne savent pas mon impatience, ou ils en font honneur à tel ou telle qui n'y est pour rien...

Le peu de condisciples qui me restent, répandus dans les environs de la ville, me sont venus voir ; il n'y en a plus guère ; ils sont presque tous passés. Deux choses nous annoncent notre sort à venir et nous font rêver : les ruines anciennes, et la courte durée de ceux qui ont commencé de vivre en même temps que nous. Nous les cherchons, et, ne les retrouvant plus, nous nous replions sur nous : c'est ce sentiment secret qui nous rend leur présence si chère : par leur existence ils nous rassurent sur la nôtre.

Il est certain que j'ai eu grand plaisir à reconnaître et à embrasser quelques-uns de ceux avec qui j'avais reçu des férules au collège, et que j'avais presque oubliés. Il semble

qu'on revienne en arrière et que l'on redevienne jeune en me voyant.

4. — A LA MÊME.

A Langres, le 12 août 1769.

Voici sur quoi j'ai fondé la paix domestique [1]. Il m'a semblé que ma sœur était un peu fatiguée de l'administration des affaires, et qu'elle s'était fait des principes d'économie qui n'étaient point ceux de l'abbé. L'abbé veut jouir : sa sœur veut se mettre à l'abri de tout événement. L'abbé aime la compagnie, telle quelle, et la table ; ma sœur se plaît avec peu de monde, et veut être honorable à propos et sans profusion. L'abbé, dans ses tournées ecclésiastiques, a fait des connaissances de toute couleur et de toute espèce, qui en useront avec lui comme il en usait avec elles. Ma sœur pressent que la maison va devenir un hospice : elle craint de supporter le poids des soins domestiques, de perdre son repos, de dissiper son revenu, et de voir circuler toute l'année autour d'elle des visages inconnus et déplaisants. C'est un plaisir que de l'entendre peindre tous ces gens-là, qu'elle n'a jamais vus qu'en imagination, et rendre leurs conversations comme elles lui viennent. Un des coins de son caractère, c'est d'être gaie dans sa mauvaise humeur, et de faire rire quand elle se fâche. Quand elle a dit, et qu'on a ri, elle croit avoir cause gagnée, et la voilà contente. Qu'ai-je fait ? J'ai commencé par désabuser l'abbé d'une jalousie préconçue, je ne sais sur quoi ni comment, que ma sœur m'était plus chère que lui. J'ai tâché de lui faire entendre que je l'aimerais cent fois plus encore qu'il ne le supposait, qu'il y aurait une chose que j'aimerais davantage, c'est la justice. J'ai ménagé sa délicatesse, j'ai prévu et évité tout ce qui pourrait lui donner de l'ombrage ; je me suis assuré de son âme, ensuite j'ai travaillé. Ma sœur avait une amie peu riche ; je lui ai persuadé de la prendre avec elle ; l'abbé y a consenti ; elle est à présent installée ;

1. Voir la note 2 de la page 233.

c'est elle qui fait aller la maison, et ma sœur n'a plus de souci que celui qu'elle veut bien prendre. Il leur en coûte la pension d'une petite nièce de cette amie qui demeurait avec sa tante, et qu'il a fallu placer en lieu convenable et sûr; mais qu'est-ce que cela? Rien. Il s'agissait d'arranger la dépense commune de manière que l'abbé dépensât tant qu'il lui plairait, que sa sœur économisât à sa fantaisie, et que l'un ne parût point à charge à l'autre. J'ai proposé à l'abbé d'accepter une pension de sa sœur : ils y ont consenti l'un et l'autre; j'ai fixé la pension, et tout est fini. Des trois maisons que nous avions, nous sommes convenus d'en vendre une; des deux qui restent, l'une à la ville, l'autre à la campagne, ils occuperont la première, elle leur appartiendra; ils m'en rembourseront le tiers. Celle de la campagne sera commune aux trois enfants. C'est le cellier de nos vendanges et le grenier de nos moissons. On a fait du reste trois lots. Ils m'ont offert le premier, le plus avantageux sans doute; je ne suis pas intéressé, mais j'aime les procédés honnêtes, et je ne saurais vous dire combien le leur m'a touché. Ils ont tiré les deux autres au sort. Au reste, ces partages moins réels que simulés ne sont que des précautions raisonnables contre les inconvénients à venir. Les revenus continueront à se percevoir en masse; mon frère et ma sœur géreront et tous les ans on m'enverra ma portion forte ou faible, selon les années bonnes ou mauvaises. Nous serons les uns envers les autres garants des événements; la grêle tombera également sur tous; nous profiterons ou nous souffrirons ensemble; nos biens sont séparés; chacun a le sien; nous nous sommes associés contre les événements. Ah! cher père! si votre âme errait parmi vos enfants, qu'elle serait contente d'eux! Tout cela s'est fait en un quart d'heure, et d'une manière si douce, si tranquille, si honnête, que vous en auriez pleuré de joie toutes deux[1]. Je n'ai pas voulu entendre parler du mobilier; ma sœur et l'abbé le partageront. Mais je soupçonne qu'ils ont enflé mon lot au prorata.

1. Mlle Volland, et sa sœur Mme Le Gendre.

Tout est bien de ma part et de la leur. On a vendu des effets inutiles; des créanciers se sont acquittés[1], d'autres s'acquitteront dans la suite. Il y a des rentes échues ; il y a une bourse commune qui se grossit de jour en jour; quand elle renfermera ce qui nous est dû, on l'ouvrira, et nous partagerons après que les dernières volontés de mon père seront accomplies. Il y a beaucoup d'autres petits détails où vous reconnaîtriez le même esprit, et dont je vous entretiendrais s'ils m'étaient présents ; ils vous intéresseraient, puisque vous m'aimez. On vient de m'apporter l'acte de partage : c'est un homme d'honneur qui l'a dressé. Nous le transcrirons, nous le signerons, nous nous embrasserons, et nous nous dirons adieu.

Je crains d'avance ce moment ; mon frère et ma sœur le craignent aussi. Il était fixé à lundi; mais ils m'ont demandé quelques jours de plus ; comment les refuser ? Ils ne me reverront peut-être de longtemps. Pourvu que madame votre mère me pardonne ce délai! Je l'espère. L'abbé voulait m'entraîner à son prieuré. Un ami qui habite les forêts en était sorti pour me voir. Je lui avais promis une visite; mais l'abbé s'est départi de son envie, et je manquerai de parole à l'ami. Je regrette un jour qui me tient éloigné de vous...

Les habitants de ce pays ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouettes ; cela vient, je crois, des vicissitudes de leur atmosphère, qui passe en vingt-quatre heures du froid au chaud, du calme à l'orage, du serein au pluvieux. Il est impossible que ces effets ne se fassent sentir sur eux, et que leurs âmes soient quelque temps de suite dans une même assiette. Elles s'accoutument ainsi, dès la plus tendre enfance, à tourner à tout vent. La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église au haut d'un clocher : elle n'est jamais fixe dans un point ; et si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les pro-

1. Il est assez difficile de comprendre ce membre de phrase. Peut-être Diderot, par étourderie, a-t-il écrit *créanciers* pour *débiteurs*

jets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont le parler lent. Pour moi, je suis de mon pays; seulement le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. Je suis constant dans mes goûts; ce qui m'a plu une fois me plaît toujours, parce que mon choix est toujours motivé : que je haïsse ou que j'aime, je sais pourquoi. Il est vrai que je suis porté naturellement à négliger les défauts et à m'enthousiasmer des qualités. Je suis plus affecté des charmes de la vertu que de la difformité du vice; je me détourne doucement des méchants, et je vole au-devant des bons. S'il y a dans un ouvrage, dans un caractère, dans un tableau, dans une statue, un bel endroit, c'est là que mes yeux s'arrêtent; je ne vois que cela; je ne me souviens que de cela; le reste est presque oublié. Que deviens-je lorsque tout est beau?... Un tout est beau, lorsqu'il est un; en ce sens Cromwell est beau, et Scipion aussi, et Médée, et Aria[1], et César, et Brutus. Voilà un petit bout de philosophie qui m'est échappé; ce sera le texte d'une de vos causeries.

5. — A LA MÊME.

Langres, 14 août 1759.

J'ai encore deux nuits à passer ici. Jeudi matin, de grand matin, je quitterai cette maison, où, dans un assez court intervalle de temps, j'ai éprouvé bien des sensations diverses. Imaginez que j'ai toujours été assis à table vis-à-vis d'un portrait de mon père, qui est mal peint, mais qu'on a fait tirer il y a seulement quelques années, et qui ressemble assez; que nos journées ont été employées à lire des papiers écrits de sa main, et que ces derniers moments se passent à remplir des malles de hardes qui ont été à son usage et qui peuvent être au mien. Toutes ces relations qui lient les hommes entre eux d'une ma-

1 *Aria*, ou plutôt *Arria*, femme de Pœtus Cecina. Son mari ayant été condamné à mort sous l'empereur Claude, comme coupable de conjuration, elle se frappa la première d'un poignard qu'elle lui tendit ensuite en disant : « Pœtus, cela ne fait point de mal. »

nière si douce ont pourtant des instants bien cruels; bien cruels! j'ai tort : je suis à présent dans une mélancolie que je ne changerais pas pour toutes les joies bruyantes du monde. Je suis appuyé sur le lit où il a été malade pendant quinze mois. Ma sœur se relevait dix fois la nuit pour lui apporter des linges chauds, pour rappeler la vie qui commençait à s'éloigner des extrémités de son corps. Il fallait qu'elle traversât un long corridor pour arriver à cette alcôve, où il s'était réfugié depuis la mort de sa femme. Leur lit commun était resté vacant depuis onze ans. Pour soulager sa fille dans les soins continuels qu'elle lui rendait, il vainquit sa répugnance et vint se placer dans ce lit. En y entrant, il dit : *Je me trouve mieux, mais je n'en sortirai pas.* Il se trompait : il mourut, ou plutôt il s'endormit pour ne plus se réveiller, dans un fauteuil, entre son fils, sa fille et quelques-uns de ses amis. Il s'échappa d'au milieu d'eux sans qu'ils s'en aperçussent.

L'acte de nos partages[1] est signé d'hier. Les choses se sont passées comme je vous l'ai dit. J'ai signé le premier. J'ai donné la plume à mon frère, de qui ma sœur l'a reçue. Nous n'étions que nous trois. Cela fait, je leur ai témoigné combien j'étais touché de leur procédé. J'avais peine à parler, je sanglotais. Je leur ai demandé ensuite s'ils étaient satisfaits de moi ; ils ne m'ont rien répondu; mais ils m'ont embrassé tous les deux. Nous avions tous les trois le cœur bien serré. J'espère qu'ils s'aimeront.

6. — A LA MÊME.

A Guémont près Vignory[2], 17 août 1759.

Je me suis arraché à cinq heures du matin d'entre les bras de ma sœur. Combien nous nous sommes embrassés! combien elle a pleuré! combien j'ai pleuré aussi!... L'abbé voyait cela, et il en était touché ; je lui ai recommandé le bonheur de cette chère sœur, et à elle le bonheur de son frère. Elle s'acquittera bien de ce devoir. Je me

1. Voir la note 2 de la page 233, et la lettre précédente.

2. *Vignory*, aujourd'hui chef-lieu du département de la Haute-Marne.

suis offert à être le médiateur de leurs petits démêlés, s'il en survient[1]... Oh! que je suis content! Il est encore de bonne heure, et j'aurai le temps de causer avec vous tout à mon aise. Combien je vais vous dire de choses, tandis que ces bonnes gens me font sans apprêt une fricassée de poulet, qui sera mangée de bon appétit! Bonnes gens, n'allez pas si vite; j'ai une faim dévorante, mais j'aime encore mieux causer que manger...

J'avais rapproché ce frère et cette sœur, je m'applaudissais de mon ouvrage; j'en jouissais; nous nagions tous les trois dans la joie lorsqu'un événement de rien a pensé tout détruire. Hier au soir il arrive, il voit des malles qui se remplissent; il prétend que je n'ai pas même daigné lui annoncer mon départ; que c'était un arrangement fait entre ma sœur et moi; qu'on le néglige[2]; que l'on se cache de lui; qu'on lui tait tout; qu'on ne l'aime pas; qu'il le voit jusque dans les plus petites circonstances; et puis voilà mon homme qui se désole, qui étouffe, qui ne peut ni boire, ni manger, ni parler; et moi de lui prendre les mains, de l'embrasser, de lui protester tout ce que je sentais, peut-être plus que je ne sentais. Son état me faisait pitié, je tremblais pour le sort de ma sœur, qui me disait : « Tenez, voilà la vie qu'il me prépare; il faudra que je me dérange tous les jours la tête pour remettre la sienne. » Et puis voilà que ce propos et quelques autres de la même trempe, qu'elle ne sait que trop bien tenir, rallument l'orage qui commençait à se dissiper; et mon philosophe[3] qui ne sait plus à quel saint se vouer entre des gens qui se mettent le marché à la main, et qui se retirent l'un d'un côté, l'autre de l'autre, au grand étonnement des domestiques qui avaient servi le souper, et qui regardaient en silence trois êtres muets, chacun à dix pieds de la table, l'un tristement appuyé sur ses mains, c'était moi; l'autre renversé sur sa chaise comme quelqu'un qui a envie de dormir, c'était ma sœur; le troisième se tourmentant sur sa chaise, cherchant une bonne pos-

1. Diderot leur fait cette offre en sa qualité d'aîné.
2. L'abbé Diderot croyait être peu aimé de son frère Denis.
3. *Mon philosophe* : Diderot lui-même.

ture et n'en trouvant point. Cependant, après avoir éloigné les domestiques, je pris la parole; je leur rappelai ce qu'ils s'étaient protesté sur le corps de leur père expiré; je les conjurai, par l'amitié qu'ils avaient pour moi et par la douleur qu'ils me causaient, de finir une situation qui m'accablait; je pris ma sœur par la main : « Non, mon frère, cet homme a été et sera toute sa vie insociable; je veux m'aller coucher. — Non, chère sœur, vous ne me renverrez pas avec ce chagrin. — Je ne sais avec qui cet homme a vécu; il est toujours prêt à soupçonner des complots. — Mon frère, laissez-la aller, vous voyez bien que, quand nous nous embrasserons, elle ne m'en aimera pas davantage. » Cependant j'entraînais ma sœur, qui se laissait aller en se faisant tirer, et je les rapatriai. Nous mangeâmes un souper froid, pendant lequel je leur fis à chacun un très beau sermon. J'étais touché, je ne sais ce que je leur dis; mais la fin de tout cela, c'est qu'ils se tendirent les mains d'un côté de la table à l'autre, qu'ils se les serrèrent, qu'ils avaient les larmes aux yeux; et qu'après s'être avoué bien franchement leurs torts, ils me demandèrent mille pardons et m'accablèrent de caresses. Ce n'étaient pas des discours, c'étaient des mots entrecoupés, c'étaient les démonstrations les plus douces et les plus expressives.

L'abbé s'est levé de grand matin; il est venu le premier dans ma chambre, et il m'a tenu des propos, moitié religion et moitié raison, qui n'étaient pas trop mauvais, et il m'a fait sentir au doigt que, quand le cœur était partial, quoiqu'on s'observât, il était impossible qu'il n'y parût pas dans les actions. Que répondre à cela ? Que j'avais peu vécu avec lui, que je ne le connaissais pas autant que ma sœur, et autres forfanteries qu'on tient pour ne pas demeurer court, et qui ne trompent que ceux qui nous aiment et qui ont de l'intérêt à les croire; mais comment faire autrement? Pour ma sœur, contente d'elle et de moi, elle dormait. Voilà ma fricassée de poulet qui dort aussi; l'appétit et ma bonne paysanne qui s'impatientent; allons la manger bien vite pour reprendre et continuer ce que vous ne pourrez peut-être pas lire...

Ma fricassée était excellente et l'eau délicieuse...

Voici le moment terrible, celui des adieux ; ils ont été bien tendres ; j'ai jeté mes bras autour du cou de l'abbé ; j'ai baisé ma sœur cent fois. Je parlais à l'abbé ; mais je ne disais mot à ma sœur. En vérité, nous sommes bien nés tous les trois ; mais il est impossible d'être de caractères plus divers. Ah ! s'ils s'aimaient l'un l'autre comme ils m'aiment tous les deux ! S'ils avaient pu me charger la maison entière sur le corps, je vous l'aurais apportée. Nous avons une qualité commune, c'est la sensibilité et le désintéressement. L'abbé ne tient à rien, cela est sûr ; l'argent n'en est pas excepté. J'ai oublié de vous dire qu'en parcourant les lettres que j'écrivais à mon père, il y avait trouvé quelques mots qui l'avaient offensé ; il s'en plaignit amèrement, et cela dans les premiers jours. Je lui dis : « Je ne sais ce qu'il y a dans ces lettres, je sais seulement qu'il n'y a ni méchanceté, ni mauvais dessein ; mais, mon frère, si j'ai quelque tort avec vous, quelque involontaire qu'il soit, je vous en demande pardon. » Il faut que ma sœur soit fière ; j'entendis qu'elle grommelait : « Cela est bien humble pour un aîné. » Cela acheva de donner un grand prix à mon excuse. Je les ai laissés enchantés de moi, et tous ceux qui ont eu quelque part à nos affaires. Je ne saurais me dissimuler la joie que j'en ai... Me voilà parti ; me voilà à Chaumont ; me voilà à Brethenay ; c'est un petit village rangé sur la cime d'un coteau dont la Marne arrose le pied. Le bel endroit ! Me voilà à Vignory.

Quel endroit que ce Vignory !... Imaginez-vous une centaine de cabanes entourées d'eau, de vieilles forêts immenses, des coteaux, des allées de prés qui séparent ces coteaux, comme si on les y avait placés à plaisir, et des ruisseaux qui coupent ces allées-prairies.

Mais les chevaux volent ; me voilà déjà loin de ce lieu, me voilà à Provenchères ; autre enchantement. Je n'ai jamais fait une si belle route ; elle est fatigante pour les voitures ; il faut sans cesse descendre ou monter ; mais elle est bien agréable pour le voyageur. Me voilà à Guémont, c'est de là que je vous écris tout ce qui me passe

par la tête. Demain à Joinville, de bonne heure ; à Sai Dizier, à dîner ; de Saint-Dizier à Isle[1], s'il se peut, da le même jour, ou samedi dans la matinée, si c'est a jourd'hui jeudi, comme je crois ; car je ne sais jam bien le jour que je vis...

Il est à peu près dix heures du soir ; mes draps so mis ; on me les a promis blancs. Ces gens-là ne me tro peront pas. Je dormirai donc tout à l'heure. Bonso Si c'est demain jour de poste à Joinville ou à Saint-Dizi ce griffonnage partira. Je ne pense pas qu'on me retien à Isle... Mais je serai encore demain à ma lettre, si m'y opiniâtre... Bonsoir, et pour la dernière fois.

7. — A LA MÊME.

Saint-Dizier, 19 août 1759.

Me voilà hors de ce village appelé Guémont. Je n'y pas fermé l'œil ; des bêtes, je ne sais quelles, m'ont man toute la nuit ; nous en sommes sortis à six heures, pas pl tôt. Les domestiques font à peu près avec moi ce qu' veulent. Nous avons fait nos quatre lieues et rafraîc Chemin faisant, nous avons laissé Joinville sur no gauche ; elle est perchée sur un rocher dont la Mar arrose le pied, et fait un fort bel effet. C'est une bon compagnie que cette rivière ; vous la perdez ; vous la trouverez pour la perdre encore, et toujours elle vo plaît ; vous marchez entre elle et les plus beaux coteau Nous avons rafraîchi à un village appelé Lachecourt. me suis amusé là à causer avec un vieillard de quat vingt-dix ans. J'aime les enfants et les vieillards ; regarde ceux-ci comme des êtres singuliers que le sor épargnés. L'hôtesse de l'endroit est une grosse réjouie q dit que *sacredieu* n'est pas jurer. Quand elle jure, je sais plus ce qu'elle dit...

Me voilà à Saint-Dizier. Il n'est qu'une heure et demi

1. *Isle* (aujourd'hui dans le département de la Marne), où la mère de Mlle Volland avait un château qui existe encore aujourd'hu Mlle Volland n'y était pas à c moment.

je coucherai sûrement à Vitry ou ailleurs, d'ou je continuerai à griffonner encore un mot. Demain, je serai au lever de madame votre mère.

8. — A LA MÊME.

Du Grandval [1], le 20 octobre 1760.

Oh! pour cette fois, je vous apprendrai à connaître l'abbé [2], que peut-être vous n'avez regardé jusqu'à présent que comme un agréable. Il est mieux que cela.

Il s'agissait entre Grimm et M. Le Roy [3] du génie qui crée et de la méthode qui ordonne. Grimm déteste la méthode; c'est, selon lui, la pédanterie des lettres. Ceux qui ne savent qu'arranger feraient aussi bien de rester en repos; ceux qui ne peuvent être instruits que par des choses arrangées feraient tout aussi bien de rester ignorants. « Mais c'est la méthode qui fait valoir. — Et qui gâte. — *Sans elle, on ne profiterait de rien.* — Qu'en se fatiguant, et cela n'en serait que mieux. Où est la nécessité que tant de gens sachent autre chose que leur métier? » Ils dirent beaucoup de choses que je ne vous rapporte pas, et ils en diraient encore, si l'abbé Galiani ne les eût interrompus comme ceci :

« Mes amis, je me rappelle une fable, écoutez-la. Elle sera peut-être un peu longue, mais elle ne vous ennuiera pas.

» Un jour, au fond d'une forêt, il s'éleva une contestation sur le chant entre le rossignol et le coucou. Chacun prise son talent. — « Quel oiseau, disait le coucou, a le » chant aussi facile, aussi simple, aussi naturel et aussi » mesuré que moi ? »

1. Le Grandval est un château situé sur le territoire du village de Sucy (aujourd'hui dans le département de Seine-et-Oise et le canton de Boissy-Saint-Léger), qui appartenait alors au baron d'Holbach (1723-1789), auteur d'un livre très médiocre, mais qui fut célèbre, *Système de la nature* (1770), dans lequel il professait l'athéisme. Il était d'ailleurs connu pour sa grande fortune et sa bienfaisance.

2. Sur l'abbé Galiani, voir la notice de la page 455.

3. Le Roy est un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*. Grimm (1723-1807), né en Allemagne, était établi à Paris, d'où il adressait une *Correspondance* littéraire à divers souverains d'Europe. C'est pour cette *Correspondance* que Diderot écrivit ses *Salons*.

» — Quel oiseau, disait le rossignol, l'a plus doux, plus » varié, plus éclatant, plus léger, plus touchant que moi?

» Le coucou : « Je dis peu de choses ; mais elles ont du » poids, de l'ordre, et on les retient. »

» Le rossignol : « J'aime à parler ; mais je suis toujours » nouveau et je ne fatigue jamais. J'enchante les forêts ; » le coucou les attriste. Il est tellement attaché à la leçon » de sa mère, qu'il n'oserait hasarder un ton qu'il n'a » point pris d'elle. Moi, je ne reconnais point de maître. » Je me joue des règles. C'est surtout lorsque je les » enfreins qu'on m'admire. Quelle comparaison de sa » fastidieuse méthode avec mes heureux écarts ! »

» Le coucou essaya plusieurs fois d'interrompre le rossignol. Mais les rossignols chantent toujours et n'écoutent point ; c'est un peu leur défaut. Le nôtre, entraîné par ses idées, les suivait avec rapidité, sans se soucier des réponses de son rival.

» Cependant, après quelques dits et contredits, ils convinrent de s'en rapporter au jugement d'un tiers animal.

» Mais où trouver ce tiers également instruit et impartial qui les jugera? Ce n'est pas sans peine qu'on trouve un bon juge. Ils vont en cherchant un partout.

» Ils traversaient une prairie, lorsqu'ils y aperçurent un âne des plus graves et des plus solennels. Depuis la création de l'espèce, aucun n'avait porté d'aussi longues oreilles. « Ah ! dit le coucou en les voyant, nous sommes trop » heureux ; notre querelle est une affaire d'oreilles ; voilà » notre juge ; Dieu le fit pour nous tout exprès. »

» L'âne broutait. Il n'imaginait guère qu'un jour il jugerait de musique. Mais la Providence s'amuse à beaucoup d'autres choses. Nos deux oiseaux s'abattent devant lui, le complimentent sur sa gravité et sur son jugement, lui exposent le sujet de leur dispute, et le supplient très humblement de les entendre et de décider.

» Mais l'âne, détournant à peine sa lourde tête et n'en perdant pas un coup de dent, leur fait signe de ses oreilles qu'il a faim et qu'il ne tient pas aujourd'hui son lit de justice. Les oiseaux insistent ; l'âne continue à brouter. En broutant son appétit s'apaise. Il y avait quelques

arbres plantés sur la lisière du pré. « Eh bien! leur dit-il, » allez là : je m'y rendrai ; vous chanterez, je digérerai, » je vous écouterai, et puis je vous en dirai mon avis. »

» Les oiseaux vont à tire-d'aile et se perchent ; l'âne les suit de l'air et du pas d'un président à mortier qui traverse les salles du palais : il arrive, il s'étend à terre et dit : « Commencez, la cour vous écoute. » C'est lui qui était toute la cour.

» Le coucou dit : « Monseigneur, il n'y a pas un mot à » perdre de mes raisons ; saisissez bien le caractère de » mon chant, et surtout daignez en observer l'artifice et la » méthode. » Puis, se rengorgeant et battant à chaque fois des ailes, il chanta : « Coucou, coucou, coucoucou, cou- » coucou, coucou, coucoucou. » Et après avoir combiné cela de toutes les manières possibles, il se tut.

» Le rossignol, sans préambule, déploie sa voix, s'élance dans les modulations les plus hardies, suit les chants les plus neufs et les plus recherchés ; ce sont des cadences ou des tenues à perte d'haleine ; tantôt on entendait les sons descendre et murmurer au fond de sa gorge comme l'onde du ruisseau qui se perd sourdement entre des cailloux, tantôt on les entendait s'élever, se renfler peu à peu, remplir l'étendue des airs et y demeurer comme suspendus. Il était successivement doux, léger, brillant, pathétique, et quelque caractère qu'il prît, il peignait ; mais son chant n'était pas fait pour tout le monde.

» Emporté par son enthousiasme, il chanterait encore ; mais l'âne qui avait déjà bâillé plusieurs fois, l'arrêta et lui dit : « Je me doute que tout ce que vous avez chanté là » est fort beau, mais je n'y entends rien ; cela me paraît » bizarre, brouillé, décousu. Vous êtes peut-être plus » savant que votre rival, mais il est plus méthodique que » vous, et je suis, moi, pour la méthode. »

Et l'abbé, s'adressant à M. Le Roy, et montrant Grimm du doigt : « Voilà, dit-il, le rossignol, et vous êtes le coucou, et moi je suis l'âne qui vous donne gain de cause. Bonsoir. »

Les contes de l'abbé sont bons, mais il les joue supérieurement. On n'y tient pas. Vous auriez trop ri de

tendre son cou en l'air, et faire la petite voix pour le rossignol, se rengorger et prendre le ton rauque pour le coucou; redresser ses oreilles, et imiter la gravité bête et lourde de l'âne; et tout cela naturellement et sans y tâcher. C'est qu'il est pantomime depuis la tête jusqu'aux pieds.

M. Le Roy prit le parti de louer la fable et d'en rire...

Damilaville[1] m'a envoyé l'*Histoire du czar*[2] et je l'ai lue.

Elle est divisée en trois parties : une préface sur la manière d'écrire l'histoire en général, une description de la Russie et l'histoire du czar, depuis sa naissance jusqu'à la défaite de Charles XII à la journée de Pultawa.

La préface est légère. C'est le ton de la facilité. Ce morceau figurerait assez bien parmi les Mélanges de littérature de l'auteur. On y avance sur la fin qu'il ne faut point écrire la vie domestique des grands hommes. Cet étrange paradoxe est appuyé de raisons que l'honnêteté rend spécieuses[3]; mais c'est une fausseté, ou mon ami Plutarque est un sot...

La description de la Russie est commune; on y étale par-ci par-là des prétentions à la connaissance de l'histoire naturelle.

Quant à l'histoire du czar, on la lit avec plaisir; mais si l'on se demandait à la fin : Quel grand tableau ai-je vu? Quelle réflexion profonde me reste-t-il? on ne saurait que se répondre.

L'écrivain de la France ne s'est peut-être pas élevé au niveau du législateur de la Russie. Cependant, si toutes les gazettes étaient faites comme cela, je n'en voudrais perdre aucune.

Il y a un très beau chapitre[4] des cruautés de la princesse Sophie. On ne voit pas sans émotion le jeune Pierre[5]

1. Voir page 115, note 1.

2. *L'Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, par Voltaire.

3. « Les esprits sages aiment mieux voir un grand homme travailler vingt-cinq ans au bonheur d'un vaste empire, que d'apprendre d'une manière très incertaine ce que ce grand homme pouvait avoir de commun avec le vulgaire de son pays. » (Préface de l'*Histoire de Russie*, v.)

4. Chapitre IV de la Ire partie.

5. *Le jeune Pierre* : erreur de Diderot. Celui dont parle Voltaire est, non pas le jeune czar Pierre, mais un des frères de sa mère, le jeune Ivan Nariskin.

âgé de douze à treize ans, tenant une Vierge entre ses mains, conduit par ses sœurs en pleurs à une multitude de soldats féroces qui le demandent à grands cris pour l'égorger, et qui viennent de couper la tête, les pieds et les mains à son frère. Cela me rappelle certains morceaux de Tacite, tels que la consternation de Rome lorsque l'on y apprit la mort de Germanicus[1], et la douleur du peuple lorsqu'on y apporta les cendres de ce prince[2].

Il y a dans la description du pays un endroit sur les mœurs de Samoïèdes[3] qui est très bien. Mais pourquoi cette pente à déprimer les ouvrages estimés? On y prend à tâche en deux endroits de déprimer l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon. On y relève des minuties de géographie, et la critique est assaisonnée d'éloges ironiques.

Damilaville a trouvé tout fort beau ; je lui en ai lavé la tête...

Damilaville est un homme admirable ; il me vient trois fois la semaine un homme de sa part, qui m'apporte vos lettres, et qui prend les miennes.

Adieu, adieu ! Prévenez-moi de loin sur votre retour, afin qu'il n'y ait pas une douzaine de mes lettres en l'air qui aillent vous chercher à Isle[4], quand vous n'y serez plus.

9. — A LA MÊME.

A Paris, le 6 novembre 1760.

Je crois bien que Racine vous fait grand plaisir : c'est peut-être le plus grand poète qui ait jamais existé, chère amie. Gardez-vous bien d'attaquer le caractère d'Iphigénie. Sa résignation est un enthousiasme de quelques heures. Le caractère est poétique, et partout un peu plus grand que nature : si le poète l'eût introduite dans un poème épique, où cet épisode eût été de plusieurs jours, vous l'auriez vue agitée de tous les mouvements que vous exigez ;

1. Au livre II des *Annales*, chap. LXXXII.
2. *Annales*, livre III, chap. I-VI.
3. Peuple répandu dans les gouvernements d'Arkangel, de Vologda, de Tobolsk et de Tomsk, et dont il est parlé dans la dernière partie du chapitre I de l'ouvrage de Voltaire.
4. *Isle*. Voir p. 244, n. 1

elle en éprouve bien quelques-uns, mais toujours tempérés par la douceur, le respect, la soumission, l'obéissance; toutes vos objections se réduisent à ceci : Iphigénie et moi sont deux. Le caractère d'Iphigénie était facile à peindre, celui d'Achille et celui d'Ulysse faciles, celui de Clytemnestre plus facile encore; mais celui d'Agamemnon, dont vous ne me dites rien, comment n'y avez-vous pas pensé? Un père immole sa fille par ambition, et il ne faut pas qu'il soit odieux. Quel problème à résoudre! Voyez tout ce que le poète a fait pour cela. Agamemnon a appelé sa fille en Aulide ; voilà la seule faute qu'il ait commise: et c'est avant que la pièce commence. Il est agité de remords, il se lève pendant la nuit; il veut l'empêcher d'arriver en Aulide ; il n'y réussit pas, il se désespère de son arrivée, ce sont les dieux qui le trompent. Par qui fait-on plaider auprès de lui la cause de sa fille? Par un amant furieux qui la gâte par ses menaces, par une mère furieuse qui veut subjuguer son époux ; on abandonne, au milieu de tout cela, ce père irrité au plus adroit fripon de la Grèce. Cependant il est sur le point de ravir sa fille au couteau lorsque Eriphile dénonce sa faute aux Grecs et à Calchas qui la demandent à grands cris, et puis il y a dix ans que les Grecs sont devant Troie. Il n'y a pas un chef dans l'armée qui n'ait perdu un père, un fils, un frère, un ami pour l'injure faite aux Atrides. Le sang des Atrides est-il le seul sang précieux de la Grèce? Tout sentiment d'ambition à part, Agamemnon ne doit-il rien aux dieux, ne doit-il rien aux Grecs? Que de circonstances accumulées pour pallier l'erreur d'un moment! Le secret de cette boîte-là vous a échappé.

10. — A LA MÊME.

A Paris, le 25 novembre 1760.

Mme d'Épinay[1] a eu un accès de migraine dont elle a pensé périr. J'allai la voir le lendemain... L'abbé Galiani[2] entra,

1. Sur Mme d'Épinay, voir page 445.

2. Sur l'abbé Galiani, voir page 455.

et, avec le gentil abbé, la gaieté, l'imagination, l'esprit, la folie, la plaisanterie, et tout ce qui fait oublier les peines de la vie. Dieu sait les contes qu'il fit. A propos des faux jugements que nous portons sur le préjugé que, la chose étant communément comme nous l'attendons, elle ne sera point autrement ; il disait qu'un voiturier qui menait, avec ses chevaux et sa chaise, le public, fut appelé au couvent des Bernardins pour un religieux qui avait un voyage à faire. Il propose son prix, on y tope ; il demande à voir la malle, elle était à l'ordinaire. Le lendemain, de grand matin, il arrive avec ses chevaux et sa chaise ; on lui livre la malle, il l'attache. Il ouvre la portière ; il attend que son moine vienne se placer. Il ne l'avait point vu ce moine ; il vient enfin. Imaginez un colosse en longueur, largeur et profondeur. A peine toute la place de la chaise y suffisait-elle. A l'aspect de cette masse de chair monstrueuse, le voiturier s'écrie : « Une autre fois je me ferai montrer le moine. » Tous les jours nous demandons à voir la malle, et nous oublions le moine...

J'ai reçu ce matin, la visite de M. de Buffon. J'irai un de ces soirs passer quelques heures avec lui. J'aime les hommes qui ont une grande confiance en leurs talents. Il est directeur de l'Académie française, et, en cette qualité, chargé de trois ou quatre discours de réception ; c'est une cruelle corvée. Que dire d'un M. de Limoges[1] ? Que dire d'un M. Watelet[2] ? Que dire des morts et des vivants ? Cependant il n'est pas permis de les offenser par le mépris ; il faudra donc qu'il les loue, et il disait : « Eh bien ! je les louerai, je les louerai bien, et l'on m'applaudira. Est-ce que l'homme éloquent trouve quelque sujet stérile ? Est-ce qu'il y a quelque chose dont il ne sache pas parler ? » C'est bien par désintéressement que je loue cette confiance : car je ne l'ai point. Tout m'effraie au premier coup d'œil, et il faut que je sois de cent coudées

1. M. de Coëtlosquet (1700-1784), ancien évêque de Limoges, précepteur du duc de Berry (Louis XVI). Son élection était assurée à l'Académie française (1760), mais il se retira pour laisser la place au célèbre mathématicien La Condamine, et fut élu l'année suivante.

2. Watelet (1718-1786), auteur d'un médiocre poème sur *l'Art de peindre*, qui fut reçu à l'Académie au mois de janvier 1761.

au-dessus d'une besogne, quand je ne la trouve pas de ce pieds au-dessus de moi.

11. — A LA MÊME.

Paris, le 1er décembre 1760.

Trois hommes, M. de Limoges, M. Watelet, M. de Condamine[1] concourent pour entrer à l'Académie. Il n avait que deux places vacantes; M. de Limoges, à qui première était assurée, s'est retiré, afin qu'aucun de s deux concurrents n'eût le désagrément d'un refus. Ce est bien honnête. Il se fait cent mille actions comr celle-là par jour. Nous nous sommes arraché le blanc d yeux, Helvétius, Saurin[2] et moi. Hier au soir ils préte daient qu'il y avait des hommes qui n'avaient aucun se timent d'honnêteté, ni aucune idée de l'immortalité J'avouais que la crainte du ressentiment était bien la pl forte digue de la méchanceté, mais je voulais qu'à motif on en joignît un autre qui naissait de l'essen même de la vertu, si la vertu n'était pas un mot. Je vo lais que le caractère ne s'en effaçât jamais entièremen même dans les âmes les plus dégradées; je voulais qu'u homme qui préférait son intérêt propre au bien publ sentît plus ou moins qu'on pouvait faire mieux, et qu s'estimât moins de n'avoir pas la force de se sacrifier; je vo lais, puisqu'on ne pouvait pas se rendre fou à discrétio qu'on ne pût pas non plus se rendre plus méchant; qu si l'ordre était quelque chose, on ne réussît jamais à l'ign rer comme si de rien n'était; que, quelque mépris qu l'on fît de la postérité, il n'y eût personne qui ne souffr un peu si on l'assurait que ceux qu'il n'entendrait p diraient de lui qu'il était un scélérat. Cela fut vif; ma ce qui me plut singulièrement, c'est qu'à peine la disput

1. Voir les deux notes précédentes.

2. *Helvétius* (1715-1771), auteur du traité *De l'Esprit* (1758), dans lequel il exposait et défendait, avec plus de hardiesse que d'originalité, les doctrines matérialistes. Bernard-Joseph *Saurin* (1706-1781), fi d'un géomètre célèbre, venait d remporter un grand succès avec s tragédie de *Spartacus*; il entra l'Académie française l'année sui vante.

fut-elle apaisée, que ces honnêtes gens-là, sans s'en apercevoir, dirent les choses les plus fortes en faveur du sentiment qu'ils venaient de combattre. Ils disaient d'eux-mêmes la réfutation de leur opinion, mais Socrate, à ma place, la leur aurait arrachée; puis il aurait mis leur discours du moment en contradiction avec leur discours du moment précédent, puis il leur aurait tourné le dos en souriant finement.

12. — A LA MÊME.

A Paris, le 22 septembre 1761.

Le comte de Lauraguais s'en va à Genève avec une *Iphigénie en Tauride* en poche[1]. Je l'ai vu dimanche passé, et je n'ai jamais vu d'amour-propre plus intrépide. « Eh bien ! que dites-vous de ma *Clytemnestre?* — Qu'il y a de beaux vers. — Voltaire m'a écrit que son *Oreste* n'était qu'une froide déclamation, une plate machine en comparaison. — Il vous a écrit cela? — Dix fois au lieu d'une. — Oh ! je vous proteste que le perfide n'en croit pas un mot. — Eh bien ! il a tort. » Qu'en dites-vous? Voilà ce qu'on appelle une tête tournée. Tant mieux, morbleu ! tant mieux, c'est comme cela qu'il faut être, et cent fois plus ridiculement encore épris de soi, pour faire une grande chose ; car c'est en se croyant capable qu'on la fait, ou du moins qu'on la tente.

13. — A LA MÊME.

A Paris, le 2 octobre 1761.

Une folle vanité agite le comte de Lauraguais et le

1. *Le comte de Lauraguais* (1733-1824), qui est célèbre surtout pour avoir décidé, en leur payant 20000 livres, les comédiens à supprimer les sièges qui, depuis le milieu du XVIIe siècle, étaient établis pour les spectateurs de qualité sur la scène même, a publié deux tragédies *Clytemnestre* (1764) et *Jocaste* (1781) ; il est possible qu'il ait eu un moment le projet de composer une *Iphigénie*.

promène de Paris à Montbard[1], de Montbard à Genève Il est allé là avec un rouleau de beaux vers tout faits p un autre, mais qu'il refera à côté de Voltaire, pour lui pe suader qu'ils sont de lui. C'est une singulière créature. s'est attaché deux jeunes chimistes. Un jour il s'éveille quatre heures du matin, il va les éveiller dans leur grenie il les prend dans son carrosse. Les chevaux les avaient co duits à Sèvres qu'ils n'avaient pas encore les yeux ouvert Il les fait entrer dans sa petite maison; quand ils y son il leur dit : « Messieurs, vous voilà ici; il me faut un découverte, vous ne sortirez pas qu'elle ne soit fait Adieu, je reviendrai dans huit jours; vous avez des vai seaux, des fourneaux et du charbon; on vous nourrir travaillez! » Cela dit, il referme la porte sur eux et le voi parti. Il revient, la découverte s'est faite, on la lui co munique, et, au même instant, le voilà convaincu qu'el est de lui; il s'en vante : il est tout fier, même vis-à-v de ces deux pauvres diables à qui elle appartient, qu traite avec mépris comme des sots, et qu'il fait mourir faim. Encore, s'il disait : Vous avez du génie et poi d'argent; moi j'ai de l'argent et je veux avoir du géni entendons-nous; vous aurez des culottes, et j'aurai de gloire...

14. — A LA MÊME.

A Paris, le 5 septembre 1762.

Le président de Montesquieu et milord Chesterfield[3] rencontrèrent, faisant l'un et l'autre le voyage d'Itali Ces hommes étaient faits pour se lier promptement; aus la liaison entre eux fut-elle bientôt faite. Ils allaient to jours disputant sur les prérogatives des deux nations. l lord accordait au président que les Français avaient pl d'esprit que les Anglais, mais qu'en revanche ils n'avaie

1. *Montbard*, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Côte-d'Or, patrie et lieu de séjour de Buffon.

2. *Genève*. On sait que le château de Voltaire, *les Délices*, était situé aux portes de cette vil

3. Sur Montesquieu, voir p. 3 Lord Chesterfield (1694-177 homme d'Etat anglais, qui est s tout connu par ses *Lettres à s fils*.

pas le sens commun. Le président convenait du fait, mais il n'y avait pas de comparaison à faire entre l'esprit et le bon sens. Il y avait déjà plusieurs jours que la dispute durait ; ils étaient à Venise. Le président se répandait beaucoup, allait partout, voyait tout, interrogeait, causait, et le soir tenait registre des observations qu'il avait faites. Il y avait une heure ou deux qu'il était rentré et qu'il était à son occupation ordinaire, lorsqu'un inconnu se fit annoncer. C'était un Français assez mal vêtu, qui lui dit : « Monsieur, je suis votre compatriote. Il y a vingt ans que je vis ici ; mais j'ai toujours gardé de l'amitié pour les Français ; et je me suis cru quelquefois trop heureux de trouver l'occasion de les servir, comme je l'ai aujourd'hui avec vous. On peut tout faire dans ce pays, excepté se mêler des affaires d'État. Un mot inconsidéré sur le gouvernement coûte la tête, et vous en avez déjà tenu plus de mille. Les inquisiteurs d'État ont les yeux ouverts sur votre conduite, on vous épie, on suit tous vos pas, on tient note de tous vos projets ; on ne doute point que vous n'écriviez. Je sais de science certaine qu'on doit peut-être aujourd'hui, peut-être demain, faire chez vous une visite. Voyez, monsieur, si en effet vous avez écrit, et songez qu'une ligne innocente, mais mal interprétée, vous coûterait la vie. Voilà tout ce que j'ai à vous dire. J'ai l'honneur de vous saluer. Si vous me rencontrez dans les rues, je vous demande, pour toute récompense d'un service que je crois de quelque importance, de ne pas me reconnaître, et, si par hasard il était trop tard pour vous sauver, et qu'on vous prît, de ne pas me dénoncer. » Cela dit, mon homme disparut et laissa le président de Montesquieu dans la plus grande consternation. Son premier mouvement fut d'aller bien vite à son secrétaire, de prendre les papiers et de les jeter dans le feu. A peine cela fut-il fait, que milord Chesterfield rentra. Il n'eut pas de peine à reconnaître le trouble de son ami ; il s'informa de ce qui pouvait lui être arrivé. Le président lui rend compte de la visite qu'il avait eue, des papiers brûlés et de l'ordre qu'il avait donné de tenir prête sa chaise de poste pour trois heures du matin ; car son dessein était de s'éloigner

sans délai d'un séjour où un moment de plus ou de moins pouvait lui être si funeste. Milord Chesterfield l'écouta tranquillement et lui dit : « Voilà qui est bien, mon cher président; mais remettons-nous pour un instant, et examinons ensemble votre aventure à tête reposée. — Vous vous moquez, lui dit le président. Il est impossible que ma tête se repose où elle ne tient qu'à un fil. — Mais qu'est-ce que cet homme qui vient si généreusement s'exposer au plus grand péril pour vous en garantir? Cela n'est pas naturel. Français tant qu'il vous plaira, l'amour de la patrie ne fait point faire de ces démarches périlleuses, et surtout en faveur d'un inconnu. Cet homme n'est pas votre ami? — Non. — Il était mal vêtu? — Oui, fort mal. — Vous a-t-il demandé de l'argent, un petit écu pour prix de son avis? — Oh! pas une obole. — Cela est encore plus extraordinaire. Mais d'où sait-il tout ce qu'il vous a dit? — Ma foi, je n'en sais rien... Des Inquisiteurs, d'eux-mêmes. — Outre que ce Conseil est le plus secret qu'il y ait au monde, cet homme n'est pas fait pour en approcher. — Mais c'est peut-être un des espions qu'ils emploient. — A d'autres! On prendra pour espion un étranger, et cet espion sera vêtu comme un gueux, en faisant une profession assez vile pour être bien payée, et cet espion trahira ses maîtres pour vous, au hasard d'être étranglé si l'on vous prend et que vous le défériez; si vous vous sauvez et que l'on soupçonne qu'il vous ait averti! Chanson que tout cela, mon ami. — Mais qu'est-ce donc que ce peut être? — Je le cherche, mais inutilement. »

Après avoir l'un et l'autre épuisé toutes les conjectures possibles, et le président persistant à déloger au plus vite, et cela pour le plus sûr, milord Chesterfield, après s'être un peu promené, s'être frotté le front comme un homme à qui il vient quelque pensée profonde, s'arrêta tout court et dit : « Président, attendez, mon ami, il me vient une idée. Mais... si... par hasard... cet homme... — Eh bien! cet homme? — Si cet homme... oui, cela pourrait bien être, cela est même, je n'en doute plus. — Mais qu'est-ce que cet homme? Si vous le savez, dépêchez-vous vite de

me l'apprendre. — Si je le sais ! oh ! oui, je crois le savoir à présent... Si cet homme vous avait été envoyé par... ? — Épargnez, s'il vous plaît ! — Par un homme qui est malin quelquefois, par un certain milord Chesterfield qui aurait voulu vous prouver par expérience qu'une once de sens commun vaut mieux que cent livres d'esprit, car avec du sens commun... — Ah ! scélérat, s'écria le président, quel tour vous m'avez joué ! Et mon manuscrit ! mon manuscrit que j'ai brûlé ! »

Le président ne put jamais pardonner au lord cette plaisanterie. Il avait ordonné qu'on tînt sa chaise prête, il monta dedans et partit la nuit même, sans dire adieu à son compagnon de voyage. Moi, je me serais jeté à son cou, je l'aurais embrassé cent fois, et je lui aurais dit : « Ah ! mon ami, vous m'avez prouvé qu'il y avait en Angleterre des gens d'esprit, et je trouverai peut-être l'occasion une autre fois de vous prouver qu'il y a en France des gens de bon sens. » Je vous conte cette histoire à la hâte, mettez à mon récit toutes les grâces qui y manquent, et puis, quand vous le referez à d'autres, il sera charmant.

15. — A LA MÊME.

A Paris, le 23 septembre 1762.

Je ne sais plus où reprendre mon journal ; je me rappelle seulement qu'à l'occasion de l'aventure du président de Montesquieu et de milord Chesterfield[1], on en raconta une seconde du premier. Il était à la campagne avec des dames, parmi lesquelles il y avait une Anglaise à qui il adressa quelques mots dans sa langue, mais si défigurée par une prononciation vicieuse, qu'elle ne put s'empêcher d'en rire ; sur quoi le président lui dit : « J'ai bien eu une autre mortification dans ma vie. J'allais voir à Blenheim[2] le fameux Marlborough. Avant que de lui rendre ma visite, je m'étais rappelé toutes les phrases obligeantes

1. Voir la lettre précédente.
2. *Blenheim*, magnifique domaine dans le comté d'Oxford, qui fut attribué à l'illustre Marlborough après sa victoire de Blenheim en Bavière (1704).

que je pouvais savoir en anglais, et à mesure que nous parcourions les appartements de son château, je les lui disais. Il y avait bientôt une heure que je lui parlais anglais, lorsqu'il me dit : *Monsieur, je vous prie de me parler en anglais, car je n'entends pas le français*[1]. »

16. — A LA MÊME.

21 juillet 1765.

Depuis le bienfait de l'impératrice[2], si vous en exceptez quelques moments, tout le reste n'a été qu'ennuis, déplaisances ou chagrins. C'est un enchaînement d'événements qui finiront par me chasser, sinon de Paris, du moins de la société. Vous savez que M. Tronchin[3] avait été appelé en poste à Lyon pour la maladie de son associé, et que mes seize mille livres[4] étaient restées entre les mains de M. Colin de Saint-Marc[5]. D'abord, il est inouï combien ma sécurité, bien ou mal fondée là-dessus, m'a attiré de petites querelles domestiques. J'en étais là, lorsque je reçois de M. Tronchin une lettre pour M. de Saint-Marc. Je la garde sept ou huit jours, parce que les choses d'intérêt ne sont pas celles qui me remuent ; cependant sur les six heures du soir, un jour que j'allai causer avec la chère sœur[6], je me trouve à la porte de l'hôtel des Fermes[7], je me ressouviens de ma lettre, et j'entre.

1. « Il y a là une légère erreur : Marlborough est mort en 1722 et Montesquieu n'est allé en Angleterre qu'en 1729. Le quiproquo dut se produire entre le fils du général et le président. » (Note de MM. Assézat et Tourneux.)

2. L'impératrice Catherine II, informée du désir où était Diderot de vendre sa bibliothèque pour en tirer de l'argent, la lui avait achetée, à la condition qu'il en resterait le bibliothécaire, aux appointements de 1000 francs par an, et elle lui avait payé d'avance cinquante années de son traitement.

3. *M. Tronchin*. Banquier, frère du médecin (voir page 77, note 1).

4. Les *seize mille livres* provenant de la vente de sa bibliothèque.

5. *Colin de Saint-Marc*, fermier général, sans doute.

6. Mme Le Gendre, sœur de Mlle Volland.

7. *L'hôtel des Fermes*, siège de la Compagnie des fermiers généraux, était situé rue Plâtrière, depuis rue Jean-Jacques Rousseau. Les fermiers généraux étaient des financiers associés, auxquels l'Etat affermait la perception des impôts, c'est-à-dire qu'ils levaient les impôts à leur profit, moyennant une redevance qu'ils payaient à l'Etat (voir encore la note 1 de la page 143).

M. de Saint-Marc n'était pas à son bureau, mais il allait y entrer : c'est ce que ses commis me dirent, car ils sont fort polis. En effet il arrive, comme ils me parlaient. Je vais au-devant de M. Colin de Saint-Marc, qui ne m'entend pas. M. Colin de Saint-Marc, le chapeau sur la tête, marche ; je le suis presque en courant. Il arrive dans la seconde pièce de son bureau ; il s'assied dans son fauteuil, et je reste droit. Je lui présente ma lettre ; il la prend, l'ouvre, et la lit ; se met à regarder un moment au plafond, et, me rendant ma lettre en la jetant sur un coin de sa table, me dit : *Je n'ai pas mémoire de cela ;* puis il prend une plume, se met à écrire, et me laisse debout, là, sans me parler davantage. Tandis qu'il écrivait sans me regarder, je lui déclinais mon nom, et je lui faisais mon histoire. Sur la fin de cette histoire, mon homme s'arrête, et se tracassant avec un de ses doigts la main droite, il me dit : « Ah ! oui, je me rappelle cela. J'ai touché vos lettres de change[1]. Je n'ai points de billets[2] à vous donner. Ils veulent tous de ces billets ; c'est une rage, je ne sais pas pourquoi. Je ne sais pas quand j'en aurai ; je n'irai point dépouiller pour vous ceux qui en ont. Revenez ; mais ne revenez pas demain : dans huit jours, dans un mois, dans deux ; » et puis mon homme se remet à écrire, et moi je m'en vais.

Eh bien, comment cela vous semble-t-il ? Parce que M. Colin de Saint-Marc a cent mille écus de rente, il faut qu'il me traite comme un faquin. J'étais enragé dans ce moment de n'être pas le comte de Charolais[3], ou quelque autre personnage important, et de ne pouvoir renouveler avec M. Colin de Saint-Marc la scène du président de Meinières[4] avec un procureur au parlement. C'était le matin ; il était en redingote, en mauvaise perruque ronde, en bas de laine gris, un mouchoir de soie autour du cou, ce qui n'était pas propre à sauver sa mauvaise mine. Il

1. *Lettre de change*, lettre par laquelle un banquier ou un négociant donne l'ordre à un correspondant de payer une certaine somme à un tiers qui en a fourni la valeur.

2. *Billets*, assignations sur la Compagnie des fermes générales, que l'Etat négociait par avance.

3. De la maison de Condé.

4. *Le président de Meinières* (1705-1785), personnage qui jouissait de quelque notoriété dans la société littéraire du temps.

était pour une somme considérable dans un état de cré ces que ce procureur ne se pressait pas d'acquitter. entre dans l'étude sans façon, il s'adresse au procure honnêtement, parce que le président de Meinières l'homme de France le plus doux et le plus honnête, qu en a la réputation, et que c'est ainsi que je l'ai vu chez et chez moi. « Monsieur, il y a longtemps que j'attend pourriez-vous me dire quand je serai payé? — Je n'en sa rien. » Le président était debout, le procureur assis; président chapeau bas, le procureur la tête couverte son bonnet; le président parlait, le procureur écrivai « Monsieur, c'est que je suis pressé. — Ce n'est pas m faute. — Cela se peut. Cependant voilà mes titres; je le ai apportés, et vous m'obligerez de les regarder. — Je n'a pas le temps. — Monsieur, de grâce, faites-moi ce plai sir. — Je ne saurais, vous dis-je. — Monsieur... — Vou m'interrompez. Est-ce que vous croyez, mon ami, que je n'ai que votre affaire en tête? Vous serez payé avec les autres. Allez-vous-en, et ne m'ennuyez pas davantage. — Monsieur, je suis fâché de vous ennuyer, mais vous n'êtes pas le premier. — Tant pis, il ne faut ennuyer personne. — Il est vrai, mais il ne faut brusquer personne. — Cela fait le plaisant! — Le plus plaisant des deux, je vous jure, monsieur, que ce n'est pas moi; on me doit, j'ai besoin, je voudrais toucher mon argent. Je ne vous demande que de jeter un coup d'œil sur mes titres. — Voyons donc, voyons ces titres; si on avait affaire à deux hommes comme vous par jour, il faudrait renoncer au métier. » Le président déploie ses titres, et le procureur lit : « Monsieur le président de Meinières, etc.; » et aussitôt le voilà qui se lève : « Monsieur le président, je vous demande mille pardons...; je n'avais pas l'honneur de vous connaître...; sans cela... » Le président le prend par la main, l'éloigne de son fauteuil, s'y place et lui dit : « Maître un tel, vous êtes un insolent; il ne s'agit pas de moi, je vous pardonne; mais je viens de voir la manière indigne et cruelle dont vous en usez avec les malheureux qui ont affaire à vous. Prenez garde à ce que vous ferez à l'avenir; s'il me revient jamais une plainte sur votre

mpte, je vous fais perdre un état que vous remplissez mal. Adieu. » Eh bien, qu'en pensez-vous ? Tandis que . Colin de Saint-Marc me traitait comme le procureur, aurait-il pas été fort doux d'être le président ? Vous riez cela, et j'en ris aussi à présent. Mme Le Gendre dit elle se serait assise sur la table de M. Colin de Saint-arc ; mais on est si surpris, si peu fait à se trouver tout coup un valet...

Autre chose. Thomas[1] concourt pour le prix de l'Aca-mie ; il me lit son discours : j'en suis confondu. Plein l'impresssion que j'en ai reçue, je vais dîner chez le ron[2]. Après dîner, nous nous trouvons seuls ; nous lons nous promener au bout des Champs-Élysées. Là, à ropos d'éloquence, le baron me dit : « Ma foi, nous ne anquerons pas d'orateurs, il y a dix-sept *Éloges de Des-rtes*. » Je lui réponds que j'en connais un qui pliera les ize autres comme des capucins de cartes. « N'est-ce pas lui qui commence par ces mots : *En quinze cent et tant, a apporta de Stockholm les cendres de Descartes...* ? — Celui-là même. Oui, on dit qu'il est beau. Vous en onnaissez donc l'auteur ? — Je le connais, et il ne faut as avoir le moindre tact en style pour n'en pas savoir tant que moi à la dixième ligne : son nom est écrit par-out. »

Là-dessus le baron devine Thomas, et s'en va confier à autres que Thomas m'a lu son discours, et que c'est une elle chose ; et il oublie que la loi de l'Académie exclut u concours tout homme qui s'est nommé[3]. Le bavardage u baron revient à Thomas ; Thomas se désespère. Barthe[4] ient m'apporter le désespoir de son ami, et je vous uisse à juger de mon état. Le bienfait de l'impératrice ne a pas fait un plaisir que je puisse comparer à la peine ue j'ai soufferte. J'ai cessé de boire, de manger, de dor-ir, je me traîne, la tête me tourne. Mais il y a bien

1. *Thomas* (1732-1785), écrivain mphatique, dont les *Eloges* furent lusieurs fois couronnés au con-ours d'éloquence. Il entra lui-ême à l'Académie française 1767.

2. Voir page 245, note 1.

3. En fait Thomas partagea le prix avec l'historien Gaillard, qui entra, lui aussi, à l'Académie en 1771.

4. *Barthe* (1734-1785), auteur comique très en faveur auprès des philosophes.

pis... Voilà Barthe lui-même qui m'interrompt, et il faut que j'entende la lecture d'une comédie et que je rie.

Eh bien, mon amie, il a lu sa comédie, et j'ai ri ; c'est le genre de Molière pour le fond avec le ton d'aujourd'hui. Vous croyez qu'il n'y avait plus rien à dire sur les maladies et les médecins ; vous verrez.

Le pis pour Thomas et pour moi, c'est qu'on ignorait qu'il eût concouru ; c'est qu'il a des ennemis dans l'Académie ; c'est que, parmi les Éloges, il y en a de la plus grande force et qu'on pourrait bien préférer au sien ; c'est que, quelque bien fondée que cette préférence puisse être, à moins qu'elle ne soit justifiée par un suffrage universel, Thomas croira toujours que c'est mon indiscrétion qui lui ôte le prix et qui peut-être l'éloigne de l'Académie, où il eût été reçu s'il ne se fût retiré lorsque Marmontel se présenta[1]. Je verrai Marmontel aujourd'hui ; je ne lui dirai que deux mots, mais ils sont propres à faire impression : c'est qu'il risque, si Thomas n'est pas couronné et qu'il le mérite, à passer non seulement pour un homme sans goût, reproche qu'il partagera avec le reste des juges, mais pour un ingrat, reproche infiniment plus cruel, qui restera sur lui seul.

Vous croyez que c'est là tout ? Franchement, c'en était bien assez ; mais écoutez. Je vais avant-hier dîner chez le baron. Après le dîner, Marmontel me tire à l'écart et me dit : « Mon ami, je suis perdu. — Qu'est-ce qu'il y a ? — Je suis perdu, on a une copie de mon poème[2]. C'est Damilaville qui l'a dit à Merlin[3], et c'est Merlin qui me l'a dit. Je ne l'ai prêté qu'à vous et à un autre. Ne l'avez-vous confié à personne ? — Non, je l'ai lu à des amis, mais je ne le leur ai pas laissé. Grimm, Mme d'Épinay, Damilaville, M. de Saint-Lambert[4] l'ont lu, mais sous mes yeux. Qui est-ce cet autre à qui vous l'avez encore confié ? — J'étais

1. Sur Marmontel, voir page 178, note 3. Il était entré à l'Académie en 1763, malgré l'opposition des ennemis des philosophes, qui engageaient vivement Thomas à se présenter ; mais celui-ci avait refusé de se faire l'instrument de la cabale dirigée contre son ami.

2. Marmontel avait composé un poème fort libre qu'il ne destinait pas à la publication ; il avait peur qu'on n'en prît une copie et qu'on ne l'imprimât malgré lui.

3. Sur Damilaville, voir page 115, note 1. Merlin n'est pas connu.

4. Sur Grimm et Mme d'Epinay,

à une maison de campagne ; je n'eus pas le courage de le refuser au fils de la maison, qui le prit pour une nuit. Le lendemain il partit pour Paris ; il fut quatre jours absent et dans cet intervalle je sais déjà qu'un de ses amis l'a possédé pendant deux fois vingt-quatre heures. J'ai vu cet ami qui a été violemment tenté d'en prendre copie, mais il n'en a rien fait. » — Je lui dis : « Envoyons chercher une voiture, et courons chez Damilaville ; car je ne saurais vivre que cette affaire ne soit éclaircie. — Ni moi non plus. »

Nous allons chez Damilaville. Il n'y était pas. Nous nous y donnons rendez-vous pour le lendemain. Cependant quelle nuit à passer ! Hier, nous vîmes Damilaville. Il tenait la chose d'un certain Naigeon[1] : c'était un certain Du Coudray qui avait dit à Naigeon qu'il avait possédé le poème. Ce Du Coudray était cet ami du jeune homme à qui Marmontel l'avait prêté à la campagne... Que dites-vous de tout cela ? Marmontel se maudissait d'avoir fait ce poème, et moi je me maudissais de l'avoir demandé. Il jurait bien de profiter de cette leçon ; c'en était une pour moi que je me promettais bien de ne pas oublier.

Dépêchez-vous, faites-moi préparer une niche grande comme la main, où je me réfugie loin de tous ces chagrins qui viennent m'assaillir. Il ne peut y avoir de bonheur pour un homme simple comme moi au milieu de huit cent mille âmes.

17. — A LA MÊME.

A Paris, le 20 septembre 1765.

Le baron[2] est de retour d'Angleterre : il est parti pour ce pays, prévenu ; il y a reçu l'accueil le plus agréable, il y a joui de la plus belle santé, cependant il en est revenu mécontent ; mécontent de la contrée qu'il ne trouve ni

voir page 245, note 3 et page 445. Saint-Lambert (1716-1803), poète fort admiré du parti philosophique. Son œuvre principale est un poème didactique très froid, *les Saisons* (1769).

1. *Naigeon* (1738-1810), qui devait se faire plus tard l'éditeur de Diderot (1798), dont il avait été l'ami. Du Coudray n'est pas connu.

2. D'Holbach. Voir p. 245, n. 1.

aussi peuplée, ni aussi bien cultivée qu'on le disait; mécontent des bâtiments qui sont presque tous bizarres et gothiques ; mécontent des jardins où l'affectation d'imiter la nature est pire que la monotone symétrie de l'art ; mécontent du goût qui entasse dans les palais l'excellent, le bon, le mauvais, le détestable, pêle-mêle ; mécontent des amusements qui ont l'air de cérémonies religieuses ; mécontent des hommes sur le visage desquels on ne voit jamais la confiance, l'amitié, la gaieté, la sociabilité, mais qui portent tous cette inscription : *Qu'est-ce qu'il y a de commun entre vous et moi ?* mécontent des grands qui sont tristes, froids, hauts, dédaigneux et vains, et des petits qui sont durs, insolents et barbares ; mécontent des repas d'amis où chacun se place selon son rang, et où la formalité et la cérémonie sont à côté de chaque convive ; mécontent des repas d'auberge où l'on est bien et promptement servi, mais sans aucune affabilité. Je ne lui ai entendu louer que la facilité de voyager ; il dit qu'il n'y a aucun village, même sur une route de traverse, où l'on ne trouve quatre ou cinq chaises de poste et vingt chevaux prêts à partir. Il a traversé toute la province de Kent, une des plus fertiles de l'Angleterre ; il prétend qu'elle n'est pas à comparer à notre Flandre. Il a bien repris du goût pour le séjour de la France dans son voyage d'Angleterre. Il nous a avoué qu'à tout moment il se surprenait disant au fond de son cœur : Oh ! Paris, quand te reverrai-je ? Ah ! mes chers amis, ou êtes-vous ? Oh ! Français, vous êtes bien légers et bien fous, mais vous valez cent fois mieux que ces maussades et tristes penseurs-ci. Il prétend qu'on ne boit du vin de Champagne qu'en France ; qu'on n'est gai, qu'on ne rit, qu'on ne s'amuse qu'ici.

Il a été tout à fait plaisant à la vue de sa femme, qu'il a trouvée avec de la santé et un assez bel embonpoint : « Mais, madame, lui disait-il, cela est scandaleux, c'est donc ainsi que l'absence d'un époux vous désole ? Eh bien ! puisque mes voyages vous réussissent si bien, il n'y a qu'à s'en aller.... »

J'ai dîné hier avec toute une colonie anglaise. Ces

gens-là paraissent avoir laissé leur morgue et leur tristesse sur les bords de la Tamise. Le baron n'a pas manqué de voir notre ami Garrick[1] et le beau mausolée qu'il a fait élever dans son jardin aux mânes de Shakespeare. Shakespeare était fait pour Garrick, et Garrick pour Shakespeare.

Aujourd'hui j'ai dîné avec une femme charmante qui n'a que quatre-vingts ans. Elle est pleine de santé et de gaieté. C'est la mère de Damilaville[2]... Sa conversation valait mieux que toute la philosophie et la politique que nous avions faites quelques jours auparavant avec nos Anglais ; il y en eut pourtant un qui nous raconta un fait plaisant. Un avare fut attaqué par des voleurs, il mit la tête à la portière et dit aux voleurs : « Mes amis, je m'appelle un tel ; si vous avez entendu parler de moi, vous devez savoir que mon or m'est plus cher que ma vie ; voyez si vous voulez me tuer. » Le voleur anglais ne tua point, et l'avare conserva son or et sa vie.

18. — A LA MÊME.

Le 20 décembre 1765.

Les occupations se succèdent sans interruption, et je commence à me désabuser de la chimère du repos. Il y avait avant-hier, sur mon bureau, une comédie, une tragédie, une traduction, un ouvrage politique et un mémoire, sans compter un opéra-comique. L'opéra-comique est de Marmontel[3] ; c'est son conte de *la Bergère des Alpes* qu'il a mis en scène. On me l'a envoyé afin que j'en dise mon avis. Mon avis est que le sujet est ingrat, et qu'à moins que le musicien ne fasse des prodiges, l'ouvrage ne réussira pas[4]. La baronne ne sait sur quel pied danser dans cette

1. *Garrick* (1716-1779), célèbre acteur anglais, qui se fit admirer surtout dans les pièces de Shakespeare. — Diderot a plus d'une fois exalté le génie de Shakespeare, que Voltaire, après avoir le premier révélé son nom à la France, affecta ensuite de déprécier.

2. Voir page 115, note 1.

3. Voir page 178, note 3.

4. La prédiction se vérifia : *la Bergère des Alpes* fut représentée sans aucun succès le 19 février 1766. L'auteur de la musique, Kohaut, était alors célèbre comme joueur de luth.

aventure; elle n'aime pas le poète, mais elle prend l'intérêt le plus vrai au musicien : c'est de Kohaut, son maître de luth. J'arrivai hier comme l'auteur et le musicien se querellaient. « Eh! mes amis, leur dis-je, vous vous pressez trop; attendez après la première représentation. »

La comédie est d'un de ces jeunes Marseillais que l'ami Gaschon m'a amenés [1]; elle est mauvaise, et le pis c'est qu'elle ne promet rien de mieux.

La tragédie est d'un jeune homme, grand admirateur du *Siège de Calais* [2], à qui j'ai eu bien de la peine à faire entendre que le temps des reconnaissances [3] et des conjurations était passé, et qu'il y avait presque autant de difficulté à présent à trouver un sujet heureux, intéressant et neuf, qu'à le bien traiter.

La traduction est celle que l'abbé Le Monnier [4] a faite de Térence. En vérité, j'ignore quand le pauvre abbé sortira de mes mains; car les amis, qu'on craint moins de mécontenter que les indifférents, sont toujours les derniers servis.

L'ouvrage politique est de ce pauvre abbé Raynal [5] que je fais sécher d'impatience et d'ennui depuis six mois; et le mémoire est d'un Écossais appelé M. Fluart, qui dispute un grand titre et un héritage de plusieurs millions à un enfant supposé par des parents entêtés de la postéromanie [6].

Vous voyez que je suis toujours le plan que je me suis

1. *Gaschon*, ami de Diderot, qui parle quelquefois de la légèreté aimable de son caractère. Le Marseillais dont parle ici Diderot est-il Barthe et s'agirait-il de la même comédie qu'il louait si fort peu auparavant? (Voir page 261, note 4.)

2. *Le Siège de Calais* (1765) est une tragédie de De Belloy; c'est une pièce très faible, mais tout entière animée de l'amour de la France, et qui obtint un succès auquel plus d'un philosophe n'applaudit que d'assez mauvaise grâce.

3. *Reconnaissances*. On appelle ainsi les scènes de tragédies ou de comédies dans lesquelles un personnage dont on ignorait ou le nom ou l'état est reconnu pour ce qu'il est en effet.

4. *L'abbé Le Monnier* (1721-1797), ami de Diderot, qui, outre sa traduction de Térence, publia encore, entre autres productions, un recueil de Fables qui fut assez estimé.

5. Cet ouvrage est sans doute l'*Histoire philosophique des Deux Indes* qui fut publiée en 1780, et à laquelle Diderot collabora. Cette œuvre déclamatoire et justement dépréciée aujourd'hui est le livre le plus connu de l'abbé Raynal (1713-1796).

6. C'est-à-dire : à une personne que des parents entêtés du désir de laisser un descendant qui porte leur nom, ont fait passer pour leur enfant. *Postéromanie*, mot forgé.

fait de ne vous laisser ignorer aucun des instants de ma vie. Nous avons perdu aujourd'hui, vendredi veille de Saint-Thomas, M. le Dauphin[1] après une longue et cruelle maladie dont il a supporté les douleurs avec une patience vraiment héroïque. On en raconte une infinité de beaux traits. On dit qu'il y a quelque temps qu'il se coupa les cheveux, qu'il les partagea entre ses sœurs comme l'unique présent qu'il eût à leur faire. Il y a dans cette action je ne sais quoi de touchant et d'antique qui me plaît infiniment. Un grand seigneur lui écrivit une lettre tout à fait ridicule, pour l'engager à demander au roi une grâce qu'il obtiendrait certainement, parce que, disait-il à M. le Dauphin, il était dans un moment où l'on n'aurait rien à lui refuser. M. le Dauphin plaisanta de cette impertinence, et ne nomma point celui qui l'avait faite. Il a eu, pendant tout le cours de sa maladie, la délicatesse de montrer à ceux qui l'environnaient une sécurité sur sa santé et sur sa vie qu'il était impossible qu'il eût. Il n'a témoigné du regret de la vie que dans un moment où il recevait de son père une marque de tendresse dont il était touché... C'est une chose bien certaine que M. le Dauphin avait beaucoup lu, beaucoup réfléchi, et qu'il y avait peu de matières importantes sur lesquelles il ne fût pas très instruit. Il y a plusieurs traits de lui qui ne permettent pas de douter qu'il n'eût même le ton léger de la plaisanterie assez preste. On dit qu'en dernier lieu, ayant appris qu'on ne permettait pas au Genevois Rousseau[2] de s'établir à Strasbourg, il avait désapprouvé cette sévérité, quoiqu'il ne pût douter qu'elle était exigée par les circonstances, et qu'il avait trouvé que c'était un homme à plaindre et non à persécuter. Cela n'est certainement pas d'un intolérant.

Il y a trois jours que Rousseau est à Paris[3]. Je ne m'attends pas à sa visite ; mais je ne vous célerai pas

1. Le dauphin Louis, fils de Louis XV et père des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Il était né en 1729.

2. Rousseau avait dû quitter Paris et la France en 1762, à la suite de la publication de l'*Emile*. Il se réfugia en Suisse, mais ne put séjourner ni à Genève, ni dans le canton de Neuchâtel, ni dans celui de Berne. C'est alors qu'il voulut s'établir à Strasbourg (octobre 1765). Voir sur J.-J. Rousseau, page 385.

3. *A Paris*. Il y était revenu le 17 décembre.

qu'elle me ferait grand plaisir ; je serais bien aise de voir comment il justifierait sa conduite à mon égard. Je fais bien de ne pas rendre l'accès de mon cœur facile; quand on y est une fois entré, on n'en sort pas sans le déchirer; c'est une plaie qui ne cautérise jamais bien...

Rousseau passera ici une quinzaine; il y attendra le départ de M. Hume[1], qui le conduira en Angleterre et l'installera à Pelham, petit village situé sur les bords de la Tamise, où il jouira du repos, s'il est vrai qu'il le cherche. M. de Saint-Lambert[2] a dit de lui un mot charmant : *Ne le plaignez pas trop; il voyage avec sa maîtresse, la Réputation...*

La pièce de Sedaine[3] a été jouée, et jouée avec le succès que j'en attendais. Le premier jour, combat à mort; les honnêtes gens, les artistes et les gens de goût d'un côté ; la foule de l'autre. Ma bonne amie, ne le dites à personne ; mais je vous jure que ceux qui prônent à présent le plus haut cet ouvrage n'en sentent pas le mérite. Cela est si exquis, si simple, si vrai ! *Piscis hic non est omnium*[4]. Je suis sûr que Saurin, Helvétius[5] et d'autres ont pitié du public. Mon amie, ou cela est vrai ou cela est faux (je parle de la pièce). Si cela est faux, cela est détestable; mais si cela est vrai, combien de prétendues belles choses détestables!

Pourriez-vous me dire si je dois payer? J'ai gagé avec l'abbé[6] que les comédiens feraient retrancher une certaine scène de génie; les comédiens ne l'ont pas fait retrancher, mais c'est le public. J'ai vu clairement, à la première représentation, qu'entre deux mille personnes il y en avait très peu qui sentissent le mérite de ce poème. Il demande un tact bien pur et bien fin. Je n'ai même

1. *Hume* (1711-1776), illustre philosophe anglais, qui écrivit aussi une *Histoire d'Angleterre*. Il eut beaucoup à se plaindre de J.-J. Rousseau, auquel il s'était vivement attaché.

2. Voir page 140, note 3.

3. Il s'agit du *Philosophe sans le savoir*, représenté le 2 décembre 1765. Cette pièce de Sedaine (1719-1797), son chef-d'œuvre, est aussi la seule œuvre vraiment digne d'admiration qu'ait produite au XVIIIe siècle, le genre de la *comédie sérieuse* dont Diderot avait donné la théorie.

4. Ce n'est pas là le mets (poisson) de tout le monde.

5. Voir page 252, note 2.

6. L'abbé Le Monnier. Voir page 266, note 4.

encore aujourd'hui foi qu'en quelques bonnes âmes d'hommes tout ronds et de femmes sans prétentions, qui en ont été enchantés d'instinct, sans savoir pourquoi. Les gens à protase[1] n'y sont pas. Écoutez bien mon pronostic : Voltaire en dira pis que pendre... Et la cour? Elle appellera cela du commérage et du caquet ; oui, mais c'est du caquet et du commérage comme Lélius et Scipion étaient soupçonnés d'en dicter à Térence[2], avec moins d'élégance et plus de verve. C'est le contraire que je voulais dire[3] ; ce sont les terreurs de la tragédie produites avec les moyens de l'opéra-comique.

19. — A FALCONET[4].

Eh bien ! vous persistez donc, malgré mes sentences, dans votre mépris pour la postérité[5] ? Savez-vous à qui vous ressemblez? au poète anglais Pope[6] : il ne pouvait souffrir qu'on le louât comme grand poète, il voulait être loué comme honnête homme; à la vieille duchesse du Maine[7] : elle ne pouvait pas souffrir qu'on la louât

1. *Protase*, terme tiré du grec, qui signifie l'exposition de la pièce. Les *gens à protase*, ce sont ceux qui ont toujours les mots grecs à la bouche et le texte des règles présent à l'esprit pour juger des œuvres des écrivains; ce sont les pédants : tels le Lysidas que Molière a mis en scène dans *la Critique de l'Ecole des femmes*.

2. Scipion et Lélius, protecteurs de Térence, passèrent, peut-être à tort, pour ses collaborateurs, ou même pour les vrais auteurs de ses pièces.

3. Il ne faudrait pas prendre trop à la lettre la correction que fait ici Diderot de sa propre pensée. Son opinion en somme est celle-ci : le style de Térence est plus élégant que celui de Sedaine, si ses comédies ont moins de verve que *le Philosophe sans le savoir*; mais encore ne faut-il pas se tromper à ce mot de verve et prendre la pièce de Sedaine pour une comédie ordinaire : elle nous fait éprouver les mêmes terreurs que la tragédie, quoique les ressorts employés par le poète, les personnages qu'il met en scène, le style qu'il emploie, rappellent plutôt l'élégance simple de l'opéra-comique (genre dans lequel Sedaine a excellé) que l'emphase ordinaire de la tragédie.

4. *Falconet* (1716-1791), célèbre sculpteur français. Ami de Diderot c'est sur sa recommandation qu'il venait d'être appelé en Russie par Catherine II pour y élever la statue colossale de Pierre Ier (1766).

5. Falconet et Diderot avaient longuement discuté à Paris, en conversation et par lettres, la question de savoir « si la vue de la postérité fait entreprendre les plus belles actions et produire les meilleurs ouvrages. »

6. *Pope* (1688-1744), l'un des poètes classiques les plus célèbres de l'Angleterre, a passé, non sans injustice, non seulement pour un esprit chagrin et malveillant, mais pour une âme cruelle et cupide.

7. Anne-Louise de Bourbon (1676-1753), petite-fille du grand Condé, femme du duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV. La petite cour qu'elle tenait à Sceaux, fut le ren-

comme femme d'esprit, elle voulait être louée comme belle. Vous dédaignez le lot qui vous est assuré; vous n'ambitionnez que celui qui peut vous échapper, le bonheur présent. Si vos contemporains vous avaient de tout temps rendu la justice que vous méritez, peut-être feriez-vous plus de cas de la justice de l'avenir. Mais il faut convenir que nous sommes bien hargneux tous les deux, puisqu'une distance de sept cents lieues ne nous empêche pas de nous lancer des traits. Mais seriez-vous homme à abandonner la décision de notre querelle au jugement de ma bienfaitrice [1] ? Prenez-y garde, mon ami. Cette femme-là est ivre du sentiment d'immortalité, et je vous la garantis prosternée devant l'image de la postérité. Tenez, j'ai lu écrit de sa main dans une lettre à Mme Geoffrin [2] : *Ce que j'ai fait pour Diderot est bien; mais cela n'immortalise pas.* A présent, dites encore du mal de ces deux sentiments sacrés, si vous l'osez... Nous existons dans le passé par la mémoire des grands hommes que nous imitons, dans le présent où nous recevons les honneurs qu'ils ont obtenus ou mérités, dans l'avenir par la certitude qu'il parlera de nous comme nous parlons d'eux. Mon ami, ne rétrécissons pas notre existence, ne circonscrivons point la sphère de nos jouissances. Regardez-y bien. Tout se passe en nous. Nous sommes où nous pensons être. Ni le temps ni les distances n'y font rien. A présent vous êtes à côté de moi. Je vous vois, je vous entretiens. Je vous aime. Et lorsque vous lirez cette lettre, sentirez-vous votre corps? Songerez-vous que vous êtes à Pétersbourg? Non. Vous me toucherez. Je serai en vous, comme à présent vous êtes en moi. Car, après tout, qu'il y ait hors de nous quelque chose ou rien, c'est toujours nous que nous apercevons, et nous n'apercevons jamais que nous. Nous sommes l'univers entier. Vrai ou faux, j'aime ce système qui m'identifie avec tout ce qui m'est cher.

A Paris, ce 29 décembre 1766.

dez-vous de ce qu'il y avait de plus brillant à cette époque dans le monde des lettres.

1. Catherine II (voir page 258, note 2).
2. Voir page 222, note 1.

20. — AU MÊME.

Juillet 1767.

Eh bien, mon ami, où en êtes-vous? Profitez-vous de l'absence de la cour et du retour de la belle saison. Ce cheval[1] respire-t-il? S'élance-t-il fièrement vers les contrées barbares? Nous offrira-t-il bientôt l'image d'un des plus beaux mouvements qu'il y ait dans la nature, un grand espace franchi d'un saut, par un animal qui sent son cavalier et qui lui répond? Le beau centaure à faire que le centaure-czar! Et ce czar? Il me semble que je le vois. Comme il commande! Comme les obstacles disparaissent devant lui!... Ils en mourront de rage, tous ces petits talents jaloux qui vous condamnèrent ici, en dépit de l'Ange, du Prophète de Saint-Roch, de Saint Ambroise[2], *et cætera*, à la sculpture délicate, au madrigal, à l'idée ingénieuse et fine. Je t'en prie, mon ami, tue-les. Que j'aie le plaisir de les voir foulés, écrasés sous les pieds de ton cheval...

Je n'ai bien senti toute la décadence de la peinture que depuis que les acquisitions que le prince de Galitzin[3] a faites pour l'impératrice ont arrêté mes yeux sur les anciens tableaux. Ou je me trompe fort, mon ami, ou l'art de Rubens, de Rembrandt, de Pœlenburg, de Téniers, de Wouvermans[4] est perdu. La belle collection que vous allez recevoir! Le prince, notre ami commun, fait des progrès incroyables dans la connaissance des beaux-arts. Vous seriez vous-même étonné de la manière dont il voit, sent et juge. C'est qu'il a le grand principe, l'âme belle. Une belle âme ne va guère avec un goût faux; et si l'on me cite quelques exemples du contraire, je répondrai toujours que ces hommes auraient encore eu le tact plus

1. *Ce cheval*, celui de la statue équestre de Pierre I.

2. Allusion à trois œuvres de Falconet, une *Annonciation*; une statue d'*Isaïe*, pour l'église Saint-Roch, à Paris; un *Saint Ambroise* pour les Invalides.

3. *Le prince de Galitzin*, ambassadeur de Russie à Paris.

4. *Rubens* (1577-1640), *Rembrandt* (1606-1669), *Pœlenburg* (1586-1660), *Teniers* (1610-1685), *Wouvermans* (1620-1668), illustres peintres flamands et hollandais.

fin s'ils avaient eu le cœur plus droit. Combien je vous fais lire de choses qui vous impatientent ! Lisez toujours mon ami ; j'en viendrai à ce qui vous importe, à ce qui vous intéresse...

Nous touchons au moment du Salon[1]. Qui est-ce qui vous suppléera auprès de moi? qui est-ce qui marquera du doigt les beaux endroits, les endroits faibles ? Beaudouin[2] m'envoya, il y a quelque temps, son *Enfant trouvé*. Je n'osai pas en dire ma pensée ; mais je vous dis à vous que ce n'est qu'une jolie enseigne de sage-femme...

Autre chose, Le Bas[3] est un fripon, un faux balourd, à ce qu'on dit; mais ce fripon-là a une collection de beaux cuivres[4]. Il propose de la vendre en entier, sans en excepter les ports de mer gravés conjointement avec Cochin[5]. En conséquence, nous avons envoyé à Sa Majesté Impériale deux volumes d'épreuves sur lesquelles vous serez apparemment consulté. Il est impossible qu'il y ait jamais en Russie un assez grand nombre de tableaux pour inspirer le vrai goût de l'art. Il me semble que c'est à la gravure à suppléer à cette indigence. Le graveur est une espèce d'apôtre ou de missionnaire. On lit les traductions quand on n'a pas les originaux. Item, Le Bas s'offre à faire passer en Russie l'imprimeur en taille-douce avec ses ouvriers et ses outils. Quant à l'acquisition de son fonds, l'honnête Cochin empêcherait bien qu'il nous dupât. Réponse sur cet article, s'il vous plaît.

Vous connaissez l'immense et riche collection du vieux Cayeux[6]. Nous l'avons couchée en joue[7], mais infructueusement. Le bonhomme me dit : « Monsieur, je ne mets point de prix à mon bonheur. Quand vous auriez

1. *Salon*. On appelait et on appelle encore ainsi les expositions de peinture qui furent inaugurées en 1673 et qui, après avoir eu lieu à des intervalles irréguliers, devinrent annuelles; de 1751 à 1789, elles n'eurent plus lieu que tous les deux ans. Diderot rédigea, pour la *Correspondance* de Grimm, l'analyse critique des tableaux exposés à tous les Salons de 1759 à 1781, sauf ceux de 1773, 1777 et 1779.

2. *Baudouin*, peintre de miniature, qui eut de son temps beaucoup de succès, quoique son talent fût médiocre.

3. *Le Bas* (1707-1783), célèbre graveur.

4. *Cuivres*, planches gravées sur cuivre.

5. *Cochin* (1715-1790), célèbre graveur.

6. *Cayeux*, sculpteur et collectionneur. Sa collection fut vendue après sa mort, en 1769.

7. *Couchée en joue*, visée.

rempli ma chambre de louis, il n'y en aurait toujours qu'un. Celui-là vu, j'aurais vu tous les autres. Au lieu que sur mes soixante mille estampes, il n'y en a pas deux qui se ressemblent. » Que répondre à cela? rien; surtout quand un homme aime mieux boire de l'eau, manger des croûtes, et voir des estampes...

Le Greuze[1] vient de faire un tour de force. Il s'est tout à coup élancé de la bambochade dans la grande peinture; et avec succès, autant que je m'y connais. Imaginez le vieux Septime Sévère[2] assis sur son lit, disant d'une main à Caracalla, son fils : « Mon fils, si tu trouves que je vis trop longtemps, ne trempe pas pour cela les mains dans le sang de ton père; mais ordonne à ce centurion de m'égorger; » de l'autre main il montre un glaive posé sur une table de nuit.

Caracalla est debout, au pied de la couche, il n'ose supporter le regard de son père. Il a bien l'air d'un scélérat. Le centurion est au chevet, la tête baissée, et confondu d'étonnement et d'indignation. C'est une belle, très belle figure que ce vieux soldat à longue barbe et tête à demi chauve. A côté du centurion est un sénateur examinant le visage de Caracalla, et tremblant du maître féroce sous lequel ils auront un jour à vivre. Et puis, beaucoup de simplicité dans les accessoires ; un fond large et nu, avec un si grand silence, qu'il semble que la voix de Septime retentisse dans le vague de l'appartement...

Il a changé toute sa manière. Vous savez que ses tableaux avaient tous un ciel bleuâtre. Ce n'est plus cela. Son coloris est plus franc, plus vrai, plus vigoureux. Pour l'artiste, il continue à s'enivrer de lui-même; et tant mieux, il ferait peut-être moins bien, sans l'énorme présomption qu'il a de son talent...

Une affaire à laquelle je prends intérêt, et que je vous recommande, c'est qu'Amédée Van Loo[3] passât de Berlin à Pétersbourg. Je ne vous dis rien du mérite de l'ar-

1. *Greuze* (1725-1805), célèbre peintre de genre, qui s'est aussi essayé dans la peinture d'histoire.
2. *Septime-Sévère*, empereur romain (193-211).
3. *Amédée Van Loo*, fils du célèbre Jean-Baptiste Van Loo (1684-1745), venait de peindre à Berlin le portrait du roi de Prusse. Il était le frère de Michel Van Loo, qui lui était bien supérieur.

tiste, que vous connaissez mieux que moi. Il attend qu'on lui fasse signe. Il n'est pas riche. Il a une femme et une poussinée d'enfants ; et je le croirais au moins aussi propre que Michel, son frère, à conduire une école.

Est-ce là tout ? Non, je vous confie en secret que le prince de Galitzin travaille à mettre en russe la vie des plus célèbres peintres italiens, flamands et français ; tâche à laquelle il trouve toutes les difficultés d'une langue qui n'est pas faite et qu'il fera.

Puisque je suis en train et qu'il me reste encore de la marge, disons tout, ne fût-ce que pour ne pas envoyer si loin du papier blanc. Les ânes fourrés de Sorbonne ont extrait trente-sept impiétés de *Bélisaire*[1], parmi lesquelles celle-ci : « La vérité brille de sa propre lumière, et les esprits ne s'éclairent point par la flamme des bûchers ; » d'où vous voyez que ces tigres, que j'appelais des ânes, sont toujours également altérés de sang hérétique, et qu'ils ont un grand goût pour les autodafés. On a beaucoup murmuré, mais comme les philosophes ont vu qu'on ne poursuivait pas ces onagres[2] à coups de pierre dans les rues, ils se sont mis à leur jeter de la boue, et à présent que je vous parle, les fourrures sorboniques en sont honnêtement mouchetées.

On a fait l'épitaphe du comte de Caylus[3] en deux vers d'une harmonie tout à fait analogue au caractère de l'homme :

Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque.
Ah ! qu'il est bien placé dans cette cruche étrusque !

Si l'on vous dit que ces deux vers sont de moi, c'est une médisance.

Adieu, adieu ; voilà Mme Diderot qui dit que je vous fais un livre, et non pas une lettre.

1. *Bélisaire*, roman philosophique de Marmontel, que la Faculté de théologie venait de condamner.

2. Le bon goût et la justice exigeraient plus de modération, mais on songera que Diderot parle ici dans l'ardeur de la lutte.

3. *Le comte de Caylus* (1692-1765), antiquaire et critique d'art célèbre. Les deux vers sont probablement de Diderot, malgré ses dénégations.

21. — A MADEMOISELLE VOLLAND.

Paris, le 10 septembre 1768.

Vous savez que nous avons ici une école de peinture, de sculpture et d'architecture[1], dont les places sont au concours. On demeure trois ans dans cette école ; on y est nourri, chauffé, éclairé, instruit et gratifié de trois cents livres tous les ans. Quand on a fait son triennat, on est envoyé à Rome, où nous avons une autre école. Les élèves y jouissent des mêmes avantages qu'à Paris, et ils y ont cent francs de plus par an. Il sort de l'école de Paris, tous les ans, trois élèves qui vont à l'école de Rome, et qui font place ici à trois nouveaux entrants. Songez de quelle importance sont ces places pour des enfants dont communément les parents sont pauvres ; qui ont coûté beaucoup d'argent à ces pauvres parents ; qui ont travaillé pendant de longues années, et à qui on fait une injustice très criminelle lorsque c'est la partialité des juges et non le mérite des concurrents qui dispose de ces places.

Tout élève, fort ou faible, peut mettre au prix. L'Académie donne un sujet. Cette année, c'était le triomphe de David, après la défaite du Philistin Goliath. Chaque élève fait son esquisse au bas de laquelle il écrit son nom. Le premier jugement de l'Académie consiste à choisir entre ces esquisses celles qui sont dignes de concourir ; elles se réduisent ordinairement à sept ou huit. Les jeunes auteurs de ces esquisses, peintres ou sculpteurs, sont obligés de conformer leurs tableaux ou bas-reliefs aux esquisses sur lesquelles ils ont été admis. Alors on les enferme chacun séparément, et ils travaillent à leurs morceaux. Ces morceaux faits, sont exposés au public pendant plusieurs jours ; et l'Académie adjuge le prix ou l'entrée à la pension le samedi qui suit le jour de la Saint-Louis.

Ce jour, la place du Louvre est couverte d'artistes, d'élèves et de citoyens de tous les ordres. On y attend en silence la nomination de l'Académie.

1. Fondée en 1648, en même temps que l'Académie de sculpture et de peinture (voir la note 2 de la page 45).

Le prix de peinture fut accordé à un jeune homme appelé Vincent [1]. Aussitôt il se fit un bruit d'acclamations et d'applaudissements. Le mérite, en effet, avait été récompensé. Le vainqueur, élevé sur les épaules de ses camarades, fut promené tout autour de la place ; et après avoir joui des honneurs de cette espèce d'ovation, il fut déposé à la pension. C'est une cérémonie d'usage qui me plaît et qui vous fera plaisir.

Cela fait, on attendit en silence la nomination du prix de sculpture. Il y avait trois bas-reliefs de la première force. Les jeunes élèves qui les avaient faits, et qui espéraient que le prix appartiendrait à l'un d'eux, se disaient amicalement : « J'ai fait une assez bonne chose, mais tu en as fait une belle ; et si tu as le prix, je m'en consolerai. » Eh bien, mesdames, ils en ont été frustrés tous les trois. La cabale l'a adjugé à un nommé Moitte [2], élève de Pigalle [3]... Revenons à nos assistants sur la place du Louvre.

C'était une consternation muette. L'élève appelé Millot [4], à qui le public, la partie saine de l'Académie, et ses camarades, avaient adjugé le prix, se trouva mal. Alors il s'éleva un murmure, puis des cris, des injures, des huées, de la fureur. Ce fut un tumulte effroyable. Le premier qui se présenta pour sortir fut l'abbé Pommyer [5], membre honoraire. La porte était obsédée ; il demanda qu'on lui fît passage. La foule s'ouvrit, et tandis qu'il traversait, on lui criait : *Passe*... L'élève injustement couronné parut ensuite ; les plus jeunes de ses camarades s'attachèrent à ses vêtements et lui crièrent : *Croûte, croûte abominable, tu n'entreras pas ; nous t'assommerons plutôt*. Et puis, c'était un redoublement de cris, de huées à ne pas s'entendre. Ce Moitte, tout tremblant, tout déconcerté, leur disait : « Messieurs ! ce n'est pas moi, c'est l'Académie » ; et on lui répondait : « Si tu n'es pas un infâme, remonte

1. *Vincent* (1746-1816), devint par la suite un peintre assez célèbre et fut le maître d'Horace Vernet.

2. *Moitte* (1747-1810), sculpteur célèbre, dont la carrière justifia, quoi qu'en puisse dire ici Diderot, la distinction dont l'Académie le jugea digne en 1768.

3. *Pigalle* (1714-1785), célèbre sculpteur ; son chef-d'œuvre est le *Tombeau du maréchal de Saxe* à Strasbourg.

4. *Millot*. Il n'est connu que par ce qu'en dit ici Diderot.

5. Conseiller au parlement de Paris.

et va leur dire que tu ne veux pas entrer. » Il s'éleva, dans ces entrefaites, une voix qui disait : « Mettons-le à quatre pattes, et promenons-le autour de la place avec Millot sur son dos. » Peu s'en fallut que cela ne s'exécutât. Cependant les académiciens, qui s'attendaient à être sifflés, honnis, bafoués, n'osaient se montrer. Ils ne se trompaient pas : ils le furent avec le plus grand éclat possible. Cochin[1] avait beau leur crier : *Que les mécontents viennent s'inscrire chez moi*, on ne l'écoutait pas ; on bafouait, on sifflait, on honnissait. Pigalle, le chapeau sur la tête, et du ton que vous lui connaissez, s'adressa à un particulier qu'il prit pour un artiste et qui ne l'était pas ; il lui demanda s'il était en état de juger mieux que lui. Ce particulier, enfonçant son chapeau sur sa tête, lui répondit qu'il ne s'entendait pas en bas-reliefs, mais qu'il se connaissait en insolents. Vous croyez peut-être que la nuit survint, et que tout s'apaisa. Pas tout à fait : les élèves indignés s'ameutèrent, et concertèrent pour la première assemblée de l'Académie une nouvelle avanie. Ils s'informèrent exactement qui est-ce qui avait été pour Millot, et qui est-ce qui avait été pour Moitte. Ils s'assemblèrent tous le samedi suivant sur la place du Louvre, avec tous les instruments d'un charivari, et bonne résolution de les employer ; mais cette résolution ne tint pas contre la crainte de la garde et de la prison. Ils se contentèrent de former une haie au milieu de laquelle tous leurs maîtres seraient forcés de passer. Boucher, Dumont, Van Loo[2] et quelques autres défenseurs du mérite, se présentèrent les premiers, et les voilà entourés accueillis, embrassés et applaudis. Arrive Pigalle. A peine est-il engagé dans la file qu'on s'écrie : *Du dos !* qu'il se fait un demi-tour, et qu'on le salue du derrière. Mêmes honneurs à Cochin, mêmes honneurs à M. et à Mme Vien[3], mêmes

1. Voir la note 5 de la page 272.

2. *Boucher* (1703-1770), célèbre peintre, qui a laissé un grand nombre de tableaux de fade mythologie, mais dont l'exécution est charmante. *Dumont*, sculpteur assez célèbre, auteur d'un *Milon de Crotone essayant ses forces*, qui est au Louvre. — Louis-Miche *Van Loo* (1707-1771), peintre célèbre, fils de Jean-Baptiste Van Loo, neveu de Carle Van Loo.

3. *Vien*, célèbre peintre d'histoire (1716-1809) ; sa femme était également connue comme peintre de fleurs et d'animaux.

honneurs aux autres. Les académiciens ont fait casser tous les bas-reliefs, afin qu'il ne restât aucune trace de leur injustice. Vous ne serez peut-être pas fâchée de connaître celui de Millot; je l'ai vu et je vais vous le décrire.

A droite, trois grands Philistins, bien contrits, bien humiliés; l'un les bras liés sur le dos; un Israélite, occupé à lier les bras des deux autres. Ensuite, le jeune David, porté sur son char par des femmes dont une, prosternée, embrasse ses jambes; d'autres l'élèvent; une dernière le couronne. Puis son char attelé de deux chevaux fougueux; à la tête de ces chevaux, un écuyer qui les tient par la bride, et se dispose à remettre les rênes au triomphateur. Sur le devant, un vigoureux Israélite qui enfonce une pique dans la tête de Goliath, qu'on voit énorme, renversé, effroyable, les cheveux épars sur la terre. Plus loin, à gauche, des femmes qui dansent, qui chantent, qui accordent leurs instruments. Parmi celles qui dansent, une espèce de bacchante, frappant du tambour, déploie, avec une grâce infinie, jambes et bras en l'air. Sur le devant, une autre danseuse qui tient son enfant par la main; l'enfant danse aussi; mais il a le regard attaché sur l'horrible tête, et son expression est mêlée de terreur et de joie. Sur le fond, des hommes, des femmes, la bouche ouverte, les bras élevés, en acclamation.

Ils ont dit que ce n'était pas là le sujet, et on leur a répondu qu'ils reprochaient à l'élève d'avoir du génie. Ils ont repris le char, qui n'est pas même une licence. Cochin, plus adroit, m'a écrit que chacun jugeait par ses yeux, et que celui qu'il avait couronné lui avait montré plus de talent; discours d'un homme sans goût et sans bonne foi.

D'autres ont avoué que le bas-relief de Millot était excellent, à la vérité; mais que Moitte était plus habile, et on leur a demandé à quoi bon les prix si l'on jugeait la personne et non pas l'ouvrage?

Mais écoutez une singulière rencontre de circonstances. C'est qu'au moment où Millot était dépouillé par l'Académie, mais au même moment, je lisais une lettre de Falco-

nèt[1] où il me disait : « J'ai vu chez Le Moyne[2] un élève appelé Millot, qui m'a paru avoir du talent et de l'honnêteté ; tâchez de me l'envoyer ; je vous laisse le maître des conditions. » Je cours chez Le Moyne ; je lui fais part de ma commission. Le Moyne lève les mains au ciel, et s'écrie : « La Providence ! la Providence ! » Et moi d'un ton bourru, je réponds : « La Providence ! la Providence ! Est-ce que tu crois que la Providence a été faite pour réparer vos sottises ? » Millot survient ; je l'invite à me venir voir. Le lendemain il est chez moi. Ce jeune homme était défait comme après une longue maladie ; il avait les yeux gonflés et rouges ; il me disait d'un ton à me déchirer : « Après avoir été à charge à mes pauvres parents pendant dix-sept ans, au moment où j'espérais ! Après avoir travaillé dix-sept ans, depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit ! Ah ! monsieur ! je suis perdu. Encore, si j'avais l'espérance de gagner le prix l'an qui vient ; mais rien n'est plus incertain ; il y a là un Stouf, un Foucou ! » Ce sont les noms de ses deux concurrents de cette année. Je lui proposai le voyage de Russie ; il me demanda le reste de la journée pour délibérer avec lui-même et ses amis. Il revint, il y a quelques jours, et voici sa réponse : « Monsieur, je suis on ne saurait plus sensible à vos offres ; j'en sens tout l'avantage ; mais on ne suit pas notre talent par intérêt. Il faut présenter aux académiciens une occasion de réparer leur injustice ; il faut aller à Rome ou mourir ! » Et voilà, bonnes amies, comme on décourage, on désole le mérite ; comme on se déshonore soi-même et son corps ; comme on fait le malheur d'un élève et le malheur d'un autre, à qui ses camarades jetteront au nez, sept ans de suite, la honte de sa réception, et comme il y a quelquefois du sang répandu.

L'Académie inclinait à décimer les élèves. Boucher, doyen de l'Académie, refusa d'assister à cette délibération. Van Loo représenta qu'ils étaient tous également innocents ou coupables ; que leur code n'était pas militaire ; et qu'il ne répondait pas des suites. En effet, si ce projet

1. Voir la note 4 de la page 269.
2. *Le Moyne* (1704-1778), fils d'un sculpteur célèbre (1665-1756), et qui fut lui-même plus célèbre encore

avait passé, les décimés étaient bien résolus à cribler Cochin de coups d'épée. Cochin, plus en faveur et plus envié, a supporté la plus forte partie de la haine des élèves et du blâme public.

Je lui écrivais, il y a quelques jours : « Eh bien! vous avez été hués, honnis, bafoués par vos élèves. Ils pourraient bien avoir tort ; mais il y a cent à parier contre un qu'ils ont raison. Ces enfants-là ont des yeux et ce serait pour la première fois qu'ils se seraient trompés. »

En effet, à peine les prix sont-ils exposés qu'ils sont jugés par les élèves, et qu'ils ont dit : « Voilà le meilleur. » J'ai appris, à cette occasion, un trait singulier de Falconet. Son fils avait concouru. Les prix étaient exposés, et celui du jeune Falconet n'était pas bon. Son père le prit par la main, et, le conduisant dans le salon, il lui dit : « Tiens, juge toi-même. » L'enfant avait la tête baissée et ne répondait rien. Alors le père, se tournant vers les académiciens, ses confrères, leur dit : « Il a fait un sot prix et il n'a pas le courage de le retirer. Ce n'est pas lui, messieurs, qui l'emporte, c'est moi. » Puis il mit le tableau de son fils sous son bras, et s'en alla. Ah! si ce bourru-là qui est juste et qui déteste Pigalle avait été à Paris et à la séance de l'Académie!...

22. — A LA MÊME.

Paris, le 8 octobre 1768.

M. de Laverdy[1] a travaillé dimanche avec le roi ; et il s'en allait plein de sécurité, à Neuville[2], sa maison de campagne, pourvoir aux arrangements arrêtés. Il y attendait, le lundi, différents particuliers à qui il avait donné rendez-vous. Il comptait s'en revenir le mardi à ses fonctions accoutumées : mais ce jour même, M. de Saint-Florentin[3] lui apparut sur les dix heures. Tout en aper-

1. *Laverdy* (1723-1793), était contrôleur général des finances depuis 1763.

2. *Neuville*. Il y a une localité de ce nom dans la Marne, dans le Loiret, dans l'Oise et dans l'Aube.

3. Secrétaire d'Etat pour l'administration intérieure.

cevant le secrétaire d'État, M. de Laverdy lui dit : « Monsieur le comte, c'est trop matin pour une visite ; » et il avait raison. On dit que le roi n'a jamais le visage plus serein et plus ouvert avec un ministre que la veille de sa disgrâce. Je ne sais ce qui en est ; mais croiriez-vous bien que je n'oserais l'en blâmer? Les courtisans ont une si grande habitude des différentes physionomies de leur maître, que si celui-ci ne se composait pas, il serait deviné sur-le-champ, et qu'il serait accablé de tant de sollicitations, qu'il ne parviendrait pas à renvoyer un serviteur dont il serait mécontent, sans en affliger un grand nombre d'autres qu'il aime peut-être. C'est une dissimulation d'autant plus nécessaire qu'on a le caractère plus facile, sans compter les importunités des hommes habiles à succéder et celles de leurs protecteurs. Il n'a guère que ce moyen de se réserver la liberté du choix, et de prévenir toutes les calomnies qui le rendraient perplexe.

Il vient d'arriver ici une petite aventure qui prouve que tous nos beaux sermons sur l'intolérance n'ont pas encore porté de grands fruits. Un jeune homme bien né, les uns disent garçon apothicaire, d'autres garçon épicier, avait dessein de faire un cours de chimie[1] ; son maître y consentit, à condition qu'il payerait pension ; le garçon y souscrivit. Au bout du quartier, le maître demanda de l'argent, et l'apprenti paya. Peu de temps après, autre demande du maître, à qui l'apprenti représenta qu'il devait à peine un quartier. Le maître nia qu'il eût acquitté le précédent. L'affaire est portée aux juges consuls[2]. On prend le maître à son serment[3] : il jure. Il n'est pas plutôt parjure que l'apprenti produit sa quittance, et voilà le maître amendé[4], déshonoré : c'était un fripon qui le méritait ; mais l'apprenti fut au moins un étourdi, à qui il en a coûté plus cher que la vie. Il avait reçu en payement ou autrement, d'un colporteur appelé Lécuyer,

1. *Faire*, c'est-à-dire *suivre un cours de chimie*.

2. Les *juges consuls* étaient des marchands constitués en tribunal pour juger des différends commerciaux.

3. Expression assez difficile à expliquer, mais dont le sens est clair.

4. *Amendé*, condamné à l'amende. On n'emploie plus le mot dans ce sens.

deux exemplaires du *Christianisme dévoilé*[1] ; et il avait vendu un de ces exemplaires à son maître. Celui-ci le défère au lieutenant de police[2]. Le colporteur, sa femme et l'apprenti sont arrêtés tous les trois ; ils viennent d'être piloriés, fouettés et marqués, et l'apprenti condamné à neuf ans de galères, le colporteur à cinq ans, et la femme à l'Hôpital[3] pour toute sa vie. L'arrêt associe au *Christianisme dévoilé*, *l'Homme aux quarante écus* et *les Vestales*[4], tragédie que nous avons lue manuscrite. Il n'y a qu'un cri contre M. de Sartines. Mais voyez-vous les suites de cet arrêt? Un colporteur m'apporte un ouvrage prohibé. Si j'en achète plus d'un exemplaire, je suis censé fauteur d'un commerce illicite, et exposé à une poursuite effroyable. Vous connaissez *l'Homme aux quarante écus*, et vous aurez bien de la peine à deviner par quelle raison il se trouve dans cet arrêt infamant. C'est la suite du profond ressentiment que nos seigneurs gardent d'un certain article Tyran du *Dictionnaire portatif*[5] dont vous vous souviendrez peut-être. Ils ne pardonneront jamais à Voltaire d'avoir dit qu'il valait mieux avoir affaire à une seule bête féroce, qu'on pouvait éviter, qu'à une bande de petits tigres subalternes qu'on trouvait sans cesse entre ses jambes. Et voilà la raison pour laquelle le *Dictionnaire portatif* a été brûlé dans l'affaire du jeune La Barre[6] qui n'avait point ce livre.

Je crains bien qu'en dépit de toute sa considération, de toute sa protection, de tous ses rares talents, de tous ses beaux ouvrages, ces gens-là ne jouent quelque mauvais tour à notre pauvre patriarche[7]. Je sais bien que la postérité reversera sur eux l'ignominie dont ils auront prétendu

1. Ouvrage du baron d'Holbach (voir page 245, note 1).

2. Le lieutenant général de police, chargé de veiller à la sûreté et à l'assainissement de Paris, était M. de Sartines (1729-1801).

3. L'hôpital de la Salpêtrière, qui servait de lieu de réclusion pour les femmes.

4. *L'Homme aux quarante écus* est un roman de Voltaire qui venait de paraître : c'est une fantaisie charmante et sans fiel sur l'économie politique, la tolérance, la réforme de la procédure et sur différentes questions dont on discutait alors. — *Ericie ou la Vestale* (et non *les Vestales*) est un drame en trois actes dirigé contre les couvents, œuvre d'un écrivain médiocre, Fontanelle (1737-1812).

5. *Dictionnaire portatif*, premier titre du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire.

6. Voir page 122, note 3.

7. Voltaire.

le couvrir ; mais de quoi cela guérira-t-il l'homme réduit en cendres? Savez-vous qu'ils ont délibéré, il y a trois jours, de le décréter[1]?

Je reviens sur ces deux malheureux qu'ils ont condamnés aux galères. Au sortir de là, que deviendront-ils? Il ne leur reste plus qu'à se faire voleurs de grands chemins. Les peines infamantes, qui ôtent à l'homme toute ressource, sont pires que les peines capitales qui lui ôtent la vie.

23. — A L'ABBÉ LE MONNIER[2].

1770.

Cela va sans dire, jeudi, vous, Sedaine[3], le gigot et moi. Vous voyez comme je suis honnête : je vous mis, vous et l'ami Sedaine, avant le gigot, et je me suis mis après ; c'est que j'aurai bon appétit et que le gigot sera un personnage important. Vous vous êtes donné la peine d'envoyer ou de venir vous-même. Mais est-ce que je ne vous avais pas dit que, toute affaire cessante, j'étais vôtre à la première réquisition ? Je n'oublie rien de ce que j'ai eu beaucoup de plaisir à promettre[4]. A demain donc. Je vous salue et vous embrasse comme je vous aime, de tout mon cœur.

24. — A EMMANUEL BACH[5].

Je suis Français. Je m'appelle Diderot. Je jouis de quelque considération dans mon pays comme homme de lettres ; je suis l'auteur de quelques pièces de théâtre, parmi lesquel-

1. *Décréter quelqu'un*, lancer contre lui une ordonnance de prise de corps.
2. Voir page 266, note 4.
3. Voir page 268, note 3.
4. Il s'agit sans doute de la traduction de Térence (1770), et de celle de Perse (1771), que l'abbé avait confiés à Diderot pour les relire et les retoucher.
5. *Emmanuel Bach* (1714-1788), célèbre compositeur, fils de l'illustre Sébastien Bach (1685-1750). Il était maître de chapelle à Hambourg, quand Diderot, passant dans cette ville à son retour de Russie (1773), lui adressa la lettre qu'on va lire et dont la date exacte ne peut être fixée. Ses sonates sont restées classiques.

les *le Père de famille*[1] ne vous sera peut-être pas inconnu. Je viens de Pétersbourg en robe de chambre et sans une pelisse, en poste et sans aucun vêtement, sans cela je n'aurais pas manqué d'aller voir un homme aussi célèbre. Je le prie de m'envoyer quelques sonates pour le clavecin s'il en a de manuscrites et qui n'aient point encore été publiées; il aura la bonté d'y attacher un prix que je remettrai à la personne qui m'apportera ces sonates de sa part. La seule observation qu'il me permettra de lui faire, c'est que j'ai plus de réputation que de fortune, conformité malheureuse qui m'est commune avec la plupart des hommes de génie sans y avoir[2] le même titre.

Je suis, etc.

25. — A MADAME NECKER[3].

C'est moi. Je ne suis pas mort et, quand je serais mort, je crois que les plaintes des malheureux remueraient mes cendres au fond du tombeau. Voici une lettre d'un homme qui n'est pas trop personnel et qui sera pleine de *je*. Je jouis d'une santé meilleure qu'on ne l'a à mon âge; toutes les passions qui tourmentent m'ont laissé, en s'en allant, une fureur d'étude telle que je l'éprouvais à trente ans. J'ai une femme honnête que j'aime et à qui je suis cher, car qui grondera-t-elle quand je n'y serai plus? S'il y eut jamais un père heureux, c'est moi. J'ai tout juste la fortune qu'il me faut tant que j'aurai des yeux pour me passer de bougie, et ma femme pour monter et descendre d'un quatrième étage; mes amis ont pour moi et j'ai pour eux une tendresse que trente ans d'habitude ont laissée dans toute sa fraîcheur. Eh bien, direz-vous, avec tout cela que manque-t-il donc à votre bonheur? Ce qu'il y manque? Ou une âme insensible, ou le coffre-fort d'un roi, et d'un roi dont les affaires ne soient pas dérangées.

1. *Le Père de famille*, drame en cinq actes et en prose (1758).
2. *Sans y avoir*. Il faudrait écrire aujourd'hui *sans que j'y aie*.
3. Suzanne Curchod (1739-1791), fille d'un pasteur protestant, épousa en 1764 le banquier Necker; réputée pour son esprit autant que pour sa vertu et sa bienfaisance, elle sut attirer dans son salon les esprits les plus distingués de l'époque.

Avec une âme insensible ou je n'entendrais pas la plainte de celui qui souffre, ou je ne souffrirais pas en l'entendant ; avec le coffre-fort, je lui jetterais de l'or à poignée, et j'en ferais un reconnaissant ou un ingrat, à sa discrétion. Mais, faute de ces deux ressources, ma vie est pleine d'amertume. Je donne tout ce que j'ai aux indigents de toute espèce qui s'adressent à moi, argent, temps, idées; mais je suis si pauvre, relativement à la masse de l'indigence, qu'après avoir tout donné la veille, il ne me reste rien le lendemain que la douleur de mon impuissance.

Voilà un long préambule pour vous prier, madame, d'accorder un de ces matins un moment d'audience à une femme à qui vous avez fait l'honneur d'écrire et qui me désole. Elle m'est venue voir avec son mari ; ils voulaient passer tous deux à Pétersbourg ; je les en ai empêchés, car c'est un pays où il ne faut pas aller quand on n'y est pas appelé ; ils m'ont montré vos lettres. Je me suis engagé à vous écrire en leur faveur. Je le fais ; et si j'ai jamais désiré d'être utile, c'est dans ce moment. Les lèvres de cette femme tremblaient ; elle ne savait ce qu'elle disait; elle ne savait ce qu'elle voulait dire ; je n'ai jamais éprouvé plus fortement l'effet de l'éloquence, de la modestie, de la honte, de la pudeur et du désordre que ces sentiments jettent dans le discours. Si vous craignez que cette femme vous intéresse, ne la voyez pas ; mais voyez-la. Elle s'appelle Pillain de Val du Fresne[1]. Vous ne la verrez pas, vous ne l'écouterez pas sans émotion ; et s'il est possible de faire quelque chose pour elle et pour son mari, je suis sûr que vous vous en féliciterez. Songez, madame, que la Providence vous a fait naître pour son apologie. C'était son dessein lorsqu'elle vous prit par la main et qu'elle vous conduisit au rang où vous êtes élevée. Elle vous plaça sur la hauteur afin que votre œil embrassât une plus grande partie de l'espace sur lequel elle a distribué les malheureux. C'est un assez beau rôle. Je vis à la campagne. J'y vis seul; c'est là que j'abrège les jours et que j'allonge les années ; le travail

1. Cette dame n'est connue que par ce qu'en dit ici Diderot.

est la cause de ces deux effets qui semblent opposés. Le jour est bien long pour celui qui n'a rien à faire; et l'année bien longue pour celui qui a beaucoup fait. Puissiez-vous, entre le premier janvier et le dernier décembre, intercaler trois cent soixante-cinq bonnes actions! Cela serait bien au-dessus de trois cent soixante belles pages. Je voulais vous écrire trois lignes et voilà bientôt quatre pages; et cela me rappelle un temps qui n'est pas éloigné où je me proposais de ravir à Mme Necker trois minutes et où je lui ravissais trois heures; mais j'ai là sur ma table un certain philosophe ancien [1], homme dur, stoïcien de son métier, qui m'avertit de finir et de n'être pas indiscret.

Je suis avec respect, madame, etc.

26. — A PHILIDOR [2].

Paris, ce 10 avril 1782.

Je ne suis pas surpris, monsieur, qu'en Angleterre toutes les portes soient fermées à un grand musicien, et soient ouvertes à un fameux joueur d'échecs ; nous ne sommes guère plus raisonnables ici que là. Vous conviendrez cependant que la réputation du Calabrais n'égalera jamais celle de Pergolèse [3]. Si vous avez fait les trois parties sans voir [4], sans que l'intérêt s'en mêlât, tant pis : je serais plus disposé à vous pardonner ces essais périlleux si vous eussiez gagné à les faire cinq ou six cents guinées [5] mais risquer sa raison et son talent pour rien, cela ne se conçoit pas. Au reste, j'en ai parlé à M. de Légal [1], et

1. Sénèque, sur qui Diderot écrivait un ouvrage qui parut en 1779.

2. *Philidor* (1726-1795), compositeur de musique assez célèbre, qui acquit aussi une grande réputation comme joueur d'échecs : il fit plusieurs séjours à Londres, où il était membre du *Chesses-Club*, et c'est dans cette ville qu'il mourut.

3. *Pergolèse* (1710-1736), célèbre musicien italien dont un petit opéra-comique, *la Servante maîtresse*, et un *Stabat Mater* excitèrent en France, au milieu du XVIIIe siècle, la plus vive admiration. — Le Calabrais est sans doute un célèbre joueur d'échecs.

4. *Fait les trois parties sans voir*, mené trois parties d'échecs différentes à la fois, sans avoir les yeux sur les échiquiers.

5. La guinée anglaise valait vingt-six francs cinquante centimes.

voici sa réponse : « Quand j'étais jeune, je m'avisai de jouer une seule partie d'échecs sans avoir les yeux sur le damier; et à la fin de cette partie, je me trouvai la tête si fatiguée, que ce fut la première et la dernière fois de ma vie. Il y a de la folie à courir le hasard de devenir fou par vanité. » Et quand vous aurez perdu votre talent, les Anglais viendront-ils au secours de votre famille ? Et ne croyez pas, monsieur, que ce qui ne vous est pas encore arrivé ne vous arrivera pas. Croyez-moi, faites-nous d'excellente musique, faites-nous-en pendant longtemps, et ne vous exposez pas davantage à devenir ce que tant de gens que nous méprisons sont nés. On dirait de vous tout au plus : « Le voilà, ce Philidor, il n'est plus rien, il a perdu tout ce qu'il était à remuer sur un damier des petits morceaux de bois. » Je vous souhaite du bonheur et de la santé. Encore si l'on mourait en sortant d'un pareil effort ; mais songez, monsieur, que vous seriez peut-être pendant une vingtaine d'années un sujet de pitié ; et ne vaut-il pas mieux être, pendant le même intervalle de temps, un objet d'admiration ?

Je suis, avec l'estime et l'amitié que vous connaissez, etc.

1 Célèbre joueur d'échecs.

QUATRIÈME PARTIE

LETTRES CHOISIES

DE

Mme ROLAND

(MARIE-JEANNE PHLIPON)

(1754-1793)

NOTICE

Marie-Jeanne Phlipon, dame Roland (d'après une estampe).

Marie-Jeanne Phlipon est née à Paris le 18 mars 1754. Son père était graveur et occupait quelques ouvriers dans un appartement situé rue de la Lanterne, dans la Cité. Plus tard Phlipon alla habiter dans la maison qui fait le coin du quai de l'Horloge et du Pont-Neuf. Le père de Phlipon avait été marchand de vin; sa mère, qui vivait encore, avait été gouvernante dans une grande maison. La mère de Marie-Jeanne, Marguerite Bimont,

était aussi de petite origine et n'avait apporté que très peu de fortune à son mari. On voit déjà dans quel monde va s'écouler l'enfance de Marie-Jeanne, de *Manon* comme on l'appelait volontiers : rien ici qui ressemble à la société où fréquentèrent la plupart des personnages dont les lettres trouvent place dans ce recueil. Notre auteur appartient cette fois aux rangs les plus humbles de la petite bourgeoisie parisienne. Des marchands, des artisans, de petits rentiers, quelques ecclésiastiques de très médiocre fortune, voilà la plupart des modestes héros que nous apprennent à connaître les *Mémoires* de Mme Roland.

Ardente, vive, avide de lire et d'apprendre, on conçoit assez que la jeune fille ne dut point trouver autour d'elle de guide bien sûr pour diriger ses études et ses lectures. C'eût été pour toute autre un malheur ; ce fut pour elle un bienfait du sort, et l'on est en droit de se demander si une éducation plus régulière et mieux ordonnée n'eût pas eu pour effet d'éteindre ou d'atténuer l'ardeur de ce génie si noble, si puissant, si personnel. Mme Roland eut des maîtres pourtant, mais elle les choisit elle-même : ce sont les grands écrivains dont elle se sentait la fille par l'esprit; c'est Plutarque, c'est Jean-Jacques, plus tard ce fut Tacite ; — à la vérité ses lectures furent plus mêlées, et, dans sa première jeunesse, tout parut bon à sa curiosité passionnée, depuis *Télémaque* jusqu'aux romans de Voltaire ; — mais ce sont bien là les maîtres de son esprit et de son cœur, les amis préférés, ceux dont les ouvrages furent comme le miroir dans lequel elle sut pour la première fois reconnaître et démêler les traits de sa propre nature.

Si Mme Phlipon était trop peu cultivée pour diriger utilement les études de sa fille, c'était une femme de bon cœur et de bon sens ; elle sut inspirer à Manon un amour et une vénération qui ne se sont jamais démentis. Elle était très pieuse et il était naturel que l'âme ardente de l'enfant, subissant d'abord cette chère influence, se laissât pénétrer des mêmes sentiments. A onze ans, Manon, par ses larmes et ses prières, obtint qu'on la mettrait, pour y faire sa première communion, au couvent[1] des Dames de la Congrégation. Elle en sortit au bout d'un an, y laissant deux amies, qui vont devenir ses confidentes de tous les jours, Mlles Henriette et Sophie Cannet. Quand ces

1. Situé rue Neuve-Saint-Étienne, dans le faubourg Saint-Marcel (derrière le Jardin des Plantes).

jeunes filles furent retournées à Amiens, leur ville natale, Mlle Phlipon prit l'habitude de leur écrire toutes les semaines, et c'est à elles que sont adressées la plupart des lettres qu'on va lire.

On y trouvera je ne sais quel curieux et caractéristique mélange de pédantisme naïf et juvénile, de déclamation tour à tour enthousiaste et mélancolique, et d'évidente sincérité : si l'on essaye de se former l'idée de ce qu'a pu être, à l'époque de Rousseau, et quelques années avant la Révolution, le cœur d'une jeune bourgeoise, résignée sans doute à vivre dans l'obscure condition où la vie l'a placée, mais qui se sent supérieure à sa fortune, et qui trouve dans les réflexions mêmes que lui suggèrent sa riche intelligence et son âme généreuse autant de motifs de se préférer secrètement à tant de divinités brillantes, frivoles et vaines, qu'on encense à la cour ou dans les salons, certes, c'est dans les lettres de Mlle Phlipon qu'on verra se dessiner de la manière la plus précise ce type intéressant et singulier. — Et puis c'est Marie Phlipon elle-même qui vit dans cette correspondance, faisant partager à ses amies ses plaisirs, ses chagrins, ses espérances, ses déceptions. Nous la suivons dans les salons modestes où le charme de son esprit la fait remarquer ; nous rions avec elle de tant de projets de mariage, rompus presque aussitôt que formés, et qui tous cependant n'ont pas laissé son cœur insensible ; avec elle nous pleurons la mort de M. de Boismorel, âme d'élite, philosophe affable et sincère qu'elle aima d'une affection filiale. Nous la plaignons surtout de la mort de sa mère (juin 1775) : ce fut une perte cruelle et qu'elle n'eut que trop de raisons de déplorer : Phlipon était vain, faible et léger ; demeuré veuf il ne tarda pas à compromettre gravement les intérêts matériels de sa fille, qui, dès longtemps, avait jugé de la médiocrité de son esprit et de son caractère, mais qui consentit d'abord à toutes les concessions pour ne pas l'abandonner. En 1779, cependant, après plusieurs alternatives de brouille et de réconciliation, il fallut se séparer, et Marie s'en alla habiter une petite chambre de son ancien couvent. Elle était décidée à y vivre en donnant quelques leçons, lorsqu'un événement heureux vint changer le cours de sa vie.

Un ami des demoiselles Cannet, Roland de la Platière, inspecteur des manufactures, avait vu quelques années auparavant Mlle Phlipon : en 1779, il la demanda en mariage à son père. Phlipon répondit par un refus assez grossier,

paraît-il : c'est même à la suite de cette incartade que Manon se sépara de lui. L'année suivante Roland renouvela sa demande. Cette fois elle y répondit elle-même en acceptant : le mariage eut lieu le 4 février 1780.

Elle allait avoir vingt-six ans; Roland en avait quarante-six; mais la jeune femme trouvait dans cette union avec un honnête homme, dont elle admirait le caractère austère et probe, l'ardeur au travail, le dévouement à l'intérêt public, la satisfaction qu'elle avait toujours le plus enviée : elle s'associa dès l'abord aux travaux de son mari; et quoiqu'elle n'ait jamais cessé d'animer le foyer du charme délicat de son cœur et de son esprit, les événements ne la surprirent pas incapable et désarmée, quand ils vinrent offrir à l'activité de son génie une si étonnante carrière.

Si l'on a bien compris quels sentiments éprouvait à l'égard de la société de son temps la fille de l'artisan Phlipon, il sera facile de deviner avec quel enthousiasme Mme Roland accueillit les principes de 89; par avance aussi l'on pourra prévoir à quel moment elle devait tenter de dire, à son tour : « Tu n'iras pas plus loin, » à cette révolution libératrice qui avait, en exaltant son âme, réalisé les rêves les plus audacieux de son ambition.

En 1787, Roland, que ses fonctions avaient successivement forcé de séjourner à Paris, à Amiens, à Lyon, en Angleterre, en Suisse, était établi avec sa femme dans une propriété de famille, au clos de la Platière, près de Villefranche, dans la généralité de Lyon. Tout de suite ils se firent remarquer tous deux, par leurs actes et par leurs écrits, au premier rang de ceux qui, dans le pays, soutenaient et propageaient les idées nouvelles. C'est ainsi qu'ils entrèrent en rapport avec un homme qui commençait lui-même à jouer à Paris un assez grand rôle et dont ils restèrent les amis et les admirateurs fidèles, Brissot, le principal chef du futur parti girondin. Quand Roland se rendit comme député extraordinaire de la municipalité de Lyon auprès de l'Assemblée constituante en 1791, il séjourna dans la capitale des derniers jours de février au milieu du mois de septembre, et les amis de Brissot commencèrent à se réunir dans le salon de Mme Roland.

Au mois de décembre les Roland revinrent à Paris : les inspecteurs des manufactures avaient été supprimés par l'Assemblée constituante et Roland songeait à faire valoir ses droits à une pension de retraite. Mais la politique le prit dès les premiers moments de son séjour, et trois mois après, à

la suite de négociations dont Brissot avait été le principal instigateur, le roi l'appelait au ministère de l'intérieur. Dumouriez, Clavière, un peu plus tard Servan, étaient chargés des affaires étrangères, des finances et de la guerre. Dès lors, l'histoire de nos héros se confond avec celle de la Révolution.

On sait comment, dès le mois de juin 1792, Louis XVI renvoya ses ministres dans lesquels il voyait, et non sans raison, plutôt des surveillants hostiles que des collaborateurs et des sujets fidèles.

Puis les événements se précipitèrent : à peine est-il utile de rappeler ici l'invasion des Tuileries (20 juin) et le manifeste du duc de Brunswick (25 juillet), auquel Paris répondit par la journée du 10 Août, la famille royale enfermée au Temple, et les révolutionnaires s'emparant du ministère, où Roland rentre triomphalement et où il se trouve cette fois, pour son malheur, le collègue de Danton.

La royauté maintenant est abolie de fait, sinon par la constitution. C'est le moment où les partis, unis jusque-là pour la victoire, vont apprendre à se distinguer et à se haïr. Roland et ses amis croient assuré le triomphe de leurs idées, et, dans les alliés de la veille, ils vont trouver désormais les adversaires les plus implacables et les plus acharnés. Mme Roland, surtout, devient l'objet d'incessantes attaques. Point d'acte du ministre, en effet, derrière lequel on ne sentît son influence, point de circulaire où l'on ne devinât sa main ou son inspiration. Il n'est pas jusqu'à l'admiration qu'elle inspirait aux Girondins que la calomnie n'exploitât contre elle, en essayant de déchirer sa réputation, comme on incriminait sa politique. Mme Roland, de son côté, il faut le dire, ne faisait rien pour désarmer ses ennemis. On peut la louer de sa fermeté ; il convient sans doute aussi de regretter son manque de clairvoyance. L'horreur qu'elle éprouvait pour Danton, en qui elle voyait le principal instigateur des massacres de Septembre, peut se justifier : on s'afflige cependant, et pour elle, et pour le parti dont elle était l'âme, et peut-être pour la Révolution elle-même, qu'elle n'ait pu triompher de sa répulsion pour tâcher de cimenter, contre la tyrannie menaçante de Robespierre, l'alliance de la Gironde et de ce puissant tribun, au génie tout ensemble si net et si hardi.

Au fond, ce n'est pas Danton tout seul, c'est la foule dont il était le représentant et l'interprète que Mme Roland redoutait

et méprisait. Ce fut là la seule erreur de cette femme admirable, si compatissante d'ailleurs qu'elle se soit toujours montrée aux misères du peuple : elle crut la Révolution finie du jour où les courtisans de l'ancien régime furent remplacés à la tête des affaires par un bourgeois vertueux, laborieux et savant, tandis qu'une bourgeoise nourrie de Plutarque et pleine de génie recevait dans les salons du ministère les hommages prodigués jadis à la naissance et refusés ou mesurés au talent et à la vertu.

Les montagnards ne lui pardonnèrent pas ses dédains, non plus qu'à son mari. Le 23 janvier, deux jours après l'exécution de Louis XVI, Roland, abreuvé d'outrages, quittait le ministère; le 31 mai le parti tout entier de la Gironde s'écroulait, et, tandis que ses membres étaient arrêtés ou forcés de s'enfuir, Mme Roland était conduite à la prison de l'Abbaye (1er juin 1793). Quelques semaines plus tard, elle était transportée à Sainte-Pélagie et enfin, le 1er novembre, écrouée à la Conciergerie. Là, tranquille sur elle-même, pleine d'enthousiasme pour la liberté et d'horreur pour le crime, elle rédige, avec une étonnante lucidité d'esprit, ses *Notes sur son procès*, avec un *Projet de défense*, qui forme le couronnement des admirables écrits que, sous le nom de *Mémoires particuliers* et d'*Appel à l'impartiale postérité*, elle avait composés pendant les cinq mois de détention subis à l'Abbaye et à Sainte Pélagie. Elle sortit de prison le 8 novembre pour être conduite à l'échafaud. « Elle y monta, dit l'un de ses biographes, avec une sérénité radieuse qui étonna dans un temps où l'on savait mourir. »

Pour qui furent ses dernières pensées? Pour la liberté, sans doute, qu'elle invoqua, dit-on, dans son dernier cri; puis pour tous ceux à qui, quelques jours auparavant, elle demandait pardon d'aspirer à quitter la vie, pour sa fille, pour son mari, qui devait se tuer huit jours après la mort de celle qu'il avait aimée, afin de ne pas lui survivre, pour Buzot enfin, le généreux Girondin que Mme Roland, sans cesser de rester fidèle à son époux, qu'elle vénérait, aima d'un amour aussi pur que passionné; et le souvenir de cette affection suprême achève de fixer dans notre esprit les traits immortels de cette femme illustre.

La correspondance de Mme Roland ne peut être jugée à la même mesure que celle d'une Sévigné ou d'une Du Deffand : où Marie Phlipon en effet aurait-elle puisé ce sentiment de la mesure et de la propriété dans l'expression qui fut comme

naturel à ces esprits délicats? Mais en revanche en dehors des affections de la famille et des relations mondaines, quelles passions agitèrent ces vies élégantes et paisibles? Et quelle comparaison peut-on faire de quelques réflexions superficielles sur les grands événements qui se décidaient dans le conseil du roi, avec les rêveries enflammées de cette bourgeoise au cœur républicain, qui s'ignore et se cherche, jusqu'au jour où sa destinée fait d'elle l'ouvrière la plus généreuse du triomphe de la démocratie, et bientôt la victime la plus sereine de ses excès? Ce n'est point le style, quoiqu'il soit parfois plein de grâce et qu'il égale ailleurs naturellement la sublimité de la pensée, ce n'est point le style de Mme Roland, c'est son âme qu'il faut admirer en lisant ses lettres. Cette correspondance en effet ne demeure pas seulement comme un chapitre très instructif de l'histoire de la bourgeoisie parisienne. On y suivra surtout les péripéties d'une vie dont la trame logique ressemble à celle d'un roman bien fait, d'un roman dont l'éloquence paraîtrait parfois un peu tendue et le personnage principal mêlé de grandeur et de faiblesse, mais dont le dénouement serait héroïque et qu'on sentirait inspiré tout entier par un amour sincère de la justice et de la vertu[1].

---

1. — A MADEMOISELLE SOPHIE CANNET[2].

8 mai 1772.

Je m'ennuie de ne pas recevoir de tes lettres : tout ce que je fais est accompagné d'un air d'agitation et d'inquiétude. Je cours au royaume de Siam avec M. Turpin[3],

1. Nous empruntons les lettres qu'on va lire aux publications suivantes : *Lettres autographes de Mme Roland adressées à Bancal des Issarts* (Paris, 1835) ; *Lettres de Mme Roland aux demoiselles Cannet*, publiées par Dauban (Paris, 1867) ; *Lettres de Mme Roland à Buzot* (à la fin de l'*Etude sur Mme Roland* de Dauban, Paris, 1864).

2. Marie Phlipon avait connu Mlles Henriette (1749-1838) et Sophie Cannet (1751-1795) d'Amiens, en 1765, au couvent des Dames de la Congrégation (voir la notice). Elle s'était liée particulièrement avec Sophie, moins vive, mais plus douce que sa sœur aînée, dont l'humeur paraissait un peu impérieuse. Les demoiselles Cannet retournèrent à Amiens en 1769, et c'est alors que leur amie commença à entretenir avec elles la correspondance dont on va lire des extraits.

3. *Turpin* (1709-1799), historien français qui a laissé, entre autres ouvrages, une *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam* (1771).

je reviens me promener dans nos manufactures avec M. Pluche [1], je cause avec Plutarque, j'écoute l'abbé Nollet [2], je ris des idées tourbillonnantes de Descartes [3]; puis, laissant là les physiciens, les philosophes, je fais un saut à Amiens, je m'approche de l'hôtel de ville [4], je cherche dans les maisons qui l'environnent quelqu'un qui m'intéresse, je sors, je vais dans ce joli endroit entrecoupé de canaux qu'on nomme la Hautoye, je m'y promène : avec qui ? Hélas ! tu le sais bien. De toutes ces courses je reviens à mon écritoire, je la regarde avec des yeux de complaisance, je voudrais bien... mais j'hésite : je prends la plume et la rejette à l'instant. Quoi ! tracer encore quelque sèche dissertation d'un sérieux glacial, censurer d'un ton grave les agréments du petit-maître, les charmes de la femme à bagatelle [5], moraliser impitoyablement, sans reprendre haleine, tout le long d'une lettre de huit pages ! Quels projets ! quelle folie ! Cependant ces fameuses considérations ne m'effrayaient pas : un seul scrupule me retenait [6]. Mais voilà qui est fait : je n'en veux plus parler. J'ai eu tort, je le vois bien, et dorénavant, lorsque tu seras si longtemps sans m'écrire, je causerai toujours en t'attendant, et je laisserai la scrupuleuse et sotte prudence crier à l'importunité tant qu'elle voudra. Néanmoins tu m'obligeras infiniment davantage en ne me mettant point dans ce cas-là. Voilà le manège que mon cœur impatient me fait jouer depuis plusieurs jours. J'étais encore hier dans cette agitation quand je me mis à table pour dîner. Ma chère et tendre amie m'occupait trop pour qu'il fût possible de ne pas

1. *L'abbé Pluche* (1688-1761) est l'auteur d'un ouvrage qui eut le plus grand succès : *Spectacle de la nature ou Entretiens sur l'histoire naturelle et les sciences* (1732).

2. *L'abbé Nollet* (1700-1770), professeur de physique, qui fut membre de l'Académie des sciences : il avait, dès 1743, rédigé et publié ses *Leçons*.

3. Allusion à une théorie de Descartes qui prétendait expliquer le système du monde par des tourbillons de matière subtile entraînés autour du soleil et des étoiles fixes. Quoique le XVIIIe siècle se soit beaucoup moqué de cette théorie, elle cherche, on le voit, à ramener l'explication du système du monde aux lois du mouvement et n'est pas sans rapport avec la théorie de Newton.

4. Près duquel demeuraient les dames Cannet.

5. Allusion à quelques portraits tracés par Mlle Phlipon dans une lettre antérieure.

6. Mlle Phlipon veut dire qu'elle se demande si elle doit écrire quand son amie n'écrit pas ?

s'en apercevoir. On avait déjà reçu ta lettre, mais on savait que je n'aurais pas la force de me posséder de manière à pouvoir dîner avant de la lire. Comme on ne voulait pas que je me donnasse une indigestion en mangeant trop vite, et que d'ailleurs on s'amuse de mes surprises, rien ne me fut dit. A la fin du repas, je parlai de toi. Pour réponse, mon papa me présenta un plat d'échaudés parmi lesquels j'aperçus ta lettre. Je ne sais lequel fut plus grand de l'étonnement ou du plaisir; mon pauvre petit cœur ne put contenir tant de joie: je n'y entendis point d'autre finesse que de pleurer : on se mit à rire. Voilà les tours que l'on me joue! voilà la joie que me donnent tes chères nouvelles! joie si grande que ses effets ressemblent à ceux du chagrin, tant il est vrai que les extrêmes se touchent. Chaque jour me découvre de nouveaux sujets de t'aimer. Quelle douceur! quelle tendresse! quelle confiance! quelle franchise! que de candeur! avec quelle ingénuité tu me contes tes défauts! Tu te plains: mais sais-tu bien que je ne suis guère meilleure? Je hais, à la vérité, la médisance; je ne trouve rien de plus bas que de déchirer les absents, cependant je ne me ferais pas scrupule de dire à une intime amie ce que je pense des autres. Je trouve tout à fait méchant et effronté de railler quelqu'un en compagnie; mais je t'avoue que j'ai la malignité de me plaire à faire sentir adroitement à quelqu'un, dans un tête-à-tête, les ridicules que je lui connais.

Il faut que je te fasse la confession d'une de mes faiblesses à ce sujet. Une demoiselle, déjà âgée et de médiocre fortune, déclamait vivement, il y a quelque temps, contre le luxe. Certainement, si elle s'en fût tenue aux généralités, elle aurait eu raison, et je me serais volontiers jointe à elle; mais elle s'attachait principalement à blâmer les personnes qui portaient des diamants, et, sans vouloir faire de mauvaises interprétations, il était visible que ce n'était que par jalousie. La suite le prouve bien. Elle trouva dernièrement une occasion favorable pour en acheter : elle entra en marché; je le sus et me promis bien de la badiner la première fois que je la verrais, en

lui faisant observer qu'en portant des diamants elle allait contracter l'engagement tacite de ne plus condamner les personnes qui ont cette vanité. Puis, réfléchissant, je me dis à moi-même : Voilà assurément une belle résolution! quoi! parce qu'elle a la faiblesse de céder au plaisir de porter des bijoux, il faut que j'aie la faiblesse de céder au plaisir de la raillerie! Il n'en sera pas ainsi. Non! je ne dirai rien. — Déjà je m'applaudissais de ma victoire. Je la vis le soir même; elle venait de rendre ses diamants qu'elle n'avait pas trouvés assez beaux; la tentation était délicate : j'y succombai. Je lui fis entrevoir ce que je pensais avec beaucoup de ménagement; mais, réellement, je me suis moquée de moi-même bien plus sérieusement lorsque, depuis, je réfléchis sur ma faiblesse, que je trouve pitoyable. Eh bien, ma bonne amie, qu'en dis-tu? si ce petit plaisir de badiner les autres en particulier n'est pas trop méchant, il faut convenir au moins qu'il n'est guère charitable. Tu vois un de mes défauts : aveu pour aveu.

J'admire cette parfaite sincérité à me faire confidence de ton peu de penchant à la générosité. Cela ne doit pas te fâcher : ce sentiment peut devenir en toi une vertu d'acquis et de réflexion, bien plus louable par cette raison. Je t'avoue que je n'ai aucun mérite à la pratiquer, car j'y suis singulièrement portée. C'est en moi une inclination toute naturelle, une vertu tout humaine. Au doux nom de bienfaisance, à la vue d'un malheureux, mon âme se dilate, mon cœur s'attendrit, mes yeux laissent couler des larmes délicieuses, et toujours, ce me semble, mes mains s'ouvriraient pour verser des secours, si toujours elles en avaient à répandre.

Le récit de ton bal m'a amusée. Mon Dieu! quelle sotte figure j'aurais faite à une pareille assemblée, moi qui ai l'habitude involontaire de rougir des niaiseries des autres! Il est vrai qu'il y avait bien des sujets à réflexion en considérant toutes ces jeunes personnes, occupées sérieusement à s'approprier des grâces qui, justement pour être recherchées, cessaient d'être des grâces. Que de soins, que de peines pour parvenir à plaire! Pla-

cée sur le théâtre du monde, on prétend s'attirer tous les applaudissements : vient-il à se présenter une rivale plus brillante, dans quelle posture gênée ne faut-il pas se tenir pour ne pas se laisser totalement éclipser! Que de choses à dire sur cette folie si ridicule et si commune! Ce n'est pas la matière d'une lettre : nous traiterons cela plus amplement dans une douce et charmante conversation, si jamais le ciel, sensible à nos vœux, nous procure le bonheur de nous rejoindre.

Hélas! puis-je dire cela sans regrets et sans souhaits!

Puisque tu t'amuses de mes récits, je te rendrai compte des compagnies que j'ai vues depuis huit jours. Je suis sortie plus qu'à mon ordinaire, et par conséquent j'ai vu plus de monde. J'allai dîner mercredi chez ce cher oncle[1] que je t'ai dit ressembler un peu au chanoine d'Amiens, en compagnie de deux curés et de deux vicaires de Paris! tu vois que l'assemblée était bien canonique. Je m'y amusai plus encore à écouter qu'à parler...

Le lendemain, nous fûmes dîner chez un de nos parents fort honnête homme[2]. Mon pauvre cousin n'a reçu pourtant que l'éducation de Laridon négligé[3], mais il supplée à la délicatesse des manières par un bon fonds de religion et une exacte droiture de sentiments. Il porte dans le commerce la franchise gauloise et une probité qui peut passer pour rare au XVIIIe siècle! sa petite femme douce, active, appliquée, le seconde à merveille.

Ce même soir, autre société. Je fus chez cette dame italienne dont je t'ai parlé[4]. Outre qu'il faisait vilain, c'était la première fois que le concert donnait depuis la grande quinzaine durant laquelle on l'avait interrompu; et la réunion se sentait de ce dérangement. Néanmoins, je fus étonnée de n'y pas voir la fille savante[5], qui vient pour l'ordinaire assez régulièrement. Je la cherchai des yeux, non pas pour lui demander l'éclaircissement de

1. L'abbé Bimont, frère de Mme Philipon.

2. Probablement M. Trude. Voir la note 2 de la page 305.

3. Allusion à une fable de La Fontaine, l'*Education* (VIII, XXIV), qui met en scène deux chiens, César et Laridon, le premier qu'on élève avec soin, le second, que l'on néglige.

4. Mme Lépine. Voir la note de la page 331.

5. Elle avait parlé d'elle dans une lettre précédente.

quelques passages du Tasse ou de Virgile, mais uniquement par curiosité, parce que j'aime les pièces rares. Je ne la vis point, et l'on me dit qu'elle ne venait plus, depuis qu'une autre savante, couronnée des lauriers académiques des muses d'Italie [1], s'était présentée aussi en cet endroit pour faire brilloter sa réputation. Cette jalousie me fit rire intérieurement. Quelle petitesse! Je remarque qu'en général l'esprit et le jugement, le brillant et le solide, logent rarement dans une même tête. Il semble que l'éclat des saillies, la vivacité d'une imagination riante et fertile, l'activité d'une mémoire prodigieuse, soient incompatibles avec la profondeur du discernement et la justesse du raisonnement.

Mais, pour achever l'exposé de mes actions, je te dirai que j'ai été hier avec ma paroisse, ou, pour parler plus exactement, avec le clergé, à la messe qui s'est célébrée à l'occasion de la canonisation de Mme de Chantal [2], chez les Dames de la Visitation de Sainte-Marie. Ce sont mes bonnes amies. Te souvient-il que, lorsque nous étions au couvent tu me disais : Si jamais je me fais religieuse, je veux entrer chez les Récollètes [3]; et moi, je répondais qu'en pareil cas je choisirais les Dames de Sainte-Marie. Il est vrai que le peu que je connais de leur institut me plaît; mais ce ne serait pas assez pour me décider à une démarche de cette nature; je crois qu'il faut bien réfléchir avant de s'y engager, et, à bien dire, tel que [4] soit le genre d'état qu'on embrasse, le choix d'une vocation est toujours une affaire sérieuse, où l'erreur est bien facile et bien fatale.

En sortant de ce couvent, nous allâmes, maman et moi, nous promener au Luxembourg. Il faisait un temps admirable. J'aime beaucoup ce jardin solitaire et cham-

1. L'Italie comptait un nombre presque incroyable de sociétés littéraires ou *Académies*, instituant des concours et décernant des prix.

2. *Mme de Chantal* (1572-1641), devenue veuve de bonne heure, fut la première supérieure de l'ordre de la Visitation, fondé par saint François de Sales en 1610. Son fils fut le père de Mme de Sévigné.

3. Ordre de femmes qui se rattache à celui des Récollets ou Frères mineurs de la stricte observance de Saint-François.

4. *Tel que :* même sens que *quel que*. Cette locution, quoique condamnée par Vaugelas, peut s'appuyer de bons exemples.

pêtre. Le silence et le calme, qui y sont ordinaires, n'étaient interrompus que par le doux frisselis[1] des feuilles agitées légèrement. Ah! que j'ai pensé à toi dans cette promenade délicieuse! que je t'y ai souhaitée! que je t'ai dit de choses dont tu n'as pas entendu un seul mot! ton cœur est mon interprète fidèle : c'est sur lui que je me repose.

2. — A LA MÊME.

Du 20 août 1774.

Voilà une de mes petites folies, ma très chère : c'est mon portrait que je t'envoie. Puisque tu ne fais pas de voyage à Paris, je vais dans ta ville te rendre avec usure toutes les visites que tu m'as faites. Ce n'est point pour quelques instants que je me transporte auprès de toi; j'y demeurerai aussi longtemps qu'il te plaira m'accorder un petit coin bien obscur, où je me trouverai toujours à merveille, pourvu que tu veuilles quelquefois y entendre mes regards et recevoir par eux l'expression de ma tendresse. Je connais tout le peu de valeur de cette bagatelle : aussi je ne te la présente pas comme quelque chose d'intéressant en soi, mais seulement comme la ressemblance de l'amie la plus fidèle et la plus tendre : ce sont les seuls titres dont je me flatte à ton égard. Mon premier projet était de te le donner dessiné de ma main : c'est ce motif qui me fit reprendre le crayon; mais j'ai jugé, toutes réflexions faites, qu'il valait mieux que tu l'eusses bien fait de la main d'un autre que mal ressemblant de la mienne. Je n'aurais peut-être pas songé à cette misère sans l'occasion que me présente la commission d'achat que tu m'as donnée. Le paquet arrive de chez le teinturier : j'écris ma lettre et prépare le tout, parce que, devant aller à la campagne lundi matin de bonne heure, j'aurai demain trop de petites occupations pour remplir celles qui te regardent, et qui sont trop intéressantes pour n'avoir pas la préférence.

1. *Frisselis* : ce mot, qui se rattache à *frisson*, est un pur barbarisme.

Je n'ai ni le temps ni l'humeur d'entrer aujourd'hui en grande conversation : sois indulgente pour ma lettre comme pour le reste. Je t'aime de tout mon cœur : voilà tout ce que je sais dire en ce moment. Cela est bien trivial dans le langage ordinaire, mais bien énergique dans la bouche de l'amitié. Adieu.

3. — A LA MÊME.

Du 4 octobre 1774.

J'ai vérifié ta prédiction; je me suis fort amusée dans mon séjour à Versailles. C'était un voyage entrepris par raison de curiosité et de plaisir; j'ai fort bien rempli pour ma part le but proposé...

Je ne puis te dire combien ce que j'y ai examiné[1] m'a fait sentir le prix de ma situation et bénir le ciel pour m'avoir fait naître dans un rang obscur. Tu crois peut-être que ce sentiment est fondé sur le peu de valeur que je donne aux biens de l'opinion, et sur la réalité que j'envisage dans les peines attachées à la grandeur? point du tout; il se fonde sur la connaissance que j'ai de mon caractère, qui serait très nuisible à moi et à l'État, si j'étais placée à quelque distance du trône; car je serais vivement choquée de cette inégalité extrême que met le rang entre plusieurs millions d'hommes et un seul individu de la même espèce. Dans mon état j'aime mon prince, parce que je ne sens guère ma dépendance; si j'étais trop près de lui, je haïrais sa grandeur. Cette disposition n'est pas louable dans une monarchie; quand elle se trouve chez quelqu'un d'élevé et de puissant, elle est dangereuse; chez moi elle est indifférente, l'éducation de mon état m'ayant appris ce que je dois aux puissances, et me faisant respecter et chérir par devoir et réflexion ce que je n'aurais pas aimé naturellement. Aussi je crois que, si j'étais dans le cas de le faire, je servirais mon prince avec autant d'ardeur que le Français le plus zélé,

1. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici que Versailles était le séjour ordinaire du roi et de la cour.

quoique je n'aie point ce penchant aveugle avec lequel il naît pour son maître. Un roi bienfaisant me semble un être presque adorable[1]; mais si, avant de paraître au monde, on m'eût donné le choix du gouvernement, je me serais déterminée par caractère pour une république. Il est vrai que je l'aurais voulue constituée comme il n'y en a pas actuellement en Europe. Je suis bien difficile, n'est-ce pas? Il aurait donc fallu pour me satisfaire changer aussi le moment de ma naissance... Il me semble te voir rire et compter sur tes doigts quel nombre de folies fait celle-ci jointe aux autres.

Mais à propos de *rire*, la signification de ton gros point m'en a donné bien envie, et je me suis ressouvenue en même temps d'une invention à peu près semblable de la duchesse de Mazarin[2], nièce du cardinal. Elle écrivait souvent, étant fort jeune, à une bonne amie; et comme elle se lassait de répéter continuellement dans une même lettre : Je vous aime, elle convint que pour signifier ces trois mots elle ne mettrait plus qu'une croix; de façon qu'elle envoyait des lettres qui ordinairement étaient remplies de croix. Je n'imagine pas que tu m'envoies jamais les tiennes toutes remplies de points; cela me donnerait trop à penser[3].

4. — A LA MÊME.

Du 13 décembre 1774, à Paris.

Le bruit d'un peuple attiré en foule par un affreux

1. Louis XVI était monté sur le trône depuis cinq mois, et l'on concevait de son règne les plus heureuses espérances. Dans une lettre du 16 novembre, Marie Phlipon écrit elle-même à son amie : « Voilà des ministres éclairés et bien intentionnés, un jeune prince docile à leurs conseils et qui veut le bien, une reine aimable et bienfaisante, une cour aisée, agréable et décente, un corps législatif honorable, un peuple charmant qui ne veut que le pouvoir d'aimer son maître, un royaume plein de ressources; ah! nous allons être heureux! j'aime à l'espérer; je m'en fais une douce image, et je ne dirai plus ce que je pensais il y a huit mois, que l'Etat tendait au point de ressemblance avec ces gouvernements où tout nouveau-né est un malheureux de plus. »

2. Hortense Mancini (1646-1699), qui fut célèbre par sa beauté et son esprit et qui passa une grande partie de sa vie à Londres.

3. Il faudrait, pour comprendre la

spectacle se fait entendre jusque dans la tranquillité de mon cabinet. Près d'ici[1], la justice, le glaive en main, déploie l'appareil des derniers supplices : deux criminels de vingt ans subissent ceux de la roue et du feu. J'imagine entendre leurs cris et sentir l'odeur du bûcher : cela révolte à la fois tous mes sens. Je me dérobe à des scènes d'horreur, où mille gens sont conduits par une curiosité secrète et sanguinaire ; mais l'image d'un parricide commis dans ce quartier, et dont on parle sans cesse depuis plus de huit jours, me poursuit et m'obsède : mon cœur se serre malgré moi. Sont-ce des hommes que ces monstres qui enfantent le crime sans inquiétude, l'accomplissent de sang-froid, et meurent sans regrets? Il est des âmes atroces dont on ne soupçonnerait pas l'existence : je ne trouve rien de si triste que d'être forcé de le reconnaître. O Dieu! père des humains, est-ce là ton ouvrage? Non, je ne crois pas que l'homme naisse si méchant : ce sont des passions non réprimées ou mal dirigées par l'éducation qui produisent ces effets, contre lesquels la loi est forcée de sévir avec la dernière rigueur. Des penchants violents, des imaginations fortes, des caractères fermes différemment modifiés, font ou les âmes sublimes et énergiques dans la vertu, ou les âmes abominables et atroces dans le crime...

J'étais ici lorsqu'on est venu m'arracher à ma solitude pour me conduire à la fenêtre et m'y faire voir, non l'horrible exécution, mais la foule immense qui s'empresse pour en être témoin; elle n'est pas imaginable : il y a du monde jusque sur les toits. En vérité, la nature humaine n'est guère respectable quand on la considère ainsi en grande masse : on dirait d'un tas de fourmis qui gravitent sur un pouce de terre. Je ne démêle pas trop bien quel motif peut exciter la curiosité de tant de milliers d'hommes pour voir mourir deux de leurs semblables. Je ne

plaisanterie, que nous connussions nous-mêmes le sens du *gros point* de Sophie Cannet : mais l'anecdote relative à la duchesse de Mazarin n'en reste pas moins plaisante.

1. La famille Phlipon habitait la maison qui fait le coin du quai de l'Horloge et du Pont-Neuf. Les exécutions capitales avaient souvent lieu sur le pont, devant la statue de Henri IV. La chambre de Mlle Phlipon était du côté du quai. Le salon et l'atelier de M. Pl donnaient sur le pont.

m'étonne plus que les combats de gladiateurs fussent si courus à Rome; il faut qu'il y ait en général dans les cœurs une certaine férocité, un certain goût pour le sang. Mais non, je ne peux pas le croire : je pense plutôt que nous aimons toutes les impressions fortes, parce qu'elles nous donnent un sentiment plus vif de notre existence; et c'est ce même penchant qui conduit les gens délicats au théâtre, et la populace à la Grève. J'entends le tumulte s'augmenter; mon esprit est fatigué d'objets funestes; le jour me quitte[1], il nous vient du monde : adieu, mon cœur se repose en toi.

Du 14 décembre 1774.

Je serais bien fâchée que notre quartier fût souvent le lieu des exécutions : j'ai toutes les peines du monde à me soustraire aux impressions de tristesse que ces événements font sur mon âme; j'en ai été occupée toute la nuit, sans avoir rien vu. Le malheureux parricide a vécu sur la roue pendant douze heures, en faisant des cris qui s'entendaient du lit de maman. Dans ces moments on oublie le crime et le criminel, pour sentir que c'est un homme qui souffre : la nature en pâtit, et se met d'elle-même à l'unisson de la douleur. La populace, toujours sans pitié, applaudissait par des cris de joie et des battements de mains, comme dans un théâtre, aux souffrances et aux tortures du patient. J'avoue que son crime est horrible : j'approuve la justice; mais j'étais cependant aussi irritée de voir tant d'âmes cruelles que j'étais affectée des maux du misérable.

Je t'entretiens de choses bien désagréables, ma chère amie, mais je soulage mon cœur. J'avoue que j'ai tout à la fois bien du mépris et bien de l'amour pour les hommes : ils sont si méchants ou si fous, qu'il est impossible de ne pas les mépriser; ils sont d'un autre côté si malheureux, qu'on ne peut se défendre de les plaindre et de les aimer...

1. Entendez sans doute : le jour baisse et je ne vois plus assez clair pour continuer à écrire.

5. — A LA MÊME.

Du vendredi au soir, 21 avril 1775.

J'étais à dîner ici en famille (il est inutile de dire que depuis huit jours je rêvais de toi, que je tressaillais à chaque coup de sonnette, imaginant que c'était le facteur, et que, ainsi qu'il arrive ordinairement, je ne songeais pas à lui au moment de son arrivée). La conversation était languissante, mais l'appétit n'était pas endormi; chacun allait rondement, en disant son mot par intervalles. Je faisais comme les autres, lorsque la domestique me présentant quelque chose, j'allonge le bras négligemment comme pour prendre une assiette; mais d'un coup d'œil j'aperçois ta dépêche, je m'en saisis avec précipitation, en m'écriant : « Ah! Sophie, Sophie!... » On me regarde en souriant; je demande permission de faire lecture; et, mon empressement ainsi que mon sans-façon ne me permettant pas de prendre toutes les précautions, je ne m'éloignai pas de la table; je croyais être seule; je ne voyais que toi. Quand j'eus achevé cette charmante lettre, je la serrai dans ma poche et je tâchai de faire bonne contenance; mais on m'avait observée; tous mes traits parlaient, et l'on s'obstinait à m'adresser la parole pour me faire lever des yeux qu'on voyait se charger et que je me sentais incapable d'ouvrir beaucoup sans laisser couler des larmes retenues avec peine. Mes soins furent inutiles : il fallut pleurer, et je pleurai délicieusement. Ma sensibilité excita la conversation, fit naître des idées; pendant près d'une heure on ne parla que de l'amitié; je n'étais pas celle qui en disait le moins, parce qu'on prenait à tâche de m'agacer et de me contredire.

Représente-toi, à un bout de la table, ma bonne maman de soixante-dix-huit ans, fraîche et verte comme on peut l'être à cet âge, ayant encore tout son esprit à elle, mais non pas son bon sens[1]; aimant assez la gaieté et même

1. Mme Phlipon, grand'mère paternelle de Marie, avait eu quelques démêlés avec son fils et sa bru; Marie avait embrassé le parti de ses parents et n'aimait sa grand'mère qu'à demi.

quoique je n'aie point ce penchant aveugle avec lequel il naît pour son maître. Un roi bienfaisant me semble un être presque adorable[1]; mais si, avant de paraître au monde, on m'eût donné le choix du gouvernement, je me serais déterminée par caractère pour une république. Il est vrai que je l'aurais voulue constituée comme il n'y en a pas actuellement en Europe. Je suis bien difficile, n'est-ce pas? Il aurait donc fallu pour me satisfaire changer aussi le moment de ma naissance... Il me semble te voir rire et compter sur tes doigts quel nombre de folies fait celle-ci jointe aux autres.

Mais à propos de *rire*, la signification de ton gros point m'en a donné bien envie, et je me suis ressouvenue en même temps d'une invention à peu près semblable de la duchesse de Mazarin[2], nièce du cardinal. Elle écrivait souvent, étant fort jeune, à une bonne amie; et comme elle se lassait de répéter continuellement dans une même lettre : Je vous aime, elle convint que pour signifier ces trois mots elle ne mettrait plus qu'une croix; de façon qu'elle envoyait des lettres qui ordinairement étaient remplies de croix. Je n'imagine pas que tu m'envoies jamais les tiennes toutes remplies de points; cela me donnerait trop à penser[3].

4. — A LA MÊME.

Du 13 décembre 1774, à Paris.

Le bruit d'un peuple attiré en foule par un affreux

1. Louis XVI était monté sur le trône depuis cinq mois, et l'on concevait de son règne les plus heureuses espérances. Dans une lettre du 16 novembre, Marie Phlipon écrit elle-même à son amie : « Voilà des ministres éclairés et bien intentionnés, un jeune prince docile à leurs conseils et qui veut le bien, une reine aimable et bienfaisante, une cour aisée, agréable et décente, un corps législatif honorable, un peuple charmant qui ne veut que le pouvoir d'aimer son maître, un royaume plein de ressources; ah! nous allons être heureux! j'aime à l'espérer; je m'en fais une douce image, et je ne dirai plus ce que je pensais il y a huit mois, que l'Etat tendait au point de ressemblance avec ces gouvernements où tout nouveau-né est un malheureux de plus. »

2. Hortense Mancini (1646-1699), qui fut célèbre par sa beauté et son esprit et qui passa une grande partie de sa vie à Londres.

3. Il faudrait, pour comprendre la

oncle, faisaient des raisonnements pitoyables. Comme je commençais à m'en impatienter, je lui dis : « Vous pouvez continuer tant qu'il vous plaira, je me renferme en moi-même, et je n'entends plus rien ; un seul regard sur mon amie me dédommage de tout ce que vous dites. Si vous saviez, ajoutai-je, combien vous me paraissez drôle, vous ririez vous-même en voyant l'image qui se forme dans mon esprit. » La plaisanterie se mêla de la conversation et acheva de la détourner sur un autre objet.

Il me surprend de voir tant de gens regarder l'amitié comme un sentiment frivole ou chimérique. La plupart s'imaginent que le plus léger sentiment d'une autre espèce altérerait ou effacerait l'amitié qui leur semble le pis-aller d'un cœur désœuvré.

Le crois-tu, Sophie, qu'une situation nouvelle romprait notre liaison ?... Non, les qualités d'épouse et de mère ne nous rendraient pas incapables de celle d'amie ; tu le sens comme moi, Sophie : mon cœur me répond du tien.

6. — A LA MÊME.

Du 3 mai 1775.

Il se passe d'étranges scènes dans cette ville. Le ministère, que je crois bien intentionné, et dont les vues paraissent sages, a fait rendre ces jours-ci deux arrêts du Conseil [1] qui assignent des gratifications à ceux qui apporteront du blé de l'étranger, pour suppléer au peu d'abondance qui se trouve dans le royaume. Mais comme les meilleures dispositions à cet égard n'ont pas toujours un effet bien prompt, la cherté s'est maintenue dans les marchés ; le peuple, toujours impatient (surtout quand le besoin parle), a crié hautement dans plusieurs endroits ; ses clameurs, soutenues de procédés un peu vifs, forçaient les marchands de céder à bas prix, ou les exposaient au pillage. La fermentation a gagné la capitale ; hier elle se faisait sentir à Versailles, aujourd'hui elle

1. Le conseil du roi.

m'étonne plus que les combats de gladiateurs fussent si courus à Rome; il faut qu'il y ait en général dans les cœurs une certaine férocité, un certain goût pour le sang. Mais non, je ne peux pas le croire : je pense plutôt que nous aimons toutes les impressions fortes, parce qu'elles nous donnent un sentiment plus vif de notre existence; et c'est ce même penchant qui conduit les gens délicats au théâtre, et la populace à la Grève. J'entends le tumulte s'augmenter; mon esprit est fatigué d'objets funestes; le jour me quitte[1], il nous vient du monde : adieu, mon cœur se repose en toi.

Du 14 décembre 1774.

Je serais bien fâchée que notre quartier fût souvent le lieu des exécutions : j'ai toutes les peines du monde à me soustraire aux impressions de tristesse que ces événements font sur mon âme; j'en ai été occupée toute la nuit, sans avoir rien vu. Le malheureux parricide a vécu sur la roue pendant douze heures, en faisant des cris qui s'entendaient du lit de maman. Dans ces moments on oublie le crime et le criminel, pour sentir que c'est un homme qui souffre : la nature en pâtit, et se met d'elle-même à l'unisson de la douleur. La populace, toujours sans pitié, applaudissait par des cris de joie et des battements de mains, comme dans un théâtre, aux souffrances et aux tortures du patient. J'avoue que son crime est horrible : j'approuve la justice; mais j'étais cependant aussi irritée de voir tant d'âmes cruelles que j'étais affectée des maux du misérable.

Je t'entretiens de choses bien désagréables, ma chère amie, mais je soulage mon cœur. J'avoue que j'ai tout à la fois bien du mépris et bien de l'amour pour les hommes : ils sont si méchants ou si fous, qu'il est impossible de ne pas les mépriser; ils sont d'un autre côté si malheureux, qu'on ne peut se défendre de les plaindre et de les aimer...

1. Entendez sans doute : le jour baisse et je ne vois plus assez clair pour continuer à écrire.

ravisseurs enragés allaient violer les plus saints asiles. Ce pauvre peuple n'en voulait qu'au pain : il ne pensait guère aux temples.

La vue de ces choses fait éprouver des sensations bien neuves, et fait naître mille réflexions : elles seraient ici superflues; mais je ne peux m'empêcher de songer à ce que disait Sully, qu'avec des lumières et de la bonne volonté il est encore fort difficile de faire le bien. Je le crois : j'excuse et je plains[1].

7. — A LA MÊME.

Du mercredi 23 janvier 1776.

J'ai vu hier M. Roland[2] pour la seconde fois ; je suis bien persuadée que je ne lui plais pas autant que tu te l'imagines : je dois même ne lui pas plaire du tout. Nous parlons froidement de littérature; je barbouille beaucoup ou je ne dis rien, parce que je suis plus disposée à de petites conférences philosophiques qu'à des conversations savantes. Nous ne nous connaissons pas assez pour en être là. Je sais l'écouter et l'entendre, mais je ne communique point avec lui d'une manière qui puisse l'intéresser : je n'avais pas même hier l'esprit de lui faire des questions. Il est vrai que pour la seconde fois je suis tourmentée par un maudit rhume, et que je ne manquais pas de sujets de contrariété. Figure-toi que mon pauvre papa, avec toute son amitié, est pour ainsi dire jaloux de moi. L'expression est impropre; mais je n'en ai pas d'autre pour te rendre l'inquiétude qui semble accompagner ses précautions à mon égard[3]. S'il sort, il veut que Mignonne[4] reste

1. La fermentation gagna la province, et des bruits alarmants coururent sur l'état des esprits en Picardie, en Bourgogne, en Champagne.

2. *Roland de la Platière*, qui devait, quatre ans plus tard, épouser Marie Phlipon, avait, en 1776, quarante-quatre ans. Il était inspecteur général du commerce et des manufactures à Amiens. C'est là qu'il connut la famille Cannet, et c'est comme ami de ses amies qu'il vint voir une première fois Mlle Phlipon le 11 janvier 1776.

3. La vérité est que Phlipon, homme d'un caractère cependant assez léger, sentait qu'il avait le devoir de remplacer autant que possible, auprès de sa fille, la pauvre Mme Phlipon, morte au mois de juin de l'année précédente.

4. Domestique, très dévouée à Marie Phlipon.

la toilette par souvenir de son goût ancien, et voyant avec plaisir dans sa petite-fille cette vivacité de sentiment qui ne lui rappelle pas précisément celui qu'elle a éprouvé, mais lui retrace le temps où elle vivait plus qu'aujourd'hui, en sentant davantage. Le sourire paraissait sur ses lèvres; elle me regardait et disait: « Si tu avais un mari et des enfants, cette amitié disparaîtrait bientôt, et tu oublierais mademoiselle Cannet. » A côté de ma bonne maman était sa sœur, plus jeune qu'elle, mais qui ne connaît pas mieux l'amitié; le mari de celle-ci se trouvait près de moi[1]. C'est un de ces hommes qui, avec une sorte d'esprit, en affectent beaucoup plus qu'ils n'en ont; se piquant de droiture, prenant le ton doctoral, adoptant l'incrédulité sans être fondé en raisons, dissimulé avec tout cela; d'ailleurs assez sociable, et m'aimant comme sa petite-nièce et sa filleule. J'avais en face un gros cousin[2] (dont tu connais la femme), très franc et très honnête marchand, mais un peu grossier dans les manières et fort passablement ignorant; il riait de toutes ses forces, et ne pouvait comprendre qu'on pleurât de joie. Mon papa rendait témoignage que ce n'était pas la première fois que cela m'arrivait en recevant de tes nouvelles. Maman nous écoutait tous. Enfin, à l'autre bout, était un abbé[3], ami de la maison, personnage de beaucoup de bon sens; il laisse à chacun sa façon de penser, et dit la sienne avec franchise et sans entêtement. Quoique à l'été de son âge, il a des sens affaiblis[4]; mais cette imperfection des organes n'influe pas sur son âme, qui est droite et sensible. Par cette dernière qualité, il connaît l'amitié, et il prenait mon parti. C'était le seul qui pût me comprendre et répondre juste à mes idées. Les autres, et surtout mon

1. M. et Mme Besnard. — Dans l'acte de naissance de Marie, M. Besnard, son grand-oncle et parrain, est désigné simplement comme « bourgeois de Paris. »

2. M. Trude, miroitier rue Montmartre. — Marie Phlipon aimait beaucoup sa femme. « Généreuse par instinct, dit-elle en parlant de cette cousine, aimable sans culture, je ne lui ai connu de défauts que l'excès même de sa délicatesse et l'amour-propre de la vertu. »

3. L'abbé Le Grand, « homme d'un excellent jugement, » dira plus tard Mme Roland dans ses *Mémoires*. « Il aimait à causer avec moi, ajoute-t-elle, et m'apportait souvent des livres; c'étaient presque toujours des ouvrages de philosophie sur les principes desquels il s'entretenait fort librement. »

4. Il était presque aveugle.

Raynal, je me méfie de M. de Buffon : je les épluche davantage. Il ne se doute pas de ma docilité, parce que, comme je t'ai dit, j'étais peu en train de causer.

Quant aux anciens, nous nous entendons mieux encore. — J'aime beaucoup les gouvernements, les vertus des Grecs. Après eux, si je passe sous silence les commencements de la république romaine, je ne vois plus cette énergie, cet héroïsme, cet amour de la patrie, auteur de si grandes choses qu'on chercherait vainement ailleurs. On trouve à la vérité de grands hommes, mais non des nations de grands hommes. Nos histoires modernes n'offrent pas ces révolutions intéressantes de peuples entiers agissant et combattant pour la liberté et le bien public. On n'y voit que des sujets qui se tuent et combattent pour l'intérêt des princes ; ce sont, comme dit Raynal, des esclaves qui se battent avec leurs chaînes pour amuser la fantaisie de leurs maîtres.

C'est en vérité bien dommage que je ne me trouve pas en bonne disposition un jour de visite de M. Roland. Hier, après son départ, j'en avais de l'humeur.

Adieu, mon tout, ma joie, mon bonheur.

8. — A LA MÊME.

Du 5 février 1776.

Je t'écris, ma bonne amie, dans un instant délicieux. Il est cinq heures du soir; je suis seule dans mon petit cabinet[1], que la rigueur du froid m'a forcée de déserter pendant quelque temps. J'y reviens avec un nouveau plaisir. C'est l'endroit de la maison où j'ai le plus de particulier; c'est celui où je t'écris toujours, où je m'entretiens avec les morts illustres dont les ouvrages m'instruisent et m'amusent. Tout cela me le rend cher; car on contracte un certain attachement pour les lieux, comme pour les personnes.

Je ne suis pas aujourd'hui dans les angoisses qui me

1. Voir page 303, note 1.

serraient le cœur la dernière fois que je t'entretins[1]; j'ai réveillé mon courage, et j'ai pris mon parti. C'était un orage auquel la bonace a succédé : je jouis du calme d'un temps pur et serein... Je porte dans l'étude une ardeur que je voudrais bien apprendre à diriger avec fruit, car je me sens faite pour l'employer utilement; c'est la seule carrière qui me soit ouverte, je brûle de m'y élancer. Je m'aperçois que trop de variété s'oppose aux progrès, et je crois qu'il est temps de me faire une méthode et d'adopter un genre. Que gagne-t-on à courir, sans cesse et sans règle, de l'histoire à la métaphysique, de la philosophie aux vers, des belles-lettres à la physique? On entasse dans sa mémoire une infinité de matériaux qui y demeurent confondus, par l'impossibilité de dégager chaque chose de tout ce qui lui est étranger; on étouffe les idées des choses par celles des faits; on sait beaucoup, sans savoir rien de clair et de distinct. Je suis lasse de battre les buissons, je voudrais me faire une marche uniforme. J'ai renoncé au titre d'agréable de société; je me soucie fort peu de la petite estime que donnent de petits êtres à la petite espèce de mérite qui fait les brillants du jour. Peu m'importe que des sots m'appellent faiseuse d'esprit, ou qu'un pédant attentif aux syllabes, appréciateur du mérite par les mots, me trouve la mâchoire lourde et l'esprit grossier, parce que je n'aurai pas tout Vaugelas dans la tête! Je saurai toujours bien faire les frais de l'amusement pour une compagnie qui me plaira; mais je n'ai pas envie de perdre mon temps à acquérir les perfections minutieuses des cercles. Je veux de la retraite et de l'étude solide; je veux nourrir mon cœur en cultivant mon esprit. J'aurais besoin d'un conseil et d'un guide dans le moment présent; le Sage[2] m'en aurait bien servi; pourquoi faut-il qu'il s'éloigne

1. Allusion aux soucis que lui avaient causés certains projets de mariage auxquels son père n'avait pas cru devoir donner suite.

2. *Le Sage, le Sage de Bercy*, expressions par lesquelles Mlle Philipon désigne souvent un certain M. de Boismorel, homme fort distingué, qui estimait fort son esprit et lui témoignait beaucoup d'intérêt. M. de Boismorel habitait une maison appelée le *Petit-Bercy*, et située sur le bord de la Seine, à Bercy, bourg aujourd'hui enclavé dans Paris (XIIe arrondissement, au sud-est de la ville).

à force de bienveillance[1] !... Il m'avait invitée à l'étude du latin : toutes mes affaires sont venues se jeter à la traverse... Que faire toute seule, sans secours ?... En vérité, je suis bien ennuyée d'être femme : il me fallait une autre âme, ou un autre sexe, ou un autre siècle. Je devais naître femme spartiate ou romaine, ou du moins homme français. Comme tel, j'eusse choisi pour patrie la république des lettres, ou quelqu'une de ces républiques où l'on peut être homme et n'obéir qu'aux lois. Mon dépit a l'air bien fou ; mais je me sens comme enchaînée dans une manière d'être qui n'est pas la mienne. Je suis comme ces animaux de la brûlante Afrique qui, transportés dans nos ménageries, sont forcés de renfermer dans un espace qui les contient à peine des facultés faites pour se déployer dans un climat favorable, avec la vigueur d'une nature robuste et libre. Mon esprit et mon cœur trouvent de toutes parts les entraves de l'opinion, les fers des préjugés, et toute ma force s'épuise à secouer vainement mes chaînes. O liberté ! idole des âmes énergiques, aliment des vertus, tu n'es pour moi qu'un nom ! A quoi me sert mon enthousiasme pour le bien public, lorsque je ne puis rien pour lui !

9. — A LA MÊME.

Du 29 février 1776.

J'ai besoin d'un peu de causerie avec toi ; je suis comme gens habitués à un certain régime, qui trouvent que lque chose leur manque dès qu'ils n'ont pas toutes les ıceurs dont ils se sont fait des besoins. Il me faudrait ı de la philosophie pour me passer actuellement d'une e de ton espèce. De bonne foi, je ne sais ce que je is de mon cœur sans l'amitié ; je trouverais bien de l'occuper, mais je ne saurais où le reposer.

ı me réponds avec un ordre qui m'invite moi-même

force de bienveillance. Il ntendre sans doute que Boismorel craignait d'être importun, au milieu des soucis qui avaient occupé Phlipon et sa fille (voir la note 1 de la page 312).

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Raynal, je me méfie de M. de Buffon : je les épluche davantage. Il ne se doute pas de ma docilité, parce que, comme je t'ai dit, j'étais peu en train de causer.

Quant aux anciens, nous nous entendons mieux encore. — J'aime beaucoup les gouvernements, les vertus des Grecs. Après eux, si je passe sous silence les commencements de la république romaine, je ne vois plus cette énergie, cet héroïsme, cet amour de la patrie, auteur de si grandes choses qu'on chercherait vainement ailleurs. On trouve à la vérité de grands hommes, mais non des nations de grands hommes. Nos histoires modernes n'offrent pas ces révolutions intéressantes de peuples entiers agissant et combattant pour la liberté et le bien public. On n'y voit que des sujets qui se tuent et combattent pour l'intérêt des princes ; ce sont, comme dit Raynal, des esclaves qui se battent avec leurs chaînes pour amuser la fantaisie de leurs maîtres.

C'est en vérité bien dommage que je ne me trouve pas en bonne disposition un jour de visite de M. Roland. Hier, après son départ, j'en avais de l'humeur.

Adieu, mon tout, ma joie, mon bonheur.

8. — A LA MÊME.

Du 5 février 1776.

Je t'écris, ma bonne amie, dans un instant délicieux. Il est cinq heures du soir ; je suis seule dans mon petit cabinet [1], que la rigueur du froid m'a forcée de déserter pendant quelque temps. J'y reviens avec un nouveau plaisir. C'est l'endroit de la maison où j'ai le plus de particulier ; c'est celui où je t'écris toujours, où je m'entretiens avec les morts illustres dont les ouvrages m'instruisent et m'amusent. Tout cela me le rend cher ; car on contracte un certain attachement pour les lieux, comme pour les personnes.

Je ne suis pas aujourd'hui dans les angoisses qui me

1. Voir page 303, note 1.

j'aurais été flattée d'entendre cette réponse de sa bouche: je profiterais avec empressement de l'occasion pour offrir mon hommage à l'homme du monde que j'estime le plus: recevez-le, madame. » Elle m'a remerciée, en tenant toujours la main à la serrure; et j'ai descendu l'escalier, avec la très légère satisfaction de voir qu'il avait trouvé ma lettre assez bien tournée pour ne pas la croire l'ouvrage d'une femme, et avec la petite peine d'avoir perdu mes pas. Il me fâche un peu de ne l'avoir pas vu, mais je n'en suis pas étonnée. Il aura pris tout ce que j'écrivais pour un prétexte adroitement bâti, à l'effet de me procurer sa vue et de lui faire une visite inutile.

10. — A LA MÊME.

Du 17 mars 1776.

Mademoiselle Mimerel[1], tu le sais, se trouvait logée tout près de chez nous. Comme il n'était pas convenable qu'elle restât seule dans la maison de son beau-frère durant le voyage que celui-ci est obligé de faire, elle a loué par mon entremise un petit appartement à la Congrégation[2]. Nous avons été l'installer, sa sœur et moi, lundi dernier. A vrai dire, je ne suis pas fâchée qu'elle s'éloigne un peu de notre demeure : je la voyais tous les jours, et cela me prenait trop de temps; je suis avare de ce bien-là. Sans doute elle ne manque pas de ressources, mais sa société n'est pas intéressante au point de me dédommager de ma solitude, de mes livres et de mes réflexions.

J'ai été la voir aujourd'hui pour faire avec elle une promenade au Jardin du Roi[3]. Le lieu et le temps étaient délicieux. Les fleurs champêtres égayent déjà le gazon de ce petit bois où nous avons déjeuné ensemble. La

1. *Mlle Mimerel*, d'Amiens, alors de séjour à Paris, amie des demoiselles Cannet.

2. Au couvent des Dames de la Congrégation. C'est là que Mlle Phlipon et Mlles Cannet avaient été élevées. Ce couvent était située dans une rue qui n'existe plus, rue Neuve-Saint-Etienne, dans le faubourg Saint-Victor, au sud-est de Paris (voir la note 1 de la page 289 et la *notice*).

3. *Jardin du Roi*, ancien nom du Jardin des Plantes.

verdure du labyrinthe[1] est dans toute sa fraîcheur; les arbres n'ont point encore leur parure, mais ils la font espérer. J'étais portée à l'attendrissement, aux aimables rêveries; je souffrais de me trouver en compagnie de quelqu'un qui me distrayait et qui ne sentait pas comme moi. O ma douce amie! toi seule tu sais embellir la solitude que je me fais au milieu du monde : tous les autres ne peuvent que la troubler.

Plus j'avance, et plus mon goût pour la retraite se fortifie. Je me livre à la méditation, au plaisir d'imaginer les belles choses, puisque je ne peux pas les faire; je remplis mes petites occupations avec zèle, je me cultive moi-même; je sème le plus que je peux de bon grain dans mon champ : je recueille au moins cette satisfaction que fait naître toujours un honnête travail. Tout m'intéresse et tout me plaît. Les ouvrages de la nature et de l'art me touchent et m'amusent. Le ciel que je vois chaque jour est encore pour moi un spectacle nouveau : soit qu'il me laisse contempler son azur, soit qu'il se nuage[2] de sombres vapeurs, j'admire et je sens.

J'ignore le tourment de l'ennui, le dégoût de la satiété, l'apathie de l'indifférence : je suis heureuse autant qu'on peut l'être. Le passé me laisse tranquille, le présent m'occupe, je souris à l'avenir. La vive gaieté sans doute n'étincelle pas sur mon front, mais la paix est dans mon âme, et le sentiment qui remplit mon cœur adoucit les traits de mon visage...

Voilà une heure du matin qui sonne; je vais te quitter et me coucher. Encore un mot cependant. Il est question d'une cérémonie qui va bien me peiner, le départ de quelques parents pour la campagne nous met dans le cas d'avancer le service du bout de l'an pour ma mère[3]. On le célébrera peut-être avant Pâques : ces souvenirs noircissent ma félicité.

La littérature a perdu un critique; Voltaire est délivré

1. Monticule situé dans le Jardin des Plantes et traversé par de nombreux sentiers qui s'entre-croisent.

2. *Se nuage*, est un barbarisme.

3. Mme Phlipon était morte au mois de juin de l'année précédente.

de ses antagonistes : Fréron est mort. Il n'avait que cinquante et quelques années[1]; le vieux malade de Ferney[2] va faire encore quelque épitaphe ou épigramme.

Je voulais te proposer une correspondance littéraire, comme je l'ai imaginée : tout cela s'est brouillé. — 17 mars 1776! j'ai aujourd'hui vingt-deux ans; je me trompe : j'ai un jour de plus, car nous voici au 18.

11. — A LA MÊME.

Du jeudi 21 mars 1776.

Je prenais bien mal mon temps la dernière fois pour songer à te proposer un nouveau plan de correspondance : j'établissais d'abord de nous faire l'une à l'autre l'analyse de chaque ouvrage que nous aurions lu : l'exécution de ce plan aurait eu le double avantage de réaliser le fruit de nos lectures en nous forçant, pour ainsi dire, de les bien digérer; ensuite de servir au développement de nos idées. Cela ne me paraissait pas mal vu. Mais tu quêtes[3], tu es dans l'embarras; adieu mon projet! J'en ai déjà profité, car je vais l'exécuter pour moi, et j'ai déjà commencé. Je ne me contente plus de copier bonnement les choses qui m'intéressent : j'en fais l'extrait dans ma tête, il faut qu'elle travaille et m'en rende bon compte, sinon je la condamne à recommencer la même chose.

Je suis presque étonnée que tu *t'étonnes* de mon enthousiasme pour Rousseau : je le regarde comme l'ami de l'humanité, comme son bienfaiteur et le mien. Qui peint donc la vertu d'une manière plus noble et plus touchante? Qui la rend plus aimable? Ses ouvrages inspirent le goût du vrai, de la simplicité, de la sagesse. Quant à moi, je sais bien que je leur dois ce que j'ai de meilleur.

1. Exactement cinquante-huit ans. Fréron, directeur de l'*Année littéraire* a été, de tous les adversaires de Voltaire, celui dont les critiques l'irritèrent le plus.

2. *Le vieux malade de Ferney*; c'est en ces termes, on le sait, que Voltaire signe un grand nombre des lettres de la fin de sa vie.

3. *Tu quêtes* à l'église, et, par conséquent, tu es occupée à préparer ta toilette.

Son génie a échauffé mon âme; je l'ai senti m'enflammer, m'élever et m'ennoblir...

Dans tout ce qu'il a fait on reconnaît non seulement l'homme de génie, mais encore l'honnête homme et le citoyen. — Les reproches qu'on adresse à son caractère personnel se réduisent à l'accusation vague d'être insociable; mais voyons un peu : est-il juste d'exiger qu'un homme qui travaille beaucoup dans le cabinet fréquente les sociétés comme nos oisifs? Il y a de l'absurdité à vouloir dans un même homme des qualités contradictoires. Un auteur réfléchi, appliqué, profond, n'est pas un être à figurer dans les cercles. Je ne suis rien, je ne fais rien pour le public, je vois peu de monde, et je sens qu'il me plairait fort d'en voir encore moins : à l'exception de deux ou trois personnes, toutes les autres me volent un temps que j'aurais mieux employé sans elles. Tu sens l'application. — Mais bien plus, les persécutions, les injustices des hommes ont presque donné à Rousseau le droit de ne plus croire à leur sincérité. Tourmenté dans tous les pays, trahi par ceux qu'il croyait ses amis d'une manière d'autant plus pénétrante que son âme sensible voyait leur noirceur sans pouvoir délicatement la dévoiler[1]; persécuté par son ingrate patrie, qu'il avait illustrée et servie; en butte aux traits d'une méchanceté jalouse, est-il étonnant que la retraite lui paraisse le seul asile désirable? Dans son obscure solitude, il voyait encore quelques amis; eh bien, il a perdu l'an passé Ligneps[2], son plus intime, persécuté comme lui pour l'avoir voulu défendre contre l'animosité des magistrats de Genève. Il s'en est peu fallu qu'on n'élevât un échafaud pour cet homme à qui dans un autre siècle on dressera peut-être des autels. Il a présentement environ soixante-huit ans; sa mauvaise santé, ses infirmités justifieraient sa retraite, quand il n'aurait pas d'autres raisons. Hélas! il sent déjà cette décadence qui remet les hommes supérieurs au niveau de tous les au-

1. Mlle Phlipon accueille avec trop de partialité les plaintes souvent injustes de Rousseau contre ses amis.

2. Ou *Lenieps*, Genevois établi comme banquier à Paris, et qui fut, par deux fois, enfermé à la Bastille.

tres ! Le philosophe républicain [1] me disait dernièrement : « Sa mémoire faiblit beaucoup ; il n'écrit plus qu'avec une sorte de peine. »

Nous rirons des lettres que je lui ai écrites quand tu viendras à Paris, comme on me le fait espérer. Que ne sommes-nous ensemble, débarrassées de la foule importune, et nous livrant à l'aimable étude ! Redeviens toi-même pour m'écrire bientôt. Adieu, ma chandelle finit, et tout le monde dort : il faut se taire et se coucher.

12. — A LA MÊME.

Du 16 juillet 1776.

Il faut que je te fasse l'histoire d'une sensation que j'éprouvais ces jours passés : je te retracerai d'abord un tableau qui t'est connu, mais il est besoin de le mettre sous tes yeux, parce que sa vue me pénétrait singulièrement grâce à cette sensibilité qui me rend susceptible de mille nuances de situation [2] imperceptibles pour d'autres que moi. Tu sais que j'habite les bords de la Seine [3], vers la pointe de cette île où se voit la statue du meilleur des rois. Le fleuve, qui vient de la droite, laisse couler paisiblement devant ma demeure ses ondes salutaires ; la succession continue de ses flots purs se trouve ralentie par le pont qui sert de communication aux deux côtés de la ville. Après avoir franchi cet obstacle, le fleuve étend son lit, s'avance avec majesté, glorieux de voir sur ses rives ce Louvre dont l'architecture exquise fixe les regards enchantés. Il était huit heures et demie du soir ; après une forte application, je goûtais à ma fenêtre le repos et le frais ; je croyais m'apercevoir pour la première fois de la beauté de l'exposition ; j'invitais tout ce qui savait voir et sentir à venir admirer avec moi un ciel serein que coloraient les réverbérations brillantes du soleil disparu. Tu sais encore que vers la gauche, à cette distance où l'œil fatigué n'apercevrait plus rien qu'avec

1. Voir la note 1 de la page 314.
2. Très mal écrit.
3. *Les bords de la Seine.* Voir la note 1 de la page 353.

verdure du labyrinthe[1] est dans toute sa fraîcheur; les arbres n'ont point encore leur parure, mais ils la font espérer. J'étais portée à l'attendrissement, aux aimables rêveries; je souffrais de me trouver en compagnie de quelqu'un qui me distrayait et qui ne sentait pas comme moi. O ma douce amie! toi seule tu sais embellir la solitude que je me fais au milieu du monde : tous les autres ne peuvent que la troubler.

Plus j'avance, et plus mon goût pour la retraite se fortifie. Je me livre à la méditation, au plaisir d'imaginer les belles choses, puisque je ne peux pas les faire; je remplis mes petites occupations avec zèle, je me cultive moi-même; je sème le plus que je peux de bon grain dans mon champ : je recueille au moins cette satisfaction que fait naître toujours un honnête travail. Tout m'intéresse et tout me plaît. Les ouvrages de la nature et de l'art me touchent et m'amusent. Le ciel que je vois chaque jour est encore pour moi un spectacle nouveau : soit qu'il me laisse contempler son azur, soit qu'il se nuage[2] de sombres vapeurs, j'admire et je sens.

J'ignore le tourment de l'ennui, le dégoût de la satiété, l'apathie de l'indifférence : je suis heureuse autant qu'on peut l'être. Le passé me laisse tranquille, le présent m'occupe, je souris à l'avenir. La vive gaieté sans doute n'étincelle pas sur mon front, mais la paix est dans mon âme, et le sentiment qui remplit mon cœur adoucit les traits de mon visage...

Voilà une heure du matin qui sonne; je vais te quitter et me coucher. Encore un mot cependant. Il est question d'une cérémonie qui va bien me peiner, le départ de quelques parents pour la campagne nous met dans le cas d'avancer le service du bout de l'an pour ma mère[3]. On le célébrera peut-être avant Pâques : ces souvenirs noircissent ma félicité.

La littérature a perdu un critique; Voltaire est délivré

1. Monticule situé dans le Jardin des Plantes et traversé par de nombreux sentiers qui s'entre-croisent.

2. *Se nuage*, est un barbarisme.

3. Mme Phlipon était morte au mois de juin de l'année précédente.

13. — A MESDEMOISELLES HENRIETTE ET SOPHIE CANNET.

Du 19 septembre 1776.

Vous me demandez des détails sur la mort du Sage[1]. Traînant depuis un mois, M. de Boismorel se proposait de venir me voir et me l'avait fait dire par son fils, lorsque je reçus de lui un billet dans lequel il se plaignait d'un horrible mal de tête, et manifestait la crainte de la fièvre tierce[2]. Cette indisposition est fort commune actuellement dans ce pays, c'est la maladie du jour : je n'en fus pas fort effrayée. Cependant j'envoyai savoir de ses nouvelles : on me dit qu'il était toujours dans le même état. Presque à la même époque, je fus obligée de me mettre au lit pour semblable cause. Plusieurs jours s'étaient passés, je n'apprenais rien de nouveau ; je priai mon père d'aller à Bercy : il y fut, et revint me dire avec une franchise dont il se repentit aussitôt, que M. de Boismorel se trouvait au quatorzième jour d'une fièvre putride, qu'il ne voyait et n'entendait plus. Cette nouvelle ne diminua point le violent mal de tête dont je souffrais alors. Néanmoins j'espérais beaucoup, pour ne rien dire de plus; il me semblait qu'un homme fort, de quarante-cinq ans, devait surmonter cet assaut. — J'allais mieux, et je venais de me lever, quand une femme, chargée par moi de s'informer de l'état du malade, arriva en me disant : « M. de Boismorel est mort. » Je ne puis te peindre la révolution qui se fit alors dans ma frêle machine ; je sentis mes forces défaillir, mes genoux trembler, mon sang se retirer vers le cœur : il semblait qu'on me l'arrachât.

L'imagination ne m'offrît plus que des tableaux accablants. Je vis cet homme que je respectais comme un père, que j'aimais comme mon égal, s'éteindre tout à coup... l'effroi, le silence et le deuil s'étendre dans cette vaste maison, où il régnait avec tant de sagesse et de

1. Voir la note 2 de la page 312. M. de Boismorel était mort quelques jours auparavant.

2. On appelle *fièvre tierce* une fièvre qui revient périodiquement de deux jours l'un.

douceur. Je le vis, froid et insensible, étendu tristement près du seuil où plus d'une fois il me donna la main avec tant d'intérêt et d'honnêteté; je le suivis, environné de l'appareil funèbre, sur ce chemin qu'il parcourut tant de fois en lisant mes lettres... Ah! les belles images de Montmorency[1] sont empoisonnées pour moi... Souvent je me retrouve avec lui par la pensée dans le parc de Saint-Gratien; nous pleurions ensemble d'attendrissement et de respect au souvenir du héros qui l'habita jadis et qui l'embellit : pouvais-je donc alors penser que bientôt je verserais des larmes plus amères sur celui qui me donnait le bras!

Je ne suis plus, il est vrai, dans une agitation aussi grande qu'il y a huit jours, mais je suis loin d'avoir retrouvé mon équilibre. Je porte avec moi un certain poids qui m'oppresse le cœur et me ramène à ces tristes objets. J'en veux à tous les vieux visages; je ne vois pas un homme paraissant avoir plus de quarante-cinq ans sans prendre contre lui de l'humeur : il me semble qu'il ait volé au Sage le surplus de ses années. — Je voulais me remettre à l'étude, c'est mon asile; mais je suis encore trop affectée. Si je cherche à méditer, l'imagination m'emporte aussitôt dans un vague dont je ne puis sortir; d'ailleurs l'application me serait contraire pour le moment;... je vais aller à Vincennes[2] pour quelques jours afin de me refaire un peu.

14. — A MADEMOISELLE HENRIETTE CANNET.

De Vincennes, ce lundi 23 septembre 1776.

Une imagination délicate n'est pas plus doucement émue par les parfums des fleurs du printemps, que mon cœur ne l'a été par ta lettre délicieuse. Si elle ne m'était pas adressée, et que tu me fusses étrangère, je la lirais

1. Mlle Phlipon était allée un jour avec son père et M. de Boismorel faire une sorte de pèlerinage à la petite maison de Montmorency que Jean-Jacques Rousseau avait habitée, et au parc de Saint-Gratien, ancienne propriété du maréchal de Catinat.

2. Chez le chanoine Bimont, frère de sa mère.

encore avec plaisir : je t'aimerais sans te connaître, et l'expression sentie d'une amitié aussi charmante que la tienne m'animerait du désir de la mériter. Juge de mon contentement, puisque c'est moi que cette lettre regarde, et qu'elle me vient d'une tendre amie.

Je suis à Vincennes[1] depuis jeudi. Les changements de place sont nécessaires après les grands ébranlements: ils procurent une distraction d'autant plus efficace, qu'ils semblent l'apporter naturellement. Chez mon bon oncle, je suis sans gêne, parce que je ne me gêne point : je ne fais pas toilette, parce que la campagne excuse le négligé, et que pour le moment je ne vois que des chanoines: j'éprouve enfin qu'une vie commune est quelquefois nécessaire. Après avoir causé comme tout le monde de mille vétilles indifférentes, je fais un trictrac ; je travaille à l'aiguille ; je me promène au soleil sur une pelouse dont la vue excite et rafraîchit mes idées ; je pense à mon aise sans contention d'esprit et sans inquiétude. J'aime cette tranquillité qui n'est interrompue que par le chant des coqs : il me semble que je palpe mon existence : je sens un bien-être analogue à celui d'un arbre tiré de sa caisse et replanté en plein champ.

Tu ne te portes pas bien, ma chère, et tu te livres pour moi à un exercice qui te fatigue : tu m'écris; eh bien, oublie, s'il se peut, tout le plaisir que tu me donnes; repose-toi; ménage ma poitrine, en conservant la tienne. Combien tes lettres me coûteraient de larmes, si elles altéraient ta santé ! va, c'est bien assez d'avoir à pleurer ceux qui ne sont plus, sans concevoir des craintes pour ceux qui nous restent. Hélas ! le pauvre Sage[2] ! c'est ici qu'aux fêtes de Pentecôte il vint me trouver. Son souvenir me poursuit et m'obsède. Je suis dans le voisinage du lieu qu'il habitait. J'ai pensé étouffer en passant l'autre jour sur le chemin par lequel j'imagine que l'on conduisit ses froides reliques à l'endroit de leur repos éternel...

1. Voir la note 2 de la page 323. | 2. Voir la lettre précédente.

15. — A MADEMOISELLE SOPHIE CANNET.

Du 25 décembre, à une heure du matin.

Je ne suis point à la messe de minuit comme tu vois; j'y aurais bien été;... mais le temps est affreux, mon père ne trouvait pas cette dévotion nécessaire : ainsi point de bruit, tout le monde est resté à la maison.

Tu trouves peut-être singulier que je t'écrive toujours à la première heure des vingt-quatre : un petit détail de ma vie journalière t'instruira de la disposition de mes instants. Je ne me lève jamais dans cette saison qu'à près de neuf heures; la matinée s'emploie aux affaires de maison et de ménage; l'après-midi je travaille à l'aiguille en rêvant à force, et en fabriquant tout ce qui me plaît, vers, raisonnements, projets, etc. Le soir, ordinairement je lis jusqu'au souper, dont l'heure est incertaine, parce qu'elle dépend du retour du maître, qui, toujours sorti durant la journée, sans égard à ses affaires [1], me laisse trop souvent répondre aux survenants désireux de traiter avec lui. Il rentre la plupart du temps à neuf heures et demie, quelquefois à dix et au delà. Le souper est bientôt fait; car lorsque les mets ne sont pas nombreux, lorsqu'on ne dit mot et qu'on mange vite, les repas ne peuvent être de longue durée. — Alors je prends les cartes pour amuser mon père, et nous jouons au piquet. Dans les intervalles, je tâche de former une conversation : des réponses laconiques la brisent sur-le-champ. Je suis toujours à remuer l'écheveau pour attraper un bout de fil; je sue; mais c'est en vain. Le temps s'écoule; onze heures sont sonnées : mon père se jette au lit, et moi j'entre dans ma chambre, où j'écris jusqu'à deux et trois heures.

Le philosophe républicain, le gentilhomme malheureux [2], de pauvres petites parentes, trois ou quatre personnes

1. Voir la note 3 de la page 336.

2. Voir, sur le *philosophe républicain*, la note 1 de la page 314. Le *gentilhomme malheureux* fréquentait aussi chez Phlipon : Marie l'a dépeint, dans une lettre antérieure, « obligé pour vivre de se servir des talents que l'éducation lui a procurés et adoucissant son état par la bonne philosophie. — Son génie plaisant, ajoute-t-elle, se prête au comique malgré ses disgrâces; il oublie avec Apollon les sottises de la fortune. »

par-ci par-là, viennent de temps à autre pour me voir. Je vais par intervalles rendre mes tristes devoirs à ma grosse grand'mère [1], faire visite à un bon oncle [2], au petit nombre de gens à qui je puis être utile, et enfin une fois la semaine à Mlle Desportes [3]. Cette dernière visite est l'affaire d'une demi-journée, dont une partie s'emploie à cette conversation aisée de deux personnes qui s'estiment, et l'autre au jeu, qui sert d'amusement aux personnes que ma cousine réunit chez elle.

Il faut un coup de crayon sur cette société. Elle est composée de cinq ou six hommes de robe, commerce et petite finance, tous honnêtes, doux, paisibles et médiocres. L'un d'eux cependant, autrefois avocat, jeune encore et célibataire, montre de l'esprit, de l'imagination, de la facilité ; mais il est délicat, faible, peureux, et se croit en droit de finasser sur tout. Je distingue à l'opposé un gros richard, vieux millionnaire, sourd, sot, dégoûtant, ayant d'ailleurs le ton tranchant et le propos à l'impératif. Au reste, un certain bon sens circule dans le général ; beaucoup de décence, peu de raisonnements, assez de gaieté, de la religion, des vertus, des préjugés du monde, quelques-unes de ses petitesses, des contradictions comme partout. Joignez à ces personnes une dame veuve, retirée du commerce, femme sensible et bonne, fine et dissimulée pourtant; puis sa fille, rose toute fraîche, qui ne fait que s'épanouir; un petit individu bonhomme ; enfin la maîtresse du logis, dont le caractère est gai, le cœur humain, les manières nobles, le commerce sûr, l'esprit ordinaire, mais aiguisé et prudent : vous aurez l'esquisse de la société en question.

Je vois peu Mme Trude [4], qui ne sort guère plus que moi ; mais son mari ne peut rester trois jours sans venir me voir. C'est un être fort singulier, un diamant brut; violent, sensible, peu poli, franc à l'excès, droit comme personne, il hait le monde et craint de s'y trouver, sen-

1. Voir la note 1 de la page 305.
2. Sans doute M. Besnard. Voir la note 1 de la page 306.
3. *Mlle Desportes*, petite cousine, à qui Mlle Philipon faisait volontiers la confidence de ses dissentiments avec son père.
4. Voir la note 2 de la page 306.

tant bien qu'il n'y joue pas un rôle avantageux. Il a pour moi un attachement qui tient de l'excès de son caractère.

C'est avec ces alentours que je file mon existence, dont le bonheur s'appuie sur mon enthousiasme et mes efforts pour le bien, et se complète par la douceur et les charmes de l'amitié.

16. — A MADEMOISELLE HENRIETTE CANNET.

Du 20 janvier 1777.

J'étais priée hier à dîner chez Mlle Desportes[1]; nous nous y rendîmes. La compagnie était de belle humeur : c'est le ton de la société, je le pris, et les plus fins y furent attrapés. Je crois que je le fus aussi; car à force de jouer la gaieté, je fis le rôle tout naturellement; mon imagination se débanda; le petit couplet trouva sa place; la guitare fut apportée par l'ordre de la maîtresse. Celle-ci, je ne sais pourquoi, cherchait à me faire briller. Mais, plutôt, je me doute du pourquoi[2]; je m'en inquiéterais si j'étais présomptueuse. Enfin, j'espère n'avoir pas été trop aimable, et je souhaite qu'on me laisse tranquille... Le pis de l'histoire, c'est qu'après avoir fait l'agréable toute la journée, je rentrai vers dix heures avec un mal de tête fou; je me jetai au lit, j'eus un frisson bien conditionné, et je passai la plus détestable nuit du monde. Tant il est vrai qu'ici-bas tout est compensé! Je me suis levée ce matin assez fatiguée; j'ai écrit pour me distraire, et à présent qu'il est onze heures du soir, je ne me porte pas trop mal...

A propos de malheurs de cette importance, je suis accusée de bel esprit par une femme qui ne m'a jamais vue. Que dis-tu de l'aventure? Elle n'est pas nouvelle, sans doute : chaque jour on voit dans le monde des jugements de cette sagesse. Il faut te détailler ma cause :

1. *Mlle Desportes.* Voir la note 3 de la page précédente.

2. On songeait sans doute pour elle à un mariage.

autant vaut cette bagatelle que toute autre misère.

La sœur du défunt Sage[1] (que je regrette toujours de toute mon âme) vint ici il y a quelques jours pour charger mon père d'une emplette de bijoux : elle marie très prochainement son fils, conseiller[2] de vingt ans, grave comme on l'est à cet âge, joli de figure, leste, léger, homme à la mode enfin. Je n'avais jamais vu cette dame, et cette fois je ne la vis pas encore, parce que, n'ayant pas de toilette faite, je restai dans mon cabinet[3]. Je m'en trouvai bien: rien n'est si charmant que de regarder les gens de dessous la tapisserie : on saisit tous les ridicules; et l'observation, le raisonnement ou la malice en font leur petit profit. Cette femme est spirituelle, dans le sens qu'on donne vulgairement à cette expression; elle s'exprime avec la plus grande facilité et de la manière la plus heureuse; juge excellent de ce qui plaît (non généralement et dans tous les lieux, mais à Paris, et dans ce qu'on nomme le beau monde), elle tranche, discute, résout en deux secondes les choses les plus sérieuses, tout comme elle dirait : « Cette robe est de bon goût, cette coiffure sied à ravir. » Veuve depuis quelques années d'un vieux mari fort riche, ayant elle-même plus des quarante, elle commence d'allonger son papillon[4] et de parler morale.

Après avoir causé de ses affaires, de ses embarras, de ses actions, elle s'étendit sur le compte de son fils, et son éloge fut complet... Notez que le Sage me disait de son cher neveu qu'il ne lui connaissait d'autre mérite que quarante mille livres de rente.

Lorsqu'elle eut fini ce chapitre, celui de son frère eut son tour. C'était, suivant elle, un pédant qui ennuyait tout le monde, parce qu'il ne pouvait causer presque avec personne; toujours occupé d'idées abstraites, il se perdit en voulant augmenter la portion d'intelligence que le ciel lui avait départie; avec ses d'Alembert et sa philosophie moderne, il s'efforça d'approfondir, et hâta lui-

1. Voir la note 2 de la page 312.
2. Conseiller au parlement.
3. Voir la note 1 de la page 303.
4. Récit qui ne finit pas.

même sa mort. — Ici, j'eus une belle tirade sur la philosophie moderne, et force étalage de grands principes religieux. Elle ajouta bientôt que son frère lui avait parlé de moi : elle répéta même beaucoup de choses qu'elle tenait de la bouche du Sage, et auxquelles je reconnus la bonne opinion et la tendre amitié de ce pauvre défunt à mon égard. Puis, avec un ton d'intérêt, elle dit à mon père : « Je crains vraiment qu'*elle* ne donne dans le bel esprit : on dit qu'elle en est tant soit peu entichée ; cet inconvénient demande à être prévu ou corrigé ; mon frère lui prêtait des livres : pourvu qu'il ne lui en ait donné que de bons ! » — J'étais toujours dans mon cabinet, d'où j'entendais tout, à l'insu de la dame. Mon père, tu t'en doutes bien, silencieux aux remarques comme aux compliments, se bornait à la pantomime et faisait force révérences.

Je suis persuadée que la petite accusation qui me concerne vient du jeune de Boismorel, humilié au fond de l'âme de la lettre anonyme[1], qu'il attribuait à des gens de mérite, et à laquelle il n'a pas su répondre. Quant à cette femme à grands principes, elle est remplie des petites fadaises du monde ; haute, vaine, tracassière, étourdie, avec un ton d'importance, de capacité, avec cette politesse qui n'a que le masque de l'affabilité, elle fait trouver

1. M. de Boismorel avait jadis demandé à Mlle Phlipon d'écrire à son fils une lettre anonyme pour exhorter ce jeune homme à la vertu : celui-ci avait fini par connaître l'auteur de la lettre. Il n'est pas inutile de faire remarquer que la veuve de M. de Boismorel pensait à peu près comme sa belle-sœur sur l'esprit trop libre, à son gré, du *Sage de Bercy* et de Mlle Phlipon. « Mon père, dit-elle dans sa lettre du 12 février 1777, fut dernièrement chez Mme de Boismorel, la veuve du Sage, à Bercy. Cette dame est aimable et dévote à l'excès. Elle parla beaucoup de moi dans la conversation, et exhorta mon père à me préserver avec soin de tout ce qui pourrait affaiblir dans mon esprit les principes de religion. « J'ai, dit-elle, des motifs pour » vous faire cette recommandation : voyez-vous ces cahiers dans » la case de ce bureau ? Ce sont des » extraits faits par mon mari des » œuvres de mademoiselle votre » fille, qu'elle lui avait communiquées. Je ne conçois pas comment M. de Boismorel, qui était » raisonnable, a pu s'aviser de » prêter Bayle à une jeune personne, Bayle que je brûlerais » tout à l'heure si je pouvais ramasser tous ses ouvrages ! » Cette bonne dame a si bien fait, que mon père, étourdi par son beau sermon, voudrait presque actuellement faire l'entendu sur mes lectures. Mais comme c'est pour la frime, et qu'au fond il ne s'en soucie guère, cela ne saurait durer longtemps, ni me gêner beaucoup. » — Sur le père de Marie, voir les notes 3 de la page 309, 1 de la page 310 et 3 de la page 336.

des désagréments à ceux qui traitent avec elle[1] : mon père l'a éprouvé. C'est une belle diseuse, et rien de plus : elle parle comme un prédicateur, et agit en petit-maître. Oh! quelle différence la noble et touchante simplicité du Sage mettait entre lui et sa sœur! Il n'avait point, il est vrai, cet art d'affecter la supériorité avec des manières civiles; il osait ne pas penser comme tout le monde, et s'exprimer toujours selon son cœur; l'éclat du rang ou de l'opulence n'arrêtait point ses regards, qui allaient chercher l'homme sous les vains dehors dont il était revêtu; enthousiaste du vrai, il l'accueillait avec transport, aussitôt qu'il venait à le découvrir; son âme forte s'était raidie contre cette foule de petits préjugés du bon ton qui choquent le sens commun ou qui blessent l'humanité; l'afféterie, la mode, le persiflage, les jolis riens, ne purent adoucir sa trempe austère, et furent toujours payés de son mépris. Fidèle à ses principes, constant dans ses vues, uniforme dans sa conduite, on l'accusa d'opiniâtreté et même de folie ; il était trop conséquent et trop sage pour ne pas s'attirer ces reproches.

17. — A MADEMOISELLE SOPHIE CANNET.

Du vendredi 7 février 1777.

Je passai la plus grande partie de la journée d'hier chez Mme Trude[2] avec un bon Champenois qui ne dément pas le préjugé répandu contre les gens de sa province; cependant je ne m'autoriserais pas de cette preuve pour fonder un jugement général : Linguet[3], lui, serait là pour le démentir. Eh! Pindare n'était-il pas Béotien[4]?

Mais, pour en revenir à notre histoire, la gaieté de la maîtresse du logis, notre attachement réciproque, me ren-

1. Peu clair. Entendez sans doute : on ne tarde pas, quand on discute avec elle, de la trouver fort désagréable.

2. Voir page 306, note 2.

3. Linguet (1736-1794), avocat, qui a écrit sur diverses matières et qui s'est fait surtout connaître comme pamphlétaire.

4. *Pindare* (521-441), le plus grand des poètes lyriques de la Grèce, est en effet né près de Thèbes, en Béotie, et les Béotiens passaient pour avoir l'esprit épais.

dirent la partie agréable. D'ailleurs on trouve sujet d'observation chez les plus sots ; car enfin ils ont leurs goûts, leurs penchants, leur but, leur manière de parvenir à celui qu'ils se proposent : toutes choses que l'on voit d'autant mieux qu'ils ont moins de finesse pour les déguiser. Je remarque, pour l'ordinaire, chez les gens de province, dont les mœurs approchent le moins de celles de la capitale, un ton de franchise et de simplicité qui n'est pas sans mérite ; n'étant pas répandus comme nos Parisiens, qui, serviteurs de tout le monde, ne sont amis de personne, ils appartiennent plus à leurs familles où l'on remarque plus d'union que chez nous ; les nœuds de leurs sociétés ne sont point aussi brillants que les nôtres, mais ils sont en revanche plus doux et plus sincères.

Je fus le soir même au concert italien chez Mme Lépine[1] : je n'y avais point paru depuis plus d'un an... Je vis... un milord qui m'amusa beaucoup. Habitant de Paris depuis un an, et dans le dessein de partir incessamment pour Rome, il regrette le séjour d'une ville où les talents, les grâces, l'esprit, la politesse, les plaisirs de tous les genres, le séduisent et l'enchantent. Il est dans l'enthousiasme et le délire. Peu familiarisé avec notre langue, mais favorisé d'une imagination active, et pénétré du désir de se faire entendre, il la parle correctement et sans rudesse. Il a tous les agréments de cette fine galanterie que donne le commerce de la bonne compagnie. Le hasard lia notre conversation, sa curiosité la soutint. Elle roula d'abord sur la nécessité de savoir la langue d'un pays pour le voir avec plaisir et utilité. Mes remarques le portant à croire que j'avais voyagé, la réponse négative que je lui fis sur sa question à ce sujet l'étonna beaucoup. Il entreprit l'éloge, moi la satire de ma nation : ce débat fut assez plaisant. Je répétais tous les reproches qu'on prétend lui être adressés par les étrangers, et je faisais entre elle et la nation anglaise un parallèle avantageux à celle-ci. Après beaucoup de choses spirituelles et gracieuses, il ajouta que tous les peuples de l'Europe, s'accordant à

1. Dame italienne, mariée à un élève du sculpteur Pigalle.

donner le second rang aux Français en se mettant au-dessus d'eux, les gens sensés devaient, sur ce témoignage universel, leur accorder le premier. « Vous nous jugez, lui dis-je, comme les Grecs jugeaient Thémistocle[1]. » Cette réflexion historique (s'il est permis de la nommer ainsi) lui fit imaginer que j'avais des connaissances; il changea de conversation, et me donna lieu de l'affermir dans son opinion à peu de frais.

Cependant la musique allait son train, et je me taisais pour l'écouter : elle m'attirait malgré moi; on chanta un de ces airs italiens si vrais pour la composition et pour l'expression; point de cris, point d'élans forcés : c'est le ton du cœur, le langage de la passion, de la nature même; l'accompagnement ne fait point charivari[2], il soutient la voix, ajoute seulement une teinte de force à ce qu'elle exprime : les instruments paraissent sentir et gémir ou soupirer avec elle.

L'Anglais, qui ne me quittait pas de vue, remarquait mon attention, et revint bientôt à la charge. « Quelle musique vous plaît davantage? me demandait-il. — Celle qui me touche le plus, » lui dis-je. Autre matière de conversation, dans laquelle je m'aperçus bien qu'il me prenait pour quelqu'un d'un rang fort différent de celui que j'occupe. Les reparties que son erreur me mettait dans le cas de faire lui paraissaient modestes à l'excès, tandis qu'elles n'étaient que convenables. Il me raconta qu'on devait le présenter le lendemain à Mme la comtesse de Beauharnais[3]; je le félicitai de faire connaissance avec une femme dont on vantait l'esprit et le talent, et qui prouvait l'un et l'autre dans des poésies pleines de grâce et d'agrément. Il s'imagina encore que je la connaissais personnellement : j'eus toutes les peines possibles

1. Après la bataille de Salamine, les chefs grecs, votant pour la suprématie, s'adjugèrent à eux-mêmes le premier rang et décernèrent tous le second à Thémistocle. Mlle Philipon a trouvé cette anecdote dans Plutarque, qui était, on le sait, un de ses auteurs favoris.

2. Allusion aux reproches peu mérités, quoique Mlle Philipon semble s'y associer, que les amateurs aveugles de la musique italienne adressaient à la musique française et à celle de Gluck.

3. *Mme de Beauharnais* (1738-1813), qui fut la tante par alliance du premier mari de Joséphine, a écrit des poésies et des romans.

à lui persuader que je ne la connaissais que de réputation. Enfin chaque chose donnait lieu à des méprises dont je ne le tirais qu'en lui causant le plus grand étonnement. Il me demanda s'il pourrait espérer de me rencontrer aussi au bal, m'appelant madame, et me croyant mariée... Il vit que j'étais demoiselle par l'arrivée de mon père qui vint me chercher, mais dont la mise, assez brillante ce jour-là, pourra bien lui en avoir encore imposé. Je quittai mon Anglais, qui probablement tombera des nues quand il apprendra que je suis très humblement la fille d'un petit graveur.

J'ai beaucoup ri intérieurement, et je suis revenue manger mon bœuf à la mode, faire une lecture dans l'*Énéide*, et me coucher dans mon cabinet où j'ai dormi comme le savetier de la fable dans le temps qu'il n'avait pas encore changé sa gaieté contre l'or du financier.

18. — A MADEMOISELLE HENRIETTE CANNET.

Du 1er mai 1777.

J'ai vu mademoiselle d'Hangard [1] au Luxembourg, où je fus me promener avec mon père, après avoir dîné rue de Tournon, vis-à-vis de l'hôtel où mange l'Empereur [2], et où j'ai vu ce prince. Les gens de ce rang ne me touchent guère, et je ne cours pas après eux ; mais tout ce que je savais de celui-ci me le rendait intéressant : j'aime ceux dont la puissance peut servir au bien des hommes, à cause des grandes qualités qui s'y joignent. J'ai trouvé que sa physionomie répondait à l'idée que je m'étais faite de sa personne ; bien fait, doux, simple et noble, ressemblant à la reine, grand sans excès, bien campé, blond sans être roux, il annonce la bonté, et a tout à la fois l'air digne et tant soit peu timide. Je lève les épaules de pitié lorsque j'entends nos petits et vains

1. Amie de Mlle Phlipon et des demoiselles Cannet.

2. Joseph II, fils de l'impératrice Marie-Thérèse et frère de la reine de France Marie-Antoinette. Il voyageait en France sous le nom de comte de Falkenstein ; il avait alors trente-six ans.

Français, accoutumés au luxe asiatique et insultant de leurs rois, dire que l'Empereur ne soutient pas son rang, parce qu'il ne perd pas en représentation un temps qu'il emploie à observer. Il va partout (ici comme à Vienne), quelquefois sans suite, à pied ou en fiacre; il visite les hôpitaux, les monuments, etc.; il se rend toujours là où il n'est point attendu, et saisit ainsi la vérité, avant qu'on lui mette des voiles. Il donne des preuves de son goût et de sa bienfaisance, par ses remarques, ses questions et ses largesses. Il faut avoir du bon sens et de l'élévation dans l'âme pour se mettre de soi-même au-dessus des préjugés et de l'étiquette du rang : sa conduite m'annonce un philosophe et un homme vraiment bon. Tout est conséquent chez lui : il ne fait pas comme ces princes qui, venant *incognito*, ne laissent pas que de traîner avec eux tout leur faste : il garde son incognito, et en jouit parfaitement. Sa mise répond au reste : un habit puce[1] avec un bouton d'acier, de petites bottines, une seule boucle à la frisure[2]. Il porte l'uniforme lorsqu'il assiste aux revues. Enfin je l'aime ; et si des vues ambitieuses ne le corrompent pas un jour, si mes espérances ne sont pas trompées, l'Europe se félicitera de voir régner sur une partie d'elle-même un souverain vraiment grand par sa justice et par sa clémence. Ah ! cette idée me touche et m'attendrit : je sens que le bonheur des hommes m'est cher et complète le mien ; puisse le ciel ne confier les sceptres qu'à des mains pures, équitables et sages!

19. — A MADEMOISELLE SOPHIE CANNET.

Du 19 septembre 1777, à onze heures du soir.

Je me suis rappelé avec attendrissement, jeudi dernier, le plaisir que nous goûtâmes ensemble, Sophie, en allant chez M. Greuze[3], il y a deux ans ; j'y fus pour la même

1. *Puce*, brun semblable à la couleur de la puce.
2. La frisure des cheveux ne formant qu'une seule boucle, à l'extrémité.
3. Voir la note 1 de la page 273.

cause qui nous y avait conduites alors[1]. — Le sujet de son tableau est *la Malédiction paternelle*[2]; je n'entreprendrai pas de t'en donner le détail; ce serait trop long. Je me contenterai seulement de remarquer que, malgré le nombre et la variété des passions, exprimées par l'artiste avec force et vérité, l'ensemble de l'ouvrage ne produit pas l'impression touchante que nous ressentîmes toutes deux en considérant l'autre. La nature du sujet me semble donner la raison de cette différence. On peut reprocher à M. Greuze ce coloris un peu trop gris, que je l'accuserais de mettre à tous ses tableaux, si je n'avais vu ce même jour un morceau d'un autre genre, qu'il me montra avec une honnêteté toute particulière. C'est une petite fille naïve, fraîche, charmante, qui vient de casser sa cruche[3]; elle la tient à son bras, près de la fontaine où l'accident vient d'avoir lieu; ses yeux ne sont pas trop ouverts, sa bouche est encore demi-béante; elle cherche à se rendre compte du malheur, et ne sait si elle est coupable. On ne peut rien voir de plus piquant et de plus joli...

Il n'a point critiqué Rubens cette année: j'ai été plus satisfaite de sa personne[4]. Il m'a raconté avec complaisance ce que l'Empereur[5] lui avait dit d'obligeant. — « Avez-vous été en Italie, monsieur? — Oui, monsieur le comte, j'y ai demeuré deux ans. — Vous n'y avez point trouvé ce genre, il vous appartient: vous êtes le poète de vos tableaux. » Ce mot est d'une grande finesse: il a deux ententes[6]; j'ai eu la méchanceté d'appuyer sur l'une, en reprenant avec un ton de compliment: « Il est vrai que si quelque chose peut ajouter à l'expression de

1. Les demoiselles Cannet étaient venues passer trois mois à Paris (fin juin — début d'octobre) en 1775. C'est alors que Marie Phlipon dut faire avec son amie cette visite à Greuze sur laquelle nous n'avons point d'autre renseignement: nous ne savons donc pas quel est le tableau auquel elle va faire allusion un peu plus bas pour le comparer à la *Malédiction paternelle*.

2. Ce tableau est au Louvre.

3. La *Cruche cassée* est au Louvre.

4. Les contemporains sont unanimes à reprocher à Greuze un excès d'amour-propre et de vanité.

5. Voir la note 2 de la page 333.

6. En effet Joseph II a dû vouloir dire: « Au lieu de vous inspirer, comme d'autres peintres, des inventions de certains poètes, c'est vous-même qui imaginez les scènes si poétiques que vous peignez. » Mais on peut entendre aussi: « Vous vous faites le chantre de votre propre gloire. »

vos tableaux, c'est la description que vous en faites. » L'amour-propre d'auteur m'a bien servie : M. Greuze a paru flatté. Je demeurai chez lui trois quarts d'heure; j'étais tout uniment avec Mignonne [1] ; il y avait médiocrement de monde : il était presque tout à moi.

J'avais envie d'ajouter aux éloges que je lui donnais :

On dit, Greuze, que ton pinceau
N'est pas celui de la vertu romaine ;
Mais il peint la nature humaine :
C'est le plus sublime tableau.

Je me suis tue, et c'est ce que j'ai fait de mieux [2].

20. — A LA MÊME [3].

Jeudi 15 juillet 1779.

Ne cherches-tu pas encore cette active Phlipon, toujours en avance de lettres avec toi, toujours répondant sur l'heure, et nourrissant sa correspondance des fruits de ses études journalières ? Oui, ma Sophie, tu peux la chercher, elle existe encore. Les temps sont changés, mais non pas elle. Tu la retrouveras telle qu'elle fut un jour, dès que les circonstances lui permettront de reparaître ce qu'elle est. Depuis l'instant où j'ai reçu ta lettre, j'aspire à celui de m'entretenir avec toi, sans pouvoir le rejoindre [4] qu'avec effort; je connais présentement mieux que personne l'effet de ces petites choses successivement multipliées sur le temps et l'attention qu'elles emploient [5]. Ce ne sont plus de ces heures écoulées insensiblement dans le repos absolu d'une solitude rendue

1. Voir la note 1 de la page 315.

2. Oui : mais elle ne peut se résoudre à laisser perdre ce très médiocre quatrain : à défaut de Greuze, ses amies le connaîtront, et elle l'insère dans sa lettre : ce n'est pas *ce qu'elle a fait de mieux*.

3. Depuis trois ans, Mlle Phlipon s'était aperçue que son père, homme d'un caractère léger, compromettait gravement leurs intérêts à tous deux. Des dissentiments avaient éclaté. L'intervention d'une amie de la famille venait de ramener la concorde entre le père et la fille : c'est à ce moment que Marie écrit la lettre qu'on va lire.

4. *Le rejoindre :* atteindre à ce moment, le trouver enfin.

5. Bien mal écrit. Entendez : je sais maintenant ce que les petites choses, en s'accumulant, prennent de temps et combien elles occupent notre attention.

charmante par les douceurs de la méditation ; ce sont des moments rapides coupés par le retour monotone des occupations d'une vie commune. Je ne sais plus veiller ; soit la fatigue d'un peu plus d'exercice, soit une disposition passagère, le besoin de sommeil me commande impérieusement et me retient au lit près de huit heures. Je suis d'ailleurs beaucoup moins seule depuis que nous sommes moins de personnes [1] : tel [2] qui passait loin d'ici les intervalles du travail vient me les donner aujourd'hui ; je parle beaucoup plus, je suis également occupée, j'étudie moins, mais j'acquiers autant et je ne suis pas plus à plaindre. Je recueille véritablement les avantages d'un loisir bien employé. J'appréciai dans le silence tout ce qui pouvait contribuer à ma félicité ; je me suis préparé des ressources que je trouve avec joie, et je sens que rien ne m'est indifférent de ce qui tient au devoir, à la raison. Le tracas du ménage, les affaires domestiques, ne me présentent rien de rebutant ; je me parais à cet égard d'une singularité que je n'aurais pas osé supposer. Avec un goût assez vif pour chercher l'instruction et me livrer laborieusement au soin de l'obtenir, je sens pourtant que je pourrais passer le reste de ma vie sans ouvrir un livre et sans en être plus ennuyée. Pourvu que la maison que j'habite soit embellie par la paix, le bon ordre et l'union, que je puisse me rendre le témoignage de contribuer à l'une et aux autres, que je trouve à la fin de chaque jour l'idée de l'avoir passé utilement pour le bien de plusieurs ; j'estimerai l'existence, je bénirai le retour du soleil qui doit éclairer le même chemin, et je le recommencerai avec plaisir. Je fais moins de toilette que jamais ; je me sers du prétexte de ma situation pour sortir moins encore, j'entends pour visite ou promenade, car je sors réellement plus fréquemment, à cause des besoins de la maison auxquels je suis obligée de fournir. Je prévois l'avenir avec autant de sérieux que de sérénité : dans toutes les suppositions, les biens et les peines me semblent com-

1. Plusieurs parents des Phlipon, qui s'étaient mêlés des dissentiments du père et de la fille, s'écartaient maintenant de la maison.

2. *Tel :* allusion à Phlipon lui-même.

pensés, je goûte le présent, je songe à me rendre capable d'être ce que je dois pour toutes les occasions; je ne me livre point follement à l'espoir d'une félicité parfaite, je n'ai pas de ces craintes qui puissent me troubler; j'aime la vie, je la perdrais avec résignation; je la conserve, et j'en use avec douceur et modération. Telle est, ma chère, la disposition de mon âme. J'ai dévoré courageusement les plus violents chagrins; je goûte sans transports un état paisible, après m'être abandonnée sans résistance à l'enthousiasme que m'inspirait le retour de mon père.

21. — A LA MÊME.

Du 1er novembre 1779.

J'ai loué à la Congrégation[1] un petit logement de vingt écus, que je dois occuper dans cinq ou six jours; j'y serai à ma cuisine[2], et je compte me tirer d'affaire avec mes cinq cent trente livres de revenu employées avec la plus stricte économie. Le déplacement est un moment de dépenses assez considérables, auxquelles j'aurais pu rigoureusement suffire avec quelques fonds dont j'étais en possession : j'ai préféré recourir à ton amitié, afin de pouvoir employer ce que j'avais à faire à M. Philipon une avance, très utile par son à-propos, quoique peu importante en elle-même. Par ce moyen, je suis tranquille à son sujet, je fais face aux frais de nécessité, j'attends mon revenu, et je te dois la possibilité d'achever, d'accomplir tout ce que mon cœur pouvait ambitionner pour adoucir l'amertume de cette séparation.

Je suis d'accord avec mon père ; nous nous quitterons en bonne amitié (singularité très grande et vrai coup d'État pour moi); je conserve le privilège de venir le voir souvent, de veiller à ce qui se passe, et d'être toujours

1. *La Congrégation des Dames de la Visitation*, rue Neuve-Saint-Etienne. Marie Philipon, on le sait, y avait passé une partie de son enfance et s'y était liée alors avec les demoiselles Cannet : c'est là qu'elle se décida à se retirer, quand il lui parut bien évident que la reconciliation, à laquelle la lettre précédente a fait allusion, ne pouvait être durable.

2. Entendez : je m'y nourrirai moi-même ; je ne traiterai pas, pour ma nourriture, avec la maison.

prête à le servir en cas de maladie ou d'accident. Quant à moi, j'ai le projet de me remettre dans mon particulier à cultiver ma géographie, ma guitare; puis je chercherai à me procurer quelques écolières, afin de m'occuper utilement et d'augmenter d'une manière honnête les moyens de satisfaire les besoins que mon cœur me donne. Je sens que l'exécution de ce projet ne peut être prompte ; mais elle ne me paraît pas chimérique. Avec du temps, de la volonté, du talent, des connaissances, on vient à bout d'entreprises plus difficiles. Ce n'est pas sur ce ton que je m'annonce et que j'entre au couvent ; mais quand une fois j'y serai, quand j'aurai fixé la considération, l'amitié dont on me donne déjà des témoignages, je dresserai mes batteries et j'en préparerai l'effet. Je me fais ainsi l'idée d'un petit état conforme à mes goûts et capable de m'assurer une existence agréable.

Voilà, ma chère bonne amie, l'abrégé succinct des motifs qui me conduisent, des circonstances où je suis et des choses qui m'occupent. Je ne compte pas sur le bonheur, très peu sur l'avenir : j'ai la volonté constante de faire tout pour le mieux, afin de me conserver le témoignage favorable de ma conscience. — J'ai connu toutes les douleurs, je ne crains que les remords ; je puis défier les autres maux. La vie n'est qu'un enchaînement de bizarreries, je la finirai sans effroi, ou je la supporterai sans impatience. Les hommes, toujours à plaindre, sont presque tous des fous qui s'abusent, ou des fripons qui se trompent, bien plus dignes de pitié que de haine ; les passions ne sont que les mensonges riants ou terribles du bel âge ; la science n'est que vanité, bluettes amusantes pour ceux qui ne l'apprécient pas au-dessus de sa valeur : la vertu seule est quelque chose, car elle soutient dans les chagrins et dédommage de toutes les privations ; lorsque l'amitié l'accompagne, il faut remercier le sort.

Adieu ; je suis, comme tu le veux, ton amie sans réserve [1].

1. Le 4 février suivant, Marie Phlipon épousait Roland de la Platière (voir page 309, note 2).

22. — A M. BOSC [1].

12 octobre 1785 [2].

Eh ! bonjour donc, notre ami. Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit ; mais aussi je ne touche guère la plume depuis un mois, et je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont le lait me restaure [3] : *j'asine* à force et m'occupe de tous les petits soins de la vie *cochonne* de la campagne. Je fais des poires tapées qui seront délicieuses ; nous séchons des raisins et des prunes ; on fait des lessives, on travaille au linge ; on déjeune avec du vin blanc, on se couche sur l'herbe pour le cuver ; on suit les vendangeurs, on se repose au bois ou dans les prés ; on abat les noix, on a cueilli tous les fruits d'hiver, on les étend dans les greniers. Nous faisons travailler le docteur [4], Dieu sait ! Vous, vous le faites embrasser ; par ma foi, vous êtes un drôle de corps.

Vous nous avez envoyé de charmantes relations qui nous ont singulièrement intéressés ; en vérité, vous devriez courir toujours pour le plus grand plaisir de vos amis, et surtout ne pas oublier de les visiter.

Adieu ; il s'agit de déjeuner et puis d'aller en corps cueillir les amandiers. Salut, santé et amitié par-dessus tout.

23. — AU MÊME.

Villefranche [5], le 10 novembre 1786.

Aussi du coin de mon feu [6], mais à onze heures du matin, après une nuit paisible et les soins divers de la

1. *Bosc* (1759-1828), fils d'un médecin de Louis XV. Il était depuis 1784 secrétaire de l'intendance des postes. Naturaliste éminent, il entra à l'Institut en 1806.

2. Roland, inspecteur général des manufactures avait été, en 1784, appelé dans la généralité de Lyon. Sa femme et lui passaient la plus grande partie de l'année au clos de la Platière, propriété de famille non loin de Villefranche.

3. L'ânesse.

4. *Le docteur :* Lanthenas, ami de la famille Roland, qui fut plus tard membre de la Convention.

5. Voir ci-dessus la note 2.

6. Bosc avait sans doute daté du *coin de son feu* la lettre à laquelle Mme Roland répond.

charmante par les douceurs de la méditation ; ce sont des moments rapides coupés par le retour monotone des occupations d'une vie commune. Je ne sais plus veiller ; soit la fatigue d'un peu plus d'exercice, soit une disposition passagère, le besoin de sommeil me commande impérieusement et me retient au lit près de huit heures. Je suis d'ailleurs beaucoup moins seule depuis que nous sommes moins de personnes [1] : tel [2] qui passait loin d'ici les intervalles du travail vient me les donner aujourd'hui ; je parle beaucoup plus, je suis également occupée, j'étudie moins, mais j'acquiers autant et je ne suis pas plus à plaindre. Je recueille véritablement les avantages d'un loisir bien employé. J'appréciai dans le silence tout ce qui pouvait contribuer à ma félicité ; je me suis préparé des ressources que je trouve avec joie, et je sens que rien ne m'est indifférent de ce qui tient au devoir, à la raison. Le tracas du ménage, les affaires domestiques, ne me présentent rien de rebutant ; je me parais à cet égard d'une singularité que je n'aurais pas osé supposer. Avec un goût assez vif pour chercher l'instruction et me livrer laborieusement au soin de l'obtenir, je sens pourtant que je pourrais passer le reste de ma vie sans ouvrir un livre et sans en être plus ennuyée. Pourvu que la maison que j'habite soit embellie par la paix, le bon ordre et l'union, que je puisse me rendre le témoignage de contribuer à l'une et aux autres, que je trouve à la fin de chaque jour l'idée de l'avoir passé utilement pour le bien de plusieurs ; j'estimerai l'existence, je bénirai le retour du soleil qui doit éclairer le même chemin, et je le recommencerai avec plaisir. Je fais moins de toilette que jamais ; je me sers du prétexte de ma situation pour sortir moins encore, j'entends pour visite ou promenade, car je sors réellement plus fréquemment, à cause des besoins de la maison auxquels je suis obligée de fournir. Je prévois l'avenir avec autant de sérieux que de sérénité : dans toutes les suppositions, les biens et les peines me semblent com-

1. Plusieurs parents des Phlipon, qui s'étaient mêlés des dissentiments du père et de la fille, s'écartaient maintenant de la maison.

2. *Tel :* allusion à Phlipon lui-même.

sent le tout par le jargon des grands mots, et donnent gravement les résultats les plus faux du monde pour des vérités palpables.

De ce qu'à l'occasion d'une étrangère je me suis répandue dans les sociétés, où l'on a pu voir que je figurais comme une autre, et juger qu'il fallait que j'aimasse beaucoup mon chez-moi pour m'y tenir seule, tandis que je savais y recevoir et y représenter au besoin : voilà mon philosophe qui détermine que j'ai pris le parti de vivre à la provinciale, toujours hors de moi et maniant les cartes.

De ce que je m'étonne de ce que l'enfant d'un homme sensible et d'une femme douce[1] ait une raideur qu'on ne peut vaincre que par une grande vigueur; de ce que je regrette d'être obligée à me rendre sévère pour le forcer de plier de bonne heure sous le joug de la nécessité : voilà mon raisonneur qui juge que la contagion m'a gagnée, et que bientôt ma fille aura des colliers de fer et des échasses. Pauvre garçon! si vous ne faites pas mieux dans vos études, je vous plains de perdre autant de temps à travailler...

Maintenant sachez qu'Eudora lit bien, commence à ne plus connaître d'autres joujoux que l'aiguille, s'amuse à faire des figures de géométrie, ne sait pas ce que c'est qu'entraves de toilette d'aucun genre, ne se doute pas du prix qu'on peut mettre à des chiffons pour la parure, se croit belle quand on lui dit qu'elle est sage et qu'elle a une robe bien blanche, remarquable par sa propreté, qu'elle trouve sa suprême récompense dans un bonbon donné avec des caresses, que ses caprices deviennent plus rares et moins longs, qu'elle marche dans l'ombre comme au grand jour, n'a peur de rien, et n'imagine pas qu'il vaille la peine de mentir sur quoi que ce soit; ajoutez qu'elle a cinq ans et six semaines; que je ne lui connais pas d'idées fausses sur aucun objet, important du moins; et convenez que si sa raideur m'a fatiguée, si ses fantaisies m'ont inquiétée, si son insouciance a rendu notre

1. Elle parle de Roland et d'elle-même.

influence plus difficile, nous n'avons pas entièrement perdu nos soins.

Au bout du compte, j'ai trouvé dans votre lettre que tous les raisonnements dont vous étiez l'objet direct étaient fort justes, que vous entendiez bien ce qui convenait à votre plus grand bonheur présent et futur; qu'ainsi vous étiez encore meilleur philosophe que les trois quarts et demi du genre humain. Avec cela, continuez d'être un bon ami, et vous vaudrez toujours beaucoup pour vous et pour les honnêtes gens. Adieu; midi approche, on va m'appeler pour dîner; je n'ai plus que le temps de vous embrasser pour tout le petit ménage, y compris Eudora.

24. — AU MÊME.

4 décembre 1788.

Or çà, monsieur le docteur, veuillez, je vous prie, me faire savoir *subito*, car tel est le mode qui convient aux dames, si le fameux *turneps*[1], qu'on vante à Paris aujourd'hui et que l'on cultive dans ses environs est du genre *raphanus* ou *brassica*[2]. Puis, par extension, vous me manderez dans quel *genre* vous comprenez la *petite rave*[3], que vous autres Parisiens mangez à déjeuner; puis si vous connaissez la *rave longue* et *ronde* qui croît en Flandre[4] et dans nos provinces, et comment vous la dénommez. Que votre décision soit exacte et précise sur tous ces points; elle terminera de savantes discussions dans lesquelles vous devez trouver très glorieux d'être pris pour arbitre. Mais que cette décision soit accompagnée des phrases de Linné, car nous avons ici beaucoup d'objets et peu de livres. Si je suis satisfaite de votre science et que pourtant vous ne connaissiez pas nos *raves*, le plus sain, le plus doux et le plus léger des aliments pour l'homme et les animaux, je vous enverrai par la

1. *Turneps* ou *turnep*, sorte de chou-rave.
2. *Raphanus*, radis; *brassica*, chou.
3. *La petite rave*, c.-à-d. le radis.
4. C'est sans doute la betterave qu'elle veut désigner.

tête une de ces *raves*, de cinq à six livres pesant, *longue* ou *ronde*, à votre choix.

Adieu ; n'oubliez pas tout à fait vos amis de l'autre siècle, qui vous embrassent tout bonnement.

25. — A M. BANCAL DES ISSARTS [1].

Ce 5e jour de l'an II de la liberté [2].

Il est vrai que les âmes s'entendent, que j'avais parfaitement calculé le jour de votre première lettre ; aussi ne savais-je que penser lorsque je vis arriver de la ville sans qu'on nous apportât rien de Paris. On ne nous dit point que le courrier n'était pas encore venu ; son retard a tout éclairci.

Assurément, vous serez, vous êtes notre digne et bon ami ; quel autre nous pourrait rendre les convenances qui nous rapprochent, les rapports qui nous lient ? Si vous avez promptement aperçu en nous ces mœurs simples, compagnes des sages principes et des douces affections, nous avons bientôt reconnu votre cœur aimant et généreux, fait pour goûter tout ce que peuvent produire le sentiment et la vertu.

Il est plus vrai qu'on ne le pense que ces temps de révolution, si propres à développer les facultés morales, et ce qui existe de passions nobles, favorisent également ces liaisons rapides et durables qui naissent de l'énergie des unes et des autres.

Sous l'ancien régime, il fallait peut-être s'étudier davantage pour s'apprécier sûrement : mais, avec une haine égale de l'esclavage des tyrans, et des vices qu'ils enfantent ou protègent, lorsqu'on vit à une époque où cette haine doit se manifester par la conduite et par des sacri-

1. *Bancal des Issarts* (1750-1826), notaire à Clermont, élu électeur par un district de cette ville, vint à Paris (voir la note 2 de la page suivante) en 1789-1790. Il s'occupa de fonder à ce moment la *Société des Amis de la Constitution* et se lia dès lors avec les Roland.

2. M. Dauban, dans son *Étude sur Mme Roland*, donne cette lettre comme étant du 5 janvier 1790. Il ne nous paraît pas douteux qu'il faille comprendre par « 5e jour de l'an deux » le 19 juillet 1790. — La Bastille avait été prise le 14 juillet 1789.

fices, on a toujours avec soi une juste mesure pour estimer ses pareils.

Vous avez célébré la fameuse journée[1]... Vous aurez occupé à la fête une place où il est glorieux de se trouver parce qu'elle est donnée à des soins pris dans un temps[2] où le seul amour du bien faisait braver les périls.

Le ciel n'a pas voulu que je fusse témoin d'aucun de ces grands spectacles dont Paris a été le théâtre et dont j'aurais été ravie. Je m'en suis dédommagée en me livrant avec transport à tous les sentiments qu'ils ont dû enflammer dans les âmes saines.

Je me rappelle avec attendrissement ces instants de ma jeunesse où nourrissant mon cœur, dans le silence et la retraite, de l'étude de l'histoire ancienne, je pleurais de dépit de n'être pas née Spartiate ou Romaine. Je n'ai plus rien à envier aux antiques Républiques: un jour plus pur encore nous éclaire, la philosophie a étendu la connaissance des droits et des devoirs de l'homme, nous serons citoyens sans être ennemis des malheureux qui ne partagent pas les bienfaits de notre patrie.

Lyon a subi un changement depuis notre départ; la réclamation générale du peuple a forcé la municipalité de prononcer l'abolition des octrois, il n'y avait plus que ce moyen de conserver l'industrie dans une ville qui n'existe que par elle. De sages administrateurs l'auraient prévu et se seraient fait un mérite de la chose. On avise aux moyens de remplacement et l'impôt sur les loyers paraît entraîner le consentement universel.

Notre ami[3] prêchait depuis longtemps contre ces octrois désastreux et la voix de la vérité, toute perdue qu'elle paraisse dans la foule, finit par opérer des changements inattendus.

Mais il n'y aurait qu'un seul et puissant moyen d'influer à Lyon, d'y régénérer les esprits, ce serait d'y élever une imprimerie patriotique ; nous l'avions bien senti ; nos

1. La fête de la Fédération (14 juillet 1790).

2. Entendez qu'il a assisté à la fête comme député par la ville de Clermont et que c'est à son zèle pour l'intérêt public qu'il a dû d'être élu par ses concitoyens.

3. Roland.

seconds sont trop lents ou trop lâches, et nous ne pourrons soulever le fardeau à nous seuls.

Je ne sais si la nomination des juges[1] obligera bientôt notre ami de retourner dans cette ville ; jusque-là nous n'avons de projets que pour notre domaine et les travaux de cabinet, et déjà notre existence sera modifiée suivant notre situation. Redevenus fermiers, nous rendons aux soins agraires et domestiques l'activité que nous donnions aux spéculations politiques. Cependant j'avoue qu'à mon arrivée la campagne m'a paru triste ; les fleurs du printemps sont passées, celles de l'automne ne sont pas encore venues, et l'été de ce climat n'a que des ardeurs stériles. Nous n'avons point de ces grandes scènes champêtres, de ces lieux romantiques,

> Where heav'nly pensive contemplation dwells
> And ever musing Melancholy reigns[2].

Le pays est austère, sans majesté ; le sol y est dur et ingrat ; c'est la retraite du sage laborieux qui se fait un bonheur sévère et qui embellit son séjour par sa conscience bien plus qu'il ne reçoit de ses entours des impressions délicieuses. Mais passé le premier moment où cette âpreté fait quelque peine, la raison s'accommode de l'ensemble, et le cœur, toujours électrisé dans les champs, même les plus agrestes, fait aisément les frais du reste.

Notre ami a repris son travail sur les pelleteries; je vais étudier les mœurs de ces pauvres animaux que le besoin des contrées boréales et le luxe de nos pays tempérés fait chasser pour leurs fourrures[3] ; l'aimable botanique aura quelques-uns de mes regards, et je conserve sur ma table Thompson et le Tasse[4] pour ne pas oublier entièrement leurs langues.

J'ai dans ce moment devant ma fenêtre, mais à un éloi-

1. L'Assemblée constituante avait rendu les fonctions de juge électives.

2. Vers du poète anglais Pope (1688-1744) : « Où divinement pensive la rêverie se prolonge, où la Mélancolie règne sans cesse et médite. »

3. Périphrase bien longue pour dire un *renne*.

4. *Thompson* (1700-1748), célèbre poète écossais, auteur du poème des *Saisons*. — *Torquato Tasso* (1544-1595) l'un des plus grands poètes de l'Italie, auteur de la *Jérusalem délivrée*.

gnement presque désolant, la cime du mont Blanc que vos yeux ont tant cherchée à Lyon : elle est dorée par les derniers rayons du soleil couchant.

Adieu, je vous rends à vos occupations et vais reprendre les miennes ; mais ce sera sans cesser de nourrir les sentiments qui vous ont fait accueillir, qui vous attendent et qui vous sont voués pour jamais dans notre ménage.

26. — A M. BOSC.

17 mai 1790.

Il fait un temps délicieux ; la campagne est changée à ne pas la reconnaître depuis six jours seulement ; les vignes et les noyers étaient noirs comme dans l'hiver ; un coup de baguette magique ne change pas plus vite l'aspect des choses que ne l'a fait la chaleur de quelques belles journées ; tout verdit et se feuille ; on trouve un doux ombrage là où il n'existait que l'aspect triste et mort de l'engourdissement et de l'inaction.

J'oublierais bien ici les affaires publiques et les disputes des hommes ; contente de ranger le manoir, de voir couver mes poules et de soigner nos lapins, je ne songerais plus aux révolutions des empires. Mais dès que je suis en ville, la misère du peuple, l'insolence des riches, réveillent ma haine de l'injustice et de l'oppression ; je n'ai plus de vœux et d'âme que pour le triomphe des grandes vérités et le succès de notre régénération...

27. — A M. BANCAL DES ISSARTS.

Le 18 aout 1790.

J'ai reçu, hier, votre excellente lettre du 11. Vous en aurez eu plusieurs des miennes depuis cette date ; je veux vous faire un mot pour le courrier de demain et je prends pour cela un instant à la volée. Nous prêtons notre cheval, je désirerais éviter à nos gens d'aller à la ville à pied et comme ils ne feraient le voyage que pour porter cette

lettre je vais la donner à quelqu'un qui part pour Lyon; elle vous parviendra tout aussitôt.

Vos détails viennent à l'appui de mes craintes; vous faites des rapprochements de circonstances qui s'étaient également présentés à mon esprit et qui me paraissent bien plus justes depuis que vous les avez envisagés sous le même jour[1].

Que faire? Lutter avec courage et constance. C'était un phénomène sans exemple que la régénération d'un empire faite paisiblement; c'est probablement une chimère. L'adversité est l'école des nations comme celle de l'homme, et je crois bien qu'il faut être épuré par elle pour valoir quelque chose.

En nous faisant naître à l'époque de la liberté naissante, le sort nous a placés comme les enfants perdus de l'armée qui doit combattre pour elle et la faire triompher: c'est à nous de bien faire notre tâche et de préparer ainsi le bonheur des générations suivantes.

Au reste, on trouve le sien propre dans un aussi glorieux ouvrage; combattre pour combattre, n'est-il pas plus doux de le faire pour la félicité de toute une nation que pour la sienne particulière? Et qu'est-ce autre chose que la vie du sage dans l'état social qu'un combat perpétuel contre les préjugés et les passions[2]?

Je suis enchantée de la réponse de Camus le Jûste au charlatan Necker[3]; on ne peut rien de plus fort dans les choses et de plus modéré dans le mode; c'est bien le ton de la raison, de la vérité, sûre de sa propre prépondérance et n'empruntant rien de l'art ni de la passion. C'est ainsi que des législateurs devraient toujours discuter....

Je n'aime point qu'on se batte comme des preux qui n'avaient que cela à faire en courant le monde, et je suis fâchée que *Barnave* ait eu cette folie[4]; c'est oublier ce

1. Il est difficile de dire à quoi Mme Roland fait ici allusion.

2. Entendez : la vie du sage est-elle autre chose qu'un combat ?

3. *Camus* (1740-1804), jurisconsulte, membre de l'Assemblée constituante. Il prit une grande part aux réformes ecclésiastiques de cette Assemblée, et discuta aussi avec beaucoup de compétence sur les questions financières : peut-être Mme Roland fait-elle allusion à son discours du 13 août 1790 sur les pensions des princes du sang.

4. A la suite d'une discussion qui surgit entre eux, à la séance du

qu'il doit à ses commettants et à lui-même... Tous ces gens qui s'évadent comme le jeune Mirabeau et Montlosier[1] ne s'en vont ainsi que pour rentrer lors de l'invasion, si elle a lieu. Je crois bien qu'il est temps de polir ses armes et de se tenir tout prêts.

J'aime ces mouchoirs imprimés en déclaration des droits; c'est une heureuse idée qui peut beaucoup contribuer à propager la bonne doctrine. On aura beau faire, on répandra du sang, mais on ne rétablira pas la tyrannie; son trône de fer est ébranlé dans toute l'Europe et les efforts des potentats ne feront qu'en accélérer la ruine. Qu'il tombe! lors même que nous devrions rester sous ses débris, une génération nouvelle s'élèvera pour jouir de la liberté que nous lui aurons assurée et pour bénir nos efforts.

Adieu, cher et digne ami, j'attends toujours l'heureuse nouvelle du voyage.

28. — A M. BOSC[2].

Lundi 27 septembre 1790, au Clos.

Nous n'avons reçu que par le courrier de samedi votre lettre du 20, parce qu'elle est arrivée à Lyon après notre départ de cette ville. Nous jeûnions de vos nouvelles depuis assez longtemps, et nous les avons accueillies avec empressement; mais vos observations sur la chose publique nous affligent d'autant plus qu'elles s'accordent parfaitement avec tout ce que nous apprenons d'ailleurs. Ce n'est pas cependant par les papiers publics que vous

10 août 1790, Barnave, l'orateur constitutionnel et le royaliste Cazalès s'étaient, quoique s'estimant beaucoup réciproquement, rencontrés dans un duel qui fut vraiment chevaleresque.

1. Le vicomte de Mirabeau (1754-1792), *Mirabeau-Tonneau*, frère du grand orateur (voir page 500), était député de la noblesse de Limoges. Il émigra dès 1790, ainsi que le comte de Montlosier (1755-1838), député de la noblesse de Riom.

2. L'exaltation de Mme Roland grandit à mesure que la Révolution poursuit son cours. Les sentiments qu'elle exprime dans cette lettre et dans quelques autres sur les efforts des constitutionnels, unis au parti de la cour pour combattre les révolutionnaires sont intéressants à recueillir; nous ne nous sommes proposé ni de les réfuter ni de les défendre.

pensez devoir nous instruire; aucun ne donne l'idée du mauvais état des affaires, et cela même y met le comble. C'est le moment où les écrivains patriotes devraient dénoncer nommément les membres corrompus qui, par leur hypocrisie, leurs manœuvres, trahissent le vœu, compromettent les intérêts de leurs commettants; ils devraient publier hautement ce que vous nous dites du général[1]: que fait-on de la liberté de la presse, si l'on n'emploie les remèdes qu'elle offre contre les maux qui nous menacent? *Brissot* paraît dormir; *Loustallot* est mort, et nous avons pleuré sa perte avec amertume; *Desmoulins*[2] aurait sujet de reprendre sa charge de procureur général de la lanterne. Mais où est donc l'énergie du peuple? *Necker* est parti sans éclairer l'abîme des finances, et l'on ne se hâte pas de parcourir le dédale qu'il vient d'abandonner?... L'orage gronde, les fripons se décèlent, le mauvais parti triomphe, et l'on oublie que l'*insurrection* est le plus sacré des devoirs lorsque le salut de la patrie est en danger! O Parisiens! que vous ressemblez encore à ce peuple volage qui n'eut que de l'*effervescence*, qu'on appelait faussement l'*enthousiasme!* Lyon est asservi[3]; les Allemands et les Suisses y règnent par leurs baïonnettes au service d'une municipalité traîtresse, qui s'entend avec les ministres et les mauvais citoyens. Bientôt il n'y aura plus qu'à pleurer sur la liberté, si l'on ne meurt point pour elle. On n'ose plus parler, dites-vous, soit; c'est *tonner* qu'il faut faire. Réunissez-vous avec ce qui peut exister d'honnêtes gens, plaignez-vous, raisonnez, criez, tirez le peuple de sa léthargie, découvrez les dangers qui vont l'accabler, et rendez le courage à ce petit nombre de sages députés qui reprendraient bientôt l'ascendant si la voix publique s'élevait pour les soutenir.

1. La Fayette devenait suspect aux révolutionnaires.

2. Sur *Brissot*, voir page 355, note 5. — *Loustallot*, un des meilleurs journalistes du temps, venait de mourir à l'âge de vingt-huit ans. — *Camille Desmoulins* (1760-1794), le plus célèbre des journalistes de l'époque, avait rédigé, en prenant le titre de *Procureur de la Lanterne*, un pamphlet intitulé la *Lanterne aux Parisiens*. On sait que les lanternes de Paris pouvaient aisément servir de potence.

3. Allusion à la formation d'un camp sous Lyon, destiné par le gouvernement à tenir la population en respect.

Je ne saurais vous entretenir de notre vie et de nos courses champêtres ; la république n'est point heureuse ni assurée, notre félicité en est troublée; nos amis apostolisent avec un zèle qui serait suivi de succès s'ils pouvaient l'exercer dans le même lieu durant quelque temps.

29. — A M. BANCAL DES ISSARTS.

Au clos La Platière, 13 octobre 1790.

J'ai reçu hier, bon et digne ami, votre lettre du 5, expédiée par Paris ; vous aurez eu maintenant de nos nouvelles, et par l'ami Lanthenas[1] qui vous a écrit d'ici, et par mon bon ami[2] qui a dû répondre de Lyon à votre première. Je prends votre seconde pour moi et je vous renvoie la balle; peut-être nos voyageurs[3] arriveront-ils avant que j'aie terminé mon expédition, car ils ne m'ont point donné signe de vie depuis leur départ et j'en augure un très prochain retour.

Je suis pourtant un peu scandalisée de ce parfait silence, j'ai peine à y croire, j'ai fait renverser les poches du commissionnaire, en songeant à la trouvaille faite la veille, au fond d'une besace qui va souvent à la ville, d'une lettre de Champagneux[4], datée du mois de septembre; mes recherches ont été vaines et je suis dans l'attente.

J'imagine que nos patriotes apostolisent de leur mieux, je ne sais s'ils feront beaucoup de fruits. Je suis tout occupée de ramasser ceux de l'année; ces soins économiques ne me déplaisent pas, ils sont vraiment dans notre destination naturelle, et, malgré ce qu'il y a de pénible dans ces tracas champêtres, j'échangerais bien contre eux toute la science des hommes et toutes les écritoires des savants. La récolte ne sera pas fort abondante ; mais elle aura un bon prix; si vous voyiez comme nos pauvres

1. *Lanthenas*, médecin, ami intime des Roland (voir page 340, note 4); il fut membre de la Convention, où il se révéla comme un caractère des plus médiocres.

2. Roland

3. Roland et ses amis.

4. Journaliste lyonnais, qui épousa plus tard Eudora Roland (voir note 2, page 341) et publia les *Mémoires* de Mme Roland (voir la note 4 de la page 369).

vignerons, qui ont été courbés toute l'année sur leur pioche, paraissent satisfaits de recueillir cette modique subsistance achetée par tant de sueurs, vous en seriez attendri. Quand verrons-nous les gouvernements tellement organisés que le sort de l'homme rustique soit accompagné de toute la félicité que lui méritent ses travaux et sa simplicité ! Il me semble que les législateurs ne se reportent pas assez souvent dans les campagnes; embarrassés dans le mécanisme de l'administration, obsédés d'une foule de choses et de gens subsidiaires, ils perdent trop aisément de vue la base de l'édifice et la sévère économie qui peut seule l'assurer.

Depuis que vous nous avez quittés, j'ai pris pour lecture le procès-verbal des électeurs de 89; j'aime à me retracer ces grandes scènes, ces moments sublimes et solennels où tout un peuple indigné brise ses fers et reprend ses droits; j'aime à voir, dans les noms de ceux qui se sont généreusement dévoués à cette terrible époque, le nom d'un ami qui nous est devenu si cher; c'est ajouter au grand mérite d'une superbe histoire l'intérêt touchant d'un sentiment particulier, c'est réunir au patriotisme qui généralise, élève les affections, le charme de l'amitié qui les embellit toutes et les perfectionne encore.

J'ai vu quelque part que l'Opéra de Londres a donné dernièrement une représentation de la fédération française au Champ de Mars; c'étaient des bravos sans fin et un enthousiasme inexprimable dans les spectateurs; des députés d'une société de Bretagne[1] à celle de la Révolution de Londres[2] y étaient présents et furent accueillis, fêtés en frères, en hommes libres, par des hommes qui se connaissent en liberté.

1. Il s'agit sans doute ici d'une société révolutionnaire de Bretagne, et non du célèbre club Breton, qui, fondé par les députés de cette province aux premiers jours de la Révolution, donna naissance ensuite à deux sociétés divergentes, la Société de 89 (Feuillants) et la Société des Amis de la Constitution (Jacobins).

2. Société fondée par les partisans anglais de la Révolution française, et sur laquelle, jusqu'en 1792, on compta beaucoup pour une alliance éventuelle de la France et de l'Angleterre.

30. — AU MÊME.

Paris, le 15 mars 1791.

avait peu de jours que notre première de cette
ous avait été adressée, lorsque nous avons reçu
vos lettres qui nous apprend votre retour à Lon-
vos projets ultérieurs, et votre constance à pour-
leur exécution. Celle-ci ne sera pas troublée par
chaine convocation de la seconde législature ; il
s vraisemblable que l'Assemblée nationale ait fini
atre mois les travaux constitutionnels, et, assuré-
ucun de ses membres ne saurait assigner l'époque
achèvement[2]. Tous et chacun travaillent au jour
à bâtons rompus, sans ordre prévu et souvent au
de celui qui avait été arrêté ; c'est une grande
e mise en jeu par les circonstances et dont les
raient difficilement calculés. Malheureusement ce
ait le plus clair aujourd'hui, c'est que la masse
et se corrompt toujours davantage, en même
qu'elle est plus livrée à elle-même. Le peuple a
Révolution par lassitude de l'esclavage ; la nation
a forcé ses représentants de s'élever à la hauteur
ignation l'avait portée ; maintenant que les bases
nstitution sont posées, elle regarde faire les légis-
qu'elle s'est donnés ; ceux-ci, abandonnés à leurs
facultés, ne sont plus généralement que les
s médiocres ou corrompus du régime passé...
les impartiaux[3] sont devenus nos plus dangereux
s ; leur nombre s'est prodigieusement accru ; il y
i eux, une faction puissante qui regrette les pas
s avons faits vers la démocratie ; qui tend à faire
le plus qu'il lui sera possible, au pouvoir monar-
qui voudrait que nous nous rapprochassions du

al était alors en Angle-
Sur le premier séjour des
Paris, voir la notice,

semblée constituante se
30 septembre.
ociété de 1789 était composée d'hommes qui avaient embrassé avec ardeur les principes de la Révolution, mais qui restaient attachés à la monarchie et craignaient d'être entraînés trop loin. André Chénier fit partie de ce groupe (voir la note 1 de la page 352).

gouvernement anglais; qui, au défaut de la noblesse qu'elle n'ose redemander, désire une distinction constante entre la classe des riches et celle de ceux qui ne le sont pas; cette faction veut la *liberté*, dit-elle; mais elle hait l'*égalité*, elle la suppose impossible ou dangereuse; elle n'imagine de paix et de bonheur que dans la grande influence d'un monarque, et les gradations que cette influence favorise ou établit.

Vous jugez que cette faction embrasse ou séduit tous les gens médiocres ou ambitieux [1] qui espèrent davantage de la faveur que [2] de leur propre mérite, et dont les passions s'irritent de la concurrence qui règne dans un État parfaitement libre. Vous jugez combien le ministère fomente ces dispositions et est habile à profiter d'elles. Joignez à cela un tas de bûches à dix-huit francs par jour [3], qui n'entendent pas toujours la question sur laquelle elles sont appelées à voter : il ne reste du bon côté que ces jacobins [4] affaiblis, et par les défections et par la perte de leur crédit dans le public; perte qu'ils doivent à la trop grande influence qu'ils ont laissée sur eux aux Lameth, jugés actuellement comme des ambitieux et de mauvaises têtes, que l'affaire des colonies a démasqués ainsi que Barnave [5].

Voilà ce qu'il me semble de l'état actuel de l'Assemblée; il est très affligeant pour de vrais patriotes, et si ma curiosité a été alimentée en suivant ses séances, mon cœur s'est souvent indigné de ce qui s'y passait. J'ai embrassé mes parents, j'ai revu mon pays, je suis prête à retourner sans peine au fond de la province; il me semble même que les jours passés dans mon ermitage me laissent mieux, à la fin de chacun d'eux, la conscience de les

1. Voir la note 2 de la page 349.
2. *Davantage... que* passe pour peu correct.
3. C'était le traitement des députés.
4. Nouveau nom de la Société des Amis de la Constitution, dont les séances se tenaient au couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré (voir la note 1 de la page 352).
5. Il s'agissait de savoir si l'on décréterait immédiatement l'affranchissement des noirs dans les colonies françaises. Les amis de Brissot (page 355, note 5) fondateur de la Société des Amis des noirs (1788) soutenaient la mesure; les constitutionnels Barnave (1761-1793), Charles de Lameth (1757-1832) et Alexandre de Lameth (1760-1829) la combattaient, non comme injuste, mais comme inopportune.

avoir employés au bien de mes semblables, que ceux que je passe ici. Je sens que j'ai plus de besoin de vertus que d'amusement, et la retraite où je vis, pour ainsi dire, avec mon cœur, est encore préférable au lieu où l'esprit seul s'exerce. D'ailleurs Eudora[1] est à Villefranche, et c'est un aimant très actif.

Je ne suis allée à aucun spectacle, quoique avec l'idée de les revoir tous; le charme des beaux-arts et de tout ce qui y tient était autrefois le plus grand de la capitale, du moins à mon gré; mais, en acquérant une patrie, nous prenons nécessairement une autre façon de voir, et les sollicitudes des patriotes laissent à peine quelque place au souvenir des choses de goût. Il fait un temps superbe dont je n'ai pas toujours pu jouir. Vous allez voir renaître les beaux jours en Angleterre, et ils vous procureront sans doute de grands plaisirs; car l'hiver est bien sombre dans ce pays, et les campagnes y ont des grâces qui leur sont particulières. Si vous étendez vos courses jusqu'aux montagnes de l'Écosse, vous verrez tous les sites qui ont enflammé Thompson[2], et qu'il a si bien décrits, non en géographe, il est vrai, mais en peintre. La guerre de l'Inde[3] sera donc continuée, et la soif de l'or, toujours excitée par le commerce, va de nouveau faire verser le sang humain. C'est profondément calculer sur notre situation, qui véritablement ne nous permet guère de nous mêler des querelles de personne sur un autre hémisphère. N'avez-vous pas cherché à connaître Mme Macauley[4]? Son esprit, ses talents, sa trempe républicaine me paraissent la rendre bien intéressante. J'ai demandé à Brissot[5] qu'il me prêtât son *Histoire*, et j'en ai commencé la lecture. Si vous étiez dans des circonstances moins graves, je vous chercherais querelle sur l'*ennui* dont vous faites l'aveu; je crois que vous vous êtes trompé sur le mot; les âmes ardentes n'éprouvent point d'*ennui*, c'est la ma-

1. Voir la note 2 de la page 341.
2. Voir la note 4 de la page 346.
3. Où les Anglais sont engagés.
4. *Mistress Macauley* (1733-1791), auteur d'une *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques Ier jusqu'à l'élévation de la maison de Hanovre*, conçue dans un sens très libéral.
5. *Brissot* (1754-1793), député à l'Assemblée législative, l'un des chefs du parti girondin.

ladie d'un tas de gens auxquels vous ne ressemblez point; mais ce n'est pas le cas de chicaner les expressions.

Adieu; nous vous aimons toujours à Paris comme à Lyon.

31. — AU MÊME.

Paris, le 5 avril 1791.

Les papiers publics vous auront appris la mort prématurée de Mirabeau [1]; prématurée quant à l'âge, mais non sans doute quant à l'usage qu'il avait fait de la vie, et très à propos pour sa gloire.

Cette fin hâtive et presque subite d'un homme à grand talent, qui a véritablement servi la chose publique, a je ne sais quoi de solennel et de triste dont on ne peut éviter l'impression. Je suis loin de partager l'enthousiasme de tant de personnes pour l'être étonnant qu'on regrette, et pourtant je hais la mort d'avoir été si prompte à saisir cette grande proie, quoique la réflexion m'oblige d'applaudir au décret du sort.

De longtemps peut-être le peuple ne jugera bien et l'homme et l'événement; la vérité ne perce qu'avec peine, et beaucoup de choses se réunissent ici pour nourrir l'illusion. Aussi la sensation est-elle prodigieuse ; le peuple croit sincèrement avoir perdu son meilleur défenseur; la mort de Mirabeau ressemble à une calamité publique; ses funérailles ont été plus augustes que celles des rois les plus orgueilleux; et les citoyens les plus éclairés applaudissent volontairement à ce triomphe, car enfin tous ces hommages sont rendus à la liberté, par l'opinion de ce qu'elle doit à l'homme qui vient de s'évanouir. Quant à moi, en particulier, je regarde Mirabeau comme nous ayant offert le plus monstrueux assemblage d'un génie qui connut le bien, qui eût pu l'opérer, et qui l'a fait quelquefois, avec un cœur corrompu qui se jouait de la vertu même, qui rapportait tout à sa propre gloire et qui compromettait cette gloire même quand elle

1. Voir, page 500, la notice sur Mirabeau

se trouvait en concurrence avec ses ardentes passions.

Mirabeau haïssait le despotisme, sous lequel il avait eu à gémir; Mirabeau flattait le peuple, parce qu'il connaissait ses droits; mais Mirabeau eût vendu la cause de ce dernier à la cour, que ménagent toujours les hommes corrompus qui veulent de l'autorité, et à laquelle il voulait se rendre utile parce qu'il ambitionnait le ministère. S'il eût vécu davantage, il n'eût pu éviter d'être connu, et sa réputation se serait flétrie avant sa mort; il s'éteint, encore au lit d'honneur, du moins aux yeux du vulgaire, et c'est un coup de sa bonne fortune...

Tous les journalistes se sont emparés de sa mort comme d'un morceau précieux, riche et pathétique, dont chacun tire parti suivant ses talents. Je ne connais que Brissot[1] qui ait eu la sagesse d'éviter l'idolâtrie, avec la prudence de ne pas offenser l'opinion. Sans doute, un jour il dira la vérité; mais on n'est pas mûr pour elle; ce serait la faire honnir que de se presser de la montrer.

La formation des clubs populaires serait infiniment utile, comme vous le remarquez très bien; mais il faut être plusieurs pour la tenter ici, et rien n'est si difficile qu'une réunion de personnes pour concourir à un même but. Quelques-uns de nos meilleurs amis, députés et autres, ont tenté de se rapprocher pour augmenter leurs forces; mais chacun a sa marotte et veut qu'on s'occupe d'elle, sans égard à la marotte d'autrui. Quand est-ce que les hommes seront assez sages pour se tolérer, dans toute la force du terme, et pour viser au bien commun en ménageant l'opinion de chacun sur la manière d'y parvenir?

On va prononcer aujourd'hui sur la grande question de la faculté de tester[2]; il y a prodigieusement de partialité dans l'Assemblée; on eût dit l'autre jour, qu'elle n'était composée que d'héritiers universels bien avides et bien insolents; c'est le dernier retranchement de l'aristocratie.

1. Dans son journal *le Patriote français*. Ami des Roland, Brissot devait devenir bientôt le chef du parti girondin.

2. Allusion aux débats qui aboutirent à la suppression du droit d'aînesse : on sait que, sous l'ancien régime, le père avait le droit de déshériter, au profit de son fils aîné, tous ses autres enfants.

Adieu, donnez-nous de vos nouvelles et n'oubliez pa plus vos amis que votre patrie.

32. — AU MÊME.

Mardi 21 juin 1791. 10 heures du matin.

Je vous ai écrit hier après midi; je décachète n lettre pour vous dire, au bruit du canon et dans le m ment de la plus grande fermentation, que le roi et reine sont enfuis [1]; on ferme les boutiques, on s'agite toutes parts. Il est presque impossible que La Fayet ne soit pas complice.

Voilà la guerre déclarée.

33. — AU MÊME.

Paris, 11 juillet 1791.

On voit ici dix ans en vingt-quatre heures; les évén ments et les affections s'entremêlent et se succèdent av une singulière rapidité; jamais d'aussi grands intér n'avaient occupé les esprits, on s'élève à leur haute l'opinion s'éclaire et se forme au milieu des orages, prépare enfin le règne de la justice. Les comités [2] résol comme je crois vous l'avoir marqué, de mettre le *hors de cause* dans l'examen du fait de son évasion [3], et cherchant que le moment de faire adopter cette réso tion à l'Assemblée, très disposée à l'accueillir, avai encore lâché, hier aux Jacobins, le vieux royaliste P feln, chez qui l'opiniâtreté de préjugés invétérés joi à un caractère naturellement énergique, produisent constance et une fermeté qui seraient héroïques si el étaient employées pour la bonne cause. Il a tenu la

1. Le jour même où Mme Roland écrivait cette lettre, le roi et la reine étaient arrêtés à Varennes, non loin de Verdun. — *Sont enfuis* n'est pas tout à fait la même chose que *se sont enfuis*; cette dernière locution marque une action qui s'est accomplie à un moment précis; *sont enfuis* marquent q sont en état de fuite.

2. Les comités de l'Assem constituante, qui évitait, par dence et dans l'intérêt du roi discuter la question en sé publique.

3. Voir la lettre précédente.

ne si longtemps qu'on a dû voir avec indignation le sein de faire perdre la séance en tumulte, et d'ôter aux res orateurs le moyen de parler. Enfin, *Brissot* a paru ; ssot, que des jaloux et l'austérité de ses principes nt fait écouter quelquefois qu'avec défaveur aux Jacos, où d'ailleurs il va rarement ; Brissot a entrepris de uver les vices de la doctrine des royalistes sur l'inviolité, mais après avoir établi préliminairement que les riotes *monarchistes* et *républicains* ne différaient point fond, que tous voulaient également la constitution, nt les bases sont *républicaines* et les formes représentives ; il a fait voir ensuite que même en admettant *nviolabilité*, telle qu'elle est décrétée, elle n'est point pplicable dans ce cas-ci ; il s'est appuyé de l'exemple les Anglais que nos adversaires avaient voulu citer, et il a bien prouvé que le roi *pouvait* être jugé ; la seconde partie de son discours a été employée à établir qu'il *devait* l'être ; il a passé en revue toute l'Europe pour démontrer que la crainte des puissances étrangères ne devait point nous arrêter dans ce que la justice et la raison exigeaient de nous à cet égard. Il a traité ces grandes questions avec tous les moyens du savoir et d'un grand talent, avec toute la force de la raison, l'empire du sentiment, l'autorité de la vertu ; ce n'était plus un simple orateur, c'était un homme libre, défendant la cause du genre humain avec la majesté, la noblesse et la supériorité du génie même de la liberté. Il a convaincu les esprits, électrisé les âmes, commandé ce qu'il a voulu ; ce n'étaient pas des applaudissements, c'étaient des cris, des transports; trois fois l'assemblée entraînée s'est levée tout entière, les bras étendus, les chapeaux en l'air, dans un enthousiasme inexprimable. Périsse à jamais quiconque a ressenti ou partagé ces grands mouvements et qui pourrait encore reprendre des fers ! Mais cela ne saurait être. On a arrêté que le discours serait imprimé au nom de la Société, des exemplaires envoyés à tous les membres de l'Assemblée nationale, à toutes les sections[1] de Paris, à

1. Divisions administratives de Paris, instituées au nombre de quarante-huit par l'Assemblée constituante (22 juin 1790).

tous les bataillons [1], à tous les départements et aux sociétés affiliées : on avait ajouté « à toutes les municipalités de l'empire [2] » : la longueur du tirage a empêché ou plutôt une petite tourbe s'est servie de ce prétexte pour circonscrire, s'il lui était possible, un succès qui fait son désespoir et qui n'a pas d'exemple.

Les comités sont déconcertés. Si l'Assemblée corrompue brave cette opinion, elle se perd elle-même ; ce qui, isolément, ne serait pas un grand mal, puisqu'elle ne vaut plus rien ; mais ce qui nous jetterait infailliblement dans des crises terribles. Je me suis hâtée de vous esquisser ce triomphe de la raison dont j'espère d'heureux effets. Aujourd'hui nous sommes occupés de celui de Voltaire [3] : puisse une nation sensible, habituée maintenant à de sublimes élans, éviter tous les pièges qui pourraient la faire retomber dans le néant de l'esclavage ! — Enfin, j'ai vu le feu de la liberté s'allumer dans mon pays ; il ne saurait s'éteindre ; les derniers événements l'ont alimenté, les lumières de la raison se sont unies à l'instinct du sentiment pour l'entretenir et l'augmenter ; il faudra bien qu'il dévore jusqu'aux restes du despotisme et qu'il fasse crouler tous les trônes. Je finirai de vivre quand il plaira à la nature, mon dernier souffle sera encore le souffle de la joie et de l'espérance pour les générations qui vont nous succéder.

34. — A ROBESPIERRE.

Paris, 23 août 1792, au soir [4].

J'ai désiré vous voir, monsieur, parce que, vous croyant un ardent amour pour la liberté, un entier dévouement

1. De gardes nationales.
2. *L'empire*, le royaume, considéré dans son étendue.
3. Transport des cendres de Voltaire au Panthéon.
4. Roland venait d'entrer (à la suite du 10 Août) pour la seconde fois au ministère. Dans la journée même du 23, on avait appris que les Prussiens avaient pris Longwy. — *Robespierre* (1759-1794), devenu le chef incontesté du parti jacobin, qui dès lors s'opposait à ceux qu'on appellera les Girondins, et qui, jusque-là, s'étaient confondus avec lui, était le véritable instigateur des actes de la Commune de Paris (voir page 362, note 5).

au bien public, je trouvais à vous entretenir le plaisir et l'utilité que goûtent les bons citoyens en exprimant leurs sentiments, en éclairant leurs opinions. Plus vous me paraissiez différer sur une question intéressante avec des hommes dont j'estime les lumières et l'intégrité, plus il me semblait important de rapprocher ceux qui, n'ayant qu'un même but, devaient se concilier dans la manière de l'atteindre. Quand l'âme est fière, quand les intentions sont droites et que la passion dominante est celle de l'intérêt général, dépouillée de toute vue personnelle, de toute ambition cachée, on doit s'entendre sur les moyens de servir la chose publique.

Je vous ai vu, avec peine, persuadé que quiconque avec des connaissances pensait autrement que vous sur la guerre n'était pas un bon citoyen.

Je n'ai point commis la même injustice à votre égard; je connais d'excellents citoyens qui ont une opinion contraire à la vôtre, et je ne vous ai point trouvé moins estimable pour voir autrement qu'eux. J'ai gémi de vos préventions, j'ai souhaité, pour éviter d'en avoir aucune en moi-même, de connaître à fond vos raisons. Vous m'aviez promis de me les communiquer, vous deviez venir chez moi... vous m'avez évitée, vous ne m'avez rien fait connaître, et, dans cet intervalle, vous soulevez l'opinion publique contre ceux qui ne voient pas comme vous. Je suis trop franche pour ne pas vous avouer que cette marche ne m'a pas paru l'être.

J'ignore qui vous regardez comme vos *ennemis mortels,* je ne les connais pas, et certainement je ne les reçois pas chez moi de *confiance,* car je ne vois à ce titre que des citoyens dont l'intégrité m'est démontrée et qui n'ont d'ennemis que ceux du salut de la France.

Rappelez-vous, monsieur, ce que je vous exprimais la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir : *Soutenir la constitution, la faire exécuter avec popularité,* voilà ce qui me semblait devoir être actuellement la boussole du citoyen, dans quelque place qu'il se trouve. C'est la doctrine des hommes respectables q je con s, c'est le but de toutes leurs : ions, et je r r w t

autour de moi pour appliquer la dénomination d'*intrigants* dont vous vous servez.

Le temps fera tout connaître; sa justice est lente, mais sûre; elle fait l'espoir et la consolation des gens de bien. J'attendrai d'elle la confirmation ou la justification de mon estime pour ceux qui en sont l'objet. C'est à vous, monsieur, de considérer que cette justice du temps doit à jamais éterniser votre gloire ou l'anéantir pour toujours.

Pardonnez-moi cette austérité d'expressions; elle tient à celle des principes que je professe, des sentiments qui m'animent, et je ne sais jamais paraître que ce que je suis.

35. — A M. BANCAL DES ISSARTS.

2 septembre an 4e [1].

Je vous ai écrit à Clermont avant de savoir que vous fussiez passé à Riom; je vous disais que plus de quatre-vingt mille Prussiens sont entrés en France et que Longwy leur avait été indignement livré. Ils s'avancent à grands pas, Verdun est investi et ne peut tenir longtemps [2]; leur projet est d'avancer sur Paris, et ils peuvent l'exécuter. Je ne vous parlerai pas de toutes les mesures que nous prenons; mais, nous avons beau ne pas dormir et déployer une activité plus qu'humaine, il est impossible de réparer en peu d'heures l'effet de quatre années de trahison. Les ennemis ont l'avance sur nous, et nous ne pouvons nous sauver que par une sorte de miracle qu'il faut espérer pour le favoriser. Envoyez-nous des hommes tout armés comme il en sortit autrefois de la terre et faites-les courir à grands pas. Ce qui désespère, c'est la lâcheté des municipalités [3]; Clermont (en Argonne) [4] vient encore d'en donner un exemple qui anéantit. Ce qui entrave tout, c'est notre folle Commune [5]; elle lutte avec

1. 1792. Voir page 344, note 2.
2. Un parti dans la ville était favorable aux envahisseurs. Verdun se rendit le jour même où Mme Roland écrivait cette lettre.
3. Qui accueillent l'ennemi sans résistance.
4. A vingt kilomètres à l'ouest de Verdun. Inutile d'avertir que le Clermont dont il est parlé à la première ligne de cette lettre est Clermont-Ferrand.
5. La Commune, qui n'eût dû être que les corps des représentants

le Corps législatif, elle dérange toutes les combinaisons du pouvoir exécutif ; si cela continue, nous ne pouvons manquer de finir bientôt et ce sera peut-être par le peuple de Paris, plutôt encore que par les Prussiens. Au moment où je vous parle, le canon d'alarme est tiré, la générale est battue, le tocsin a sonné ; chacun a couru dans sa section[1] ; quels sont les ordres ? Personne n'en a donné. Mais la Commune a dit qu'il fallait se rassembler ce soir au Champ de Mars, et que cinquante mille hommes devaient sortir demain de Paris, sans réfléchir qu'on ne peut seulement en faire marcher deux cents sans leur avoir assuré le logement et des vivres ; cependant des détachements du peuple ému accourent ici[2], demandent des armes, et se croient trahis parce que le ministre n'est pas chez lui au moment où ils imaginent d'y venir.

L'Assemblée rend des décrets qui sentent la peur ; la foule se porte à l'Abbaye[3], elle y massacre quinze personnes et parle d'aller à toutes les prisons[4]. Le pouvoir exécutif a convoqué tous les commissaires de sections pour les raisonner, les éclairer s'il est possible et leur dévoiler tous les maux de l'anarchie à laquelle il faudra les abandonner en se retirant[5] s'ils traversent ainsi ceux qui doivent faire agir. On enlève tous les chevaux, et comme cette opération est populaire, ainsi que toutes les autres, c'est le moyen d'en perdre beaucoup par le défaut d'ordre ou de soins. On a refermé les barrières qui avaient enfin été ouvertes hier et dont la clôture retarde toutes les opérations, car les courriers mêmes du pouvoir exécutif sont souvent retenus à la Commune, malgré les passeports des ministres. Adieu. Je sens mon âme inaccessible à la crainte, et je serais très capable de suivre

municipaux élus de la ville de Paris, était, depuis le 10 Août, aux mains de la démagogie la plus avancée, et dès lors réussit à imposer sa loi au pouvoir législatif lui-même.

1. Assemblée des électeurs de chacune des quarante-huit divisions administratives entre lesquelles Paris avait été partagé (22 juin 1790).

2. *Ici*, au ministère de l'intérieur, où demeurait Roland (voir la note 4 de la page 360.)

3. Prison située près de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés.

4. On porte à près de 1500 le nombre des malheureux qui périrent égorgés alors dans [illegible] prisons de P-

5. En [illegible] vince

jusqu'au dernier instant la marche et les mesures d'une défense régulière ; mon digne ami[1] est aussi actif et plus ferme que jamais. Mais qui pourrait n'être pas contristé du chaos rembruni par des agitateurs ?

Adieu, peu de jours encore jetteront de grandes lumières sur le sort de la capitale d'où la sagesse voudrait peut-être qu'on sortît le gouvernement ; mais il est déjà trop tard pour cela même. *Washington* fit bien déplacer le congrès et ce n'était point par peur[2].

36. — AU MÊME.

9 septembre au soir 92.

Robespierre, Danton, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Marat, voilà les députés de Paris actuellement nommés[3].

On avait fait conduire à Versailles les prisonniers d'Orléans[4], pour éviter leur massacre à Paris, n'ayant pu obtenir leur translation à Saumur; des commissaires allés au-devant d'eux s'étaient efforcés de rappeler les lois de la justice. Ce matin ils arrivent à Versailles; leur escorte fait arrêter les chariots qui les portaient dans une grande rue, ils barrent les routes et massacrent tout, sur les voitures mêmes. « Ce n'est pas, ajoutent froidement les tueurs, le dernier coup que nous ayons à faire. »

Cependant Marat signe et affiche tous les jours les plus affreuses dénonciations contre l'Assemblée et le conseil : vous verrez qu'on immolera l'une et l'autre. Vous ne croirez cela possible qu'après l'action et vous en gémirez en vain.

Mon ami[5] Danton conduit tout ; Robespierre est un

1. *Mon digne ami :* Roland.

2. Le siège du gouvernement américain est en effet, non à New-York, mais dans la ville de Washington, fondée précisément pour le recevoir.

3. Par les électeurs, pour faire partie de la Convention, qui devait, le 21 septembre, succéder à l'Assemblée législative.

4. Les malheureux détenus à Orléans pour cause politique : ils étaient 53.

5. Ironique (voir la notice). Danton était ministre de la justice depuis le 10 Août. — Il est, aujourd'hui encore, difficile de se prononcer sur la part que Danton a pu avoir dans les massacres de Septembre : mais, s'il est malaisé d'affirmer

mannequin; Marat tient sa torche et son poignard[1]; ce farouche tribun[2] règne et nous ne sommes que des opprimés en attendant que nous tombions ses victimes.

Si vous connaissiez les affreux détails des expéditions! Vous connaissez mon enthousiasme pour la Révolution, eh bien! j'en ai honte. Elle est ternie par des scélérats! elle est devenue hideuse! Dans huit jours... que sais-je? Il est avilissant de rester en place, et il n'est pas permis de sortir de Paris; on nous ferme pour nous égorger à l'instant le plus propice. Adieu, faites comme Louvet[3] à la Convention[4], faites-y comme mon mari, si ce peut être encore un honorable moyen de salut; s'il est trop tard pour nous[5], du moins sauvez le reste de l'empire[6] des crimes de ces furieux.

37. — A SERVAN[7].

Paris, 25 décembre, an Ier[8], huit heures du soir.

La date n'est pas indifférente, car j'ignore ce que doit être la journée de demain; il serait possible que beaucoup de gens de bien n'en vissent pas la fin. Il y a des projets désastreux contre Louis[9], pour avoir une occasion d'aller jusqu'aux députés et comprendre le ministre de l'inté-

qu'il les ait ordonnés, il semble assuré qu'il n'a rien fait pour les empêcher.

1. La torche et le poignard de Danton.

2. Danton.

3. *Louvet de Couvray* (1760-1797), journaliste favorable à la politique de Roland, et qui, député à la Convention, y vota avec le parti girondin.

4. Bancal des Issarts venait d'être élu par le département du Puy-de-Dôme.

5. *Nous*, les Parisiens. Le parti girondin songeait dès lors à en appeler à la province des excès de Paris.

6. L'étendue du territoire de la France.

7. *Servan* (1741-1808), qui avait fait partie du même ministère que Roland, venait de donner sa démission. La lutte était engagée entre la Montagne et la Gironde. Il ne se passait plus un jour que Roland, toujours ministre, et sa femme ne fussent insultés par le *Père Duchesne* ou menacés par des forcenés. Le 25 décembre ils avaient rédigé un acte qui exprimait leur volonté de demeurer où le voulait la patrie et de confier leur fille aux soins d'une amie et d'un frère de Roland, chanoine à Villefranche. Cependant, malgré leurs craintes, aucun incident ne signala la journée du lendemain.

8. L'an Ier de la Rép[illegible]que, manière de dater adopt[illegible] [illegible]lement depuis la [illegible] République (21 s[illegible]

9. On avait résol[illegible] procès de Louis X[illegible] Mme Roland redou[illegible] plus terribles enco[illegible]

rieur dans ce massacre. Les avis se multiplient, et divers renseignements attestent que des complots e tent. Les mesures de prudence les déjoueront-elles? C la question. J'ai fait partir ma fille pour la campagn disposé mes petites affaires comme pour le grand voy et j'attends l'événement de pied ferme. Nos instituti sociales rendent la vie si laborieuse pour les cœurs h nêtes, que ce n'est pas une grande perte à faire, et je me suis tellement familiarisée avec l'idée de la m que je vais au-devant des assassins, s'ils arrivent, p suadée d'ailleurs que s'il est une chose au monde puisse les détourner, c'est le calme du courage et le pris de leurs coups. M. R.[1], qu'un érysipèle à la jan retient depuis dix jours au lit ou dans la chambre, traîne dès le matin au conseil qui siège aux Tuileries qui sera permanent tant que Louis sera hors de sa prise Les avis d'assassinat pleuvent sur ma table, car on fait l'honneur de me haïr, et je vois d'où cela vi Lorsque, dans les quinze premiers jours du ministère scélérat Danton[3] avec l'hypocrite Fabre[4] nous envir naient continuellement en singeant l'amour du bien et l'honnête, ils m'ont pénétrée, et, sans que j'aie jamais dit ni fait pour confirmer leur opinion, ils ont jugé je tiens quelquefois la plume. Cependant les écrits M. R. ont produit quelque effet. Donc, etc[5].

L'aboyeur Marat, lâché dès lors après moi, ne m'a quittée un moment; les pamphlets se sont multipliés je doute qu'on ait publié plus d'horreurs contre An nette[6], à laquelle on me compare et dont on me donne noms, qu'on ne m'en attribue chaque jour. J'ai gard silence qui me convenait, sans aucune réponse que

1. Il s'agit de Roland, son mari.
2. C'est-à-dire tant que durera son procès.
3. La répulsion de Mme Roland pour Danton était devenue, depuis les massacres de Septembre, une haine irréconciliable.
4. *L'hypocrite Fabre.* Fabre d'Églantine, né en 1755, auteur comique de quelque talent, fut le secrétaire de Danton: en 1794 il fut condamné comme concussionnaire et exé
5. Mme Roland veut dire doute : « Donc (suivant le ra nement de Danton et de ses a c'est moi que les attaques do viser. »
6. C'est la reine que Mme Ro désigne ainsi : elle se serait tant honorée en parlant avec de réserve de la souveraine trônée et malheureuse.

persévérance dans mes devoirs et mon caractère ; leur rage s'en est accrue ; je suis Galigaï, Brinvilliers, Voisin[1], tout ce qu'on peut imaginer de monstrueux, et les dames de la halle veulent me traiter comme Mme Lamballe[2].

En conséquence, je vous envoie mon portrait, car encore faut-il laisser quelque chose de soi à ses amis. Je suis bien aise de vous dire qu'après mon mari, ma fille, et une autre personne[3], vous êtes le seul à qui je le fasse connaître ; il n'existe pas pour le monde et même le courant des amis...

Prenez un peu soin de notre mémoire, lorsqu'il ne restera plus qu'elle ; ils sont capables de la souiller, et tiennent peut-être déjà prêtes les impostures qu'ils viendront insérer dans nos papiers. Presque tous nos députés ne marchent plus qu'armés jusqu'aux dents ; mille gens nous conjurent de coucher ailleurs qu'à l'hôtel[4]. La charmante liberté que celle de Paris !

En vérité, je m'ennuie de ce monde ; il n'est pas fait pour les honnêtes gens, et l'on a quelque raison de les en déloger... Adieu, brave citoyen, je vous honore et vous aime de tout mon cœur. Je vous écrirai dans quelques jours, si la tempête ne nous a pas engloutis. Dans le cas contraire, souvenez-vous de ma fille et de nos doux projets ; elle a une excellente femme[5] que j'ai fixée près d'elle et qui me supplée ; elle se rendrait près de son oncle, à Villefranche, pour y suivre sa destinée, ayant de ses parents de bons exemples, quelque gloire, un excellent guide et une fortune honnête. Je vous embrasse bien affectueusement.

ROLAND, née PHILIPON.

1. La *Voisin* et la marquise de *Brinvilliers* furent condamnées à mort lors de l'affaire des poisons en 1680 ; Eléonore *Galigaï* est la femme de Concini, maréchal d'Ancre.

2. La princesse *de Lamballe*, la plus célèbre des victimes des massacres de Septembre.

3. Buzot (voir la fin de la notice, et la note 1 de la page 368).

4. L'hôtel du ministère.

5. Cette gouvernante, qui s'appelait Mlle Mignot, devait bien mal payer la confiance que lui témoignait Mme Roland : elle déposa contre elle devant le tribunal révolutionnaire.

38. — A BUZOT [1].

L'Abbaye [2], 22 juin 1793

Je suis venue ici, fière et tranquille, formant des vœux et gardant encore quelque espoir pour les défenseurs de la Liberté, lorsque j'ai appris le décret d'arrestation contre les vingt-deux; je me suis écriée : « Mon pays est perdu! » — J'ai été dans les plus cruelles angoisses jusqu'à ce que j'aie été assurée de ton évasion; elles ont été renouvelées par le décret d'accusation qui te concerne; ils devaient bien cette atrocité à ton courage! Mais, dès que je t'ai su au Calvados [3], j'ai repris ma tranquillité. Continue, mon ami, tes généreux efforts; Brutus désespéra trop tôt du salut de Rome aux champs de Philippes; tant qu'un républicain respire, qu'il a sa liberté, qu'il garde son énergie, il doit, il peut être utile. Le Midi t'offre, dans tous les cas, un refuge; il sera l'asile des gens de bien. C'est là, si les dangers s'accumulent autour de toi, qu'il faut tourner tes regards et porter tes pas; c'est là que tu devras vivre, car tu pourras y servir tes semblables, y exercer des vertus.

Quant à moi, je saurai attendre paisiblement le retour du règne de la justice, ou subir les derniers excès de la tyrannie, de manière à ce que mon exemple ne soit pas non plus inutile. Si j'ai craint quelque chose, c'est que tu fisses pour moi d'imprudentes tentatives, mon ami! c'est en sauvant ton pays que tu peux faire mon salut, et je ne voudrais pas mon salut aux dépens de l'autre; mais j'expirerais satisfaite en te sachant servir efficacement ta patrie. Mort, tourments, douleur ne sont rien pour moi; je puis tout défier; va, je vivrai jusqu'à ma dernière heure sans

1. *Buzot* (1760-1793), député de l'Eure à la Convention, où il siégea à côté des Girondins, fut l'un des *vingt-deux* ou plutôt des vingt que la Convention décréta d'accusation dans la séance du 2 juin 1793.

2. *L'Abbaye* voir la note 3 de la page 363). Mme Roland avait été enfermée dans cette prison le 1er juin, veille du décret d'arrestation des *vingt-deux*.

3. Buzot s'était échappé de Paris, et avait gagné Evreux, puis Caen, dont, avec quelques autres Girondins, il allait essayer de faire un foyer de l'agitation départementale contre la Montagne.

dre un seul instant dans le trouble d'indignes agitations. Au reste, quelle que soit leur fureur, ils ont encore e sorte de honte ; mon mandat d'arrêt n'est point tivé ; ils m'ont mise au secret verbalement, mais ils nt osé écrire les ordres rigoureux qu'ils ont donnés bouche. Je dois à l'humanité de mes gardiens des ilités que je cache pour ne pas les compromettre ; mais bons procédés lient plus étroitement que des chaînes fer, et je pourrais me sauver que je ne le voudrais nt pour ne pas perdre l'honnête concierge qui emploie s ses soins à adoucir ma captivité. Beaucoup de per-nes sont dans l'erreur à mon sujet et me croient à la nciergerie [1]. Le fait est que le lendemain de mon arri-ici, il est sorti de ce lieu pour être transféré à l'autre e femme de mon nom; j'habite la chambre et le lit elle occupait avant moi ; je l'ai entrevue à son départ. n bon Plutarque, dont j'amuse mes loisirs, ne man-erait pas de trouver là des présages. C'était Angélique silles, femme de Roland de la Fauchaie, sœur de celui i mourut glorieusement à Nancy [2], et qui a péri avant-r sur l'échafaud, à vingt-quatre ans, avec un grand urage ; son défenseur officieux [3] est hors de lui-même jure de l'innocence de cette victime, dont la figure uce et heureuse annonçait une belle âme. J'ai employé es premières journées à écrire quelques *notes* [4] qui ont plaisir un jour ; je les ai mises en bonnes mains et te le ferai savoir, afin que, dans tous les cas, elles ne demeurent point étrangères. J'ai mon Thompson [5] (il est cher à plus d'un titre [6]) ; Shaftesbury [7], un diction-

1. Elle y fut transférée le 1er novembre, veille de son premier interrogatoire. On savait que ceux i entraient à la Conciergerie, st-à-dire qui comparaissaient ant le tribunal révolutionnaire, vaient guère de chance d'en tir que pour être conduits à hafaud.

Désilles, ou plutôt Des Isles, it un officier de chasseurs qui tué à vingt-trois ans, en com-tant, sous les ordres de Bouillé, tre les gardes suisses révoltés à ncy (17 octobre 1790).

3. Avocat, non choisi par l'accusée, mais accordé d'office par le tribunal.

4. Les *Mémoires*, confiés à Bosc et à Champagneux, qui les firent paraître, le premier en 1795, le second, dans une édition plus complète, en 1800.

5. Voir page 346, note 4.

6. Allusion à quelque fait qui nous échappe.

7. *Shaftesbury* (1671-1713), homme politique anglais, qui a laissé plusieurs essais de philosophie sceptique et mondaine.

naire anglais, Tacite et Plutarque : je mène ici la vie que je menais dans mon cabinet chez moi, à l'hôtel ou ailleurs. il n'y a pas grande différence : j'y aurais fait venir un instrument[1] si je n'eusse craint le scandale ; j'habite une pièce d'environ dix pieds en carré ; là, derrière les grilles et les verrous, je jouis de l'indépendance de la pensée. j'appelle les objets qui me sont chers, et je suis plus paisible avec ma conscience que mes oppresseurs ne le sont avec leur domination. Croirais-tu que l'hypocrite Pache[2] m'a fait dire qu'il était fort touché de ma situation : « Allez lui dire que je ne reçois point cet insultant compliment ; j'aime mieux être sa victime que l'objet de ses politesses ; elles me déshonoreraient. » Ce fut ma réponse. Tu verras ci-joint comme j'ai écrit à Garat[3] ; ce n'était pas la première, mais c'est bien mon *ultimatum*. Il n'y a rien à attendre de ces gens-là : il faut les mettre à leur place pour les y montrer à la postérité ; c'est tout ce que je prétends faire. Si je n'avais point écrit à la Convention le 1er juin[4], je n'aurais pas pris cette mesure plus tard ; j'ai empêché que R...[5] lui adressât rien depuis le 2 juin. Elle n'est plus Convention pour quiconque a des principes et du caractère ; je ne connais point d'autorité à Paris, maintenant, que je voulusse solliciter ; j'aimerais mieux pourrir dans mes liens que de m'abaisser ainsi. Les tyrans peuvent m'opprimer, mais m'avilir ? jamais, jamais ! Les scellés sont chez moi sur tous mes effets, linge et hardes, portes et fenêtres ; il n'y a qu'un petit coin de réservé pour mes gens ; la pauvre bonne[6] dépérit à vue d'œil ; elle me saigne le cœur : je la fais pourtant rire quel-

1. De musique, guitare ou clavecin.

2. *Pache* (1746-1823), maire de Paris, qui s'était mis à la tête des sections pour demander la mise en accusation des *vingt-deux*.

3. *Garat* (1749-1833), philosophe superficiel et écrivain élégant, alors ministre de la justice, et qui favorisa la politique de Pache et des montagnards contre les Girondins. Nous avons la lettre que lui écrivit Mme Roland.

4. Elle veut dire que, maintenant qu'elle connaît mieux le caractère de ses ennemis, elle ne leur écrirait plus. La lettre à la Convention dont elle parle ici, avait été écrite quelques heures avant l'arrestation de Mme Roland : elle y protestait d'avance contre l'arrestation de son mari, qui d'ailleurs ne put avoir lieu.

5. Roland.

6. Elle s'appelait Fleury et servait depuis treize années Mme Roland, qui lui a adressé une lettre d'adieu touchante.

quefois; mes honnêtes gardiens la laissent entrer de temps en temps. Ils me font aussi, l'après-dîner, passer dans leur chambre qu'ils n'habitent point alors, et où j'ai plus d'air que dans la mienne.

Ma fille[1] a été recueillie par une mère de famille respectable qui s'est empressée de la mettre au nombre de ses enfants, la femme de l'honnête Creuzé La Touche...[2].

Mon ami, ta lettre du 15 m'a offert ces mâles accents auxquels je reconnais une âme fière et libre, occupée de grands desseins, supérieure à la destinée, capable de résolutions les plus généreuses, des efforts les plus soutenus; j'ai retrouvé mon ami, j'ai renouvelé tous les sentiments qui me lient à lui; celle du 17, elle est bien triste! Quelles sombres pensées la terminent! Eh! il s'agit bien de savoir si une femme vivra ou non après toi! Il est question de conserver ton existence et de la rendre utile à notre patrie; le reste viendra après!

39. — A SA FILLE[3].

18 octobre 1793[4].

Je ne sais, ma petite amie, s'il me sera donné de te voir ou de t'écrire encore. *Souviens-toi de ta mère.* Ce peu de mots renferme tout ce que je puis te dire de meilleur. Tu m'as vue heureuse, par le soin de remplir mes devoirs et d'être utile à ceux qui souffrent. Il n'y a que cette manière de l'être.

Tu m'as vue paisible dans l'infortune et la captivité, parce que je n'avais pas de remords, et que j'avais le souvenir et la joie que laissent après elles de bonnes actions. Il n'y a que ces moyens non plus de supporter les maux de la vie et les vicissitudes du sort.

Peut-être et je l'espère, tu n'es pas réservée à des

1. Voir page 341, note 2, et p. 365, note 7.
2. *Creuzé La Touche* (1749-1800), membre du parti modéré, à la Convention.
3. Voir ci-dessus la note 1.
4. Le 24 juin, Mme Roland avait été autorisée à quitter l'Abbaye, comme si elle était en liberté. Le même jour on l'arrêta de nouveau et on la conduisit à Sainte-Pélagie où elle resta jusqu'à son [illegible] à la Conci[illegible] note 1).

épreuves semblables aux miennes ; mais il en est d'autres dont tu n'auras pas moins à te défendre. Une vie sévère et occupée est le premier préservatif de tous les périls, et la nécessité, autant que la sagesse, t'impose la loi de travailler sérieusement.

Sois digne de tes parents : ils te laissent de grands exemples, et si tu sais en profiter, tu n'auras pas une inutile existence.

Adieu, enfant chérie, toi que j'ai nourrie de mon lait et que je voudrais pénétrer de tous mes sentiments. Un temps viendra où tu pourras juger de tout l'effort que je me fais en cet instant pour ne pas m'attendrir à ta douce image. Je te presse sur mon sein.

Adieu mon Eudora[1].

1. Le manuscrit de cette lettre, insérée à la fin des *Mémoires*, dans la partie intitulée *Mes dernières pensées*, est de la main de Bosc.

CINQUIÈME PARTIE

I

CHARLES DE SECONDAT, BARON DE LA BRÈDE ET DE MONTESQUIEU

(1689-1755)

NOTICE

Charles de Secondat, baron de Montesquieu (d'après une estampe).

La correspondance de Montesquieu n'ajoute pas beaucoup à sa gloire. D'autre part elle ne dément pas l'idée que nous nous étions faite, à lire ses ouvrages, de ce très honnête homme de génie, qui n'eut guère qu'une faiblesse, la peur excessive de passer pour ce qu'il était en somme, pour un écrivain grave et pour un magistrat, et qui voulut toujours qu'on le regardât d'abord comme un homme du monde spirituel et galant. Aussi bien semble-t-il qu'il n'ait pas souhaité de livrer au public beaucoup de lui-même, j'entends de son cœur et de sa vie. Cette réserve pleine de modestie et de dignité suffit peut-être à expliquer que les lettres qui nous restent de lui soient si peu nombreuses[1].

1. Nous suivons le texte donné par Laboulaye, dans son édition des Œuvres complètes de Montesquieu (Paris, 1879).

1. — AU MARQUIS DE STAINVILLE, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE. A PARIS [1].

De Paris, le 27 mai 1750.

Les bontés dont Votre Excellence m'a toujours honoré font que je prends la liberté de m'ouvrir à Elle sur une chose qui m'intéresse beaucoup. Je viens d'apprendre que les jésuites sont parvenus à faire défendre, à Vienne, le débit du livre de l'*Esprit des Lois* [2]. Votre Excellence sait que j'ai déjà ici des querelles à soutenir, tant contre les jansénistes que contre les jésuites; voici ce qui y a donné lieu. Au chapitre VI du livre IV de mon livre, j'ai parlé de l'établissement des jésuites au Paraguay [3], et j'ai dit que, quelques mauvaises couleurs qu'on ait voulu y donner, leur conduite à cet égard était très louable; et les jansénistes ont trouvé très mauvais que j'aie par là défendu ce qu'ils avaient attaqué, et approuvé la conduite des jésuites; ce qui les a mis de très mauvaise humeur. D'un autre côté, les jésuites ont trouvé que dans cet endroit même je ne parlais pas d'eux avec assez de respect, et que je les accusais de manquer d'humilité. Ainsi j'ai eu le destin de tous les gens modérés, et je me trouve être comme les gens neutres que le grand Cosme de Médicis [4] comparait à ceux qui habitent le second étage des maisons, et qui sont incommodés par le bruit d'en haut et par la fumée d'en bas. Aussi, dès que mon ouvrage parut, les jésuites l'attaquèrent dans leur *Journal de Trévoux*, et les jansénistes en firent de même dans leurs

1. La terre de Stainville étant située dans le Barrois, le seigneur de cette terre était sujet du duc de Lorraine François III, qui, ayant épousé Marie-Thérèse (1736), devint empereur d'Allemagne en 1745. — Le marquis de Stainville était un Choiseul; mais son oncle maternel Etienne de Stainville l'avait, en mourant (1720) institué son héritier à la condition qu'il prendrait son nom et ses armes. Son fils aîné, Etienne-François, comte de Stainville, reprit le nom de Choiseul, quand Louis XV, qui venait de l'appeler au ministère, lui conféra le titre de duc (1758). — Voir la notice de la page 472.

2. Paru en 1748.

3. Les missionnaires jésuites avaient fondé au Paraguay, au début du XVIIe siècle, sous le protectorat de l'Espagne, une espèce de république théocratique, qui prit fin lors de la destruction de la Société de Jésus en Espagne (1767).

4. *Cosme de Médicis* (1389-1464) qui exerça, dans la république de Florence, un pouvoir presque absolu.

Nouvelles ecclésiastiques[1] : et, quoique le public ne fît que rire des choses peu sensées qu'ils disaient, je ne crus pas devoir en rire moi-même, et je fis imprimer ma défense[2], que Votre Excellence connaît, et que j'ai l'honneur de vous envoyer : et comme les uns et les autres me faisaient à peu près les mêmes impressions, je me suis contenté de répondre aux jansénistes, à un seul article près, qui regarde le *Journal de Trévoux*.

Votre Excellence est instruite du succès qu'a eu ma défense, et qu'il y a eu ici un cri général contre mes adversaires. Je croyais être tranquille, lorsque j'ai appris que les jésuites ont été porter à Vienne les querelles qu'ils se sont faites à Paris, et qu'ils y ont eu le crédit de faire défendre mon livre, sachant bien que je n'y étais pas pour dire mes raisons, tout cela dans l'objet de pouvoir dire à Paris que ce livre est bien pernicieux puisqu'il a été défendu à Vienne, de se prévaloir de l'autorité d'une si grande cour, et de faire usage du respect et de cette espèce de culte que toute l'Europe rend à l'impératrice[3]. Je ne veux point prévenir les réflexions de Votre Excellence. Mais peut-être pensera-t-elle qu'un ouvrage dont on a fait dans un an et demi vingt-deux éditions, qui est traduit dans presque toutes les langues, et qui d'ailleurs contient des choses utiles, ne mérite pas d'être proscrit par le gouvernement.

2. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND

De la Brède[4], 13 juin 1751.

Je vous avais promis, madame, de vous écrire; mais que vous manderai-je dont vous puissiez vous soucier? Je vous offre tous les regrets que j'ai de ne plus vous voir. A présent que je n'ai que des objets tristes, je m'occupe à

1. Le *Journal de Trévoux*, journal littéraire inspiré par les jésuites, qui parut de 1701 à 1767 (Trévoux est aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Ain). Les *Nouvelles ecclésiastiques* étaient une feuille exclusivement consacrée à la défense des jansénistes et de leurs doctrines (1728-1803).

2. *Défense de l'esprit des lois* (1750).

3. Marie-Thérèse.

4. A quelques lieues de Bordeaux le château appartenait à Montesquieu, qui y était né.

lire des romans; quand je serai plus heureux, je lirai de vieilles chroniques pour tempérer les biens et les maux: mais je sens qu'il n'y a pas de lecture qui puisse remplacer un quart d'heure de ces soupers qui faisaient mes délices. Je vous prie de parler de moi à Mme du Châtel[1]. J'apprends que les requêtes du palais[2] n'ont pas été favorables à Mme de Stainville; dites-lui[3] combien je suis sensible à tout ce qui la touche, et cette personne charmante, qui n'aura jamais de rivale aux yeux de personne que madame sa mère. Parlez aussi de moi à ce président[4] qui me touche comme les Grâces et m'instruit comme Machiavel, qui ne se soucie point de moi, parce qu'il se soucie de tout le monde, et dont j'espère toujours d'acquérir l'estime, sans jamais pouvoir espérer les sentiments. Je n'aurais jamais fini, si je voulais suivre cette phrase; mais c'est assez le désobliger pour le mal que je lui veux.

Je n'entends ici parler que de vignes, de misère et de procès, et je suis heureusement assez sot pour m'accuser de tout cela, c'est-à-dire pour m'y intéresser. Mais je ne songe pas que je vous ennuie à la mort, et que la chose du monde qui vous fait le plus de mal, c'est l'ennui; et je ne dois pas vous tuer, comme font les Italiens[5], par une lettre.

Je vous supplie, madame, d'agréer mon respect.

3. — A L'ABBÉ DE GUASCO[6].

Paris,..... 1755.

Vous fûtes hier de la dispute avec M. de Mairan[7] sur

1. Mère de Mme de Stainville dont il va être parlé et qui fut plus tard duchesse de Choiseul (voir la note 1 de la page 374 et la notice, p. 472).

2. Chambre du parlement qui jugeait en première instance. Nous ne savons à quel procès Montesquieu fait allusion.

3. *Dites-lui*... Entendez ainsi cette phrase dont la construction est peu [illegible] dites à ce propos à Mme du Châtel combien je suis sensible à tout ce qui la touche et à tout ce qui touche cette personne charmante Mme de Stainville, qui...

4. Hénault, qui avait écrit des vers aimables et son célèbre *Abrégé chronologique de l'histoire de France* (1744).

5. Allusion aux récits qui représentent les Italiens du moyen âge et du XVIe siècle comme usant parfois de lettres d'où se dégageait un poison subtil.

6. *L'abbé de Guasco* (1712-1781), né dans le Piémont, se fixa dès 1738 à Paris et fut membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

7. *Mairan* (1678-1771), illustre ma-

la Chine. Je crains d'y avoir mis trop de vivacité, et je serais au désespoir d'avoir fâché cet excellent homme. Si vous allez dîner aujourd'hui chez M. de Trudaine[1], vous l'y trouverez peut-être : en ce cas, je vous prie de sonder un peu s'il a mal pris ce que j'ai dit; et sur ce que vous me rendrez[2], j'agirai de façon avec lui qu'il soit convaincu du cas que je fais de son mérite et de son amitié.

thématicien et physicien, qui fut membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

1. *Trudaine* (1703-1769), directeur des ponts et chaussées.
2. *Rendrez*, répondrez, ferez savoir.

II

GEORGES-LOUIS LECLERC, COMTE DE

BUFFON

(1707-1788)

NOTICE

Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon.

Les lettres de Buffon ne sont ni bien éloquentes, ni d'un tour bien vif ou bien fin. Le style en est plutôt assez lourd, parfois même assez gauche. Elles ont pourtant le mérite de faire aimer celui qui les a écrites. Son âme s'y décèle, ouverte à tous les sentiments honnêtes, l'amitié, la reconnaissance, l'amour conjugal, l'amour paternel; les scrupules du savant s'y font jour avec ceux de l'administrateur[1] soucieux de ses devoirs envers le public et envers l'État. Au reste la lecture des lettres ne contrarie pas absolument l'idée que, d'après l'*Histoire naturelle* elle-même et les jugements des contemporains de Buffon, nous pouvions nous former de son caractère et de son esprit; mais elle l'adoucit et l'humanise pour ainsi dire. Au lieu de l'écrivain grand seigneur, un peu bouffi et hautain, qu'on s'est trop complu à nous représenter, les lettres nous font connaître un homme très sûr sans doute de son génie et de son autorité; mais cette assurance

1. On sait que Buffon fut nommé en 1739 intendant du Jardin du Roi (Jardin des Plantes).

même est une marque de sincérité, et elle a quelque chose de plus viril et de plus estimable que cette feinte et fade modestie, monnaie courante dont la plupart des écrivains payent des louanges qu'ils ne se verraient pas refuser sans mauvaise humeur. Affable et bon, Buffon n'a sans doute pas, dans ses lettres, l'élégante aisance d'un Voltaire ou d'un Galiani; mais il se fût, on le devine, consolé plus aisément qu'un Montesquieu de passer dans le monde pour un provincial et pour un homme de science, assez malhabile aux finesses de la conversation et de la littérature des salons. Tout ce qui sent l'affectation lui déplaît, comme tout ce qui s'écarte d'une vertu à la fois prudente et ferme : ce trait, qui résume son caractère, le distingue assez honorablement parmi tous les grands écrivains de son temps [1].

---

1. — A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE,

Fondée à Dijon par le président de Ruffet [2].

Montbard [3], le 8 juillet 1753.

Messieurs,

Le compliment que vous avez la bonté de me faire [4] est un nouveau suffrage aussi précieux pour moi que celui d'aucune autre compagnie. Il est des temps où les honneurs sont plus doux, et c'est quand on voudrait honorer une Société qui nous honore. J'étais dans ce cas, et je suis très satisfait d'avoir au moins un titre à vous offrir, et quelque chose à joindre aux sentiments de respect avec lesquels je suis, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

BUFFON.

1. Nous suivons le texte donné par M. Henri Nadault de Buffon, dans son édition de la *Correspondance* de Buffon (Paris, 1860).

2. *Richard de Ruffey* (1706-1794), président à la cour des comptes de Bourgogne, un des meilleurs amis de Buffon. La Société qu'il avait fondée était distincte de l'Académie de Dijon, avec laquelle elle se fondit par la suite, et dont Buffon faisait aussi partie.

3. Buffon était né et habitait au château de Montbard (aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Côte-d'Or et de l'arrondissement de Semur).

4. Buffon venait d'être élu à l'Académie française sans avoir fait (il le dit lui-même dans une lettre du 4 juillet) aucune visite, ni aucune démarche. Il prononça son discours de réception (*Discours sur le style*), le 25 août.

2. — A L'ABBÉ LE BLANC [1].

Montbard, le 23 novembre 1753.

J'ai reçu, mon cher ami, votre compliment avec d'autant plus de sensibilité que vous êtes plus en droit de penser que j'avais tort avec vous de ne vous avoir point parlé de mon mariage [2]. Je vous remercie donc très sincèrement de cette marque de votre amitié, et je ne puis mieux y répondre qu'en vous avouant tout bonnement le motif de mon silence. Il en était de cette affaire comme de quelques autres, sur lesquelles nous ne pensons pas tout à fait l'un comme l'autre; vous m'eussiez contredit ou blâmé, et je voulais l'éviter, parce que j'étais décidé et que, quelque cas que je fasse de mes amis, il y a des choses qu'on ne doit pas leur dire; et de ce nombre sont celles qu'ils désapprouvent, et auxquelles cependant on est déterminé. Au reste, je ne doute nullement, mon cher ami, de la part que vous voulez bien prendre à ma satisfaction, et je serais très fâché que vous eussiez vous-même quelque soupçon sur ma manière de penser. Les mauvais propos ne me feront jamais d'impression, parce que les mauvais propos ne viennent jamais que de mauvaises gens. Mme de Buffon, qui connaît votre ancienne amitié pour moi et qui vous a lu plus d'une fois, me charge de vous faire ses compliments et de vous dire qu'elle aime beaucoup vos lettres. Je compte partir le 15 décembre pour retourner à Paris, où j'espère vous voir souvent et vous renouveler l'assurance de mon attachement.

BUFFON.

1. *L'abbé Le Blanc* (1707-1781) avait connu Buffon, quand ils étaient tous deux élèves au collège des jésuites de Dijon; il resta toute sa vie son ami. Il a beaucoup écrit (lettres, tragédies, traductions), sans parvenir, quoiqu'il le désirât vivement, à entrer à l'Académie française.

2. Buffon avait épousé le 21 septembre 1752, une jeune fille noble et pauvre Mlle Marie-Françoise de Saint-Belin. Elle n'avait pas vingt ans, et Buffon en avait quarante-cinq. Ce mariage fut fort heureux, quoique plusieurs des amis de Buffon eussent cherché à l'en détourner.

3. — AU PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Montbard, le 21 novembre 1759.

Il faut que vous me pardonniez, mon cher président; j'écris très rarement, pour ne pas fatiguer mes yeux, qui sont devenus très faibles depuis un an. Je ne doute pas que vous n'ayez pris grande part à mes peines; j'ai perdu un enfant qui commençait à se faire entendre, c'est-à-dire aimer. Sa mère a aussi couru le plus grand danger, elle n'est encore qu'en convalescence. Elle me charge de vous remercier et Mme de Ruffey de l'intérêt que vous avez pris tous deux à sa situation. Quand elle sera rétablie, je compte l'emmener à Paris passer l'hiver. Nous ne nous y promettons pas un séjour agréable; tout y est cher, tout y est triste. Je viens d'envoyer ma vaisselle à votre Monnaie[1]; il vaut encore mieux qu'on ait demandé de l'argent aux gens aisés que d'avoir surchargé les pauvres. Vous qui êtes si honnête et si bon, ne gémissez-vous pas sur leurs malheurs? Adieu, mon cher ami; conservez-moi des sentiments qui me sont et seront toujours bien précieux. Donnez-moi de temps en temps de vos nouvelles, et soyez convaincu que personne ne vous est plus inviolablement attaché que moi. Mes respects à Mme de Ruffey.

BUFFON.

4. — A MADAME NECKER.

Montbard, le 25 octobre 1776.

Ma chère et très respectable amie,

J'apprends dans le moment que M. Necker vient d'être nommé directeur général des finances, pour en rendre

1. *Votre Monnaie.* Dijon était une des vingt-sept villes de France qui possédaient un hôtel des Monnaies sous l'ancienne monarchie. La pénurie du Trésor était venue à un point tel que Louis XV avait envoyé au mois d'octobre 1759 son argenterie à la Monnaie de Paris. Cet exemple fut naturellement suivi avec plus ou moins d'empressement et de générosité. Buffon envoya son argenterie tout entière.

compte directement au roi, sans dépendance du contrôleur général[1]. Cette bonne nouvelle m'a causé un mouvement de joie dont j'avais grand besoin pour me tirer de la profonde affliction que je ressens de la perte de mon respectable ami M. de Clugny[2], dont le mérite et les vertus m'étaient parfaitement connus. Mais je conviendrai partout, et d'abord avec vous, madame, de la supériorité des talents de M. Necker, et j'en ferais volontiers compliment à la nation entière. Faites-lui passer le mien, ma très chère madame; il en aura plus de grâce, et je suis sûr qu'il le jugera sincère. Il a dû s'apercevoir de la respectueuse estime que j'ai toujours eue pour lui, et je ne puis y ajouter que les assurances du véritable attachement et du respect que je vous ai voués à tous deux, et dont je vous supplie de ne pas douter, madame.

BUFFON.

5. — A L'ABBÉ BEXON[3].

Montbard, le 30 mars 1778.

Je vous envoie, mon très cher abbé, toutes mes notes sur les hérons, les courlis et ibis, les spatules[4], le pélican, le cygne, et une petite note sur le martin-pêcheur, et comme ce paquet était assez gros, je vous enverrai une autre fois les oiseaux guerriers, car je crois que ce sont les mêmes que ceux que vous appelez oiseaux combattants. Je joindrai à ce second envoi les notes sur les cigognes, la demoiselle de Numidie, le jabiru, l'oiseau royal[5], mais je ne conçois pas comment vous avez pu achever les perroquets en aussi peu de temps, et je vous prie d'en bien vérifier les descriptions avant de me les envoyer, car je n'en suis point pressé. Vous me ferez plaisir au con-

1. L'année suivante Necker devait prendre la place du contrôleur général avec le titre de directeur général des finances.

2. *M. de Clugny* était contrôleur général des finances.

3. *L'abbé Bexon* (1748-1784), collaborateur de Buffon, qui retouchait cependant ses articles.

4. *Spatules*, oiseaux à bec large, aplati et arrondi au bout en forme de spatule.

5. La demoiselle de Numidie et l'oiseau royal sont des oiseaux africains, de la famille des grues — le jabiru est du genre de la cigogne et se trouve en Afrique et en Amérique.

traire de m'envoyer tout de suite l'article des martins-pêcheurs; car, comme ils doivent aller avec les pics, et que j'ai un arrangement à prendre avec M. Gueneau[1] pour les articles qui doivent entrer dans le cinquième volume, il est nécessaire que je sache combien cet article des martins-pêcheurs contiendra de pages, et je vous serai obligé de me l'écrire tout de suite. Vous ne me marquez pas si le préambule des perroquets vous a fait plaisir; il me semble que la métaphysique de la parole y est assez bien jasée[2]. Au reste, vous me faites trop de remerciements[3], et, quoique je sois très sensible à la reconnaissance que vous avez la bonté de me marquer, je vous prie de croire que je n'avais pas besoin de nouvelles protestations pour être assuré de votre amitié. Je compte aussi sur celle de votre chère maman et de votre charmante sœur, et, comme vous ne parlez pas de leur départ, j'ai quelque espérance de les retrouver à mon retour, qui cependant ne sera guère que vers le 15 de mai. Faites-leur mes compliments très humbles, mon cher monsieur, et soyez sûr de tous les sentiments d'estime et d'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

BUFFON.

6. — A M. LE COMTE DE BUFFON[4],

Officier aux gardes françaises.

Le 26 août 1783.

Venez, mon cher fils, mais, si vous m'en croyez, ne venez pas seul; engagez M. de Faujas ou M. l'abbé Bexon[5]. Je ne serai pas tranquille si vous n'êtes pas

1. *Gueneau de Montbeillard* (1720-1785), le plus connu et le plus éloquent des collaborateurs de Buffon, qui a inséré plusieurs de ses descriptions dans l'*Histoire naturelle*.

2. Le discours sur les perroquets est une dissertation sur les différences qui distinguent l'instinct de l'intelligence.

3. A propos d'une augmentation du traitement que lui allouait Buffon.

4. Le fils de Buffon. Il venait d'être gravement malade. Il mourut à vingt-neuf ans sur l'échafaud en 1793.

5. Sur l'abbé Bexon, voir page 382, note 3. Barthélemy de Faujas de Saint-Fond (1741-1819), magistrat et géologue qui fut fréquemment en rapport avec Buffon.

2. — A L'ABBÉ LE BLANC [1].

Montbard, le 23 novembre 1753.

J'ai reçu, mon cher ami, votre compliment avec d'autant plus de sensibilité que vous êtes plus en droit de penser que j'avais tort avec vous de ne vous avoir point parlé de mon mariage [2]. Je vous remercie donc très sincèrement de cette marque de votre amitié, et je ne puis mieux y répondre qu'en vous avouant tout bonnement le motif de mon silence. Il en était de cette affaire comme de quelques autres, sur lesquelles nous ne pensons pas tout à fait l'un comme l'autre; vous m'eussiez contredit ou blâmé, et je voulais l'éviter, parce que j'étais décidé et que, quelque cas que je fasse de mes amis, il y a des choses qu'on ne doit pas leur dire; et de ce nombre sont celles qu'ils désapprouvent, et auxquelles cependant on est déterminé. Au reste, je ne doute nullement, mon cher ami, de la part que vous voulez bien prendre à ma satisfaction, et je serais très fâché que vous eussiez vous-même quelque soupçon sur ma manière de penser. Les mauvais propos ne me feront jamais d'impression, parce que les mauvais propos ne viennent jamais que de mauvaises gens. Mme de Buffon, qui connaît votre ancienne amitié pour moi et qui vous a lu plus d'une fois, me charge de vous faire ses compliments et de vous dire qu'elle aime beaucoup vos lettres. Je compte partir le 15 décembre pour retourner à Paris, où j'espère vous voir souvent et vous renouveler l'assurance de mon attachement.

BUFFON.

1. *L'abbé Le Blanc* (1707-1781) avait connu Buffon, quand ils étaient tous deux élèves au collège des jésuites de Dijon; il resta toute sa vie son ami. Il a beaucoup écrit (lettres, tragédies, traductions), sans parvenir, quoiqu'il le désirât vivement, à entrer à l'Académie française.

2. Buffon avait épousé le 21 septembre 1752, une jeune fille noble et pauvre Mlle Marie-Françoise de Saint-Belin. Elle n'avait pas vingt ans, et Buffon en avait quarante-cinq. Ce mariage fut fort heureux, quoique plusieurs des amis de Buffon eussent cherché à l'en détourner.

III

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

(1712-1778)

NOTICE

an-Jacques Rousseau.

On ne saurait être tenté de dire de l'auteur du *Contrat social* et de l'*Émile*, comme on l'a dit quelquefois de Voltaire, que sa *Correspondance* est la meilleure partie de son œuvre. C'est d'abord, sans doute, que, si grande qu'ait été l'influence de son génie sur le développement de notre littérature, Rousseau n'a pas tenu dans le monde autant de place que Voltaire ; c'est aussi qu'il avait l'esprit moins souple et moins curieux : les lettres de Rousseau ne nous en-
nent que de Rousseau, et par-dessus tout des persé-
s et des inimitiés auxquels il a été ou il a cru qu'il était
te. Mais la vraie raison de cette infériorité, c'est que les
de Rousseau n'ont plus beaucoup à apprendre sur son
et ses sentiments à qui connaît ses œuvres principales.
ıe chose que Voltaire ait laissé paraître de ses opinions
es livres, on ne connaît pas Voltaire lui-même, avec la
é et l'extrême mobilité de ses passions, pour avoir lu
le de Louis XIV et *Zaïre*, voire l'*Essai sur les mœurs* et
ıet, *Candide* et le *Traité sur la tolérance*. Au contraire

compte directement au roi, sans dépendance du contrôleur général[1]. Cette bonne nouvelle m'a causé un mouvement de joie dont j'avais grand besoin pour me tirer de la profonde affliction que je ressens de la perte de mon respectable ami M. de Clugny[2], dont le mérite et les vertus m'étaient parfaitement connus. Mais je conviendrai partout, et d'abord avec vous, madame, de la supériorité des talents de M. Necker, et j'en ferais volontiers compliment à la nation entière. Faites-lui passer le mien, ma très chère madame; il en aura plus de grâce, et je suis sûr qu'il le jugera sincère. Il a dû s'apercevoir de la respectueuse estime que j'ai toujours eue pour lui, et je ne puis y ajouter que les assurances du véritable attachement et du respect que je vous ai voués à tous deux, et dont je vous supplie de ne pas douter, madame.

BUFFON.

5. — A L'ABBÉ BEXON[3].

Montbard, le 30 mars 1778.

Je vous envoie, mon très cher abbé, toutes mes notes sur les hérons, les courlis et ibis, les spatules[4], le pélican, le cygne, et une petite note sur le martin-pêcheur, et comme ce paquet était assez gros, je vous enverrai une autre fois les oiseaux guerriers, car je crois que ce sont les mêmes que ceux que vous appelez oiseaux combattants. Je joindrai à ce second envoi les notes sur les cigognes, la demoiselle de Numidie, le jabiru, l'oiseau royal[5], mais je ne conçois pas comment vous avez pu achever les perroquets en aussi peu de temps, et je vous prie d'en bien vérifier les descriptions avant de me les envoyer, car je n'en suis point pressé. Vous me ferez plaisir au con-

1. L'année suivante Necker devait prendre la place du contrôleur général avec le titre de directeur général des finances.

2. *M. de Clugny* était contrôleur général des finances.

3. *L'abbé Bexon* (1748-1784), collaborateur de Buffon, qui retouchait cependant ses articles.

4. *Spatules*, oiseaux à bec large, aplati et arrondi au bout en forme de spatule.

5. La demoiselle de Numidie et l'oiseau royal sont des oiseaux africains, de la famille des grues — le jabiru est du genre de la cigogne et se trouve en Afrique et en Amérique.

III

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

(1712-1778)

NOTICE

Jean-Jacques Rousseau.

On ne saurait être tenté de dire de l'auteur du *Contrat social* et de l'*Émile*, comme on l'a dit quelquefois de Voltaire, que sa *Correspondance* est la meilleure partie de son œuvre. C'est d'abord, sans doute, que, si grande qu'ait été l'influence de son génie sur le développement de notre littérature, Rousseau n'a pas tenu dans le monde autant de place que Voltaire ; c'est aussi qu'il avait l'esprit moins souple et moins curieux : les lettres de Rousseau ne nous entiennent que de Rousseau, et par-dessus tout des persé-.ions et des inimitiés auxquels il a été ou il a cru qu'il était butte. Mais la vraie raison de cette infériorité, c'est que les tres de Rousseau n'ont plus beaucoup à apprendre sur son ›rit et ses sentiments à qui connaît ses œuvres principales. elque chose que Voltaire ait laissé paraître de ses opinions ıs ses livres, on ne connaît pas Voltaire lui-même, avec la 'acité et l'extrême mobilité de ses passions, pour avoir lu *Siècle de Louis XIV* et *Zaïre*, voire l'*Essai sur les mœurs* et *homet*, *Candide* et le *Traité sur la tolérance*. Au contraire

jamais écrivain ne s'exprima lui-même dans ses œuvres plus au vif que Rousseau. Jamais il n'y eut d'union plus intime entre les livres et les sentiments d'un auteur. On vante avec raison l'écrivain qui a su le premier trouver des mots appropriés pour rendre ces impressions fugaces et profondes dont une âme naturellement fière et rêveuse ne peut se défendre en présence des beaux spectacles de la nature. Mais cette nature, qu'il a tant célébrée, c'est surtout comme un refuge qu'il l'a aimée, comme une consolatrice, comme une amie qui ne trompe pas; comme une confidente muette qui se laisse interroger sans jamais contredire; comme un tableau mouvant et docile qui revêt tour à tour toutes les couleurs de l'imagination même qui le contemple et l'interprète. Quelle différence avec cette société factice dont la politesse mensongère et compliquée est une blessure pour l'orgueil plébéien de Rousseau, lors même qu'elle lui fait accueil! Incapables en effet de se réformer ou de s'assouplir, la gaucherie et la rudesse du citoyen de Genève s'opiniâtrent et prétendent se justifier. C'est ainsi qu'il est conduit tout à la fois à se détourner des salons pour ne vivre en communion qu'avec la nature, et à s'opposer, dans son individualité d'être sorti libre et bon des mains du Créateur, à la société artificielle des hommes. Cette société qu'il déteste, Rousseau, ce pur théoricien, ce pur idéaliste, ne s'efforce pas, quoi qu'on en ait dit, il ne croit probablement même pas possible, de la réformer en fait *hic et nunc*. Mais il reste que nul penseur n'a été plus fortement pénétré du sentiment de la valeur propre de l'individu; nul n'a cherché davantage à le dégager en idée des influences multiples qui l'oppriment ou le déforment. Ainsi ses théories sont d'accord avec ses instincts, et ce sont ses besoins les moins avoués peut-être, mais les plus intimes, qui lui inspirent ses plus originales constructions.

S'il en est ainsi, si l'union s'est faite si complète entre la vie de Rousseau et ses œuvres, que resterait-il à la correspondance à nous apprendre, et de quoi l'écrivain lui-même a-t-il pu remplir ses lettres, que de menues récriminations, de menus incidents, où les questions de personnes tiennent la plus grande place, et dont l'intérêt a dû s'évanouir un moment après qu'ils ont été soulevés? Ajouterons-nous, ce dont sans doute on ne s'étonnera pas, que le tour des lettres de Rousseau est souvent aussi peu aisé que les sujets en sont mesquins?

N'allons pas cependant jusqu'à l'injustice. Outre qu'il est plus d'un billet de Rousseau net et bien tourné, et plus d'une lettre étendue qui rappelle l'éloquence de ses plus belles pages, la *Correspondance* complète plus d'une fois les *Confessions*, et plus d'une fois aussi permet de les corriger. Les *Quatre lettres à M. de Malesherbes*, par exemple, ne sont pas seulement un des chefs-d'œuvre de notre langue; elles contiennent bien, comme l'auteur lui-même l'affirmait, « le vrai tableau de son caractère et les vrais motifs de toute sa conduite. » — Et l'inimitié qui, presque dès ses premiers succès, le sépara de Voltaire, l'hostilité nécessaire de ces deux esprits si peu faits pour se comprendre, où éclate-t-elle mieux que dans ces lettres solennelles, déclamatoires et sincères, que Rousseau adresse à Voltaire ou dans lesquelles il parle de lui? — C'est encore à travers la correspondance qu'il faut suivre l'histoire de ses ouvrages et les vicissitudes de ses exils. — En un mot, qui veut étudier Rousseau, c'est surtout par ses œuvres qu'il doit chercher à le connaître. Mais la correspondance est, aux œuvres, un commentaire, sinon suffisant, du moins nécessaire et parfois attachant[1].

---

1. — A MM. DE L'ACADÉMIE DE DIJON[2].

Paris, le 18 juillet 1750.

Messieurs,

Vous m'honorez d'un prix auquel j'ai concouru sans y prétendre, et qui m'est d'autant plus cher que je l'attendais moins. Préférant votre estime à vos récompenses, j'ai osé soutenir devant vous, contre vos propres intérêts, le parti que j'ai cru celui de la vérité, et vous avez couronné mon courage. Messieurs, ce que vous avez fait pour ma gloire ajoute à la vôtre. Assez d'autres jugements honoreront vos lumières; c'est à celui-ci qu'il appartient d'honorer votre intégrité.

Je suis, avec un profond respect, etc.

1. La lettre 11 est empruntée à la *Correspondance inédite*, publiée par M. Streckeisen-Moultou (Paris, 1861); nous suivons, pour les autres, le texte des éditions courantes de Jean-Jacques.

2. L'Académie de Dijon venait de couronner le *Discours* de Rousseau sur cette question : « Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. »

jamais écrivain ne s'exprima lui-même dans ses œuvres plus au vif que Rousseau. Jamais il n'y eut d'union plus intime entre les livres et les sentiments d'un auteur. On vante avec raison l'écrivain qui a su le premier trouver des mots appropriés pour rendre ces impressions fugaces et profondes dont une âme naturellement fière et rêveuse ne peut se défendre en présence des beaux spectacles de la nature. Mais cette nature, qu'il a tant célébrée, c'est surtout comme un refuge qu'il l'a aimée, comme une consolatrice, comme une amie qui ne trompe pas; comme une confidente muette qui se laisse interroger sans jamais contredire; comme un tableau mouvant et docile qui revêt tour à tour toutes les couleurs de l'imagination même qui le contemple et l'interprète. Quelle différence avec cette société factice dont la politesse mensongère et compliquée est une blessure pour l'orgueil plébéien de Rousseau, lors même qu'elle lui fait accueil! Incapables en effet de se réformer ou de s'assouplir, la gaucherie et la rudesse du citoyen de Genève s'opiniâtrent et prétendent se justifier. C'est ainsi qu'il est conduit tout à la fois à se détourner des salons pour ne vivre en communion qu'avec la nature, et à s'opposer, dans son individualité d'être sorti libre et bon des mains du Créateur, à la société artificielle des hommes. Cette société qu'il déteste, Rousseau, ce pur théoricien, ce pur idéaliste, ne s'efforce pas, quoi qu'on en ait dit, il ne croit probablement même pas possible, de la réformer en fait *hic et nunc*. Mais il reste que nul penseur n'a été plus fortement pénétré du sentiment de la valeur propre de l'individu; nul n'a cherché davantage à le dégager en idée des influences multiples qui l'oppriment ou le déforment. Ainsi ses théories sont d'accord avec ses instincts, et ce sont ses besoins les moins avoués peut-être, mais les plus intimes, qui lui inspirent ses plus originales constructions.

S'il en est ainsi, si l'union s'est faite si complète entre la vie de Rousseau et ses œuvres, que resterait-il à la correspondance à nous apprendre, et de quoi l'écrivain lui-même a-t-il pu remplir ses lettres, que de menues récriminations, de menus incidents, où les questions de personnes tiennent la plus grande place, et dont l'intérêt a dû s'évanouir un moment après qu'ils ont été soulevés? Ajouterons-nous, ce dont sans doute on ne s'étonnera pas, que le tour des lettres de Rousseau est souvent aussi peu aisé que les sujets en sont mesquins?

N'allons pas cependant jusqu'à l'injustice. Outre qu'il est plus d'un billet de Rousseau net et bien tourné, et plus d'une lettre étendue qui rappelle l'éloquence de ses plus belles pages, la *Correspondance* complète plus d'une fois les *Confessions*, et plus d'une fois aussi permet de les corriger. Les *Quatre lettres à M. de Malesherbes*, par exemple, ne sont pas seulement un des chefs-d'œuvre de notre langue; elles contiennent bien, comme l'auteur lui-même l'affirmait, « le vrai tableau de son caractère et les vrais motifs de toute sa conduite. » — Et l'inimitié qui, presque dès ses premiers succès, le sépara de Voltaire, l'hostilité nécessaire de ces deux esprits si peu faits pour se comprendre, où éclate-t-elle mieux que dans ces lettres solennelles, déclamatoires et sincères, que Rousseau adresse à Voltaire ou dans lesquelles il parle de lui? — C'est encore à travers la correspondance qu'il faut suivre l'histoire de ses ouvrages et les vicissitudes de ses exils. — En un mot, qui veut étudier Rousseau, c'est surtout par ses œuvres qu'il doit chercher à le connaître. Mais la correspondance est, aux œuvres, un commentaire, sinon suffisant, du moins nécessaire et parfois attachant[1].

---

1. — A MM. DE L'ACADÉMIE DE DIJON[2].

Paris, le 18 juillet 1750.

Messieurs,

Vous m'honorez d'un prix auquel j'ai concouru sans y prétendre, et qui m'est d'autant plus cher que je l'attendais moins. Préférant votre estime à vos récompenses, j'ai osé soutenir devant vous, contre vos propres intérêts, le parti que j'ai cru celui de la vérité, et vous avez couronné mon courage. Messieurs, ce que vous avez fait pour ma gloire ajoute à la vôtre. Assez d'autres jugements honoreront vos lumières; c'est à celui-ci qu'il appartient d'honorer votre intégrité.

Je suis, avec un profond respect, etc.

1. La lettre 11 est empruntée à la *Correspondance inédite*, publiée par M. Streckeisen-Moultou (Paris, 1861); nous suivons, pour les autres, le texte des éditions courantes de Jean-Jacques.

2. L'Académie de Dijon venait de couronner le *Discours* de Rousseau sur cette question : « Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. »

voir, et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parents et la Providence : voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre ; et si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paraît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, monsieur, retournez dans votre province; allez vivre dans le sein de votre famille, servez, soignez vos vertueux parents : c'est là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province que la fortune à poursuivre à Paris, surtout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manèges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait M. votre père, et il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence et le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency : peut-être ne seront-ils pas de votre goût, et je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre ; mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, monsieur, d'agréer mes salutations très humbles.

4. — A D'ALEMBERT [1].

Montmorency, le 25 juin 1758.

J'ai dû, monsieur, répondre à votre article GENÈVE : je l'ai fait, et je vous ai même adressé cet écrit. Je suis sensible aux témoignages de votre souvenir, et à l'honneur que j'ai reçu de vous en plus d'une occasion ; mais vous nous donnez un conseil pernicieux, et, si mon père

1. D'Alembert, dans l'article GENÈVE de l'*Encyclopédie*, avait exprimé le vœu que cette ville eût un théâtre. C'est pour protester contre ce vœu que Rousseau écrivit sa *Lettre sur les spectacles*, dont le billet qu'on va lire annonce l'envoi. Sur d'Alembert, voir page 432.

en avait fait autant, je n'aurais pu ni dû me taire. J'ai tâché d'accorder ce que je vous dois avec ce que je dois à ma patrie; quand il a fallu choisir, j'aurais fait un crime de balancer. Si ma témérité vous offense, vous n'en serez que trop vengé par la faiblesse de l'ouvrage. Vous y chercherez en vain les restes d'un talent qui n'est plus, et qui ne se nourrissait peut-être que de mon mépris pour mes adversaires [1]. Si je n'avais consulté que ma réputation, j'aurais certainement supprimé cet écrit; mais il n'est pas ici question de ce qui peut vous plaire ou m'honorer : en faisant mon devoir, je serai toujours assez content de moi et assez justifié près de vous.

5. — A M. MOULTOU [2].

A Montmorency, le 29 janvier 1760.

Si j'ai des torts avec vous, monsieur, je n'ai pas celui de ne les pas sentir et de ne me les pas reprocher. Mon silence est bien plus contre moi que contre vous; car comment répondre à une lettre qui m'honore si fort et où je me reconnais si peu? Je laisserai de votre lettre ce qui ne me convient pas; je ne vous rendrai point les éloges que vous me donnez; je suppose que vous n'aimeriez pas à les entendre, et je tâcherai de mériter dans la suite que vous en pensiez autant de moi.

Il y a un peu de la faute de M. Favre [3] si je vous ré-

1. Dans ses *Confessions* (II, x), Rousseau parle ainsi de la *Lettre sur les spectacles* : « C'est ici le premier de mes écrits où j'aie trouvé des charmes dans le travail. Jusqu'alors (*Discours sur les sciences et les arts; Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*) l'indignation de la vertu m'avait tenu lieu d'Apollon; la tendresse et la douceur d'âme m'en tinrent lieu cette fois. » Les injustices dont il se croyait l'objet, de la part de Grimm et de Mme d'Épinay l'avaient attristé, dit-il, sans l'aigrir. Puis il ajoute : « A tout cela se mêlait un certain attendrissement sur moi-même qui me sentais mourant et qui croyais faire au public mes derniers adieux. Loin de craindre la mort, je la voyais approcher avec joie : mais j'avais regret de quitter mes semblables, sans qu'ils sentissent tout ce que je valais, sans qu'ils sussent combien j'aurais mérité d'être aimé d'eux, s'ils m'avaient connu davantage. Voilà les secrètes causes du ton singulier qui règne dans cet ouvrage et qui tranche si prodigieusement avec celui du précédent. » (*Discours sur l'origine de l'inégalité.*)

2. *Pierre Moultou* (1730-1787), pasteur calviniste à Genève, un des plus sûrs amis de Jean-Jacques.

3. Premier syndic de la république de Genève.

ponds si tard. Il m'avait promis de me revenir voir, et je m'étais promis, après avoir causé un peu de temps avec lui, de lui remettre une lettre pour vous; je l'ai attendu, et il n'est point revenu. Je l'ai reçu avec simplicité, mais avec joie. Je n'imagine pas qu'une pareille réception puisse rebuter un Genevois et un ami de M. Moultou. Si cela pouvait être, mon intention serait bien mal remplie, et j'en serais véritablement affligé.

M. Favre avait un extrait[1] de votre sermon sur le luxe : il me l'a lu, et je l'ai prié de me le prêter pour le copier. M'entendez-vous, monsieur?

Au reste vous êtes le premier, que je sache, qui ait montré que la feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux. Le mal est que les chiens et les chevaux servent à ses plaisirs, et qu'à la fin les pauvres l'ennuient : à la fin, c'est un air de les laisser périr, comme c'en fut un d'abord de les assister.

J'ai peur qu'en montrant l'incompatibilité du luxe et de l'égalité vous n'ayez fait le contraire de ce que vous vouliez : vous ne pouvez ignorer que les partisans du luxe sont tous ennemis de l'égalité. En leur montrant comment il la détruit, vous ne ferez que le leur faire aimer davantage. Il fallait faire voir, au contraire, que l'opinion tournée en faveur de la richesse et du luxe anéantit l'inégalité des rangs, et que tout crédit gagné par les riches est perdu pour les magistrats[2]. Il me semble qu'il y aurait là-dessus un autre sermon bien plus utile à faire, plus profond, plus politique encore, et dans lequel, en faisant votre cour, vous diriez des vérités très importantes et dont tout le monde serait frappé.

Vous me parlez de ce Voltaire! Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres? Le malheureux a perdu

1. *Un extrait*, dans la langue courante du XVIIIe siècle, désigne à peu près ce que nous appelons aujourd'hui une analyse critique, un compte rendu.

2. Il veut dire que les lois, et par conséquent ceux qui les portent ou qui les font exécuter, ont moins de force et de crédit dans un pays où l'amour des richesses, le désir d'en acquérir, l'admiration et la servilité à l'égard de ceux qui les ont acquises sont les sentiments qui possèdent toutes les âmes.

ma patrie[1] : je le haïrais davantage si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talents qu'un opprobre de plus qui le déshonore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talents ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur. O Genevois! il vous paye bien de l'asile que vous lui avez donné. Il ne savait plus où aller faire du mal ; vous serez ses dernières victimes. Je ne crois pas que beaucoup d'autres hommes sages soient tentés d'avoir un tel hôte après vous.

Ne nous faisons plus illusion, monsieur ; je me suis trompé dans ma lettre à M. d'Alembert[2] : je ne croyais pas nos progrès si grands, ni nos mœurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède ; il ne nous faut plus que des palliatifs, et la comédie en est un[3]. Homme de bien, ne perdez pas votre ardente éloquence à nous prêcher l'égalité, vous ne seriez plus entendu. Nous ne sommes encore que des esclaves ; apprenez-nous, s'il se peut, à n'être pas des méchants, *non ad vetera instituta, quæ jam pridem, corruptis moribus, ludibrio sunt, revocans*[4], mais en retardant le progrès du mal par des raisons d'intérêt, qui seules peuvent toucher des hommes corrompus. Adieu, monsieur, je vous embrasse.

P.-S. — J'allais faire partir ma lettre quand M. Favre est entré. J'ai été charmé de voir qu'il n'était pas mécon-

1. Rousseau avait dû être une première fois blessé par la lettre que Voltaire lui avait écrite après voir lu le *Discours sur l'inégalité* (voir page 76). Depuis il avait lui-même combattu dans une lettre adressée à Voltaire lui-même la philosophie que celui-ci avait exposée dans son poème sur *le Désastre de Lisbonne*, où il nie la providence divine. La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* avait achevé de mécontenter Voltaire. Rousseau y reprochait à l'illustre écrivain, retiré dans son château des Délices (voir page 74, note 1), de vouloir inspirer le goût du théâtre aux Genevois. C'est le même grief auquel il fait allusion ici avec plus de franchise et d'acrimonie.

2. La *Lettre sur les spectacles* (voir les notes de la lettre précédente).

3. *Et la comédie en est un.* Phrase importante et qu'il faut recueillir parce qu'elle fait bien comprendre la vraie pensée de Rousseau. Il eût mieux valu que le théâtre — comme en général les sciences et les arts — ne se développât jamais : heureuses les nations, s'il en est, qui ne le connaissent pas encore ! Ne leur en donnons pas le goût. Mais dans les nations déjà vieilles et corrompues, les sciences et les arts sont, en un sens, des palliatifs de cette corruption, et vouloir les détruire chez elles, ce serait joindre la grossièreté de la barbarie à la corruption des mœurs.

4. Non en ramenant les hommes aux anciennes coutumes, qui sont depuis longtemps, au milieu de la corruption des mœurs, tournées en dérision.

tent de moi. J'ai passé avec lui une demi-journée agréable, nous avons parlé de vous. Il m'a dit que vous méditiez un second sermon sur la même matière; j'en suis fort aise. Bonjour.

6. — A M. DUCHESNE, LIBRAIRE.

En lui renvoyant la comédie des Philosophes [1].

21 mai 1760.

En parcourant, monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous n'avez pas voulu me faire une injure; mais vous ignorez ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci et calomnié dans ce libelle.

7. — A VOLTAIRE

Montmorency, le 17 juin 1760.

Je ne pensais pas, monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous. Mais apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 a été imprimée à Berlin [2], je

1. « Diderot, ayant très imprudemment offensé Mme la princesse de Robeck, fille de M. de Luxembourg, Palissot, qu'elle protégeait, la vengea par la comédie des *Philosophes*, dans laquelle je fus tourné en ridicule, et Diderot extrêmement maltraité. L'auteur m'y ménagea davantage, moins, je pense, à cause de l'obligation qu'il m'avait, que de peur de déplaire au père de sa protectrice, dont il savait que j'étais aimé. Le libraire Duchesne, qu'alors je ne connaissais point, m'envoya cette pièce quand elle fut imprimée : et je soupçonne que ce fut par l'ordre de Palissot, qui crut peut-être que je verrais avec plaisir déchirer un homme avec lequel j'avais rompu. Il se trompa fort. En rompant avec Diderot, que je croyais moins méchant qu'indiscret et faible, j'ai toujours conservé dans l'âme de l'attachement pour lui, même de l'estime et du respect pour notre ancienne amitié, que je sais avoir été longtemps aussi sincère de sa part que de la mienne. » (*Confessions*, II, x.) — Palissot (1730-1814), avait précédemment attaqué Rousseau dans une petite comédie, *le Cercle* (1755) : le roi Stanislas, devant qui la pièce fut représentée, s'en montra fort mécontent, et c'est Rousseau lui-même qui intervint en faveur de l'auteur (c'est à quoi il fait allusion dans le passage qu'on vient de lire). La comédie des *Philosophes* (1760) est une satire aussi plate que faiblement composée, et qui ne dut qu'au scandale son succès éphémère.

2. Il s'agit d'une longue et élo-

dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

Cette lettre vous ayant été réellement adressée, n'était point destinée à l'impression. Je la communiquai, sous condition, à trois personnes, à qui les droits de l'amitié ne me permettaient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettaient encore moins d'abuser de leur dépôt, en violant leur promesse. Ces trois personnes sont : Mme de Chenonceaux, belle-fille de Mme Dupin, Mme la comtesse d'Houdetot, et un Allemand nommé M. Grimm[1]. Mme de Chenonceaux souhaitait que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentement pour cela. Je lui dis qu'il dépendait du vôtre. Il vous fut demandé; vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

Cependant M. l'abbé Trublet[2], avec qui je n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire, par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey[3], il y avait lu cette même lettre, avec un avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, qu'il l'a trouvée il y a quelques semaines chez les libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparaissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son journal.

Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très sûr que, jusqu'ici, l'on n'avait pas même ouï parler à Paris de cette lettre; il est très sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de M. For-

quente dissertation envoyée, sous forme de lettre, par Rousseau à Voltaire, et dans laquelle le premier s'efforce de réfuter les théories exposée par le second dans son poème sur *le Désastre de Lisbonne* et de prouver l'existence d'une Providence.

1. *Mme Dupin*, femme d'un fermier général, qui, célèbre elle-même par son esprit et sa beauté, fut une des protectrices de Jean-Jacques. *Mme d'Houdetot* (1730-1813), belle-sœur de Mme d'Epinay. *Grimm* (1723-1807), né à Ratisbonne, très répandu alors dans la société française, adressait, sur le mouvement littéraire, une correspondance suivie à plusieurs princes d'Allemagne et à Catherine II. Rousseau, d'abord son ami, le considérait en ennemi depuis 1757.

2. *Trublet* (1697-1770), l'une des victimes de l'esprit de Voltaire, auteur d'*Essais de morale et de littérature* qui furent estimés des contemporains.

3. *Formey* (1711-1797), né à Berlin, descendant d'une famille de réfugiés français, pasteur et professeur, donna plusieurs ouvrages de critique et de philosophie.

mey, n'a pu lui venir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, ou d'une des trois personnes que je viens de nommer. Enfin, il est très sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite : vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous serait aisé, si la chose en valait la peine, de remonter à la source et de vérifier le fait.

Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas : mais cet exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela ; mais si je ne pouvais éviter qu'elle le fût, et qu'instruit à temps je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterais pas à la faire imprimer moi-même. Cela me paraît juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne et vous pouvez compter qu'elle ne sera point imprimée sans votre aveu, qu'assurément je n'aurai pas l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit pas au public ; mais si vous en vouliez faire une pour être publiée et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève [1] pour le prix de l'asile que vous y avez reçu : vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux ; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez

1. Voir page 393, note 1.

voulu : mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute : je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur.

8. — A M. DE MALESHERBES [1].

De Montmorency, le 4 janvier 1762.

J'aurais moins tardé, monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré, si j'avais mesuré ma diligence à répondre sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il fallait donner quelques jours aux importunités de ces temps-ci [2], pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer [3], je suis très content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espèce de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite ; mais ils sont certainement plus près de la vérité que ceux que me prêtent ces hommes de lettres qui, donnant tout à la réputation, jugent de mes sentiments par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachements pour l'être si fort à l'opinion publique ; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils le supposent. Celui pour qui

1. Rousseau attribuait aux menées de ses ennemis certains retards apportés à la publication de son *Emile* (1761). Malesherbes, alors directeur de la librairie, et qui lui était très favorable, lui écrivit pour lui reprocher doucement de se rendre malheureux à plaisir. Rousseau lui répondit par une suite de quatre lettres, qui furent dès lors publiées. Nous donnons ici les trois premières.

2. Les visites et compliments à l'occasion du jour de l'an.

3. Allusion aux retards que subissait l'impression d'*Emile*.

la fortune et l'espoir de parvenir ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au désir de faire parler de lui; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connaître[1], soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avais, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi qu'avec ceux que je vois dans le monde; et la société dont mon imagination fait les frais dans ma retraite achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O monsieur! combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étais, c'est à Paris qu'une bile noire rongeait mon cœur, et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude : ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'âme qui ne se joue point, et sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver vous a pu faire porter un jugement contraire : mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême...

Longtemps je me suis abusé moi-même sur la cause de

1. Le *Discours sur les sciences et les arts* (voir page 387, note 2), le premier ouvrage qui ait attiré sur Rousseau l'attention du public, fut publié en 1750 : il avait alors trente-huit ans.

cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes ; je l'attribuais au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, et, par contre-coup, à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyais mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étais bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je me suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre, et que malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venait d'une autre cause, et que ces espèces de jouissances n'étaient point celles qu'il me fallait.

Quelle est donc enfin cette cause ? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune, et la réputation même, ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse; mais cette paresse est incroyable : tout l'effarouche ; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables ; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle ; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits ; car tout bienfait exige reconnaissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir. En un mot, l'espèce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirais cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi; et j'ai cent fois pensé que je n'aurais pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait, dans ma jeunesse, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour bu

la fortune et l'espoir de parvenir ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au désir de faire parler de lui; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connaître[1], soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avais, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi qu'avec ceux que je vois dans le monde; et la société dont mon imagination fait les frais dans ma retraite achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O monsieur! combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étais, c'est à Paris qu'une bile noire rongeait mon cœur, et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude : ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'âme qui ne se joue point, et sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver vous a pu faire porter un jugement contraire : mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême...

Longtemps je me suis abusé moi-même sur la cause de

1. Le *Discours sur les sciences et les arts* (voir page 387, note 2), le premier ouvrage qui ait attiré sur Rousseau l'attention du public, fut publié en 1750 : il avait alors trente-huit ans.

Avec tout cela, je mourrai plein d'espoir dans le
uprême, et très persuadé que, de tous les hommes
i connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

9. — AU MÊME.

A Montmorency, le 12 janvier 1762.

ontinue, monsieur, à vous rendre compte de moi,
e j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus
rable est d'être connu à demi; et, puisque mes
ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume
e ma franchise me la doive ôter.
âme paresseuse qui s'effraye de tout soin, un tem-
ent ardent, bilieux, facile à s'affecter, et sensible à
qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le
caractère; et ces deux contraires composent pour-
fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette
n par des principes, elle existe pourtant; je le sens,
est plus certain, et j'en puis du moins donner par
ts une espèce d'historique qui peut servir à la con-
. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais
e un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne
jeté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba
ı main; à huit, je le savais par cœur; j'avais lu tous
nans; ils m'avaient fait verser des seaux de larmes
l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là
na dans le mien ce goût héroïque et romanesque
ı fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva
dégoûter de tout, hors de ce qui ressemblait à mes
Dans ma jeunesse, que[1] je croyais trouver dans le
les mêmes gens que j'avais connus dans mes livres,
livrais sans réserve à quiconque savait m'en impo-
r un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe.
actif, parce que j'étais fou; à mesure que j'étais
apé, je changeais de goûts, d'attachements, de
s; et dans tous ces changements, je perdais toujours

[1] orsque.

ma peine et mon temps, parce que je cherchais toujours ce qui n'était point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu à peu près l'espoir de le trouver, et par conséquent le zèle de le chercher. Aigri par les injustices que j'avais éprouvées, par celles dont j'avais été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple et la force des choses m'avaient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siècle et mes contemporains ; et, sentant que je ne trouverais point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu à peu détaché de la société des hommes, et je m'en suis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé, que je la pouvais cultiver sans peine, sans risque, et la trouver toujours sûre et telle qu'il me la fallait.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même et des autres, je cherchais inutilement à rompre les liens qui me tenaient attaché à cette société que j'estimais si peu, et qui m'enchaînaient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimais ceux de la nature, et qui n'étaient que ceux de l'opinion : tout à coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avais à faire pour moi-même et à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur était sans cesse en contradiction avec mon esprit, et que je me sentais encore porté à aimer, avec tant de raisons de les haïr. Je voudrais, monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui fait dans ma vie une si singulière époque, et qui me sera toujours présent, quand je vivrais éternellement.

J'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes, j'avais dans ma poche un *Mercure de France* [1], que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon [2], qui a donné lieu à mon premier écrit [3]. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi

1. Le *Mercure de France*, qui continuait le *Mercure galant*, fondé en 1672, fut, de 1724 à 1791, le principal des journaux littéraires de la France. — Diderot (voir page 229) avait été enfermé au château de Vincennes à la suite de la publication de sa *Lettre sur les aveugles*.

2. « Si le développement des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs.

3. Voir page 398, note 1.

à cette lecture : tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais. O monsieur! si j'avais jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social! avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions! avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois principaux de mes écrits ; savoir, ce premier *Discours*, celui de l'*Inégalité*, et le *Traité de l'éducation*[1] ; lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu ; et il n'y eut d'écrit là-dessus que la *Prosopopée de Fabricius*[2]. Voilà comment, lorsque j'y pensais le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait du premier succès et les critiques des barbouilleurs me jetèrent tout de bon dans la carrière. Avais-je quelque vrai talent pour écrire? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé : ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre qui m'a fait choisir et mériter ma devise[3], et m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avais écrit que pour

1. *Émile ou De l'éducation.*
2. Passage célèbre du *Discours sur les sciences et les arts.*
3. *Vitam impendere vero* (sacrifier sa vie à la vérité) : c'est un mot de Juvénal (satire IV).

écrire, je suis convaincu que l'on ne m'aurait jamais

Après avoir découvert, ou cru découvrir, dans fausses opinions des hommes, la source de leurs misè et de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avait que c mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux m même, que mes maux et mes vices me venaient bien pl de ma situation que de moi-même. Dans le même tem une maladie [1], dont j'avais dès l'enfance senti les premiè atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, mal toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai p été longtemps la dupe, je jugeai que si je voulais ê conséquent, et secouer une fois de dessus mes épaules pesant joug de l'opinion, je n'avais pas un moment perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez courage, et je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec u fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il r a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus et j encore tous les jours à combattre pour me maintenir sa cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que dep dix ans j'ai un peu dérivé ; mais si j'estimais seleme en avoir encore quatre à vivre, on me verrait donn une deuxième secousse, et remonter tout au moins à m premier niveau, pour n'en plus guère redescendre ; c toutes les grandes épreuves sont faites, et il est désorm démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je r suis mis [2] est le seul où l'homme puisse vivre bon heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, et seul où on ne se trouve jamais pour son propre avanta dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits a bea coup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut ê cru bon auteur, pour se faire impunément mauvais piste [3], et ne pas manquer de travail pour cela. Sans premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'aut

1. C'est une maladie de la vessie.

2. *L'état où je me suis mis :* la résolution de vivre dans la solitude, et éloigné de Paris. Rousseau demeurait alors à Montmorency, dans une dépendance du château, qui appartenait au m chal de Luxembourg.

3. Rousseau s'obstina toujo même dans le temps de sa p grande célébrité, à exercer le tier de copiste de musique.

et peut-être cela m'aurait-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterais pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvénients attachés à cette même réputation, quand on ne veut point être esclave, et qu'on veut vivre isolé et indépendant. Ce sont ces inconvénients en partie qui m'ont chassé de Paris, et qui, me poursuivant encore dans mon asile, me chasseraient très certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville était ces foules de prétendus amis qui s'étaient emparés de moi, et qui, jugeant de mon cœur par les leurs, voulaient absolument me rendre heureux à leur mode, et non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce temps-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; et, vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espère plus survivre à l'impression du recueil de tous : mais si, contre mon attente, je puis aller jusque-là et prendre une fois congé du public, croyez, monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. *O utinam*[1]! O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, monsieur, et vous aurez encore peut-être au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, et peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grâce; pour recopier ces longs fatras, il faudrait les refaire, et en vérité, je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, et mon état[2] ne me permet pas d'écrire longtemps de suite.

1. Oh! plaise au ciel!

2. L'état de ma santé.

10. — AU MÊME.

A Montmorency, le 26 janvier 1762.

Après vous avoir exposé, monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrais vous parler de mon état moral dans ma retraite. Mais je sens qu'il est bien tard; mon âme aliénée d'elle-même est toute à mon corps : le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout à coup. C'est de mon bonheur que je voudrais vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et l'y ai trouvée. Spartien[1] dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant, sans mécontentement personnel, quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept.* Voilà ce que je puis dire à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756[2].

Je ne saurais vous dire, monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. Oh! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers! chacun voudrait s'en faire un semblable; la paix régnerait sur la terre; les hommes ne songeraient plus à se nuire, et il n'y aurait plus de méchants quand nul n'aurait intérêt à l'être. Mais de quoi jouissais-je enfin quand j'étais seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblais autour de moi tout ce qui pouvait flatter mon cœur; mes désirs

1. *Spartien*, historien latin du IVe siècle après Jésus-Christ.

2. Le jour où il quitta Paris, pour aller demeurer à Montmorency.

taient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus ·oluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent ɔis plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités. Quand mes douleurs me font tristement mesurer la ɔngueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'emêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je ıe distrais de mon état présent, en songeant aux divers vénements de ma vie; et les repentirs, les doux souveirs, les regrets, l'attendrissement, se partagent le soin e me faire oublier quelques moments mes souffrances. uels temps croiriez-vous, monsieur, que je me rappelle ; plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves? Ce e sont point les plaisirs de ma jeunesse; ils furent trop ares, trop mêlés d'amertume, et sont déjà trop loin de noi. Ce sont ceux de ma retraite; ce sont mes promeades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, ue j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne t simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma ·ieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches le la forêt, avec la nature entière et son inconcevable ıuteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, conempler son lever dans mon jardin; quand je voyais ommencer une belle journée, mon premier souhait était ue ni lettres ni visites n'en vinssent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remlissais tous avec plaisir, parce que je pouvais les remettre ı un autre temps, je me hâtais de dîner pour échapper ıux importuns, et me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardents, je parais par le grand soleil avec le fidèle Achate[1], pressant le as dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de ıoi avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois avais pu doubler un certain coin, avec quel battement e cœur, avec quel pétillement de joie je commençais à espirer en me sentant sauvé, en me disant : « Me voilà ıaître de moi pour le reste de ce jour! » J'allais alors 'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage

1. Son chien. Achate est, dans *Énéide* de Virgile, le plus fidèle compagnon d'Énée, et son nom est devenu proverbial.

10. — AU MÊME.

A Montmorency, le 26 janvier 1762.

Après vous avoir exposé, monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrais vous parler de mon état moral dans ma retraite. Mais je sens qu'il est bien tard; mon âme aliénée d'elle-même est toute à mon corps : le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout à coup. C'est de mon bonheur que je voudrais vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et l'y ai trouvée. Spartien[1] dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant, sans mécontentement personnel, quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept.* Voilà ce que je puis dire à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756[2].

Je ne saurais vous dire, monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. Oh! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers! chacun voudrait s'en faire un semblable; la paix régnerait sur la terre; les hommes ne songeraient plus à se nuire, et il n'y aurait plus de méchants quand nul n'aurait intérêt à l'être. Mais de quoi jouissais-je enfin quand j'étais seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblais autour de moi tout ce qui pouvait flatter mon cœur; mes désirs

1. *Spartien*, historien latin du IVe siècle après Jésus-Christ.

2. Le jour où il quitta Paris, pour aller demeurer à Montmorency.

un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir, un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avais pas d'idée, et dont pourtant je sentais le besoin. Hé bien, monsieur, cela même était jouissance, puisque j'en étais pénétré d'un sentiment très vif, et d'une tristesse attirante, que je n'aurais pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors, l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas, je me sentais, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit; j'étouffais dans l'univers; j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que, si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serais senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois : « O grand Être! ô grand Être! » sans pouvoir dire ni penser rien de plus.

Ainsi s'écoulaient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées : et quand le coucher du soleil me faisait songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyais n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensais en pouvoir jouir davantage encore; et, pour réparer le temps perdu, je me disais : « Je reviendrai demain. »

Je revenais à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content; je me reposais agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, dans imaginer, sans rien faire autre chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvais mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupais de grand appétit dans mon petit domestique; nulle image de servitude et de dépendance ne troublait la bienveillance qui nous

unissait tous. Mon chien lui-même était mon ami, non mon esclave ; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaieté durant toute la soirée témoignait que j'avais vécu seul tout le jour ; j'étais bien différent quand j'avais vu de la compagnie ; j'étais rarement content des autres, et jamais de moi. Le soir, j'étais grondeur et taciturne : cette remarque est de ma gouvernante, et, depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette [1], je trouvais dans mon lit un repos de corps et d'âme cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurais borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre ôte à l'esprit sa liberté ; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi ; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi le moment de les goûter sans distraction [2].

11. — A M. PHILIBERT CRAMER [3].

Motiers, 13 octobre 1764.

Je viens, monsieur, de tirer sur vous, selon la permission que vous m'en avez donnée, une lettre de treize cents livres de France, à dix jours de vue, payable à l'ordre de MM. Borel, Bosset et Guyenet [4]. Agréez mes excu-

1. Instrument de musique à clavier, qui a été remplacé par le piano.

2. C'est-à-dire le moment où il mourra, où il sentira son âme débarrassée du fardeau de son corps malade.

3. Libraire de Genève.

4. C'est-à-dire qu'il a envoyé, en manière de payement ou pour ob-

un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir, un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avais pas d'idée, et dont pourtant je sentais le besoin. Hé bien, monsieur, cela même était jouissance, puisque j'en étais pénétré d'un sentiment très vif, et d'une tristesse attirante, que je n'aurais pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors, l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas, je me sentais, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit; j'étouffais dans l'univers; j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que, si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serais senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois : « O grand Être! ô grand Être! » sans pouvoir dire ni penser rien de plus.

Ainsi s'écoulaient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées : et quand le coucher du soleil me faisait songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyais n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensais en pouvoir jouir davantage encore; et, pour réparer le temps perdu, je me disais : « Je reviendrai demain. »

Je revenais à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content; je me reposais agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, dans imaginer, sans rien faire autre chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvais mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupais de grand appét dans mon petit domestique; nulle image de servitude de dépendance ne troublait la bienveillance qui no

unissait tous. Mon chien lui-même était mon ami, non mon esclave ; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaieté durant toute la soirée témoignait que j'avais vécu seul tout le jour ; j'étais bien différent quand j'avais vu de la compagnie ; j'étais rarement content des autres, et jamais de moi. Le soir, j'étais grondeur et taciturne : cette remarque est de ma gouvernante, et, depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette [1], je trouvais dans mon lit un repos de corps et d'âme cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurais borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre ôte à l'esprit sa liberté ; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi ; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi le moment de les goûter sans distraction [2].

11. — A M. PHILIBERT CRAMER [3].

Motiers, 13 octobre 1764.

Je viens, monsieur, de tirer sur vous, selon la permission que vous m'en avez donnée, une lettre de treize cents livres de France, à dix jours de vue, payable à l'ordre de MM. Borel, Bosset et Guyenet [4]. Agréez mes excu-

1. Instrument de musique à clavier, qui a été remplacé par le piano.

2. C'est-à-dire le moment où il mourra, où il sentira son âme débarrassée du fardeau de son corps malade.

3. Libraire de Genève.

4. C'est-à-dire qu'il a envoyé, en manière de payement ou pour ob-

le vieil homme, et, hors quelques amis parmi lesquels je vous compte, j'oublie tout ce qui se rapporte à cette terre étrangère qui s'appelle le continent. Les auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde auxquelles je ne prends plus de part et que je me vais hâter d'oublier. Je ne puis jouir encore des charmes de la campagne, ce pays étant enseveli sous la neige; mais, en attendant, je me repose de mes longues courses, je prends haleine, je jouis de moi, et me rends le témoignage que, pendant quinze ans que j'ai eu le malheur d'exercer le triste métier d'homme de lettres, je n'ai contracté aucun des vices de cet état; l'envie, la jalousie, l'esprit d'intrigue et de charlatanerie n'ont pas un instant approché de mon cœur. Je ne me sens pas même aigri par les persécutions, par les infortunes, et je quitte la carrière aussi sain de cœur que j'y suis entré. Voilà, cher Coindet, la source du bonheur que je vais goûter dans ma retraite, si l'on veut bien m'y laisser en paix. Les gens du monde ne conçoivent pas qu'on puisse vivre heureux et content vis-à-vis de soi; et moi, je ne conçois pas qu'on puisse être heureux d'une autre manière. De quoi sera-t-on content dans la vie, si on ne l'est pas du seul homme qu'on ne quitte point? Voilà bien de la morale pour un homme du monde, mais pas trop pour un ermite. Au lieu de vous parler de vous, je vous parle de moi; cela n'est pas fort poli, sans doute, mais cela est tout naturel. Usez-en de même avec moi, parlez-moi de vous à votre tour, et soyez sûr de me faire grand plaisir. La difficulté est de me faire parvenir vos lettres; car, pour plusieurs bonnes raisons, je n'en reçois aucune par la poste, qui ne vient pas jusqu'au village voisin de cette maison. En attendant d'autres arrangements plus commodes, faites remettre votre lettre à Londres, chez M. Davenport, *next door lord Egremont, Piccadilly*[1]. Par ce moyen elle me parviendra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. La porte à côté de lord Egremont, dans Piccadilly (quartier de Londres).

LUC DE CLAPIERS, MARQUIS DE

VAUVENARGUES

(1715-1747)

NOTICE

Né en 1715, Vauvenargues est mort dans sa trente-deuxième année : on ne saurait donc s'étonner que son œuvre ne soit pas très abondante, et que la forme même n'en paraisse pas toujours achevée. Mais la fierté mélancolique de son âme, qui se peint dans tous ses écrits, suffit pour le distinguer de tous nos moralistes, comme il se distingue par sa foi religieuse, ou plutôt par son aspiration à la foi, sentiment vivace en lui, encore qu'anxieux et mal assuré, de tous les philosophes de son temps. Nulle vie n'apparaîtra plus noble, et, en un certain sens, plus enviable, quoique très digne de pitié, que celle que nous voyons se dérouler à travers les cent quarante lettres qui nous restent de Vauvenargues. Il y découvre, pour ses amis les plus intimes, tous les trésors de son cœur et toutes les délicatesses de son esprit. Il y revit d'abord les rêves héroïques de son enfance. Puis il est au camp, épris de la gloire guerrière, supportant sans plainte les plus dures épreuves, et d'ailleurs conservant, au milieu de la vie du régiment, une sorte de gravité juvénile avec la curiosité des choses de l'esprit et le goût des analyses délicates. Mais la rigueur de la campagne de Bohême (1742) a achevé de ruiner une santé toujours chétive, sans qu'aucune occasion se soit offerte à Vauvenargues de conquérir enfin cette renommée dont il est avide. Désespérant de servir désormais avec éclat dans l'armée, il sollicite un poste dans la diplomatie, ne l'obtient pas, et s'éteint dans une lente agonie que les soucis d'argent rendent plus douloureuse encore. Quelques-unes des lettres de cette

le vieil homme, et, hors quelques amis parmi lesquels je vous compte, j'oublie tout ce qui se rapporte à cette terre étrangère qui s'appelle le continent. Les auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde auxquelles je ne prends plus de part et que je me vais hâter d'oublier. Je ne puis jouir encore des charmes de la campagne, ce pays étant enseveli sous la neige; mais, en attendant, je me repose de mes longues courses, je prends haleine, je jouis de moi, et me rends le témoignage que, pendant quinze ans que j'ai eu le malheur d'exercer le triste métier d'homme de lettres, je n'ai contracté aucun des vices de cet état; l'envie, la jalousie, l'esprit d'intrigue et de charlatanerie n'ont pas un instant approché de mon cœur. Je ne me sens pas même aigri par les persécutions, par les infortunes, et je quitte la carrière aussi sain de cœur que j'y suis entré. Voilà, cher Coindet, la source du bonheur que je vais goûter dans ma retraite, si l'on veut bien m'y laisser en paix. Les gens du monde ne conçoivent pas qu'on puisse vivre heureux et content vis-à-vis de soi; et moi, je ne conçois pas qu'on puisse être heureux d'une autre manière. De quoi sera-t-on content dans la vie, si on ne l'est pas du seul homme qu'on ne quitte point? Voilà bien de la morale pour un homme du monde, mais pas trop pour un ermite. Au lieu de vous parler de vous, je vous parle de moi; cela n'est pas fort poli, sans doute, mais cela est tout naturel. Usez-en de même avec moi, parlez-moi de vous à votre tour, et soyez sûr de me faire grand plaisir. La difficulté est de me faire parvenir vos lettres; car, pour plusieurs bonnes raisons, je n'en reçois aucune par la poste, qui ne vient pas jusqu'au village voisin de cette maison. En attendant d'autres arrangements plus commodes, faites remettre votre lettre à Londres, chez M. Davenport, *next door lord Egremont, Piccadilly*[1]. Par ce moyen elle me parviendra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. La porte à côté de lord Egremont, dans Piccadilly (quartier de Londres).

1. — AU MARQUIS DE MIRABEAU [1].

A Verdun [2], le 22 mars 1740.

Mon cher Mirabeau, vous me dites mille douceurs su le séjour qui me convient [3]; je sens toute l'amitié qu vous me témoignez sur cela, j'en suis vivement touch Je ne sais pas encore où je passerai l'hiver; ce sera Aix, ou à Metz; je crois que je connais bien les agrémen de Paris, mais ils ne sont pas faits pour moi. Vous m parlez de la douceur d'y vivre, avec quelques amis; je n crois pas d'en [4] avoir là, pas même des connaissances. hais le jeu comme la fièvre, et le commerce des femm comme je n'ose pas dire; celles qui pourraient me tc cher ne voudraient seulement pas jeter un regard moi. Je ne sais s'il vous souvient de m'avoir vu en co pagnie? Je voudrais, quelquefois, avoir un bras de moi vous comprenez bien pourquoi [5]. Il faut pourtant b que je vous dise quelque chose de plaisant, c'est q dans mes distractions, qui ne sont que trop fréquente il m'arrive, parfois, de me représenter à moi-même ave un air de finesse, ou de grandeur, ou de majesté, selon l pensée qui m'occupe; je monte là-dessus l'idée de m figure, et si, par hasard, je rencontre et regarde un mi roir, je suis presque aussi surpris que si je voyais u cyclope, ou un habitant du Tartare; il me semble que c n'est pas moi, que je suis dans le corps d'un chier comme le roi de Babylone [6]; je crois à la transmigration enfin, cela me fait comprendre comment la plupart de sots, qui s'estiment sans pudeur, se croient aussi d'un belle figure, car rien n'est si naturel que de former so image sur le sentiment bizarre dont on se trouve rempl

1. Compatriote de Vauvenargues, et du même âge que lui, le marquis de Mirabeau fut le père du grand orateur de la Révolution (voir la notice de la page 500).

2. Vauvenargues était en garnison dans cette ville.

3. Le marquis de Mirabeau lui avait, dans une lettre du 13 mars, vanté le séjour de Paris.

4. *Croire de* : tour tombé en d suétude, mais qui n'est pas sa exemple.

5. « Sans doute, dit Gilber l'excellent éditeur de Vauv nargues, parce qu'à défaut c beauté, un bras perdu à la guerr excite au moins l'attention et l'i térêt. »

6. Nabuchodonosor

époque nous le montrent cependant moins occupé de ses maux que de ceux de la patrie. La dernière fois qu'il ait parlé de lui-même, c'est dans un portrait bien célèbre, mais qu'il faut cependant reproduire ici : nulle introduction ne saurait mieux convenir à l'étude des lettres qu'on va lire. « Clazomène a fait l'expérience de toutes les misères humaines. Les maladies l'ont assiégé dès son enfance, et l'ont sevré, dans son printemps, de tous les plaisirs de la jeunesse. Né pour des chagrins plus secrets, il a eu de la hauteur et de l'ambition dans la pauvreté ; il s'est vu, dans ses disgrâces, méconnu de ceux qu'il aimait ; l'injure a flétri son courage, et il a été offensé de ceux dont il ne pouvait prendre de vengeance. Ses talents, son travail continuel, son application à bien faire, son attachement à ses amis, n'ont pu fléchir la dureté de sa fortune. Sa sagesse même n'a pu le garantir de commettre des fautes irréparables ; il a souffert le mal qu'il ne méritait pas et celui que son imprudence lui a attiré. Quand la fortune a paru se lasser de le poursuivre, quand l'espérance trop lente commençait à flatter sa peine, la mort s'est offerte à sa vue ; elle l'a surpris dans le plus grand désordre de sa fortune : il a eu la douleur amère de ne pas laisser assez de bien pour payer ses dettes, et n'a pu sauver sa vertu de cette tache. Si l'on cherche quelque raison d'une destinée si cruelle, on aura, je crois, de la peine à en trouver. Faut-il demander la raison pourquoi des joueurs très habiles se ruinent au jeu, pendant que d'autres hommes y font leur fortune ? ou pourquoi l'on voit des années qui n'ont ni printemps ni automne, où les fruits de l'année sèchent dans leur fleur ? Toutefois, qu'on ne pense pas que Clazomène eût voulu changer sa misère pour la prospérité des hommes faibles : la fortune peut se jouer de la sagesse des gens courageux ; mais il ne lui appartient pas de fléchir leur courage[1]. »

1. *Essai sur quelques caractères*, 1. — Les lettres qui suivent sont empruntées au recueil des *Œuvres posthumes et Œuvres inédites* de Vauvenargues, publiées par D. L. Gilbert (Paris, 1857). Il ne nous reste aucun portrait authentique de Vauvenargues.

les intérêts actuels, les droits des conditions, leur origine, leurs rapports, leurs fortunes diverses, et les principes de toutes ces choses, le goût lui en viendra, et il vous sera facile de l'en instruire vous-même; quinze jours de conversations vous suffiront pour cela. On pourrait même lui dicter et lui faire écrire à mesure; mais il faut commencer, je crois, par lui donner le goût de lire, et ne lui mettre dans les mains que des livres qui ont de l'intérêt; par exemple, j'aurais voulu lui donner les *Vies* de Plutarque, mais elles ne sont point ici. C'est une lecture touchante, j'en étais fou à son âge; le génie et la vertu ne sont nulle part mieux peints; l'on y peut prendre une teinture de l'histoire de la Grèce, et même de celle de Rome. L'on ne mesure bien, d'ailleurs, la force et l'étendue de l'esprit et du cœur humains que dans ces siècles fortunés ; la liberté découvre, jusque dans l'excès du crime, la vraie grandeur de notre âme; là, la force de la nature brille au sein de la corruption; là, paraît la vertu sans bornes, les plaisirs sans infamie, l'esprit sans affectation, la hauteur sans vanité, les vices sans bassesse, et sans déguisement. Pour moi, je pleurais de joie, lorsque je lisais ces *Vies*; je ne passais point de nuit sans parler à Alcibiade, Agésilas et autres; j'allais dans la place de Rome pour haranguer avec les Gracques, et pour défendre Caton, quand on lui jetait des pierres. Vous souvenez-vous que César voulant faire passer une loi trop à l'avantage du peuple, le même Caton voulut l'empêcher de la proposer, et lui mit la main sur la bouche pour l'empêcher de parler[1] ? Ces manières d'agir, si contraires

1. « Le tribun Métellus, soutenu par César, alors préteur, proposait une loi qui rappelait en Italie Pompée et son armée, sous prétexte que Catilina faisait courir de graves dangers à la république, en réalité pour investir Pompée d'une autorité absolue. Caton vient au Forum assisté d'un autre tribun Minucius Thermus pour s'opposer à la loi. Il empêche d'abord le greffier de donner lecture de la proposition; puis Métellus en ayant pris le texte entre les mains, il le lui arracha. Enfin, Métellus voulant en citer la teneur par cœur, Minucius Thermus lui met la main sur la bouche pour l'empêcher de parler, Métellus fait alors évacuer le forum par la force : tout le monde s'enfuit. Caton seul demeure immobile au milieu d'une grêle de pierres et de bâtons qui pleuvaient sur sa tête. » Tel est le récit de Plutarque, sans la *Vie de Caton le Jeune :* on voit que Vauvenargues commet une légère erreur en rappelant cette aventure.

à nos mœurs, faisaient grande impression sur moi. Il me tomba, en même temps, un Sénèque dans les mains, je ne sais par quel hasard; puis, des lettres de Brutus à Cicéron, dans le temps qu'il était en Grèce, après la mort de César : ces lettres sont si remplies de hauteur, d'élévation, de passion, et de courage, qu'il m'était bien impossible de les lire de sang-froid; je mêlais ces trois lectures, et j'en étais si ému, que je ne contenais plus ce qu'elles mettaient en moi; j'étouffais, je quittais mes livres, et je sortais comme un homme en fureur, pour faire plusieurs fois le tour d'une assez longue terrasse[1], en courant de toute ma force, jusqu'à ce que la lassitude mît fin à la convulsion.

C'est là ce qui m'a donné cet air de philosophie, qu'on dit que je conserve encore, car je devins stoïcien de la meilleure foi du monde, mais stoïcien à lier; j'aurais voulu qu'il m'arrivât quelque infortune remarquable, pour déchirer mes entrailles, comme ce fou de Caton[2], qui fut si fidèle à sa secte. Je fus deux ans comme cela, et puis, je dis à mon tour, comme Brutus : *O vertu! tu n'es qu'un fantôme!* Cependant, cet aimable stoïcien, que sa constante vertu, son génie, son humanité, son inflexible courage me rendaient infiniment cher, m'a fait verser bien des larmes sur la faiblesse de sa mort : c'est une extrême pitié de voir tant de vertu, tant de force et de grandeur d'âme vaincues, en un moment, par le plus léger revers, au milieu de tant de ressources, et de tant de faveurs de la fortune! Mais n'est-ce pas une folie que de vous conter tout cela, et de prendre ce ton lugubre? Vous allez croire, sûrement, que je veux que votre frère devienne un stoïcien, et qu'il se tue, comme Caton, ou qu'il lise notre Sénèque! Ah! n'appréhendez pas cela; je ris, actuellement, de mes vieilles folies, et même des folies présentes. Je voudrais bien que cette lettre fût assez ridicule pour vous faire rire vous-même; mais je crains

1. Au château de Vauvenargues, près d'Aix.

2. Caton se perça de son épée quelque temps après la défaite irrémédiable du parti pompéien : il ne mourut pas sur le coup et le médecin déclarait qu'on pouvait le sauver. Mais Caton, repoussant le médecin, se déchira les entrailles de ses mains et expira.

les intérêts actuels, les droits des conditions, leur origine, leurs rapports, leurs fortunes diverses, et les principes de toutes ces choses, le goût lui en viendra, et il vous sera facile de l'en instruire vous-même; quinze jours de conversations vous suffiront pour cela. On pourrait même lui dicter et lui faire écrire à mesure; mais il faut commencer, je crois, par lui donner le goût de lire, et ne lui mettre dans les mains que des livres qui ont de l'intérêt; par exemple, j'aurais voulu lui donner les *Vies* de Plutarque, mais elles ne sont point ici. C'est une lecture touchante, j'en étais fou à son âge; le génie et la vertu ne sont nulle part mieux peints; l'on y peut prendre une teinture de l'histoire de la Grèce, et même de celle de Rome. L'on ne mesure bien, d'ailleurs, la force et l'étendue de l'esprit et du cœur humains que dans ces siècles fortunés; la liberté découvre, jusque dans l'excès du crime, la vraie grandeur de notre âme; là, la force de la nature brille au sein de la corruption; là, paraît la vertu sans bornes, les plaisirs sans infamie, l'esprit sans affectation, la hauteur sans vanité, les vices sans bassesse, et sans déguisement. Pour moi, je pleurais de joie, lorsque je lisais ces *Vies*; je ne passais point de nuit sans parler à Alcibiade, Agésilas et autres; j'allais dans la place de Rome pour haranguer avec les Gracques, et pour défendre Caton, quand on lui jetait des pierres. Vous souvenez-vous que César voulant faire passer une loi trop à l'avantage du peuple, le même Caton voulut l'empêcher de la proposer, et lui mit la main sur la bouche pour l'empêcher de parler[1]? Ces manières d'agir, si contraires

1. « Le tribun Métellus, soutenu par César, alors préteur, proposait une loi qui rappelait en Italie Pompée et son armée, sous prétexte que Catilina faisait courir de graves dangers à la république, en réalité pour investir Pompée d'une autorité absolue. Caton vient au Forum assisté d'un autre tribun Minucius Thermus pour s'opposer à la loi. Il empêche d'abord le greffier de donner lecture de la proposition; puis Métellus en ayant pris le texte entre les mains, il le lui arracha. Enfin, Métellus voulant en citer la teneur par cœur, Minucius Thermus lui met la main sur la bouche pour l'empêcher de parler, Métellus fait alors évacuer le forum par la force : tout le monde s'enfuit. Caton seul demeure immobile au milieu d'une grêle de pierres et de bâtons qui pleuvaient sur sa tête. » Tel est le récit de Plutarque, sans la *Vie de Caton le Jeune :* on voit que Vauvenargues commet une légère erreur en rappelant cette aventure.

à nos mœurs, faisaient grande impression sur moi. Il me tomba, en même temps, un Sénèque dans les mains, je ne sais par quel hasard; puis, des lettres de Brutus à Cicéron, dans le temps qu'il était en Grèce, après la mort de César : ces lettres sont si remplies de hauteur, d'élévation, de passion, et de courage, qu'il m'était bien impossible de les lire de sang-froid; je mêlais ces trois lectures, et j'en étais si ému, que je ne contenais plus ce qu'elles mettaient en moi; j'étouffais, je quittais mes livres, et je sortais comme un homme en fureur, pour faire plusieurs fois le tour d'une assez longue terrasse[1], en courant de toute ma force, jusqu'à ce que la lassitude mît fin à la convulsion.

C'est là ce qui m'a donné cet air de philosophie, qu'on dit que je conserve encore, car je devins stoïcien de la meilleure foi du monde, mais stoïcien à lier; j'aurais voulu qu'il m'arrivât quelque infortune remarquable, pour déchirer mes entrailles, comme ce fou de Caton[2], qui fut si fidèle à sa secte. Je fus deux ans comme cela, et puis, je dis à mon tour, comme Brutus : *O vertu! tu n'es qu'un fantôme!* Cependant, cet aimable stoïcien, que sa constante vertu, son génie, son humanité, son inflexible courage me rendaient infiniment cher, m'a fait verser bien des larmes sur la faiblesse de sa mort : c'est une extrême pitié de voir tant de vertu, tant de force et de grandeur d'âme vaincues, en un moment, par le plus léger revers, au milieu de tant de ressources, et de tant de faveurs de la fortune! Mais n'est-ce pas une folie que de vous conter tout cela, et de prendre ce ton lugubre? Vous allez croire, sûrement, que je veux que votre frère devienne un stoïcien, et qu'il se tue, comme Caton, ou qu'il lise notre Sénèque! Ah! n'appréhendez pas cela; je ris, actuellement, de mes vieilles folies, et même des folies présentes. Je voudrais bien que cette lettre fût assez ridicule pour vous faire rire vous-même; mais je crains

1. Au château de Vauvenargues, près d'Aix.

2. Caton se perça de son épée quelque temps après la défaite irrémédiable du parti pompéien : il ne mourut pas sur le coup et le médecin déclarait qu'on pouvait le sauver. Mais Caton, repoussant le médecin, se déchira les entrailles de ses mains et expira.

il suffit de les nommer. Après cela, oserai-je vous dire les idées que j'en ai formées ? en voici, du moins, quelques-unes.

Les héros de Corneille disent de grandes choses sans les inspirer ; ceux de Racine les inspirent sans les dire ; les uns parlent, et longuement, afin de se faire connaître ; les autres se font connaître parce qu'ils parlent. Surtout Corneille paraît ignorer que les hommes se caractérisent souvent davantage par les choses qu'ils ne disent pas que par celles qu'ils disent.

Lorsque Racine veut peindre Acomat, il lui fait dire ces vers :

> Quoi ! tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée
> Flatte encor leur valeur, et vit dans leur pensée ?
> Crois-tu qu'ils me suivraient encore avec plaisir,
> Et qu'ils reconnaîtraient la voix de leur visir [1] ?

L'on voit, dans les deux premiers vers, un général disgracié, qui s'attendrit par le souvenir de sa gloire et sur l'attachement des troupes ; dans les deux derniers, un rebelle qui médite quelque dessein. Voilà comme il échappe aux hommes de se caractériser, sans aucune intention marquée. On en trouverait un million d'exemples dans Racine, plus sensibles que celui-ci ; c'est là sa manière de peindre. Il est vrai qu'il la quitte un peu, lorsqu'il met dans la bouche du même Acomat :

> Et s'il faut que je meure,
> Mourons : moi, cher Osmin, comme un visir ; et toi,
> Comme le favori d'un homme tel que moi [2].

Ces paroles ne sont peut-être pas d'un grand homme ; mais je les cite, parce qu'elles semblent imitées du style de Corneille ; et c'est là ce que j'appelle, en quelque sorte, parler pour se faire connaître, et dire de grandes choses sans les inspirer.

Je sais qu'on [3] a dit de Corneille qu'il s'était attaché à peindre les hommes tels qu'ils devraient être ; il est donc sûr, au moins, qu'il ne les a pas peints tels qu'ils étaient ;

1. *Bajazet*, acte I, scène I.
2. *Bajazet*, acte IV, scène VII.
3. La Bruyère, *Des ouvrages de l'esprit*.

peut rien dire de bien ; il vaut mieux les abandonner.

Je vous suis très obligé de l'intérêt que vous prenez à ma santé : elle n'est pas bonne, depuis quelque temps ; mais il n'en faut pas parler ; cela donnerait de l'inquiétude à ma famille, et je serais fâché que l'on me sût malade, avant que je sois à portée de me rétablir ; j'espère que cela ne tardera pas. On nous fait espérer notre retour à Prague à la fin de ce mois, et je n'y vois plus d'obstacle ; les choses tendent à leur fin. Vous savez comme elles ont été conduites jusqu'à présent ; cela me dispense de vous rendre compte de notre campagne, qui n'est pas intéressante, et sur laquelle, d'ailleurs, je ne vous crois pas curieux.

On m'a écrit, dans son temps, que vous aviez mené mon frère à la campagne ; j'en ai été fort aise, par plusieurs raisons, et vous en remercie ; vous ne sauriez m'obliger davantage que d'avoir quelque bonté et quelque amitié pour lui. Adieu, mon cher Saint-Vincens ; dès que nous serons à Prague, je verrai de [1] prendre quelque arrangement pour le mois de mars [2]. Je n'ai pas été à portée de cela, jusqu'à présent ; j'espère que je le pourrai à Prague. Adieu, encore une fois ; je ne vous fais point de compliments sur la nouvelle année ; je me flatte encore que je n'en ai pas besoin, et que cela est au-dessous de notre amitié.

3. — A M. DE VOLTAIRE.

A Nancy, le 4 avril 1743.

Il y a longtemps, monsieur, que j'ai une dispute ridicule, et que je ne veux finir que par votre autorité : c'est sur une matière qui vous est connue. Je n'ai pas besoin de vous prévenir par beaucoup de paroles : je veux vous parler de deux hommes que vous honorez, de deux hommes qui ont partagé leur siècle, deux hommes que tout le monde admire, en un mot, Corneille et Racine ;

1. On dirait plutôt aujourd'hui : je verrai à prendre.
2. Epoque de l'échéance d'une dette de Vauvenargues, pour laquelle Saint-Vincens avait répondu.

je compare ses préceptes et ses longs raisonnements aux froides et pesantes moralités de Rousseau dans ses *Épîtres*, je ne trouve ni plus de pénétration ni plus d'étendue d'esprit à l'un qu'à l'autre.

Cependant, les ouvrages de Corneille sont en possession d'une admiration bien constante, et cela ne me surprend pas. Y a-t-il rien qui se soutienne davantage que la passion des romans? Il y en a qu'on ne relit guère, j'en conviens ; mais on court tous les ouvrages qui paraissent dans le même genre, et l'on ne s'en rebute point. L'inconstance du public n'est qu'à l'égard des auteurs, mais son goût est constamment faux. Or, la cause de cette contrariété apparente, c'est que les habiles ramènent le jugement du public ; mais ils ne peuvent pas de même corriger son goût, parce que l'âme a ses inclinations indépendantes de ses opinions. Ce qu'elle ne sent pas d'abord, elle ne le sent point par degrés, comme elle fait en jugeant; et voilà ce qui fait que l'on voit des ouvrages que le public critique après les maîtres, qui ne lui plaisent pas moins, parce que le public ne les critique que par réflexion, et les goûte par sentiment.

D'expliquer pourquoi les romans meurent dans un si prompt oubli, et Corneille soutient sa gloire, c'est là l'avantage du théâtre. On y fait revivre les morts; et, comme on se dégoûte bien plus vite de la lecture d'une action que de sa représentation, on voit jouer dix fois sans peine une tragédie très médiocre, qu'on ne pourrait jamais relire[1] ; enfin, les gens du métier soutiennent les

deur et beaucoup de vaine enflure. Ce n'en est pas moins une souveraine injustice d'indiquer même un rapprochement entre les erreurs du plus héroïque de nos poètes, et les banales élégances d'un versificateur habile et vide, tel que J.-B. Rousseau. — Sur ce dernier, voir la note 4 de la page 11 et la note 1 de la page 12.

1. Assertion aussi contestable qu'elle est, dans sa généralité, dénuée d'intérêt. Peut-être eût-il été plus juste d'observer que si beaucoup de romans ne sont que divertissants par l'étrangeté des aventures qui y sont racontées, il n'est point de tragédie de Corneille, même parmi les plus faibles, d'où l'on n'emporte le sentiment plus net de la grandeur d'une âme qui sait commander à ses passions : c'est là sans doute le secret de l'admiration que tant de bons esprits et de nobles cœurs ont ressentie pour Corneille en dépit de toutes les imperfections de son théâtre, et l'on est un peu surpris d'avoir à plaider sa cause contre un homme qui, comme Vauvenargues, semblait si bien fait pour le comprendre.

ouvrages de Corneille, et c'est la plus forte objection. Mais peut-être y en a-t-il plusieurs qui se laissent emporter aux mêmes choses que le peuple ; il n'est pas sans exemple qu'avec de l'esprit on aime les fictions sans vraisemblance, et les choses hors de la nature. D'autres ont assez de modestie pour déférer, au moins, dans le public, à l'autorité du grand nombre et d'un siècle très respectable ; mais il y en a aussi que leur génie dispense de ces égards. J'ose dire, monsieur, que ces derniers ne se doivent qu'à la vérité : c'est à eux d'arrêter le progrès des erreurs. J'ai assez de connaissance, monsieur, de vos ouvrages, pour connaître vos déférences, vos ménagements pour les noms consacrés par la voix publique ; mais voulez-vous, monsieur, faire comme Despréaux, qui a loué, toute sa vie, Voiture, et qui est mort sans avoir la force de se rétracter [1] ? J'ose croire que le public ne mérite pas ce respect. Je vois que l'on parle partout d'un poète sans enthousiasme [2], sans élévation, sans sublime ; d'un homme qui fait des odes par article, comme il disait lui-même de M. de La Motte [3], et qui, n'ayant point de talent que celui de fondre avec quelque force dans ses poésies des images empruntées de divers auteurs découvre partout, ce me semble, son peu d'invention. Si j'osais vous dire, monsieur, à côté de qui le public place un écrivain si médiocre, à qui même il se fait honneur de le préférer quelquefois ! mais il ne faut pas que cette injustice vous surprenne ni vous choque : de mille personnes qui lisent, il n'y en a peut-être pas une qui ne préfère, en secret, l'esprit de M. de Fontenelle au sublime de M. de Meaux, et l'imagination des *Lettres persanes* à la perfection des *Lettres provinciales*, où l'on est étonné de voir ce que l'art a de plus profond, avec toute la véhémence et toute la naïveté de la nature. C'est que les choses ne font impression sur les hommes que selon la proportion qu'elles ont avec leur génie ; ainsi le vrai, le

1. Boileau a en effet parlé avec éloge de Voiture 1598-1648, dont l'esprit, plein d'affectation, eût dû lui être, semble-t-il, assez antipathique.

2. C'est encore de J.-B. Rousseau qu'il s'agit.

3. Sur La Motte, voir la note 1 de la page 13.

faux, le sublime, le bas, etc., tout glisse sur bien des esprits et ne peut aller jusqu'à eux : c'est par la même raison qui fait que les choses trop petites par rapport à notre vue lui échappent, et que les trop grandes l'offusquent. D'où vient que tant de gens encore préfèrent à la profondeur méthodique de M. Locke[1], la mémoire féconde et décousue de M. Bayle[2], qui, n'ayant pas peut-être l'esprit assez vaste pour former le plan d'un ouvrage régulier, entasse, dans ses *Réflexions sur la comète*[3], tant d'idées philosophiques, qui n'ont pas un rapport plus nécessaire entre elles que les fades histoires de Mme de Villedieu[4] ? D'où vient cela ? Toujours du même fonds : c'est que cette demi-profondeur de M. Bayle est plus proportionnée aux hommes.

Que si l'on se trompe ainsi sur des choses de jugement, combien à plus forte raison sur des matières de goût, où il faut sentir, ce me semble, sans aucune gradation, le sentiment dépendant moins des choses, que de la vitesse avec laquelle l'esprit les pénètre !

Je parlerais encore là-dessus longtemps, si je pouvais oublier à qui je parle. Pardonnez, monsieur, à mon âge et au métier que je fais, le ridicule de tant de décisions aussi mal exprimées que présomptueuses. J'ai souhaité toute ma vie, avec passion, d'avoir l'honneur de vous voir, et je suis charmé d'avoir dans cette lettre une occasion de vous assurer, du moins, de l'inclination naturelle et de l'admiration naïve avec laquelle, monsieur, je suis, du fond de mon cœur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Mon adresse est à Nancy; capitaine au régiment d'infanterie du Roi[5].

1. *Locke* (1632-1704), célèbre philosophe anglais; son *Essai sur l'entendement humain* a exercé beaucoup d'influence sur la philosophie française au XVIIIe siècle : il tente d'y démontrer avec beaucoup de précision et de méthode que nos idées ont toutes leur origine dans nos sensations.

2. Sur Bayle voir la note 7 de la page 29.

3. *Pensées sur la comète* (1681).

4. *Mme de Villedieu* (1631-1683) a laissé des romans, des poésies et des œuvres dramatiques.

5. Voltaire répondit, quelques jours après, à Vauvenargues qu'il ne connaissait pas encore, par une lettre fort longue : ce fut là le début d'une liaison qui dura jusqu'à la mort de Vauvenargues. Voir la lettre de Voltaire page 53.

4. — AU ROI.

A Arras, le 12 décembre 1743.

Sire,

Pénétré de servir, depuis neuf ans, sans espérance, dans les emplois subalternes de la guerre, avec une faible santé, je me mets aux pieds de Votre Majesté, et la supplie très humblement de me faire passer du service des armées, où j'ai le malheur d'être inutile, à celui des affaires étrangères, où mon application peut me rendre plus propre. Je n'oserais dire à Votre Majesté ce qui m'inspire la hardiesse de lui demander cette grâce; mais peut-être est-il difficile qu'une confiance si extraordinaire se trouve dans un homme tel que moi, sans quelque mérite qui la justifie.

Il n'est pas besoin de rappeler à Votre Majesté quels hommes ont été employés, dans tous les temps, et dans les affaires les plus difficiles, avec le plus de bonheur. Votre Majesté sait que ce sont ceux-là mêmes qu'il semblait que la fortune en eût le plus éloignés. Et qui doit, en effet, servir Votre Majesté avec plus de zèle qu'un gentilhomme qui, n'étant pas né à la cour, n'a rien à espérer que de son maître et de ses services? Je crois sentir, Sire, en moi-même, que je suis appelé à cet honneur, par quelque chose de plus invincible et de plus noble que l'ambition.

M. le duc de Biron, sous qui j'ai l'honneur de servir[1], pourra faire connaître ma naissance et ma conduite à Votre Majesté, lorsqu'elle le lui ordonnera; et j'espère qu'elle ne trouvera rien, dans l'une ni dans l'autre, qui puisse me fermer l'entrée de ses grâces.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

1. Il était colonel du régiment du Roi.

5. — AU DUC DE BIRON[1].

A Arras, le 14 janvier 1744.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire, de Nancy, deux lettres[2] auxquelles vous n'avez pas jugé à propos de faire réponse, et je n'ose plus en attendre à celle que j'ai hasardée encore, il y a un mois : ce silence continué de votre part, monsieur, m'est très sensible, et me fait connaître de quel œil vous regardez mes sentiments. Je ne saurais, après cela, aimer encore mon emploi, où j'ai fait des efforts si inutiles pour mériter vos bontés, ni même conserver ailleurs aucune idée qui me flatte. Si vous, monsieur, à qui j'ai l'honneur d'être connu, vous me traitez ainsi, que dois-je attendre de ceux qui ne me connaissent pas ?

Vous me faites sentir, monsieur, la nécessité où je suis, de quitter le service que je continue depuis neuf ans, sans espérance, contre le sentiment de ma famille, et avec des infirmités dont vous avez bien voulu vous apercevoir quelquefois. Je vous supplie, monsieur, de nommer à mon emploi, et de recevoir cette lettre comme ma démission. Je prends la liberté d'y joindre une copie d'une autre lettre que j'écris à M. Amelot[3] : je crois justifier, en quelque sorte, ma conduite, lorsque j'ose vous la communiquer. J'espère, monsieur, que je pourrai avoir l'honneur de vous voir à Paris à la fin de ce mois, et vous remercier, de vive voix, du congé absolu que vous avez eu la bonté d'accorder à M. de la Serre, pour un soldat de ma compagnie[4]. Il a été remplacé, sur-le-champ, par un très bel homme. Je suis, avec un profond respect[5], etc.

1. Voir la note de la page 427.
2. Le 8 et le 12 avril 1743.
3. Voir la lettre suivante.
4. Allusion à une demande que Vauvenargues avait adressée à M. de Biron le 12 décembre 1743.
5. Voici la réponse du duc de Biron à la lettre de Vauvenargues : « J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite avec votre démission. J'envoie ordre de vous laisser partir d'Arras, quand vous le jugerez à propos. Je suis très parfaitement, monsieur, etc.

» Je serai fort aise, quand vous serez à Paris, de vous voir, et de raisonner avec vous sur les choses que vous m'avez paru désirer. »

6. — A M. AMELOT[1].

A Arras, le 14 janvier 1744.

Monseigneur,

Je suis sensiblement touché que la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, et celle que j'ai pris la liberté de vous adresser pour le roi, n'aient pas pu attirer votre attention. Il n'est pas surprenant, peut-être, qu'un ministre si occupé ne trouve pas le temps d'examiner de telles lettres : mais, monseigneur, me permettez-vous de vous dire que c'est cette impossibilité morale où se trouve un gentilhomme, qui n'a que du zèle, de parvenir jusqu'à son maître, qui fait le découragement que l'on remarque parmi la noblesse des provinces, et qui éteint toute émulation ?

J'ai passé, monseigneur, toute ma jeunesse loin des distractions du monde, pour tâcher de me rendre capable des emplois où j'ai cru que mon caractère m'appelait, et j'osais penser qu'une volonté si laborieuse me mettrait, du moins, au niveau de ceux qui attendent toute leur fortune de leurs intrigues et de leurs plaisirs. Je suis pénétré, monseigneur, qu'une confiance, que j'avais principalement fondée sur l'amour de mon devoir, se trouve entièrement déçue. Ma santé ne me permettant plus de continuer mes services à la guerre, je viens d'écrire à M. le duc de Biron pour le prier de nommer à mon emploi. Je n'ai pu, dans une situation si malheureuse, me refuser de vous faire connaître mon désespoir : pardonnez-moi, monseigneur, s'il me dicte quelque expression qui ne soit pas assez mesurée. Je suis, avec le plus profond respect, etc.

7. — A M. DE SAINT-VINCENS.

A Paris, le 24 novembre 1746.

J'ai besoin de votre amitié, mon cher Saint-Vincens :

1. Ministre des affaires étrangères depuis 1737. Il devait être, au mois d'avril 1744, remplacé par Voyer d'Argenson.

toute la Provence est armée[1], et je suis ici bien tranquillement au coin de mon feu; le mauvais état de mes yeux et de ma santé ne me justifie point assez, et je devrais être où sont tous les gentilshommes de la province. Mandez-moi donc, je vous prie, incessamment, s'il reste encore de l'emploi dans nos troupes nouvellement levées[2], et si je serais sûr d'être employé, en me rendant en Provence. Si je m'étais trouvé à Aix, lorsque le parlement a fait son régiment, j'aurais peut-être eu la témérité de le demander. Je sais combien il y a de gentilshommes en Provence, qui, par leur naissance et par leur mérite, sont beaucoup plus dignes que moi d'obtenir cet honneur; mais vous, mon cher Saint-Vincens, Monclar[3], le marquis de Vence[4], m'auriez peut-être aidé de votre recommandation, et cela m'aurait tenu lieu de toutes les qualités qui me manquent. Je ne vous dis pas à quel point j'aurais été flatté d'être compté parmi ceux qui serviront la province dans ces circonstances; je crois que vous ne doutez pas de mes sentiments. Je vous remets, mon cher ami, la disposition de tout ce qui me regarde : offrez mes services, pour quelque emploi que ce soit, si vous le jugez convenable, et n'attendez point ma réponse pour agir; je me tiendrai heureux et honoré de tout ce que vous ferez pour moi et en mon nom. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage; vous connaissez ma tendre amitié pour vous, et je crois pouvoir toujours compter sur la vôtre.

8. — AU MÊME.

A Paris, le 11 février 1747.

Je me réjouis avec vous, mon cher Saint-Vincens, et avec tous les bons citoyens, de l'expulsion des ennemis[5],

1. *Est armée*, pour repousser l'invasion des troupes piémontaises et impériales.

2. Il s'agit des troupes que la province elle-même avait mises sur pied, en attendant des renforts. L'armée royale n'avait pas plus de onze mille hommes à opposer aux quarante mille Austro-Sardes, depuis que les Espagnols, nos alliés, nous avaient abandonnés, pour aller couvrir la Savoie, dont ils étaient maîtres encore. (GILBERT.)

3. *Monclar*, conseiller au parlement de Provence.

4. *M. de Vence*, père de Mme de Saint-Vincens.

5. Voir ci-dessus les notes 1 et 2.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

V

D'ALEMBERT

(JEAN LE ROND)

(1717-1783)

NOTICE

D'Alembert.

Fils du chevalier Destouches, commissaire général de l'artillerie, d'Alembert fut abandonné dès sa naissance et élevé, grâce à une rente que lui assura son père, sous le nom de Jean le Rond ; il prit à vingt et un ans le nom sous lequel il est devenu illustre. Dès lors il commença à se faire connaître par quelques mémoires scientifiques et, en 1742, il était nommé membre adjoint de l'Académie des sciences. Sa réputation ne fait dès lors que grandir, et elle n'est pas moins répandue dans la société littéraire que parmi les savants. A la vérité nous ne trouvons guère aujourd'hui que d'Alembert mérite comme écrivain la haute estime que beaucoup de ses contemporains ont professée pour lui. Son style nous semble presque toujours et tout à fois emphatique et froid, abstrait et sans précision. Il n'en fut pas moins membre (1754), puis secrétaire perpétuel (1772) de l'Académie française. Celui de tous ses ouvrages qui contribua le plus à sa fortune littéraire, et qui aujourd'hui encore donne la meilleure idée de son talent, c'est le *Discours préliminaire* qu'il composa pour servir de préface à l'*Encyclopédie* (1751). On sait qu'il avait,

avec son ami Diderot, conçu le plan de ce vaste *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers;* mais que, l'entreprise ayant été contrariée par le mauvais vouloir de l'administration, d'Alembert l'abandonna (1759), tandis que Diderot persistait dans son dessein, qu'il eut la gloire de mener jusqu'à son achèvement. D'Alembert n'était cependant pas un esprit timide; mais il était ennemi du fracas, et c'est sans doute à la modération naturelle de son caractère qu'il dut surtout l'autorité morale dont il jouit dans le monde, non moins que dans le parti philosophique, qui le regardait volontiers comme son second chef, comme une sorte de lieutenant de Voltaire : ce dernier lui-même n'eut pas, dans la seconde moitié de sa vie, de correspondant plus assidu. Par son humeur indépendante autant qu'affectueuse, d'Alembert attirait la confiance, et si l'on veut oublier certaines vivacités qu'expliquent ou la trop grande liberté des mœurs de son temps ou l'ardeur de la lutte dans laquelle le parti philosophique était engagé, on trouvera sans doute que sa correspondance lui fait honneur : elle décèle une âme qui fut généreuse sans effort, et, comme on l'a dit[1], sans ostentation[2].

1. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS[3].

Paris, 16 septembre 1752.

On ne peut être plus sensible, monsieur, que je ne le suis, aux bontés dont le roi m'honore : je n'en avais pas besoin pour lui être tendrement et inviolablement attaché. Le respect et l'admiration que ses actions m'ont inspirés ne suffisent pas à mon cœur ; c'est un sentiment que je partage avec toute l'Europe : un monarque tel que lui est digne d'en inspirer de plus doux, et j'ose dire que

1. M. Joseph Bertrand : *D'Alembert.*

2. Les lettres qui suivent sont empruntées à l'édition des *Lettres* de Mme Du Deffand de M. de Lescure (voir page 166, note 2), et à la *Correspondance* de Voltaire (édition Moland ; — voir page 1, note 1).

3. Le marquis d'Argens (1704-1771), littérateur français, qui passa la plus grande partie de sa vie en Prusse, où Frédéric II l'avait nommé chambellan et directeur des belles-lettres à l'Académie de Berlin. D'Alembert avait été nommé membre de cette Académie, dès 1746, à la suite de l'envoi d'un mémoire *Sur la cause générale des vents*, qui avait été couronné. Quelques années plus tard, ainsi qu'on le verra dans la lettre même de d'Alembert, Frédéric lui fit proposer de venir s'établir à Berlin, en lui faisant espérer la présidence de l'Académie, après la mort de Maupertuis (voir page 435, note 1).

je le dispute sur ce point à tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Jugez donc, monsieur, du désir que j'aurais de jouir de ses bienfaits, si les circonstances où je me trouve pouvaient me le permettre ; mais elles ne me laissent que le regret de ne pouvoir en profiter, et ce regret ne fait qu'augmenter ma reconnaissance.

Permettez-moi, monsieur, d'entrer là-dessus dans quelques détails avec vous, et de vous ouvrir mon cœur, comme à un ami digne de ma confiance et de mon estime. J'ose prendre ce titre avec vous ; tout semble m'y inviter ; la lettre pleine de bonté que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la générosité de vos procédés envers M. l'abbé de Prades[1], auquel je m'intéresse très vivement, et qui se loue, dans toutes ses lettres, de vous plus que de personne ; enfin la réputation dont vous jouissez à si juste titre, par vos lumières, par vos connaissances, par la noblesse de vos sentiments, et par une probité d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare.

La situation où je suis serait peut-être, monsieur, un motif suffisant pour bien d'autres, de renoncer à leur pays. Ma fortune est au-dessous du médiocre ; dix-sept cents livres de rente font tout mon revenu : entièrement indépendant et maître de mes volontés, je n'ai point de famille qui s'y oppose ; oublié du gouvernement, comme tant de gens le sont de la Providence, persécuté même autant qu'on peut l'être quand on évite de donner trop d'avantages sur soi à la méchanceté des hommes, je n'ai aucune part aux récompenses qui pleuvent ici sur les gens de lettres, avec plus de profusion que de lumière. Une pension très modique, qui vraisemblablement me viendra fort tard, et qui à peine un jour me suffira, si j'ai le malheur de parvenir à la vieillesse, est la seule chose que je puisse raisonnablement espérer : encore cette ressource n'est-elle pas trop certaine, si la cour de France, comme on me l'assure, est aussi mal disposée pour moi que celle de Prusse l'est favorablement. Malgré

1. *L'abbé de Prades* (1720-1782), forcé de s'enfuir de France (1752), après avoir publié une thèse de théologie trop hardie, avait été, par le crédit de Voltaire, nommé lecteur du roi de Prusse.

tout cela, monsieur, la tranquillité dont je jouis est si parfaite et si douce, que je ne puis me résoudre à lui faire courir le moindre risque.

Supérieur à la mauvaise fortune, les épreuves de toute espèce que j'ai essuyées dans ce genre m'ont endurci à l'indigence et au malheur, et ne m'ont laissé de sensibilité que pour ceux qui me ressemblent ; à force de privations je me suis accoutumé sans effort à me contenter du plus étroit nécessaire, et je serais même en état de partager mon peu de fortune avec d'honnêtes gens plus pauvres que moi. J'ai commencé, comme les autres hommes, par désirer les places et les richesses; j'ai fini par y renoncer absolument, et de jour en jour je m'en trouve mieux. La vie retirée et assez obscure que je mène est parfaitement conforme à mon caractère, à mon amour extrême pour l'indépendance, et peut-être même à un peu d'éloignement que les événements de ma vie m'ont inspiré pour les hommes. La retraite ou le régime que me prescrivent mon état et mon goût m'ont procuré la santé la plus parfaite et la plus égale, c'est-à-dire le premier bien d'un philosophe; enfin j'ai le bonheur de jouir d'un petit nombre d'amis, dont le commerce et la confiance font la consolation et le charme de ma vie. Jugez maintenant vous-même, monsieur, s'il m'est possible de renoncer à ces avantages, et de changer un bonheur sûr pour une situation toujours incertaine, quelque brillante qu'elle puisse être. Je ne doute nullement des bontés du roi, et de tout ce qu'il peut faire pour me rendre agréable mon nouvel état; mais, malheureusement pour moi, toutes les circonstances essentielles à mon bonheur, ne sont pas en son pouvoir. L'exemple de M. de Maupertuis [1] m'effraye avec juste raison : j'aurais d'autant plus lieu de craindre la rigueur du climat de Berlin et de Potsdam [2], que la nature m'a donné un corps très faible et qui a besoin de tous les ménagements possibles. Si ma santé venait à

1. *Maupertuis*, célèbre géomètre français, que Frédéric II avait nommé en 1740 président de l'Académie de Berlin. Maupertuis était malade en 1752 et l'on prévoyait déjà sa fin : il ne mourut cependant qu'en 1759 à soixante et un ans.

2. *Potsdam*, à 30 kilomètres de Berlin, le séjour préféré de Frédéric II.

s'altérer, ce qui ne serait que trop à craindre, que deviendrais-je alors? Incapable de me rendre utile au roi, je me verrais forcé à aller finir mes jours loin de lui, et à reprendre dans ma patrie, ou ailleurs, mon ancien état, qui aurait perdu ses premiers charmes. Peut-être même n'aurais-je plus la consolation de retrouver en France les amis que j'y aurais laissés, et à qui je percerais le cœur par mon départ. Je vous avoue, monsieur, que cette dernière raison seule peut tout sur moi. Le roi est trop philosophe et trop grand pour ne pas en sentir le prix; il connaît l'amitié, il la ressent et il la mérite : qu'il soit lui-même mon juge.

A ces motifs, monsieur, dont le pouvoir est le plus grand sans doute, je pourrais en ajouter d'autres. Je ne dois rien, il est vrai, au gouvernement de France, dont je crains tout sans en rien espérer; mais je dois quelque chose à ma nation, qui m'a toujours bien traité, qui me récompense autant qu'il est en elle par son estime, et que je ne pourrais abandonner sans une espèce d'ingratitude. Je suis d'ailleurs, comme vous le savez, chargé, conjointement avec M. Diderot, d'un grand ouvrage[1], pour lequel nous avons pris avec le public les engagements les plus solennels, et pour lequel ma présence est indispensable. Il est absolument nécessaire que cet ouvrage se fasse et s'imprime sous nos yeux, que nous nous voyions souvent et que nous travaillions de concert. Vous connaissez trop, monsieur, les détails d'une si grande entreprise pour que j'insiste davantage là-dessus. Enfin (et je vous prie d'être persuadé que je ne cherche point à me parer ici d'une fausse modestie) je doute que je fusse aussi propre à cette place que Sa Majesté veut bien le croire. Livré dès mon enfance à des études continuelles, je n'ai que dans la théorie la connaissance des hommes, qui est si nécessaire dans la pratique quand on a affaire à eux. La tranquillité, et, si je l'ose dire, l'oisiveté du cabinet m'ont rendu absolument incapable des détails auxquels le chef d'un corps doit se livrer. D'ail-

1. *L'Encyclopédie* (voir la notice): les deux premiers volumes en avaient paru en 1751.

eurs, dans les différents objets dont l'Académie s'occupe, l en est qui me sont entièrement inconnus, comme la chimie, l'histoire naturelle, et plusieurs autres, sur lesquels par conséquent je ne pourrais être aussi utile que je le désirerais. Enfin, une place aussi brillante que celle dont le roi veut m'honorer oblige à une sorte de représentation tout à fait éloignée du train de vie que j'ai pris jusqu'ici ; elle engage à un grand nombre de devoirs, et les devoirs sont les entraves d'un homme libre. Je ne parle point de ceux qu'on rend au roi : le mot de devoir n'est pas fait pour lui : les plaisirs qu'on goûte dans sa société sont faits pour consoler des devoirs et du temps qu'on met à les remplir. Enfin, monsieur, je ne suis absolument propre, par mon caractère, qu'à l'étude, à la retraite et à la société la plus bornée et la plus libre. Je ne vous parle point des chagrins, grands ou petits, nécessairement attachés aux places où l'on a des hommes, et surtout des gens de lettres, dans sa dépendance. Sans doute le plaisir de faire des heureux et de récompenser le mérite serait très sensible pour moi ; mais il est fort incertain que je fisse des heureux, et il est infaillible que je ferais des mécontents et des ingrats. Ainsi, sans perdre les ennemis que je puis avoir en France, où je ne suis cependant sur le chemin de personne, j'irais à trois cents lieues en chercher de nouveaux : j'en trouverais, dès mon arrivée, dans ceux qui auraient pu aspirer à cette place, dans leurs partisans et dans leurs créatures, et toutes mes précautions n'empêcheraient pas que bien des gens ne se plaignissent et ne cherchassent à me rendre la vie désagréable. Selon ma manière de penser, ce serait pour moi un poison lent, que la fortune et la considération attachées à ma place ne pourraient déraciner.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, monsieur, que rien ne pourrait me résoudre à accepter, du vivant de M. de Maupertuis, sa survivance, et à venir, pour ainsi dire, à Berlin recueillir sa succession. Il était mon ami. Je ne puis croire, comme on me l'a mandé, qu'il ait cherché, malgré ma recommandation, à nuire à M. l'abbé de

losophe et trop grand pour ne pas en sentir le
connaît l'amitié, il la ressent et il la mérite : q
lui-même mon juge.

A ces motifs, monsieur, dont le pouvoir est
grand sans doute, je pourrais en ajouter d'autres
dois rien, il est vrai, au gouvernement de Franc
je crains tout sans en rien espérer ; mais je dois c
chose à ma nation, qui m'a toujours bien traité,
récompense autant qu'il est en elle par son est
que je ne pourrais abandonner sans une espèce
titude. Je suis d'ailleurs, comme vous le savez,
conjointement avec M. Diderot, d'un grand ou
pour lequel nous avons pris avec le public les
ments les plus solennels, et pour lequel ma pré
indispensable. Il est absolument nécessaire
ouvrage se fasse et s'imprime sous nos yeux,
nous voyions souvent et que nous travaillio
cert. Vous connaissez trop, monsieur, les dét
grande entreprise pour que j'insiste davanta
Enfin (et je vous prie d'être persuadé que j
point à me parer ici d'une fausse modestie)
je fusse aussi propre à cette place que Sa M

leurs, dans les différents objets dont l'Académie s'occupe, il en est qui me sont entièrement inconnus, comme la chimie, l'histoire naturelle, et plusieurs autres, sur lesquels par conséquent je ne pourrais être aussi utile que je le désirerais. Enfin, une place aussi brillante que celle dont le roi veut m'honorer oblige à une sorte de représentation tout à fait éloignée du train de vie que j'ai pris jusqu'ici ; elle engage à un grand nombre de devoirs, et les devoirs sont les entraves d'un homme libre. Je ne parle point de ceux qu'on rend au roi : le mot de devoir n'est pas fait pour lui : les plaisirs qu'on goûte dans sa société sont faits pour consoler des devoirs et du temps qu'on met à les remplir. Enfin, monsieur, je ne suis absolument propre, par mon caractère, qu'à l'étude, à la retraite et à la société la plus bornée et la plus libre. Je ne vous parle point des chagrins, grands ou petits, nécessairement attachés aux places où l'on a des hommes, et surtout des gens de lettres, dans sa dépendance. Sans doute le plaisir de faire des heureux et de récompenser le mérite serait très sensible pour moi ; mais il est fort incertain que je fisse des heureux, et il est infaillible que je ferais des mécontents et des ingrats. Ainsi, sans perdre les ennemis que je puis avoir en France, où je ne suis cependant sur le chemin de personne, j'irais à trois cents lieues en chercher de nouveaux : j'en trouverais, dès mon arrivée, dans ceux qui auraient pu aspirer à cette place, dans leurs partisans et dans leurs créatures, et toutes mes précautions n'empêcheraient pas que bien des gens ne se plaignissent et ne cherchassent à me rendre la vie désagréable. Selon ma manière de penser, ce serait pour moi un poison lent, que la fortune et la considération attachées à ma place ne pourraient déraciner.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, monsieur, que rien ne pourrait me résoudre à accepter, du vivant de M. de Maupertuis, sa survivance, et à venir, pour ainsi dire, à Berlin recueillir sa succession. Il était mon ami. Je ne puis croire, comme on me l'a mandé, qu'il ait cherché, malgré ma recommandation, à nuire à M. l'abbé de

Prades ; mais, quand j'aurais ce reproche à lui faire, l'état déplorable où il est suffirait pour m'engager à une plus grande délicatesse dans les procédés. Cependant cet état, quelque fâcheux qu'il soit, peut durer longtemps, et peut demander qu'on lui donne dès à présent un coadjuteur : en ce cas, ce serait un nouveau motif pour moi de ne pas me déplacer.

Voilà, monsieur, les raisons qui me retiennent dans ma patrie : je serais au désespoir que Sa Majesté les désapprouvât. Je me flatte, au contraire, que ma philosophie et ma franchise, bien loin de me nuire auprès du roi, m'affermiront dans son estime. Plein de confiance en sa bonté, sa sagesse et sa vertu, bien plus chères à mes yeux que sa couronne, je me jette à ses pieds, et je le supplie d'être persuadé qu'un des plus grands regrets que j'aurai de ma vie sera de ne pouvoir profiter des bienfaits d'un prince aussi digne de l'être, aussi fait pour commander aux hommes et pour les éclairer. Je m'attendris en vous écrivant. Je vous prie d'assurer le roi que je conserverai toute ma vie pour sa personne l'attachement le plus tendre, le plus fidèle et le plus respectueux, et que je serai toujours son sujet, au moins dans le cœur, puisque c'est la seule façon dont je puisse l'être. Si la persécution et le malheur m'obligent un jour à quitter ma patrie et mes amis, ce sera dans ses États que j'irai chercher un asile : je ne lui demanderai que la satisfaction d'aller mourir auprès de lui, libre et pauvre.

Au reste, je ne dois point vous dissimuler, monsieur, que, longtemps avant le dessein que le roi vous a confié, le bruit s'est répandu, sans fondement comme tant d'autres, que Sa Majesté songeait à moi pour la place de président. J'ai répondu à ceux qui m'en ont parlé que je n'avais entendu parler de rien, et qu'on me faisait beaucoup plus d'honneur que je ne méritais. Je continuerai, si on m'en parle, à répondre de même, parce que, dans ces circonstances, les réponses les plus simples sont les meilleures.

Ainsi, monsieur, vous pouvez assurer Sa Majesté que son secret sera inviolable. Je le respecte autant que sa

personne et mes amis ignoreront toujours le sacrifice que je leur fais. J'ai l'honneur d'être, etc.

2. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Paris, 22 décembre 1752.

Voilà, madame, un bien gros paquet [1], qui ne vous dédommagera guère de ce qu'il vous coûtera de port [2]; mais puisque vous voulez avoir mes lettres et celle de M. d'Argens sur la proposition que le roi de Prusse m'a faite [3], les voilà : je vous prie de me les renvoyer quand vous n'en aurez plus affaire. Le bruit commence à se répandre ici que j'ai refusé cette présidence. Une personne que je connais à peine, me dit hier qu'elle en avait reçu la nouvelle par une lettre de Berlin; je lui répondis que je ne savais pas ce qu'elle me voulait dire. Après tout, que cela se répande ou ne se répande pas, je n'en suis ni fâché ni bien aise. Je garderai au roi de Prusse son secret, même lorsqu'il ne l'exige plus, et vous verrez aisément que mes lettres n'ont pas été faites pour être vues du ministère de France [4]; je suis bien résolu de ne lui pas demander plus de grâces qu'aux ministres du roi de Congo, et je me contenterai que la postérité lise sur mon tombeau : *Il fut estimé des honnêtes gens, et est mort pauvre, parce qu'il l'a bien voulu.* Voilà, madame, de quelle manière je pense. Je ne veux braver ni aussi flatter les gens qui m'ont fait du mal, ou qui sont dans la disposition de m'en faire ; mais je me conduirai de manière que je les réduirai seulement à ne me pas faire du bien. Vous trouverez dans l'ouvrage que je vous donne [5] des choses vraies et hardies, mais sages; j'ai surtout évité d'y offenser per-

1. *Paquet :* c'est-à-dire lettre.
2. L'usage de la société polie voulait (et la coutume en a duré jusque dans la première moitié du XIXe siècle) qu'on laissât le destinataire d'une lettre acquitter les frais de port.
3. Voir la lettre précédente.
4. Les malveillants auraient pu croire que d'Alembert n'avait décliné les propositions du roi de Prusse que pour faire valoir son refus auprès de la cour de France et obtenir d'elle quelque titre ou quelque pension.
5. *Essai sur la société des gens de lettres avec les grands* (voir la note 3 de la page 171).

sonne ; mais j'ai peint nos ridicules et nos mœurs, surtout celles des Mécènes, avec la franchise

D'un soldat qui sait mal farder la vérité[1]...

Votre lettre m'a fait d'autant plus de plaisir, qu'elle me fait croire que vous vous portez mieux. Il fallait en vérité être bien malade, pour ne pas s'ennuyer à la vie que vous meniez depuis neuf mois[2], et je commence à croire que vous ne l'êtes plus, puisque cette vie commence à vous déplaire... Je vous verrai à Paris le plus souvent qu'il me sera possible, mais je n'irai guère dîner avec vous que quand vous ne craindrez pas que je vous ennuie tête à tête ; car je suis devenu cent fois plus amoureux de la retraite et de la solitude, que je ne l'étais quand vous avez quitté Paris. Je dîne et soupe chez moi tous les jours, ou presque tous les jours, et je me trouve très bien de cette manière de vivre. Je vous verrai donc quand vous n'aurez personne, et aux heures où je pourrai espérer de vous trouver seule ; dans d'autres temps, j'y rencontrerais votre président[3], qui m'embarrasserait parce qu'il croirait avoir des reproches à me faire, que je ne crois point en mériter, et que je ne veux pas être dans le cas de le désobliger, en me justifiant auprès de lui. Ce que vous me demandez pour lui[4] est impossible, et je puis vous assurer qu'il est bien impossible, puisque je ne fais pas cela pour vous. En premier lieu, le *Discours préliminaire* est imprimé, il y a plus de six semaines : ainsi je ne pourrais pas l'y fourrer aujourd'hui, même quand je le voudrais. En second lieu, pensez-vous de bonne foi, madame, que dans un ouvrage destiné à célébrer les grands génies de la nation et les ouvrages qui ont véritablement contribué aux progrès des lettres et des sciences, je doive parler de l'*Abrégé chronologique?* C'est un ouvrage utile, j'en conviens, et assez commode ;

1. *Britannicus*, acte I, scène II.
2. Mme Du Deffand, effrayée de se sentir menacée de cécité, était allée séjourner en province, dans l'espoir d'échapper à son ennui, notamment au château de Chamrond (Saône-et-Loire), propriété de famille, où elle est probablement née.
3. Le président Hénault (voir la note 3 de la page 56).
4. De le citer, pour son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*.

mais voilà tout en vérité : c'est là ce que les gens de lettres en pensent, c'est là ce qu'on en dira quand le président ne sera plus : et quand je ne serai plus, moi, je suis jaloux qu'on ne me reproche pas d'avoir donné d'éloges excessifs à personne. Si vous prenez la peine de relire mon *Discours préliminaire,* vous y verrez que je n'y ai loué Fontenelle que sur la méthode, la clarté et la précision avec laquelle il a su traiter des matières difficiles : et c'est là en effet son vrai talent ; Buffon, que sur la noblesse et l'élévation avec laquelle il a écrit les vérités philosophiques : et cela est vrai ; Maupertuis, que sur l'avantage qu'il a d'avoir été le premier sectateur de Newton en France : et cela est vrai ; Voltaire, que sur son talent éminent pour écrire : et cela est vrai; le président de Montesquieu, que sur le cas qu'on fait dans toute l'Europe, et avec justice, de l'*Esprit des lois :* et cela est vrai ; Rameau, que sur ses symphonies et ses livres : cela est vrai. En un mot, madame, je puis vous assurer qu'en écrivant cet ouvrage j'avais à chaque ligne la postérité devant les yeux, et j'ai tâché de ne porter que des jugements qui fussent ratifiés par elle.

Celui qui fera l'article Chronologie dans l'*Encyclopédie*, est bien le maître de dire ce qu'il voudra du président; mais cela ne me regarde pas, et je n'entreprendrai pas même d'en parler, parce que je n'en pourrais dire autre chose, sinon que son livre est utile, commode, et s'est bien vendu. Je doute que cet éloge le contentât. J'ai d'ailleurs été choqué à l'excès du ressentiment qu'il a eu contre moi à cette occasion. Je lui ai envoyé mon livre sur les *Fluides* [1], il n'a pas seulement daigné m'en remercier. C'est à vous, beaucoup plus qu'à lui, que je dois mes entrées à l'Opéra, auxquelles, d'ailleurs, je ne tiens guère, parce qu'on me les a accordées de mauvaise grâce, et qu'on me les a bien fait payer depuis, par la manière dont on s'est conduit dans l'affaire de l'*Encyclopédie* [2] et par les discours qu'on a tenu à mon sujet, mais

1. *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides* (1744).
2. La publication de l'*Encyclopédie* venait d'être entravée par un arrêt du conseil du roi (voir la notice, page 432).

qui ne m'inquiètent guère. Vous avez bien raison sur l'abbé de Bernis[1] : j'ai voulu lire ses vers, et le papier m'est tombé des mains. Toute cette galanterie me paraît bien froide : et les Zéphyrs, et l'Amour, et Cythère, et Paphos ! ah ! mon Dieu ! que tout cela est fade et usé !... Nous sommes menacés d'un schisme sur la musique[2]. On prétend que je suis à la tête de la faction italienne ; mais je n'ai point de goût exclusif, et j'approuverai toujours dans la musique française ce qu'elle aura d'agréable, il est vrai que je crois que nous sommes à cent lieues des Italiens sur cet article. Le parlement veut leur renvoyer leur constitution[3], il faudrait au moins prendre leur musique en échange. Adieu, madame. Voilà une grande diable de lettre qui vous ennuiera, mais le plaisir de m'entretenir avec vous m'a entraîné plus loin que je ne voulais : ayez soin de votre santé et de vos yeux, et soyez bien persuadée de mon respectueux attachement.

3. — A VOLTAIRE.

Ce 30 juin 1765.

Vous êtes bien bon, mon cher maître, de prendre tant de part à l'injustice que j'éprouve ; il est vrai qu'elle est sans exemple[4]. Je sais que le ministre[5] n'a point encore rendu de réponse définitive ; mais vouloir me faire attendre et me faire valoir ce qui m'est dû à tant de titres, c'est un outrage presque aussi grand que de me le refuser. Sans mon amour extrême pour la liberté, j'aurais déjà pris mon parti de quitter la France[6], à qui je n'ai fait que trop de sacrifices. J'approche de cinquante ans ; je

1. *L'abbé de Bernis* (1715-1794), poète badin, membre de l'Académie française, venait d'être nommé ambassadeur à Venise.

2. Le succès d'un petit opéra-comique de Pergolèse, la *Servante maîtresse*, qu'on venait de représenter à Paris, avait fait naître une grande discussion sur les mérites de la musique française et de l'italienne.

3. La constitution *Unigenitus*, qui condamna le jansénisme en 1713 et fut, pendant tout le XVIIIe siècle, l'occasion de querelles très vives.

4. L'Académie des sciences avait vainement demandé qu'une pension de douze cent livres, laissée vacante par la mort du géomètre Clairaut, fût attribuée à d'Alembert.

5. Saint-Florentin, ministre de la maison du roi.

6. Voir la lettre de la page 438.

comptais sur la pension de l'Académie, comme la seule ressource de ma vieillesse. Si cette ressource m'est enlevée il faut que je songe à m'en procurer d'autres, car il est affreux d'être vieux et pauvre. Si vous pouviez savoir les charges considérables et indispensables, quoique volontaires, qui absorbent la plus grande partie de mon très petit revenu, vous seriez étonné du peu que je dépense pour moi; mais il viendra un temps, et ce temps n'est pas loin, où l'âge et les infirmités augmenteront mes besoins. Sans la pension du roi de Prusse, qui m'a toujours été très exactement payée, j'aurais été obligé de me retirer ou à la campagne ou en province, ou d'aller chercher ma subsistance hors de ma patrie. Je ne doute point que ce prince, quand il saura ma position, ne redouble ses instances pour me faire accepter la place qu'il me garde toujours de président de son Académie mais le séjour de Potsdam ne convient point à ma santé, le seul bien qui me reste. Je vous avoue que ma situation m'embarrasse. Il est dur de se déplacer à cinquante ans, mais il ne l'est pas moins de rester chez soi pour y essuyer des nasardes. Ce qui vous étonnera davantage, c'est que le ministre qui en agit si indignement à mon égard a dit M. le prince Louis [1] qu'il n'avait rien à me reprocher ni pour mes écrits ni pour ma conduite. Le prince Louis voulait aller au roi, qui sûrement ignore cette indignité ; mais il n'en a rien fait, dans a crainte de me nuire auprès du ministre en voulant me servir. Ma seule consolation est de voir que l'Académie, le public, tous les gens de lettres, à l'exception de ceux qui sont l'opprobre de la littérature, ne sont pas moins indignés que vous du traitement que j'éprouve. J'espère que les étrangers joindront leurs cris à ceux de la France et je vous prie de ne laisser ignorer, à aucun de ceux que vous verrez, le nouveau genre de persécution qu'on exerce contre les lettres.

1. *Le prince Louis.* On appelait ainsi celui qui fut plus tard le cardinal de Rohan. Ancien coadjuteur de son oncle, l'évêque de Strasbourg (voir la note 2 de la page 14), il était très répandu dans le monde et devait, en 1772, être nommé ambassadeur à Vienne.

Adieu, mon cher et illustre confrère ; je suis très sensible à l'amitié que vous me témoignez ; je crois la mériter un peu par mes sentiments pour vous. J'oublie de vous dire que j'ai écrit au ministre une lettre simple et convenable, sans bassesse et sans insolence, et que je n'en ai pas plus eu de réponse que de l'Académie. Si on attend que je fasse d'autres démarches, on attendra longtemps.

VI

MADAME D'ÉPINAY

(LOUISE-FLORENCE-PÉTRONILLE TARDIEU D'ESCLAVELLES)

(1726-1783)

NOTICE

Mme d'Épinay
(d'après le portrait conservé à Genève)

Née en 1726 à Valenciennes, fille d'un officier distingué, noble et sans fortune, Louise d'Esclavelles épousa en 1745 son cousin, Louis de la Live d'Épinay, fils d'un fermier général auquel il succéda. Les deux jeunes gens s'aimaient, et la richesse du fiancé semblait devoir assurer à sa femme une existence bien plus brillante que celle sur laquelle la situation médiocre de ses parents lui avait donné le droit de compter. Ce mariage ne fut pourtant pour Mme d'Épinay qu'une source de déboires et de chagrins. Trompée, puis ruinée par un mari frivole, inconstant et prodigue, il

est juste qu'elle trouve dans ses malheurs mêmes l'excuse de ses fautes. Quant à son esprit, ce n'est certes pas l'un des plus originaux de son temps, des plus profonds, des plus pénétrants, des plus féconds; mais c'est un de ceux qui ont été le plus aisément ouverts à toutes choses. Ses idées sur les lettres, les mœurs, la société ne diffèrent guère de celles qu'elle entendit exprimer autour d'elle par les philosophes et les écrivains qui aimaient à fréquenter dans son salon, surtout par ceux d'entre eux qui lui furent le plus chers, Galiani et Grimm; mais ses hôtes, à leur tour, étaient fiers de son suffrage en même temps qu'ils l'aimaient pour la bonté naturelle de son cœur. Habile à profiter des leçons de tels maîtres, en même temps qu'heureuse de se rendre à son tour utile par ses ouvrages, elle publia, avec des *Lettres à son fils*, ces *Conversations d'Émilie* qui furent célèbres en leur temps et qui assurent encore à leur auteur une belle place dans l'histoire de « l'éducation des femmes par les femmes. » Mais ses *lettres*, qu'elle avait elle-même pour la plupart encadrées dans un long récit de sa vie, restent la partie la plus intéressante, la plus vivante de son œuvre. Elles ne sont pas toutes exemptes de recherche; mais elles charment la plupart du temps par un air de malice aimable ou de touchante sincérité. Ajouterons-nous qu'il n'est guère de document plus précieux pour qui voudrait retracer avec animation l'histoire des mœurs dans la seconde partie du XVIIIe siècle[1].

---

1. — A M. D'AFFRY[2].

Comment vous rendre compte de la soirée d'hier, mon cher tuteur? en vérité, c'est impossible. Tout ce que je connaissais jusqu'à présent ne m'avait pas donné l'idée du monde que j'ai vu hier. Dites-moi donc, je vous prie, si c'est mon ignorance qui me fait m'étonner de tout ce que je vois, ou si cela est en effet ridicule? Mais avant de

1. Les lettres qui suivent sont empruntées, la première à l'ouvrage de MM. Perey et Maugras, *la Jeunesse de Mme d'Epinay* (Paris, 1883), la seconde au recueil des *Lettres* de Galiani (voir page 457, note 1).

2. C'était le tuteur de Mlle d'Esclavelles, alors âgée de quinze ans environ, et qui devait, quatre ans plus tard, devenir Mme d'Epinay.

vous peindre tous ces gens-là, écoutez notre arrivée chez Mme de Bellegarde[1].

Son carrosse est venu nous prendre à six heures. Ma mère avait une assez belle robe de gourgouran[2] blanc avec un réseau d'or. Mon Dieu, qu'elle avait l'air noble et qu'elle était belle! Moi, j'étais coiffée en grand bonnet, parce que j'ai été obligée de me faire raser la tête après ma maladie. J'aurais désiré, au moins, être mieux coiffée, mais cela ne se pouvait pas. J'avais une petite robe en ras de Sicile[3], bleu et blanc, un peu vieille mais assez propre. Quand nous sommes arrivées nous avons trouvé Mme de Bellegarde mise d'une manière incroyable. Elle avait un habit troussé de gros velours jaune, garni d'un clinquant[4] d'argent tel que l'on[5] galonne les habits de poupée. Sa taille paraissait quatre fois plus grosse, elle était coiffée tout en cheveux et avait pour aigrette une grande croix de diamants et une poignée de fleurs comme on en met sur les desserts. Elle était avec cela d'une pâleur à croire qu'elle se trouvait mal, d'un sérieux!... d'un droit!... Il faut l'avoir vue pour en avoir l'idée. Ma tante vint au-devant de nous : « Ah! mon Dieu! dit-elle en me regardant, comme cette petite fille est faite! » En même temps j'aperçus Charlotte[6] et je me mis à éclater de rire. « Mais, ma sœur, continua-t-elle, il ne fallait pas l'amener, si vous n'avez pas de quoi la mettre mieux que cela. »

Enfin elle se rassura sur ma parure en disant que ma convalescence servirait d'excuse et que, d'ailleurs, on ne me regarderait pas beaucoup.

Il n'y avait encore personne d'arrivé. Charlotte jasait comme une pie, et ne disait selon moi que des bêtises. Je vis que j'en jugeais bien, car ma tante lui dit à plus de vingt fois : « Souvenez-vous bien, Charlotte, quand tout

1. Sœur de Mme d'Esclavelles, et, par conséquent tante de Louise : l'un de ses enfants était ce M. de la Live d'Epinay, qui devait, un peu plus tard, épouser sa cousine.

2. *Gourgouran*. Etoffe de soie qui vient des Indes.

3. *Ras de Sicile*. Etoffe croisée et unie, dont le poil ne paraît pas.

4. Lamelle de métal insérée dans les broderies.

5. Incorrect. Il faudrait : tel que celui dont l'on galonne.

6. Fille de Mme de Bellegarde ; c'est à l'occasion de ses fiançailles qu'était donnée la soirée.

le monde sera arrivé, de ne pas desserrer les dents qu'on ne vous parle et faites vos réponses les plus courtes que vous pourrez. Si vous y manquez, vous aurez affaire à moi. »

Sur les sept heures, M. de Lucé[1] entra avec M. Le Tourneur, intendant du commerce[2], frère de sa mère, à ce qu'il nous dit. M. de Lucé paraît avoir quarante à quarante-deux ans. Il est grand, assez bien fait et d'une belle figure, il a la croix de Saint-Louis et il a beaucoup de grâce ; on ne s'aperçoit presque pas qu'il n'a qu'un bras. Quand on vint l'annoncer, Charlotte dit à sa mère : « Ma chère mère, faut-il que je m'en aille ? — Non, non, et taisez-vous, » répondit ma tante. Quand les premiers compliments furent faits, ma tante présenta ma mère à M. de Lucé, en lui disant qu'elle était veuve d'un homme de condition. Voilà la première fois qu'elle a prisé la naissance de mon père. Mais elle ne parla pas de moi. Mon oncle[3] alors me prit par la main et me présenta en disant : « Ce n'est pas ce que j'ai de moins aimable à vous présenter, » et je fus un peu embarrassée des éloges que me donnèrent ces messieurs.

M. de Lucé prévint mon oncle que sa sœur, la comtesse de B... et son frère, le chevalier de T... allaient arriver et que M. le prince et Mme la princesse de R... voulaient aussi voir Mlle de Bellegarde, et demandaient à être du souper : « Mes terres sont, dit-il, voisines des leurs, ils ont tout plein d'amitié pour moi. » Mme de Bellegarde fit des cris de joie de cette bonté de Mme de R... et des compliments !... Cela n'en finissait pas. Enfin ils arrivèrent tous. Le prince est un vieux gourmand, sourd et aveugle. La princesse est une petite vieille, d'un droit ! pire encore que Charlotte, la peau fort brune, des yeux pleins de feu, qui se jettent sur ce qu'ils veulent voir, un grand nez pointu, un menton qui vient le retrouver et une bouche fort enfoncée. Cette petite figure s'arrête devant les gens au lieu de les saluer. Je demandai tout

1. *M. de Lucé* était le fiancé.

2. Les intendants du commerce, créés au nombre de six par Louis XIV, et supprimés après sa mort, furent rétablis, au nombre de quatre, sous Louis XV.

3. M. de Bellegarde, fermier général.

bas à ma mère si c'étaient là les révérences de la cour. Dès la porte, elle se mit à crier : « Où est la mariée? — La voici, » lui dit Mme de Bellegarde en la lui présentant sur le poing[1] ; elle la regarda longtemps en silence. « Elle est bien faite. Qui est-ce qui l'habille[2] ? » Charlotte répondit précipitamment : « C'est la femme de chambre de ma mère, chère madame ! » Cette réponse spirituelle ne fut pas entendue, car j'ai remarqué que presque toujours les deux dames parlent à un autre tandis qu'on leur répond. Vint mon tour, elle me fixa beaucoup ; quand elle ne parlait pas, chacun gardait le silence. On avait l'air d'attendre un oracle de sa bouche. « Qui est celle-là ? » dit-elle en parlant de moi. Je pensai lui répondre : « C'est moi. » Je ne dis mot et laissai parler ma tante, qui, cette fois, m'avoua pour sa nièce, en faisant la généalogie de mon père. « Elle est tout à fait bien, reprit Mme de R.... Elle a l'air fort noble. Approchez, mademoiselle. » Ce ton m'effaroucha, j'hésitai si je m'approcherais d'elle ; ma mère me prit par le bras et me détermina à avancer. Après quelques minutes d'examen et toujours de silence : « Tournez ! » me dit-elle. Oh ! pour le coup, je n'y pus pas tenir. Je ne tournai point. « Mais ce n'est pas moi, madame, lui dis-je, qui suis à marier. » Ma tante rougit et Mme de R..., sans paraître m'écouter, poursuivit ses recherches sur toute la compagnie.

Au bout d'une heure, on nous fit tous jouer ; Mme de R..., ma mère, le chevalier de T... et M. Le Tourneur firent un piquet ; M. de Lucé, Charlotte, Mme de B... et moi firent un quadrille[3]. M. et Mme de Bellegarde restèrent pour amuser Mme de F... et le vieux prince, qui ne parla que jambon, petits pois et autres matières aussi amusantes. Avant de nous mettre au jeu, Mme de Bellegarde vint me gronder tout bas de mon impertinence à Mme de R... ; de peur qu'elle ne trouvât que je lui en disais aussi, je ne lui répondis point. M. de Lucé et sa sœur, Mme de

1. *Présenter sur le poing*, présenter en tenant par la main.
2. C'est-à-dire : « Qui est-ce qui fait ses vêtements ? »
3. Nom du jeu de cartes l'*hombre* (nom venu de l'espagnol), quand il se joue à quatre. Firent : il faudrait aujourd'hui *fîmes*.

B..., examinèrent beaucoup Charlotte pendant le jeu. Ils la questionnaient, et elle suivit à la lettre les ordres de sa mère, qui, de temps en temps, venait répondre pour elle. Mme de B... me demanda pourquoi j'étais si pâle et en si grand bonnet. J'allais lui en dire la raison, mais ma tante, qui se trouva là dans le moment, se hâta de répondre et dit que la maladie que j'avais eue m'avait tellement ôté les forces, qu'on n'avait pas osé me fatiguer d'une toilette. Alors elle se mit à faire des excuses sur mon accoutrement; je n'eus garde de laisser échapper cette petite occasion de me venger. J'interrompis ma tante, et lui adressant la parole : « Ma tante, lui dis-je, j'aurais bien eu la force de me parer, mais je n'ai pas d'autre robe, c'est ma plus belle et ma mère n'a pas le moyen de m'en acheter d'autres. » Mme de B... se mit à rire et M. de Lucé me répondit que je n'avais pas besoin de parure. Ma tante rougit et s'éloigna.

Mme de B... parle beaucoup. Elle questionne surtout, mais, comme je vous l'ai dit, elle n'attend pas toujours la réponse. Elle est jolie, je lui crois bien trente ans. Elle a l'air très spirituelle. Elle n'est jamais un quart d'heure de suite la même. Tantôt elle fait l'enfant et l'ignorante, un moment après elle parle comme une savante; ensuite elle regarde et agace tous les hommes qu'elle voit. Puis elle prend l'air nonchalant, et tout d'un coup elle fait semblant d'être étourdie. En vérité je n'ai jamais rien vu de pareil.

A souper, on contrôla [1], on applaudit et on bâilla. Quant à moi, j'avais de si fortes envies de rire, que j'en avais l'air imbécile. A la fin du repas, je n'y pus tenir et j'éclatai.

Mme la princesse de R... dit qu'elle avait mal aux reins, et, pour être plus à son aise, elle essaya, je crois, tous les fauteuils de la maison, sans en trouver un à son gré. Ensuite elle demanda des oreillers, et puis après un rondin [2]. Le laquais à qui elle s'adressa, n'en connaissant pas d'autre qu'une bûche, lui en apporta une, la plus

1. *On contrôla :* on examina, on critiqua les actions du prochain

2. Espèce de coussin allongé en forme de *rondin* ou bûche.

monde qu'il pût trouve. « Ah! ce n'est point cela! s'écria-t-elle: madame, en vérité, vos laquais sont bien bêtes! »

Voilà, mon cher tuteur, comment s'est passée cette fête. A lundi la noce.

2. — A L'ABBÉ GALIANI.

A la Briche, à Paris, sur le chemin[1], partout où je trouve une plume et de l'encre; depuis le 3 novembre 1770, jusqu'au 10 que la lettre partira.

Mais quel train il fait, ce petit abbé! on dirait un éphéméride, d'autant qu'il est, dans cette lettre du 13 octobre que je viens de recevoir, aussi injuste que bruyant. Que voulez-vous de moi? je vous écris régulièrement toutes les semaines, toute affaire cessante. Quel est le Parisien ou la Parisienne qui en fasse autant? Je suis trois semaines de suite sans vous électriser? Voilà assurément une belle nouvelle que vous m'apprenez là! Mais mon étonnement vient bien plutôt de ce que quelques-unes de mes lettres vous ont fait ce surprenant effet. Qui diantre peut avoir de l'esprit ou de l'imagination une fois par semaine, précisément le jour de la poste? Je vous écris tout ce qui me passe par la tête; je vous écris parce que je vous aime, parce que j'aime à vous faire souvenir de moi; ce n'est pas ma faute si les autres ne vous écrivent pas; il ne faut pas me chercher noise pour cela. Attendez, on m'appelle pour voir si mon vin est bien emballé, et je reviens... Me voilà.

Vous dites encore que je ne réponds pas à la moitié de vos lettres. Il se peut que je n'aie pas encore répondu à celles que je n'ai pas encore reçues, et qui sont en chemin; mais je n'ai laissé aucun article en arrière, du mois d'août 1769 jusqu'au 13 octobre 1770. Songez qu'au moment où vous recevez mes lettres, ce sont des réponses à des questions de six semaines de date, et que je ne vous

1. A la suite de plusieurs revers de fortune, Mme d'Epinay s'était résolue à abandonner, pour la louer, s'il était possible, sa propriété de La Briche, près de Saint-Denis et à venir habiter une maison qu'elle possédait à Paris, rue Sainte-Anne. Elle écrit à Galiani (voir la notice de la page 455), au cours de son déménagement.

écris pas sans avoir vos lettres sous les yeux. Par exemple, je vous écris actuellement sur un damier où le marquis[1] a perdu hier une partie d'échecs. J'ai les pieds sur un fauteuil, parce que je n'ai plus de table autour de moi. Sur ce fauteuil sont vos trois dernières lettres, des clefs, des mémoires à payer, un sac d'argent où l'on vient malheureusement puiser si souvent, qu'il sera bientôt à sec ; et malgré cela, je suis à mon abbé, sans aucune distraction, parce qu'encore une fois, je l'aime de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces... Ah ! quel chien de sabbat ! Eh bien ! oui, que la charrette[2] parte, qu'elle aille au diable, et qu'on mette mes chevaux... Je disais donc, pour vous prouver mon exactitude, que je n'ai pu répondre plus tôt sur ce qui concernait les réparations[3] ; mes dernières lettres en parlent amplement...

Il y a un mois que je n'ai vu personne, et que je mène une vie selon mon cœur et ma tournure, qui a un certain penchant à la sauvagerie. Je vous jure qu'excepté trois ou quatre personnes dont je ne me sépare jamais sans peine, je me passe des autres le plus aisément du monde. Je ne fuis pas le monde cependant, mais je n'en ai nul besoin ; je n'ai besoin que de mes amis.

Je relis ce que je viens d'écrire, cela est abominable ; brûlez-le. Il faut que je parte ; je continuerai quand je serai arrivée, mais brûlez toujours.

Le 6, à Paris.

Vous parlerai-je du volume que Buffon vient de donner sur les oiseaux ? Une ignorante, une femme, cela est bien hardi ! n'importe, je vais vous dire tout bas, tout bas à l'oreille, ce que j'en pense. J'ai peur qu'il n'y ait plus de poésie que de vérité dans tout cela. A en croire son premier discours sur l'homme, c'est le premier et le plus parfait des animaux. Dans son discours sur les quadrupèdes,

1. Le marquis de Croismare, ami de Diderot, qui fréquentait chez Mme d'Epinay.

2. La charrette qui contenait le vin. Mme d'Epinay s'adresse à un valet qui vient l'interrompre tandis qu'elle écrit à Galiani.

3. Les réparations qu'il avait été nécessaire de faire subir à la maison de la rue Sainte-Anne.

on voyait qu'il mourait d'envie de les mettre, sinon au-dessus de l'homme, au moins tout à côté. Vous souvient-il qu'il attribue au hasard de lui avoir mis en main le sceptre du monde? A présent, dans le discours sur les oiseaux, il dit qu'à l'aide de la vue, le plus parfait de leurs sens, et les quadrupèdes à l'aide de l'odorat, les uns et les autres font des combinaisons fort au-dessus de ce que l'homme peut jamais faire. Voilà donc les oiseaux qui ont sur l'homme l'avantage du vol, de la vue, de la puissance reproductive, et les combinaisons d'un certain genre. Les quadrupèdes ont ceux de la course, de l'odorat, de la force physique et les combinaisons d'un certain genre. Il ne reste aux hommes que le tact, le goût et la raison. Mais ensuite il va plus loin et il dit qu'après avoir comparé dans chaque être les produits du simple sentiment, et recherché les causes de la diversité de l'instinct, il en trouve les résultats plus réguliers, moins capricieux, moins sujets à l'erreur, que ne l'est la *raison* dans la seule espèce qui croit la posséder. Il ne reste donc à l'homme que le tact et le goût. Et le premier rhinocéros, s'il eût voulu s'en donner la peine, aurait donc conclu sur son être plus juste que Buffon. Je ne lui fais pas l'injure de le prendre au mot. On sent fort bien au reste ce qu'il veut dire; mais pourquoi mettre de la poésie, et faire des suppositions métaphysiques où il ne faut qu'un simple exposé des choses? Pourquoi se faire le panégyriste de chaque espèce dont il parle? On est comme on est [1]. Il devrait montrer la chaîne des êtres depuis le marbre froid qui se forme au fond de la caverne, jusqu'au chêne qui porte sa tête dans les nues; ensuite depuis le chêne

1. Quoiqu'il y ait plus de malice que de justice dans la critique de Mme d'Épinay — car nul plus que Buffon ne s'est attaché à faire sentir la supériorité de la raison humaine sur l'instinct des animaux, — on ne peut nier que ce ne soit en effet un procédé assez fatigant de Buffon que ce parti pris de parler presque toujours des animaux ou des espèces par comparaison avec d'autres animaux et d'autres espèces, comme s'il instituait une sorte de parallèle à la manière des moralistes et des critiques : de là ces allures de plaidoyers que prennent, on l'a remarqué, certaines de ses descriptions, celles de l'âne, par exemple, rapproché du cheval; de l'oie, rapprochée du cygne, de l'éléphant comparé avec le chien, le singe et le castor; on notera en revanche les véritables réquisitoires que Buffon compose contre le tigre opposé au lion, le vautour à l'aigle, etc

jusqu'à l'huître, et depuis l'huître parcourir tous les animaux jusqu'à l'homme, fixer la limite de chaque être, et non les faire empiéter les uns sur les autres. Si les ours et les vautours entendaient sa langue, nous ne serions pas en sûreté sur la terre. Ces contradictions apparentes ne viennent cependant que de ce qu'il a voulu faire entendre sans oser le prononcer, parce qu'il voit toujours, quand il écrit, le docteur Riballier[1] au bas de sa page, et qu'avec une telle vision il est bien difficile de faire de la besogne vraiment grande et philosophique. Ce n'en est pas moins un bien beau génie, etson éloquence est noble, simple et enchanteresse.

Puisque vous jugez de mes sentiments, mon cher abbé, par la longueur de mes lettres, il ne tient qu'à vous sur celle-ci de croire que je vous adore; et en vérité, longueur à part, vous ne vous tromperez pas de beaucoup. Adieu, cependant, jusqu'à l'ordinaire prochain.

1. *Le docteur Riballier*. Ce personnage était syndic de la faculté de théologie de Paris et censeur royal : il pouvait accorder ou refuser aux ouvrages nouveaux le permis d'imprimer.

VII

L'ABBÉ GALIANI

(FERDINAND)

(1728-1787)

NOTICE

L'abbé Galiani

Parmi les étrangers de distinction à qui la finesse et l'originalité de leur esprit assurèrent droit de cité dans les salons de Paris les plus renommés au XVIIIe siècle, l'abbé Galiani est assurément celui qui se naturalisa le plus aisément chez nous. Il naquit à Chieti, dans le royaume de Naples, en 1728. La notoriété de son oncle, archevêque de Tarente, préfet de l'Université, fort en faveur auprès du pape et auprès du roi, fut son premier appui. Mais il se fit lui-même connaître, dès sa vingtième année, comme un écrivain spirituel et savant[1], et, en 1759, il fut envoyé à Paris en qualité de

1. Voici la liste de ses premiers ouvrages. *Compositions diverses* (c'était le titre ordinaire des recueils d'éloges funèbres et autres pièces

secrétaire d'ambassade. — Dix ans plus tard il était rappelé à Naples, sans doute à l'instigation du duc de Choiseul, qui ne l'aimait point, et, malgré son désir et ses efforts, il ne quitta plus son pays, où d'ailleurs il fut chargé de fonctions lucratives et brillantes. C'est alors qu'il commença à entretenir avec Mme d'Épinay, sa meilleure amie, et avec quelques philosophes de son entourage, cette correspondance, où la postérité peut retrouver quelque image affaiblie de ce que fut Galiani. Quoique ses lettres, en effet, abondent en traits vifs et en pensées profondes et fines, sa conversation devait être plus brillante et plus riche encore. Nous en pouvons juger par le témoignage des contemporains et surtout par celui de Diderot qui nous a plus d'une fois rapporté les propos de l'abbé. Sa verve était intarissable : les mots drôles et les anecdotes bouffonnes jaillissaient sans effort de ce petit homme au geste abondant et expressif, admirablement habile à présenter un sens profond sous la forme d'une plaisanterie ou d'un paradoxe. Comme il avait autant de science que de pénétration et que l'homme d'esprit se doublait chez lui d'un érudit, il n'est peut-être pas de question qui l'ait jamais pris au dépourvu; de théorie ou de système dont il n'ait presque d'un coup d'œil, démêlé le fort et le faible. Une telle sagacité ne va guère sans beaucoup de scepticisme. Dans le moins religieux, si l'on veut, mais assurément dans le plus enthousiaste des siècles, Galiani s'est défié de l'absolu. Voué à l'Église, il est mort chrétiennement, après s'être contenté de vivre en assez honnête homme. Ami des philosophes, il s'est tenu à l'écart des réformateurs : dans l'une des questions qui l'ont le plus vivement intéressé, celle de la liberté du commerce des grains — c'est la première forme que revêtit chez nous la discussion sur le système du libre-échange et celui de la protection, — tout en se montrant l'adversaire des abus et de la routine, il s'élève contre les économistes, non sans justesse, mais sans mesure; et plus encore que ses *Dialogues sur le commerce des blés* (1770), ses lettres nous le font connaître comme un ennemi, un insulteur acharné de ces théoriciens, superficiels souvent, mais généreux, qu'il faut compter parmi les précurseurs les plus actifs, les plus utiles de la Révolution française. Les francs-

publiés par l'Académie de Naples, dont Galiani voulait se moquer) *sur la mort de Domenico Jannacone, bourreau de la Grande Cour du royaume* (1748)). — Traité *De la monnaie* (1749). — Dissertation sur les pierres du Vésuve. Divers travaux sur les fouilles d'Herculanum, etc.

maçons, les jansénistes — quoiqu'il n'aimât guère les jésuites — ne lui disaient non plus rien qui vaille. Les sectes, dit-il, sont une ressource pour les gueux ; cela leur donne de la consistance ; les autres ont tout à redouter de leur turbulence. Aussi bien est-il de ceux qui pensent que les États ne se réforment point intégralement et systématiquement, mais peu à peu et par le jeu même des passions humaines avec lesquelles il faut toujours compter, quoique leur mobilité et leur multiplicité défie tout calcul strict. C'est ainsi qu'on trouve indiqué déjà par avance chez Galiani, mais d'un trait de plume, en passant, le reproche que Burke, Joseph de Maistre et Taine ont développé à loisir contre la politique rationnelle de nos assemblées révolutionnaires. Ajouterons-nous maintenant que Galiani prétend n'être pas plus dupe de ses sentiments que des théories d'autrui ? Il y a dans sa vie des traits qui lui font honneur : mais il faut se donner bien de la peine pour relever dans ses lettres la moindre indication qui révèle une âme un peu sensible. Le personnage apparaît en somme comme un homme plus séduisant qu'aimable : il est de ceux qui doivent conquérir les applaudissements ; mais ce sont les passionnés qui forcent les sympathies [1].

---

1. — A MADAME D'ÉPINAY.

Naples, 4 août 1770.

L'abbé Coyer aurait succédé à l'abbé de Saint-Pierre [2], si son zèle était l'effet de l'enthousiasme de la vertu, et non pas d'une ambition secrète d'être quelque chose. Son plan d'éducation ne vaudra pas assurément autant que

1. Les lettres qui suivent sont extraites de la *Correspondance* de l'abbé Galiani, publiée par MM. Perey et Maugras (Paris, 1890).

2. Galiani ne veut sans doute pas parler ici, comme on le dit généralement par l'effet d'une plaisante méprise, d'une succession à l'Académie : car l'abbé de Saint-Pierre était mort en 1743, et il n'est guère d'usage de discuter sur une élection académique vingt-sept ans après qu'elle a eu lieu. Mais l'abbé de Saint-Pierre avait été toute sa vie tourmenté de l'amour du bien public et entre autres projets de réformes sociales, économiques, politiques, il avait écrit un *Projet pour perfectionner l'éducation*. L'abbé Coyer (1707-1782) ayant, lui aussi, mais sans atteindre à la même notoriété, écrit sur divers sujets du même genre, Galiani veut dire que cet écrivain aurait pu être regardé comme un second abbé de Saint-Pierre, si son zèle avait été aussi sincère et désintéressé que celui de son modèle.

votre critique. Vous ne l'avez cependant faite que pour réveiller ma verve, je le vois bien. Je n'ai pas besoin d'être réveillé là-dessus.

Mon *Traité d'éducation* est tout fait. Je prouve que l'éducation est la même pour l'homme et pour les bêtes. Elle se réduit toute à ces deux points : *Apprendre à supporter l'injustice; apprendre à souffrir l'ennui.* Que fait-on faire dans un manège à cheval ? le cheval fait naturellement l'amble, le trot, le galop, le pas. Mais il le fait quand bon lui semble et selon son plaisir. On lui apprend à prendre ces allures malgré lui, contre sa raison (voilà l'injustice), et à les continuer deux heures (voilà l'ennui). Ainsi, qu'on fasse apprendre ou le latin, ou le grec, ou le français à un enfant, ce n'est pas l'utilité de la chose qui intéresse, c'est qu'il faut qu'il s'accoutume à faire la volonté d'autrui (et s'ennuyer), et à être battu par un être né son égal (et souffrir). Lorsqu'il est accoutumé à cela, il est dressé, il est social, il va dans le monde, il respecte les magistrats, les ministres, les rois (et ne s'en plaint pas). Il exerce les fonctions de sa charge, et il est à son bureau, ou à l'audience, ou au corps de garde, ou à l'Œil-de-Bœuf [1], et bâille, et reste là, et gagne sa vie. S'il ne fait pas cela, il n'est bon à rien dans l'ordre social. Donc l'éducation n'est que l'*élaguement des talents naturels* pour donner place aux *devoirs sociaux*. L'éducation doit *amputer et élaguer* des talents [2]. Si elle ne le fait pas, vous avez le poète, l'improvisateur, le brave [3], le peintre, le plaisant, l'original, qui amuse et meurt de faim, ne pouvant plus se placer dans aucune niche de celles qui

1. *L'Œil-de-Bœuf*, salle qui précédait, à Versailles, la chambre à coucher du roi, et où les courtisans attendaient son lever.

2. Il faut sans doute faire ici la part de l'humeur paradoxale de Galiani : l'éducation en effet doit certainement se proposer pour but de développer — et cela dans l'intérêt même de la société — les talents naturels des individus beaucoup plutôt que de les élaguer. Toutefois on remarquera que, si la règle que prétend poser Galiani est précisément, comme il va le dire lui-même, le contraire de celle que Rousseau s'attache à établir dans l'*Emile*, les deux théories partent de la même distinction : Rousseau ne croit pas que l'éducation ait pour devoir, mais il pense qu'en réalité elle a pour effet d'opprimer l'individu, l'homme naturel sous le poids des conventions sociales.

3. *Le brave :* celui qui fait habitude ou métier de se battre sans cesse pour venger ses injures ou celles des autres.

existent dans l'ordre social. L'Anglais, la nation la moins éduquée de l'univers, est par conséquent la plus grande, la plus embarrassante, et bientôt la plus malheureuse de toutes [1]...

Au reste la règle est vraie en général : toutes les méthodes agréables d'apprendre aux enfants les sciences sont fausses et absurdes, car il n'est pas question d'apprendre ni la géographie, ni la géométrie, il est question de s'accoutumer au travail, c'est-à-dire à l'ennui, de fixer ses idées sur un objet, etc. Un enfant qui saura toutes les capitales de l'univers, n'aura pas l'habitude de se fixer sur un bilan de son revenu et de sa dépense, et M. le géographe sera volé sur la terre par son maître d'hôtel, et fera banqueroute au beau milieu de ses capitales. Partez de ces théories, développez, vous aurez un livre tout contraire à celui d'*Émile*, et qui n'en vaudra que mieux. Mais vous m'avez défendu d'être jamais mère de famille, et voilà une heure que je bavarde éducation. Parlons d'autre chose...

J'écris ce soir à Suard [2] et à Mme Necker [3] deux petites lettres. Je vous l'indique, puisque vous en êtes si gourmande ; au reste elles ne valent pas la peine d'être recherchées.

Adieu, ma belle dame. J'embrasse le prophète, le philosophe [4] et tout le monde embrassable. Travaillez à mon retour à Paris [5], si vous voulez me revoir. M. l'abbé Terray [6] n'a qu'à montrer la plus petite envie de me consulter, je vole au secours des mal avisés.

1. Voilà, tout d'un coup, quatre assertions qui paraîtront sans doute singulièrement contestables.

2. *Suard* (1732-1817), journaliste et critique très estimé parmi les littérateurs et les philosophes du temps ; il entra à l'Académie en 1774.

3. *Mme Necker* (1739-1794), femme du célèbre financier ; Galiani avait été un des habitués de son salon.

4. Le philosophe est Diderot ; le prophète est Grimm (1723-1807), dont la réputation à Paris datait surtout de la publication d'un petit pamphlet rédigé en faveur de la musique italienne : *le Petit prophète de Bœhmischbroda* (1753).

5. On sait que Galiani n'y revint point.

6. *L'abbé Terray* (1715-1778) avait été, l'année précédente, nommé contrôleur général des finances : Galiani pouvait espérer que cet ennemi de Choiseul le ferait rappeler à Paris.

2. — A LA MÊME.

Naples, 24 novembre 1770.

Ma belle dame,

Enfin voilà une longue lettre de vous à laquelle je fais une réponse fort courte, et en voici la raison. Je viens de conquérir un autre emploi qui me rapportera deux mille livres par an, et qui ne donne point de travail : je suis secrétaire du commerce. Nous appelons secrétaire, dans les tribunaux, à peu près ce que vous appelez gens du roi[1]. Depuis un mois j'ai été occupé de cette besogne qui a enfin heureusement réussi ; et voilà pourquoi j'étais sans verve et sans génie. Les avares sont bêtes en tout ce qui n'est pas argent. Mon affaire n'était pas aisée ; car d'abord il a fallu faire vaquer cet emploi qui ne vaquait pas. Ensuite il était incompatible avec celui de conseiller ; il a fallu résoudre l'incompatibilité. Enfin il a fallu le demander et l'obtenir, et cela a été le plus aisé. Me voilà donc plus en état d'attendre Merlin[2] et de vous écrire avec génie et enthousiasme ; *veniunt a dote sagittæ*[3].

Vous voudriez me faire rire sur vos infortunes[4]. Cela est impossible aux absents. Les éloignés ne voient que les choses, et jamais les couleurs des choses. Je vois donc cinq louis et un anneau d'or perdus, des dragées mangées, une montre cassée, et dix mille livres à payer. Je gage que vous rirez mieux de mes deux mille livres attrapées.

Je ne vous écrirai rien ce soir sur les blés, et sur vos questions. D'Alembert[5] ne viendra donc pas en Italie? Tant pis pour lui et pour l'Italie. Voltaire a tort de dire aux philosophes : « Aimez-vous, mes enfants ». Ceci ne doit se dire qu'à des sectaires. Il faut dire cela aux économistes, aux jansénistes ; ils ont besoin de s'aimer : et la boîte à

1. Galiani désigne sans doute ainsi ceux qui sont en possession de quelque sinécure à la cour.

2. Libraire dont Galiani attendait de l'argent.

3. C'est-à-dire : de la dot viennent les traits. La citation est tirée de Juvénal (*Satires*, VI, 139).

4. Allusion à une lettre où Mme d'Epinay racontait avec gaieté la perte de certains objets et quelques mésaventures financières.

5. Voir page 432.

[illegible] MÉMOI[illegible]

[illegible]

[illegible] Le vert[illegible] [illegible] Ramea[illegible] [illegible] plu-
lutôt [illegible] les sentiments [illegible] [illegible] Port-Royal
s du Roman et de l'homme [illegible] [illegible] Hondate
se font jour jusque dans la [illegible] [illegible] du dra
grande partie des ouvrages [illegible] comme [illegible] [illegible] que

la Bible, tout ce que Voltaire a expliqué en français : on ignore ceux-là ; on ne parle que de lui. Comme homme d'État, Cicéron, étant d'une basse extraction[1] et voulant parvenir, aurait dû se jeter dans le parti de *l'opposition*, ou de la Chambre basse[2], ou du peuple si vous voulez. Cela lui était d'autant plus aisé que Marius, fondateur de ce parti, était de son pays[3]. Il en fut même tenté, car il débuta par attaquer Sylla[4], et par se lier d'amitié avec les gens du parti de l'opposition, à la tête desquels, après la mort de Marius, étaient Claudius[5], Catilina, César. Mais le parti des grands avait besoin d'un jurisconsulte et d'un savant, car les grands seigneurs, en général, ne savent ni lire ni écrire. Il sentit donc qu'on aurait plus besoin de lui dans le parti des grands et qu'il y jouerait un rôle plus brillant. Il s'y jeta et dès lors on vit un *nouveau parvenu*[6] mêlé avec les patriciens. Figurez-vous donc en Angleterre un avocat dont la cour a besoin pour en faire un chancelier[7], et qui suit par conséquent le parti du ministère. Cicéron brilla donc à côté de Pompée, etc., toutes les fois qu'il était question de jurisprudence ; mais il lui manquait la naissance, les richesses[8] ; et surtout, n'étant pas homme de guerre, il jouait de ce côté-là un rôle subalterne. D'ailleurs, par inclination naturelle, il aimait le parti de César, et il était

comme philosophe et jurisconsulte. A peine est-il besoin de faire remarquer qu'il ne peut rien y avoir de commun entre les sentiments de ces pieux personnages et ceux qui animaient Voltaire écrivant sa *Bible commentée*. Galiani veut dire seulement que Voltaire a vulgarisé, en les utilisant, certaines connaissances qu'il puisait lui-même chez quelques savants théologiens.

1. Excessif. La famille de Cicéron appartenait à l'ordre équestre, intermédiaire entre l'aristocratie et la plèbe.

2. C'est le nom qu'on donne quelquefois en Angleterre à la Chambre des communes, par opposition à la Chambre des lords.

3. Ils étaient tous deux d'Arpinum. Cicéron, qui avait vingt et un ans quand mourut Marius était très fier de son compatriote, à la gloire duquel il consacra, dans sa jeunesse, un poème aujourd'hui perdu.

4. Pas précisément : mais il eut le courage, dans son plaidoyer pour Roscius d'Amérie, qu'il prononça à l'âge de vingt-huit ans, d'attaquer un favori de Sylla tout-puissant et c'est ainsi en effet qu'il commença de s'attirer la bienveillance du parti démocratique.

5. Ou plutôt *Clodius*, qui, tribun du peuple en 59, fit condamner Cicéron à l'exil et finit, en 72, par se faire tuer lui-même par un ami de ce dernier.

6. *Homo novus*, comme disaient les Romains en parlant d'un homme célèbre qui n'avait pas d'ancêtres connus, qui commençait l'illustration de sa famille.

7. *Chancelier*, chef de la justice.

8. *Les richesses :* inexact. La famille de Cicéron n'était pas pauvre et il arriva lui-même à posséder une assez grande fortune.

fatigué de la morgue des grands, qui lui faisaient sentir souvent la grandeur des bienfaits dont on l'avait comblé.

Il n'était pas pusillanime, il était incertain[1]. Il ne défendait pas des scélérats, il défendait les gens de son parti, qui ne valaient guère mieux que ceux du parti contraire. L'affaire de Catilina était grave, car elle tenait à la chaîne d'un grand parti. Aucune affaire de Wilkes[2] n'est jamais petite en Angleterre, elle est ridicule à Paris. Son éloquence n'était point vénale, non plus que celle de M. Pitt[3], elle était celle de son parti. Enfin, Dieu ne permit pas qu'un de ses clients[4] l'assassinât; car Dieu ne permet point, il fait, et fait toujours ce que bon lui semble. Voltaire se moque de nous quand il nous parle du gouvernement de Cilicie de Cicéron[5]. Il n'y a rien qui ressemble tant au gouvernement de Sancho Pança dans l'île de Barataria[6]. C'était une affaire de cabale pour le faire parvenir à l'honneur du triomphe, comme les exploits de M. de Soubise[7] n'étaient que pour le faire parvenir au bâton de maréchal. Cependant Cicéron le manqua, et son ami Caton[8] s'y opposa le premier. Il ne voulait pas prostituer tout à fait un honneur déjà trop avili; et d'ailleurs Cicéron n'était pas d'une naissance à comparer à la maison de Rohan[9]. Pour les vertus de Cicéron, on n'en sait rien : il ne gouverna jamais. Pour ce qui est de son mérite d'avoir ouvert les portes de Rome à la philosophie, il est bon de dire que le parti de l'opposition était un parti d'incrédules; car les évêques (c'est-à-dire les augures, les pontifes, etc.) étaient tous lords[10] et patriciens. Ainsi le parti de l'oppo-

1. Excellent jugement, très net et très impartial.

2. *Wilkes* (1727-1797), journaliste anglais à qui la hardiesse de ses attaques contre le gouvernement avait attiré plusieurs procès retentissants, mais qui arriva à se faire nommer lord-maire en 1774 et membre de la Chambre des communes en 1775.

3. *William Pitt*, lord Chatham (1708-1778), l'un des plus illustres orateurs politiques de l'Angleterre.

4. Cicéron reçut le coup mortel d'un centurion qu'il avait jadis défendu en justice.

5. En 52 avant Jésus-Christ.

6. Episode de *Don Quichotte*.

7. Le prince *de Soubise* (1715-1787), le vaincu de Rosbach (1757), n'en fut pas moins, après quelques succès peu importants, nommé maréchal de France.

8. *Son ami Caton*, celui qui se tua à Utique, après la défaite du parti pompéien, et qui fut, pendant sa vie, le type de la vertu rigide et étroite.

9. Les Soubise sont une branche de la maison de Rohan.

10. *Lords*, seigneurs, titre donné aux nobles en Angleterre.

sition attaquait la religion, et Lucrèce[1] avait écrit son poème avant Cicéron. Le parti des grands soutenait la religion : ainsi Cicéron qui, dans son cœur, penchait du côté de l'opposition, était incrédule en cachette, et n'osait pas le paraître. Lorsque le parti de César triompha, il se montra plus à découvert, et sans en rougir. Mais ce n'est pas à lui qu'on doit la fondation de l'incrédulité païenne, qu'ils appelaient *sophia*, sagesse[2], c'est au parti de César. Les applaudissements que la postérité a donnés à Cicéron viennent de ce qu'il suivit le parti contraire à celui que la cruauté des empereurs rendit odieux.

Vous ne m'aviez pas mandé d'avoir payé Giambone[3], mais j'en étais persuadé. Je tâcherai de vous avoir des graines de melons...

Plaignez-vous à Cicéron si je ne vous en dis pas davantage pour ce soir.

4. — A LA MÊME.

Naples, 31 août 1771.

Voilà un terrible tour, ma belle dame, que vous me jouez de temps à autre. Je vois arriver un gros paquet de vous; je m'en réjouis d'avance; je m'attends à la plus longue lettre du monde, et au lieu de trouver que vous m'écrivez, je trouve que vous m'avez fait transcrire un morceau de Voltaire pour me l'envoyer. Si je voulais me venger, je transcrirais un morceau de mon bréviaire, et je vous l'enverrais.

1. Le poète *Lucrèce* était plus jeune que Cicéron, mais il mourut huit ans avant lui (51) : il est l'auteur d'un célèbre poème *Sur la nature* dans lequel il défend le système matérialiste du Grec Epicure. — Il n'y a aucune comparaison à établir, quoi qu'en pense Galiani, entre les évêques et les dignitaires du paganisme romain, qui étaient des magistrats, des hommes politiques; il s'en faut également qu'on puisse identifier à Rome les démocrates et les incrédules. Il y avait au contraire peut-être plus d'incrédules dans l'aristocratie que dans le peuple ; la vérité, c'est seulement que la religion romaine étant essentiellement une institution d'Etat, les *conservateurs* tenaient à préserver les rites de toute attaque, tout en discutant librement sur les doctrines.

2. L'expression de « libre examen » conviendrait sans doute mieux que celle d' « incrédulité » pour faire comprendre ce qu'était la *sophia*, ce qu'est encore la *philosophie*.

3. Banquier italien établi à Paris.

J'avoue que le morceau *Curiosité*, de Voltaire[1] est superbe, sublime, neuf et vrai. J'avoue qu'il a raison en tout, si ce n'est qu'il a oublié de sentir que la curiosité est une passion, ou, si vous voulez, une sensation qui ne s'excite en nous que lorsque nous nous sentons dans une parfaite sécurité de tout risque. Le moindre péril nous ôte toute curiosité et nous ne nous occupons plus que de nous-même et de notre individu. Voilà l'origine de tous les spectacles. Commencez par assurer des places sûres aux spectateurs, ensuite exposez à leurs yeux un grand risque à voir. Tout le monde court et s'occupe. Cela conduit à une autre idée vraie, c'est que plus le spectateur est sûr, plus le risque qu'il voit est grand, plus il s'intéresse au spectacle, et ceci est la clef de tout le secret de l'art tragique, comique, épique, etc. Il faut présenter des gens dans la position la plus embarrassante à des spectateurs qui ne le sont pas[2]. Il est si vrai qu'il faut commencer par mettre bien à leur aise les spectateurs, que, s'il pleuvait dans les loges, si le soleil donnait sur l'amphithéâtre, le spectacle est abandonné. Voilà pourquoi il faut dans tout poème dramatique, épique, etc., que la versification soit heureuse, le langage naturel, la diction pure. Tout mauvais vers, obscur, entortillé, est un vent coulis dans une loge. Il fait souffrir le spectateur, et alors le plaisir de la curiosité cesse tout à fait. Or donc Lucrèce n'a pas tort tout à fait[3]. Quoiqu'il n'y ait pas un vrai retour sur soi-même, ni un développement de la sensation de notre bonheur lorsque la curiosité commence en nous, il est très vrai que, par instinct, elle ne saurait s'exciter sans ce préalable. Ainsi la curiosité est une suite constante de l'oisiveté, du repos, de la sûreté; plus une nation est heureuse, plus elle est curieuse. (Voilà pourquoi Paris est la

1. Écrit pour l'*Encyclopédie*, et recueilli, comme tous les articles de Voltaire composés pour la même publication, dans son *Dictionnaire philosophique*.

2. *Qui ne le sont pas* : qui ne sont pas eux-mêmes dans cette situation. Tour tout à fait incorrect.

3. On connaît les vers célèbres du poète latin Lucrèce (98-55), au début du second livre de son poème *De la Nature*. « Il est doux, quand le vent soulève les vagues de l'immense Océan, de contempler du rivage le péril où d'autres se débattent. » Voltaire niait qu'il y eût, dans le plaisir que nous pouvons éprouver à regarder une tempête, l'espèce de sentiment égoïs dont Lucrèce paraît parler.

capitale de la curiosité ; Lisbonne, Naples, Constantinople en ont moins, ou presque point.) Un peuple curieux est un grand éloge pour son gouvernement.

Une autre réflexion qu'aurait dû faire Voltaire sur la curiosité, qui est très intéressante, c'est qu'elle est une sensation particulière à l'homme, unique en lui, qui ne lui est commune avec aucun autre animal. Les animaux n'en ont pas même l'idée. Faites devant un troupeau de brebis tout ce que vous voudrez, si vous ne les touchez pas, vous ne les intéresserez jamais. Si les bêtes donnent quelque signe qui nous paraisse de la curiosité, c'est l'épouvante qu'elles prennent, et rien autre. On peut épouvanter les bêtes, on ne saurait jamais les rendre curieuses. Or, selon ce que je viens de dire, l'épouvante est le contre-pied de la curiosité. Si la curiosité est impossible aux bêtes, l'homme curieux est donc plus homme qu'un autre homme, et c'est vrai en effet. Newton était si curieux qu'il cherchait les causes du mouvement de la lune, de la marée, etc. Le peuple le plus curieux a donc plus d'hommes qu'aucun autre peuple. Voilà le plus bel éloge qu'on ait jamais fait des badauds de Paris. Cette idée est profonde, et je n'ai pas le temps de vous la détailler. Assurément Voltaire n'a pas écrit plus rapidement que moi son article sur la *Curiosité*. Il l'a mieux écrit, car il écrit sa langue, mais si vous voulez vous donner la peine de développer ce que j'ai griffonné, vous y verrez un grand bout du cœur humain. L'homme animal curieux ; l'homme susceptible de spectacles. Presque toutes les sciences ne sont que des curiosités, et la clef de tout est une base de sûreté et de situation sans souffrance dans l'animal curieux. Voilà pourquoi c'est M. de Chaulnes [1] qui fait aller le cerf-volant, et ce n'est pas M. de La Chalotais [2], quoique La Chalotais soit plus savant que lui.

1. *Le duc de Chaulnes* (1741-1793), fils d'un membre de l'Académie des sciences et s'intéressant lui-même vivement aux expériences d'électricité, avait fait construire un cerf-volant muni d'une baguette de fer électrisé, d'où se dégageaient des éclairs, quand il s'élevait à une grande hauteur.

2. Procureur général au parlement de Rennes, La Chalotais avait été, en 1765, enfermé dans la cita-

Voilà une petite dissertation que vous m'avez arrachée. Promettez à Mme Necker[1] de la lui communiquer en troc de ma lettre. Je ne saurais imaginer que Suard, Marmontel et d'autres ne puissent vous mettre en relation avec Mme Necker. Bonsoir; le temps me manque. Je vous embrasse.

P.-S. — Voltaire connaît bien peu les animaux. Il a parlé des singes et des chiens comme un enfant. Le singe n'est point curieux : il cherche sa nourriture. Comme il n'a point d'odorat et très peu d'instinct, il est obligé de casser tout et de toucher à tout. Naturellement il ne se nourrit que de fruits et d'huîtres. Il croit donc que tout est des cocos, des marrons, des huîtres, et il faut qu'avec les dents il écrase tout pour en vider le noyau. Les chiens n'ont pas de curiosité : ils ont peur lorsqu'ils ne sont pas habitués à aller en voiture, et ils mettent leur tête à la portière pour s'en élancer; mais comme ils voient trembler et courir les pierres du pavé, ils n'osent pas se jeter et aboient de peur. Une fois habitués, ils restent tranquilles. Jamais aucun animal n'a été curieux.

5. — A LA MÊME.

Naples, 29 janvier 1773.

Avant de vous répondre, il faut continuer la feuille des spectacles[2]. Les comédiens français ont donné, à leur sixième représentation, *les Ménechmes*[3]. Cette soirée s'est rencontrée avec[4] la première représentation du nouvel opéra[5]; ainsi la chambrée était peu nombreuse, et com-

delle de Saint-Malo, à la suite des démêlés de cette assemblée et du duc d'Aiguillon, puis exilé à Saintes. Il ne fut rétabli dans ses fonctions qu'en 1775.

1. Voir la note 3 de la page 459. Sur Suard, voir la note 2 de la page 459. Sur Marmontel, voir la note 3 de la page 178.

2. Galiani avait déjà rendu compte dans quelques-unes des lettres précédentes de représentations données à Naples par une troupe de comédiens français.

3. Comédie en cinq actes et en vers, de Regnard.

4. Est tombée à la même date que...

5. Il est difficile de dire quel est cet opéra. Galiani laisse entendre dans une des lettres suivantes qu'il était détestable. Mais sa partialité pour les œuvres de Piccini (1728-1800) pouvait très bien le rendre aussi injuste que la plupart de ses concitoyens pour le talent plus austère de Jomelli, et c'est

posée presque entièrement de Français ou d'étra
La pièce fut applaudie extrêmement, et c'est de tou
comédies celle qui, après *le Père de famille*[1], a eu l
de succès, quoique malheureusement les deux jum
ne se ressemblassent point du tout. Pour petite pi
Procureur arbitre[3]; mauvaise pièce, et jugée c
telle.

A la septième représentation, *Alzire*, pièce célèl
Voltaire[4], qui n'eut point de succès. Le rôle d'Alzir
joué assez mal, mais assurément ce n'était pas tout à
défaut qui la fit tomber. Je quitte mes Napolitains, et j
sur *Alzire* mon avis. C'est la première fois que je n
aperçu que c'est une bien mauvaise pièce, quoique
contredit, ce soit une des poésies de M. de Voltaire
avec le plus d'esprit, d'élégance, de brillant; mais, c
pièce, elle ne vaut pas le diable[5]. Gusman[6], qu'on d
détester, est un homme qui a fait tout plein de b
œuvres dans sa vie, et meurt comme un saint. R
tueux pour son père, daignant aimer Alzire, il ac
autant de pardons au prisonnier qu'on lui en deman
de bonne grâce; d'ailleurs brave, courageux et dig
son père. Zamore, qu'on devrait aimer, est un fc
assassin; mais d'ailleurs il disserte fort bien sur le r

peut-être ici, ou du *Démophoon*, ou de l'*Iphigénie* de ce maître qu'il s'agit.

1. Drame de Diderot.

2. L'intrigue des *Ménechmes* est fondée sur la ressemblance de deux frères jumeaux; l'intérêt de la pièce est donc bien compromis si les deux acteurs sont très différents l'un de l'autre.

3. Comédie en un acte et en vers, du comédien Philippe Poisson (1682-1743). Chaque représentation se composait, on le voit, d'une grande pièce et d'une petite.

4. Tragédie en cinq actes et en vers (1736).

5. Jugement beaucoup trop sévère. *Alzire* est, après *Zaïre*, la tragédie la plus touchante de Voltaire. Elle est pleine de mouvement et même de beaux vers. Il est vrai qu'on y disserte un peu trop et que les caractères y sont plus romanesques que conformes à la vérité historique et à la
Mais que veut dire Galia
son « Gusman, qu'on *dev*
tester », et son « Zamore
devrait aimer »? Pourquoi v
toute force que Voltaire ai
des personnages très sim
animés, dans tout le cour
pièce, d'un seul sentiment
contraire à la nature qu'un l
né d'un sang noble, puis
server quelque générosité
étant cruel, ou qu'un cœu
rellement généreux, se lai
jour égarer par la passion?

6. Rappelons que Gusma
Espagnol fanatique, qui
épouser Alzire, fille de
cain Montèze et fiancée à
Celui-ci tue Gusman, qui
en lui pardonnant; mais
précédemment sauvé de la
père de Gusman, Alvarez,
chrétien comme son fils,
humain et tolérant.

des richesses et sur *les intérêts de l'Europe mal entendus*. Montèze, ni Américain, ni Espagnol, ni sauvage, ni chrétien; on ne sait ce que c'est, si ce n'est un imbécile. Alvarez, faible et pleureur, n'a rien, ni du courage, ni de la fierté castillane, fonds de caractère qu'il aurait fallu lui conserver. Après l'assassinat de son fils, il est dégoûtant: c'est un égoïsme impardonnable de voir en Zamore plus le sauveur de sa vie que l'assassin de son fils. Il valait bien mieux pardonner à son assassin, qui aurait sauvé la vie à son fils. Pour Alzire, on ne saurait lui contester d'être une des meilleures théologiennes de son siècle: elle disserte sur la religion, le suicide, le sacrement de mariage, mieux que Sanchez et saint Thomas; mais son rôle est si hors de nature et de vraisemblance dans une Indienne de seize ans, qu'il en est impossible à jouer hors de Paris, où l'idée de la nature est souvent effacée tout à fait dans le sexe féminin. Ceci est mon sentiment, et pas celui de mes compatriotes, qui n'en savent pas si long que moi là-dessus. Pour petite pièce *Zénéide*[1], qui fut sifflée.

A la huitième représentation *le Misanthrope*, qui eut beaucoup d'applaudissements, quoique tout le monde n'y trouvât rien de nouveau, parce que Molière a tant été pillé, volé, imité par nos comédiens italiens, qu'il en est devenu usé à nos oreilles. Pour petite pièce, *l'Épreuve* de Marivaux; succès médiocre[2].

A la neuvième représentation, *le Dépit amoureux* de Molière, qui plut beaucoup. Ensuite *la Partie de chasse de Henri IV*[3]. Cette pièce a eu un très grand succès; mais les deux derniers actes étant la même chose tout à fait que *le Roi et le Fermier*[4], je trouve, moi, Sedaine bien supérieur à Collé. De grâce, des deux pièces, faites-en un distillé; et ce sera un des morceaux les plus jolis qu'ait le théâtre français.

Ce soir, pour dixième représentation, on a donné

1. *Zénéide :* pièce sans notoriété.
2. *L'Epreuve* n'en est pas moins une pièce délicieuse.
3. Très agréable comédie de Collé (1709-1783); quelques parties y font longueur.
4. Opéra-comique de Sedaine (1719-1797).

Adélaïde Du Guesclin[1], dont le succès a surpassé même celui de *Zaïre*; je doute qu'ils en puissent donner aucune qui l'égale. Il faut avouer qu'elle a été jouée supérieurement, et, sans contredit, mieux que vous n'avez pu la voir jouer à Paris. Il y a dans la troupe un M. Busset, à mon gré, supérieur à Le Kain[2]! Aufresne jouait le rôle du sire de Couci; et nous avons une actrice de seize ans, appelée Mlle Teissier, qui est tout à fait intéressante. Cependant cette pièce est belle et très belle par elle-même; j'en ai été ravi, enchanté, enthousiasmé; et je parierais qu'elle sera une des pièces de Voltaire qui se soutiendra le plus au théâtre[3]. Pour petite pièce, on a donné *l'Oracle*[4] qui a été sifflé comme *Zénéide*, ni plus ni moins : et toutes les pièces sentimentales le seront de même. J'en suis fâché pour M. de Sainte-Foix; mais, c'est que si le bon goût français peut passer aux autres nations, le bon ton[5] n'y passera jamais; c'est une maladie tout à fait parisienne, comme la *plica*[6] aux Polonais.

Cependant, pour un philosophe, cet événement d'une troupe de comédiens français à Naples offre des réflexions bien singulières et bien profondes. Ils ont eu un succès qui m'a étonné. Jamais je n'ai vu moins de contradicteurs et de railleurs sur aucune chose comme sur ce nouveau spectacle. Il n'y a qu'un parti et une voix. Si vous voyiez notre théâtre, il vous offrirait un spectacle très risible; vous verriez une école d'enfants. Tout le monde a son livre devant les yeux, tête baissée, sans détourner jamais les yeux pour voir la scène; ils paraissent contents d'apprendre à lire le français. Cet événement a fait plus en politique que tous les pactes de famille[7]. En morale, il faut le regarder comme une mission que le père général Vo

1. Tragédie de Voltaire, qui n'eut point de succès lors de son apparition (1734), mais qui fut remise à la scène et fort applaudie quand on la reprit, sous le titre du *Duc de Foix* en 1752, puis, sous son ancienne forme, en 1765.

2. *Le Kain* (1729-1778), le plus célèbre des tragédiens français du XVIIIe siècle.

3. La prophétie ne s'est pas réalisée.

4. Comédie en un acte, en pro de Poullain de Sainte-Foix (16 1776).

5. *Le bon ton* (l'expression es demi ironique) qui interdit siffler même une mauvaise piè

6. *Plica*; en français la pli maladie du cuir chevelu.

7. Allusion au *Pacte de fam* signé en 1761 entre les souver européens de la maison de B bon.

taire a envoyée de gens de son ordre pour convertir une nation, et y planter l'étendard de sa croyance. Les vers de Voltaire amèneront à la prose[1], et c'est où il les attend. Je répondrai à votre lettre un autre soir.

1. Entendez : les œuvres philosophiques de Voltaire s'insinueront à la faveur du succès obtenu par ses tragédies.

VIII

LOUISE-HONORINE CROZAT DU CHATEL

DUCHESSE DE CHOISEUL

(1736-1801)

NOTICE

Duchesse de Choiseul

Louise-Honorine Croz
Châtel, qui, toute jeune
core épousa le duc de C
seul, alors comte de S
ville[1], a passé, à juste t
aux yeux de ses conten
rains, pour la femme la
accomplie de la haute
ciété d'alors : « C'est, d
Horace Walpole, la
gentille, la plus aimabl
plus honnête petite créa
qui soit jamais sortie
œuf enchanté. Si corr
dans ses expressions et
pensées! d'un caractèr
attentif et si bon! Tou
monde l'aime. » De pe
taille et de santé délicate,
attirait tout d'abord la sympathie et s'attachait les cœurs p
droiture de son esprit et par le charme de sa vertu.— Ses let
sont moins vives, moins originales, moins intéressantes
celles de Mme Du Deffand, sa plus assidue correspondante, e
sont les perfections mêmes de la duchesse qu'il en faut accu

1. Voir la note 1 de la page 374.

La grand'mère maternelle de Mme Du Deffand avait épousé en secondes noces un duc de Choiseul, et, par plaisanterie, Mme Du Deffand appela *grand'maman* la jeune duchesse de Choiseul, qui avait trente-neuf ans de moins qu'elle. Et vraiment, tout plaisant qu'il est, le surnom n'est pas impropre, tant il arrive souvent à la jeune femme de prendre, dans ses lettres, le ton d'un moraliste qui disserte, et qui disserte avec prolixité. On sent bien à la vérité, et elle est la première à le dire, que c'est là une attitude, qu'au fond son âme est moins calme qu'elle ne le laisse voir, et que c'est par un effort constant sur elle-même qu'elle sait garder toujours, en présence de ses plus intimes amis, cet air de dignité affable et presque de gravité souriante qui convient à la femme d'un premier ministre. Mais justement, il y a quelque étude dans les airs et dans le style de Mme de Choiseul, et, si la femme nous paraît aussi digne qu'à ses contemporains d'affection et de respect, l'écrivain nous lasse assez vite.

En dépit de sa prudence cependant et de sa force d'âme, la duchesse se laisse, dans ses lettres, aisément voir telle qu'elle est, très bonne, dans la conscience de ses devoirs de suzeraine et de maîtresse d'un grand domaine, très affectueuse à l'égard de tous ses amis, mais dominée tout entière par un sentiment puissant, invincible : son amour pour son mari, et le souci constant de ne rien faire qui puisse lui déplaire, lui nuire ou l'amoindrir. Le duc, lui, témoignait à l'égard de sa femme d'un respect plein d'affabilité, mais il ne l'aimait pas et ne paraissait guère montrer d'estime pour son esprit : la duchesse de Grammont, sa sœur, eut toujours sur lui plus d'influence que sa femme, et la duchesse de Choiseul souffrit beaucoup de ce mépris, de cette injustice cruelle. Ses sentiments cependant n'en furent pas altérés : elle ne s'avoua jamais ce qu'il y avait de superficiel dans l'esprit et dans le caractère du duc de Choiseul ; elle ne cessa jamais de se sacrifier à sa gloire : cette piété conjugale et cette juste fierté d'elle-même, que ni les disgrâces ni les blessures secrètes ne purent affaiblir, voilà les sentiments dont l'expression se retrouve partout dans la correspondance de la duchesse de Choiseul, qui en font l'unité et qui lui donnent son prix. Ce sont les traits aussi qui doivent définitivement fixer dans notre esprit le souvenir de cette charmante femme à l'âme ferme et douce, et qui sut souffrir silencieusement, en restant aimable, indulgente et vertueuse.

Après la mort de son mari (1785), Mme de Choiseul vécut dans la retraite et la médiocrité. Elle resta à Paris, sans être inquiétée pendant tout le cours de la Révolution ; elle eut même le bonheur, à l'époque de la Terreur, quoique âgée elle-même et sans crédit, de faire, par ses démarches, remettre en liberté l'abbé Barthélémy[1], qui avait été arrêté, et de sauver ainsi la vie à cet ami fidèle des bons et des mauvais jours. Elle mourut en 1801, à l'âge de soixante-cinq ans[2].

---

1. — A MADAME DU DEFFAND.

A Versailles, ce..... décembre 1762.

Faites-moi grâce, ma chère enfant[3], des gens de Versailles ; il y a, comme vous dites fort bien, cinq mois que j'y suis ; j'y croirais être encore[4]. Pourquoi ne me parlez-vous pas du président[5] ? Il y a mille ans que je ne l'ai vu, il m'abandonne tout à fait ; je serai bien aise d'avoir l'occasion de le lui reprocher ; d'ailleurs, qu'avez-vous besoin de tant de monde ? Vous pouvez craindre d'être seule avec moi, mais je ne crains pas de l'être avec vous. Plus vous aurez de monde, plus je serai distraite du plaisir de vous voir ; on me distrait à présent du plaisir de vous écrire et l'on me désespère. Je viens de m'arracher de mon lit pour achever une frisure commencée d'hier ; quatre pesantes mains accablent ma pauvre tête. Ce n'est pas le pire pour elle, j'entends résonner à mes oreilles le fer, les papillottes. Il est trop chaud... Quel ajustement madame mettra-t-elle donc aujourd'hui ?... Cela va avec telle robe... Angélique faites-donc le toquet[6] ; Marianne, apprêtez le panier[7] — vous entendez bien que c'est la suprême *Tintin*[8] qui ordonne ainsi. — Elle a beaucoup de peine à nettoyer mon montre avec un vieux gant ; elle me fait voir que le fond en est toujours noir. Ce n'est pas tout. Un militaire p

1. Voir la notice de la page 489.
2. Les lettres qui suivent sont extraites de l'édition des *Lettres* de Mme Du Deffand, publiée par le marquis de Saint-Aulaire (voir page 166, note 2).
3. Sur cette appellation, voir la notice.
4. Entendez : si, lorsque je viendrai chez vous, vous vo croyez tenue de les inviter.
5. Hénault (voir page 56, note
6. Partie de la coiffure.
7. Jupon garni de baleines, très ample par conséquent, qui tout à fait en vogue au XVIIIe siè
8. Sans doute le surnom de première femme de chambre.

rore de l'expulsion des jésuites[1]; deux médecins parlent, je crois, de guerre, ou se la font peut-être; un archevêque me montre une décoration d'architecture; l'un veut attirer mes regards, l'autre occuper mon esprit, tous obtenir mon attention. Vous seule intéressez mon cœur. On me crie de l'autre chambre : « Madame, voilà les trois quarts; le roi va passer pour la messe... — Allons! vite! vite! mon bonnet, ma coiffe[2], mon manchon, mon éventail, mon livre; ne scandalisons personne. Ma chaise, mes porteurs; partons! » — J'arrive de la messe; une femme de mes amies entre presque aussitôt que moi; elle est en habit; mon très petit cabinet est rempli de la vastitude[3] de son panier. Elle veut que je continue : « Je n'en ferai rien, madame; je ne serai pas assez mon ennemie pour me priver du plaisir de vous voir et de vous entendre... » Enfin elle est partie; reprenons ma lettre; mais on vient me dire que le courrier de Paris va partir : « Il demande si madame n'a rien à lui ordonner. — Eh! si fait, vraiment! J'écris à ma chère enfant; qu'il attende. » Une jeune Irlandaise vient me solliciter pour une grâce que je ne lui ferai pas obtenir. Un fabricant de Tours[4] vient me remercier d'un bien que je ne lui ai pas procuré. Celui-ci vient me présenter son frère que je ne verrai pas; il n'y a pas jusqu'à Mlle Fel[5] qui n'arrive chez moi.

J'entends le tambour; les chaises de mon antichambre sont culbutées : ce sont les officiers suisses qui se précipitent dans la cour[6].

Le maître d'hôtel vient demander si je veux qu'on serve. Il m'avertit que le salon est plein de monde, que monsieur est rentré, qu'il a demandé à dîner. — Allons donc, il faut finir. Voilà le tableau exact de tout ce que j'ai éprouvé hier et aujourd'hui en vous écrivant, et presque tout cela à la fois; jugez si je suis lasse du monde et si vous devez vous donner tant de peine pour m'en procurer; jugez

1. Décret du 26 novembre 1762.
2. *Coiffe*, nom qu'on donnait alors aux étoffes légères dont les femmes se couvrent la tête, quand la coiffure n'admet pas de chapeau.
3. Mot forgé.
4. *Tours*. Chanteloup se trouve à quelques lieues de cette ville.
5. *Mlle Fel* avait chanté à l'Opéra jusqu'en 1759.
6. Ce bruit et ces mouvements annonçaient que M. de Choiseul, colonel général des gardes suisses, avait fini son service et allait rentrer.

aussi si je vous aime pour pouvoir m'occuper de vous, et comme votre pauvre grand'maman est impatientée, tiraillée, harcelée ! Plaignez-la, aimez-la, et vous la consolerez de tout.

2. — A LA MÊME.

A Chanteloup, ce 23..... 1765.

Savez-vous pourquoi vous vous ennuyez tant, ma chère enfant? C'est justement par la peine que vous prenez d'*éviter*, de *prévoir*, de *combattre* l'ennui ; vivez au jour la journée, prenez le temps comme il vient, profitez de tous les moments, et avec cela vous verrez que vous ne vous ennuierez pas. Si les circonstances vous sont contraires, cédez au torrent et ne prétendez pas y résister ; si l'on oppose une digue trop faible en raison du volume d'eau qu'elle doit contenir, elle sera brisée ; mais ouvrez la digue, l'eau s'écoulera et la digue ne sera seulement pas endommagée. Croyez-moi, le mal que l'on se résout à supporter est bientôt passé, et il ne reste rien après lui ; surtout évitez le malheur toujours dupe et superflu de la crainte. Celui-là n'est pas dans la nature des choses, il n'est que dans la nôtre, et nous doublons le mal par l'action rétroactive que nous lui donnons en le craignant. Je ne prétends pas vous dire que j'en sois déjà venue au point de suivre exactement la morale que je vous prêche, mais en vérité, à force de réflexions et j'ose dire de courage, je suis bien près de la mettre en pratique ; avec un cœur chaud qui a besoin d'aliment, et une imagination vive qui a besoin de pâture[1], j'étais plus disposée au malheur et à

1. Elle écrira encore à Mme Du Deffand, dans sa lettre du 25 juillet 1766 : « Vous croyez que je suis sans passions, parce que je suis raisonnable, et que je suis sans reproches parce que je suis sans passions. Eh bien ! apprenez que mon caractère est au contraire un des plus violents et des plus passionnés qui aient jamais existé, que, si j'ai quelque mérite, c'est d'en avoir un peu triomphé... Vous croyez encore que mon éducation a été excellente parce que ma mère était une femme d'esprit ; mais cette éducation a été la plus nulle de toutes, et c'est peut-être encore ce qu'elle a eu de mieux car au moins ne m'a-t-on pas donné les erreurs des autres. Si j'ai acquis quelque chose, je ne le dois ni aux préceptes ni aux livres, mais à quelques disgrâces. Peut-être l'école du malheur est-elle la meilleure de toutes, quand ces malheurs ne sont pas de nature à avilir l'âme ou que l'âme n'est pas de trempe à se laisser avilir. »

l'ennui que personne ; cependant je suis heureuse et je ne m'ennuie pas. Jugez de là, ma chère enfant, qu'il vous est possible aussi d'être heureuse, et soyez-la, je vous en prie. Je vous l'ai déjà dit, j'ai vieilli avant le temps ; mais comme mon expérience m'est heureusement venue dans la force de l'âge, il me donne le temps et le ressort de la mettre à profit, et par conséquent mes conseils à cet égard ne sont pas à dédaigner.

Je m'aperçois, ma chère enfant, que je vous dis des choses bien communes, mais accoutumez-vous à les supporter : *Primo*, parce que je ne suis pas en état de vous en dire d'autres ; *secundo*, parce qu'en morale elles sont toujours les plus vraies, parce qu'elles tiennent à la nature. Après avoir bien exercé son esprit, le philosophe le plus éclairé sera obligé d'en revenir à l'axiome du plus grand sot, de même qu'il partage avec lui l'air qu'il respire, de même qu'il possède en commun avec le dernier des hommes les besoins et les facultés naturels. Les préjugés se multiplient, les arts s'accroissent, les sciences s'approfondissent, mais la morale est toujours la même, parce que la nature ne change pas; elle s'est toujours réduite à ces deux points : être juste pour être bon, être sage pour être heureux. Saadi, poète persan [1], dit que *la sagesse est de jouir, la bonté de faire jouir ;* j'y ajoute la justice.

Je vois que vous ne croyez pas trop au tableau que je vous ai fait de la vie que je mène ici; vous vous trompez si vous croyez qu'elle est occupée; elle n'est que remplie, et cela vaut bien mieux, mais si bien remplie que je n'ai pas le temps de lire, et qu'à peine ai-je celui d'écrire à mes amis. Mes ouvrages [2] et mes ouvriers sont les seules choses qui m'occupent véritablement, mais vous sentez bien que ce ne peut être ni tous les jours, ni toute la journée; j'y ai cependant des intérêts très pressants, mon agrément, ma commodité et l'amour-propre de bien faire; d'ailleurs, ma vie est la plus uniforme possible, mais de

1. *Saadi* (1193-1291) : son *Gulistan ou le Jardin des roses* a été plusieurs fois traduit en français.

2. Les ouvrages de maçonnerie, jardinage, etc., qu'on accomplit chez moi.

cette uniformité même naissent une infinité de petites variétés qui tiennent à sa nature, qui ne coûtent pas de peines à arranger, ni de fatigues pour en jouir, et qui n'en sont que plus douces; enfin, si nos plaisirs ne sont pas grands, du moins nos peines sont légères. Je suis bien et très bien, et si bien que je m'abandonnerais à être toujours comme cela; ce qui prouve que je n'ai pas encore acquis le dernier période de ma philosophie, car elle devrait me rendre tous les lieux et tous les genres de vie égaux. Je suis bien fâchée de la mort de ce pauvre Clairault[1], pour lui que je connaissais un peu, et surtout pour vous qui l'aimiez. Hélas! je n'ai pas de remèdes à vous donner pour les peines du cœur, et si j'en avais, je vous les refuserais; conservez vos facultés sensitives, c'est la source de tous les plaisirs, et un seul plaisir dédommage de bien des peines; mais il faut savoir jouir : le seul art est de s'y livrer entièrement.

J'ai écrit à M. de Choiseul pour monsieur votre neveu[2]; je suis étonnée que vous n'ayez pas entendu parler de lui; mais je vous prie, ma chère enfant, rejetez toutes vos fautes sur le manque de temps et non sur le manque de sentiment, et croyez que quand on vous aime une fois, il faut vous aimer toute la vie.

3. — A LA MÊME[3].

Novembre 1766.

Puisque je n'ai pas le temps, ma chère enfant, d'entrer en discussion sur le portrait que vous m'avez envoyé, il faut au moins que je vous remercie de vous être occupée de moi, et de vous en être occupée d'une façon qui m'est si flatteuse. Car c'est de votre opinion dont je suis flattée, et non du portrait, qui n'est pas le mien. Mais je suis pour vous ce que vous me voyez; et tant que votre

1. *Clairault* (1713-1765), illustre mathématicien français.

2. Le vicomte de Vichy, que Mme Du Deffand avait recommandé au duc et à la duchesse de Choiseul.

3. Mme Du Deffand venait de composer un *portrait* très élogieux de Mme de Choiseul.

cœur seul me jugera, je n'aurai rien à désirer. Mais sans nulle modestie, et pour l'honneur inviolable de la vérité, je vous démontrerai, quand j'en aurai le temps, que ce portrait écrit avec tant d'esprit, de feu et de grâce ne me ressemble presque en rien. Je vous apprendrai, à mes dépens, à me connaître; mais gardez-m'en, je vous prie, le secret pour vous seule.

4. — A LA MÊME.

..... 1766.

Mon Dieu non, ma chère enfant, je n'ai pas montré ce portrait[1] à l'abbé[2]; d'abord, je n'ose pas le dire, parce que je l'ai oublié, et si je m'en étais souvenue, je le lui aurais bien moins montré encore. Mais j'apprends que vous le faites voir à tout le monde. Cela me fâche en vérité. C'est un ridicule pour moi, parce qu'il ne me ressemble pas. Ce serait une fatuité s'il me ressemblait. Enfin, ne le montrez plus, je vous en prie; laissez moi seulement dire: Ah! combien je suis aimée de ma chère petite-fille, puisqu'elle me voit ainsi!... Cela suffit à ma gloire et à mon sentiment.

5. — A LA MÊME.

Janvier 1767.

Malgré ce que vous ai écrit, ma chère enfant, malgré ce que je vous ai dit, je vois que vous montrez le portrait[3]. J'ai entendu hier que vous en parliez à tout le monde. Croyez, je vous en conjure, qu'autant je suis non flattée, mais touchée que vous me voyiez ainsi, autant je suis peinée que vous vouliez faire partager un enthousiasme qui glacera tout ce qui ne m'aime pas autant que vous : et en nous rendant justice à toutes deux, vous conviendrez qu'il n'y en a pas beaucoup!... Encore une fois, il n'a été que trop vu, on n'en a que trop parlé, et vous me perdez s'il

1. Voir la note 3 de la page 478.
2. L'abbé Barthélemy (voir p. 489).
3. Voir la note 3 de la page 478, et les deux lettres précédentes.

en est question encore. Ne tournez pas contre la pauvre grand'maman qui vous aime tant la marque d'amitié la plus sensible que vous puissiez lui donner. Je vous sais pourtant bien bon gré de ne l'avoir pas donné à l'abbé. Adieu, ma chère enfant. Croyez en ma prudente vieillesse, et souvenez-vous toujours qu'il n'y a que vous d'enfant dans ce siècle.

6. — A VOLTAIRE [1].

Chanteloup, ce 24 janvier 1771.

Non, monsieur, il n'y a rien de comparable à votre Barmécide ; rien de si charmant que la peinture que vous en faites ; rien de si délicat que les éloges que vous lui donnez; rien de si séduisant que le désir de lui ressembler ; rien de si flatteur que le plaisir de s'y reconnaître. Loin de nous ces moralistes triviaux, ces casuistes imbéciles qui condamnent l'amour-propre. Sublime orgueil, père de Lucifer et père des vertus, je m'abandonne à vous ! si je savais faire des vers, j'en ferais à l'honneur de l'orgueil, comme vous en faites à celui de Barmécide. Mais je ne me sens point en disposition de soutenir un style si élevé. Je renonce à l'enthousiasme qui égare, mais je ne renonce pas à l'amour-propre qui est dans la nature. Mon sentiment pour Barmécide m'associe à sa gloire. J'ai toujours eu la vanité des gens que j'aime ; c'est ma façon d'aimer. Votre Barmécide est juste et généreux. Le mien joint à ces vertus l'avantage d'être heureux et la science de jouir de son bonheur : son bonheur est un triomphe, sa jouissance est sagesse.

Vous m'écrivez que vous me croyez l'âme forte. Je ne sais ce que c'est que la force. Je cède à toutes les impres-

1. Choiseul avait été disgracié et exilé dans sa terre de Chanteloup le 24 décembre 1770. C'est à cette occasion que Voltaire écrivit la jolie épître qu'on trouvera à la fin de cette lettre. — Les Barmécides, et particulièrement l'un d'eux, nommé Giafar, jouirent d'une grande popularité sous le règne d'Haroun-al-Raschid (786-809), dont ils furent les ministres ; puis ils furent dis- graciés, à cause peut-être de cet popularité elle-même. Ce Giaf était assez connu en France p les *Mille et une Nuits*, et l'on co prend aisément comment la si litude de sa destinée avec celle Choiseul a pu inspirer à Voltai la pièce de vers dont la duche le remercie dans sa lettre.

sions qui me sont propres ; je me refuse à toutes celles qui me sont étrangères. Voilà pourquoi je n'ai point connu les biens de convention, et pourquoi je ne souffre pas d'un mal imaginaire. Je n'étais pas heureuse quand j'excitais l'envie, et je le suis parfaitement aujourd'hui que les sots me plaignent. Est-ce là ce que vous appelez courage ?

Vos lettres à M. de Choiseul m'ont attendrie. Ce sont là de ces impressions auxquelles je me livre tant qu'on veut ; rien de plus touchant que la proposition que vous lui faites de le venir trouver. Hélas ! hélas ! et pour vous, et pour nous, nous ne devons pas l'accepter de sitôt. Voilà ce que le prudent Barmécide me charge de vous dire. Jugez, monsieur, de ce que cette prudence nous coûte ; il n'a pas l'honneur de vous répondre, parce qu'il ne se permet guère d'écrire. Autre prudence qui n'est guère moins onéreuse que la première quand elle vous a pour objet...

N'oubliez pas, je vous prie, la promesse que vous me faites de remplir notre solitude de vos productions. C'est dans la retraite que se forme le goût ; le nôtre le sera par vos ouvrages. Nous aurons, il est vrai, tout le temps de les admirer. Il est difficile, monsieur, d'ajouter à l'admiration que nous leur portons déjà et à tous nos sentiments pour vous[1].

1. Voici l'Épître de Voltaire :

BENALDUKI A CARAMOUFTÉE

Femme de Giafar le Barmécide (1771).

De Barmécide épouse généreuse,
Toujours aimable et toujours vertueuse,
Quand vous sortez des rêves de Bagdat,
Quand vous quittez leur faux et triste éclat,
Et que, tranquille aux champs de la Syrie,
Vous retrouvez votre belle patrie ;
Quand tous les cœurs en ces climats heureux
Sont sur la route et vous suivent tous deux,
Votre départ est un triomphe auguste ;
Chacun bénit Barmécide le juste,
Et la retraite est pour vous une cour.
Nul intérêt ; vous régnez par l'amour :
Un tel empire est le seul qui vous flatte.
Je vis hier sur les bords de l'Euphrate
Gens de tout âge et de tous les pays ;
Je leur disais : « Qui vous a réunis ?

7. — A MADAME DU DEFFAND.

A Chanteloup, ce 3 février 1771.

Vous me dites toujours la même chose, ma chère petite-fille, à quoi je répondrai toujours la même chose : vous croyez que je vous aime par complaisance et que je veux vous voir par politesse ; eh bien, non ! Je vous aime, parce que je vous aime. Je ne dirai pas parce que vous êtes aimable; car vos craintes, vos méfiances, vos discrétions ridicules me donnent trop d'humeur pour vouloir vous dire une galanterie, quelque vraie qu'elle puisse être. Je ne prétends pas vous rendre justice, je ne veux que me la faire. Je vous aime encore parce que vous m'aimez et que je suis personnelle, parce que je suis sûre de vous, et que j'ai autant de méfiance des autres que vous en avez de moi. Je veux vous voir parce que, à tort ou à raison, je vous aime. Si vous radotez, votre radotage me plaît. Il vaudra bien mon rabâchage; car je suis rabâcheuse. Si votre tête s'affaiblit, elle sera plus au niveau de la mienne; si vous perdez la mémoire, vous vous rapprochez de moi qui n'en ai jamais eu. Ainsi tous vos inconvénients me conviennent ; si vous avez soixante-quatorze ans, c'est à cause de cela qu'il faut être dans un château où vous

— C'est Barmécide. — Et toi, quel dieu propice
T'a relevé du fond du précipice ?
— C'est Barmécide. — Et qui t'a décoré
De ce cordon dont je te vois paré ?
Toi, mon ami, de qui tiens-tu ta place,
Ta pension ? qui t'a fait cette grâce ?
— C'est Barmécide. Il répandait le bien
De son calife, et prodiguait le sien. »
Et les enfants répondaient : « Barmécide ! »
Ce nom sacré sur nos lèvres réside
Comme en nos cœurs. Le calife, à ce bruit,
Qui redoublait encor pendant la nuit,
Nous défendit de crier davantage.
Chacun se tut, ainsi qu'il est d'usage ;
Mais les échos répétaient mille fois :
« C'est Barmécide ! » et leur bruyante voix
Du doux sommeil priva, pour son dommage,
Le commandeur des croyants de notre âge.
Au point du jour, alors qu'il s'endormit,
Tout en rêvant, le calife redit :
« C'est Barmécide ! » Et bientôt sa sagesse
A rappelé sa première tendresse.

pourrez avoir à votre choix la compagnie et la solitude, sans vous donner de soins pour la trouver ni pour vous en débarrasser; si vous avez besoin d'être conduite[1], vous aurez l'abbé[2] et nous tous pour vos bâtons; si vous êtes infirme, vous aurez tous les secours de la faculté et tous les soins de l'amitié, sans l'importunité des visites comme à Paris. Je veux, s'il vous plaît, que vous ayez votre tonneau[3]. J'ai bien grondé de ce qu'on n'avait pas encore été en prendre la mesure. Je voudrais que vous trouvassiez dans votre chambre de Chanteloup tout ce qui est dans celle de Saint-Joseph[4], et alors soyez sûre que cette habitation vous conviendrait mille fois mieux à tous égards. Je crois vous avoir déjà mandé le genre de vie qu'on y mène. C'est précisément celui qui s'accorde le plus avec le vôtre. Ainsi, venez donc, ma chère petite-fille, et n'en parlons plus, car vous m'avez véritablement affligée. Demandez plutôt à l'abbé qui est mon confident. Je vous dirai de plus que le grand-papa[5] n'a qu'un cri après vous. Votre dernière lettre à l'abbé, où vous faites les arrangements du voyage, m'a pourtant un peu raccommodée avec vous. Votre carrossée[6] me plaît infiniment, l'évêque d'Arras et le prince[7]. Je suis bien aise que vous soyez en jouissance du premier. Il écrit une lettre charmante à l'abbé, toute pleine de sentiments pour vous. Vous savez combien je l'aime : dites-le-lui bien, mais très bien ; parlez comme pour vous.

Je ne puis vous quitter sans vous dire un mot de tout ce qui se passe[8]. On doit être bien consterné à Paris! J'en juge par la consternation qui a passé jusqu'à nous. Ah! Dieu! que je suis heureuse de ne voir que de loin d'aussi horribles objets; tout n'est pas dit encore; vous en verrez

1. Allusion à la cécité de Mme Du Deffand.

2. Barthélemy, voir page 489.

3. Le philosophe cynique Diogène (414-324), n'avait, dit-on, d'autre demeure qu'un tonneau. Mme Du Deffand aimait à dire, elle aussi, pour opposer sa vie au train bruyant du grand monde, qu'elle s'était retirée dans un tonneau.

4. Voir la note 1 de la page 163.

5. *Le grand papa* : M. de Choiseul.

6. C'est-à-dire les personnes qui viendront, à ce que vous dites, par le même carrosse que vous.

7. L'évêque d'Arras (M. de Conzié) et le prince (de Beauffremont) étaient grands amis des Choiseul et de Mme Du Deffand.

8. *Ce qui se passe*. Le parlement venait d'être exilé par le chancelier Maupeou.

bien d'autres : ne fût-ce qu'à cause de cela, il vaut bien mieux être ici, avec nous, au sein de la paix et de l'amitié.

Je vous envoie une lettre que j'ai reçue du baron de Gleichen[1], qui m'a paru charmante. Chargez-vous de l'en remercier pour moi; car, d'ici à longtemps, vous sentez bien que je ne veux ni ne dois plus écrire dans les pays étrangers...

Voilà le grand-papa qui veut que je vous embrasse pour lui.

8. — A LA MÊME.

A Chanteloup, ce 18 juillet 1771.

Comment avez-vous pu imaginer, ma chère petite-fille, de dire des coquetteries de ma part à Mme d'Aiguillon[2]? Vous me mandez du bien d'elle; je vous réponds que je ne suis point étonnée du bien que vous m'en dites, parce que j'en ai toujours beaucoup pensé et que je respecte son caractère; mais c'est à vous que je le dis, et non à elle, ni pour que cela lui soit redit. Quand son fils était dans une situation plus fâcheuse que la disgrâce[3], et mon mari dans une position plus flatteuse que la faveur[4], je devais faire connaître à Mme d'Aiguillon toute mon estime pour elle, pour adoucir l'aigreur et rapprocher l'éloignement que la différence de nos situations devait mettre entre nous. Aujourd'hui tout est changé. Son fils a la puissance; il ne reste plus à mon mari que l'honneur, et ce serait une bassesse insigne à moi de chercher à plaire à Mme d'Aiguillon. J'aurais l'air de quémander sa bienveillance, sa protection. Dieu m'en garde! Je n'ai plus besoin de plaire à personne, puisque personne n'a plus besoin de moi. Comment n'avez-vous pas senti cela, ma chère petite-fille? Comment avez-vous pu me compro-

1. Envoyé extraordinaire de Danemark, un des meilleurs amis de Mme Du Deffand.

2. *Mme d'Aiguillon* (morte en 1772), mère du ministre qui venait de succéder à Choiseul.

3. Allusion aux débats fâcheux du duc d'Aiguillon, alors gouverneur de Bretagne, et du parlement de cette province.

4. La duchesse veut faire sans doute entendre que son mari était aussi cher au peuple qu'en faveur auprès du roi.

mettre d'une si étrange manière ? Si je le disais au grand-papa [1], il en serait aussi blessé que moi. Grâce au ciel, nos sentiments sont conformes sur cet article, et il n'aura jamais, j'espère, à rougir des miens. Réparez donc le tort que vous m'avez fait; et si vous avez parlé, montrez plutôt ma lettre à Mme d'Aiguillon que de lui laisser croire que j'ai voulu lui faire ma cour. J'aimerais mieux qu'elle sût ce que je pense de son fils, que de me supposer cette indigne intention; mais mon éloignement pour la bassesse ne doit pas me porter à l'insulte. Ce serait l'insulter que de le lui dire; et elle n'est assurément pas faite pour être insultée. Si elle est digne de ce que je pense d'elle, ma roideur ne doit ni l'étonner ni l'offenser; mais elle ne doit pas non plus se croire redevable envers moi, si mon opinion n'est qu'une justice; si elle était une erreur, que pourrait lui faire ce qu'elle appellerait alors ma brutalité ? Encore une fois, montrez-lui plutôt ma lettre, si vous avez parlé, que de me laisser compromise d'une façon aussi flétrissante pour moi; et, une bonne fois pour toutes, mettez-vous bien en tête que vous ne devez faire ma cour à personne, ni m'attirer les services de qui que ce soit. Je ne sais pas à qui je pourrais souffrir l'insolente prétention de m'en rendre. Je m'attends bien que vous trouverez que je prends le carême trop haut [2]. Mais quand vous vous supposeriez dans ma situation, vous ne mettriez pas pour cela votre caractère à la place du mien, parce qu'on ne peut voir les mêmes objets de la même manière qu'avec les mêmes yeux. Ainsi, quand j'aurais tort pour vous, il ne s'ensuivrait pas de là que j'eusse tort pour moi. Si, dans la puissance de mon mari, vous m'eussiez vue protectrice, vous auriez raison de trouver mauvais que je ne voulusse pas être protégée aujourd'hui. Si, dans sa faveur, vous m'eussiez vue haute, dominante, insultante, vous auriez raison de trouver mauvais que je ne

1. C'est-à-dire au duc de Choiseul.

2. Il semble que la duchesse veuille dire : « Vous trouverez que j'attache bien de l'importance à une petite affaire. » Ce n'est pourtant pas le sens vrai de l'expression proverbiale, d'ailleurs peu usitée, qu'elle emploie. Aussi faut-il peut-être entendre : « Vous trouverez que je vous demande une chose trop difficile, en vous priant au besoin de montrer ma lettre. »

fusse pas aujourd'hui basse, soumise, rampante. J'en appelle à M. Walpole[1]. Si vous ne m'entendez pas, un Anglais doit m'entendre.

Je vous fais mon compliment sur le bonheur que vous avez de le posséder. Dites-lui, je vous prie, des choses infinies pour moi, et marquez-lui bien le regret que nous avons de ne pas le voir.

J'ai embrassé le prince[2] pour vous. J'ai fait vos compliments à la princesse. J'ai montré votre lettre à l'abbé. J'ai rendu vos amours au grand-papa. Nous vous aimons tous, et moi plus que personne[3].

9. — A LA MÊME.

A Chanteloup, ce 26 juillet 1771.

Je vois que vous êtes horriblement fâchée contre moi[4], et je suis au désespoir de vous avoir fait de la peine. Mais nous nous aimons trop pour que nos petites altercations puissent avoir des suites et des conséquences, et les avances que vous pourriez faire de ma part dans la position où je me trouve, et surtout à Mme d'Aiguillon, en ont beaucoup. Ainsi je ne me repens nullement de tout ce que je vous ai mandé. Je vous prie seulement de croire que je ne vous ai écrit que d'après moi. Je n'ai montré votre lettre ni la mienne à personne; j'en ai seulement parlé à l'abbé, après vous avoir envoyé ma réponse. On peut diriger ma conduite, on peut me suggérer des pensées, mais mes sentiments sont à moi; on ne me les inspire pas. Vous voulez que je vous transcrive la phrase de votre lettre qui m'avait donné des inquiétudes légitimes, et que vous avez vérifiées; la voici :

« *Je dirai à Mme d'Aiguillon tout ce que vous me dites d'elle.* »

C'est justement ce que je ne voulais pas. Vous me mandez aujourd'hui lui avoir dit que je vous ai répondu,

1. Sur Walpole, voir page 165.
2. Le prince de Beauvau (1720-1793), qui fut maréchal de France en 1783.
3. Voir page 208 la réponse de Mme Du Deffand.
4. Voir la lettre précédente et la réponse de Mme Du Deffand (p. 208).

d'après l'éloge que vous me faisiez d'elle, *que je n'en étais pas surprise, ayant d'elle la meilleure opinion à toutes sortes d'égards*. C'est justement ce que je craignais. Il me convient de l'honorer, de l'estimer également; mais il ne me convient pas de le lui faire savoir; et quand c'est mon amie qui le lui dit, elle doit croire que c'est au moins de mon aveu. Voilà ce que je ne puis souffrir, voilà ce qu'il faut absolument que votre amitié pour moi répare, et surtout vis-à-vis de ceux qui ont pu être témoins d'une cajolerie aussi indécente dans les circonstances présentes, et aussi éloignée de mon caractère. Je m'étais bien doutée que vous désapprouveriez ma délicatesse. Je n'ai d'autres raisons à vous en donner que celles que je vous ai déjà dites. Je puis avoir tort selon votre façon de penser; mais je n'ai pas tort selon mon caractère, parce que ce n'est pas moi qui me le suis donné, et que c'est lui qui me conduit, et vous ne pouvez pas mettre votre caractère à la place du mien pour en juger, parce que pour cela il faudrait en changer; mais, ma chère petite-fille, on ne s'en aime ni ne s'en estime pas moins, pour n'être pas de même opinion. Laissez-moi la mienne et ne la blessez plus, puisque je ne puis en changer; et bonne ou mauvaise, croyez qu'elle est à moi, puisqu'elle m'appartient. Elle ne vaudrait pas la peine de m'être inspirée; mais je ne me la laisserai point enlever, parce qu'elle souffre contradiction. Sur toute chose ne croyez pas, ni que je vous en aime moins, ni que je compte moins sur votre amitié parce qu'elle vous a inspiré une chose faite pour me blesser. Je puis être affligée de l'effet sans être moins touchée du motif. Vous pouvez être blessée aussi de la franchise avec laquelle je m'en suis expliquée; vous y aurez peut-être trouvé de la dureté. Je vous assure que ce n'était pas mon intention, et cette assurance doit suffire à ma justification. Je ne sais pas rendre à demi ce que je ressens. Si je ne vous présentais pas les choses comme elles m'affectent, vous ne sauriez pas comme j'en suis affectée. L'abbé, qui est tout doucereux, rabattra de mes expressions; mais pour moi, sans vouloir qu'elles vous affligent, ni qu'elles vous offensent, je n'en rabats rien, parce que je ne peux

rien changer à mes sentiments. Je vous proteste en que je suis tout aussi persuadée que jamais que je ne t verai jamais d'amie plus agréable que vous ne l'ête que je n'ai jamais eu plus de tendresse pour vous j'en ai dans ce moment même, où vous êtes peut-encore si fâchée contre moi.

Mille compliments, je vous prie, à M. Walpole, e merciement de son souvenir.

IX

L'ABBÉ BARTHÉLEMY

(JEAN-JACQUES)

(1716-1795)

NOTICE

L'abbé Barthélemy.

L'abbé Jean-Jacques Barthélemy, qui naquit à Cassis, près de Marseille, est surtout connu pour avoir écrit le *Voyage du jeune Anacharsis*. Mais longtemps avant la publication de cet excellent livre (1788), ses contemporains le regardaient comme un savant très estimable et comme un homme de beaucoup d'esprit. Garde du cabinet des médailles, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il s'attacha en 1755 à la fortune du duc de Choiseul, alors comte de Stainville et ambassadeur à Rome, et, depuis, lui resta fidèle, dans la faveur et dans la disgrâce. Ami du travail et des recherches érudites, Barthélémy regretta peut-être plus d'une fois d'avoir quitté, pour la vie mondaine, sa retraite et son emploi. Mais il n'en laissa rien deviner au duc et à la duchesse, que ces regrets eussent peut-être affligés. Il fut pour eux, surtout pour la duchesse, non pas un secrétaire

dévoué, mais un ami sûr, qui n'ignora rien des joies et des tristesses de ses protecteurs, et qui s'y associa sincèrement. Spirituel et modeste, il s'attira l'affection de tous ceux qui fréquentèrent à Chanteloup, notamment de Mme Du Deffand. La gravité et l'autorité lui font un peu défaut : mais ses lettres ont tout l'agrément qu'on peut attendre d'un très honnête homme que sa fortune et sa délicatesse ont rangé dans une condition subalterne, et qui s'en contente, heureux et reconnaissant de l'estime qu'on professe pour son caractère et pour son talent[1].

---

1. — A MADAME DU DEFFAND[2].

14 janvier 1771.

M. le comte de Stainville[3] part demain pour Paris. J'espère qu'il voudra bien se charger de cette lettre. Je vous ai promis des détails et de vous dire la vérité. Je vais m'en donner le plaisir. Je commence par le grand-papa[4]. Il est tel que vous l'avez vu avant son départ : gai, tranquille, indifférent sur tout ce qui s'est passé; n'ayant pas la moindre crainte sur l'avenir, parce qu'il n'est pas en lui de craindre ; plus aimable que jamais, et devenu encore plus intéressant par la gloire dont sa retraite est accompagnée. La grand'maman a le même calme et la même fermeté ; elle est heureuse jusqu'au fond de l'âme. Elle s'est réunie avec sa belle-sœur[5] pour faire le bonheur du grand-papa ; elles se préviennent l'une et l'autre par toutes sortes d'attentions et de politesses. Vous savez de quoi la grand'maman est capable. Il faut rendre justice à Mme la duchesse de Grammont; ses procédés sont on ne peut plus honnêtes. Je leur dois l'accueil que

1. Les lettres qui suivent sont extraites de l'édition de la *Correspondance* de Mme Du Deffand publiée par M. de Saint-Aulaire (voir page 166, note 2).

2. Cette lettre est écrite de Chanteloup trois semaines après la chute de Choiseul.

3. *Le comte de Stainville*, frère cadet du duc de Choiseul ; il fut maréchal de France en 1782.

4. Le duc de Choiseul (voir la notice de la page 472).

5. La duchesse de Grammont, sœur du duc de Choiseul, qui exerçait une grande influence sur l'esprit de son frère et témoignait peu d'affection à sa belle-sœur.

j'en ai reçu en arrivant. J'eus depuis l'honneur de la voir en particulier : elle se loua beaucoup de sa belle-sœur ; elle s'en loua sans affectation, sans froideur, comme il le fallait, comme la grand'maman se loue d'elle. Je crois qu'elles sont au véritable point. Je ne crois pas qu'elles s'aiment jamais comme elles se sont aimées autrefois, quoique la grand'maman y soit portée plus qu'elle ne pense ; mais comme elles s'estiment toutes deux, qu'elles sont toutes deux très estimables, qu'elles ont le même objet, le même intérêt, j'espère que la paix subsistera longtemps et fera leur commun bonheur. Après la discussion de ce point, le plus essentiel pour vous et pour nous tous, je vais vous dire à quoi on passe la journée.

Le grand-papa se lève à neuf heures et la grand'maman à dix. La matinée est employée à écrire d'un côté, à faire sa toilette de l'autre, ensuite à des arrangements domestiques, tous les détails d'un nouvel établissement. On dîne à deux heures. Après le dîner, des parties de whist ou de trictrac. On se retire depuis six ou sept heures jusqu'à dix qu'on soupe. Un pharaon[1] après souper jusqu'à une heure. Avec de pareils amusements, le temps nous emporte si vite que je crois toujours n'être arrivé que hier au soir. Remarquez bien que je n'ai pas compté les promenades, parce qu'il est impossible de sortir du château ; nous y sommes assiégés par la neige, la glace, une bise épouvantable, un gâchis affreux. On n'est occupé qu'à se garantir du froid ou de la fumée. On n'a que le second inconvénient au rez-de-chaussée, où sont la grand'maman, le grand-papa et madame de Grammont. Au second, où je suis, j'éprouve le premier dans toute sa force. Mon appartement fait le coin du château ; il est en plein nord, et ce nord est tout entier dans ma chambre ; je grelotte auprès du feu, dans mon lit. Cette nuit je me suis levé, et j'ai mis sur moi tout ce que j'ai trouvé en tâtonnant, redingotes, habits, chaises, livres, etc., et j'étais à moitié gelé ce matin. Ne me parlez pas de cela dans vos lettres ; je ne veux pas que la grand'maman en soit inquiète. Je vais

1. Jeu de cartes, fort en faveur au XVIIIe siècle.

faire calfeutrer mes fenêtres ; et puis ce vilain temps ne durera pas toujours ; et puis j'ai tant d'autres bonheurs qu'il ne faut pas être trop difficile sur de petites misères. A propos de bonheur, ne me parlez pas trop de celui que l'on goûte ici ; il me semble que l'envie est toujours aux écoutes. La grand'maman serait très disposée à la braver. Elle a un courage de lion, mais moi qui n'ai que celui des lièvres,

Je crains tout, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte[1] !...

M. de Gontaut[2] m'a apporté une de vos lettres. Mme de Lauzun[3] m'en donna hier une seconde. Elles font nos délices ; mais je vois avec une vraie douleur que vous vous laissez aller à votre chagrin. Que j'ai du regret de n'être pas à Paris, quand je pense à vous ! que j'ai du plaisir à songer que vous serez ici dans quelques mois ! Oui, vous y serez. Vous ferez le voyage à petites journées ; vous aurez un appartement commode. Le grand-papa et la grand'maman vous désirent également. Ne vous fatiguez point l'esprit par des craintes imaginaires. Pouvez-vous douter que vous ne soyez chérie et recherchée partout où vous serez ? Nous avons déjà distribué plusieurs fois tous les moments de votre journée ; vous serez avec vos parents, avec vos amis, avec ce que vous aimez et ce qui vous aime le mieux. Nous regardons ce projet comme immanquable, et c'est une de nos plus douces espérances.

2. — A LA MÊME.

Chanteloup, ce 18 février 1771.

Mme la comtesse de Choiseul[4] part ce matin ; nous en

1. Souvenir plaisant d'un vers célèbre de la première scène d'*Athalie* :

Je crains *Dieu*, cher Abner, et n'ai [point d'autre crainte.

2. M. de Gontaut avait épousé une sœur de la duchesse de Choiseul.

3. Mme de Lauzun, qui était la bru de M. de Gontaut, était, par conséquent, la nièce de la duchesse de Choiseul.

4. Mme de Choiseul-Beaupré, qui fut la mère du comte de Choiseul-Gouffier, élève de l'abbé Barthélemy et lui-même archéologue célèbre.

sommes bien affligés, et d'autant plus qu'elle ignore quand elle pourra revenir. Vous la verrez, elle vous dira tous les détails de la vie qu'on mène ici ; l'union qui continue d'y régner et le désir que l'on a de vous y posséder. Ainsi je n'ai pas grand'chose à vous dire aujourd'hui. Je me rappelle que vous voulez savoir ce que Mme la duchesse de Grammont [1] pense de moi. Il me serait difficile de vous satisfaire ; elle me traite avec toutes sortes de bontés, comme dans les premières années de son séjour à Paris. J'avais alors l'honneur de la voir tous les jours, et je me rappelle avec reconnaissance l'intérêt qu'elle prenait à moi.

Quand la division se mit entre elles [2], je fus écarté. Je ne la voyais plus que de loin en loin, et par hasard ; alors tout se bornait à quelques politesses assez froides. En venant ici, je craignais que cette froideur ne continuât ; mais elle me reçut à merveille, et ce traitement est toujours le même. Ce n'est pas seulement par rapport à moi qu'elle s'est conduite de cette manière, c'est par rapport à tout le monde. Infiniment honnête, polie, aimable ; pas la moindre humeur ; pleine de prévenances et d'attentions ; ne disant que des choses agréables et inspirant la confiance et la liberté. Elle a pour sa belle-sœur les meilleurs procédés possibles, et la belle-sœur en est fort contente. Voilà tout ce que je puis vous dire sur ce sujet. Je suis très touché de la curiosité que vous m'avez témoignée à cet égard ; elle ne vient que de l'intérêt que vous avez pour moi, et cet intérêt sera satisfait de ma réponse ; car si vous mettiez à part les préventions favorables que vous m'accordez, vous verriez que je suis fort heureux d'être si bien traité. Au fond, je ne suis pas aimable ; aussi n'étais-je pas fait pour vivre dans le monde ; des circonstances que je n'ai pas cherchées m'ont arraché de mon cabinet où j'avais vécu longtemps, connu d'un petit nombre d'amis [3], infiniment heureux, parce que j'avais la passion du travail, et que des succès assez flatteurs dans mon genre m'en promettaient de plus grands encore. Le

1. Voir la note 5 de la page 490.
2. *Elles :* La duchesse de Grammont et la duchesse de Choiseul.
3. Voir la notice.

hasard m'a fait connaître le grand-papa et la grand'maman. Le sentiment que je leur ai voué m'a dévoyé de ma carrière. Vous savez à quel point je suis pénétré de leurs bontés, mais vous ne savez pas qu'en leur sacrifiant mon temps, mon obscurité, mon repos et surtout la réputation que je pouvais avoir dans mon métier, je leur ai fait les plus grands sacrifices dont j'étais capable; ils me reviennent quelquefois dans l'esprit, et alors je souffre cruellement. Mais comme, d'un autre côté, la cause en est belle, j'écarte comme je puis ces idées, et je me laisse entraîner par ma destinée. Je vous prie de brûler ma lettre. J'ai été conduit à vous ouvrir mon cœur par les marques d'amitié et de bonté dont toutes vos lettres sont remplies. Ne cherchez pas à me consoler. Assurément, je ne suis pas à plaindre. Je connais si bien le prix de ce que je possède, que je donnerais ma vie pour ne pas le perdre. Au nom de Dieu, ne laissez rien transpirer de tout ceci, ni dans vos lettres ni dans vos conversations avec la grand'maman. Elle s'affligerait si elle pouvait soupçonner que je regrette encore quelque chose. Ne vous en affligez pas vous-même pour moi, car ces regrets ne sont pas de longue durée, et je sens tous les jours qu'ils deviennent moins vifs. Il n'en est pas de même des sentiments qui m'attachent à vous.

3. — A LA MÊME.

Chanteloup, ce 21 mars 1771.

Je serais infiniment glorieux, si je pouvais me laisser séduire par les éloges que le serpent tentateur m'a donnés par votre bouche, mais je connais les détours de votre politique; vous ne louez mes lettres que pour les multiplier, et recevoir plus souvent des nouvelles de la grand'maman. Je pardonne le piège en faveur du motif. Je n'ai jamais eu la folie du bel esprit, et je sens que, si j'en avais été atteint, j'y aurais renoncé comme un homme raisonnable renonce à de vieux parchemins dont il reconnaît la fausseté. Mais je me suis mis à portée, à force de travail, d'entendre l'esprit des autres; mes succès ont été si heu-

[illegible]

4. — A LA MÊME.

[illegible]

1. [illegible]
2. [illegible] de l'Académie [illegible] célèbre par ses [illegible] les gens de [illegible] avec raison am[illegible] froid.
3. Probablement l'[illegible] de M[illegible] *Aurèle*, lu l'année précédente devant l'Académie française.
4. Jeu qui se jouait avec de petites [illegible] melle [illegible] valeur historique.
[illegible] Il avait été publié [illegible]

Vous êtes persuadée que nous leur avons de grandes obligations, parce que vous ignorez quelles sont les vraies béatitudes des lecteurs. Heureux les pauvres de goût, parce qu'il faut peu de chose pour les contenter ! Heureux les pauvres de mémoire, parce que tout leur paraît nouveau ! Heureux les pauvres d'esprit, non seulement parce que le royaume du ciel leur appartient, mais encore parce qu'ils jouissent avec plaisir de toutes les sottises qu'on écrit ! Et les béatitudes des écrivains, les savez-vous ? Heureux ceux qui font de gros livres, parce qu'ils peuvent évaluer leur mérite sur la grosseur de leur volume ! Heureux sont ceux qui font des ouvrages bien plats, parce que le nombre de ceux qui ne sont pas en état de les juger est bien au-dessus de ceux qui les condamnent ! Aussi rien ne peut égaler la félicité d'un auteur qui n'est arrêté ni par le goût ni par la réflexion. Je veux à ce sujet vous conter une histoire qui vous ennuiera peut-être, mais qui m'amusera. A mon arrivée à Rome, je courus à la bibliothèque du Vatican. Celui qui en avait la garde était un des plus savants hommes de l'Italie ; il avait fait un ouvrage en quatre volumes in-folio, intitulé : *Bibliothèque Orientale*, où l'on trouve en latin, en grec, en syriaque et en arabe tout ce qu'il y a de plus intéressant à savoir sur les nestoriens, les jacobites [1], les monothélites, etc. C'est un ouvrage excellent, et que je vous conseille de lire, si vous ne l'avez pas lu. Pénétré de respect pour M. Allemani [2], c'est le nom de l'auteur, je demande avec empressement à le voir. On me le montre écrivant, avec une rapidité étonnante, sur un cahier de papier du plus grand format in-folio. Je cours à lui ; il soulève sa tête et sa plume, et après les premiers compliments il me dit : « Je suis ici depuis quatre heures du matin (il était alors midi), et j'ai écrit une, deux, trois, quinze, vingt, trente et

1. Hérétiques de la secte de Nestorius (ve siècle) et de Jacob Zanzale (vi^e siècle), dont les doctrines se rapprochent de celle des *monothélites*, qui n'admettent en Jésus-Christ qu'une seule volonté.

2. Erreur manifeste de transcription : il faut lire *Assemani*, nom véritable de l'illustre orientaliste (1687-1768) contre lequel Barthélemy se donne le tort de diriger les plaisanteries, traditionnelles dont La Bruyère, Montesquieu et bien d'autres avaient usé déjà pour ridiculiser l'érudition.

trente-cinq pages dans ma journée. C'est la fin de mon quinzième volume in-quarto de mon Traité sur les églises moscovites. J'en ai achevé douze in-quarto sur les églises des nestoriens; j'en ai dix in-quarto sur celle des maronites[1]; malheureusement, je ne trouve point d'imprimeurs; mais, par Dieu! ils ne m'empêcheront pas d'écrire!... » Et aussitôt il se rejette sur son papier et il écrit sur les églises moscovites. Vous sentez bien que cet homme était souverainement heureux! Aussi, quoique âgé de soixante-quinze ans, je n'ai jamais vu de corps plus robuste et de santé si brillante; ce n'était pas la lampe du génie qui brillait sur son front, mais c'étaient les couleurs les plus vives, l'embonpoint le plus naturel et la vanité la mieux satisfaite; il était plus glorieux d'avoir rempli ses trente-six pages qu'il ne l'aurait été d'avoir fait le discours de M. le prince de B...[2]. Je ne suis pas surpris que ce discours ait réussi. C'est certainement un des meilleurs qu'on ait faits. Nous n'avons pas encore celui de M. Gaillard[3]. Je finis, de peur d'imiter M. Allemani.

5. — A LA MÊME.

27 octobre 1771.

J'ai lu votre lettre à la grand'maman; je suis de votre avis sur ce que vous dites d'elle au commencement[4]. Je ne le suis pas si pleinement à l'égard du *Télémaque*[5]. Il est diffus à la vérité, un peu monotone et trop chargé de descriptions, mais il est plein d'une grande morale; non de celle que tout le monde sait ou que tout le monde oublie à force de la savoir, mais de celle qui rendrait un roi et son peuple également heureux. Cette morale est l'unique objet de l'auteur et fait l'essence du livre. Si M. de Fénelon n'avait voulu faire qu'un ouvrage d'agrément, et que

1. *Maronites*, secte chrétienne de Syrie.
2. Le prince de Beauvau, qui venait d'être admis à l'Académie française.
3. L'historien *Gaillard* (1726-1806), auteur d'une *Histoire de François Ier*, venait aussi d'être reçu à l'Académie française.
4. La lettre de Mme Du Deffand commence en effet par de grands éloges de la duchesse de Choiseul.
5. « Il est ennuyeux à la mort, » avait écrit Mme Du Deffand.

son état lui eût permis de mettre en jeu tous les intérêts du cœur, je suis persuadé qu'il aurait mieux réussi. Ce n'était pas un poème qu'il voulait fabriquer, mais un roi; et comme il parlait à un prince destiné à le devenir, il fallait qu'il lui dît cent fois la même chose. Vous répondrez que son intention ne justifie pas l'ennui que vous éprouvez; mais ce n'est pas pour nous qu'il écrivait; c'était pour nos maîtres. Il est arrivé ensuite que nous l'avons lu, et que nos maîtres se sont bien gardés de le lire. Ils ont raison, car il les ennuierait encore plus que nous.

Vous ne savez plus que lire après *Télémaque*? Je serais fort embarrassé de vous donner un conseil; je n'ai jamais réussi quand j'ai voulu proposer des lectures agréables. Ce n'est pas que je croie avoir moins d'esprit qu'un autre: c'est que chacun a le sien, et que nous nous prévenons, sans le savoir, contre un livre dont on nous dit du bien. J'ai beaucoup lu et relu depuis que je suis ici. De tout ce qui m'a passé par les mains, il n'y a qu'un livre que je serais assez hardi pour conseiller: c'est l'*Histoire de De Thou*[1], que je n'ai pas encore finie, et que j'aime, parce que je n'y trouve jamais l'auteur, et toujours le fait énoncé clairement et sans prétention. Je ne dirai pas la même chose de la *Rivalité*[2], quoique vous l'aimiez beaucoup. Je vous avoue que je n'ai pas pu l'achever. Il ne me reste rien de précis quant au fond, et je voyais dans la forme cette *manière* dont l'auteur aura de la peine à se défaire. Je préfère, à bien des égards, son *François Ier*. J'ai peut-être tort; mais quand cela serait, vous en aimerais-je moins et Gatti[3] reviendrait-il plus tôt de Florence? Ce vilain Gatti, il s'en va pour deux mois, et après cinq ou six mois d'absence et trois ou quatre mois de silence, il nous avertit, par des lettres arrivées hier, qu'il ne viendra qu'au printemps prochain. Il ne se porte

1. *De Thou* (1553-1617), a écrit en latin sa grande *Histoire de son temps*. Mais il en avait été donné en 1734, par Desfontaines, Le Beau et d'autres, une bonne traduction française: c'est ainsi que Barthélemy peut conseiller la lecture de l'ouvrage à Mme Du Deffand, qui ne savait pas le latin.

2. *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, par Gaillard (voir la note 3 de la page 497).

3. *Gatti*, médecin italien fort répandu à Paris.

pas bien; il a fait une chute. Sa plaie ne veut pas se fermer; il faut qu'il aille aux eaux de Pise. J'en suis affligé; je crains toujours l'hiver pour la grand'maman. Gatti est le seul qui sache comment il faut la conduire. La grand'-maman, qui ne pense jamais à sa santé et qui ne veut pas qu'on lui en parle, m'a chargé de lui écrire aujourd'hui de ne pas se mettre en chemin jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli. Ainsi, la voilà à soixante lieues de Paris, n'ayant pour ressource qu'un médecin d'Amboise, qui a de l'esprit, mais qui est jeune et qui ne connaît que le courant de la Faculté. Mais comme il n'y a point de remède à cet incident, je vous prie de ne pas m'en parler, parce qu'elle s'impatienterait en voyant que je vous ai communiqué mes craintes.

Voilà une lettre aussi longue et aussi diffuse que le *Télémaque*. J'ai oublié pourtant d'y insérer quelques descriptions. Vous saurez donc qu'il fait depuis quelques jours le plus beau temps du monde; l'aurore, ce matin, en ouvrant les portes de l'Orient, s'est montrée avec la fraîcheur du printemps. Le soleil, qui marchait sur ses traces, a répandu la clarté la plus brillante. Toute la nature était dans le repos, lorsque le héros Christophe[1], couvert d'une robe légère et blanche comme la neige[2], a conduit sur le gazon deux superbes taureaux suisses qui, s'étant lancés l'un contre l'autre, ont fait trembler la terre et l'Olympe, ou si vous l'aimez mieux, l'avant-cour et le château. Je finis faute de papier.

1 Domestique chargé des soins de l'élevage à Chanteloup.

2. Il faut entendre sans doute encore en chemise.

X

GABRIEL-HONORÉ DE RIQUETTI, COMTE DE

MIRABEAU

(1749-1791)

NOTICE

Mirabeau

La destinée de Mirabeau n'est pas moins extraordinaire que son génie, qu'elle explique d'ailleurs en partie. Quand il parut en effet aux états généraux de 1789, il n'apportait pas seulement au service de la cause révolutionnaire la puissante éloquence dont la nature l'avait doué, ni les connaissances acquises au cours de ses voyages à force de travail et d'étude, sur toutes les parties de la politique, mais cette conviction entraînante qui naît de l'expérience, des souffrances endurées, du désir ardent de faire sentir à tous que leurs libertés, leurs droits sont engagés dans les aventures d'un seul homme et compromis par les violences dont un seul s'est trouvé la victime.

Il était né le 9 mars 1749. Son père, gentilhomme provençal, d'origine italienne, était lui-même un homme de génie, mais d'un génie qui fut toujours excessif et qui, en unissant tous

les contrastes, provoqua l'étonnement plus que l'admiration. Le marquis de Mirabeau (1715-1789), dont pas un livre n'est resté comme un modèle achevé, a prodigieusement écrit pour soutenir les réformes économiques qui lui paraissaient profitables au plus grand nombre, revendiquant pour lui-même le titre d'un de ses ouvrages, l'*Ami des hommes*. Nul, d'autre part, ne fut plus jaloux d'affirmer, de faire respecter ses droits féodaux ; nul ne fut davantage possédé de l'esprit de caste et de race, nul ne fut plus avide de voir son nom, le nom de sa famille, glorieux et célébré. Et nul père en même temps ne se montra plus dur. Dès l'enfance, son fils Gabriel l'inquiéta, non qu'il ne fût pas frappé de la précocité de son intelligence; mais la laideur du visage de l'enfant rappelle au marquis les traits détestés de son beau-père, et sa crainte est que le caractère de son premier-né ne tienne moins du sien que de celui de la marquise, son épouse aussi maltraitée que peu recommandable. L'éducation du jeune homme fait son souci, et plus d'une fois il confie ses appréhensions à son frère cadet, le bailli de Mirabeau (1717-1794), homme d'un caractère modeste, mais d'un esprit très ferme et d'un cœur généreux. Le jeune comte, de son côté, semble prendre à tâche de justifier les craintes du marquis, son père. Sous-lieutenant à Saintes, il se fait punir sans cesse et s'enfuit un beau jour, laissant une dette de jeu derrière lui (1770). En vertu d'une lettre de cachet, on le poursuit, on l'arrête, on l'enferme à l'île de Ré. Son père ne veut plus le revoir. Cependant le comte, sorti de prison, va reprendre du service en Corse ; il s'y conduit vaillamment : le marquis se laisse alors fléchir et l'emmène avec lui en Limousin, où il l'associe à ses travaux. A ce moment une vie nouvelle semble commencer pour le jeune homme ; il est présenté à Versailles, il épouse une des plus riches héritières de la Provence (1772).

Hélas ! ce mariage même et les avantages qu'il lui assure lui sont une occasion de retomber dans les pires aventures. De 1774 à 1780, perdu de dettes, compromis par les intrigues les plus inconséquentes et les plus criminelles, Mirabeau ne sort de prison que pour y rentrer aussitôt, du château de Mirabeau à Manosque, de Manosque au château d'If, du château d'If au fort de Joux, d'où il s'enfuit en Hollande avec la femme de M. de Monnier, premier président de la cour des comptes de Dôle, qu'il a séduite. Les deux fugitifs sont arrêtés et Mirabeau est enfermé au château de Vincennes, d'où son père ne le fait sortir qu'après trois ans et demi de

détention (1780). Car c'est son père, qui, au moyen de lettres de cachet obtenues contre ce fils qui déshonore la famille, le poursuit ainsi d'étape en étape, aggravant chaque fois les rigueurs de sa captivité ; et, quelque justifiée que paraisse la punition des erreurs ou des crimes de Mirabeau, l'on est, il faut l'avouer, confondu de penser que cet homme de plus de trente ans, époux et père lui-même, sent peser sur lui sans pouvoir se débattre contre cet intolérable despotisme, non le joug de la loi, mais celui de la discipline paternelle, à qui le temps écoulé n'a rien fait perdre de ses droits ou de ses prétentions. C'est ainsi que s'exalte dans cette âme indomptable le sentiment passionné de la liberté individuelle, tandis que ses épreuves semblent stimuler son ardeur studieuse, bien loin de la ralentir. L'*Essai sur le despotisme* est de 1775, l'*Avis aux Hessois et autres peuples de l'Allemagne vendus par leurs princes à l'Angleterre* est de 1777, le *Traité des lettres de cachet et des prisons d'État*, de 1778.

Mais la liberté qui lui est enfin rendue ne diminue en rien sa prodigieuse activité. Sans parler des *Mémoires* qu'il compose pour défendre sa cause contre M. de Monnier et soutenir ses droits contre la comtesse de Mirabeau, sa femme, ou des plaidoyers qu'il prononce pour lui-même, au milieu de l'enthousiasme populaire, sans parler de pamphlets, d'études nombreuses sur les affaires et les finances, Mirabeau, qui a essayé entre temps de s'établir en Angleterre, va chercher en Allemagne (1786) les éléments d'un grand travail sur *la Monarchie prussienne*, qui paraît en 1788 et que, par un revirement fort habile, encore qu'inespéré, il dédie, dans les termes les plus flatteurs et les plus respectueux, à son père, au terrible marquis.

Les ambitions politiques de Mirabeau lui avaient fait sentir en effet la nécessité de cette réconciliation, qui, d'ailleurs, fut sans doute sincère de part et d'autre : le roi avait convoqué les états généraux et l'impétueux et savant écrivain, l'orateur déjà populaire, allait solliciter le mandat de député des électeurs de la sénéchaussée d'Aix. Son attitude nouvelle ne suffit pas cependant à lui gagner la confiance de la noblesse provençale, aux suffrages de laquelle il voulut d'abord se présenter. Mais, repoussé par elle et rendu par ce bienheureux échec à sa véritable destinée, Mirabeau se tourne du côté du tiers état, qui l'élit à la fois à Aix et à Marseille.

Peu de temps après (2 juillet 1789), le marquis de Mirabeau mourait. Quant à son illustre fils, son histoire se con-

fond dès lors avec celle de cette Assemblée constituante, dont il n'est pas seulement la voix la plus éloquente, mais, en dépit de toutes les attaques, de tous les dédains, de toutes les malveillances, l'intelligence la plus nette, la plus lucide, la plus souple, le guide le plus clairvoyant et le plus assuré. C'est vraiment merveille de voir avec quelle précision, au milieu de tous ces législateurs inexpérimentés, résolus dans leur volonté, mais incertains de leurs droits, Mirabeau fait comprendre à tous, par certains mots décisifs, quelle ligne de démarcation, désormais infranchissable, sépare la monarchie d'hier, l'*ancien régime*, du gouvernement d'aujourd'hui. Il fut le génie même de ce gouvernement nouveau, constitutionnel, représentatif, de libre discussion, quoique, par une fatalité unique, il ne l'ait jamais dirigé, sa renommée le rendant suspect à la cour, qu'il renseignait par d'admirables *Mémoires*, sa vénalité, à l'Assemblée.

Car ce fut là la tare de cette grande figure, tare d'ailleurs insolemment étalée. Mais encore faut-il, ainsi que le réclame l'un de ses biographes[1], fixer la limite certaine de cette corruption. « Mirabeau, » dit dans ses *Mémoires* La Fayette qui ne l'aimait pas, « Mirabeau n'était pas inaccessible à l'argent ; mais pour aucune somme il n'aurait soutenu une opinion qui eût détruit la liberté et déshonoré son esprit. » C'est la vérité même : partisan sincère de la monarchie constitutionnelle, il n'est point de marché avec la cour, point de promesse, point de menace, qui puisse jamais retenir l'indignation que lui cause l'aveuglement des contre-révolutionnaires. Avant d'être le modérateur de la Révolution, il en reste invinciblement le plus ferme champion.

On sait qu'il mourut à quarante-deux ans, le 2 avril 1791 : six jours auparavant il prononçait à l'Assemblée son second discours *sur les mines* ; le jour de sa mort, Talleyrand dut lire celui qu'il avait composé sur l'*égalité des successions en ligne directe*.

La correspondance de Mirabeau attend encore, on peut le dire, un éditeur qui la recueille dans son intégrité. Les publications partielles auxquelles sont empruntées les lettres qui vont suivre[2] ne satisfont point entièrement notre curiosité.

1. Mézières, *Vie de Mirabeau*, p. 334-335.

2. *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes*. Paris, 1792. — *Lettres à un de ses amis en Allemagne*. Brunswick, 1792. — *Lettres à Chamfort*. Paris, 1796. — *Lettres inédites*. Paris, 1806. — *Correspondance avec le comte de La Marck*. Paris, 1851.

Mais la vie de Mirabeau n'a été qu'un perpétuel éclat ; jamais homme ne prit moins de soin de cacher ses actions : aussi ses lettres — et sans doute pourra-t-on le dire un jour de celles que nous ne connaissons pas encore, aussi bien que des autres — semblent-elles tirer leur intérêt de la grandeur même du personnage plutôt qu'ajouter à ce que ses discours, ses publications et l'histoire elle-même nous ont appris déjà de son caractère et de son génie. Elles en sont du moins le fidèle reflet : il en est d'emphatiques et de déclamatoires; le plus grand nombre portent la trace de la justesse, de la profondeur, de la perspicacité de son esprit.

---

1. — A M. LENOIR[1].

29 août 1777.

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance, monsieur, la permission que vous voulez bien me donner d'écrire à ma mère[2]. Il semble que ce soit mon sort de trouver plus de bienveillance et de pitié chez des étrangers que dans ceux dont la nature avait fait mes appuis[3]. Les bons procédés et l'intérêt que me témoignent ceux près de qui je n'ai d'autres titres que le malheur me touchent d'autant plus, que l'ingratitude des êtres dont j'avais attendu des services et de la reconnaissance a dû m'affecter davantage. Votre bonté m'accorde en cet instant ce que mon père m'eût infailliblement refusé, si je le lui eusse demandé[4] ; mais je lui épargnerai autant qu'il sera en moi le tort des refus, car je n'attends, n'espère et ne désire rien de lui. C'est votre justice et votre sensibilité que j'invoque. Quand ma résignation et ma patience vous auront persuadé que mon père est au moins coupable d'exagération, vous m'admettrez à prouver qu'il est le

1. Lieutenant de police, né en 1732, mort en 1807. — Mirabeau était enfermé au donjon de Vincennes par ordre de son père (voir la notice).

2. Sa mère était Marie-Geneviève de Vassan, épouse séparée du marquis de Mirabeau.

3. Allusion à son père.

4. Le marquis en voulait beaucoup à son fils d'avoir pris le parti de sa mère dans le retentissant procès qu'il avait lui-même soutenu contre la marquise.

plus partial, le plus dur, et, pour me servir une fois du terme propre, le plus inique des pères. Alors le ministre, éclairé par vos soins, voudra bien se rappeler que, comme citoyen, je n'ai qu'un maître; c'est le souverain qui, père de tous ses sujets, doit les protéger contre la tyrannie domestique comme contre toute autre violence. Le jour de la vérité luira sans doute, monsieur; elle est fille du temps et non du crédit. On s'apercevra tôt ou tard que mon père ne tient que de sa propre générosité le titre d'*Ami des hommes*[1]; que ce n'est pas au sein de sa famille qu'il faut chercher les preuves de sa sensibilité; et qu'un homme qui se dit tendre, compatissant, le *législateur des rois*, le bienfaiteur de l'humanité entière, et qui est l'oppresseur de sa femme et de ses enfants, doit être écouté avec quelque précaution...

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

MIRABEAU FILS.

2. — A SON PÈRE[2].

Mon père,

Mes yeux sont sérieusement attaqués; et de l'aveu d'un habile oculiste, à peine me reste-t-il l'espoir que la discontinuation du travail que nécessite la solitude, les distractions causées par la vue de quelques humains, et l'exercice que me permettrait une vie moins renfermée, retarderaient la cécité à laquelle je ne compte pas échapper. Je vous épargnerai et les réflexions et le détail des autres maux qui me rongent; mais consultez-vous vous-même, mon père : c'est votre fils souffrant, anéanti et menacé d'aveuglement[3], qui vous implore pour la dernière fois. Que direz-vous? que j'ai gagné un oculiste que j'ai vu dix

1. Voir la notice de la page 500.
2. Sur les démêlés de Mirabeau avec son père, voir la notice. Il est difficile de fixer exactement la date de cette lettre, écrite du donjon de Vincennes, où Mirabeau fut incarcéré à la fin du mois de mai 1777 : elle est cependant antérieure au 16 novembre 1778, date d'une lettre écrite par Mirabeau à son père, qui venait de lui annoncer la mort, survenue le 3 octobre, de son fils unique, âgé de cinq ans.
3. Cécité.

minutes en ma vie? que j'ai séduit le commandant[1] qui depuis dix-huit mois se loue constamment de ma conduite? que je trompe tout le monde, excepté vous, vous seul dans l'univers? que je suis un hypocrite, un scélérat, un monstre, qui ne mérite pas même qu'on me donne le choix du supplice?... Eh bien, mon père, je m'attends à ces discours : ils ont été prononcés, écrits, imprimés mille et dix mille fois ; il est plus aisé de les répéter encore aujourd'hui : car autrefois j'y pouvais répondre, et maintenant je ne le puis... Je m'y attends, dis-je, et mon parti est pris.

O Dieu! Dieu juste! Dieu vengeur, si vous existez, n'accablez pas l'oppresseur dont je n'ai pu fléchir l'âme barbare; adoucissez seulement, touchez son cœur pour mon fils[2]; que cet enfant ne subisse pas les mêmes épreuves que son malheureux père; il y succomberait sans doute : sauvez-le de tant de cruautés. Je n'ai rien à demander pour moi qu'une mort prompte et le pardon de mes fautes; mais que votre clémence daigne s'étendre sur mon père comme sur moi.

MIRABEAU FILS.

3. — A M. VITRY[3].

Au Bignon[4], 28 juin 1781.

La lettre de votre ami que je vous renvoie, mon che[illegible] ami, n'est point mal raisonnée; mais il accorde infinime[illegible] trop, en accordant qu'il peut mourir un inoculé s[illegible] mille[5]. Il ne peut mourir d'inoculés, quand le choix [illegible] sujet sera bon et que les précautions seront suffisante[illegible] Je n'entrerai dans aucun détail, le mémoire que je vo[illegible] envoie[6] contient tout; et je vous le dis avec confian[illegible]

1. Le commandant du donjon de Vincennes.
2. Voir la note 2 de la page précédente.
3. Employé au ministère des affaires étrangères, ami de Mirabeau, et éditeur des lettres qu'il reçut de lui.
4. Le Bignon-Mirabeau est une commune de 400 hab. qui fait aujourd'hui partie du département du L[illegible]oiret, arrondissement de Montar[illegible]gis.
5. Il s'agit de l'inoculation de vaccin, de la vaccine, comme nous disons. C'est en 1776 seulement que l'Anglais Jenner (1749-1823) en découvrit les propriétés et l'opinion en Europe resta longtemps hésitante.
6. Mémoire dont il était lui-même l'auteur

›arce que dans le fait il n'est que le précis de tout ce qui été écrit de plus concluant et de plus sage sur cette mportante matière ; et qu'ainsi je ne suis que rédacteur ; e crois que cet écrit ne vous laissera aucun doute. Si par asard on voulait vous en inspirer, en vous citant des xemples d'inoculations funestes, telles que celles de Mme Thélusson en dernier lieu, je vous prie, outre l'éterelle attention qu'il faut faire sur les circonstances, telles ue le choix du sujet, etc., etc. (car c'est malgré lui que 'ronchin[1] a inoculé Mme Thélusson, et cela est imparonnable) ; je vous prie, dis-je, de vous demander à vousnême, si de toucher avec une plume sur l'épaule, ou d'y narquer quelqu'un avec de la craie est une opération ›ien dangereuse. Eh bien, faites cette opération sur ›lusieurs milliers de personnes, et pariez toute votre forune que dans la semaine il en mourra quelqu'une.

Adieu, mon ami. Oui, aimez-moi comme je vous aime, t que notre devise soit : *A la vie et à la mort!* Soyez ûr qu'il y aura impossibilité morale toutes les fois que ; ne remplirai pas vos désirs et vos vœux.

4. — A CHAMFORT[2].

Londres, 30 août 1784.

C'est de cette ville souveraine, qui, bâtie de briques et ıns élégance ni noblesse dans ses édifices, montre la 'amise et son pont superbe, et semble dire : *Qu'oseriez-ous me comparer? Que l'Océan, que les mondes apporent ici leurs tributs!* c'est de cette ville que je vous écris la hâte, les yeux distraits par une foule d'objets noueaux, l'esprit occupé de mille soins pénibles au présent t dans l'avenir, mais le cœur et l'imagination pleins de ous.

1. Voir page 77, note 1. — Mme Thélusson appartenait à une mille fort connue de riches banıiers genevois.

2. *Chamfort* (1741-1794), auteur amatique estimable, critique et moraliste à l'esprit fin, précis, mordant. Il était lecteur de Madame Elisabeth. Quoique membre de l'Académie française, il devait écrire pour Mirabeau un *Rapport sur la destruction des Académies.*

Notre voyage ferait un roman. Vous savez une partie des inconvénients qui ont précédé notre départ; vous aurez sans doute éprouvé à Paris le temps dont nous avons été accueillis dans la route; et vous ne vous ferez jamais d'idée de notre passage[1] qu'après avoir essuyé une tempête. Nous avons été deux fois au moment de périr; une fois par la seule force du vent et de la mer qui écrasait notre frêle paquebot, et une fois presque au port : en revirant de bord, un faux coup de timon et un câble caché sous une vague terrible nous a mis au moment de chavirer; on avait, sur le pont, de l'eau au-dessus du genou. Le capitaine, l'un des plus intrépides marins de ce genre, s'est cru perdu et ne voulait pas, disait-il, survivre à son vaisseau. J'ai vomi le sang, moi qui n'ai jamais été malade sur mer, et mes nerfs ne sont pas encore remis.

Aussitôt débarqués, nous avons pris la poste dans la compagnie d'un Irlandais que je croirais honnête homme, si je n'avais toujours pensé que c'est là que s'arrête la toute-puissance divine; d'une Française qu'il a pris la liberté d'enlever à sa famille, du droit qu'a tout Irlandais de s'approprier une riche héritière, et d'un ministre[2] anglais, homme doux, modéré, et fort instruit : nous avons pris la poste, dis-je, et ce n'est pas par magnificence; mais tous les élégants de l'Angleterre et la partie brillante de la cour étant à Brightemlstone[3], parce que le prince de Galles y prend les eaux, il n'y a pas une seule diligence où l'on puisse trouver place : au reste, les postes qui sont excellentes, et fournissent par obligation des voitures comparables à nos voitures de maître, sont à peine aussi chères qu'en France, quoique plus longues, et trois fois plus rapidement franchies. Il suit cependant de cette manière de voyager, que malgré les talents économiques et l'industrie hibernoise[4] de notre compagnon, que j'ai créé maréchal-général des logis de la caravane,

1. C'est-à-dire de notre traversée.
2. Pasteur protestant.
3. Nom ancien de Brighton, agréable station balnéaire, dont la fortune commençait alors, précisément à cause de ce séjour du prince de Galles, dont il est ici parlé. Brighton est en face de Dieppe.
4. *Hibernie* est le nom que les Romains donnaient à l'Irlande; — *Hibernois* paraît s'être pris plus d'une fois en France dans un sens de mépris.

notre voyage nous a coûté trois fois ce qu'il devait nous coûter...

Nous avons dîné à Brightemlstone avec la meilleure viande de boucherie que j'aie mangée de ma vie ; et comme le seul acte de toucher un plancher anglais brûle la bourse, surtout dans le voisinage de la cour, nous avons été coucher à Lewis[1]. Depuis, et dès Lewis nous avons parcouru le plus beau pays de l'Europe, par la variété des sites et de la verdure, la beauté et l'opulence de la campagne, la propreté et l'élégance rurale de chaque propriété. C'est un attrait pour les yeux; c'est un charme pour l'âme qu'il est impossible d'exagérer. Les approches de Londres sont entre autres d'une beauté champêtre dont la Hollande même ne m'a point fourni de modèles (j'y comparerais plutôt quelques vallées de la Suisse), car, et cette observation très remarquable saisit à l'instant des yeux exercés, ce peuple dominateur est avant tout et surtout agricole au sein de son île ; et voilà ce qui l'a sauvé si longtemps de ses propres délires. Je sentais mon âme fortement et profondément saisie en parcourant ces contrées plantureuses et prospères ; et je me disais : pourquoi donc cette émotion si nouvelle ? Ces châteaux comparés aux nôtres sont des guinguettes. Plusieurs cantons de la France, même de ses provinces les plus médiocres, et toute la Normandie, que je viens de traverser, sont assurément plus beaux, de par la nature, que ces campagnes. On trouve çà et là, mais partout, dans notre pays de beaux édifices, des ouvrages fastueux, de grands travaux publics, de grandes traces des plus prodigieux efforts de l'homme ; et cependant ceci m'enchante bien plus que le reste ne m'étonne. C'est que ceci est la nature améliorée et non forcée; c'est que ces routes étroites, mais excellentes, ne me rappellent les corvoyeurs[2] que pour gémir sur les pays

1. Ville du comté de Sussex : Brighton n'en est qu'une sorte de prolongement, mais qui a fini par la dépasser de beaucoup en importance. La véritable orthographe est Lewes.

2. *Corvoyeurs* : on appelait ainsi — car le mot n'est plus français — ceux qui se livraient au travail de la corvée. La *corvée* consistait en un certain nombre de journées de travail non rétribué, que les vassaux devaient au seigneur pour l'entretien des routes.

où ils sont connus; c'est que cette admirable culture m'annonce le respect de la propriété; c'est que ce soin, cette propreté universelle est un symptôme parlant de bien-être; c'est que toute cette richesse rurale est dans la nature, près de la nature, selon la nature, et ne décèle pas l'excessive inégalité des fortunes, source de tant de maux, comme les édifices somptueux entourés de chaumières; c'est que tout me dit qu'ici le peuple est quelque chose; qu'ici chaque homme a le développement et le libre exercice de ses facultés, et qu'ainsi je suis dans un autre ordre de choses.

Et prenez garde, mon ami, que c'est si bien là la vraie cause de l'effet sur lequel je raisonnais, qu'arrivé dans Londres, et cette superbe Tamise (qu'il ne faut comparer à rien, parce que rien ne lui est comparable) une fois franchie, rien ne m'a plus étonné ni même fait plaisir, si ce n'est les trottoirs[1] qui faisaient tomber à genoux le bon La Condamine[2] et s'écrier : *Béni soit Dieu! Voici un pays où l'on s'occupe des gens de pied.* Tout le reste m'a paru ordinaire et presque mesquin. Je dirais volontiers comme cet apathique Italien : « Ce sont des rues à droite, des rues à gauche et un chemin au milieu. » Toutes les villes sont de même, si cependant vous accordez à celle-ci l'aavntage de cette admirable propreté qui s'étend à tout, qui embellit tout, qui a un attrait presque égal pour l'esprit et pour l'œil[3], et des dimensions dont aucune ville ancienne ne saurait jouir : du reste, effrayante obstruction du corps politique; cloaque infâme au moral, si ce n'est comme ailleurs au physique et au moral; hommes entassés et infectés de leur haleine; lutte éternelle des corrupteurs et des corrompus, des prodigues et des misérables, de la canaille titrée et de la canaille populace. C'est mieux ou plus mal que Paris ou Babylone, comme vous voudrez; j'y prends peu d'intérêt. Notez pourtant

1. L'usage des trottoirs à Paris ne datait que de 1781 et était encore très peu répandu.

2. *La Condamine* (1701-1774), célèbre mathématicien, qui passa encore pour un écrivain agréable et fut membre de l'Académie française.

3. Le service de la voirie ne fut créé à Paris que sous Louis XIV et resta bien insuffisant non seulement au XVIIIe, mais jusque vers le milieu du XIXe siècle.

que j'ai peu vu encore, et que Londres m'offrira certainement, plus que toute autre grande ville de commerce, un foyer d'activité et d'émulation qui ne peut pas ne point intéresser. Mais je vous rends compte de la première impression qui a toujours un grand fonds de vérité.

5. — AU MAJOR DE MAUVILLON[1].

Paris, le 4 octobre 1787.

Je ne vous parlerai point d'affaires, mon cher et très cher ami, je n'en ai qu'une, c'est de vous répondre et de réaliser avec vous les travaux et les projets de notre amitié philosophique. Je suis si dégoûté de ce pays[2] et de la plupart des hommes qui l'habitent, si épouvanté pour la chose publique de ce que je vois, de ce que j'entrevois, de ce que je prévois ; si convaincu qu'il n'y a de remède que dans l'excès du mal ; si résolu de ne concourir désormais à l'instruction publique que par la discussion des exemples étrangers, que je n'ai rien de mieux à faire que de partir, et je crois que si Fauche[3] était ici, je partirais incessamment ; car je n'espère pas même la revision[4] de mes amis, tant ils sont dispersés, occupés, distraits, évaporés. — Ah! mon cher major, c'est un jeu de mots que cette expression : *amitié*. On a beaucoup écrit en faveur de la vieillesse ; la jeunesse et l'amour se recommandent seuls. Les poètes antiques et modernes, et en général tous les grands écrivains ont dit de l'amitié des choses admirables. C'est un sentiment que l'homme peint avec complaisance, parce qu'en la peignant et en se montrant capable d'amitié, un homme se rend infiniment estimable à ses propres yeux, et respectable à ceux des autres. C'est peut-être là un des plus heureux détours de l'amour-propre, que de s'aimer dans autrui, sans pouvoir être accusé du plus léger intérêt. Mais il ne faut pas

1. *Mauvillon* (1743-1794), né en Allemagne d'un père français, officier et professeur à Brunswick. Il fut le collaborateur de Mirabeau, quand celui-ci prépara son ouvrage *De la Monarchie prussienne*, et traduisit le livre en allemand.

2. Paris, où il était arrivé, revenant d'Allemagne, quelques jours auparavant.

3. Chargé des intérêts pécuniaires de Mirabeau.

4. Action de revoir : ce mot n'est pas usité à propos des personnes.

croire que l'amitié eût obtenu tant de vénération, et que l'amour-propre eût tiré un si grand parti de ce sentiment, si c'était la nature qui en eût fait les frais, comme de l'amour ou de la tendresse maternelle. Quelle mère a jamais tiré vanité de sa tendresse pour ses enfants? C'est donc parce que l'amitié est d'institution humaine, parce qu'elle est une vertu sociale que l'homme s'en est fait honneur, il a caressé son ouvrage, et opposant l'amitié à l'amour il a voulu lutter avec la nature... Mais comme on ne fait rien sans la nature, il est arrivé que les hommes ne se sont jamais bien entendus sur ce qu'ils appellaient *amitié*; que très peu d'entre eux en ont donné des modèles; et qu'enfin il n'est pas de sentiment qui ait fait plus d'hypocrites que celui-là, et j'ose dire des hypocrites plus distingués.

Mais ce n'est pas à l'estime accompagnée de quelque bienveillance que je donnerai ce beau nom d'amitié; et tous les autres sentiments que l'on prend pour elle sont un tableau mouvant d'erreurs et d'illusions trop aisées à démêler. Il n'y a d'amitié possible qu'entre des hommes posés de manière à être indépendants l'un de l'autre, soit par l'âge, soit par le mérite, soit par la fortune; entre qui toutes les communications sont libres et sûres; les principes égaux; les sentiments et les opinions majeures à peu près pareilles, et qui en un mot font entre eux un vrai mariage d'âmes. Ces hommes-là ne se trouveront jamais ni dans les grandes villes, ni dans les hautes classes. Ils ne se trouveront qu'au sein de l'étude et de la philosophie. Nous sommes bien près d'être ces hommes-là; et nous le serons bien plus par la suite.

J'ai reçu votre lettre, mon ami; je ne suis point étonné de la peine que vous avez ni de celle que vous prenez. Je ne suis point inquiet du succès[1] : je vous le garantis; et j'espère qu'une relecture[2] du tout vous fera autant de plaisir qu'à moi. Encore une fois, je serai dans les quinze premiers jours de décembre à B***[3]. Mais je ne

1. Allusion au livre *De la Monarchie prussienne*, qui devait paraître l'année suivante.

2. *Relecture* est un barbarisme.

3. Brunswick. Ce voyage ne se fit pas.

vois pas la nécessité que vous ayez fini pour ce temps-là. Si plus de peines, de travaux, de semaines, de mois sont nécessaires, j'ai, Dieu merci, plus qu'il ne faut pour vous en dédommager. Ainsi, mon ami, ne vous tuez et même ne vous fatiguez pas; et sûr comme vous êtes que j'estimerai votre ouvrage plus que vous-même, allez en avant, faites halte, prenez et reprenez sans inquiétude ni regrets. Ni votre fils ni votre neveu ne seront oubliés[1]. Tout ce qui vous tient me sera toujours cher et je ne chercherai pas moins mon bonheur en vous qu'en moi. Croyez-le, mon cher major. *Vale et me ama.*

6. — AU MÊME.

22 octobre 1788.

... L'intolérance des économistes français a beaucoup nui à la science[2]. En tout nous oublions trop, et vous l'oubliez trop en parlant de la France et des Français, que nul homme, et l'on peut dire nul ouvrage, n'est entièrement corrompu. Nous sommes un singulier mélange d'Orosmade et d'Arimane[3], ou, plus philosophiquement parlant, de l'esprit céleste de Dieu animant une matière imparfaite et réfractaire. Aussi ne devons-nous jamais ni trop admirer, ni trop mépriser. Ce que nous devons encore moins, c'est désespérer ou haïr. Trois chemins doivent nous conduire à la plus inaltérable indulgence : la conscience de nos propres faiblesses ; la prudence qui craint d'être injuste; et l'envie de bien faire, qui, ne pouvant refondre ni les hommes ni les choses, doit chercher à tirer parti de tout ce qui est, comme il

1. Mauvillon avait peu de fortune avec de lourdes charges.

2. En général on peut donner le nom d'économistes à tous ceux qui, au XVIIIe siècle, cherchèrent à déterminer scientifiquement les lois de la production et de la circulation des richesses et qui déduisirent de ces principes la théorie de la liberté des échanges et de l'industrie. Leurs adversaires purent leur reprocher (voir la notice sur Galiani, page 456) d'abuser de la méthode rationnelle et de ne pas tenir assez de compte des traditions historiques et de l'état présent des choses. C'est ainsi qu'on put exploiter contre Turgot lui-même les révoltes que la disette fit éclater sous son ministère.

3. *Ormazd* (Ahura-Mazdâ) et *Ahriman* (Aghra-Mainyus), génies du bien et du mal dans le système de Zoroastre.

est. Je me crois obligé de porter désormais cette extrême tolérance sur toutes les opinions philosophiques et religieuses. Il faut réprimer les mauvaises actions, mais souffrir les mauvaises pensées, et surtout les mauvais raisonnements. Le dévot et l'athée, l'économiste et le réglementaire[1] aussi servent à la composition et à la direction du monde, et doivent servir aux têtes douées de la bonne ambition d'aider autant que le peut notre faiblesse au bien-être du genre humain. Tolérons donc les écrivains quelconques : s'ils appellent à la raison, c'est très bien fait; nous leur parlerons raison; s'ils invoquent la liberté, c'est encore mieux fait ; nous leur dirons que la liberté de penser, d'écrire, surtout celle des actions innocentes, celle du travail et du commerce, sont l'âme de la politique. Ils battront des mains, et répéteront avec nous, et leurs élèves en feront autant... En vérité, dans un certain sens, tout m'est bon; les événements, les hommes, les choses, les opinions; tout a une anse, une prise. Je deviens trop vieux pour user mon reste de force à des guerres. Je veux la mettre à aider ceux qui aident, et à me faire aider par ceux mêmes qui n'y songent que faiblement, en leur persuadant qu'ils ont été très utiles. Que m'importe à d'autres conditions la gloire, qu'il ne faut employer elle-même que comme un outil? Ce serait vanité d'en faire un autre usage. N'excommunions personne et associons-nous à quiconque a un cheveu sociable. *Mal est ce qui nuit; bien est ce qui sert*[2]. Nous devons nous garder d'être ennemis des autres écoles. C'est la postérité qui marquera les rangs. Notre affaire à nous c'est d'avancer, si nous le pouvons, de quelques années, de quelques mois, de quelques jours, le règne de la propriété, de la liberté et des secours réciproques.

7. — AU MÊME.

8 novembre 1788.

Y réfléchissez-vous quelquefois, mon ami, à cette

1. Le partisan du libre-échange et celui de la protection.

2. Vieille définition de jurisprudence.

étrange position où se trouve la France? Rien de plus extraordinaire; rien de plus digne d'observation! La question qui nous agite (le mode de convocation de l'Assemblée nationale[1]) tient aux parties les plus ignorées de notre histoire; elle tient aux principes les plus importants de l'ordre social. Elle va décider des caractères que prendra la révolution qui s'opère parmi nous; y faire prédominer la raison ou les préjugés, l'intérêt général ou les intérêts privés, avancer ou reculer notre siècle. Un tribunal extraordinaire est institué pour en connaître. Pour la première fois, tout le monde est invité à parler et à écrire. Mais il faut que ce procès de la nation contre la nation même soit instruit et décidé en moins de deux mois! Tel est l'empire des circonstances! Telle est la marche forcée des événements!

La France n'est plus gouvernable que par les états généraux; nous voulons être assemblés en corps de nation, mais nous ne savons comment nous y prendre. Certes il n'y a point ici de difficulté réelle. Mais assurément elle paraîtra un jour bien bizarre à nos neveux, et elle ne doit pas induire les étrangers à bien présumer d'une révolution, qui s'ouvre par de semblables préliminaires.

Eh! voyez, mon ami, combien nous avons couru de hasards, qui nous auraient fait échapper à la question qui nous divise.

Si nous avions conservé nos états généraux, comme une nation voisine[2], qui est partie du même point que nous, pour s'élever à sa constitution actuelle; ils se

1. Louis XVI, après avoir convoqué une première assemblée de notables (février-mai 1787), avait reconnu la nécessité de réunir les états généraux. Quelle serait la forme de ces états, le mode de convocation de ce que Mirabeau appelle déjà l'Assemblée nationale, c'est pour résoudre cette question que fut convoquée une seconde assemblée de notables (5 octobre-12 décembre 1788). C'est à ce moment qu'est écrite la lettre de Mirabeau. On sait que le roi comprit que le tiers état, qui était presque toute la nation ne pouvait être représenté par des députés moins nombreux que ceux des deux ordres privilégiés : il décida que le tiers aurait une représentation double de celle de chacun des deux autres ordres; concession d'ailleurs insuffisante, et à peu près illusoire, si elle ne devait pas être complétée par la substitution du vote par tête au vote par ordre. — Voir la lettre suivante et la note 1 de la page 519.

2. L'Angleterre. En France, il n'y avait plus eu d'états généraux depuis 1614.

seraient nécessairement réformés par les mêmes besoins et suivant les mêmes principes; ainsi que les Anglais, nous aurions peut-être gardé la plus vicieuse représentation [1]. Mais au moins la nation se serait mise en possession de ses droits, le tiers état ne serait plus le dernier ordre; il serait la puissance législative sous le nom de *Communes de France*.

Si le roi en 1787, au lieu d'une assemblée de notables, avait convoqué la nation même, pour lui remettre ses droits, il eût appelé autour de lui tous les ordres du royaume, dans le nombre qui convient à un aussi grand empire, et dans la proportion qui pouvait faire prédominer l'intérêt général, et la nation, dans l'ivresse de sa reconnaissance, ne se serait souvenue qu'elle avait eu autrefois des chefs, que pour se féliciter d'une constitution nouvelle, dont la justice et la sagesse auraient encore mieux éclairé les vices et les dangers de l'ancienne.

Si cette année même, dans les mouvements de l'insurrection dont nous nous ressentons encore [2], le royaume s'était tumultueusement rassemblé, ainsi que le Dauphiné [3], qui a donné tant de belles leçons et des exemples plus utiles encore, nous n'aurions consulté, dans cette première démarche, que le bon sens naturel, qui explique aisément les droits réciproques : nous n'eussions eu ni le temps ni le désir de consulter les greffes de nos bailliages, et avant de constituer une autre Assemblée, nous en aurions eu une où le peuple aurait eu sa prépondérance légitime, parce que lui seul en pouvait faire la force.

Enfin, si tous ces monuments de nos antiques représentations s'étaient trouvés recueillis dans un seul dépôt, un incendie aurait pu les consumer, et nous ne serions plus exposés à y égarer notre raison.

Notre malheur vient donc d'avoir conservé ces vieilles

1. Allusion à la corruption qui a souvent déshonoré les élections anglaises.

2. Allusion à l'émeute qui avait éclaté à Grenoble (juin 1788), quand le gouvernement voulut en détruire le parlement. D'autres émeutes s'étaient produites pour la même raison en Normandie, en Bretagne, en Béarn, en Provence.

3. Les états provinciaux du Dauphiné, réunis à Vizille, près de Grenoble, avaient proclamé, pour la première fois en France, le principe de la double représentation du tiers état (21 juillet 1788).

archives; d'avoir eu autrefois des Assemblées qui n'ont pas su se maintenir; de n'avoir pas fait, par un trouble civil, ce que nous faisons aujourd'hui dans un ordre légal. Sans cela personne ne nous contesterait le droit de nous servir de nos progrès, pour voir à[1] la constitution que nous voulons nous donner; et le roi serait béni pour la même chose contre laquelle il voit s'élever de si vives oppositions.

Et cependant quelle importance, quel *décisif* redoutable dans le choix qu'on va faire!

Que la nation reçoive une représentation juste, sage, proportionnée entre les divers membres de l'État, propre aux grands effets qui en doivent résulter, la confiance la plus respectueuse s'y attachera; car ces oppositions, dont on fait tant de bruit d'avance, se dissipent à la fin dans les acclamations générales; elle se perfectionnera par les décrets de cette Assemblée même; n'ayant pas de direction au mal, elle fera les plus grands biens; l'esprit du siècle passera tout entier dans les délibérations d'une Assemblée pareille; et ce sera nous qui réformerons, par notre exemple, les autres nations libres de l'Europe.

Qu'au contraire les états de 1614 soient adoptés[2] comme les parlements, qui ne veulent que rendre les états généraux inutiles, le demandent tant. Que les états de 1614 soient adoptés (j'en suppose un instant le plan applicable à l'état actuel du royaume, et il ne l'est en aucun sens[3])

1. *Voir à*, c'est-à-dire s'occuper de.

2. C'est-à-dire que le mode de convocation soit le même qu'en 1614, que chacun des trois ordres y figure avec le nombre traditionnel de ses représentants et suivant la hiérarchie traditionnelle.

3. On voit combien les sentiments de ce Mirabeau, qui fut à la fois un grand homme d'étude et un grand homme d'action, et qui vivait au milieu même des événements qu'il apprécie, diffèrent de la théorie trop vantée de certains écrivains hostiles à la Révolution, Burke, Joseph de Maistre, Taine : ceux-ci reprochent aux hommes de la Constituante d'avoir rompu tout d'un coup avec les traditions historiques de la France et opposent volontiers à cette brusque rupture l'exemple de l'Angleterre, qui vit ses libertés se développer constamment et progressivement à travers les longs siècles de son histoire. Mirabeau et ceux qui pensent comme lui répondraient sans doute que le sort de l'Angleterre leur paraît enviable Mais en France les novateurs n'ont pas à rompre les traditions : il les trouvent rompues. Pour ne parler par exemple que des états généraux, la monarchie a négligé de les convoquer depuis 175 ans : prétendrait-on, au bout d'un intervalle si long, quand tout a changé, les mœurs, l'esprit, les conditions et les rapports sociaux, prendre en pour modèle, l'organisati l'Assemblée de 1614?

nous redevenons, autant qu'il est en nous, un peuple féodal : nous n'éprouvons l'activité récente de nos lumières que pour les soumettre à la caducité de nos vieux préjugés. Une partie de la nation peut encore tenter d'opprimer l'autre ; celle-ci sentir enfin toutes ses injures et mesurer ses droits à sa puissance réelle. Cette Assemblée, désavouée par les trois quarts de la nation et mal organisée, n'osera ou ne pourra toucher aux grandes réformes qui sont à faire. Elle sera réduite après de longs troubles à faire place à une autre plus rapprochée des bons principes, si ses honteuses discussions ne l'ont pas rendue aussi incapable de la connaître[1] qu'indigne de la voter : et nous reviendrons ainsi à ce que dix ou douze bons citoyens proposent aujourd'hui : nous y reviendrons, dis-je, s'il en est temps encore.

Voilà de quoi il s'agit pour nous. Ne vous étonnez pas, mon ami, si tout mon temps y est. Ne vous étonnez pas non plus si je ne publie rien à cet égard. Mon parti est irrévocablement pris de ne rien imprimer sur les questions qui nous divisent, et en général sur l'Assemblée nationale, que je ne sois sûr d'en être ou de n'en être pas ; parce que je ne veux pas me donner une seule chance par ma faute pour en être exclu ; le rôle d'acteur étant dans ces circonstances tout autrement important que celui d'instructeur...

8. — AU MÊME[2].

Je reçois, mon cher major, votre lettre du 3 mai... Oui, je le crois, mes succès vous ont été un réconfort et une jouissance. Mais si mes travaux et mes efforts vous étaient connus en détail, comme ils vous le seront quelque jour, ne fût-ce que lorsque paraîtra de moi, l'histoire des états généraux de 1789, *quorum pars — — fui*[3] ;

1. *La connaître* : avoir la notion de cette assemblée « plus rapprochée des bons principes. »

2. Cette lettre, qui ne porte point de date, a dû être écrite vers le milieu de mai 1789, quelque temps après la réunion des états généraux.

3. La citation exacte du mot de Virgile (*Enéide*, II) *quorum pars*

quand ils vous le seront au moins en masse, par le paquet qui enfin est parti pour vous, ces jours-ci, j'ose dire que votre estime redoublera, et que vous direz : *Voilà enfin un Français qui est né avec l'âme, la tête et le caractère d'homme public*. Si mon attente n'est pas déçue, j'aurai une vraie récompense ; car je ne la trouve que dans un très petit nombre de suffrages; et ce roulis de la faveur publique est trop mobile, trop irréfléchi, trop emporté, pour que l'émotion qui en naît se prolonge assez pour être une vraie jouissance.

Nous sommes ici en pleins états généraux, et cependant les états généraux ne sont point en activité, les ordres privilégiés s'acharnant, contre l'ajournement du roi et le bon sens, à ne pas faire la vérification des pouvoirs en commun [1]. Ce n'est pas, vous le sentez bien, qu'ils veuillent soutenir de bonne foi que les pouvoirs nationaux puissent être autrement sanctionnés qu'au sein de l'Assemblée nationale : mais leur arrière-pensée est que de déférer sur cela au bon sens et aux principes, c'est préjuger la question de délibérer et d'opiner par tête, qu'ils ne veulent pas perdre sans avoir tout risqué pour la gagner. Les communes [2] ont jusqu'ici persisté dans un système d'immobilité qui, par la toute-puissance de la force d'inertie, les rendrait victorieuses de tout et de tous, si elles pouvaient n'en pas dévier. Dans les ordres privilégiés on dit que c'est *mon insidieuse et funeste éloquence* qui acharne les communes; dans les communes on

magna fui (où j'ai joué un *grand* rôle) paraissant peu modeste, Mirabeau tronque ce texte célèbre et en supprime l'épithète.

1. Les états généraux ayant été assemblés le 5 mai, le roi, en présence de la difficulté qui s'était élevée relativement à la vérification des pouvoirs, avait ajourné les délibérations jusqu'après l'achèvement de cette opération initiale. Le tiers état soutenait que les pouvoirs des députés devaient être vérifiés par tous les députés en commun. La noblesse et le clergé au contraire prétendaient que chaque ordre vérifiât séparément les pouvoirs de ses membres. La question était importante : la résoudre suivant le sentiment des privilégiés, c'était rester fidèle à l'ancienne organisation des états généraux, à la hiérarchie traditionnelle, et par là même à la séparation très nette des trois ordres; c'était déclarer d'avance que l'Assemblée voterait ses résolutions par ordre et non par tête ; suivre au contraire le sentiment du tiers, c'était reconnaître l'égalité de tous les membres de l'Assemblée et faire préjuger que les votes auraient lieu par tête et non par ordre.

2. Le tiers état, par allusion au nom de la Chambre des représentants du peuple en Angleterre.

dit que, *par trop de zèle, je perdrai la chose publique*. Là on cabale; ici on intrigue : partout je suis le point de mire de la calomnie et je vais mon chemin. Au reste la noblesse nous a fait déclarer qu'elle se regardait comme légalement constituée. Le clergé n'a pas été jusque-là. Chacun de ces ordres joue son rôle et conserve son caractère. L'un tranche, l'autre ruse. De quel côté est la cour? Cela n'est que trop clair! L'homme qui veut régénérer le royaume avec du tabac en poudre, depuis son résultat au conseil[1], s'est constamment rapproché des privilégiés, avec lesquels il ne se raccommodera certainement pas[2], tandis qu'une fois les états généraux ouverts, sa puissance était invincible s'il n'eût pas déserté la cause populaire. Quant au maître, il est tout aux magnats[3] et peut-être est-ce un bien sous un certain rapport. Car, aux dispositions que je vois aux communes, à la toute-puissance du mot *roi*, il n'est presque pas douteux que nous n'eussions joué le second tome du Danemark[4]. — Je ne dis rien de plus : à bon entendeur salut. Quoi qu'il en soit, l'horizon est si nébuleux qu'il y aurait plus que de la témérité à prédire ce qui arrivera. Mais le peu de véritables citoyens et d'hommes éclairés qu'il y a dans la tourbe de l'Assemblée nationale fera bien de gagner le grand procès de la Révolution ou de fuir en Amérique ; car si l'aristocratie judiciaire du moins n'est pas tuée, les vengeances de la féodalité et de la jugerie[5] n'auront ni terme ni mesure.

1. Allusion à certains projets financiers de Necker, que Mirabeau n'aimait pas. Necker, qui avait dû quitter le gouvernement en 1781, y fut rappelé en août 1788. — Le mot *résultat* ne paraît pas avoir de sens : il faut sans doute le regarder comme provenant d'une erreur d'écriture ou de transcription, et lire *retour* ou *rentrée*.

2. L'événement donna raison à Mirabeau : le 11 juillet, le roi, cédant aux sollicitations de son entourage, renvoyait Necker. On sait que la prise de la Bastille (14 juillet) fut en partie le résultat de cette maladresse, qu'il fallut réparer en rappelant, quelques jours après, le ministre qu'on venait de disgracier.

3. Les nobles.

4. Il veut dire sans doute que si Louis XVI s'était, comme Christian VII de Danemark (1766-1808), montré le partisan des réformateurs, il aurait succombé, comme ce malheureux roi, dépouillé de son pouvoir depuis 1772, sous les coups victorieux de la noblesse mécontente et de l'armée, et c'en eût peut-être été fait pour longtemps de la Révolution.

5. Mot méprisant que forge Mirabeau pour désigner les parlements et la noblesse de robe. On sait que les parlements, qui avaient plus d'une fois, dans l'intérêt de l'exten-

9. — AU MÊME.

16 juin 1789.

Ce n'est qu'aujourd'hui, mon cher major, que j'ai quelques minutes pour vous répondre, quoique j'aie, depuis plusieurs jours votre lettre du 31 mai. Nous étions occupés à nous constituer[1] et les quatre jours consumés à cette importante délibération ne nous ont pas laissé respirer. Ajoutez que j'étais lesté de fièvre dans cette même période et que j'ai été obligé de la suer dans l'Assemblée, et que j'ai parlé trois fois dans le frisson. Ce grand ouvrage est fait, et nous[2] nous sommes constitués Assemblée nationale, sur le refus réitéré des deux ordres de se réunir à nous, et de vérifier leurs pouvoirs en commun.

Ce n'était pas mon avis et vous verrez à cet égard un très intéressant débat dans ma onzième lettre à mes commettants[3] qui part après-demain à votre adresse. Vous y trouverez ma motion qui n'était autre que celle-ci : *De nous déclarer représentants du peuple français ;* c'est-à-dire ce que nous sommes incontestablement, ce que personne ne peut nous empêcher d'être, et ce mot à tiroir, ce mot vraiment magique, qui se prêtait à tout, qui n'alarmait personne, réduisait à des termes bien simples le grand procès : *Est-ce le peuple français, ou les cent mille individus qui se prétendent une caste à part, qui donneront des lois à la France?*

Ils ne l'ont pas voulu ; et dans les chances les plus favorables, si, ce que je ne crois pas possible, le roi donnait sa sanction au nouveau titre[4], que nous nous sommes

sion de leur pouvoir, donné le signal de la résistance au pouvoir absolu, se montrèrent dès le début hostiles à la Révolution, quand ils comprirent qu'elle tendait à tout autre chose qu'à satisfaire leurs vieilles revendications.

1. Voir la lettre précédente avec les notes.

2. *Nous*, les députés du tiers.

3. Sorte d'écrit périodique que Mirabeau publia pour remplacer son *Journal des états généraux*, supprimé dès le premier jour.

4. Le roi ne la donna pas et fit même fermer le 22 juin la salle des délibérations du tiers. C'est alors que les députés se transportèrent dans une salle de la ville de Versailles qui servait aux joueurs de paume et dans cette « sainte mesure, » comme dit André Chénier, prêtèrent le célèbre serment de ne pas se séparer avant d'avoir

arrogé, il resterait qu'ils ont joué le royaume au trente et quarante[1], tandis que je le disputais à une partie d'échecs où j'étais le plus fort. L'effervescence, au reste, est prodigieuse, et l'on est irrité de ce que je suis toujours aux partis modérés. Mais je suis si convaincu qu'il y a une différence énorme entre voyager sur la mappemonde ou en réalité sur la terre ; je le suis tellement que nos commettants s'intéressent extrêmement peu à nos discussions métaphysiques, tout importantes qu'elles puissent être, et que nous ne pouvons compter vraiment sur leur appui, qu'alors que nous toucherons directement un[2] pot-au-feu; je le suis tellement que le meilleur moyen de faire avorter la Révolution, c'est de trop demander, que je mériterai longtemps encore cet honorable reproche; mais je m'en réfère à mes lettres à mes commettants et à votre jugement exquis...

10. — AU COMTE DE LA MARCK[3].

Vendredi, 22 octobre 1790.

Mon cher comte, j'ai mérité de vous de n'être jugé par vous que d'après vous-même. Avant-hier[4], je n'ai rien

la constitution du royaume. Cinq jours plus tard le roi lui-même ordonnait à la noblesse et au clergé de se joindre aux députés du tiers.

1. Jeu de hasard.

2. Peut-être faut-il lire *au* et non *un*. Quoi qu'il en soit, le sens n'est pas douteux. Mirabeau oppose aux discussions métaphysiques les réformes pratiques.

3. *Le comte de La Marck* (1755-1833), député de la Flandre française aux états généraux, s'était entremis avec succès pour amener un rapprochement entre Mirabeau et la cour.

4. *Avant-hier*, le 20 octobre : l'Assemblée discutait, ce jour-là, sur une motion qui tendait à deux buts : substituer sur les vaisseaux de la flotte le pavillon tricolore au drapeau blanc; et demander au roi le renvoi des ministres. Un membre proposa, par un amendement, de séparer, dans cette circonstance, M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, de ses collègues. Mirabeau s'abstint de prendre part à la discussion, qui se termina par le rejet de la proposition hostile au ministère en général. — Le lendemain l'Assemblée discuta particulièrement la question du pavillon. C'est dans cette séance, qui fut très violente, que Mirabeau s'éleva contre les ennemis de la Révolution et fit adopter un projet de décret qui substituait non seulement le drapeau tricolore au drapeau blanc, mais encore le cri officiel de « Vive la nation, la loi et le roi ! » à celui de « Vive le roi ! ». — Cette conduite de Mirabeau dut inquiéter la cour, qui, sans doute, le lui fit savoir par le comte de La Marck : c'est alors que Mirabeau écrivit le billet qu'on va lire.

lui, et certes je pouvais parler et enlever la question, et je l'eusse fait sans l'inique amendement Montmorin. Hier je n'ai point été un démagogue; j'ai été un grand citoyen, et peut-être un habile orateur. Quoi! ces stupides coquins, enivrés d'un succès de pur hasard, vous offrent tout platement la contre-révolution, et l'on croit que je ne tonnerai pas? En vérité, mon ami, je n'ai nulle envie de livrer à personne mon honneur et à la cour ma tête. Si je n'étais que politique, je dirais : « J'ai besoin que ces gens-là me craignent. » Si j'étais leur homme, je dirais : « Ces gens-là ont besoin de me craindre. » Mais je suis un bon citoyen, qui aime la gloire, l'honneur et la liberté avant tout, et certes messieurs du rétrograde me trouveront toujours prêts à les foudroyer. Hier, j'ai pu les faire massacrer; s'ils continuaient sur cette piste, ils me fouceraient à le vouloir, ne fût-ce que pour le salut du petit nombre d'honnêtes gens d'entre eux. En un mot, je suis l'homme du rétablissement de l'ordre, et non d'un rétablissement de l'ancien ordre. Vous avez une manière très simple de vous tirer de l'embarras dont vous me parlez[1], et que je ne comprends pas bien; c'est de montrer mon billet. *Vale et me ama.*

1. L'embarras que le comte de la Marck devait éprouver à justifier la conduite de Mirabeau devant les personnes de l'entourage du roi, qui s'étaient attendues sans doute, sur les assurances de l'intermédiaire, à trouver le grand orateur plus docile et plus dévoué.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement..... v
Introduction : *De l'esprit du* XVIIIe *siècle*..... IX

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRES CHOISIES DE VOLTAIRE.

Notice..... 1
1. — **A M. Fyot de la Marche** (1711). — Une distribution des prix à Louis-le-Grand..... 8
2. — **A M. l'abbé de Chaulieu** (20 juin 1716). — Remerciements..... 9
3. — **A Mgr le duc d'Orléans, régent** (1718). — La dédicace d'*Œdipe*..... 10
4. — **A M. J.-B. Rousseau** (23 janvier 1722). — Sur *la Henriade*..... 11
5. — **A M***, ministre du département de Paris** (1726). — Sur l'affaire du chevalier de Rohan..... 14
6. — **A M. Thieriot** (12 août 1726). — Sur les premiers temps de son séjour en Angleterre..... 14
7. — **Au P. Porée** (7 janvier 1730). — Sur *Œdipe*..... 16
8. — **A M. de Cideville** (30 janvier 1731). — Sur l'*Histoire de Charles XII*..... 19
9. — **A M. de Formont** (25 juin 1732). — Sur *Zaïre*..... 21
10. — **Au même** (septembre 1732). — Sur divers travaux en préparation..... 22
11. — **A M. Lefebvre** (1732). — Sur les inconvénients attachés à la littérature..... 24
12. — **A un premier commis** (20 juin 1733). — Sur les bienfaits dont la France est redevable à la littérature.. 29
13. — **Au prince royal de Prusse** (26 août 1736). — Remerciements et compliments..... 32

14. — **A M. l'abbé Dubos** (30 octobre 1738). — Sur le *Siècle de Louis XIV*..... 37
15. — **A M. l'abbé Moussinot** (4 décembre 1738). — Envoi de *Mérope*..... 41
16. — **Au même** (2 janvier 1739). — Lettre d'affaires..... 42
17. — **A milord Hervey** (1740). — Sur le *Siècle de Louis XIV*. 42
18. — **A Frédéric II** (20 juillet 1740). — L'*Anti-Machiavel*.. 48
19. — **A Madame la comtesse de Mailli** (13 juillet 1742). — Sur une lettre écrite au roi de Prusse..... 51
20. — **A M. l'abbé Aunillon** (octobre 1742). — A propos de *Mahomet*..... 52
21. — **A M. de Vauvenargues** (15 avril 1743). — Sur Corneille. 53
22. — **A M. le président Hénault** (14 septembre 1744). — Un embarras de voitures; — *la Princesse de Navarre*; — le *Prométhée* de Royer..... 56
23. — **A M. le marquis d'Argenson** (13 mai 1745). — La nouvelle de la victoire de Fontenoy..... 59
24. — **A M. l'abbé d'Olivet** (1749). — Question de grammaire. 59
25. — **A M. le comte d'Argental** (24 juillet 1750). — L'arrivée à la cour de Berlin..... 59
26. — **Au même** (20 août 1750). — Éloge du roi de Prusse; résolution de rester à Berlin..... 61
27. — **A Madame Denis** (28 octobre 1750). — Le séjour à Berlin : travaux historiques..... 64
28. — **A M. le président Hénault** (1er février 1752). — Sur le *Siècle de Louis XIV*..... 66
29. — **A Madame Denis** (18 décembre 1752). — Désenchantement..... 68
30. — **A François Ier, empereur d'Allemagne** (5 juin 1753). Un abus de pouvoir du résident de Brandebourg à Francfort..... 70
31. — **A M. Thiériot** (24 mars 1755). — L'installation aux Délices..... 74
32. — **A M. J.-J. Rousseau** (30 août 1755). — A propos du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*..... 76
33. — **A Madame Gallatin Vaudenet.** — La vendange..... 81
34. — **A M. le maréchal duc de Richelieu** (avril 1756). — Souhaits de victoire..... 81
35. — **A M. le comte d'Argental** (13 septembre 1756). — Affaires diverses..... 82
36. — **A l'amiral Byng** (1757). — Envoi d'une lettre du maréchal de Richelieu favorable à l'amiral..... 83
37. — **A M. de Moncrif** (27 mars 1757). — Les plaisirs de Lausanne et des Délices..... 84
38. — **A M. le maréchal de Richelieu** (4 juin 1757). — Requête en faveur de Lekain..... 86
39. — **A M. Jean Schouvalow** (24 juin 1757). — Projet d'écrire une *Histoire de Pierre le Grand*..... 87

40. — **A M. le comte d'Argental** (2 décembre 1757). — Sur ses relations avec le roi de Prusse et sur les débuts de la guerre de Sept ans..... 89
41. — **A Madame la marquise Du Deffand** (12 janvier 1759). — La mort de Formont; — affaires diverses..... 90
42. — **A M. le comte d'Argental** (19 mai 1759). — Sur *Tancrède*..... 92
43. — **A M. Georges Keate** (16 avril 1760). — A propos d'un poème de Keate sur Rome; — sur Genève; — sur Shakespeare..... 94
44. — **A Madame de Lordelot** (1er octobre 1750). — Sur le peintre Jouvenet..... 96
45. — **A Mademoiselle Clairon** (16 octobre 1760). — A propos de *Tancrède*..... 96
46. — **A M. de Bastide** (1760). — Sur l'indigence des paysans. 98
47. — **A M. du Molard** (15 janvier 1761). — Sur mademoiselle Corneille..... 101
48. — **A M. Duclos** (1er mai 1761). — Sur son projet de publier une nouvelle édition de Corneille..... 103
49. — **A M. Abeille** (7 février 1762). — Remerciements.... 107
50. — **Au sieur Fez, libraire d'Avignon** (17 mai 1762). — Sur une proposition que ce marchand lui avait faite de lui vendre l'édition entière d'un ouvrage écrit contre lui 108
51. — **A M. Élie de Beaumont** (11 juin 1762).—Sur l'affaire Calas. 110
52. — **A M. le duc de Choiseul et à Madame la duchesse de Grammont** (25 janvier 1763). — Le contrat de mariage de mademoiselle Corneille..... 111
53. — **A Madame la marquise Du Deffand** (19 auguste 1763). — Sur le président Hénault et sa tragédie de *François II*; — mademoiselle Corneille et les *Commentaires sur Corneille*..... 112
54. — **A M. Pierre Rousseau** (19 novembre 1764). — Sur une publication clandestine de ses *Lettres*..... 113
55. — **A M. Damilaville** (1er mars 1765). — Sur les affaires Calas et Sirven..... 115
56. — **A M. le comte d'Argental** (16 juillet 1766). — L'affaire du chevalier de La Barre..... 122
57. — **A M. le cardinal de Bernis** (22 décembre 1766). — Sur la tragédie des *Scythes*..... 123
58. — **A M. l'abbé d'Olivet** (5 janvier 1767). — Sur la corruption de la langue; — sur Quinault; — sur notre versification; — sur notre orthographe..... 125
59. — **A M. de Belloy** (19 avril 1767). — Remerciements; — le théâtre de Ferney..... 134
60. — **A M. Deparcieux** (17 juillet 1767). — Remerciements. 135
61. — **A M. Moreau de la Rochette** (3 novembre 1767). — Remerciements..... 136
62. — **A Madame la marquise du Deffand** (8 février 1768). — Affaires diverses..... 138

63. — **A M. Dupont** (7 juin 1769). — Sur l'état de l'agriculture en France..... 140
64. — **A Madame Necker** (21 mai 1770). — Sur le projet de lui élever une statue..... 146
65. — **A M. le comte d'Aranda** (20 décembre 1771). — L'industrie en Espagne et à Ferney..... 147
66. — **A M. Fabry** (7 novembre 1772). — L'ânier de Sacconex..... 148
67. — **A M. le chevalier de Lally-Tollendal** (28 avril 1773). — Sur la réhabilitation de Lally-Tollendal..... 149
68. — **A M. Bourgelat** (18 mars 1775). — Sur les maladies des animaux..... 151
69. — **A M. l'abbé Baudeau** (1775). — Remerciements; — les projets de réformes de Turgot; — histoire de Ferney..... 153
70. — **A M. le comte d'Argental** (19 juillet 1776). — Sur la traduction de Shakespeare par Le Tourneur..... 155
71. — **Au même** (3 février 1778). — A propos de son prochain voyage à Paris..... 156
72. — **A M. le marquis de Florian** (15 mars 1778). — Nouvelles de Paris..... 157
73. — **A M. d'Alembert** (1778). — Affaires académiques... 159
74. — **A M. Wagnière** (7 mai 1778). — Pour lui demander d'envoyer des livres restés à Ferney..... 160
75. — **A M. le comte de Lally** (26 mai 1778). — Sur la réhabilitation de Lally-Tollendal..... 161

DEUXIÈME PARTIE.

LETTRES CHOISIES DE Mme DU DEFFAND.

Notice..... 162
1. — **Au président Hénault** (2 juillet 1742). — L'arrivée à Forges..... 167
2. — **Au même** (8 juillet). — La société mondaine à Forges. 168
3. — **A d'Alembert** (22 mars 1753). — Sur un ouvrage de d'Alembert; — projet de retour à Paris..... 170
4. — **A Mademoiselle de Lespinasse** (13 février 1754). — Sur la vie qu'elle mènera chez Mme Du Deffand..... 172
5. — **A Voltaire**. — Sur la mort de Formont; — compliments..... 175
6. — **Au même** (5 septembre 1760). — Sur la première représentation de *Tancrède* et sur l'*Écossaise*..... 177
7. — **Au même** (30 septembre 1763). — Nouvelles mondaines et littéraires..... 178

8. — **A Mademoiselle de Lespinasse** (9 mai 1764). — Refus de lui accorder une entrevue..... 180
9. — **A Voltaire** (16 mai 1764). — L'ennui..... 181
10. — **Au même** (18 juillet 1764). — A propos du *Commentaire sur Corneille*..... 183
11. — **Au même** (28 février 1766). — Ennui et scepticisme.. 184
12. — **A Horace Walpole** (25 mai 1766). — Reproches amicaux ; — sur la condamnation de Lally-Tollendal.. 186
13. — **Au même** (27 mai 1766). — Le suisse de M. de Praslin. 188
14. — **A M. Crawford** (3 juin 1766). — Causerie..... 189
15. — **A Horace Walpole** (27 octobre 1766). — Sur Montaigne. 192
16. — **Au même** (30 octobre 1766). — Causerie..... 192
17. — **Au même** (18 janvier 1767). — Nouvelles mondaines. 194
18. — **Au même** (17 mai 1767). — Les Anglais et les Français ; — sur *Bajazet*..... 196
19. — **Au même** (27 octobre 1767). — Nouvelles ; — une lettre du roi à l'évêque d'Orléans..... 198
20. — **Au même** (21 mars 1768). — Sur Madame de Maintenon ; — sur Pétrarque ; — nouvelles..... 200
21. — **A Voltaire** (16 juillet 1769). — Sur *le Déserteur*..... 203
22. — **A Walpole** (17 décembre 1770). — Reproches ; — nouvelles ; — ennui..... 204
23. — **A Voltaire** (28 décembre 1770). — Sur la disgrâce de Choiseul..... 206
24. — **A la duchesse de Choiseul** (22 juillet 1771). — Réponse à un reproche..... 208
25. — **A la même** (27 septembre 1771). — Remerciements ; — causerie..... 209
26. — **A Horace Walpole** (8 juillet 1772). — Réponse à d'injustes reproches..... 210
27. — **Au même** (30 août 1772). — Propositions de paix.... 212
28. — **Au même** (1er janvier 1774). — Sur le suicide de deux soldats..... 212
29. — **A Voltaire** (7 décembre 1774). — Sur des couplets mal venus qu'il lui avait envoyés..... 213
30. — **Au même** (19 décembre 1774). — Sur le même sujet... 214
31. — **A Horace Walpole** (9 février 1775). — Le nouveau ministère..... 215
32. — **Au même** (22 mai 1776). — Mort de Mlle de Lespinasse ; — nouvelles diverses..... 216
33. — **Au même**. — Les ministres renvoyés..... 219
34. — **Au même** (28 mai 1777). — Sur Joseph II..... 220
35. — **Au même** (février 1778). — Retour de Voltaire à Paris. 223
36. — **Au même** (22 février 1778). — Visite à Voltaire..... 224
37. — **Au même** (12 avril 1778). — Visite de Voltaire..... 226
38. — **Au même** (22 août 1780). — Affaiblissement de sa santé. 227

TROISIÈME PARTIE.

LETTRES CHOISIES DE DIDEROT.

Notice..... 229

1. — **A Voltaire** (14 juin 1758). — Sur les articles que Voltaire avait écrits pour l'*Encyclopédie*..... 232
2. — **A Mademoiselle Volland** (3 août 1759). — Séjour à Langres, après la mort de son père..... 233
3. — **A la même** (10 août 1759). — Sur ses amis de Langres, revus après une longue séparation..... 234
4. — **A la même** (12 août 1759). — Affaires de famille arrangées ; — caractère des Langrois..... 236
5. — **A la même** (14 août 1759). — Sur la mort de son père ; — affaires de famille..... 239
6. — **A la même** (17 août 1759). — Réconciliation de son frère et de sa sœur; — départ de Langres ; — première journée de voyage..... 240
7. — **A la même** (19 août 1759). — La deuxième journée de voyage..... 244
8. — **A la même** (20 octobre 1760). — Un conte de l'abbé Galiani; — l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, de Voltaire..... 245
9. — **A la même** (6 novembre 1760). — Sur l'*Iphigénie* de Racine..... 249
10. — **A la même** (25 novembre 1760). — Un nouveau conte de Galiani; — Buffon et les nouveaux académiciens..... 250
11. — **A la même** (1er décembre 1760). — Une discussion philosophique..... 252
12. — **A la même** (22 septembre 1761). — Le comte de Lauraguais..... 253
13. — **A la même** (2 octobre 1761). — Encore le comte de Lauraguais..... 253
14. — **A la même** (5 septembre 1762). — Montesquieu et Chesterfield..... 254
15. — **A la même** (23 septembre 1762). — Montesquieu et Marlborough..... 257
16. — **A la même** (21 juillet 1765). — L'homme de lettres et le financier; — un *Éloge* de Thomas; — un poème de Marmontel..... 258
17. — **A la même** (20 septembre 1765). — Le baron d'Holbach à son retour d'Angleterre; — Garrick et Shakespeare; — l'avare et le voleur anglais..... 263
18. — **A la même** (28 décembre 1765). — Nouvelles diverses; — *le Philosophe sans le savoir*, de Sedaine..... 265

19. — **A Falconet** (29 décembre 1766). — Sur le sentiment de l'immortalité..... 269
20. — **Au même** (juillet 1767). — Nouvelles artistiques..... 271
21. — **A Mademoiselle Volland** (10 septembre 1768). — Le jugement des prix de Rome..... 275
22. — **A la même** (8 octobre 1768). — La disgrâce de M. de Laverdy; — un procès criminel..... 280
23. — **A l'abbé Le Monnier** (1770). — Invitation à dîner... 283
24. — **A Emmanuel Bach.** — Pour lui demander quelques-unes de ses sonates..... 283
25. — **A Madame Necker.** — Pour la solliciter en faveur d'une dame malheureuse..... 284
26. — **A Philidor** (10 avril 1782). — Pour l'engager à ne pas sacrifier la musique au jeu d'échecs..... 286

QUATRIÈME PARTIE.

LETTRES CHOISIES DE MADAME ROLAND (MARIE-JEANNE PHLIPON).

Notice..... 288
1. — **A Mademoiselle Sophie Cannet** (8 mai 1772). — Sur le plaisir qu'elle a à recevoir des lettres de Sophie; — sur quelques défauts qu'elle trouve en elle-même; — visites et promenades..... 294
2. — **A la même** (20 août 1774). — Envoi de son portrait... 300
3. — **A la même** (4 octobre 1774). — A propos d'un voyage à Versailles..... 301
4. — **A la même** (13 décembre 1774). — Une exécution capitale..... 302
5. — **A la même** (21 avril 1775). — Une lettre de Sophie reçue pendant un dîner de famille..... 305
6. — **A la même** (3 mai 1775). — Une émeute à Paris..... 307
7. — **A la même** (23 janvier 1776). — Une visite de Roland de la Plâtière..... 309
8. — **A la même** (5 février 1776). — Causerie; — rêveries. 311
9. — **A la même** (29 février 1776). — Une visite chez Jean-Jacques Rousseau..... 313
10. — **A la même** (17 mars 1776). Causerie..... 316
11. — **A la même** (21 mars 1776). — Sur Jean-Jacques Rousseau 318
12. — **A la même** (16 juillet 1776). — Rêverie : vue de la Seine à Paris..... 320
13. — **A Mesdemoiselles Henriette et Sophie Cannet** (19 septembre 1776). — Sur la mort de M. de Boismorel... 322
14. — **A Mademoiselle Henriette Cannet** (23 septembre

1776). — Un séjour à Vincennes ; — recommandations affectueuses ; — le souvenir de M. de Boismorel. 323
15. — **A Mademoiselle Sophie Cannet** (25 décembre 1776). — Occupations domestiques ; — Le salon de mademoiselle Desportes 325
16. — **A Mademoiselle Henriette Cannet** (20 janvier 1777). — Un dîner chez mademoiselle Desportes ; — la sœur de M. Boismorel 327
17. — **A Mademoiselle Sophie Cannet** (7 février 1777). — Une journée chez madame Trude ; — une soirée chez madame Lépine 330
18. — **A Mademoiselle Henriette Cannet** (1er mai 1777). — L'empereur Joseph II 333
19. — **A Mademoiselle Sophie Cannet** (19 septembre 1777). — Greuze 334
20. — **A la même** (15 juillet 1779). — Occupations domestiques après une réconciliation avec son père 336
21. — **A la même** (1er novembre 1779). — Séparation du père et de la fille ; — vie de Marie-Jeanne à la Congrégation 338
22. — **A M. Bosc** (12 octobre 1785). — La vie à la campagne 340
23. — **Au même** (10 novembre 1786). — La vie à Villefranche ; — éducation d'Eudora Roland 340
24. — **Au même** (4 décembre 1788). — Questions de botanique 343
25. — **A M. Bancal des Issarts** (19 juillet 1790). — L'amitié dans les temps de révolution ; — Lyon et le pays environnant 344
26. — **A M. Bosc** (17 mai 1790) — A la campagne 347
27. — **A M. Bancal des Issarts** (18 août 1790). — Sur les derniers événements politiques 347
28. — **A M. Bosc** (27 septembre 1790). — Nouvelles politiques ; — craintes pour la liberté naissante 349
29. — **A M. Bancal des Issarts** (13 octobre 1790). — La situation dans les campagnes ; — les grands souvenirs de 1789 351
30. — **Au même** (15 mars 1791). — L'état des esprits dans l'Assemblée constituante ; — sur le séjour de Bancal en Angleterre 353
31. — **Au même** (5 avril 1791). — La mort de Mirabeau ; — projets de clubs populaires ; — le droit d'aînesse devant l'Assemblée constituante 356
32. — **Au même** (21 juin 1791). — Fuite du roi 358
33. — **Au même** (11 juillet 1791). — Une séance aux Jacobins. 358
34. — **A Robespierre** (23 août 1792). — Proposition d'union. 360
35. — **A M. Bancal des Issarts** (2 septembre 1792). — L'invasion ; — la Commune ; — le massacre des prisons. 362
36. — **Au même** (9 septembre 1792). — Les députés de Paris ; — les massacres de Septembre 364

37. — **A Servan** (25 décembre 1792). — A la veille d'une arrestation 365
38. — **A Buzot** (22 juin 1793). — Sa vie et ses sentiments en prison 368
39. — **A sa fille** (18 octobre 1793). — Dernier adieu..... 371

CINQUIÈME PARTIE.

I. — MONTESQUIEU.

Notice 373
1. — **Au marquis de Stainville** (27 mai 1750). — Sur l'interdiction dont l'*Esprit des lois* a été frappé à Vienne..... 374
2. — **A Madame la marquise Du Deffand** (15 juin 1751). — Causerie..... 375
3. — **A l'abbé de Guasco** (1755). — Une dispute avec le géomètre Mairan..... 376

II. — BUFFON.

Notice..... 378
1. — **A la Société littéraire de Dijon** (8 juillet 1753). — A propos de son élection à l'Académie française... 379
2. — **A l'abbé Le Blanc** (23 novembre 1753). — Sur son mariage..... 380
3. — **Au président de Ruffey** (21 novembre 1759). — Malheurs domestiques et malheurs publics..... ... 381
4. — **A Madame Necker** (25 octobre 1776). — Sur la nomination de Necker au poste de directeur général des finances..... 381
5. — **A l'abbé Bexon** (29 mars 1778). — Collaboration... .. 382
6. — **A M. le comte de Buffon** (26 août 1783). — Recommandations paternelles..... 383

III. — J.-J. ROUSSEAU.

Notice 385
1. — **A MM. de l'Académie de Dijon** (18 juillet 1750). — Remerciements..... 387
2. — **A M. le comte de Lastic** (29 décembre 1754). — Histoire d'un pot de beurre..... 388
3. — **A un jeune homme** qui demandait à s'établir à Montmorency, où Rousseau demeurait alors, pour profiter de ses leçons..... 389

4. — **A d'Alembert** (25 juin 1758). — Envoi de la *Lettre sur les spectacles*..... 390
5. — **A M. Moultou** (29 janvier 1760). — Sur un sermon de Moultou et sur les progrès du luxe à Genève..... 391
6. — **A M. Duchesne** (21 mai 1760). — En lui renvoyant la comédie des *Philosophes*..... 394
7. — **A Voltaire** (17 juin 1760). — Pour décliner toute responsabilité dans la publication d'une lettre qu'il avait écrite à Voltaire..... 394
8. — **A M. de Malesherbes** (4 janvier 1762). — Sur lui-même..... 397
9. — **Au même** (12 janvier 1762). — Même sujet..... 401
10. — **Au même** (26 janvier 1762). — Même sujet..... 406
11. — **A M. Philibert Cramer** (13 octobre 1764). — Sur l'esprit de ses ouvrages et particulièrement d'*Émile*... 410
12. — **A M. Guy** (7 septembre 1765). — La lapidation de Motiers-Travers..... 411
13. — **A M. Coindet** (29 mars 1766). — L'arrivée en Angleterre..... 412

IV. — VAUVENARGUES.

Notice..... 414
1. — **Au marquis de Mirabeau** (22 mars 1740). — Sur lui-même; — sur l'éducation du chevalier de Mirabeau; — sur son goût pour Plutarque et pour les anciens stoïciens..... 416
2. — **A M. de Saint-Vincens** (13 janvier 1742). — Reproches affectueux : — la campagne de Bohême..... 420
3. — **A M. de Voltaire** (4 avril 1743). — Sur Corneille et Racine..... 421
4. — **Au roi** (12 décembre 1743). — Pour demander au roi de le faire entrer dans l'administration des affaires étrangères..... 427
5. — **Au duc de Biron** (14 janvier 1744). — Pour donner sa démission..... 428
6. — **A M. Amelot** (14 janvier 1744). — Sur le peu d'accueil qui a été fait à sa demande d'entrer aux affaires étrangères..... 429
7. — **A M. de Saint-Vincens** (24 novembre 1746). — Sur l'invasion de la Provence..... 429
8. — **Au même** (11 février 1747). — Sur la délivrance de la Provence; — sur le mauvais état de sa santé..... 430

V. — D'ALEMBERT.

Notice..... 432
1. — **A M. le marquis d'Argens** (16 septembre 1752). — Remerciements au roi de Prusse qui lui a demandé